

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME LXXXV

1973

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME LXXXV

1973

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture

LIÈGE
MAISON CURTIUS

TOPONYMIE DE LA COMMUNE DE WANDRE

par Jean RENARD

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	1
Le milieu géographique et historique — Son évolution et la dégradation du patrimoine toponymique	2
Présentation du travail	11
Sources et bibliographie	19
Glossaire toponymique :	
Première partie. — Toponymie générale	26
Deuxième partie. — Toponymie minière	156
Troisième partie. — Toponymie des voies de communication	161
Tableau de repérage des toponymes généraux et miniers reportés sur la carte	184

AVANT-PROPOS

Dans son avant-propos au *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* de Jacquemotte et Lejeune qu'il avait mis au point, Haust formait le vœu de voir se multiplier les études toponymiques locales, éléments d'un vaste ensemble qui permettrait dans l'avenir de fécondes synthèses.

Si nous avons vu dans cet appel un encouragement, sinon une invite, à entreprendre ce travail, d'autres arguments nous y ont davantage encore incité.

Après avoir, à l'occasion de trente années de recherches d'archives intéressant l'histoire de Wandre, glané plus de quatre milles formes toponymiques remontant de nos jours au xv^e, parfois au xiv^e siècle, nous avons pris conscience que le fruit de cette récolte ne devait pas être perdu.

S'y joignit aussi le sentiment exaltant d'opérer un sauvetage urgent. Comme nous le dirons plus loin, nous voyons en effet la toponymie dépérir à un rythme croissant dans le milieu en voie d'industrialisation et d'urbanisation qu'est la commune de Wandre, où nous vivons un tournant décisif dans ce domaine.

Nous trouverions une troisième raison à ce travail dans l'appoint que certaines recherches peuvent retirer de la connaissance des lieux-dits. Certains ont vu dans l'étude de la toponymie un jeu de l'esprit assez vain. Nous pensons, au contraire, que cette discipline, qui intéresse d'abord le philologue, constitue aussi, intimement liée par son essence même à la topographie, une base indispensable à l'étude de l'occupation du sol, de l'économie agraire, de l'évolution du milieu.

Nul n'ignore que, des diverses questions à résoudre par le toponymiste, l'étymologie de certains noms de lieu est la plus délicate. Nous avons eu, pour les cas les plus épineux, le privilège de bénéficier des avis de M. Herbillon. Nous lui exprimons ici notre vive gratitude pour l'obligeant concours qu'il nous a accordé avec sa bienveillance coutumière.

J. RENARD.

LE MILIEU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE SON ÉVOLUTION ET LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE TOPONYMIQUE

En aval de Liège, entre Cheratte au nord et Jupille au sud, la commune de Wandre s'allonge sur la rive droite de la Meuse, dont elle couvre le fond de la vallée ainsi que le bord du plateau de Herve qui la domine à l'Est.

A l'ouest, le fleuve la sépare de Herstal. Vers l'Est, après une escalade des pentes boisées des collines, elle s'étend sur le plateau selon un contour assez tourmenté. Dans la partie septentrionale, on remarque que, très globalement, ce contour enferme le sommet du plateau en longeant sans y descendre les dépressions creusées par les ruisseaux qui l'entourent : le « fond du Vivier » et le ravin du bois Dupont au nord, le vallon de la Julienne au nord-est.

La limite orientale — vers Saive — témoigne de la haute antiquité des chemins qui la matérialisent : la route de Rabosée à La Xhavée, le chemin de Priesvoie, la route du Cahorday à Queue-du-Bois, tandis que la frontière méridionale, vers Bellaire et Jupille, suit en grande partie le ruisseau de *cohî*.

Les zones horizontales du relief — le fond de la vallée et le sommet du plateau — ont depuis les temps reculés, été vouées à l'agriculture et le texte par lequel, dans les dernières années du ix^e siècle, Arnulf de Carinthie céda à l'évêque de Toul Lugdelmus 20 manses réparties entre Wandre, Saive et Retinne, est le premier jalon de l'histoire toponymique de la terre de Wandre, portion du fisc carolingien de Herstal-Jupille. Il s'explique dès lors qu'à part la voirie, la quasi-totalité de la toponymie ancienne soit le reflet de ce cadre bucolique.

Le relief accentué des versants des coteaux de la Meuse et l'aridité de leur sol houiller y ont maintenu jusqu'à nos jours les taillis, échelonnant du sud au nord les bois de Jupille ou des *houlpês*, celui des « trois noyers », l'historique *hwès l'Dame* et le *hwès St.Stiène*.

A côté des terres à céréales, des prés et des vergers, prospérèrent autrefois deux cultures aujourd'hui disparues, le houblon et la vigne. Les houblonnières éparées dans la vallée durant tout l'ancien régime n'ont, malgré leur nombre, inspiré aucun toponyme; la vigne, au contraire, cultivée à une époque plus reculée, a longtemps laissé son souvenir, surtout sur les pentes abritées des vents du nord : le versant nord, « aux vignes », du ravin de « samont » et les pentes douces de la combe de *vûde bouise* (« vignes Lacroix », « Tilliou », « du Curé »).

La commune de Wandre compte en outre sur la rive droite de la Julienne, à 800 mètres du territoire principal, l'enclave de Chefneux qui fut fief de la seigneurie de Herstal : quelque 5 hectares de prés et vergers enserés entre les communes de Saive et de Barchon.

Hormis le fleuve, Wandre est hydrographiquement assez pauvre. Si l'on excepte le ruisseau de *cohî* qui la sépare de Bellaire et de Jupille, son sol n'est arrosé que par quelques ruisselets dont la plupart, au cours bref et torrentueux, dévalent vers la Meuse dans des ravins creusés dans les bois. Ruisselets si malingres qu'à part celui de *nifiè*, moins rapide, et celui de *djifontin'ne*, qui se permet une modeste cascade dans le *fond Dadite*, ces filets d'eau des collines n'ont point reçu de nom. Dans la vallée, deux ruisseaux, celui de « mage » ou *riou* et celui du *clûsin*, menaient à la Meuse les eaux des collines

et celles des mines que la houillerie ancienne perça à leur pied. C'est de ce moment que, de *riwe*, ils devinrent des *xhorres* : la « xhorre de mage » et *li hore*.

Six agglomérations principales se partagent le territoire : dans la vallée, Wandre et Souverain-Wandre; sur la hauteur, à la crête des bois, La Xhavée et Rabosée; plus avant sur le plateau, La Motte et Chefneux dans son enclave dominant le vert vallon de la Julienne. Rabosée, La Motte et Chefneux ne sont que des hameaux dépendant des paroisses voisines (La Xhavée, Saive et Barchon).

Tel fut depuis le lointain passé l'aspect général du terroir wandruzien. Le paysage resta immuable durant des siècles, ne variant guère, de loin en loin, que par l'érection ou la disparition d'installations « industrielles » à l'échelle de l'époque : au milieu du *xvi^e* s., une « semme » sur la Meuse à Souverain-Wandre et un modeste moulin au bas du *tchêr dèl Havêye*; en 1650 au *wèrihé*, une *paire* au bord de la Meuse pour l'expédition des houilles; en 1675, sur le fleuve même, aux *grands tchêrs*, une machine hydraulique d'exhaure, l'*indjin*, avec sa tringlerie traversant toute la campagne en passant par « les balances », jusqu'aux bures ouverts au pied de la colline de « samont »; en 1701, toujours à la Meuse, un moulin ou fenderie au *dlossê*; vers 1825, des installations charbonnières à côté du doyar *al nou'vêye*; vers 1827, les premiers aménagements du bure *bwès l' Dame*.

Mais l'industrie était essentiellement artisanale : le tissage, la clouterie puis l'armurerie, qui s'exerçait à domicile et ne se révélait que par les petits ateliers aux fenêtres rapprochées, pour éclairer l'établi où, durant d'interminables journées, travaillaient à l'étau deux ou trois compagnons.

Déterminé par l'orientation de la vallée, le schéma de la voirie s'est disposé selon les axes nord-sud et est-ouest. A l'aube du *xix^e* siècle, il n'avait guère évolué depuis cinq siècles au moins.

Au sud et au nord de la commune, la Meuse touchait de près le pied des collines, enlaçant dans sa courbe allongée le sol wandruzien de la plaine alluvionnaire. Cette disposition réduisait à de véritables goulots les accès nord et sud de la partie basse du territoire, ne laissant guère place qu'à un chemin entre le fleuve et la pente boisée. Entre ces deux étroits s'épanouissait dans la vallée un faisceau sud-nord de trois voies parallèles à la direction générale de la Meuse. Une quatrième suivait la crête des collines riveraines.

Les trois itinéraires de la vallée étaient encore naguère presque intacts :

- Souverain-Wandre, chemin du *dossê*, ruelle des *doze vèdjès*, ruelle des *grands tchèrs*, « chessavoye » (voie du Curé, territoire de Cheratte).
- Souverain-Wandre, « large voie » (ruelle du Trixhay et ruelle Bastin), « chessavoye ».
- Souverain-Wandre, ruelle du Sart Blanche, ruelle des *marès*, chemin de « naichin », rue Neuville.

Le premier de ces itinéraires est partiellement enfoui sous les remblais de l'autoroute de Maestricht.

Le second, qui traversait les campagnes d'« entre deux Wandre », *grise pîre*, la campagne des *coplès* et les prés de *vahèrlisse*, est encore en place, mais son cadre est bien modernisé.

Le troisième est aussi intact à l'exception du tronçon de « naichin », refondu dans les propriétés privées. Son tracé rectiligne suivant le pied des collines le mettait à l'abri des inondations qui coupaient périodiquement les deux autres. C'était la partie wandruzienne du chemin de Liège à Visé par la rive droite mais, déjà dans l'ancien temps, son état étriqué et certains passages difficiles de son parcours, tant à Wandre que plus au nord, limitaient son usage aux trafics locaux, au bénéfice de la « voie de Treit » de la rive gauche par Herstal.

Enfin, sur le plateau, le chemin monté de Souverain-Wandre par le ravin de La Xhavée préfigurait la route actuelle vers Hoignée et Sarolay.

La direction est-ouest ne compte à Wandre qu'une seule voie importante, la rue du Pont, « chemin de l'eau » qui, de tout temps, joignit le village au lieu-dit « à l'eau », point de sortie vers Herstal, où il y eut sans doute un gué, puis le passage d'eau et enfin les ponts successifs. Dans l'autre sens, vers l'Est, partaient du village de Wandre les deux chemins escarpés escaladant le bois vers le haut pays du plateau de Herve : le « chemin des ânes » vers Rabosée, Chefneux, Barchon et la *tesnî* vers La Xhavée, Saive et Bellaire.

Ce canevas plus ou moins réticulé se complétait naturellement d'un réseau complexe de sentiers et chemins locaux qui resta inchangé à travers les siècles. Les campagnes, la « saison entre deux Wandre » au sud-ouest, la « saison entre Wandre et Cheratte » au nord-ouest

et la « saison sur prey » aux confins nord, étaient particulièrement riches en chemins et « ruelles d'ahesse ».

Sans relations extérieures aisées par voie terrestre, Wandre en trouvait la compensation dans la voie d'eau, le fleuve qui la bordait sur toute sa longueur à l'occident. Dès les temps les plus anciens, la Meuse fut une artère importante du commerce régional et international. C'est par elle que les houilles de Wandre gagnaient la France et les Pays-Bas et le va-et-vient des barques marchandes y transportait les marchandises les plus diverses.

Souverain-Wandre, groupé tout au bord du fleuve et autrefois centre animé de la batellerie entre Liège et l'aval, vit s'installer sur la berge la *pack* et les *rivadjes Cwártí, Moray* et *Pàs*.

Au siècle dernier, la Meuse avait encore son image ancienne. Des îles plantées de noyers et de saules semaient son lit aux gracieuses courbes et contrecourbes : l'archipel des *grains* dans la courbe du *dossé* et plus bas, l'îlot qui prit au xvii^e s. le nom d'« île de l'engin ». Entre les deux, le passage d'eau animé par le va-et-vient de la nacelle du passeur.

C'est dans ce cadre encore tout empreint du charme campagnard que le xix^e siècle allait amorcer la transformation du terroir et marquer, en même temps que la topographie, la toponymie locale.

La voirie fut la première touchée par cette mutation.

Déjà en 1720, le « chemin des ânes », raidillon escaladant la colline au départ de la nouvelle église en construction, recevait un premier aménagement jusqu'au haut de la ruelle Frésart, à l'époque « voie de videbourse ». Ce premier acte d'« urbanisme » n'eut de second qu'en 1805, lorsque la houillère, ayant par son charroi vers la Meuse, transformé le « chemin de l'eau » en un dangereux bourbier, le dota d'un pavé, le premier de la commune certainement.

Vingt ans encore et, toujours pour les besoins de la mine, le chemin du « bois la Dame » — ancien « chemin des ânes » — devenait carrossable jusqu'à l'endroit des futurs puits du Bois-la-Dame.

Mais ce n'est qu'en 1840 que le premier travail d'envergure allait changer vraiment la physionomie du village en traçant du sud au nord, à travers prés, champs et houblonnières sur toute la longueur de la commune, le trait rectiligne de la route de Liège à Visé. Cette route, première liaison terrestre importante de Wandre avec l'extérieur, inaugurerait l'ère des grands travaux. Allaient se succéder, en

1847 l'achèvement de la route du bois la Dame, exutoire vers le plateau, en 1860 l'installation du chemin de fer Liège-Maestricht, autre voie rectiligne parallèle à la route, en 1864 la percée à travers bois de la « rectification » actuelle rue de la Forêt, troisième liaison entre la vallée de la Meuse et le plateau pour le charroi. Enfin, en 1884, pour achever de dégorger Wandre, le premier pont l'affranchissait de l'archaïque passage d'eau qui avait jusqu'alors été son incommode et précaire relation avec Herstal.

Ces voies nouvelles allaient se border de maisons et les relations ouvertes sur l'extérieur donner l'essor au commerce et à l'industrie.

A côté des petites forges des armuriers, allaient s'implanter aux abords du chemin de fer des industries nouvelles, ateliers encore bien modestes mais avant-garde de l'actuelle industrialisation. En 1885, la houillère émigrerait du bois la Dame à son nouveau siège de la rue du Trixhay, près des *prés Bollet* où le terril allait élever peu à peu son cône noir aujourd'hui disparu.

Dès cette seconde moitié du siècle dernier, la vocation de Wandre avait pris sa nouvelle orientation : d'agricole, elle passait progressivement à l'industrie.

Après le gros effort de cette fin de siècle qui avait tiré Wandre de son isolement séculaire, des opérations moins spectaculaires allaient sortir de son archaïsme la voirie ancienne : en 1900, alignement de la rue du Pont, prélude d'un alignement général des rues, qui recevaient en 1908 le baptême officiel. Ainsi se créait d'un seul coup un chapitre de la toponymie qui, très heureusement, ne faisait dans nombre de cas que consacrer les anciennes appellations.

La fin des années 30 allait voir s'amorcer le visage moderne de Wandre par un travail à grande échelle. Quasi chaque hiver, l'inondation recouvrait une partie parfois très importante de la vallée (l'hiver de 1925-26 reste mémorable). C'était l'époque où l'on voyait, traversant la nappe clapotante, les chevaux de trait emmener par pleines charretées les wandruziens jusqu'au pont de Herstal.

Pour mettre fin à ces calamités périodiques, la Meuse jusqu'alors presque inviolée allait perdre ses îles, son tracé trop sinueux et ses berges buissonneuses pour devenir un canal aux courbes adoucies. Ce fut la première offensive grave contre le vieux terroir qui y laissa quelques vénérables toponymes.

Puis vint l'ère des autoroutes et la toponymie wandruziennne a payé un lourd tribut à l'implantation de l'autoroute Bauduin qui la coupe en travers au nord et à celle de Liège à Maestricht qui la balafre du sud au nord pour y croiser la première (1).

Pour achever le tableau de cette mutation — souvent une mutilation — il reste à noter l'expansion industrielle, l'installation du port pétrolier sur le lit comblé de l'ancienne Meuse à Souverain-Wandre, l'éventration provisoire, pour en extraire le gravier mosan, des terrains encore non bâtis des anciennes campagnes où naîtra sans doute une voirie nouvelle et enfin, l'expansion démographique qui trace à Wandre, à Rabosée et à La Motte des artères et des lotissements nouveaux, source d'une toponymie contemporaine. Celle-ci, qui ne touche guère que la voirie, ne compense pas, hélas, la disparition des vocables multiséculaires enfouis sous les remblais du xx^e siècle.

Ainsi, par une évolution accélérée, le village paysan avec ses prés et ses champs, s'est mué en une banlieue indécise qui cherche encore un visage, entre d'exigus lambeaux de vergers condamnés et la banalité d'un faubourg semi-industriel. Ce n'est plus la campagne, ce n'est pas la ville.

Aux deux termes de cette évolution toponymique, se répondent la défunte *rouwale dès doze vèdjes* et la moderne avenue de l'Indépendance.

* * *

Le rappel des sources historiques de la toponymie wandruziennne sera bref car l'histoire n'y a laissé que très peu de traces.

Terre franche de Brabant, Wandre fit durant tout l'ancien régime partie de la seigneurie de Herstal, bien que ces deux localités — Herstal « par-deça » et Herstal « par-delà mouse » — aient été de 1656 à 1794 sous l'obédience de souverains différents, les princes-évêques

(1) Sans rien dire des nombreux toponymes anciens dont le site a disparu, ni dénombrer tous ceux devenus sans signification par leur défiguration ou leur affectation nouvelle, on peut retenir que l'aménagement de la Meuse et la création des deux autoroutes ont sacrifié, souvent en entier, une série de lieux-dits encore vivants à l'époque, dont les principaux avaient nom : *li bê gravi*, *li bê dè vi molin*, *li bê d' l'ouhiène*, *à cothé dè leû*, *lès dos*, *li dossé*, *lès doze vèdjes*, *lès grains*, *lès grands prés*, *les grands tchèrs*, *à mayè*, *à paradis*, *lès prés d' Tchérate*, *so preyr*, *li p'tite ile*.

de Liège à Herstal, les souverains des Pays-Bas à Wandre ⁽¹⁾. Ce n'est qu'en 1752 que Wandre eut sa propre cour de justice. Elle tint ses séances à la « cense de la Grande Cour », que certains appelaient encore *li cour* quand ses derniers vestiges ont été rasés en 1969.

Restent de cette histoire millénaire deux toponymes vivants. En 1264, Henri de Louvain, seigneur de Herstal-Wandre, confirmait aux manants de sa terre la cession des bois faite par son père Godefroid, à l'exception du bois compris entre les deux chemins montant de Wandre respectivement vers La Xhavée et vers Rabosée. Cette donation est à l'origine de deux toponymes, l'un remontant apparemment à l'époque du fait historique, c'est le « bois la Dame », allusion à Marie de Gaesbeek, dame de Louvain ; l'autre de création moderne, la rue Henri de Louvain, commémorant après plus de six siècles la gratitude officielle de la communauté.

Un autre fait, autrement tragique et tout proche de nous, a donné à la placette située devant le château de Rabosée un nom en même temps qu'un monument assez insolite dans ce cadre rustique, devenu la « place des Fusillés ». C'est sur cette place que furent abattus en 1944 des résistants arrêtés dans la région par les troupes allemandes

(1) Cette dualité eut son origine dans une longue et laborieuse transaction entre le gouvernement des Pays-Bas et le prince-évêque de Liège. Désirant neutraliser la construction par les Français d'un fort à Maubert-Fontaine, près de Rocroi, la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, proposa en 1545 au prince-évêque l'échange de la terre de Herstal contre celle de Pont-à-Frêne, terre liégeoise, où elle désirait édifier une forteresse (qui allait devenir Mariembourg). Pour équilibrer les superficies à échanger, seule la rive gauche — Herstal — fut engagée dans cet échange.

Celui-ci fut le départ d'une période extrêmement mouvementée sur le plan diplomatique qui, malgré l'opposition inlassable des Nassau, seigneurs de Herstal, aboutit le 31 octobre 1655 à la scission de la souveraineté et en 1740 à la vente par le roi de Prusse, leur successeur depuis 1732, de la seigneurie elle-même tout entière au prince-évêque et aux Etats cherchant à affermir la banlieue et la principauté.

Dans son *Destin diplomatique de Herstal-Wandre, terre des Nassau, en banlieue liégeoise* (AHL, t. VI, n° 3, 1960), Maurice YANS fait un exposé très documenté de cette période agitée. Dans sa conclusion, l'auteur fait allusion au partage de la Belgique par les puissances alliées à la fin du régime français. En écho à la pugnacité des Nassau dans l'affaire de Herstal aux xvi^e et xvii^e siècles, il évoque la résistance opposée en 1814 aux appétits du roi de Prusse par le prince Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau, chef du Gouvernement général des provinces belges. Notant, retour significatif des choses, que ce prince avait installé son administration à Herstal, il termine par cette phrase qui, dans l'esprit de la présente étude, donne à méditer sur le sort funeste qui menaçait notre patrimoine toponymique : « Sans les Nassau, seigneurs de Herstal, le wallon et surtout le français ne se parleraient vraisemblablement plus sur la rive droite de la Meuse ».

en retraite. Appellation tout officielle car dans l'usage courant, l'endroit est resté *li plèce* qu'il était jusqu'alors.

A l'histoire proprement locale de Wandre se rattache un toponyme en voie de disparition, *li vi tchêstê*, forme dialectale du « chateau », lui-même synonyme de la « tour » qui fut le berceau de la famille « de la tour de Wandre » devenue ensuite « de Wandre ».

En marge de l'histoire, la légende historique donna naissance à un toponyme aujourd'hui oublié, le lieu-dit « sur Lotreng », un coin des bois communaux dont l'emplacement est resté aussi énigmatique que l'origine. On ne peut le rapporter qu'à un château-fort dont Jean d'Outremeuse, repris par divers auteurs modernes, relate la construction légendaire sur la colline boisée en face de Herstal, en l'attribuant à Lotringe « roi de Tongres ». Par la nature même du site concerné, le toponyme ne devait guère entrer dans l'usage courant; on le trouve à quelques exemplaires dans les procès-verbaux de rendage des parcelles de bois communaux, à la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, l'ancien monastère de La Xhavée, fondé en 1337 et supprimé à la révolution, n'a laissé qu'un seul toponyme encore vivant, la « Priesvoie ».

* * *

Au cours des temps, l'évolution des mœurs, du paysage, de la voirie, des transports, de l'industrie, a créé de nouveaux vocables répondant à des situations nouvelles ou remplaçant des appellations périmées. Six à sept cents toponymes ont ainsi formé une sédimentation dont la dernière couche importante fut celle du baptême officiel général de la voirie qui, en les conservant dans de nombreux cas, sauva heureusement de l'oubli d'anciens termes. Les dernières guerres et les développements récents de l'urbanisation y ont ajouté quelques noms nouveaux.

Parallèlement à cette action créatrice, une érosion a rongé par la base le patrimoine toponymique. La disparition des lieux-dits par les grands travaux, la substitution des aires industrielles à la petite propriété agricole très morcelée (1), l'emploi systématique des dénomi-

(1) L'amenuisement de la petite propriété agricole a notamment contrarié le processus de renouvellement qui compense normalement la précarité des toponymes désignant les biens privés, en particulier ceux du type anthroponymique. Précarité variable d'ailleurs, car certains d'entre eux, passés au rang de lieux-dits, ont vécu des siècles.

nations officielles ont relégué dans l'oubli les toponymes d'autrefois et, à cet égard, les dernières décennies ont accéléré gravement le phénomène de destruction et de désaffection.

Sur un ensemble de quelque 120 toponymes principaux encore connus il y a 40 à 50 ans, une centaine remontaient aux siècles passés. De ceux-ci, 30 sont totalement oubliés, 45 restent en usage et 25 sont conservés dans les dénominations officielles de la voirie.

Ces chiffres préfigurent la dégradation progressive de l'acquit ancestral, qui aboutira dans un proche avenir au régime urbain où ne subsiste plus que le catalogue des rues et des places.

PRÉSENTATION DU TRAVAIL

Les travaux de toponymie se conçoivent selon deux orientations différentes. Les études purement dialectologiques, qui restent forcément le domaine des spécialistes, s'ordonnent en une structure très élaborée qui s'adapte aux notions propres à la philologie, tandis que les autres, moins ambitieuses dirions-nous, se situent à un niveau moins élevé et visent plutôt à apporter des matériaux sans en faire une étude exhaustive.

Le présent travail se range dans la seconde catégorie, c'est-à-dire que nous avons suivi la méthode énumérative, en accompagnant les toponymes des données dont nous avons pu disposer sur leur origine ou leur étymologie. D'autre part, nous avons cité dans l'avant-propos quelques domaines où la toponymie peut apporter une contribution fort utile lorsqu'elle s'allie à la topographie. C'est pourquoi nous avons eu le souci constant de situer dans toute la mesure du possible chaque toponyme dans son cadre topographique, ancien ou moderne.

Dans la mise en œuvre des matériaux, nous nous sommes naturellement trouvé confronté aux problèmes bien connus des toponymistes. Ceux-ci ont maintes fois discuté — parfois disputé aussi — des solutions optimales à ces problèmes. Sans vouloir rouvrir une étude critique de ces opinions, nous croyons cependant qu'il convient, en nous efforçant à la concision, de noter les arguments qui nous ont guidé dans le choix des règles que nous avons adoptées dans ce travail.

Nous commenterons dans ce qui suit les points qui nous ont posé un choix ou une difficulté.

TOPONYMIE DES BIENS PRIVÉS.

Une certaine perplexité nous est venue à propos des désignations de parcelles de biens privés. Sont-ce là vraiment des toponymes ?

Les dénominations de biens privés prennent trois formes que nous définirions ainsi :

- appellation *interne* : celle par laquelle les exploitants désignent pour leur usage leurs propres parcelles : « la waide aux chevaux », « le pré aux pierres », « le pré alle marsalle ». Elle se rencontre surtout dans les actes de partage, de vente et analogues. Elle peut évoluer avec la destination du bien ou avec la tenancier, selon l'inspiration du nouvel occupant.
- appellation *externe* : généralement le nom du propriétaire ou du tenancier, utilisée par le public et notamment pour identifier les biens joignants dans les actes de vente : « la terre le ruytte ». Elle est de nature précaire et changera à plus ou moins brève échéance avec la famille qui l'a inspirée.
- appellation *stabilisée* lorsqu'elle survit aux changements d'affectation, de propriétaires ou de tenanciers et se perpétue dans le temps : « un preit appelleit la terre le ruytte ». Elle devient alors souvent un repère pour les biens de son voisinage : « un preit gisant alle terre le ruytte ».

Ce dernier cas est sans nul doute un toponyme vrai. Tels furent par exemple « le cortiseau Jean Gérard », « l'enclos Boufflet », « la waide hanson », « les prés Bollet »...

De caractère passager et moins souvent cités, les toponymes des deux premiers types répondent peut-être moins nettement à la notion habituelle du lieu-dit. Faut-il pour autant ignorer « le jardin Tatasse », « le cortil Plumet », « le pré aux genêts » ?

Nous ne l'avons pas pensé et nous nous sommes refusé à toute exclusion car le chercheur n'a jamais la certitude d'avoir embrassé toute l'évolution d'un toponyme et la discrimination engendre dès lors l'arbitraire.

Le fait de n'avoir que rarement rencontré tel toponyme est un critère trop fragile pour en faire un motif d'exclusion. En outre, ces

vocables passagers contribuent à compléter le canevas topographique de leur époque et bon nombre de mentions de l'espèce combleront l'anthroponymiste par le rappel d'un nom de famille ou d'un sobriquet.

CLASSEMENT DES TOPONYMES.

On a aussi beaucoup disserté sur ce classement sans réaliser l'unanimité pour l'un des systèmes : topographique, systématique ou alphabétique (1). Aucun ne monopolise les avantages mais si l'on note que pas mal de lieux-dits anciens ne peuvent être situés sur la carte, qu'un même bien change de nature au cours des temps, ce qui complique les groupements systématiques et atténue leur intérêt éventuel, et que, d'autre part, le classement alphabétique l'emporte nettement en simplicité et en commodité, on se rallie à celui-ci, de loin le plus utilisé. E. Renard en a dit les mérites en un raccourci empreint de bon sens (2).

CHOIX DU MOT « TÊTE D'ARTICLE ».

Immédiat dans les toponymes formés d'un terme unique : « chaisne », « fawtay », *houlpês*, *matche*, *pireux*..., ce choix s'indique aussi clairement dans ceux composés d'un déterminé et d'un déterminant : *bwès St Stiène*, « pré aux genestes », « waide hanson »... C'est ce déterminant qui individualise le lieu-dit et qui, dans le classement alphabétique, s'impose comme tête d'article.

La règle n'est pas aussi évidente dans le cas des toponymes comportant une préposition *desseur*, *dessous*, *derrière*... qui rapporte le lieu à un repère généralement lui-même toponyme attesté : « desseur le jowea » ou, plus rarement, à un autre repère topographique : « dessous les cortils », « derrière le bois ».

Le classement en fonction de la préposition est sans intérêt; c'est le mot-repère qui le déterminera. La plupart de ces expressions sont de simples références au toponyme-repère voisin; d'autres peuvent elles-mêmes constituer à proprement parler un lieu-dit distinct qui demanderait la préséance de la préposition. Néanmoins, l'impossibilité de distinguer ces deux situations a conduit à généraliser le classement par rapport au mot-repère.

(1) Voir notamment : FELLER, *Etat*; ID., *Grand Rechain*; ID., *Top. Jalthav.*

(2) E. RENARD, *Top. communales*, 203.

CHOIX DE LA FORME « TÊTE D'ARTICLE ».

Selon l'usage, les toponymes connus seulement par les archives sont notés en tête d'article par la graphie la plus ancienne, sauf lorsqu'elle est visiblement altérée (1).

Le cas des toponymes *vivants* est plus nuancé.

La notion du toponyme dialectal *vivant* est devenue plus floue à mesure de la transformation des lieux et de la désuétude du wallon. C'est pourquoi nous avons retenu comme toponymes wallons *vivants* imprimés en **caractères gras**, non seulement ceux encore en usage, mais ceux dont la forme dialectale, même désuète à l'heure actuelle, est attestée d'expérience personnelle, en évitant les traductions ou reconstitutions d'après les formes anciennes. Dans cet esprit, nous avons exclu comme têtes d'articles dialectales les formes wallonnes aisément reconnaissables dans certaines mentions d'archives (« alle brouwîre » 1648, « au neuhier » 1572, « al fory » 1761, « a saoux » 1562...) ainsi que celles que l'on rétablirait sans ambiguïté à partir de la version française seule rencontrée aux archives du XIX^e siècle (« bois des noires eaux » 1827, « terre getrou » 1825...).

La notion de toponyme *vivant* s'est compliquée encore par l'apparition des dénominations officielles françaises lors du baptême de la voirie au début du siècle (2) :

- les rues déjà baptisées par l'usage ancien ont en général conservé leur nom sous une graphie plus ou moins francisée : rues du Trixhay, du Dossay, du Grand Thier...
- les autres ont reçu une dénomination inspirée d'une particularité locale ou, plus récemment, d'un fait historique ou d'une célébrité. Ce furent les rues anciennes non baptisées jusqu'alors par l'usage et qui devinrent les rues du Pont, Henri de Louvain, de la Colline... ou la voirie créée à partir du XIX^e s. : rues des Ecoles, de Visé, de la Gare, Jean Jaurès,...

L'insertion de ces appellations nouvelles dans l'usage ne s'est pas réalisée uniformément.

(1) Le choix de cette graphie n'est cependant pas sans écueil possible lorsqu'il s'agit d'un toponyme très ancien, rare ou de sens obscur. La graphie la plus ancienne n'est pas nécessairement la plus digne de foi.

(2) La séance du Conseil Communal du 11 avril 1908 arrêta pas moins de 36 noms de rues et places, dont 23 consacraient des toponymes anciens.

La traduction wallonne s'est introduite tout naturellement lorsqu'elle relevait du langage courant : *rowe dès Scoles, dèl Gâre, di Visé, dè Pont...* Si le mot français n'a pas son correspondant dans la langue parlée de tous les jours : Montagnards, Colline, Taillis, Mûrier..., on entendra communément citer *li rowe dè Mûrier, dès Montagnards, dèl Colline...* La place de la Station même sera *li plèce dèl Gare*, terme moins affecté que *l'estâcion*.

Enfin, deux noms français sont résolument ignorés de l'usage : la rue de la Forêt, qui est pour tout le monde *li nouï route* qu'elle fut dès la seconde moitié du siècle dernier, et la place des Fusillés, à Rabosée, qui reste *li plèce* d'avant 1944.

En définitive, on retiendra comme vivantes les formes dialectales (d'origine ou de traduction) en ajoutant le cas échéant entre parenthèses la forme française. Seront aussi classées dans les toponymes vivants les quelques formes françaises originelles que l'usage local emploie sans traduction, et on assimilera aux toponymes d'archives les deux cas cités en dernier lieu : Forêt et Fusillés.

Certains toponymes populaires originaux n'ont pas un lointain passé. Par opposition à ceux dont on relève les formes anciennes dans les archives, on les désignera par le terme *moderne* s'ils remontent vraisemblablement au XIX^e s. (*li bê tchêne, li paire è bwès*) ou le terme *récent* si leur création date approximativement du siècle présent (*li vile bûse*).

Inversement, les toponymes dialectaux disparus dans les dernières décennies seront marqués *désuets*: on les dira *décadents* s'ils sont en voie d'extinction, c'est-à-dire connus encore de quelques personnes âgées.

PRÉSENTATION DE LA NOTICE.

La rédaction d'une notice toponymique varie entre deux modes extrêmes : la seule énumération des citations d'archives suivie de notations philologiques en style abrégatif ou, à l'opposé, des développements historiques et folkloriques, voire sentimentaux, en une manière dont Feller se fit le défenseur (1).

Dans ces travaux, la crainte de tomber dans une sécheresse rebutante éveille la tentation d'aérer un texte trop ingrat. Cependant, ayant

(1) FELLER, *Etat: ID., Top. Jalhay*.

pour les raisons indiquées plus haut, adopté le principe d'un bref exposé topographique et si possible étymologique, nous nous sommes pour le reste tenu le plus près du dépouillement, en limitant à de rares cas particuliers une courte notation historique en relation directe avec le toponyme.

Le choix des citations d'archives à retenir est parfois difficile. La plus ancienne et la plus récente étant à noter sans nul doute ⁽¹⁾, nous avons choisi les autres de manière à donner les variantes du toponyme, à en faire apparaître l'évolution s'il y a lieu, à recueillir les éléments d'explication d'un terme obscur et toutes les indications propres à situer le lieu-dit ⁽²⁾.

Le cas des graphies défectueuses est plus délicat encore. Nous n'avons sacrifié que les cacographies évidentes ou les erreurs manifestes de scribe, car le chercheur se trouve parfois en présence de formes diverses d'un toponyme énigmatique dont rien ne révèle la plus correcte ⁽³⁾.

La question des références aux sources met en conflit la répugnance à couper une information de sa source et le désir de ne pas trop alourdir le texte. La première attitude doit sans conteste prévaloir. Une référence ne permet de remonter à la source — son seul objet — qu'en en précisant tous les éléments d'identification. Tronquée, elle n'a plus guère de sens. C'est pourquoi, assumant le risque de lourdeur, nous avons chaque fois que possible, mentionné les pages ou les dates des documents originaux ⁽⁴⁾. Outre le millésime, la référence énumère le fonds, le n° du registre, la page ou la date : 1777.CW 18.293 ou 1785.2.8.CW 2.

⁽¹⁾ Une citation unique est donc la seule rencontrée (en négligeant éventuellement d'autres mentions identiques et de peu postérieures).

⁽²⁾ Le travail reprend de la sorte environ 1 900 citations sur les quelque 4 500 recueillies.

⁽³⁾ Une autre occurrence s'est présentée. Nous avons eu la bonne fortune de disposer des notes manuscrites sur la toponymie wandruzienne qu'avait rassemblées André COLLART, l'historiographe herstalien, et si ce travail n'a apporté que peu de toponymes inédits, il a néanmoins enrichi notre documentation. Cependant, nous y avons trouvé quelques vocables que COLLART tenait pour lieux-dits obscurs « qu'on n'a rencontrés qu'une seule fois » et qui se sont révélés être des formes vicieuses de toponymes très connus. Nous avons délibérément retenu ces graphies pour couper court à d'éventuelles tentatives d'interprétation de la forme aberrante isolée, qui seraient vouées à l'échec ou à l'erreur.

⁽⁴⁾ A l'exception des références aux archives de la cour de Wandre aux AEL détruites en 1944, dont seuls ont échappé les registres 7, 8 et 10. Pour les autres registres de ce fonds, on se borne à citer le numéro du registre : W 35.

ORIGINE OU ÉTYMOLOGIE DES TOPONYMES.

L'étymologie des noms de lieux est l'écueil le plus périlleux de leur étude où, comme Haust la écrit (1), les plus éminents philologues eux-mêmes ne sont pas à l'abri d'une bévue. Aussi nous y sommes nous forcé à la plus grande circonspection, rejetant les « suppositions en l'air » et nous méfiant des « vagues analogies » qu'évoquait Feller (2) et nous avons été heureux de recourir pour les cas difficiles à l'aide autorisée de M. le Professeur Herbillon.

Enfin, nous n'avons usé qu'avec parcimonie des rapprochements avec les toponymes identiques ou analogues relevés en d'autres localités, limitant ces confrontations aux cas où il nous a paru utile ou curieux de noter la coexistence.

LOCALISATION DES LIEUX-DITS — LEUR REPÉRAGE SUR LA CARTE.

La localisation des lieux-dits offre une double difficulté, leur géographie souvent confuse sur le terrain et les données fragmentaires, voire parcimonieuses, dont dispose le chercheur.

La délimitation des lieux-dits était souvent très floue dans l'usage courant. D'autre part, une sorte de hiérarchie s'est établie entre eux en groupements collectifs d'importance croissante, depuis la parcelle strictement définie jusqu'au lieu-dit mal délimité couvrant une aire étendue. Un bien relève dès lors parfois de deux ou trois toponymes superposés.

La toponymie wandruzienne a cependant bénéficié de trois recensements successifs de biens en 1700, vers 1750 et en 1761. Nous avons

(1) A propos de la critique, dans BTD 1933, 182, de la partie toponymique de *La libre seigneurie de Herstal* de COLLART.

COLLART avait aussi rédigé, sur les lieux-dits de Wandre, les notes signalées plus haut, notes restées inédites et toujours privées de référence, dont nous avons extrait, en indiquant notre source HCL ou WCL, des citations et certaines informations connexes (CL).

En matière d'étymologie, à côté de données très valables, COLLART ne se défendait pas toujours d'une hérésie ou d'un à peu près facile. Ces thèses inacceptables nous ont posé un cas de conscience. Fallait-il jeter sur elles le voile du silence ou, au contraire, les réfuter ? Ceci ne serait-il pas un piètre façon de reconnaître l'obligeant apport de notre informateur ? Si nous nous y sommes résolu, sans vain esprit de dénigrement, c'est que nous avons pensé qu'il fallait prendre parti à l'égard de ce que nous tenions pour erroné — surtout si nous n'avions pas de version meilleure à y opposer, sous peine de voir peut-être le silence passer pour acquiescement.

(2) FELLER, *Top. wall.*, 7.

largement fait appel à cette documentation mais on ne doit pas en surestimer l'appoint. L'imprécision de l'orientation ⁽¹⁾, l'omission sporadique d'un chemin séparatoire, les joignants incomplets ou discordants dans le temps ou dans leur choix, l'emploi de toponymes différents pour un même lieu, font de ces déclarations sans directives un modèle de confusion ⁽²⁾. Les biens de la cure et de l'église par contre, restés, sauf de rares exceptions, immuables au cours des siècles, ont souvent facilité les conversions topographiques dans le temps.

Les lieux-dits localisés sont repérés sur la carte, non par leur mention explicite dont le grand nombre rendrait la carte illisible, mais par un numéro rapporté au quadrillage de la carte ⁽³⁾. Afin de permettre d'éventuelles insertions postérieures, on a écarté la numérotation continue pour reprendre à l'unité dans chaque carré.

L'article du glossaire rappelle le numéro du toponyme sur la carte : [C II 4] = repère 4 du carré C II. Quelques situations particulières sont traduites par les notations suivantes :

± C III 10 : situation approximative

F III 7 ? : situation possible d'après certaines indications d'archives

D IV 18 — D V 2 : entre D IV 18 et D V 2

vers H II 6 : dans les parages de H II 6

E III 25 à F III 10 : couvre la zone entre ces deux points ⁽⁴⁾

EF — II.III : lieu-dit collectif couvrant approximativement les carrés E II — E III — F II — F III.

La voirie qui, par nature, touche souvent plus d'un carré de la carte, reçoit dans le glossaire une numérotation continue unique pour le territoire. Sur la carte le *numéro* est précédé de la lettre *V* (voirie).

⁽¹⁾ A Wandre, les repères d'orientation étaient : *daval* (nord), *damont* (sud) *vers les bois* ou *soleil levant* (est), *vers Meuse* ou *couchant*, exceptionnellement *vers Geer* (ouest). Le tracé de la Meuse wandruzienne est, sauf la traversée de Liège, le plus sinueux de son cours, d'où source d'équivoque, surtout dans les zones voisines des courbes du fleuve.

⁽²⁾ Ces restitutions topographiques laissent dès lors subsister parfois quelque réserve sur leur conclusion. Dans certains cas de l'espèce, le souci d'étayer cette conclusion et d'en permettre d'éventuelles révisions nous a conduit à citer en note les arguments de la localisation.

⁽³⁾ Si les limites des toponymes collectifs étaient mieux connues, ce procédé permettrait de les traduire par le jeu des numéros multiples pour un même lieu-dit. Ce n'est qu'exceptionnellement le cas.

⁽⁴⁾ Cette notation n'est utilisée que pour les quelques lieux-dits de grande étendue dont les limites sont suffisamment connues.

L'identification d'un toponyme à partir de la carte se fait pour un lieu-dit par report à un tableau des toponymes classés par numéros de la carte, pour les voies de communication directement par le n° *V...* du glossaire. Le tableau de repérage pour les premiers, la présence de plusieurs n° *V* sur le tracé d'un même chemin pour les secondes, indiquent les diverses appellations qu'a reçues un endroit ou une voie.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. — SOURCES MANUSCRITES

	<i>Abréviations</i>
A. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME A BRUXELLES	AGR
<i>Chambre des comptes</i> : n° 46 892	Ch. compt.
<i>Notariat général du Brabant</i> : n°s 3 709-1 et 2, 3 710-1 et 2, 3 711-1 et 2, 3 712-1 et 2, 3 713-2, 3 714-1 et 2	NB
<i>Office fiscal du Brabant</i> : n°s 898-9 278	OF
<i>Cartes et plans manuscrits</i> : n° 64 (1547)	CPM
B. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE A BRUXELLES	
Manuscrit II ^e série, n° 811 : <i>Mémoire</i> (pour Herstal (s.d. mais 1741))	BR.Ms
C. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE	AEL
<i>Cour de justice et cour féodale de Herstal</i>	H
<i>Cour de justice</i> : n°s 6, 7, <i>7bis</i> , 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 42, 43, 48, 50, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 74, 75, 76, 83, 84, 86, 89, 97, 141, 151, 152, 156, 158, 167, 168, 175, 207, 213, 250, <i>326bis</i>	
<i>Cour féodale</i> : n°s 427, 428, 429, 430, 431	
<i>Communauté</i> : n°s 435, 436	
<i>Déclarations de biens</i> : n°s 438, 439, 440	
Parchemins. Papiers annexes	
<i>Cour de justice de Jupille</i> ⁽¹⁾ : n°s 2, 3, 4, 5, 6, 9, 13, 15, 18, 19, 22, 27, 32, 83, 103, 106, 120	J
<i>Cour de justice de Saive</i> : n°s 25, 42, 54	S
<i>Cour de justice de Wandre</i> ⁽²⁾ : n°s 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 17, 29, 30, 32, 33, 35, 40, 41	W
<i>Chartes rentrées d'Allemagne</i> : n° 2	Ch.All
<i>Archives communales de Wandre</i> : n°s 1, 2, 14, 15, 18, 22, 24, 28, 29, 33, 34, 35, D 1 ⁽³⁾	CW
<i>Archives paroissiales de Wandre</i> : n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15, 17, 19, 20, 26, 27	PW

⁽¹⁾ Citations extraites de JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *Top. Jupille*.

⁽²⁾ De ces archives détruites en 1944, subsistent seuls les registres n°s 7, 8 et 10.

⁽³⁾ Référence originelle de cette liasse dont le contenu a été réparti dans d'autres liasses après le transfert des archives communales aux AEL.

<i>Archives paroissiales de Herstal</i> : Reg. parois. n ^{os} 1, 18, 19	PH
<i>Archives du couvent des Carmes de la Xhavée</i> : n ^{os} 13, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 43	LX
<i>Archives du charbonnage de Batterie, Bonne-Espérance, Violette et Wandre</i> : n ^{os} 1 187, 1 188	Bat
<i>Communs chapelains de St Jean-Baptiste</i> : V ^x Petit Stock	Chap.SJB
<i>Collégiale St Denis</i> : n ^o 8. Polyptique 1 324	S.Den
<i>Etats</i> : n ^{os} 532, 553, 558, 563, 582	Et
<i>Fonds Français-Préfecture</i> : n ^{os} 385, 1 401, 1 704, 1 800, 1 959, 2 134	FF
<i>Protocoles de notaires</i>	
Notaire P. G. Blisten, de Wandre	PG.Blist.
Notaire G. Craheau, de Rabosée (Wandre)	G.Crah.
Notaire P. Craheau, de Cheratte	P.Crah.
Notaire G. T. de Lamotte, de Wandre	GT.Lam.
Notaire Marnette, de Seraing	Marn.
<i>Collection Weber</i>	Web
D. — ARCHIVES CONSERVÉES A LA CURE DE WANDRE	PWw
Registre D 2 : Denier de Saint Pierre	
Liasse F 1 : Actes de partages	
Liasse F 2 : Testaments	
Registre H 4 : Actes divers	
E. — ARCHIVES PRIVÉES	
<i>Archives Borguet-Ransy</i> (1)	BR
<i>Archives du château de Harff (près Düren, Allem)</i> : copies manuscrites communiquées par PONCELET	Hf
<i>Registre du charbonnage de Wandre</i> (1884)	HW
<i>Papiers Debouxhay</i>	PD
<i>Papiers Collart</i>	CL
<i>Papiers du greffier Grégoire (Wandre)</i> (appart. à Mlles Jowa, de Wandre)	PG
<i>Papiers de la famille de Rouvroy</i> (appart. à Mme Gérard-de Rouvroy de Retinne)	PR
<i>Papiers Troisfontaines</i> (Wandre)	PT
F. — CARTOGRAPHIE MANUSCRITE	
<i>Cadastre primitif</i> . Plans et matrice, c. 1825	CP
<i>AGR. Cartes et plans manuscrits</i> : n ^o 64 (1547)	CPM
<i>AEL. Fonds Franc. Préf. (FF)</i> , lias. 1 800 : Chemin des Morts, à La Motte (Croq. approx. dressé en vue de sa suppression (an VI)	
<i>Carmes de La Xhavée (LX)</i> , reg. 21, p. 262 + 8 : Croquis du « pourpris » du couvent (tracé très sommaire s.d., xvii ^e s.)	
<i>Cure de Wandre (PW)</i> , lias. 24 : Trois croquis du presbytère de Wandre et de ses dépendances en 1694, 1834 et 1856	
<i>Papiers de Rouvroy (PR)</i> : Tracé de la route de Jupille à Cheratte dans les propriétés de Rouvroy au maret (oct. 1845)	
<i>Algemeen Rijksarchief (La Haye)</i> . Binnenland kaarten : n ^o 3825	RA
<i>Carte de Wandre en 1806</i> (communic. Debouxhay)	Carte manus.
<i>Plan communal d'alignement</i>	
<i>Plan géométrique de la Ferme dite des Carmes située à la Xhavée</i> (28, 12, 1830) (Communic. M. Gilson. La Xhavée).	

(1) Citations extraites de JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *Top. Jupille*.

G. — TRAVAUX MANUSCRITS

COLLART, And. — *Wandre. Notes manuscrites sur les rues et lieux-dits :*

Extraits de H
Extraits de W

HCL
WCL

TIBAU, G. — *Notes sur les areines et le cens d'areine* (Communication au Congrès de l'A.I.Lg., 1947) *Op.cit.* (1)

II. — SOURCES IMPRIMÉES (1)

A. — SOURCES NARRATIVES ET DIPLOMATIQUES

BORGNET, A. et BORMANS, S. — *Chroniques de Jean d'Outremeuse*, 7 vol., Bruxelles, Hayez, 1864-1887

BORMANS, S., SCHOOLMEESTERS, E. et PONCELET, E. — *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, 6 vol., Bruxelles, 1893-1933

DE SAUMERY, P. L. — *Les Délices du Pays de Liège*, 5 vol., Liège, Kints, 1738-1744

HANQUET, P. — *Les archives de la bienfaisance publique*, dans *A.H.L.*, t. V, fasc. 1, Liège, 1953

LACOMBLET, Th. — *Urkundenbuch fur die Geschichte des Niederrheins*, 4 vol., Dusseldorf, 1840-1858

PERTZ, K. F. — *Gesta episcoporum Tullensium*, dans *Monum. Germ. Hist., Script.* t. III, Hanovre, 1839

QUIX, Chr. — *Geschichte der Stadt Aachen nach Quellen bearbeitet mit einem Codex diplomaticus Aquensis*, 2 vol., Aix-la-Chapelle, t. I, 1839

SCHOONBRODT, J. G. — *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert lez Liège*, 2 vol., Liège, Desocr. 1875-1880

B. — ETUDES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

Sigles des publications périodiques

<i>A.H.L.</i>	Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège
<i>A.C.A.N.</i>	Annales du Cercle Archéologique de Namur
<i>A.S.A.B.</i>	Annales de la Société Archéologique de Bruxelles
<i>B.A.R.A.B.</i>	Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique
<i>B.I.A.L.</i>	Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois
<i>B.S.A.H.L.</i>	Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège
<i>B.S.L.W.</i>	Bulletin de la Société liégeoise de Littérature Wallonne
<i>B.S.S.L.</i>	Bulletin de la Société Scientifique du Limbourg
<i>B.S.V.</i>	Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire
<i>B.T.D.</i>	Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie
<i>B.V.L.</i>	Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège
<i>C.A.P.L.</i>	Chronique Archéologique du Pays de Liège
<i>M.T.D.</i>	Mémoires de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie

BOVY, J. P. P. — *Promenades historiques au pays de Liège*, 2 vol. + suppl., Liège, 1838

CARNOY, A. — *Dictionnaire étymologique du nom des Communes de Belgique y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et de rivières*, 2 vol., Louvain, 1939-1940 *Dict.*

(1) Un titre unique d'un auteur est en principe désigné dans les références par l'abréviation *op. cit.*

- CARNOY, A. — *Origine des noms de communes de Belgique, y compris les noms des rivières et des principaux hameaux*, 2 vol., Louvain, t. I, 1948; t. II, 1949 Origine
- DAUZAT, A. — *Les noms de lieux. Origine et évolution*, Paris Delagrave, 1947 Noms de lieux
- DE BOUARD, M. — *La Motte*, dans *L'archéologie du village médiéval*, Louvain et Gand, Centre belge d'histoire rurale. Publication n° 5, 1967
- DEL VAUX DE FOURON, H. — *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, 2 vol., Liège, 1841-1842
- DE SEYN, E. — *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, 2^e édit., Bruxelles, 1934
- DUCANGE. — *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 7 vol., Paris, 1840-1850
- FICHEFET, J. — *La géographie*, dans *Les travaux d'histoire locale — Compléments I*, Bruxelles, Pro Civitate. Coll. Histoire, n° 22, série in-8°, 1969
- FÖRSTEMANN, E. — *Altddeutsches Namenbuch*, Band I. *Personennamen*, Bonn, Hanstein, 1900 Altddeutsches
- FREMDER (D^r). — *La Meuse belge. Histoire. Légendes*, Liège, Renard, 1858
- GODFROY, Fr. — *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles*, 10 vol. Paris, Lib. des Sciences et des Arts, 1937-1938
- GRANDGAGNAGE, Ch. — *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, t. I, Liège, Oudart, 1845-1947; t. II, Bruxelles Muquardt, 1850-1880
- HAUST, J. — *Dictionnaire liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1933 DL
- HAUST, J. — *Dictionnaire français-liégeois*, éd. par El. LEGROS, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948 DFL
- MORAND, J. — *L'art d'exploiter les mines de charbon de terre*, 3 vol., Paris, Acad. des Sciences, t. I, 1763
- ROQUEFORT, J. B. B. — *Glossaire de la langue romane*, 3 vol., Paris, Warée, 1808-1820
- THOMAS, Hub. — *De Tungris et Eburonibus aliisque inferioris Germaniæ populis commentarius*, Strasbourg, 1541
- VINCENT, A. — *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, Librairie Générale, 1927 Noms de lieux
- VINCENT, A. — *Que signifient nos noms de lieux ?*, Coll. Nat. 7^e série, n° 82, Bruxelles, Office de Publicité, 1947 Signif.
- VON WARTBURG, W. — *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1928 FEW

C. — TRAVAUX

- BAGUETTE, A. — *Toponymie de Bolland*, dans *B.I.A.L.*, t. LXV, 1945
- BODY, A. — *Etude sur les noms de famille du pays de Liège*, Liège, Vaillant, 1880
- CEYSSENS, J. — *L'ancien pays de Dalhem*, dans *Recueil d'extraits de Leodium*, Liège, Cormeaux, 1904 Anc. pays
- CEYSSENS, J. — *Nooz = noue = noot*, dans *Leodium*, 1908 Nooz
- CEYSSENS, J. — *Essais de toponymie (Liège et Limbourg)*, Liège, Cormeaux, 1909 Essais
- CEYSSENS, J. — *Parvis et Paradis*, dans *C.A.P.L.*, oct.-déc. 1926 Parvis

- CEYSSENS, J. — *Croquis onomastiques*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1927 *Croq. onom.*
- COLLART, And. — *L'industrie du fer et notre toponymie*, dans *Vieux Herstal*, 3^e année, n^o 4
- COLLART, And. — *La seigneurie de Herstal sous les Hanxeller 1558-1604*, Herstal, Vool, 1923 *Hanxeller*
- COLLART, And. — *La libre seigneurie de Herstal*, 2 vol., Liège, Thone, t. I, 1927; t. II, 1930 *Lib. seign.*
- COMHAIRE, Ch. — *Le « Pont des Romains » de Herstal*, dans *B.A.R.A.B.*, 1906
- DEBOUXHTAY, P. et DUBOIS, Fl. — *Histoire de la seigneurie de Nivelles-sur-Meuse et de l'ancienne paroisse de Lixhe*, Liège, Walthéry, 1935
- DEJARDIN, J. — *Recherches historiques sur la commune de Cherratte dans l'ancien pays de Limbourg*, dans *B.S.S.L.*, t. II, 1854
- DE RYCKEL, A. — *Rivières et ruisseaux de la Province de Liège*, dans *B.S.A.H.L.*, 1923.
- DOTREPONT, A. — *La philologie wallonne en 1927*, dans *B.T.D.*, t. II, 1928
- ERNST, S. P. — *Histoire du duché de Limbourg*, publiée par E. LAVALLEYE, 7 vol., Liège, 1837-1852
- ERRERA, P. — *Les Waréchaix*, dans *A. S. A. B.*, t. 8, 1894
- FELLER, J. — *L'état des études toponymiques en Belgique*, dans *B.I.A.L.*, t. XXXIX, 1909 *Etat*
- FELLER, J. — *Toponymie de la seigneurie de Petit-Rechain et des trois communes qui en sont issues*, dans *B.S.V.*, t. XVI, 1921-1922 *Top. Petit Rechain*
- FELLER, J. — *La toponymie wallonne*, dans *B.T.D.*, t. I, 1927 *Top. wall.*
- FELLER, J. — *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, dans *B.T.D.*, t. II, 1928 et t. III, 1929 *Noms de pers.*
- FELLER, J. — *La seigneurie de Grand-Rechain. Partie toponymique*, dans *B.S.V.*, t. XXII, 1931 *Grand-Rechain*
- FELLER, J. — *Toponymie de la commune de Jalhay*, dans *B.S.V.*, t. XXVIII et XXIX, 1934-1937 *Top. Jalhay*
- FROMENT. — *Walcourt et son passé*, Charleroi, Heraly, 1958
- GASPAR, Ch. — *Les lieux-dits de la commune de Fosse*, dans *M.T.D.*, n^o 7, 1955
- GOBERT, Th. — *Les rues de Liège*, 6 vol., Liège, Thone, 1924-1929
- HAUST, J. — *Étymologies wallonnes et françaises*, Liège, Fac. Philos. et Lettres de l'Univ., fasc. XXXII, 1923 *Étymologies*
- HAUST, J. — *La houillerie liégeoise*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1925-1926 *Houillerie*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1930*, dans *B.T.D.*, t. V, 1931 *Phil. wall. en 1930*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1931*, dans *B.T.D.*, t. VI, 1932 *Phil. wall. en 1931*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1932*, dans *B.T.D.*, t. VII, 1933 *Phil. wall. en 1932*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1937*, dans *B.T.D.*, t. XII, 1938 *Phil. wall. en 1937*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1938*, dans *B.T.D.*, t. XIII, 1939 *Phil. wall. en 1938*
- HAUST, J. — *La philologie wallonne en 1939*, dans *B.T.D.*, t. XIV, 1940 *Phil. wall. en 1939*
- HAUST, J. — *Toponymie et dialecte*, dans *B.T.D.*, t. XIV, 1940 *Top. et dial.*

- HAUST, J. — *Notes de toponymie liégeoise*, dans *A.H.L.*, t. II, *Notes top. liéq.* 1938-1942, n° 8, 1940
- HAUST, J. — *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, *Enquête* dans *M.T.D.*, n° 3, 1940-1941
- HERBILLON, J. — *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, Wetteren, De Meester
 Fasc. II-III, Hognoul-Fooz, 1930 *Top. Hognoul-Fooz*
 Fasc. IV, Othée, 1931 *Top. Othée*
 Fasc. IX, Fexhe-le-Haut-Clocher, 1938 *Top. Fexhe*
- HERBILLON, J. — *Toponymies locales*, dans *B.T.D.*, t. VII, 1933 *Top. loc.*
- HERBILLON, J. — *Toponymes hesbignons (Ma-Mi-)*, dans *B.T.D.* *Top. hesb.* t. XLIII, 1969
- HERBILLON, J. — *Le Paradis et l'Enfer dans la toponymie liégeoise*, dans *Folkl. Stavelot-Malmédy*, t. XIII, 1949 *Paradis et enfer*
- HERBILLON, J. — *Pays lointains et imaginaires dans la tradition wallonne*, dans *Bull. Mus. V. Wall.*, t. XII, 1969-1971 *Pays lointains*
- JACQUEMOTTE, E. et LEJEUNE, J. — *Glossaire toponymique de la commune de Jupille*, éd. par HAUST, dans *B.S.L.W.*, t. XLIX, 1907
- KURTH, G. — *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, dans *Mém. cour. Acad. Royale de Belgique*, 2 vol., 1896-1898 *Front. ling.*
- KURTH, G. — *La cité de Liège au Moyen-Age*, 3 vol., Bruxelles-Liège, 1909-1910, t. III *Cité*
- LEGROS, El. — *La philologie wallonne en 1943*, dans *B.T.D.*, t. XVIII, 1944
- LEJEUNE, J. — *La nuit de la Toussaint à Jupille*, dans *Vieux Jupille*, 2^e année, n° 4, déc. 1910
- LEJEUNE, J. — *Toponymie de la commune d'Ayeneux*, dans *B.S.L.W.*, t. LIII, 1911 *Top. Ayeneux*
- MICHA, A. — *Les anciennes tours et maisons fortes de Fragnée-Guillemins*, dans *C.A.P.L.*, janv.-fév. 1926
- PONCELET, E. — *La seigneurie de Saive*, dans *B.I.A.L.*, t. XXII, 1891 *Saive*
- PONCELET, E. — *L'abbaye de Vivegnis*, dans *B.S.A.H.L.*, t. X, 1896 *Vivegnis*
- PONCELET, E. — *Trois documents relatifs à la paroisse de Wandre*, *Trois documents* dans *B.S.A.H.L.*, t. XIII, 1901
- PONTHIR, M. — *Houillères à Grâce-Montegnée sous les régimes français et hollandais*, dans *B.I.A.L.*, t. LXVIII, 1951 *Houillères*
- PONTHIR, M. — *Histoire de Montegnée et Berleur*, dans *B.I.A.L.*, t. LXXVIII, 1965 *Histoire*
- REMACLE, L. — *Le parler de La Gleize*, dans *Mém. cour. Acad. Royale de Belgique*, t. XII, 1937
- RENARD, E. — *Toponymies d'Esneux et de Villers-aux-Tours*, *Top. Esneux* dans *B.S.L.W.*, t. LXI, 1926
- RENARD, E. — *Les toponymies communales*, dans *B.T.D.*, t. VI, *Top. commun.* 1932
- RENARD, E. — *Glanures toponymiques*, dans *B.T.D.*, t. XI, 1937; *Glan. top. 19.* t. XIV, 1940; t. XVIII, 1944
- RENARD, E. — *Toponymie de la commune de Hody*, dans *B.T.D.*, *Top. Hody* t. XII, 1938
- RENARD, E. — *Toponymie de la commune de Clavier-en-Condroz*, *Top. Clavier* dans *B.T.D.*, t. XV, 1941
- RENARD, E. et HOYOUX, J. — *Toponymie de la commune d'Heure-le-Romain*, dans *B.T.D.*, t. XVII, 1943 *Top. Heure*

RENARD, J. — *La houillerie à Wandre*, dans *B.I.A.L.*, t. LXXXI, 1968 et t. LXXXIII, 1971

ROLAND, C. J. — *Toponymie namuroise*, dans *A.C.A.N.*, t. XXIII, 1899

SCHNACKERS, J. — *Juiémont, seigneurie allodiale au duché de Limbourg*, Aubel, Willems, 1959

D. — CARTOGRAPHIE IMPRIMÉE

DE FERRARIS. — *Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens* (1777) *Ferr.*

POPP. — *Plans et matrices cadastraux*, c. 1860,

Commune de Jupille

Commune de Saive

Commune de Wandre

PpJ

PpS

PpW

Cadastrre moderne. Plans

C

GLOSSAIRE TOPONYMIQUE

PREMIÈRE PARTIE

TOPONYMIE GÉNÉRALE

« agnealx (weade des —) » [à Souverain-Wandre] : « pre qdist alle weade des agnealx » 1528.H 15.cij; « weade des agneaux » 1562.H 26.ij^cxx.

— Joint à un « cortil laval » (1528).

« agneaux (waide des —) » [± E 11] « « la waide des agneaux j.vers Meuse à un preit gissant en terreur de wandre en lieu qdist a grant werixhas » 1456.H 6/l.lxxv; « la weade des angneaul j. a parfondinne et alle voye qui tent de Wandre a Herstaul » 1478. H 7bis/F. ij v^o.

« ailid (waide —) » 1785.CW 33.315 [au werixhas].

amon Dupuis [G II 13] (Désuet).

Désignation populaire du carrefour des rues de la Meuse et des Ecoles à Souverain-Wandre, à la fin du XIX^e et au début du XX^e s.

— Le coin sud-ouest du carrefour fut occupé jusqu'en 1920 par le café Dyuens-Dupuis où l'on jouait aux quilles.

āmonî (à l'—) [E IV 25].

Nom populaire de la placette où se dresse le vieil arbre qui a donné son nom à la rue du Mûrier. Il fut appelé *le mûrier Pirotte* du nom de la famille habitant la maison voisine, qui veillait jalousement sur l'arbre.

« anchon busson » [± C II 1] : « par desoire l'espinette a anchon Busson » 1374.cop.1783.W 35; « en lieu qu'on dist a anchons Boussons al deseur.... par deseur les espinettes a annechons Bussons » 1397.ibid.

— *Anson*, dérivé de l'anthroponyme germ. *Anso*.

« Anthone (bonnier —) » [C III 3] : « bonier condist Anthone » 1454.H 6/l.x : « a coppleal j. vers mouse a preit qui fut anthonne » 1478.H 7bis/F.ij v^o; « ung bonnier de preit gissant entre Wandre et cherat j. daval a preit delle maillerie de Wandre. vers les bois a bonier condist le bonier anthone et dautre costeit venant sour le Rivier de mouse » 1483.H 7bis/F.ciiij^{xxx}; « ung bonnier appelle le

bonnier anthoene que tenoit anthoine thonnet » 1496.H 30.xxxj v^o;
« preit appeleit le preit anthoene jadis » 1541.H 213.244; « au bon-
nier Anthoine, hauteur de Cheratte » 1654.17.8.PWw F 1; « cortil
au bonnier Anthoine j. damont alle rualle des pierreux » 1690.4.7.
PWw F 1; « lieu dit au bounier antoine » 1744.18.1NB 3712-2;
« au Bonier antoine » 1821.Web.

-- Le bonnier Antoine n'était séparé de la Meuse que par un pré d'un bonnier
(1483). Quant au lieu-dit, les citations indiquent sa dispersion autour du bien
d'origine (même sur la terre de Cheratte). En 1609, par exemple, on situe le « trixhe
dargentea proche de bouny anthoine » (PG).

« arbre Baron (sart —) » (à La Xhavée) : « le sart mon-
tagne xhavée dit l'arbre Baron » 1824.CW 28.340.

« arbres (terre aux —) » 1748.4.3.NB 3714-2 [vers
Cheratte].

-- Probablement dans les prés de Cheratte, car cette pièce était contiguë à un
bien du bénéfice St. Nicolas de l'église de Cheratte.

« Argenteau (trixhe d' —) » [± C III 10]; « le terre
qdist le trixhe dargenteaul j. a coplea » 1497.H 8/3.xiiij v^o; « le
trixhe dargenteal j. vers les boix alle voye qui vat de herstallz a
cheratte » 1508.H 9.ij^cxx v^o; « lheritage condist le trixhe dargen-
tea » 1538.H 17.iiij^c v^o; « preit en trixhe dargentealx » 1539.31.8.
PWw; « en lieu appelle le vaux un preit j. vers les boix a preyt d'ar-
gentea » 1567.10.6H 151; « a couplea j. damont a trixhe Dargentea »
1574.H 32.iiij; « ... j. daval a preit d'Argenteau.... a ceulx d'Argen-
teau » 1643.27.2.H 168.

-- Au *coplé*, à l'Est du lieu-dit « le vaux » et en bordure ouest de la ruelle Bastin.
— Bien qui appartient sans doute à la famille d'Argenteau ou qui fut grevé d'une
rente à son profit, probablement à la suite dde son alliance avec les « del Tour de
Wandre » (Alexandre del Tour de Wandre et Renaud d'Argenteau avaient épousé
vers le milieu du XIII^e s. deux filles de Renier de Visé, châtelain de Logne). En 1453,
on cite un « damoisea Willeme dargenteal » (H 7/1 b.16 v^o); en 1539 (31.8), Collard
Thomas de Wandre paie une rente « alle filhe dargentealx » (PWw); en 1641
(17.10), une terre située « alle marsalle » doit une rente au seigneur d'Argenteau
(PWw F 1). Cette terre ne peut être le « trixhe d'Argenteau », mais ce texte indique
que les seigneurs d'Argenteau percevaient des droits à Wandre.

« Attelet (terre —) » : voir « Ottelet (ter-
re —) »

« auchien (en —) » : voir *laid tchin* (è —)

« aunay (waide aux —) » : voir « oneaux (wai-
de aux —) »

âzi (è l'—) ⁽¹⁾ [G IV 6] : « la terre a lasieu » 1632.LX 21.391 ; « a lascu » 1632.ibid.541 ; « a lasea » 1632.LX 20.160.cop. du précéd. ; « a l'ausière » ⁽²⁾ 1750.S 54.17 ; « A Lasy » c.1825.CP ; « sentier de l'Ausy au Cortil Melotte » c.1860.PpS ; « a Lasy » *ibid.*

Appliqué autrefois au coin de la campagne de Saive compris entre la route de Priesvoie et celle de Saive à La Xhavée (« a Lasy »), il intervenait aussi pour désigner cette dernière (« chemin de l'Ausy ») ainsi que le sentier qui prolonge la route de Priesvoie vers Rabosée (« sentier de l'Ausy au Cortil Melotte ») ; on ne le retrouve plus aujourd'hui que dans l'appellation de ce sentier, en territoire de Saive mais partie du village de La Xhavée.

— *Âzi* est une contraction de *ârzèyi*, venant de *ârzèyire* (argilière = terrain argileux), avec chute de *r* comme dans « az azeilliers » (Saive 1589. PONCELET, *Saive*, 155 (403)) et dans diverses formes citées par JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, v^o *ds* *ârzèyes*. Le lieu-dit « a lasy » n'était séparé que par le chemin de Priesvoie de la prairie du couvent de La Xhavée où les religieux exploitèrent l'argile pour y faire des briques (« waide alle bricterie »).

Cf. *âzi* à Fosse-sur-Salm. Bien qu'il s'agisse là d'un terrain peu argileux où le thème « argilière » est douteux. GASPARD, *op. cit.*, 143 hésite à adopter la thèse de REMACLE, *op. cit.*, 273 qui proposait un dérivé de *âze* (érable champêtre dans les cantons de l'Est).

Badèr (cour —) [E IV 1]

— En bordure Est de la rue Neuville, entre la rue du Mûrier et la rue Paire Maquet.

balances (âs —) [D III 3] (Décadent) : « au balance j. vers meuse a la large voie » 1751.17.2.W cop.PG ; « aux balances j. vers les bois au chemin » 1761.CW 33.89 ; « les Balances » c.1825.CP, C.

Bien que le toponyme existe encore officiellement, l'usage lui préfère *d* *coplé* qui lui est contigu à l'ouest.

— Dans la campagne entre la ruelle Bastin à l'Est et le *coplé* à l'ouest. C'est apparemment par une extension assez large que la citation de 1751 fait déborder le lieu-dit à l'Est de la ruelle Bastin (large voie).

— En 1679, une roue hydraulique fut installée au lieu-dit à *l'indjin* pour mouvoir les pompes d'exhaure des ouvrages de mine ouverts au pied des collines de l'extrême nord de la Neuville (v. RENARD, J., *op. cit.*, 1, 133).

La force motrice de l'« engin » était transmise à travers toute la campagne par une longue transmission par chaînes comportant de place en place des palonniers, les « balances ». C'est un de ces dispositifs qui s'érigeaient au lieu qui en a gardé le souvenir.

« balouwe (cortil —, waide —) » ; « le cortil Balouwe » 1553.30.7.HCL ; « la waide ballowe extante empres de Cheratte » 1588.H 35.181 v^o.

— W. *balowe* — hanneton. Sobriquet. En 1456 : piron balue (ailleurs : ballowe) H 7/1 b.9 v^o.

« balterie (alle —) » : voir « barterie (alle —) »

⁽¹⁾ Orthographié par erreur *ôzi* dans HAUST, *Enquête*, 28.

⁽²⁾ PONCELET, *Saive*, 130 écrit « aulière » mais l'original se lit « ausière ».

« **barbette** (enclos —) » [± E V 2] : L'enclos Boufflet joint vers couchant « à l'enclos barbette » 1755.cop.PR. Sur une note dans les PR, il est dit joignant vers couchant « à l'enclos la large barbe de souverain wandre ».

— Compris entre l'enclos Boufflet et le bois, l'« enclos barbette » se trouvait dans les parages du « froid fossé » à Rabosée.

« **barterie** (alle —) » [± E III 20] : « terre gissant en lieu dit alle barterye j. vers les bois a Realchemin qui tent de Wandre a Soverain Wandre vers mouse a mache » (plus loin « alle xhore de mache ») 1531.H 15.ijj^olxix; « alle bâterie » 1539.H 17.ijj^oliij; « alle bartrie » 1541.HCL; « terre en lieu condist a mache appelée la terre alle barterie » 1548.ibid. A partir du XVII^e s., la forme évolue et devient « balterie, baltrie » : « alle baltrie j. vers les bois alle rualle de Tiege » 1655.PWw F 1; « al baltrie » 1737.NB 3709-1.

— En bordure ouest de la rue du Trixhay, à la hauteur de *matche*.

— Anc. fr. *baraterie* = tromperie (cf. w. nam. *bartreu* = tricheur). Les formes *baltrie* résultent de la mutation normale de liquides, favorisée sans doute par le w. *bal'trêye* = plaisanterie, farce, mystification (DL. 714).

— Ce toponyme perpétuait probablement la déconvenue d'un propriétaire à l'occasion de quelque transaction touchant le bien. Dans le même ordre d'idées, à rapprocher notamment du « champs dit maldaccord » à Fosse-sur-Salm (1650, GASPARD, *op. cit.*, 119).

« **bascule** (al —) [D I 3] (Désuet). Toponyme moderne (XIX^e s.)

— Bascule installée par le charbonnage pour la pesée des wagonnets de houille amenés aux bateaux amarrés au quai de la paire à l'eau. Le contrôleur de la mine y avait établi son bureau, son « cabinet », dans une pièce d'une maison (Thomson) que le peuple baptisa ironiquement *amon cabinet*.

« **bâterie** (alle —) » : voir « **barterie** (alle —) »

« **Batiste** (sart —) » [J I 3] : « une portion de commune appelée le sart Batiste » 1809.CW 28.263.

— Le même texte dans FF 2134 situe le sart entre le chemin de Souverain-Wandre à Jupille et le bois près de la croix Gheury.

— Au rendage de 1809, le sart est obtenu par Gérard (ou Gaspard) Batiste, serrurier à Jupille, qui le tenait sans doute déjà auparavant.

« **batte** (la —) » [E I 10] : « commune appelée la batte » 1790.CW; « la batte du by » 1806.FF 2134.

— Rivage de la Meuse en amont du dossay, le long du biez du moulin qui séparait du rivage l'île principale, *li grand grain*.

— W. *bate* = digue faite de pieux et de fascines. DL.

« **batte Moray** (li —) [G H 14] (Décadent). Autre dénomination du *rivadje Morav*.

« Bauduin (waide —) » [± C VI 4] ⁽¹⁾ : « la waide Bauduin j. au couchant au doyar du Val Dieu, au levant au chemin de Chefneux à Housse » 1761.CW 33.242.

baye (*al* —) [E IV 12] (Désuet) : « alle baille proche du Bois la Dame » 1694.HCL; « alle bail au pied du bois la Dame j. au midy au chemin qui vat au dit bois la dame et vers meuse aux communes ou aisances » 1737.HCL; « a la bail tenant du couchant et nord au chemin d'aisance tendant de Wandre à Rabosée, du levant au bois la Dame, du midy à la commune de Wandre et autres » 1811.PR; « al bail » 1866.PWw D 2.

— Au bas du chemin conduisant au bois la Dame, près de videbourse.

— D'après CL, la « baille » était une barrière établie par les Hanxeller pour interdire l'accès du bois dont ils avaient la jouissance en qualité de seigneurs gagistes de Herstal.

baye (*al* —) [H II 1] (Décadent) : « al baille » 1739.NB 3709-2; « lieu dit communément alle baye alle mal liwe j. du coté du levant aux bois » 1769.W 7.69; « le sart alle baye scitué dans le bois delle mal Lieue entre wandre et juppille j. vers meuse au chemin et des trois autres cotés audit bois » 1786.W 9; « Al Baye » c.1825.CP, C. — Bas de la rue des Taillis à Souverain-Wandre.

— CL émet l'hypothèse d'une barrière installée à la limite de Jupille et Wandre, probablement sous les prince-évêques lorsqu'ils eurent acquis la seigneurie de Herstal en 1740. La citation de 1739, inconnue de CL et qui concerne clairement des biens sis à Souverain-Wandre, montre le lieu-dit déjà courant à cette époque. L'hypothèse cadrerait d'ailleurs mal avec le fait que cette acquisition réunissait sous l'obédience du prince-évêque la seigneurie de Herstal-Wandre à la terre liégeoise de Jupille.

bê gravi (*â* —) [G II 5] (Désuet).

— Plage de fin gravier en pente douce sur la rive gauche de la Meuse à l'île des dos en face de Souverain-Wandre. Une grande animation y régnait de mai à septembre (COLLART, *Lib. seign.*, II, 46).

La rectification du fleuve a supprimé l'endroit.

bê pré (*â* —) [A III 3] : « a berart preit » 1456.H 6/2.lxxiiij v^o; « en le vaux de beraulpreit » 1479.H 7bis/F.xxxvj v^o; « preit gissant emmy le petit berapreit j.vers mouse a mouse » 1527.H 14.ij^eiiij^{xx} xiiij v^o; « certain heritaige appelleit le dessoubtrain berapreit j. vers mouse a mouse » 1529.H 15.ij^eliiij; « le grand berarpreit » 1535.PWw; « sur beralpreit » 1539.ibid.; « entre deux berare preit » 1540.H 18.

⁽¹⁾ Touchant le chemin de Chefneux à Housse, cette waide se trouverait sur le territoire de Cheratte (act. Barchon). Cependant, déclarée parmi les biens de Wandre, il faut admettre qu'elle en relevait, tout au moins en partie, la limite orientale était proche de ce chemin.

xxxiiij; « ung preit condist le petit beralpreit » 1541.H 213.221 v^o;
« empres le desseurtrain beralpreit » 1554.H 23.iiiij^{xx}xvj.

Au XVI^e s., le toponyme amorce une évolution : « waide j. a Burre a preit » 1556.15.9.LX 43. Dans la seconde moitié du siècle, les formes correctes sont de plus en plus détrônées par les graphies altérées : « a bure a preit » 1614.HCL; « au ber a preit » 1622.1.4.PWw F 1.

Au XVII^e s., l'altération devient courante, donnant au toponyme une forme faussement minière. Parfois, une graphie plus correcte reparaît : « entre deux berauprez, un journal de prez duquel l'eau at emmené environ deux verges » 1646.29.5.H 156. mais le toponyme devient définitivement pseudominier : « le bur au preit j. vers moeusse a moeusse » 1669.PG; « au burre a preit » 1684.29.5.H 156; « lieu dit beure au pré » ⁽¹⁾ 1793.W 41; « en lieu dit au bure au prez » 12 germ.X (2.4.1802).PG.

Le cadastre primitif, suivi par POPP et par le cadastre moderne, en font « Beâ Pré », aussi étranger à la forme altérée qu'à la forme primitive.

— Pré de Bérard. Cf. à *bêrôpré* à Arbrefontaine (HAUST, *Enquête*, 40), *berachêne* à Villers-la-Bonnc eau (FELLER, *Nom de pers.*, 1929, 69).

bê tchêne (*â* —) [H II 4] (Désuet).

Toponyme populaire moderne (probablement XIX^e s.).

— Chêne croissant sur la rive de la Meuse en amont de Souverain-Wandre. Le déplacement du lit du fleuve, puis les travaux routiers ont détruit l'arbre et bouleversé le site, maintenant méconnaissable.

En 1910 fut constituée au Café de l'arrêt du tram à Wandre la société des *Pêheûs d'â bai tchêne*.

« Bea Pré » : voir *bê pré* (*â* —)

« beapreit » : « lieu dit beapreit » 1567.10.6.PWw F 1;
« au beau**pré** » 1621.CW D 1.

— Lieu-dit distinct du précédent.

« béguène (sart al —) » [vers H II 6] : « le sart al béguène près du gué de Souverain Wandre a juppille » c.1800.CW 24.107.

belle bèyole (*al* —) [J II 2] (Désuet)

— Un bouleau très élevé dressait son élégante silhouette au bord Est du chemin des *houlpés*, à l'endroit où il va quitter le plateau pour entamer sa descente vers Jupille. Il fut abattu dans le premier quart du XX^e s.

« berapreit, beralpreit, berar preit » : voir *bê pré* (*â* —)

(1) Cette dernière forme traduit bien la prononciation wallonne du « bure ».

« bergopsome (montagne appelée —) »
[G III 1] : « ouvrages a houille et charbonnages à ériger entre les deux Wandres au pied de la montagne appelée bergopsome » 1770.WCL; « la fosse appelée vulgairement bergodsome » 1771. W 41.

— La fosse était aussi appelée « fosse des Trois noyers », ce qui identifie les deux lieux-dits, sis à la ruelle des Marets.

— Nous avons exposé (RENARD, J., *op. cit.*, II, 114) que, si la mine fut à l'origine de ce toponyme, il a cependant dû être appliqué d'abord au lieu d'implantation de la fosse. Sa création pourrait être attribuée à des mineurs zélandais ou simplement flamands. Ces ouvriers auraient désigné le site de leur travail par l'une des expressions *berg op zoom* (« colline à l'orée (du bois) ») ou *bergop zoom* (« lisière (du bois) en montée ») qui s'appliquaient parfaitement aux parages de la rue des Marets longeant la lisière du bois au pied de la colline.

Cf. la ruelle Berg-op-zoom à Bouillon, dont le site répond aussi à ces critères.

Pour le cas moins probable où le toponyme s'inspirerait du nom de la villette zélandaise, nous avons suggéré une explication basée sur des circonstances familiales attestées de l'un des comparchonniers possibles de la fosse.

« bernalmont » [F II 15] : « la tenure appelleit le court de biernalmont » 1454.H 6/1.1 v^o; « a preit de bernalmont » 1456. H 6/2.liiij; « tenure maison jardin et assieze a souverain wandre condist l'heritaige de Bernalmont j. damont a realchemin, daval debout sur les maretz » XV^e s. H cit. Collart, *Lib. seign.*, II, 54; « un cortil ext. audit souverain wandre j. damont a realchemin quy tent a mouse daval a preit nomeit biernalmont » 1524.6.9.PWw F 1; « az bernamont » 1593.H 428.67; « en bernalmont » 1635.27.2. PWw F 1; « en bernardmont » 1638.H 429.5 v^o; « gages extants entre les deux Wandres communement appellés les bernamonts » 1648.PR; « dans les bernamont » 1685.H 430; « a biernamont » 1700.H 438.13 v^o; « jardin appellé le bernamont » *ibid.*.27; « prairie en lieu dit Bernalmont à Souverain Wandre j. vers Meuse à la ruelle des Prés » 1812.PR.

— Fief relevant de la cour féodale de Herstal, entre Souverain-Wandre et *riou*, entre la ruelle du Trixhay et celle des Prés et à l'Est de celle-ci.

— Vu le relief absolument plat de l'endroit, il est difficile de songer à un « mont Bernard ». Il faut y voir l'inversion courante *amon Bernard, mon Bernard* = chez Bernard.

Cf. « Biernamont » 1276, « Bernamont » 1304, 1317 à Vottem, francisé en « Bernalmont » (FELLER, *Noms de pers.*, 1929, 69).

« bernollet (cour —) » [E III 4] : « la cour, maison, jardin et assieze qui fut a Jacqminet de Wandre, a present le tient Arnol Biernollet, j.vers les bois alle mer et vers mouse alle rualle qui tent de wandre a Cherat » 1571.PW 2.105; « la cour bastin bernollet » 1700.H 438.32 v^o; « la cour Bastin j. vers meuse a la rualle

Bastin » 1716.PWw F 2; « en la cour bernollet j. damont au chemin ou ahesse tendant de la mere a la ruelle bastin » 1738.HCL; « al cour bastin bernolet » 1761.CW 33; « a la cour Biernolet » 1825.PT; « cour Bernollet » 1860.PWw D 2.

— Les Bernollet possédaient les biens bordant le côté nord de la ruelle qui prit leur nom (1738) (voir V8. Troisième Partie).

« berthoul (cortil —) » : voir « Burtoule (terre —) »

« besse (pré —) » [± C IV 2] : « le prez besse en lieu dit aux waides sauvage » 1641.17.10.PWw F 1.

— Nom de famille dérivé de l'anthroponyme germ. *Bezzo*.

« beure au pré » : voir *bê pré (â —)*.

bî d' l' ouhiène (*li —*) [G II 16] (Désuet).

— Appellation populaire du biez Trappé dont le creusement vers 1550 détacha de l'île Monsin l'île des Dos. Le biez alimentait la fenderie Trappé qui vécut moins d'un siècle (COLLART, *Lib. seign.*, t. II, 66). Il a disparu, comme le suivant, dans les travaux de rectification du cours de la Meuse.

bî dè vî molin (*li —*) [F I 4] (Désuet).

— Toponyme moderne désignant le biez entre la rive de la Meuse et l'île principale au dossay. Disparu en même temps que les îles lors du nouveau tracé de la Meuse.

« biez Trappé » : voir *bî d' l' ouhiène*

« Bigeai (sart —) » 1824.CW 28.372.

— Nom de personne encore existant, notamment dans la région liégeoise (Bigey). En 1700 : Tossaint biguay (H 438.34).

« bodet (cour —) » [E III 9] : « une tenure, maison, cortisea et assieze appelée communément la court qui fut henri boddet » 1569.H 29.ij v^o; « la cour bodet » 1612.PWw F 1; « la tenure ... communément la court bodet j. damont a realchemin » 1623.24.10. PWw F 1; « al cour bodet j. vers meuse al mer » 1748.NB 3714-2; « houblonnière gissante en lieu dit alle cour Bodet » 1762.17.6.W 6; « cour Bodet » 1860.PWw D 2.

— On assiste ici à l'évolution sémantique du terme « cour », passant du sens primitif *curtis* = « ferme, exploitation », au sens actuel « espace clos », en même temps que la tenure disparaît par morcellement pour ne laisser que la cour entourée d'habitations.

— Au xvi^e s., la tenure Bodet était séparée de la *mer* par la tenure de wathelot phayn, toutes deux en bordure nord de l'actuelle rue du Pont (1569. H 29. xxj). Située à l'ouest du chemin de fer, elle occupait l'emplacement de la voie ferrée, dont la construction amputa la cour de cinq maisons sur sept (1860.PWw D 2).

« bois (cense au — ; courte au —) » [H III 4]

Etablie en 1661 et primitivement dénommée la « cense de Priesvoive », la pittoresque ferme des Houlpais prit le nom de « cense » ou « courte au bois », par sa situation en face du bois qui s'étend à l'ouest de la route de Priesvoive.

Dans la seconde moitié du XVIII^e s., l'appellation « cense au bois » fait place à un nom nouveau, la « cense au laton » : « cense communément appelée delle priessevoye » 1685.PG; « la cense au bois » 1705.LX 22.424; « la cense de priesvoye » 1740.19.8.NB 3710-2; « proche la cour es bois » 1761.CW 33.231; « cense appellée au laton ou au bois » 1765.W 40; « Courte au bois » c.1775.Ferr.

— Au coin de la route de Priesvoie et du sentier descendant au *fond d' cohi*.

« bois (cortil a --) » [G II 10] : « ung preit condist le preit a hubelhon avec ung petit cortil appelle le cortil a bois » 1571. H 29.ij^cxxvj.

— Comme le « pre a hubelhon » auquel il était accolé, le « cortil a bois » se trouvait à Souverain-Wandre, dans les parages du coin nord-ouest de la rue de la Meuse (ou de la rue du Vinâve) et des communes.

« bois (derrière le --) » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Le long du bois la Dame, entre Rabosée et La Xhavée [F IV 4].

« bois (sarten --) » [vers K V I] : « ung sart appelle le sart en bois j. de tous coste aux aisemances » 1652.30.12.PWw F 1; « prairie appelée sart au bois j. damont et vers les bois aux communes » 1744.NB 3712-2.

— Enclavé dans les aisemences de Herstal, à « fortvent ».

« bois (waide au --) » [± C V 2] : « la waide au bois j. au couchant le bois de Saive » 1761.CW 33.241.

Bollet (prés --) [F II 9] (Décadent) : « preit extant au preit Bollet j. damont a meuse » 1670.8.10.HCL; « terre située en Id. au preit Bollet notre juridiction j. vers meuse a la cure de Wandre » 1772. W 7.267; « terre extant en la campagne proche les prets bollets a wandre » 1776.W 8.141; « le prez Cabollet ext. au pre bollet » 1795. W 11; « Pré Bolet » c.1825.CP; « Pré Botet » C.

— Près de la rive droite de la Meuse, à l'ouest de la rue du Trixhay, soit au voisinage du vieux moulin.

— En 1599, un Charles Bollet possède un bien à la « spinette » (PG), tandis que CL signale, en 1612, un Jean Bollet à Jupille, où il y eut également un « pré Bolet » (JACQUEMOTTE ET LEJEUNE, *op. cit.*, 21).

« bonde bon (enclos --) » 1700.H 438.20

— Probablement dans les prés vers Cheratte.

— En 1581, un Bartholome dict le bon de bon (en 1584, le bon des bons) est parrain à des baptêmes à Herstal, où se célébrèrent jusqu'en mai 1666 les baptêmes de la paroisse de Wandre.

« bonnier » : « Anthone »; « le bresseur »; « Lambin »; « alle meire »; « quartier »; « xhavar » — Voir « Anthone », etc.

« bonnier (le —) » [à Wandre] : « terre dit Bonnier » 1791.PT; « terre dite le bonnier » 1825.27.8.PT.

« borgne (fond le —) » [à La Motte] : « une maison ou mesure avec prairie et jardin scituez alle motte en lieu dit le fond le Borgne juridiction de wandre » 1758.13.4.W 5; « prairie et jardin potager située alle motte juridiction de Wandre nommée le fond Le borgne » 1779.23.7.W 9.

Borguet (cour —) [E III 10] (Désuet) : « la cour Borguet » 1866. PWw D 2.

— Cour reliée au côté sud de la rue du Pont, à l'emplacement du chemin de fer et qui disparut en partie par l'installation de la voie ferrée en 1860.

— Au XIX^e s., elle portait le nom d'un des propriétaires de l'endroit (cf. le café Borguet de la rue Ferrer, qui marque la limite nord de l'ancienne cour).

« Botet (Pré —) » : voir « Bollet (pré —) »

« boucht (à la —) » : « a la boucht a chefneu » 1650.25. 8.G.T.Lam.

— Du thème w. **bouhe* d'où *bouhéye* = touffe, broussaille. Cf. Labouxhe, hameau de Melen.

Les PW citent en 1710 un Gille Borguet dit de la bouxhe, qui paraît être de Saivelette et pourrait tout naturellement posséder des biens à Chefneux (en 1716, forme inversée Gillet de Labouxhe dit Borguet).

« Boufflet (enclos —) » [E V 4] : « lescloz bofflet » 1753.W 4; « l'enclos Boufflet joint vers couchant au pireux et a lenclos barbette » 1755.PR; « lieu dit lencloz Boufflette » 1765.W 9; « l'enclos Boufflet j. d'orient au chemin dit voye de hoignée, du midi au grand chemin dit voye de Surmont, d'occident aux communes de wandre et du nord tant aux-dites communes qu'aux biens des enfans du seigneur de Cheratte » 1792.W 11.

— A Rabosée, ensemble de parcelles formant le quadrant nord-ouest des routes de Chefneux et de Hoignée.

— Nom du propriétaire : baldwin boufflet 1539. H 17; Partage des biens de « feus boudewin boufflet et Isabeau son espeuze de Hoignée » 1551.31.5.LX.43. Voir aussi « en champs ».

« bouxhon (au —) » [B II 1] : « le preit condist le pre bwysson » 1489.H 8/l.xxvj 2^epag.; « le prez au bouxhon j. a meuse » 1624.29.5.H 152; « dessoub le bouxhon au grand thier » 1700. H 438.51; « dans les grands prez en lieu dit bouxhon » 12 germ.X (2.4.1802) PG; « pré au buisson » 1828 Relevé d'arpentage PR.

— En bord de Meuse, à l'extrémité nord de la ruelle des Grands Thiers (1).

(1) La forme caractéristique en équerre du pré au buisson de 1828, identique à

« bouxhon (trixhe a —) » [± D II 4] : « dousse v.g. appelle le trixhe a bouchon » 1569.H 29.iiij^{xxj}; « onze v.g. nommez le trixhe a bouxhon » 1574.H 32.iiij; « terre extant aupres le trixhe au bouxhon ou mieux au lieudit aux douze verges » 1646.19.6.PWw F 1.
— Entre la ruelle des Douze Verges, la rue du Pont et la partie sud de la ruelle des Grands Thiers ⁽¹⁾.

« Bragard (cour) » [à Wandre] : « une cour nommée la cour Bragard » 1776.W 8.129.

« brahy (le —) » [à Wandre] : « endroit appelé le brahy... sur le brahy » 1717.16.10.NB 3714-1.

— Entre deux origines possibles, soit le patronyme « le brahier » (celui qui travaille le brais; cf. BODY, *op. cit.*, 40), soit le w. *brahi* = germoir (DL), la présence de la préposition « sur » et l'extension du brassage artisanal sous l'ancien régime incitent à préférer la seconde.

brèssène (*al* —) [E III 19] (Décadent) : « ung cortil condist le cortil delle bressenne j. vers herstal alle voye de tiege, vers les bois alle ruwalle » 1465.H 7/1 D.ij^cxiiij v^o; « la cour alle bressine a wandre » 1566.PW 1. 2^epart.; « un hirtaige appelle la viele bressinne » 1569.HCL; « tenure, maison, jardin et assieze condist delle bressinne, j. vers les bois alle rualle, vers Herstal encor a une rualle tendant a souverain wandre appelee Larche Voie » 1588.HCL; « lieu dit al-brassinne j. vers les bois a la cour de la dite brassinne » 1741.NB 3711-1; « une etable et grange avec un cortiseau y annexé, situés en la brassinne a wandre j. damont a laditte brassinne, daval a la cense de Wandre, vers bois alle ruelle delle brassinne » 1759.W 5; « lieu dit Brassinne » 1786.W 41; « al Brassine » 1821.Weber; « el bressenne » 1860.PWw D 2.

— Comprendait toute la zone incluse entre la ruelle des Prés (ruelle delle bressenne) et la rue du Trixhay (ruelle de tiege ou large voie), sans venir toutefois à la rue du Pont que bordaient la cense de Wandre et la maison de la Violette. Vers le sud, la limite est plus floue; elle se situe actuellement aux environs de *riou*.

brèssène (*al* —) [C VI 1] (Décadent).

— Désignait le haut de Chefneux, carrefour des chemins de Rabosée, de Barchon et de « sur les heids ».

— Chefneux posséda à cet endroit une très ancienne brasserie dont on cite déjà en 1559 le brasseur Guillaume. Une des plus importantes de la région jusqu'au

celle du pré A 154 du même propriétaire dans POPP, située à cet endroit le lieu-dit.

⁽¹⁾ Repéré en 1569 plus en aval qu'un « preit appelle paradis » situé au sud de la rue du Pont, en 1574 au voisinage de « griese pierre » et en 1646 par rapport aux « douze verges ». Il doit donc bien s'agir d'un autre lieu-dit « bouxhon » que le précédent sis au nord des « grands thiers ».

xix^e s., elle fut incendiée avec tout le hameau par les troupes allemandes en 1914, tandis que son propriétaire, Hubert Vielvoye, était fusillé sans motif à Wandre, avec un groupe d'autres villageois.

La brasserie de Chefneux était un fief relevant de la cour féodale de Herstal (v. notamment, en H 430.134, le relief de Gille.Bertho dit Das, le 22.1.1710). Il n'en reste pas trace.

« bresseur (bonnier le --) » : « cortil gissant entre deux wandre j. a bonier le bresseur de wandre » (ailleurs « le bonier de mathy le bresseur ») 1454.H 6/l.x.

« bricterie (waide alle --) » [G IV 10] : « le prez a la brixterie » 1700.H 438.79 v^o; « la waide alle bricterie » 1725. LX.22; « la waide ditte de la Bricqueterie de l'autre coté du chemin » 1735.LX 20.

— Partie d'un bien du couvent de La Xhavée, situé en face du couvent à l'Est de la route et dont les limites étaient en 1520 les suivantes : vers l'Est les communes, vers le sud le bois, vers l'ouest le chemin de Souverain-Wandre à Rabosée (la route de Jupille n'existant pas encore) et vers le nord le chemin de Saive à La Xhavée. Cet ensemble occupait donc tout l'espace compris, de l'est à l'ouest entre la rue Priesvoie et le bois, du nord au sud entre le carrefour de La Xhavée et le bois de « sorgifontaine ». La « waide de la bricterie », non encore baptisée ainsi à cette époque, devait être la partie septentrionale, si l'on procède par élimination des autres parcelles.

— Exploitation de terre glaise pour la fabrication de briques pour des constructions au couvent ou à ses dépendances : « la waide à la Bricqueterie a cause qu'on y a fait des Briques » 1705.LX 22.428.

« broeux (waide de --) » [à Wandre] : « la waide de broeux » 1748.NB 3714-2; « prairie arborée appelée la waide du Broeux extante à Wandre » 1759.29.10.W 5.

— Sobriquet : « jean Hardy surnommé broeu », de Wandre, qui signi« jean hardis dit broeux » 1739.1.6.NB 3710-1.

« brouwir (alle --) » [E V 8] : « la waide alle brouwir j. daval au chemin de Wandre a Chefneux, vers Meuse à Gérard le tixhon » 1648.2.3.LX 43; « alle Brouwire » ⁽¹⁾ 1648.P.Crah.; « a la bruière à Rabosée » 1700.H 438.71; « alle brouwiere, haulteur de Herstal » 1704.H 430.113.

— Le lieu-dit se trouvait dans la zone qui sépare le chemin de Rabosée à Hoignée de l'ancienne « voie Gilet », à proximité immédiate des Quatre-Bras ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Il s'y trouvait une maison dépendant de la cour féodale de Herstal.

⁽²⁾ Cet emplacement se déduit de la série des parcelles que l'on sait alignées le long de ce tronçon de la « voie delle bruyère » parce que comprises entre ce chemin au nord et les biens des Malaise au sud.

Cette série, d'après H 438 (décl. des biens de 1700), comprenait de l'ouest à l'Est : un chemin nord-sud (celui de Hoignée), une maison avec jardin (Anne le Tixhon.72 v^o), une maison avec waide « a la bruière » (Vve Math. Fléron.71), un jardin et waide (Fr. Bouxhtay.72 v^o). Cette dernière touchait vers l'Est à deux

« buisson Piron (Louis) » : « prez extant au buisson piron louis » 1641.17.10.PWw F 1; « terre au buisson Piron » 1643.24.3.HCL.

— Probablement distinct du lieu-dit « au buisson » car ils sont cités tous deux dans le même acte de 1641.

« bure a pre » : voir *bê pré* (â —)

« Burtoule (terre —) » [sud de E II 9] : « la terre Burtoule alle voie de tiège » 1506.H 9.xij v^o; « en lieu condist le cortil Burtoule » 1552.H 22.lx; « empres le cortil berthoul » 1567.H 28. iij^{xx}iiij; « terre j.damont au cortil burtoul, vers les bois alle rualle de tiège » 1569.PW 2.112; « une pièce de prairie appelée le cortil burtoule j. vers les bois al ruelle du trixhay » 1744.29.1.NB 3712-2.

— Le « cortil ou terre Burtoule » touchait par son côté Est à la ruelle du Trixhay et vers l'ouest au « cortil magdalen » en amont de *matche*.

— En 1556, le curé Bertho de Herstal est dit « m^{re} paeske burtoulx » (2.6.LX 43).

hwès, « bois » : *l'Dame*; « des Eaux noires »; *d'nifie*; « du Roy »; *saint Stienne*; « du seigneur » — Voir *Dame*, etc.

« Cabolet (pré —) » [dans F II 9] : « 4 v.g. et 14 v.p. a souverain wandre en bernalmont nomme le preit paulus cabolet » 1635.27.2.PWw F 1; « prez appelé le prez cabolet extant au pre bollet » 1795.W 11.

— En 1557, Johan cabolet de Souverain-Wandre, sergent de la cour de Herstal; en 1572, Paulus Cabolet.

cahordê (â —) [H V 2] : « en lieu dit au cahorday jurisdiction de herstal » 1742.9.7.NB 3711-2; « Cahorday » c.1825.CP, c.1860.Ppw, C.

— Entre la Haute Saive et le château de la Motte, de part et d'autre de la limite des communes de Wandre et de Saive.

— W. *cahordê* = débarras, réduit (*DFL* v^o débarras, qui en limite l'aire à la région stavelotaine).

« camu (jardin —) » [dans F IV 1] : « un jardin appelé le jardin kamu, situé al tesny j. vers Geer et daval au chemin » 1760.W 6.

prairies jumelées, l'une dite « a la fontaine » (Henry Malaise.71 v^o) l'autre inscrite « a prez a la fontaine » (A. le Tixhon.72 v^o). Ces deux prairies terminaient la série des parcelles sur Wandre car celle de Tixhon s'étendait pour 5/6 sur la terre de Saive, limitée par la « voie Gilet ».

La pièce « a la bruière » n'était donc séparée des Quatre-Bras que par un lopin de quelque 6,5 ares.

« Caré pré » [B III 5] : « dans les carrés prés à Wandre » 1825.27.8PT; « Caré Pré » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— A la limite de Cheratte, dans les prés de la partie la plus resserrée du territoire wandruzien.

« Caresme (preit ---) » [vers C III 15] : « le preit Caresme extant a la vaux Herlisse » 1649.6.6.H 153; « pre alle vaux herlis appelle le prez Quareme » 1659.PWw F I.

— En 1620, jehan quareme (PW 27), fils de Henry Lamoureux dit quaresme (pap. lib. dans LX 25). Quelques années plus tard, ce Jean Careme a des biens en vaherlisse.

cate bras (*às* —) (aux Quatre-Bras) [E V 7]

Appellation moderne du carrefour des routes de Wandre à Barchon et de La Xhavée à Sarolay, au nord de Rabosée.

La prononciation d'usage n'est pas la traduction wallonne *ewate brès'*, mais une prononciation française négligée « cate bra ».

« celir » [D IV 3 ?] : « un jardin extant proche de celir, j. vers moeuse a m^{re} arnould curé de Wandre » 1630.4.7.PWw F I.

— W. *cèli* = cellier. Cf. *o cèli* à Flamierge.

— Ce toponyme est à rapprocher du nom de la fosse de celly ou de cellier (voir top. minière) qui s'ouvrait au xvii^e s. sous la colline couverte de vignobles du lieu-dit « les vignes ». Il est plausible de situer le « cellier » au pied de cette colline à l'Est des pièces jumelées de la cure (1048-1049) et d'y voir l'origine du nom de la fosse.

« chaffette(s) (terre de —; sart des —) » [G IV 18 ?] : « la terre appelée de chaffette » c.1805.CW 24; « le sart Chafette » 1809.16.3.FF 2134; « le sart des Chaffettes » 1813. CW 28.287.

— Cité en 1805 avec d'autres biens situés « sur orgifontaine » et avec la pièce appelée « le cul de four », localisé en 1809 aux houlpais, le « sart chaffette » se trouvait sans doute au sud du ravin de « sorgifontaine », où l'existence d'un sart est plus probable qu'aux autres points cardinaux de ce repère.

— Nom ou sobriquet. W. *tchafète* = bavarde.

« chaine michel (au —) » [E II 4] : « au chaine michel pres des fovarges, j. damont alle xhorre de mache » 1612.14.6. PWw F I; « prez au chaine michy j. daval au realchemin » 1616.3.10. *ibid.*; « cortil extant au chaisne michiel j. damont au realchemin » 1674.25.5.*ibid.*; « waide extant a Grispire au chesne Michiel » 1674. H 74.143; « au chaisne michel » 1761.CW 33.107.

— De part et d'autre du « chemin de Wandre à l'eau », entre « mage » au sud et « grispire » au nord ⁽¹⁾.

(1) Les mentions de 1674 et 1761, ainsi que nombre d'autres non citées localisent l'endroit au nord de la « voie de l'eau ». Seules, celles de 1612 et 1616 se réfèrent au sud de cette voie mais étendent le lieu-dit jusqu'à la xhorre de « mage » rela-

« chaineux (le —) » [G IV 9] : « une court maison jardin et assieze...seante alle xhavee j. vers lhospitaul alle voye. de coste de Wandre a boix le Dame, de costeit vers raboseez a biens quy furent Jehan ameille et vers le chaieneu alle voye quy tent vers le voye de chaieneu » 1463.H 7/ID.clix v^o; « le corti plome j. damont au werixhaz dit le chayeneux, vers occident au chemin qui tent de souverain wandre a Rabosee, vers Sewe a une petit ruel qui vat vers le pety passea de sewe » 1520.LX 20. *Liste des biens du couvent*; « le chaineux contenant un petit estang et ruisseau » 1695.LX 20.55; « sur le chaineux » 1696.LX 43.

— Le « chaineux » était le « werixha », la place publique du carrefour de La Xhavée, où se trouvait à l'époque une mare à la source du ruisseau de La Xhavée (LX 22.427). Le « cortil plumey » touchait au « chaineux » par sa pointe sud, entre le chemin de Rabosée et un sentier aujourd'hui disparu qui gagnait la campagne en recoupant le chemin de l'*dzi*.

— chaineux = chênaie, lieu planté de chênes (HAUST, *Phil. wall. en 1939*, 362).

« chaisne (le —) » [F V 2] : « une court maison jardin seante assis pres de chaisne a raboseez j. de trois coste aux werixhas et damont vers seyve j. a cortil cheaus de st.stiene de wandre » 1454. H 6/2.xvj v^o et 6/l.xxiv v^o; mention analogue en 1530.H 15.ij^exvij.

— Le bien cité était compris entre les werixhas (la plac^e de Rabosée et les chemins de La Xhavée et de Saive) et, au sud, le cortil St. Etienne, qui se trouvait aussi entre les deux chemins.

« chaisne (trixhe le —) » [D III 1?] : « en lieu dit aux triexhes le chaisne » 1642.28.2.PWw F 1; « lieu dit triexhe le chasne » 1648.H 60.216; « waide aux ruelles de piereux j. damont a la ruelle des tri le chausme » 1700.H 438.7 v^o; « prairie arborée extant au try le chaisne a Wandre, j. vers les bois a la ruelle de piereux » 1746.24.6.HCL; « au trichaine » 1761.CW 33.109.

— Dans la campagne de Cheratte, à l'ouest de la ruelle des piereux.

« chaisneal (le —) » [à La Motte] : « heritaiges de la motte, iceulx gissantes delcis le chaisneal j. vers solley levant a realchemeyn » 1539.PW.

« chamon (fond de —) » [+ D IV 18] : « une perier extant en fond de chamon » 1686.25.6.*Pluids* H 326 bis; « vignes dans le fond de Chaumont » 1779.CW 1.445; « jardin au fond de

tivement distante du chemin de l'eau. Le lieu-dit couvrait donc assez largement les deux côtés de la voie.

Rabosée a eu aussi un « chêne Michel », sur le territoire de Saive : « terre au chesne michel en ordomont j. vers meuse au realchemin » 1652.G.Crah.55.

Chaumont j. vers le nord le chemin des vignes de Chaumont, des trois autres cotés au bois communal » 1833.CW 14.271.

— La mention des vignes et du bois « communal » incite à placer le fond de Chaumont dans le ravin de la paire Maquet. Le bois la Dame ayant appartenu à la houillère à partir de 1825 pour ne devenir « communal » qu'en 1934, il ne peut s'agir ici que du bois St. Etienne.

« c h a m p s (e n --) » : « terre extant en champs de Rabosee j. damont a passeal qui tent de Rabosee a Wandre, vers le terre dolhem⁽¹⁾ az hoirs ernotte bufflet » 1530.H 15.ij^ciiij^{xx}xvj.

— Plus souvent dit « en la champaigne dessous Rabosee » et surtout « derier aux champs » (voir ci-après).

« c h a m p s (d e r i e r a u x --) » [E IV 19] : « en le champaigne dessoubz Rabosee en lieu condist derier aux champs » 1550.15.4.HCL; « terre extante en lieu dit derier az champs j. vers meuse au bois du sgr » 1651.21.4.PWw F I; « dans la campagne appelée vulgairement dry au champs. ure piece de terre labourable j. du soleil levant a un chemin appelé la voie dellisse, daval au chemin appelé la voye au commune » 1753.W 4; « prairies arborées situées en lieu qu'on dit derier au champs » 1775.W 8.84 v^o.

— Couvrait les lieux-dits samont et surmont, le long des bois (2).

« c h a m p d e c h e r a t t e (a u —) » [C IV 4] c.1825.CP, C.

« c h a m p d e l l e m o t t e (a u —) » [K V 3 ?] : « en champ delle motte » 1675.HCL; « terre située sur le petit champ de la Motte hauteur de Herstal » 1758.W 5; « en lieu dit waide ayeneux (3) ou petit champ de la motte » 1761.CW 33.267.

« c h a m p d e s c o p l a y s (a u —) » : voir *coplés* (à s —)

« c h a r l i e r (c o r t i l l e —) » [à Wandre] : « lieu dit cortil le Charlier » 1648.H 60.192.

« c h a r l i e r (c o u r t e d u —) » : « un chappaz et appartenances extants elle courte du charlier » 1648.H 60.219.

— L'emploi de la préposition *elle* plutôt que *alle* suggère pour le mot *courte* le sens de « cour » plutôt que « ferme ».

(1) C'est-à-dire vers Cheratte, qui relevait à l'époque du comté de Dalhem.

(2) Cette localisation découle des repères suivants : sous Rabosée, joignant le bois du seigneur (bois la Dame), à l'ouest de la « voie delle lisse » (ch. du froid fossé), près de la « voie aux communes » (sentier descendant le bois St. Etienne vers la paire Maquet).

(3) Malgré la graphie sans équivoque du document de 1761, la « waide ayeneux » (seule mention rencontrée) pourrait être une copie aberrante de la « waide as oneux » située comme elle à la Motte. Dans ce cas, le « petit champ de la Motte » se trouverait dans le voisinage de la pièce 1186 a de POPP.

« charlier (waide du —) » : « prairie appelée vulgairement la waide du charlier » 1773.W 8.39 v^o [à Rabosée].

« charnelles (aux —) » : « pré aux charnelles » 1807.PG ; « pré alcharnelle à Wandre » 1825.PT ; « Id. aux charnelles sur les prés de Wandre près de la Meuse » 1837.29.11.CW 14 ; « Id. aux charnelles » (où l'on a trouvé un noyé, donc au bord de Meuse) 1837.30.11.CW 14.

« chat (waide du — ; maison du —) » [E V 6] : « la waide du chat » 1750.CW 34.252 ; : une petite maison appelée vulgairement la maison du chet j. du levant au chemin tendant de la Xhavée a rabozee, damont et vers meuse a laditte prairie de la neuve maison » 1753.W 4 ; « al waide de chet » 1761.CW 33.219 ; « une pièce de jardin et prairie appelée la prairie du chat j. du Levant au chemin, du Couchant a la pièce nommée le jardin » 1774.W 8.34.
— Actuellement morcelée en plusieurs vergers, la prairie du chat occupait tout le quadrant sud-ouest du carrefour des Quatre-Bras ; la maison du chat, disparue, s'y trouvait en bordure du chemin de Rabosée à Hoignée.
— Dans cette prairie s'ouvrait un bure équipé d'un « chat », cabestan destiné à retirer les cuffats du puits. Cf. HAUST, *Houillerie*, 211 et *DL* verbo *tchèr* ; MORAND, *op. cit.*, I, 2^o, part. 278 ; RENARD, J., *op. cit.*, II, 118.

« château (au —) » : voir *vî tchèstê (â —)*

« chausme (trile —) » : voir « chaisne (triexhele —) »

« chavée (la —) » : voir *Havêye (al —)*

Chefneux : voir *Tchèm'neû*

« chêne Warsage (au —) » : « une portion de bois au chêne Warsage » 1809. Feuille volante dans CW 24.190.

— Les de Lhotellerie de Falloise, seigneurs de Warsage, ont occupé jusqu'à la fin de l'ancien régime le château de Rabosée. C'est le seul lien connu entre Wandre et Warsage et origine probable du toponyme.

« chession (sur (la) —) » [± G III 4] : « une maison sur chession à Souverain Wandre » 1700.H 438.13 v^o ; « biens communaux au lieu-dit chession » 1748.CW 18.117 ; « sur la chession » 1754. CW 29.Rubr.« Liège-...Heuseux » Jet de taille ; « maison au pied du thier Xhavée par souverain wandre tenant d'orient au sentier Tession, du midi au chemin de souverain wandre a la xhavee...du nord al Tession » 1813.CW 28.9 ; « la carrière de Wandre dit chession » 1832.8.7.CW 14.

— D'après le rendage des biens communaux de 1748 et la mention de 1813, la

chession serait le promontoire qui s'avance entre le thier de La Xhavée à l'Est et la ruelle des Marets à l'ouest, et plus particulièrement sa partie inférieure sud à Souverain-Wandre ⁽¹⁾.

— Toponyme assez répandu (Anthisnes (*havée des chessions*), Ayeneux (*bwès tchèsson*), Cherain, Comblain-au-Pont, Dinant, Fléron (*so l' tchèsson*), Han-sur-Lesse, Houffalize, Longfaye dép. de Xhoffraix, Lorcé (*tchèsson*), Waimes (*so tchèsson*), etc.

El. LEGROS, *op. cit.*, 477, analysant l'étude de VANNERUS sur *Le limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, note que les toponymes *tchèsson* de la Haute Ardenne semblent s'associer à des fortifications. La topographie corrobore souvent cette opinion par le relief en promontoir de ces lieux-dits ⁽²⁾.

HAUST, en fin de l'étude de LEJEUNE, *Top. Ayeneux*, 58, REMACLE, *op. cit.*, 298 et ROLAND, *op. cit.*, 548-551 justifient étymologiquement cette thèse par le truchement de *castellum*, châtilion, **tchès'lion*, *tchèsson* ⁽³⁾.

A Souverain-Wandre, la topographie s'adapte aussi à une telle relation. Aucun témoignage concret, état des lieux, trouvaille archéologique, n'en apporte, il est vrai, confirmation, mais en l'absence de recherche, cette carence n'est pas déterminante. On rapprochera la *tchèsson* de l'*oppidum* évoqué par Hubert Thomas au XVI^e s. en même temps que le « château de Lotringe » (voir « Lotrengé »).

« chevaux (waide aux —) » [F IV 6] 1683.LX 20. 1700.H 438.79 v^o. c.1750.CW 34.163, 1761.CW 33.207.

— A La Xhavée, prairie dépendant de la ferme du couvent, bordant le côté nord du chemin de La Xhavée à Wandre (*li tesni*) entre le jardin de la cense et la lisière du bois la Dame.

« chiersier (a —) » [D III 4] : « terre j. a chiersier de griesechiere » 1497.H 8/3.xv; « dessous les cerisiers alle large voye entre wandre et cheratte » 1646.PWw F 1; « au cerisier j. vers meuse au grand chemin de Wandre à Cheratte » 1761.CW 33.151; « houblonnière aux cerisiers j. vers les bois alle ruelle Bastin » 1766.W 6; « au cerisier » 1861.PWw F 1.

— Lieu-dit situé au nord de *grisepire*, de part et d'autre de la ruelle Bastin, au départ du sentier du cerisier.

— Chiersier = w. *tchèrsi* = cerisier.

⁽¹⁾ Le rendage cite, entre autres, deux séries de portions voisines l'une de l'autre constituant apparemment une zone de biens communaux dite « Chession ». Les deux séries partent d'un « sart Lambert le Mignon ».

La première portion de la première série s'étend de ce sart jusqu'au chemin de Souverain-Wandre à La Xhavée. Les portions 8 et 9 de cette série contiennent de la « dielle » exploitable; elles se trouvent donc, au moins en partie, dans la terrasse fluviale supérieure, c'est-à-dire vers le sommet de la colline. La deuxième portion de la seconde série touche au même sart et la série s'étend de Souverain-Wandre à Wandre. Ces deux séries de parcelles embrassent donc le promontoire.

Le « sentier Tession » de 1813 serait un sentier approximativement sud-nord escaladant la colline. Un tel sentier existe encore, qui aboutit au sommet de la croupe, à l'ancien *sart al djèle*.

⁽²⁾ C'est notamment le cas à Longfaye. Cf. aussi *Parcs Nationaux*, 1961, n^o 2 pour Han-sur-Lesse (p. 71) et pour Comblain-au-Pont (p. 105), deux « chession » où se trouve un antique refuge fortifié.

⁽³⁾ Dans un ordre d'idée parallèle, cf. HERBILLON, *Top. loc.*, 1933, à propos de Xhendremael, où la *tchession* est aussi un promontoire.

« chockelhon (terre --) » [D III 7]; « un petit cortil gissant contre ladite court a costeit vers moese j. d'une part a un cortil nomeit le joweal et daval a un jardin nomeit le terre kockeilhon » 1461.H 7/ID.lxxv v°; « az cortils de Wandre un bonnier de terre que onc dist chockelhon » 1503.H 9.vij v°; « la terre condist cokilhon » 1540.H 17.iiij^exxiiij v°; « en lieu dit alle terre cockilhon » 1569.H 29.i v°.

— En bordure ouest de la ruelle Bastin, immédiatement en aval du *djowé*.

— Le déterminant doit être un nom de personne ou un sobriquet. Cf. « en cockilhonhaye » à Mons-lez-Liège, 1474.

« choplait (alle —) » : voir *coplé(s) (â(s) —)*

« clichet (cortil —) » : « cortisseau appelé vulgairement le cortil clichet situé à Souverain Wandre j. daval au chemin de Souverain Wandre à Jupille » 1757.W 29 et 1758.W 5.

— Nom de personne, attesté à Namur au XVII^e siècle.

« clicotte (la —) » [\pm F III 8] : « un sart près la clicotte entre Wandre et Souverain Wandre » c.1805.CW 24.137.

— La « clicote » se trouvait probablement dans la pente de la colline, vers le nord de la ruelle des Marets. C'est l'endroit répondant le mieux aux particularités d'orientation du sart cité en 1805 : entre deux chemins orientés sud-nord (chemin de la *tesni* d'une part, ruelle des Marets et chemin du « naichin » d'autre part), entre deux parcelles communales (les « grands sarts ») dans l'autre sens.

W. *clicotte* = chiffon.

Cloose (cour --) [E IV 9]. Appellation moderne d'une cour greffée sur la rue Henri de Louvain, en face et peu plus bas que l'église.

« Closkin (cour —) » [E III 11] : « en la courte Cloeskin » 1658.HCL; « maison, appendices et appartenances j. vers meuse a la cour dit la cour Closkin daval au chemin Royalle » 1754.W 4; « cour closkin » 1807.PG.

— Collard Thomas dit Cloeskin avait une « court avec estable de cheval et de vache » à l'Est de la « ruelle delle brassine »; en 1622, son fils Olivier y a aussi sa maison « avecque ses estables graigne et avec un cortisseau », celui-ci j. vers Meuse à la même ruelle (PWw F 1).

Cette mention, jointe à celle de 1754, situe cette cour dans l'angle sud-est de la « ruelle de la brassine » (rue des Prés) avec le « chemin royal » (rue du Pont), c'est-à-dire à l'emplacement des voies du chemin de fer à l'entrée nord de la gare.

— Il semble que l'origine du toponyme soit la « courte », c'est-à-dire la ferme de Collard Thomas, devenue dans la suite la « cour » si la ferme a été désaffectée en maisons d'habitation.

« clusure » : « une prairie en lieu dit Clusure » près de Bellaire, sur le territoire de Herstal-Wandre. 1720.H 436; « terre

appelée communément clisure gissant en lieu dit delle motte » 1758.W 6 et 1764.28.4.WCL.

— Lat. *clausura* > closure > clisure, par évolution de la prétonique. Cf. l'expression traditionnelle : « ... a esté trouvé contenir entre ses haies et cloisures... » (p. ex. 1594.Et 532.75).

clûzin (*ā* —; *è* —) [D IV 1] : « en lieu condist en clusin » 1492. HCL; « tenure maison jardin vingne et assieze condist en closin j. daval alle haulteur de cheratte » 1509.H 9.xxxiiij v^o; « tenure...condist de clousin j. damont aux waides condist les marchalles » 1536.H 17. lxiij; « clusin...closin...clousin...clusien...clousien » 1540 à 1573; « a la clusinne » 1599.15.4.H cop.PG; « az waides des clusins » à l'est de « Marsalle » 1612.14.6.PWw F 1; « Clusin » c.1825.CP; « Au clusin » C.

— Lieu-dit de part et d'autre de la limite Wandre-Cheratte à l'ouest de la route de Visé. Dans l'usage actuel, la rue Kipelle en marque la limite sud.

— Les diverses significations données au terme *clusin* se rattachent au concept de clôture : soit le lieu clôturé, l'enclos (VINCENT, *Signif.*, 46), soit la clôture elle-même, soit les matériaux qui la composent (CEYSSENS, *Anc. pays*, 16) et en particulier l'osier qui en fournirait les ligatures d'où, par extension, CL donne au « clusin » le sens de terrain planté d'osiers ou de saules.

Il est exact que l'endroit fut — et est encore en partie — planté de saules comme son voisin la « marsalle ».

cohî (*è fond d`—*; *li ri d`—*) [J III 1] : « coyer » 1470.BR; « cho-hier » 1475.J 2.42; « coyis » 1479.J 3.108; « koyi » 1481.J 3.200; « koyeit » 1510.J 9.181 v^o; « coyr » 1517.BR; « ruwe de Coyit » 1532.J 18.178 v^o; « collier » 1543.J 27.31 v^o; « rieu de Gonhy » 1551.J 32.221 v^o; « en fond corier » 1612.16.3H 427; « coy » 1626. J 83.290 v^o; « koy » 1654.J 103.124 v^o; « Coyé » 1655.J 103.188; « ruisseau de Cowy » 1657.J 106.165; « alle motte en lieu dit au fond cory » 1699.13.3.H 83.143; « au fond cori » 1700.H 438.76 v^o; « en foncoy » 1767.4.1.Et 582; « ruisseau de Quoy » c.1825.CP.

Les formes altérées en *r*, *cory* ou *cori*, sont citées pour mémoire (1).

— Lieu-dit commun à Jupille et Wandre dont le ruisseau forme la limite au fond du vallon au sud des *houlpès*. Ce toponyme a été étudié par JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, qui décrivent ainsi le ruisseau de *cohî* : « *êwe di coyî*, ruisseau qui prend sa source dans le bois de la Motte, entre sur le territoire de Jupille

(1) Les archives herstaliennes (H 56.51 v^o) citent en 1639 un « lieu dit faconry proche la Motte ». Il s'agit sans aucun doute d'une graphie vicieuse de « fond cory ». Il est précisé que l'endroit relève de la terre de Herstal; or celle-ci ne possède pas d'autre toponyme aussi semblable dans ces parages.

L'erreur s'explique mieux si on remarque que ce texte est la copie d'un acte du notaire Germeau de la porte St. Léonard à Liège, à qui les toponymes wandruziens ne sont pas familiers.

par le *fond d' coyf* qu'il suit dans toute sa longueur... puis se jette dans le *bi d' Fléron* derrière l'usine Lochet ».

— Les toponymes du type *coyf* sont assez répandus : *so coyé* à Clavier (RENARD, E., *Top. Clavier*, 36), *è coyé* à Lierneux et à Stavelot, *so lès coyés* à Terwagne (ibid.), *so coyé* à Tavier (HAUST, *Enqu.*, 33), *cohy* à Oisy, *la coyaute* à Roly, *les coliers* à Wanne, *ozès coyés* à Fosse (GASPAR, *op. cit.*, 151).

Ce dernier rappelle ou formule sur l'origine des toponymes du type *coyé* ou *coyf* plusieurs hypothèses. Le toponyme wandruzien (ou jupillois) n'apporte aucun élément qui éclaire le choix de l'une d'elles. On peut simplement dire que le site donne une réponse négative à la question de Gaspar : « tous les *coyés* sont-ils situés sur une colline ? » et qu'il n'offre aucune particularité favorable à la thèse du thème « cueillir », au sens courant, dans le terme *coyf*.

« coiet (sart —) » [D V 2] : le « sart coiet » (parfois « cowette ») est cité à maintes reprises dans un conflit minier entre wandruziens et cherattois en 1675 (Renard, J., *op. cit.*, I, 146-147); « sart coette » 1734.CW 15; « le sart coïette sur samont » 1748.15.2. CW 18; « le sart du sgr. de Warsage appelle le grand sart coiet » (ibid.); « terre arable appelée sart al coète » 1809.CW 24.F.vol.; « sart coët » 1818.CW 28.295.

— Sart généralement cité comme bien communal, situé au sommet de la pente de « samont », près de la limite Wandre-Cheratte ⁽¹⁾.

— Il est fort tentant d'y voir une forme de « cowette » mais la fréquence de la forme « coiet » ou « coette » inspire la doute, eu égard à la présence systématique du *w* dans les graphies de même époque des autres « cowettes ».

« C o k a i k o (sart —) » [F III 7 ?] : « le sart barbe cokaiko » 2^e moit.XVIII^e.PR.

— A Wandre, au voisinage du maret, sans doute au pied du bois.

— Pascal Cokaiko à Souverain-Wandre en 1771; Sébastien (ou Bastin) C. en 1772 (W 41).

« collard (cortil —) » 1751.PG

« collas (waide —) » [vers F II 15] : « prairie nommée la waide collas extante à Souverain Wandre j. vers les bois aux prez de Bernalmont, la ruelle entre deux » 1777.W 8.178 v^o.

« collier » : voir *cohî* (*è fond d'---*)

« conterie (la —) » [E IV 10] : « la grange et estable et la court joindante...j. laditte grange et la court de coste vers les bois alle conterie » av.1674.cop.1708.31.1.H 158; « la conterie...cortiseau proche la cemiitière » 1706.PW 18.90; « les vieilles murailles

⁽¹⁾ La mention de 1748 le situe sur « samont »; celle de 1809 implique qu'il se trouve vers le haut du thier, la pente ne comportant pas de terre arable, tandis qu'une autre mention de 1809 (FF 2134) le place dans le bois près des « grands sarts » de Cheratte.

delle contrie » 1709.PW 20; « le cortizeau dit la contrie aupres de la cemetiere » 1728.PW 10.413; « la conterie...une petite circuite enclose proche la cimetièr » 1740.NB 3710-2; « houblonnière appelée la conterie j. daval au chemin » 1768.W 10.132 v°; « le coin du cimetièr dit autrefois la conterie » 1866.26.9.PW 17 « ... où l'on inhumait les noyés » 1866.PWw D 2.

— La grange et la ferme qui touchaient au xvii^e s. le côté ouest de la conterie sont celles bordant le côté Est de la rue des Marets (biens de la famille de Rouvroy). La conterie était donc un jardin ou houblonnière situé à l'ouest du cimetièr, auquel il fut incorporé dans la suite, et il s'étendait probablement jusqu'à la rue Henri de Louvain (1768).

— Bien géré anciennement par la compterie d'un établissement ecclésiastique non identifié. Cf. notamment le « chemin de la Conterie » à Jehay-Bodegnée (Vie Wallonne, 1930, 82).

coplê(s) (*ā(s)* —) [C II 4] : « a copleat » 1374.cop.1783.W 35; « alle choplait » 1397.cop.1783.W 35; « a copleal » 1478.H 7bis/F.ij v°; « un bonnier alle heppe entre wandre et cheratte allant debout sour les copleaulz » 1489.H 8/l.xxvj 2^e pagin.; « les coplea » 1503.H 24.ij^eiiij^{xx}ij; « terre gissant a coupelleis j. vers mouse aux coupelleis » 1511.H 9.ij^exxx; « en lieu condist a coplea » 1567 H 28.vij^{xxv} v°; « a coupleau » 1619.13.6.PWw F 1; « au coplea daval...au couplea damont » c.1620.PWw F 1; « aux copplays » 1697.HCL: « a (au) coplay » 1700.H 438 pass.; « soubs les coupleaux » 1705.PW 4.31; « au coupleau j. vers meuse a la ruelle des coupleaux » 1710.PW 2; « le grand coplay j. vers les bois al ruelle de coplay et vers meuse alle ruelle de grand thier » 1761.PG; « prairie dite le petit coplay traversée d'une piedsente. j. damont et vers bois a la ruelle de piteux » 1761.W 6; « prairie scituée en lieu dit le grand coplay j. vers meuse a la ruelle appelée de pireux » 1781.29.1.WGL; « aux copplais » 1810.FF 1704; « A coplay...Champ des Coplay » c.1825.CP, C.

— Entre la ruelle des grands thiers et celle des Pierreux qu'il déborde à l'Est, où il rejoint le « champ des Coplay » [D III 2].

— W. *cope* = couple, *copler* = coupler. CL signale le w. *coplês* désignant des objets allant par paire (cf. les petits bateaux dits *copplais*). Dans le toponyme, il s'agit à l'origine du grand et du petit coplay.

« c o r e (alle —) » [± H V I] : prairie située « alle core » joignant vers l'Est le chemin de La Xhavée à Saive. 1700.H 438.70 v°; « la waide al core du coté de la cense... » (ouest ou aval) « ...le résidu de la pièce hauteur de Saive »; la « terre al core » j. vers l'Est la « waide » et vers l'ouest (?) le reste de la pièce sur Saive. 1761.CW 33.266 (Décl. baron de Méan, sgr. de Saive).

— Ces pièces devaient se trouver à la Haute Saive, dans les parages des parcelles 1100 à 1112 ⁽¹⁾.

— W. *core* = coudrier.

« cori, corier, cory (fond de —) » : voir *cohi* (fond d'—).

« cornu journal » [vers A III 3] : « le cornu journal extant a bure a preit » 1614.6.12.HCL.

— En 1594 vit à Herstal un *radou le cornu* (Et 532.73 v^o), mais l'adjectif ici déterminant suggère plutôt la forme de la parcelle.

« cortil » : « balouwe »; « berthoul »; « a bois »; « delle brèssène »; « le charlier »; « clichet »; « collard »; « cruaute (ou crouvatte) »; « Damide »; « Elisabeth Collette »; « alle fosse »; « le gallet »; « gilard »; « grandame »; « grand Jejan »; « grondar »; « henna »; « le Hubin »; « Jean de Pont »; « Johan de xhenumont »; « Lacquay »; « Lamoureux »; « laval »; « a lierbe »; « lyna »; « magdalcn »; « alle meire »; « michel »; « plumet »; « Raeskin de guele »; « Renard »; « alle rualle »; « Saint Stienne »; « dit le(s) sart(s) »; « Simon »; « a staffe »; « Stien »; « tatasse »; « thomas »; « tomas tixhon »; « tomas tomson »; « Thonet »; « de Veaux » — Voir « balouwe », etc.

« cortil (terre au —) » c. 1620.PWw F I.Part. Coll. Thomas.

« cortils (dessous les —) » [+ F II 16] : « terre gisant dessous les cortils de petite wandre j. vers Harstal alle large voie » 1455.H 6/l.xxxvj v^o et 6/2.xxv.

— A la limite nord des jardins de Souverain-Wandre, à l'Est de la ruelle du Trixhay.

« cortiseau » : « de facq »; « de la haulte »; « Jehan Gerard »; « namette » — Voir « de facq », etc.

« cortisseau (le —) » [± A IV 4] : « waide appelée le cortisseau j. vers les bois a cortiseau nanette » (ou plus probablement « namette ») 1622.1.4.PWw F I.

— Près du point où la limite Wandre-Cheratte atteint la Meuse au nord (cf. « cortiseau namette »).

(1) C'est dans ces parages que le baron de Méan avait des biens. Le chemin de La Xhavée à Saive (la route actuelle ou le sentier du Cahorday) ne touche la commune de Wandre que là et c'est là seulement que des biens peuvent avoir leur partie Est sur Wandre et ouest ou nord sur Saive. Enfin leur joignant sud (Knaeps) semblerait, d'après ses biens déclarés, avoir occupé le petit bien dont dépendent les étangs en chapelet vers la Motte (n^{os} 1134 à 1140).

« **cossins** (sour —) » [C III 12] : « sour cossins » 1478.H 7 bis/F.ijj; « sur cossin » 1503.H 24.ij^ciiij^xxij; « sur hosin » 1504.25.5.LX 43; « sur cossin » 1510.....1643; « sur xhossin » 1524.....1727; « terre extant entre wandre et Cheratte en lieudit az xhossin » 1616.7.II.HCL; « sur chossin » 1700; « en lieu dit hossin proche des grands prez » 1756.W 4; « sur hossin » 1750..... 1861.

— Dans l'angle ouest de la rue Bastin et de la limite de Cheratte. Partiellement confondu avec le lieu-dit « fraine » ou « frainay », le « hossin » débordait sur Cheratte (1).

— W. *hossin* = épeautre émondé, d'où « champ d'épeautre » ? On notera cependant à l'origine la répétition des graphies « cossin ».

cot'hê : « Lauvau »; *dê leu*; « namette »; « nilson » — Voir « Lauvau » etc.

cou dèl vèye (è —) [G II 7] (Décadent) : Désignation moderne du bas de la rue de la Meuse à Souverain-Wandre.

cou dès dos (â —) [F II 17] (Désuet) : « un cortisseau extant en monchin au lieu dit Cou des doz » 1691. COLLART, *Lib. seign.*, II, 521.

— La « queue des dos », déformée populairement en « cul des dos », était la partie aval des « dos » qui bordaient la rive de l'île Monsin depuis Jupille jusqu'aux parages du débouché de la Lée.

Lorsque, vers 1550, le creusement du biez Trappé eut détaché de l'île Monsin l'île des dos, la pointe aval de celle-ci s'inscrivit dans ce *cou dès dos*. Le toponyme a disparu avec l'île et avec les dos.

« **coulture** (en —) » [B III 6] : « preyt gissant en coulture » 1497.H 8/3.xv; « sur coulture » 1616.3.10.PWw F 1; « en couture...az coutures » 1624.29.5.PWw F 1; « prez proche des coutures » 1700.H 438.36; « dans les coutures » 1761.CW 33.102; « aux coutures » 1825.PT.

— Sur Wandre et Cheratte, les « coutures » chevauchaient la partie sud du tracé de la limite qui se dirige au nord vers la Meuse.

— Toponyme commun dans les régions agricoles : zone cultivée.

« **cou pelleis** (a —) » : voir *coplê(s)* (â(s)—)

cour à Wandre (al —) [E III 12] : « la maison dite alle cour, Bati-mens, Dependances, jardin, prairie y attenant, j. le tout du coté du nord au grand chemin du village, du levant à la ruelle de la brassinne » vers 1795.PG; « la maison dite la cour à Wandre en lieu dit à la bras-

(1) En 1750 et 1761, une pièce « sur hossin » se trouve insérée entre deux parcelles sises « à la ruelle de Cheratte », extrémité nord de la ruelle Bastin (CW 34 et 33). D'autre part, la cure de Wandre a possédé de tout temps sur hossin la parcelle A 580. Enfin, en 1658, un « preit en lieu dit xhossin » est situé sur Cheratte (G. Crah.).

sine » *ibid.*; « la ferme dite Grande Cour » 1833. *Plan d'ensemble de la ferme en vue de son partage.*

— Coin sud-ouest de la rue du Pont et de la rue des Prés. Les derniers vestiges de la ferme ont été rasés en 1969.

— En 1752, fut créée la cour de justice de Wandre, distincte de celle de Herstal qui avait eu jusqu'alors compétence également pour la rive droite. Cette cour de justice s'installa dans une dépendance de la « cense de Wandre » qui fut alors dite « la cour » ou « alle cour ».

« c o u r (alle —; en la —) » : une pièce j. « vers les boix alle court » à Souverain-Wandre. 1569.H 29.lxxv; « alle cour » 1630.HCL; « alle cour à Sⁿ Wandre » 1696.HCL; « waide extant alle cour a souverain wandre j. damont a la ditte cour » 1700.H 438.44 v^o; lieudit « en la cour » à Souverain-Wandre. Après 1752.W 4.

— Sans aucune relation avec la cour de justice, mais désignant simplement une cour. C'est néanmoins une cour qui a pris valeur de toponyme. Le texte de 1569, en effet, ne concerne pas la cour elle-même et la cite simplement comme un repère connu.

« c o u t t y (alle —) » [dans A III 7] : « alle coutty » 1562. H 26.xij^{xx}xij v^o; « une pieche appelle communément la terre a la coutellier » 1569.H 29.iii^{xx} v^o; « alle coutelher » 1574.H 32.ij v^o; « alle coultelier » 1604.H 39.xxxiiij.

— Les contextes de 1569 et 1574 situent l'endroit à la « saison sur preyr » en aval du « bonnier aux 21 verges ».

— Lat. *cohortile*, a. fr. *courtil*, d'où *courtillère* puis **couteliere* et d'autres graphies négligées.

Coutty = **couti*, réduction de **coutire*, doit être une forme évoluée de **coutel-hire*.

« c o w e t t e (la —) » [à La Motte] : « un journal de waide appelle la cowette » 1700.H 438.75.

— Forme de la parcelle en languette.

« c o w e t t e s a i n t S t i e n n e (la —) » [± C III 17] : « sur le vaulx herliche j. damont alle kowette St Stienne de Wandre » 1489.H 8/1.xxiiij 2^e pagin.; « deux pièces de prez en la vaulx herlice j. vers treicht ⁽¹⁾ alle cowette St Etienne » 1543.18.1.PWw; « pre alle lexhe j. vers occident alle cowette St Stienne » 1634.31.10.PWw F 1; « la prairie en coulture dite la Cowette S.Estienne est scituée dans la Jurisdiction de Cheratte » ⁽²⁾ 1680.PW 2.459.

— Dans le nord de la « vaulx herlice » (parfois dite aussi « en couture »), entre « couture » à l'ouest et « alle lexhe » à l'Est (1634). Appartenant à l'église de

⁽¹⁾ Maestricht.

⁽²⁾ Elle a été néanmoins retenue dans ce glossaire en raison des nombreuses citations dans les archives paroissiales que lui valut son appartenance à l'église de Wandre.

Wandre, elle fut échangée en 1680 par le curé Olivier du Jardin avec Sarolea, seigneur de Cheratte, contre une prairie « alle vaux herlice » contiguë à une autre pièce de l'église (PW 2.459). Dès ce moment, elle disparaît des archives wandruziennes.

— Rappel de la propriété de l'église de Wandre (Saint Etienne).

« c o w y » : voir *cohî* (è fond d'—)

« c o y é , c o y e r , c o y i s , c o y i t , c o y r » : voir *cohî* (è fond d'—)

« c r a b u s (s a r t —) » 1724.18.1.CW 35 [à Souverain-Wandre]

— Un autre « sart Crabu » est signalé en 1675 sur la partie jupilloise des Houlpais (JACQUEMOTTE et LEJUNE, *op. cit.*). Cf. aussi le « crabusart » à Wagnelée.

« C r e u h a (f o n d —) » : « lieu dit Pied du fond Creuha » 1838.CW 14.288.

— Endroit non précisé du bois, à cent mètres du chemin de Souverain-Wandre à Jupille.

« C r o i s e t t e (c o u r —) » [à Wandre].

Citée dans une déclaration du bourgmestre en date du 6 mai 1856 (PR).

— Croisette est le surnom sous lequel était connu Mathieu Lacroix (déc. le 26.11.1691), dont le fils Olivier fut un important exploitant des mines de Wandre (v. RENARD, J., *op. cit.*, II, 95). Mathieu Croisette posséda — et occupa peut-être — plusieurs maisons en divers endroits de Wandre.

« c r o i x (a l l e —) » : « alle motte en lieu condist al croix » 1593.28.11.HCL; « alle croix delle motte » 1661.25.8.HCL.

« c r o i x D e m a r t e a u (à l a —) » [C II 6] : « a la croix Charle Marteau » 1750.CW 34.255.

— Le 2 janvier 1742, Charles Marteau, marchand de Herstal, était assassiné au bord de la Meuse près de la jonction des chemins des douze verges et des grands thiers. La croix, qui se trouvait primitivement à l'endroit du crime, est maintenant déposée au fond de la nef gauche de l'église de Wandre (1).

(1) COLLART, *Lib. seign.*, II, 195 rapporte les tribulations de l'humble monument, finalement sauvé par les deux historiographes de la Basse Meuse : P. Debouxhtay et lui-même. Partant d'un texte de la cour de Herstal, Collart soutient une thèse erronée — et d'ailleurs invraisemblable — à propos de la date inscrite sur la croix (2.1.1742). Selon lui, c'est à la fin janvier 1757 que le meurtre aurait été commis et l'erreur résulterait de l'érection tardive de la croix (argument qui n'expliquerait pas le choix de cette date très précise du 2 janvier 1742).

On s'étonne de ce détour si peu convaincant quand il suffit d'ouvrir les obituaires de Herstal (AEL) pour y trouver le 4.1.1742 (reg. 18, p. 213) la notice relatant la découverte du corps de Charles Marteau, « assassiné et jetté dans la Meuse *proche les prez de Cheratte* » et le 30.1.1757 (reg. 19, p. 159) celle du meurtre de Saul Demarteau « occis *sur la Licourt* ». La véritable confusion réside dans le nom de la victime de 1742, écrit « Demarteau » sur la croix.

« croix Gheury (à la —) » [J I 4] : « a la croix gheury » 1771.W 41; « Croix Gheury » c.1825.CP; « Ravin de la croix Gheury » c.1860.PpW, C.

— La croix fut érigée au lieu aujourd'hui appelé *amon Bonfond*, théâtre du meurtre de Remy Gheury (28 avril 1739) ⁽¹⁾, au pied du ravin qui prit son nom.

Ce ravin marque la limite de Wandre et Jupille depuis ce point jusqu'au haut des *houlpés*. La croix était dès lors aussi un repère jupillois que JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 63 (277), suivis par CL, disent disparu à la suite des travaux du chemin de fer. En réalité la croix, légèrement déplacée, se retrouve encadrée dans le mur Est de la tranchée du chemin de fer, à une dizaine de mètres en aval de ce qui fut le pont Bonfond.

« cru aute (cortil —) » [à Wandre] : « jardin appelle le cortil cru aute j. vers meuse alle rualle bastin » 1700.16.3.PWw F 2; « une prairie appelée le cortil crouvaute » 1728.13.3.PG.Blisten; « la waide crouvatte » 1736.H 103.326.

« crucifix (a —) » : « alle motte en lieu dit a crucifix » 1614.23.9.HCL; « au crucifix delle motte » 1659.HCL; « le bien appelle le vieux crucifix » 1720.4.11.H 436. *Decl. des biens du baron de Rosen, seigneur de Bellaire et propriétaire du château de La Motte.*

« crucifix (au —) » [à Souverain-Wandre] : « une maison au crucifix » 1685.PWw F 1 et 1700.H 438.23.

« crucifix (au --) » [E V 7] : « à Rabosée en lieu dit au crucifix j. damont au chemin tendant de rabosée a chefnieux, vers meuse au chemin tendant de rabosée a hoignée » 1741.NB 3711-1.

— Carrefour des Quatre-Bras, encore marqué de nos jours par un crucifix dans une petite chapelle.

« cul de four (le —) » [G IV 16] : « le cul de four j. vers soleil levant aux chemins qui tendent de Liege à Rabosée et damont a une fontaine appelée la veille sergy fontaine » 1721.30.4HCL;

⁽¹⁾ L'obituaire de Wandre relate ainsi le drame : « Le 30 nous avons fait les exèques de Remy gueury le vieu lequel retournant de Jupille le 28 environ les 8 heures du soir fut poursuivi par un méchant homme, qui l'attaqua dans le jardin del wache joindant la meuse aupres de nos communes : lui donna plusieurs coup avec un ferment, à la tête, sur les épaules les bras &c et puis le dépouilla tout nud et fit rouler son corps embas dudit jardin jusques à la meuse ou il fut arrêté à quelques broussailles, ou on le fut reprendre le lendemain matin et le rapporté à notre cimetièrre ».

On lira aussi le récit d'une étrange déambulation qu'exécutait autrefois à Jupille, chaque année la nuit de la Toussaint, un dénommé Carôte, selon les uns descendant du meurtrier, en manière d'expiation du crime de son ancêtre (LEJEUNE, *La nuit de la Toussaint à Jupille* dans *Vieux-Jupille*, 1894, n° 4 et dans *Le Vieux Liège*, 21 oct. 1896).

« sur le cul du four » 1736.CW 15 et 1748.CW 18. Il y eut deux pièces contiguës, le petit et le grand cul de four : « le petit cult de four au midi du jardin des enfants j.j.herman...le grand cult de four j. au levant a la prairie du dit herman » c.1805.CW 24.172; « le petit...le grand cul de four » 1813.CW 28.288.

— Entre la rue Priesvoie, le bois de *dijfontin'ne* et la rue de la Forêt.

— Croupe rappelant la voûte en demi coupole d'un four (Archit. « cul de four »). Cf. le « cul de la Farnire » dans la boucle de l'Ourthe à Bérisménil et des « cul du four » à Marchin, à Lamontzée et dans la forêt de Saint Hubert.

A Fosse-sur-Salm, la tradition donne au *cou do for* une origine archéologique (GASPAR, *op. cit.*, 11), bien que le site n'exclue pas la relation avec le relief.

« curé (vigne du —) » [E IV 14] : « la vigne du curé » 1810.CW 24. Feuille épinglée. Par acte du 4.7.1804, cette vigne, bien communal, passe à Tillou et dès lors, elle porte indifféremment le nom de « vigne du curé » ou de « vigne Tillou » : « lieu dit vigne tilloux » 1827.1.12.CW 35; « la vigne Tillou » 1836.21.3.CW 14.

— En videbourse, au haut de la pente cultivée (1). Elle fut tenue un certain temps en stuit par le curé Grégoire (curé de 1786 à 1795).

Dadite (è fond —) [G III 7]. Appellation moderne du ravin du ruisseau de La Xhavée, en amont de son passage sous la route de Souverain-Wandre *às treûs âbes*.

— *Dadite* = Marguerite, prénom d'une habitante d'un des petites maisons dominant le ravin.

« dalmagne (terre —) » : « terre dite dalmagne » 1760. W 5.

— Dans la campagne entre Wandre et Cheratte.

— Un Johan dalmagne, défunt en 1528, est attesté à Herstal (H 15.ix^{xxiij}).

Dame (bois l'—) [E IV 17 à F IV 3] : « les boys le dame » 1456. H 6/l.lxxi v^o; « a boys la dame » 1461.H 7/l.D.cij v^o; « le boix du seigneur, extant empres Wandre la grande, appelleit le boix la dame » 1556.25.8.HCL; « le boys du Roy » 1739.23.2.NB 3710-1; « les boys la dame » 1775.W 41; « Bois Royal dit Bois le Dame » c.1825.CP. c.1860.PpW, C.

— Partie du coteau boisé entre la rue Tesny et la rue Bois-la-Dame.

— Vers le milieu du XIII^e s., Godefroid de Louvain, seigneur de Herstal, céda aux bourgeois de sa terre de Herstal, avec le consentement de sa femme Marie de Gaesbeek, tous les bois de la commune, à l'exception de ce bois qui prit le nom de « bois la dame », par référence à Marie de Gaesbeek (2).

(1) A la lisière du bois, dont Tillou détient une portion contiguë (1810).

(2) Cette donation est confirmée par son fils Henri de Louvain le 25 mars 1264 (anc. st.). Le texte de la donation primitive est perdu mais celui de 1264 figure aux AEL (Ch. All., n^o 2). La partie du texte relative au bois la dame (non désigné sous

« Damide (cortil —) » : «cortil condist le cortil damid extant audit souverain wandre» 1572.28.3.PWw F I; «jardin dict damide» 1598.H 38.lv; «jardin appelle le cortil Damitte a Souverain Wandre j. vers les bois à un chemin» 1700.H 438.2.v^o.

« damoisea (trixhe le —) » [nord de C II 4 ?] : « preit nommeit le trixhe le damoisea j. vers moese a cornut mont et vers les boix a... » 1562.H 26.xii^{xix}; « le trixhe le damoiseau » 1582. PWw F I; « le trixhe le damoisea » 1646.19.6.PWw F I.

— Les repères de 1562 (Meuse, bois) situent le trixhe sur la rive droite. Malgré son apparence, *cornut mont* n'est pas un lieu-dit mais un patronyme : Denixhe cornutum de Cheratte (1567.H 28.vij^{xxiii} v^o).

On peut présumer que le trixhe était situé dans la campagne vers Cheratte où se trouvaient généralement les propriétés des Cherattois en territoire wandruzien. Cornutumont y possédait une parcelle au copley (1562. H 26.xii^{xxv})⁽¹⁾.

« Darchis (terre —) » c.1750.CW 34.1

— Citée sans autre précision parmi les biens de la cense de Wandre.

— Nom d'un propriétaire antérieur ou du créateur d'une rente y attachée. A Herstal, au lieu-dit « en Archis », s'éleva dès avant le XII^e s., la ferme d'Archis ou d'Archis, dont une famille porta le nom (COLLART, *Lib. seign.*, II, 30). Au XVIII^e s., un Goffin Darchis possédait des biens à Wandre, notamment à la ruelle Bastin (1741.H 103.237 v^o).

« d'argentea(l) (trixhe --) » : voir « Argenteau (trixhe d' —) »

« de facq (au cortiseau —) » c.1750.CW 34.50

« déluge (au —) » c.1825.CP, C [D IV 8].

— Au pied de la colline de samont, au nord de la jonction de la rue Neuville avec la route de Visé.

— CL attribue cette appellation à l'existence de l'œil d'une araine des mines de samont ouvertes dans la colline.

Cette thèse appelle deux objections : 1) selon G. TIBAUD, *op. cit.*, le nom de « déluge » w. *diloûhe* n'était donné qu'aux débouchés d'araine au fond d'un puits creusé jusqu'au lit du gravier de la Meuse et non aux œils à ciel ouvert comme l'étaient ceux de Wandre au pied des collines; 2) cette explication remonterait à l'époque des fosses de l'endroit (XVII^e s.), alors qu'on ne rencontre jamais ce toponyme sous l'ancien régime.

Une autre origine, pas plus convaincante d'ailleurs, est donnée par DEJARDIN,

ce nom dans le document) s'exprime ainsi : *retenta... illa parte silve que jacet inter duas vias supra villam de Wandrez maiorem* (« retenant seulement... cette partie de bois qui gist entre deux voies deusurs la ville de Grand Wandre » dans la traduction du XVIII^e s. publiée par PONCELET, *Trois documents*).

Le bois resta propriété seigneuriale jusqu'à la fin de l'ancien régime et reçut parfois un nom inspiré des circonstances du moment. La mention de 1739, par exemple, se réfère au roi de Prusse, seigneur de Herstal-Wandre de 1732 à 1740.

(¹) Le trixhe d'Argenteau se trouvait au copley et pourrait avoir pris son nom d'un *damoisea Willeme d'argenteal* cité en 1453 (H 7/1 b.16 v^o). Le « trixhe le damoisea » et le « trixhe d'Argenteal » pourraient dès lors ne faire qu'un.

op. cit., 7, qui la relie à l'éboulement important d'une partie de la colline survenu vers 1750.

Enfin, un troisième fait pourrait être mis en relation avec le toponyme : le « déluge » de janvier 1795, provoqué par l'afflux dans ces parages, des eaux des araines de Saivelette (v. RENARD, J., *op. cit.*, I, 123).

« denawe (alle —) » [± E IV 4] : « terre j. damont alle denawe » 1482. H 7bis/F. cxxxviii v^o; « tenure gissant entre Cheratte et Wandre en lieu dit alle denawe j.az bois et communes » 1519.H 11. iij^exlv v^o; « ung preit et weadaige sour lequel le conduyt des araines soy vient rendre, icelluy heritaige appelleit le long preit j. daval alle denawe » 1528.H 15.cxvii; « la denawe » 1556 .H 24.cxvj; « en lieu condist en le denawe alle noeff ville » 1556.18.4.HCL; « le denaux j. au long pre daval a namé prez, vers mouse a ponche vers les bois alle commune » 1571.PW 2.40; « certain preit appelle le dinawe » 1594.1.4.HCL.

— Voisinant ou touchant le côté ouest de la rue Neuville, compris entre le « long pré » au sud, le « namé pré » au nord et le « ponchea » à l'ouest. De même que ces biens contigus, la « denawe » était bordée par le ruisseau sud-nord évacuant les eaux d'une araine située en amont.

— Relèverait à première vue du thème « noue », comme certains toponymes en « nawe » ou ses dérivés (1). Cette thèse n'expliquerait cependant le préfixe *de* de la « denawe » (ou de son homonyme *li dinawe* de Mons-lez-Liège) qu'en faisant appel à un déverbal **dinawī* ayant le sens d'« assécher une noue », mais le FEW (t. VII, 53) ne cite aucun verbe composé de *nauda*.

On peut aussi songer à un verbe **dinawī* du thème de w. *rinawī* ou *renawī* contracté de *di-èn-awī* (« désenaiguiller ») suggérant le sens de « séparer ». Le w. *dinawe* serait alors une séparation, une limite.

Il faut toutefois noter que si le premier sens peut à la rigueur s'accorder au site, sans que la configuration du terrain évoque cependant vraiment une noue, le second n'y trouve aucune justification, car la « denawe » n'a joué à aucun point de vue le rôle d'une séparation ou d'une limite.

« derier aux champs » : voir « champs (derier aux —) »

« Derkenne (sart —) » 1791.CW 24.75

« desoutrain maret » : voir *marès (lès —)*

« desseurtrain maret » : voir *marès (lès —)*

« digge (alle —) » [F II 2] : « ung preit gissant a Wandre qdist le preit alle Digge » 1465.H 7/1D.ij^exij; « preit alle dighe venant

(1) Dans une glose relative à ces toponymes, CEYSSENS, *Nooz. ou Essais*. en cite une série, tous dépourvus du préfixe *de*. Se référant à DUCANGE, *Glossarium*, il fait dériver du lat. *noda* ou *noa* (fr. noue, w. *nowe*) ces toponymes en « nawe » caractérisés sur le terrain par un ruisseau coulant entre deux versants ou dans un pré humide.

sour les dossins » 1478.H 7bis/F.ijj v^o; « az dickes » 1595.18.1.PG; « en lieu condist a dieck j. damont a werixhas condist le dossea » 1612.HCL; « desseur les dieckes » 1636.HCL; « aux dicq ou mache » 1659.PWw; « terre extante au dicq j. damont al ruelle des dossay » 1744.NB 3712-2; « en la campagne d'entre les wandres du coté des dicques » 1760.6.2.W 5; « aux digues » 1781...; « en lieu dit trou des dicques » 1802.PG; « Les Dignes » c.1825.CP, C.

— La digue bordait la Meuse au coude en amont du dossay pour protéger la rive concave de l'érosion. Le lieu-dit auquel elle donna naissance s'étendit assez largement. Il couvrit la zone voisine jusqu'à toucher vers le nord le lieu-dit « mache » (1659). Vers l'Est, sa limite se trouvait approximativement à mi-distance entre le moulin et la ruelle du Trixhay. On sait par exemple que la cure possédait « alle dicque » la parcelle B 464.

djèle (sårt al —) : « le sart a la dielle » 1705.LX 22.405; « près de la Xhavée en lieu dit communément au sart aux dielles j. vers midy au chemin tendant de wandre a la Xhavée » 1719.9.10.HCL; « lieu dit sart al dielle j. des Trois cotés aux communes et au bois la Dame » 1787.12.11.W 10.185; « Sart al dielle » c.1825.CP, C.

— On exploitait l'argile en deux « sarts alle dielle » situés l'un à La Xhavée [G III 9], l'autre à Rabosée [E IV 22], pour la confection du *plakis*¹ et des *hotchèts*. Les habitants de Wandre, jusqu'au wérihet, escaladaient la colline pour s'y approvisionner.

L'argilière de Rabosée, en bordure ouest du nouveau cimetière, paraît de création moderne; elle n'a pas laissé de trace dans les archives et a été replantée en bois.

Le *sårt al djèle* de La Xhavée, au contraire, remonte à une plus lointaine origine et il prit plus d'extension. Originellement situé à l'emplacement ou au voisinage du cimetière de la rue Tesny, le lieu-dit s'étendit également aux prairies longeant la lisière du bois au sud de ce chemin⁽¹⁾.

L'exploitation s'est faite aussi, à une époque plus récente, à la lisière nord du bois, à l'emplacement de la plaine des Sports.

djifontin'ne (è —) [G IV 17] : « sorgifontaine » 1500. Poncelet, *Saive*; « vers surgifontaine » 1520.LX 23; « a sorgi fontaine » 1569.4. 2.HCL; « sorgyfontaine j. vers mouse a comunes de Herstalle » 1592.LX 19.130; « en sorgifontaine j. vers couchant alle voie tendante delle xhavée a priesvoye » 1663.LX 43; « source nommée la petite surgyfogtaine » 1705.LX 22.430; « le cul de four j. damont a une fontaine appelée la veille sergy fontaine » 1720.30.4.HCL; « la partie de fond de surgi fontaine j. aux communes » 1721.31.10.HCL;

⁽¹⁾ La mention de 1705 se complète en précisant que le « sart alle dielle » s'étendait à l'ouest du « fauteau » (pièce B 715) et au sud du chemin de Wandre. En 1830, un plan de la ferme de l'ancien couvent désigne du nom de « sart al diel » la série de prairies comprises entre la lisière du bois et le chemin nord-sud joignant la *tesni* à la plaine des Sports.

« sorgifontaine, sorgyfontaine » 1723....1789; « lez orgifontaine » 1747.23.2.NB 3709; « a surgifontaine » 1789, 1824; « sur orgifontaine » c.1805.CW 24; « orgifontaine » (ruisseau) c.1825.CP; « au lieu dit orgifontaine » 1824.15.10.CW 14; « Ruisseau Orgifontaine » c.1860. PpW; « Ruisseau de la Orgifontaine » et « R^{eau} Argifontaine » C.

— Petit ravin boisé qu'escalade un sentier reliant la route de la Forêt à celle de Priesvoie, immédiatement à la sortie sud de La Xhavéc. La source qui y jaillit était la « vieille sorgifontaine » située au sud du pré en croupe dit « cul de four »; le ruisseau qu'elle forme descend un ravin encaissé du bois pour rejoindre le ruisseaulet dégringolant de La Xhavéc par le *fond Dadite*. Leur confluent est à quelques pas de la cascade du thier de La Xhavéc.

D'après le document de 1705, la « petite surgyfontaine » serait la source de la prairie au nord-ouest de l'«enclos Herman», qui portait à l'époque le nom de « pré aux genestes ».

— Le toponyme « sorgifontaine » se prête à deux partitions différentes.

La première, « sorgi-fontaine », que tendraient à accréditer les expressions « la petite surgyfontaine » et « la veille sergy fontaine », oriente vers un déterminant « sorgi » qui pourrait être patronymique, mais FÖRSTEMANN ne donne aucun patronyme germanique en « sor » ou en « sur » qui puisse conduire à la terminaison « -gi » (Cf. FELLER, *Noms de pers.*, 1929, 61 à 64).

La seconde, « sor-gifontaine », comporte un second terme assimilable aux toponymes *o djitchan* à Arville et *a djipré* à Stave. Elle expliquerait en outre l'évolution vers le toponyme actuel *djifontin'ne* par le processus « sorgifontaine » > *sodji-fontin ne* > *so* (ou *è*) *djifontin'ne*, à la condition toutefois de donner à la syllabe « sor » le sens de la préposition « sur » alors qu'aucune graphie en « sour » n'a été rencontrée.

La prépondérance marquée de la forme « sorgi- » (les trois-quarts des mentions relevées) conduit à la considérer comme graphie normale, celle en « surgi- » comme déformée ou comme dérivée par une francisation sporadique du « sor » en « sur » sous la condition précitée (1).

djowê (*li* —) [E III 3] (Décadent) : « ung cortil nomeit le joweal » 1461.H 7; « le preit condist le beal joweaul » 1505.H 9.xliij v°; « ung cortil cordist le jowealx cortil » 1506.H 9.xxix; « terre extante derier le joweau » 1617.26.1.PWw F 1; « dessoubz le joueau » 1628.H 50. 253; « le cortil appelé le joyaux j. vers les bois au chemin de wandre a Cheratte... terre au joyau j. damont audit joyau cortil » 1641. 17.10.PWw F 1; « le joyayl » 1667.PG; « au joweau » 1670.HCL; « a jowea » 1681.24.2.H 156; « prairie appelée le petit joya j. vers les bois alruelle bastin » 1748.NB 3714-2; « un verger nommé joway » 1843.PD.

— Le *djowê* semble bien avoir le sens courant de « joyau » (Cf. FELLER, *Top. Petit-Rechain*, 98 à propos de Lambermont).

dos (*lès* —; *às* —; *île dès* —) [F II 17 à H I 1] (Désuet) : « terre en manchien q^t le dos de wandre » 1458.H 6/2.cxxij; « les dooz et

(1) On écarte l'hypothèse d'une francisation d'un terme **sordji* qui serait la forme dialectale du participe passé « surgi ».

aisemenches » 1526.H 14.ix^{xxx}xij v^o; « le cotillage et terres extantes en Monsin appelle le doz j. de tous costez a la rivièrre de moeuse et au bi Trappé » 1705. Collart, *Lib. seign.*, II, 521; « des portions de dos et dossay » 1746.CW 18; « l'île des Dos » 1773.CW 1.337; « isle des Dos » 1791.CW 24.221; « Isle du Dos » c.1825.CP et c.1860.PpW; « Ile du Dos » C.

— Les prairies bordant le rivage nord-est de l'île Monsin formèrent les *dos* : le grand et le petit dos. Vers 1550, le creusement du biez Trappé pour l'alimentation d'une usine à son débouché aval, détacha le long de ce rivage une tranche oblongue qui devint l'« île des dos ». Cette île releva de Wandre dès le régime français, le biez Trappé faisant la limite avec Herstal ⁽¹⁾.

Cette île a disparu dans la rectification du coude de la Meuse face à Souverain-Wandre.

— Dos : près au bord des cours d'eau (plusieurs lieux-dits à Liège).

dossê (*â* —; *è* —) [E 19] : « une wayde extant sour mouse a dosseal de Wandre j. damont a mouse » 1482.H 7bis/F.clxvj; « a dossea devant harstalle j. damont a werixhas » 1540.H 17.iiij^cxix; « en lieu condist a dieck j. damont a werixhas condist le dossea » 1612.11.9. HCL; « le dosseau » 1673.Et.558.56 v^o; « une pièce appelée communément le dossay » 1697.8.3.HCL; « maison située au dossay, j. damont audit dossay » 1742.NB 3711-2; « Le Dosay » c.1825.CP, C.

— Le long de la Meuse, en aval du moulin et, par extension, la partie sud-ouest des prés situés dans le coude du fleuve en amont du pont.

— Diminutif de « dos » : rendage de « quatre pièces de dossay proche le moulin à l'eau » 1760.5.2.CW 1.

« dosseal Julien » : voir « petit dos »

doyâ (*li* —) [E IV 8] (Décadent) : « a maiche j. a doyar le p^{bre} » 1478.H 7bis/F.ij v^o; « Doyar delle vesture de Wandre » 1479.ibid. xxxvj; « une cour, maison, vigne, jardin et assieze, laquelle est doiar delle eglise de wandre, séante devant l'église j. de coste d'amont alle voie commune et de l'autre coste vers realchemin aux bois et comunes et daval a preit alle houlier » 1515.PG; « le doyar de vesty de wandre » 1569.PW 2.70; « prairie dite le petit doyard » c.1830.PR.

— Le doyar, occupant le coin nord-ouest des rues Henri de Louvain et Neuville, contenait les parcelles suivantes (PpW.S^{on} A) : 851a, 875, 876b, 877f g h et i. Le « petit doyar » était le n^o 851. Le doyar fut dans la suite amputé des emplacements de la maison communale et de l'école catholique, détruites par une bombe volante en 1944. Le terme de « doyar » s'étendait parfois aux nombreux biens de la cure disséminés dans la campagne.

— Fr. douaire, du lat. *dotarium*, terre dont le revenu est attribué au curé.

⁽¹⁾ Une carte manuscrite ancienne désigne l'île des Dos sous le nom de « La petite Ile », par opposition à l'île Monsin, « La Grande Ile » (RA. n^o 3835).

doze vèdjes (*às* —) [D II 3] : « ung preit gissant adessouz des xij verges a wandre » 1477.H 7bis/IV.xxxvij; « en lieu condist az dousse verges en terreur de wandre allant along delle haye desdittes dousse verges » 1493.H 8/2.vj^{xxvj}; « en lieu condist a dousse verges j. vers mouse a mouse » 1534.28.2.HCL; « waide extant az douses verges j. vers les boix alle rualle de Piereux » 1622.1.4.PWw F I; « aux douze verges a l'eau a wandre » 1741.27.5.NB 3711-1; « prairie giss. aux werihas a wandre j. vers meuse a la ruelle et vers bois aux douze verges » 1776.W 8.118; « Aux douze Verges » c.1825.CP, C.

« duchy (alle —) » [à Wandre] : « un bonnier alle duchy j. daval et vers les bois alle veuve damoisea anthoine de Rovereur et vers meuse a vesty de wandre » 1562.H 26.xij^{xxij} v^o.

— Cf. *duchre*, à Onhaye.

« eau (sart à l' —) » : « au sarre à l'eau j. à la Meuse » An XIII.24 pluv.FF 2134; « sart à l'eau voie de wandre à jupille » 1824.CW 28.369.

— Au sud de Souverain-Wandre, au rivage de Meuse.

« eaux noires (bois des —) » [J II I] : « bois des Eaux noires » 1813.CW 28.278; un tronçon de limite de concession minière s'étend « au sommet du ravin de la croix Gueury jusqu'au bois nommé des noirs eaux » 1827.HW.

— Le contexte de 1813 situe ce bois à l'Est du chemin des houlpais à Jupille. D'autre part, il touchait ou chevauchait la limite de Jupille, marquée à cet endroit par le ravin dit anciennement *de la croix Gueury*.

« Elisabeth Collette (cortil —) » : « la prairie nommée le cortil elizabeth Collette » 1793.W 11.

— Apparemment à Rabosée d'après le contexte.

« enclos » : « barbette »; « Bondebon »; « Boufflet »; « Herman »; « Jaspas »; « large barbe »; « saint Etienne »; « de la Vierge Marie » — Voir : « barbette », etc.

« enclos (à l' —) » [± C III 7] : « pré desseur lenclöz » 1700.H 438.2; « deux verges grandes en vaherlisse j. vers meuse a lenclöz » 1750.CW 34.34; « six verges de prez dans les grands prez appellé L'enclos » An X.PG; « terre derrière l'enclos » 1807.PG.

— A l'ouest du lieu-dit *al pîre* (1).

(1) Le bien de *vaherlisse* déclaré en 1750 touche vers le sud une houblonnière qu'on situe « al pîr » (CW 34.13). Il est lui-même dit « alpir » en 1761 (CW 33.113).

« e n c l o s (aux —) » [C II 7] : « pré extant aux enclos » 1784. CW 33.371; « terre aux enclos » 1791.PT.

— En 1761, le curé de Wandre déclare une parcelle dite « l'enclos... tirant vers Herstal au Grand Thier » et une autre, contiguë, « le petit enclos » (CW 33.139). Ces parcelles, les numéros A 309 et 308, constituaient la part de la cure dans le bien dit « le pré St Etienne ». L'origine de leur appellation est donnée à propos de ce toponyme.

« e n c l o u (en l'—) » [F III 2] : « ung cortil de terre gissant a souvren wandre en lenclou j. vers moese debutte sour le Royal chemen qui vat entre les deux Wandre damont vers les bois a preit condist la terre le Ruct » 1482.H 7bis/F.clx v^o.

— En bordure ouest de la ruelle des Prés, face à la terre « le ruit », à l'ouest des *marès*.

« e n f e r (f o n d d' —) » [J IV 2] : « en fond d'enfer près delle Motte » 1672.HCL; « le fond d'enfer » 1748.CW 18; « le bois du fond d'enfer » 1831.13.11.CW 14; « Fond d'Enfer » c.1825.CP, c.1860.PpW.

Au XIX^e s., le toponyme fait place au *fond d'nifè* (v. ce toponyme).

— Bois que traverse le ruisseau de nifiet. Il est compris entre le chemin nord-sud de La Xhavée à La Motte, le chemin ouest-est qui, partant des *houlpès*, rejoint le précédent au crucifix et, enfin, au sud-ouest la ligne de l'ancien vicinal.

— Le « fond d'enfer » désignait plus spécialement la partie nord-est de ce bois. Le ruisseau y serpente dans un site resserré qui répond bien à la thèse qui attribue les toponymes du type « l'enfer », « trou d'enfer » généralement à des endroits encaissés (cf. VINCENT, *Signif.*, 26).

« e n g i n (île de l' —) » [C II 9] : « l'île de Langin » 1824.CW 28.414; « l'isle de l'engin » 1833.CW 14.271.

— Ilot allongé dans l'ancien cours de la Meuse, à proximité de l'endroit où fut érigé au xvii^e s. l'« engin » (v. *indjin*). Cet ilot avait disparu avant la rectification du fleuve.

Certaines cartes manuscrites ⁽¹⁾ indiquent vis-à-vis de cet endroit deux ilots alignés du côté de la rive gauche.

« e n t r e d e u x W a n d r e » [EF — II.III] : « demy journal de terre heruele gissant entre deux wandre, de costeit vers harstal j. alle large voye » 1456.H 6/1.lxviiij; « en la champaigne entre deux wandre » 1476.H 7bis/IV.lxj; « en la campagne d'entre les Wandres » 1760.6.2.WCL; « entre deux Wandres » 1779.WCL.

— Toponyme collectif englobant tous les lieux-dits situés entre Wandre et Souverain-Wandre.

« e n t r e l e s d e u x f o n t a i n e s » [G IV 14 ?] : « terre

(1) CPM n° 64 (1547); n° 1549 (s.d.) — Ferr. (c.1775).

entre les deux fontaines » 1700.H 438.79 v^o; « un sart entre deux fontaines » 1736.CW 15.

— Le sart est cité avec deux autres situés sur le « cul du four ». Le lieu-dit doit dès lors se trouver entre les deux « sorgifontaines », la petite et la vieille.

« espinette (à l'—) » [± C III 2] : « par desoire l'espinette a anchon Busson » 1374.cop.1783.W 35; « en lieu qu'on dist az espinette » 1397.ibid.; « en la vallée de wandre en lieu qd. aspinet » 1456.H 6/2; « en lieu dit az spinet ou mailhet » 1518.H 11.ij^elxviii v^o; « preit alle spinet » 1632.26.11.H 152; « aux espinettes » 1643.27.2.H 168; « alle sipinette » 1700.H 438.1-45 v^o-55; la terre du curé « a l'espinette » est un peu en amont de sa terre « au maillet » 1717.PWw F 1.

— Au sud du *mayè*.

— Espinette : prunellier, prunier sauvage (*prunus spinosa*).

êwe (à Hèsta) (à l'—) [D 1 1] : « proche le passage de l'eawe » 1678.11.5.H 156; « à l'eau à Herstal » 1684.8.5.ibid.; « a l'eau » 1700.H 438.pass.; « proche l'eau » 1700.H 438.70; « au rivage de l'eau » 1708.5.3.HCL; « a l'eau devant Herstal » 1742...1776; « a l'eau au werihat » 1761.CW 33.102; « a l'eau a herstal » c.1825.CP. — L'« eau » — la Meuse — a toujours été un point de repère important dans la topographie de Wandre, de même qu'elle jouait un rôle de premier plan dans la vie locale. Dans l'orientation, « vers l'ouest » se traduisait généralement « vers Meuse », plus rarement « vers l'eawe » (1456.H 6/2.lv v^o).

L'aboutissement du « grand chemin » au rivage de la Meuse porta de tout temps l'appellation « à l'eau » et souvent « à l'eau à herstal » ou « à l'eau devant Herstal ». Ce chemin lui-même était « la voie... » ou « le chemin de l'eau ».

« faconry » : voir *colî* (è fond d'—)

« farse (la —) » : voir *tâte* (al —)

« fasseax (auz —) » : « a grant Wandre en lieu qd. auz fasseax » 1456.H 7/1 b.7 v^o.

— Peut représenter le lat. *fascellu-*, w. *fahê* = faisceau, gerbe mal faite (DL). « Fasseax » est une graphie hybride pour « faxheax » attendu. Cf. « alle fasse » 1649. Montegnée (PONTIER, *Histoire*, 507), francisation de *fahê* (même radical que *fahê*) = ceinture, d'où bande de terrain étroite et allongée.

« Fastreit (triexhe —) » : « a triexhe fastreit j. damont a realchemin » 1554.H 23.ij^eij.

« faulté (a —) » : voir « fawtay (le —) »

« fauteaux (le —) » [G IV 2] : « siex journal de sart extant alle xhavée presentement waide et appelle le fauteaux, j. damont a bois et commune de herstal, vers soleyl levant au jardin et heri-

taige delle xhavée, daval a realchemin tendant de wandre a Saive, vers mouze a sart et commune » 1612.11.3.H 427; « le fauteau est la terre scituée derrière la muraille de nostre jardin potager qui regarde vers Herstal » (c.à.d. à l'extérieur du jardin du couvent) 1705.LX 22.405.

— Bien du couvent; prairie qui s'étend à l'ouest des restes de muraille nord-sud et qui borde le côté sud de la rue Tesny (parcelle B 705 de PpW). Voir plan manuscrit rudimentaire dans LX 21.262 + 8.

« f a v a r g e (le —) » : « demy bonir de terre encontre le favarge de Raboseies » 1358.10.3Hf cop.man.Poncelet.

— D'après d'autres parcelles du même document, pourrait se trouver dans la campagne, peut-être sur Saive, bien que si « favarge » a le sens de forge, cette localisation en pleine campagne est exclue.

« f a w t a y (le —) » [G 11 2] : « ung jardin appelle le sart au lieu que l'on dist a faulté » 1598.H 38.xxxix; « jardin appelé le faütay j. vers les bois aux bois » 1685.21.5.PWw F 1; « prairie arborée située en ld. fawetay j. vers les bois au chemin tendant de Wandre a Souverain Wandre » 1740.20.10.NB 3710-2; « faftay j. damont au palais, daval a un bien en bernamont » c.1750.CW 34. 156; « prairie appelée le fautay a souverain wandre j. vers bois au chemin, vers meuse au palais » 1755.W 4; « au fautay ou bernamont » 1761.CW 33.199; « un sart près du fautay voie de wandre a souverain wandre » 1824.CW 28.370.

— Entre le « palais » au sud et « bernamont » au nord (avec lequel il est parfois confondu), entre la ruelle des Prés et celle des Marets, parfois même à l'Est de celle-ci (1685). Au sud des « trois noyers » (croquis de 1845 dans les PR, figurant le tracé de la route de Liège à Visé dans les propriétés de Rouvroij).

— W. *fawe*, lat. *fagus* = hêtre, d'où hêtraie (VINCENT, *Signif.*, 33).

Comme à Cerexhe-Heuseux et à Sprimont (RENARD, E., *Glan. top.*, 1940, 425), le « fawtay » de Wandre prend parfois la forme « fautay » ou « fautau ».

« f a x h e a l l e » : « quatre verges qu'on dit faxhealle » 1643. 27.2.H 168.

— Dans le voisinage des « saulcis » (prés de Cheratte).

« f e n d e r i e (à la —) » 1701. *Vieux Herstal*, 3^e ann., n^o 4, 76 [F 1 3]

— Le moulin du dossay fut à l'origine installé comme fenderie. Le coup d'eau en fut accordé en 1702, conformément à l'usage de ne l'octroyer qu'après un ou deux ans d'activité (COLLART, *Lib. seign.*, I, 156).

Le 5 mars 1716, Laurent François de Piret, seigneur du Châtelet et de Viller, céda à Dieudonné de Borre, d'Argenteau, la « maison, fenderie à deux Roues, By, coup d'eau, appendices et appartenances et dependances situez au lieu de Wandre ». Le nouveau propriétaire se déclarait « d'intention de réduire laditte fenderie a moulin » (H 436).

« flo x he (en —) » [± E I 8] : « preit extant en floxhe j. damont a dossea » 1569.H 29.xxvij; « sur les communes de Wandre au lieu qu'on dit le floche » 1615.HCL.

— Anc. w. *floxhe* (auj. *flo. DL*) = mare.

« fon c o y (en —) » : voir *cohî* (è *fond d'—*)

fond : « le borgne », « de chamont », *d'cohî*, « Creuha », *Dadite*, « d'enfer », *d'li*, « de lixhe », « Mathis lorent », *Moulet*, *d'nifiè*
— Voir « le borgne », etc.

« font a i n e (à la —) » [± E V 10] : « prairie à la fontaine ... prairie située a prez a la fontaine » 1700.H 438.71 v^o et 72 v^o.
— Deux prairies contigues à Rabosée, à l'Est du lieu-dit « brouwir » (voir).

« font a i n e (ruisseau de la —) » 1705.LX 22.429
— Le registre du couvent de La Xhavée donne ce nom au ruisselet qui naît dans la prairie au sud-est du carrefour (n^o B 1022k de PpW) pour descendre le val de La Xhavée vers Souverain-Wandre. Canalisé de nos jours sous la route de Jupille, il ne paraît au jour que derrière la première maison du *tchèr dèl Havéye*. Au temps du couvent, cette route n'existant pas, le ruisselet libre dès sa source y formait une mare (« waide a la bricterie » ou « chaineux »).

L'*Atlas des Chemins Vicinaux* de Wandre reprend ce nom du ruisseau.

« font a i n e s (pré aux —) » [G IV 13] : « le pré aux fontaines » 1680.LX 20.165, 1700.H 438.79 v^o; « la ditte faigne au dela de la preditte Terre aux Genestes, avec le Boscage et ledit dos de Prairie proche du chemin (de la Xhavée à la cense au bois) au dessus de la fonteine se nomme le Prez aux fonteines en raison des sources qui sy trouvent » 1705.LX 22.430.

— Bien du couvent en bordure ouest du chemin de Priesvoie, au nord de la maison Herman. Il touchait par son côté ouest la terre (ou pré) « aux genestes ».

Le « pré aux fontaines » ne doit pas être confondu avec la terre « entre les deux fontaines », également bien du couvent; ces deux pièces sont distinctes dans la déclaration de 1700.

fontin`ne (*al —*) [D IV 11] (Désuet).

— Débouché de l'araine (probablement de l'ouvrage de Wérisseau xvii^e s. RENARD, J., *op. cit.*, I, 109 et 113) au pied du talus triangulaire entre les rues Neuville et de Visé à leur jonction. Cette « fontaine » est aujourd'hui tarie.

« for is (au —) » : voir « forier del mallerie »

« for i e r d e m a c h e (la —) » [E II 8] : « la forier de mache » 1624.29.5.PWw F I et H 152 (« maige »); « le jardin au foy-aige j. daval au real chemin tendant de Wandre a l'eawe damont aux forières de mage » 1656. Collart, *Lib. seign.*, I, 378; « Marie fille Etienne Malaise at une foriere a maiche » 1668.7.3.PWw F I.

— Au sud de la *fovdêje* ou « fouarge », à l'ouest de la ruelle du Trixhay.

-- Les avis ne sont pas unanimes sur le sens de « forière ». On en donne deux

versions : « lisière d'un champ » ou simplement « lisière » (GRANDGAGNAGE, HAUST, *DL, forire*) ou « pâture destinée aux bestiaux » (ROQUEFORT, KURTH, *Front. ling.*, I, 424). Les deux versions pourraient trouver ici leur justification. Cependant, la banalité du second sens expliquerait mal le choix d'un nom particulier pour ces pâtures. On préférera le premier sens : « parcelles à la lisière » (de mage).

« forier del mallerie » [F II 14] : « terre condist le forier j. vers mouse a realchemin » (à Souverain-Wandre) 1569.H 29. xxvij; « un journeaux a la large voie appallee le forrier del mallerie » 1604.Feuil.vol.dans PW 27; « un journeaux a la large voie j. a haie de souverain wandre appallee le forier del mallerie » 1612.id.; « prairie extante au foris j. vers les bois a la ruelle de bernamont » 1761.CW 33.197; « al fory » 1761.ibid.80.

— La dite « forière » se situait à la lisière de Souverain-Wandre, entre la rue du Trixhay (large voie) et la rue des Prés (à cette époque : « pisente » ou « ruelle de bernamont ») ⁽¹⁾.

« forier de preyer (a —) » [A IV 2] : « sur preyr j. daval a forier dedict preyer » 1554.H 23.ij^eij; « aux foryr....az foriers de preyr » 1562.H 26.xiiij^{xx}xij v^o et xiiij^{xx}xiiiij v^o; « ung journal de preit extant alle saulx a barbe, j. vers les forriers a Tassin de saro leau » 1622.1.4.PWw F I; « terre ext. az forieres j. daval aux foriers de preyr » 1635.12.10.PWw F I; « terre j. daval aux foriers de l'egliesse de Wandre » 1664.27.5.PG; « aux foriers de l'eglise » 1679.13.5. H 156.

— Bande de terrain bordant la rive au nord de « preyr », où le fleuve coule en direction ouest-est.

Elle appartient à l'église qui y planta des osiers, d'où les quatre dénominations : aux forieres, aux foriers de preyr, aux forières de l'église, aux osiers.

« fortvent (a —) » [K V I] : « a fortvent empres belleheir » 1565.LX 24.115; « en lieu condist alle mot nommee a fortvent » 1566.7.5.HCL; « la cense et chervage condist de fortvent » 1614.15.7.HCL; « aux oneaux a fortvent » 1638.HCL; « en lieu condist sur le trixhe de fortvent » 1644.14.4.HCL; « maison et assieze gissant a foir vent j. vers midy a une voye tendante de foirvent a Bellaire » 1652.30.12.PWw F I; « preit en lieu de fort vent j. vers soleil levant au rieu faisant la séparation de la haulteur de Herstal » 1660.15.9.HCL; « terre extante a Fortvent j. vers Soleil couchant au

⁽¹⁾ En 1629 (PW 27. Rentes de la marlerie), la « forrière de la mallerie », non désignée nominativement mais par ses joignants et par le débiteur de la rente (Johan ruslet, de Souverain-Wandre), est dite « j.vers les bois al pisente qui va de grand Wandre a Souverain Wandre et vers meuse a real chemin ».

rieu qui fait la séparation du Pays de Liege et Herstal et au real chemin » 1668. Collart. *Lib. seign.*, 1, 22; « sur fortvent en lieu dit pieroux » 1751.W 4; « a la motte en lieu dit fortvent » 1790.CW.

— Bordant la rive nord du ruisseau limitrophe, le lieu-dit ne pouvait toucher celui-ci à la fois vers l'Est et vers l'ouest qu'à la faveur d'un coude de son tracé. Cet endroit, à l'ouest et sous les pieroux, se trouve vers le haut du vallon, ce qui répond bien au vocable de « fort vent ».

La « cense et chervage » de 1614 doit être la ferme de La Motte sise au sud-ouest du château.

« fory (al —) » : voir « forier del mallerie »

« fosse (alle —) » [vers C II 6] : « cortil condist le cortil al fosse j. vers meuse a meuse » 1572.28.3.PWw F 1; « au prez alle fosse » 1700.H 438.18 v^o; « al fosse au grand thier j. damont au benefice St Nicolas à Cheratte vers meuse a meuse » 1761.CW 33.31.

— Au bord de la Meuse en aval du grand thier ⁽¹⁾. A cet endroit, il ne peut s'agir que d'une fosse à l'argile ou au gravier.

fosse à sāvion (al —) [± D III 5] (Décadent).

— Au nord de la rue du Pont, approximativement au coin nord-est de la pièce A 709 de PpW.

fovådje (al —) [E II 7] (Désuet) : « derier les favarges » 1478. H 7bis/F.ij v^o; « terre extant a gelhie a favarge » 1521.4.1.H 12. viij^{xxij} (même texte en cop.postér. : « ...a fouarge » H 151; « en lieu condist alle fowaige » 1558.HCL; « a lowarge j. damont a lieu appellé maige. daval a real chemin » 1593.19.11.HCL; « les heritaiges des fouwaiges j. daval a realchemin. damont az terres waignantes y compris maige » 1604.H 39.xxxij v^o; « tenure maison jardin appelez communément le fouwarge j. damont aux maiges daval au real chemin » 1624.23.2.HCL; « la prairie appellee fowaige » 1743. NB 3712-1; « prairie appellée communément la fouwarge y compris l'étang j. damont alle xhorotte de mage » 1781.WCL; « prairie située au fouarches j. du nord au royal chemin tendant de Wandre a la meuse et du midi à la xhorotte de mage » 1791.4.4.PT; « prairie à prendre hors de la vieille fouwarge....prairie appellee la fouwarge neuve.... haie [nord-sud] séparatoire d'entre la neuve et vieille fouwarge » 12 germ.X.PG; « Fawache » c.1825.CP, C.

⁽¹⁾ La pièce de 1761 fait suite, au nord, à une série de cinq pièces dites « au grand thier » alignées du sud au nord le long de la Meuse.

— A l'ouest de la rue du Trixhay, entre la rue du Pont et le ruisseau de *matche*.
— Les nombreuses *fôdjes* — petits ateliers individuels — qui ont existé à Wandre s'accordent au sens de « forge » donné au toponyme « fouarge » et à ses variantes ⁽¹⁾.

« franck (sart —) » [à La Motte] : « pre condist le sart franck » 1612.14.3.H 427.

« François dit le Rosay (sart —) » : voir « rosseau (sart ---) »

« frayeneal » [C III 13]. Le toponyme offre au cours des siècles toutes les graphies possibles, relevant soit du type « frêne » : *frayen-*, *frayn-*, *fraisn-*, *frain-*, soit du type dialectal *fragne* : *fraygn-*, *frangn-*, *fraingn-*, *fraign-*. Ces graphies se répètent au long de quatre siècles sans marquer un processus caractérisé d'évolution. Celui des terminaisons, au contraire, est plus net :

- jusqu'en 1500 environ, les formes en *-eal*
- de 1500 à la seconde moitié du XVII^e s., les formes en *-ea* concurremment aux formes en *-eau*
- au XVIII^e s. apparaissent les formes en *-ay* ou *-ai*
- enfin, peu avant 1800, les formes modernes en *-e*.

Quelques citations particulières : « terre entre wandre et charate asse pres de frayeneal » c.1455.H 6/2.xlj; « demy bonnier desseur le fraygnea j. a preit de Wandre » 1478.H 7bis/F.ijj; « en lieu condist a frayneal terreur de Wandre j. vers mouse a Royaul chemin qui tend de Wandre a cherat » 1493.H 8/2.vj^{xxvj}; « a frainea j. vers les bois alle weade hanchon et vers meuse a realchemin » 1562.H 26.xij^{xxxij}; « au frayneau j. vers meuse au realchemin qui va de Wandre a cheratte, vers les bois a la piedsente qui va de Wandre a Cheratte » 1587.PWw F I; « au fraignai » 1741.29.12.NB 3711-1; « houblonnière ext. au fraigne » 1784.CW 33.372; « au Frêne » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Au voisinage de Cheratte, en grande partie à l'Est de la ruelle Bastin, entre celle-ci (le realchemin) et la ruelle d'Elmer (la piedsente). Parfois entremêlé au lieu-dit « xhossin » à l'ouest de la ruelle.

— On donne deux versions du sens du toponyme. *Fraignay* serait soit le diminutif de « fraisne, fresne », soit le collectif « frênaie ». Cf. RENARD, E., *Glan. top.*, 1940, 429 et RENARD et HOYOUX, *Top. Heure*, 80.

⁽¹⁾ CL en voyait même à Wandre un argument de plus dans la présence de l'étang, qui aurait pu être un bief alimenté par le ruisseau de « mage », perdant de vue qu'il s'agit d'un étang formé par dépression du terrain et non par retenue, c'est-à-dire d'un étang mort et sans chute.

« freu fosse (a —) » [D V 4] : « en ld. a freu fosse » 1552. H 22.lij v^o; « en lieu condist a froidfosse pres de la voie delle Lisse j. damont et vers soleil levant a ladite voie » 1573.H 31.lviii v^o; « en lieu dit freux fosse sur la voye de Hoignee nostre haulteur » 1597.2.10.HCL; « sur les froids fossés » 1608.HCL; « au Froid Fossé » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Sur le plateau, au nord de la route de Rabosée à Wandre, à partir de la limite du bois St. Etienne. Etendu parfois jusqu'à la route de Rabosée à Hoignée, se confondant ainsi avec l'« enclos Boufflet ».

-- Le qualificatif peut s'expliquer par l'exposition au vent du nord de ce rebord de plateau.

Cf. *frè fosse* à Hody et à Warzée, pour lequel RENARD, E., *Top. Hody*, 31 et 35 avance prudemment l'origine *fractum*, inexplicable à Rabosée.

« g a d e b e r t (t r i x h e —) » 1517.H 11.ij^eiii^{xx}xvj.

« g a i t a l ' e a u (a u —) » [vers D 11] : « au gait a l'eau à herstal » 1790.7.12.CW 2.

-- Anc. fr. *gaillier* = noyer (lat. *gallia* = noix).

« g a l l e t (c o r t i l l e —) » : « le cortil le galet » c.1750CW 34.159; « le cortis le gallet j. vers Meuse a Meuse a Souverain Wandre » 1761.CW 33.146.

-- Surnom : en 1652, « Jean de Jardin dit gallet » G. T. Lam.; en 1711, « Pasquay le Gallet » COLLART. *Lib. seign.*, I, 149.

« g e n e s t e s (p r e z a u x —) » [G IV 12] : « le prez aux Genestes » 1680.LX 20.165; « le prez a genette » 1700.H 438.79 v^o; « le prez aux genestes » 1705.LX 22.429.

— Bien du couvent de La Xhavée. D'après le contexte de 1705, il devait réunir la partie ouest du pré B 1024 b et le pré 1024 f, ce dernier touchant le bois par ses côtés sud et ouest. C'est dans la partie 1024 b que sourd la fontaine qui s'appelait la « petite sorgifontaine » (v. *dijfontin'ne*).

Cf. « heritaige dit la genestre » REMACLE, *op. cit.*, 284; « a jenestre » 1639, « aux genestes » 1643, à Clavier en Condroz. RENARD, E., *Top. Clavier*, 45.

« g e n e u r e (w e a d e a —) » [à La Motte] : « alle weade a geneure terreur de la motte » 1569.H 29.xx v^o; « la weade a jeneur... la weade a geniessse » 1598.HCL; « a la weade a gennet » 1612.21.8.H 427; « la terre dite la waide aux geneur » 1633.H Parchemins.Pap.annexés. — W. *djiniès'*, *gn'gnès'* = genêt⁽¹⁾.

« G é r a r d (p r a i r i e —) » [K V 4] : « prairie appelée communément prairie Gérard située en ld. alle motte au quartier de Wandre j. vers midy aux maldenrée » 1773.W 8.2 v^o.

(¹) BAGUETTE, *op. cit.*, 124 traduit « geneur » par « genévrier » d'après le dialecte malmédien. Dans notre cas, il s'agit indubitablement de genêts.

« *geron* (prairie le —) » c.1765.CW 33.308 [vers C II 4]
— Au *coplé*.

« *gertrude* (cortil —) » : « le cortil et jardin gertrud j. vers mouse a mouse et dautre coste [vers les bois] a Realchemin » 1533.H 16.ij^e; « la waide gertrude extante à la coure delle vallée a souverain wandre » 1763.W 6; « la terre getrou » 1825.27.8.PT.

« *getrou* (terre —) » : voir « *gertrude* (cortil—) »

« *gilard* (cortil —) » : « cortil gilard » 1528.26.9.CW; « cortil et jardin j. vers les bois alle tenure condist biernalmont, vers Herstalle alle tenure qui fut gilare de wandre et damont a Realchemien qui tent dedit Soverain Wandre audit Herstalle » 1556.H 24.ix^{xxj}.

« *Giroul* (cour —) » : « la court Giroul » 1700.H 438.10; « maison en la cour girouille a Wandre » 1759.W 5.

« *goffe* (alle —) » [E II 1] : « waides condist en paradis j. damont a Royalchemin condist alle goffe » 1520.H 12.lix; « alle goffre au pierreux » 1612.14.6.PWw F 1; « prairie arborée en lieu dit al goffe j. damont au real chemin vers meuse ou geer aux communes de werixhas » 1744.7.2.NB 3712-2; « dans la voie del goffe j. damont au real chemin » 1761.CW 33.33; « prairie sise alle goffe j. damont au chemin qui tend de Wandre à l'eau devant herstal » 1744.W 9; « prairie située al goffe j. d'orient a la ruelle de pierieux, du midi au chemin » 1807.25.4.PG; « prairie nommée vulgairement waide al goffe pres du werihet longeant au midi la chaussée » 1836. Bat.1187.33.

— Immédiatement au nord du chemin de l'eau (dans la citation de 1520, il faut lire « daval »; le « paradis » et « alle goffe » se faisaient face de part et d'autre du chemin de l'eau). Dans le sens est-ouest, le lieu-dit s'étendait de la ruelle de Pierieux (1807) à la ruelle des Douze Verges ou aux werixhas qui la bordaient (1744).

— W. *goffe* = gouffre, généralement dans un cours d'eau. On n'explique pas ce terme appliqué à un endroit qui ne touche pas directement la Meuse.

« *Gonhy* (rieu de —) » : voir *cohi* (é *fond d'—*)

« *gordenne* (terre —) » : « terre a la ruelle de Cheratte appelée la terre gordenne » 1802.5.4.PG.

grain (so l'—) [F 1 2] (Désuet) : « le grand grain » 1790.CW 2, 1818.CW 28.191; « le grain » 1806. Carte manus.; « Grand Grain » c.1825.CP.

— Les *grains* étaient les îles formées dans le coude de la Meuse, à la pointe nord

de l'île Monsin. Le « grand grain » était la plus grande des îles, celle longeant la rive droite. La plus petite et plus proche de Monsin était le « grain ». Ces îles ont disparu dans les travaux de rectification de la Meuse.

— COLLART, *Lib. seign.*, II, 520 indique que ce « grain » s'appelait anciennement la « grente », mot employé autrefois à Wandre et Herstal pour signifier « île, alluvion, dépôt de gravier dans le lit du fleuve » : « les grentes ou isles ou alluvions appartiennent au Seigneur » 1563, *ibid.*, 285 (1). Dans une critique de COLLART, HAUST, *Phil. wall. en 1932*, 180 note que les termes *grentes* et *grinday* (voir) dérivent du néerl. *grind* ou *grint* = gravier (2).

« grand bur (au --) » : « prairie située au grand bur » 1700. H 438.62 v°.

-- Il y eut à Wandre plusieurs « grands bures », notamment celui du doyar et celui de Wérisseau. Un « bure Tesny » fut aussi dénommé « grand bur », mais il ne fut créé que vers la fin du XVIII^e siècle.

« grand fossé (au —) » [± E II 3] : « au grand fossé j. damont au chemin de wandre a Herstal » 1729.H 97.315; « au grand fossé j. damont aux prez de mage. daval audit grand fossé » 1478. 4.3.NB 3714-2; « au grand fossé...j. damont au chemin royal...j. daval au roial chemin...j. vers meuse a la ruelle de paradis » c.1750. CW 34.38, 118 et 120; « au grand fossé j. damont au chemin public » 1802.5.4.PG.

— De part et d'autre du chemin de Wandre à la Meuse, vers l'extrémité ouest. PpW indique un fossé au bord sud de ce chemin, à l'endroit où l'atteint le ruisseau de *mathe* (parcelle B 37).

« grand grain (le —) » : voir *grain* (so F—)

« grand Jehan (cortil —) » 1609.5.2.PWw F 1.

— Ce cortil faisait partie des biens de Michel Rennotte de Rabosée, tous situés à Rabosée ou alentour.

« grand marest » : voir *marès* (lès --)

« grand mere (waide —) » 1646.19.6.PWw F 1 [vers C II 4]

(1) Etymologiquement, les termes *grente* ou *grinday* ne contiennent pas la notion d'île, mais celle de dépôt de gravier, ce que confirme l'existence à Herstal d'un *grinday* ou « grindcau » en bernalmont, en terre ferme dans la montée vers Vottem. Ces termes ne s'appliquent dès lors qu'aux îles alluvionnaires comme celles de Wandre. Dans le texte de 1563, les mots « ou isles ou alluvions » n'expliquent pas le terme « grente » mais complètent l'énumération.

(2) Il en est évidemment de même du terme *grain*. COLLART aboutit à la même conclusion par le détour d'une francisation peu heureuse de *grente* et lui donne une origine celtique en se référant à des variations du chanoine ROLAND (*op. cit.*, 259) sur l'origine de *grau* = sable, gravier.

La filiation à partir du néerlandais a pu être favorisée par la possession de la seigneurie d'Herstal-Wandre par les Orange-Nassau dès le milieu du XV^e siècle.

« grand sart » : « entre Souverain wandre et Jupille j. vers soleil levant aux bois de la commune appelée vulgairement le grand sart » 1760.W 8.170 v^o; « prairie appelée le grand sart a souverain wandre j. vers Meuse au chemin et du quatrième coté [vers les bois] aux bois » 1779.W 9.

— Entre le bois et le chemin de Souverain-Wandre à Jupille.

« grand sire (weade —) » : « une piece de terre appelée la weade grand sire extant alle motte » 1551.Pl.gén.des Rois. HCL.

— A. fr. *grand sire* = grand père. Cf. « le preit grand sir » 1641, à Montegnée, PONTIIR, *Histoire*, 528.

« grand triexhe » : « le grand tiexhe qui jadis fut wau-
telet de Souverain wandre venant deboute sour mouse » 1483.H
7bis/F.ciiij^{xxj} v^o.

— Sur le rivage en aval de Souverain-Wandre.

« grand trixhe » [K III 1] : « le preit condist le grand
Trixhe » 1529.J 15.210; « deleis le bois condist le Grant trixhe »
1538.J 22.131.

— Sur la rive droite du ruisseau de *cohi*, à la fois sur Jupille et sur Wandre. JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 118 et 119, à qui sont empruntées les citations qui précèdent.

« grant werixhas (a --) » [E I 5] : « une piece de preit
gissant en terreur de wandre en lieu qdist a grant werixhas, de
coste vers moese j. aux werixhas et daultre coste alle waide des
agnealx » 1456.H 6/l.lxxv.

« grandame (cortil --) » : « ung cortil qdist le cor-
til gr. dame seante a souverain wandre j. alle voye qui tend de wandre
a Jupille, vers ardenne aux communes de Herstal » 1455.H 6/2.38;
« le cortil qdist grandame gissant a souverain wandre j. alle voye delle
male lieu d'une part et aux communes de Herstal daultrepart »
1464.H 7/l D.ciiij^{xxv} v^o; « cortil grandamme » 1493.H 8/2.ciiij v^o.

— Entre le bois et l'ancien chemin de Souverain-Wandre à Jupille.

— En 1555, « Johan grandamme » H 24.lvij. A. fr. *grande dame* = grandmère.

« grandame (preit —) » [B III 4] : « preit empres che-
ratte en lieu qdist en salchy sour preyr laquelle preit est appelleit le
preit grandame j. damont a terre de l'autel delle madelene en liege »
1515.H 11.xliij v^o; « preit appelle le preit grandamme j. vers bera-
preit... » 1622.1.4.PWw F 1; « le pre grandame j. daval au Royal
chemin » (on ne sait exactement s'il est sur Wandre ou Cheratte)

c.1640.PD (*Relevé des biens des étrangers sur la terre de Cheratte*. 92 v^o)

— Cf. « le preit grandame » 1586, à Montegnée, PONTIIR, *Histoire*, 526.

« grande cour » : voir *cour* (*al* —)

grande pèri (*al* —) : voir *pèri* (*al* —)

« grande waide » [F IV 5] : « la grande waide » 1700. H 438.79 v^o; « la grande waide j. damont au jardin de la cense et a la waide aux veaux, vers couchant au bois la dame, vers orient au chemin tendant de La Xhavée a Rabosée » c.1750.CW 34.163; « la grande waide » 1761.CW 33.207.

— Bien du couvent de La Xhavée, entre le chemin de Rabosée et le bois la Dame, au nord de la waide aux veaux et de la waide aux chevaux, lesquelles bordaient le chemin de la Tesny.

grands prés (*divins lès* —) [B III 2] (Décadent) : « desseur le grand preit » 1481.H 8/2.ijj v^o; « aux grands preits » 1539.H 17.ijj^eliij; « preit en lieu condist a grand preit j. daval a preit saint nicollaie de Cheratte » 1562.H 26.xij^{xx}xiiij; « aux grands prez en lieu dit sur xhossin » 1743.NB 3712-1; « dans le grand prez j. vers meuse au benefice St Nicolas » 1762.W 3; « au dessous des grandes waides » 1761.CW 33.13; « al saulx dans les grands prez » *ibid.*31; « Les Grands Prés » c.1825.CP, C.

— Toponyme collectif englobant la grande étendue des prés qui couvraient le nord de la commune vers Cheratte. On disait aussi *divins les prés*.

« grands prés (aux —) » [à La Motte] : « terres wagnantes ext. aux grands preis de la mot » 1556.H 24.ij^exxj; « au grand preit de laditte motte » 1561. COLLART, *Lib. seign.*, II, 631.

« grands sarts (les —) » c.1820.CP, C [F III 12].

— Dans la pente entre le sentier de « naichin » et la *tesni* (plan de 1830 des biens de la ferme de l'ancien couvent de La Xhavée) (1).

grands tchèrs (*d's* —) [C II 5] : « a grand thier sormeuse » 1374. cop.1783.W 35; « a grant tyer » 1453.H 7/1 B.1; « au grand thier j. vers meuse a meuse » 1566.14.5.H 167; « preit ext. en lieu dit a grand thier j. vers mouze audit thier » 1580.7.9.PWw F 1; « preit au grand thier duquel l'eau en at emmené la moitié » 1646.19.6.*ibid.*;

(1) Ces « grands sarts » ne doivent pas être confondus avec le lieu-dit homonyme et mieux connu de nos jours situé sur Cheratte, dans les prés descendant de Rabosée vers le cimetière de Cheratte (actuellement l'autoroute Bauduin).

« a grand tiere j. daval a prez s.estienne, vers mouze a mouze » XVII^e.PW 3; « Les Grands Thiers » c.1825.CP, C.

— Le long de la Meuse, là où la ruelle du même nom est proche du rivage.

« grandes waides » : voir *grands prés (divins les —)*

gravîs (*âs —*), **gravî d'Tchèratte** (*â —*) (A IV 3] (Décadent) : « en lieu dit aux graviers outre meuse, hauteur de Herstal, j. vers meuse a meuse » 1710.9.5.HCL; « au gravier » c.1750.CW 34.223; « au gravy » 1761.CW 33.289; « au gravier de Cheratte » 1806.FF.2134, c.1820.CP, c.1860.PpW, C.

— A l'extrême nord de la commune, à l'ouest de la jonction de la limite de Cheratte à la Meuse. Les lieux-dits « graviers » et « osiers » se mêlaient intimement, l'un se référant à la nature du sol, l'autre à son affectation.

« greffes (terre a —) » [F II 7] : « weade appeleit le terre a greffes extant entre grand wandre et souverain wandre j. vers les bois a un preit appelleit le terre le ruytte vers Herstal a real chemin » 1542.Pl.gén.St JB.HCL.

— Entre la ruelle des Prés et la large voie qui la bordaient de part et d'autre; entre les « bernalmont » au sud et des terres wangnantes au nord.

— A rapprocher du *cortil az greffons*, 1559, Plainevaux (RENARD, E., *Glan. top.*, 1937, 84). Cf. aussi GASPARD, *op. cit.*, 21 qui, outre divers toponymes, donne une citation étonnamment semblable au texte suivant concernant Herstal : « le cortiseau alant jusques a certains arbres a ung perier... et certaine melez de greffe » 1505.11.4. H 9.xliij.

« grente » : voir *grain (li —)*

« grinday (le —) » [F I 2] : « le grinday » 1745.NB 3714-2; « portion du grinday proche le moulin » 1748.15.2.CW 18; « le grinday » 1763.CW I.132.

— La précision « proche le moulin » identifie le « grinday » avec le « grand grain » (1).

— *grinday* dim. de « grente », francisé en *grindeau* (COLLART, *Lib. seign.*, II, 285). Au dim. *grinday* s'applique la remarque restrictive faite au mot « grain » quant à la notion d'île incluse dans ces termes.

« grisar (cour —) » [à Wandre] : « maison j. damont au royal chemin vers meuse a la cour grisar » 1649.18.4.PWw F 1; « la cour Leonard Rennotte dite la cour Grisar » 1660.22.2.PW 11; « la cour Grisar » 1684.29.5.H 156.

— Probablement en bordure nord de la rue du Pont (2).

(1) Une autre île *grinday* disparue, située à Chertal entre la Meuse et son bras appelé *hemlot*, appartient à Herstal puis à Cheratte (COLLART, *Lib. seign.*, II, 285).

(2) Bien que la locution *real chemin* soit une expression générique, elle désigne souvent à Wandre le *chemin de l'eau* (rue du Pont).

grise pîre (*a* —) [D III 6] : « emmy le campagne dessouz grispyr » 1453.H 6/1.ix v°; « une piece de terre qdist griese pîre entre wandre et charate » 1455.H 6/2.38 v°; « empres grispir » 1530.PW; « le lieu condist griespier » 1539.H 17.iiij^olv; « terre empres grispiere j. damont au real chemin et daval a grispiere » 1604.7.9.H 167; « le jardin appelé la vielle griespierre » 1646.19.6.PWw F 1; « alle grisse pierre j. damont au real chemin » 1751.PG; « en la campagne de wandre derier les grispiere vis à vis des copplay » 1755.W 4; « a la grisse pierre » 1785.CW 33.318; « al grise pierre » 1802.5.4.PG; « Grisse Pirre » c.1825.CP, c.1860.PpW. C.

— Quadrant nord-ouest de l'angle des rues du Pont et Bastin.

— En l'absence totale de roche naturelle à cet endroit, l'origine du toponyme doit remonter à une borne (de caractère privé). Cf. « Grise Pierre » à Saint-André lez Dalhem.

« **grondar (cortil —)** » : « le cortil condist le cortil grondar gissant a souverain wandre j. damont alle voie qui tent vers Jupille » 1477.H 7bis/V.vij^{xxv}.

« **gros renalx (le —)** » [à La Motte] : « a lieu appelleit le gros renalx » 1556.H 24.jx^{xxv}v°; « terre en ordomont sise au gros renaux j. d'occident et du midi au chemin tendant de jupille a Rabosee et l'autre de jupille a Bellaire » 1791.4.4.PT.

— Le rapprochement du lieu-dit ordomont et d'un chemin tendant de Jupille à Bellaire, contraire à toute réalité et dû sans doute à une lacune dans le texte, exclut toute tentative de localisation.

— W. *rêna* = borne limite entre deux champs.

« **groule (cour —)** » [E III 15] : « maison dans la cour groule j. vers Meuse a la cour groule et vers les bois au jardin de la cense » 1750.CW 34.63. (1)

— La « cour groule » devait se trouver à Wandre comme tous les autres biens du déclarant de 1750.

La cense n'est pas identifiée mais à Wandre, ce mot fut surtout appliqué à la « cense de Wandre » (coin des rues du Pont et des Prés). S'il s'agit de celle-ci, son jardin s'étendait à l'ouest de la ferme, en bordure sud de la rue du Pont. La maison de 1750 pourrait être dès lors la « maison de la Violette » (voir) du

(1) Le toponyme *groule* a existé à Rabosée, dans la pente vers Saivelette (territoire de Saive) : « la waide appelée groule j. du levant au chemin de Rabosée à Saivelette » 1763 (en 1762 : « waide a groule »).

Il serait hasardeux de rattacher le toponyme à Adélaïde de Gronsveld, fille de Henri, seigneur de Herstal, qu'épousa en 1429 Englebert de Birgel, fils du seigneur de Saive, mais qui ne le deviendra pas lui-même et aura son existence loin de Saive.

Le toponyme pourrait dériver du w. *groûle* = glissoire, bien que rien dans ce sens ne différencie cette prairie de ses voisins.

xvi^e s. et la cour se placerait du même côté de la rue du Pont, entre la place d'Elmer et la rue du Trixhay.

— Probablement nom de personne ou sobriquet. Il se rencontra à Herstal dans la forme wallonne de *Gronsveld*, village du Limbourg hollandais : en 1571, *Urban de groulle*, habitant à Vottem, avait des biens à Herstal (H 30.iiij).

« haie (à la —) » [à La Motte] : « a la haye j. vers soleil levant au chemin allant de Saive a la queue de bois » 1703.H 84. 342 v^o.

« haie de berarpreit (alle —) » 1476.H 7bis/D.lvj [vers A III 3] : « alle haye de berapreit... [vers Meuse] venant sour la Ryvier de mouse » 1518.H 11.ijlx v^o.

— Le terme *haie* traduit la notion de limite d'un lieu. En 1670, par exemple, la cour de Herstal délimitait les zones de tarifs des droits de justice par les expressions : « Dedans les hayes... Hors des hayes et jusques Hoyoul... A Wandre jusque au bois... ».

« haies de Cheratte (aux —) » [B III (6-2)] : « aux hayes de Cheratte » 1761.CW 33.82; « derrière les hayes de Cheratte » id.106 et 107; « les hayes du coté de Cheratte » 1770.W 40. — Dans les « grands prés » (1).

« haies des dousse verges » [± D II 1] : « preit gissant az Dousse verges j. daval az haies des dousse verges » 1556. H 24.iiij^{xxij} v^o.

— Au nord des « douze verges ».

« haie Jaspas (al —) » : « prez extant al haye jaspas » 1744.18.1.NB.3712-2.

— Probablement à Wandre d'après les joignants.

« haies de souverain Wandre (a —) » [G II 3] : « pre gissant a haie de souverain wandre j. vers les bois al pisente qui va de grand Wandre a souverain wandre et vers meuse a real chemin » 1629.PW 27.

— Entre les ruelles des Prés et du Trixhay, vers leur extrémité sud.

« hanson (waide —) » [D IV 9] : « terre a fraisnea j. vers les bois alle waide hanchon et vers moese a real chemin » 1562. H 26.xiiij^{xxiiij}; « une waide appelée la waide hanson » 1593.23.2.

(1) Certains rapprochements des déclarations de biens de 1761 montrent une fois de plus l'enchevêtrement des lieux-dits dans les parages de la limite de Cheratte. La situation des « haies de Cheratte » tantôt au sud (82), tantôt au nord des « grands prés » (188), indique que ces lieux-dits sont communs, le dernier contenant le premier. Quant au lieu-dit « derrière les haies de Cheratte », il est tantôt au nord (106), tantôt à l'Est de « coutures » (107). Dans ce dernier cas, il peut relever du territoire de Cheratte.

CW D I ⁽¹⁾; « certain jardin extant alle marsalle dit hanson » 1657. H 75.313 v^o; « terre en lieu dit alle marsalle j. vers les bois a la waide Hanson » 1641.17.10.PWw F I; « un demy bonnier de waide appellé le vay de hanson » (au nord d'une pièce dite « a werichau » 1700.H 438.23.

— Parcelle A 1051a de PpW, au sud des deux pièces de la cure portant les n^{os} 1048 et 1049. On trouve au cours des temps plusieurs « waides hanson », soit par la diffusion du toponyme, soit par morcellement de la parcelle primitive.

— En 1468, Mathieu Bernard, mari de Maroye, veuve de *henson de ricelle* transporte une rente gagée sur un preit j. du costé vers bois aux bois delle commune, daval a...vestit de wandre » (14 juin.H.cop.CW D I).

« H a u r e g a r d (s a r t —) » 1809.FF.2134, 1818.CW 28. 297 (aux Houlpais).

— Bien communal tenu longtemps par les Hauregard, une des « grandes familles » de Souverain-Wandre.

« h a u l t e (c o r t i z e a u d e l a —) » [vers K V I] : « ung petit jardin appelle le cortizeau de la haulte j. de tous costes aux aiseiences de herstal » 1652.30.12.PWw F I.

— Fortvent étant situé dans le haut de la Motte, le toponyme signifierait « cortizeau de la-haut » ou, moins probablement, « cortizeau de la haute (Motte) » par omission d'un mot dans cette unique citation.

« h a v e r e s s e (t e r r e —) » 1624.29.5.PWw F I et H 152.
— Bien de la cense de Wandre.

Havêye (*al* —) ⁽²⁾ [G III-IV] : « le lieu condist del xhavee de Wandre » 1337.cop.1704.LX 20.3; « l'hospital delle Scaveie de Wandres » 1339.3.7.Charte des Pauvres-en-Isle cit. par HANQUET, *op. cit.*, 147; « al hospital S.Germain desoir le scavee de Wandres » Début XIV^e s. Charte de S.Jacques; « al xhavee desoir wandres » 1380.cop.XVII^e s.H 167; « al(le) xhavee » graphie courante du XV^e s. à nos jours; « maison et hospitalle delle chavee » 1488.LX 13.2; « l'abbie del Scavee » 1546. COLLART, *Lib. seign.*, I; « scavea » 1560.PW 1.2^e part.; « lenglieze et convent condist delle chavee » 1567.7.12.LX 43; « monasterium montis Oliveti alias Chavee » 1570.LX 13.101; « convent et monastere quon dist de la xhavee dessus Jupille » 1613.LX 19.57; « les Religieux de la Cavee » 1667.LX 27.36; « La Xhavée » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Toponyme très fréquent dans les endroits où le relief marque un creux allongé,

⁽¹⁾ Ancien classement d'une liasse aujourd'hui dispersée entre diverses rubriques.

⁽²⁾ Et non *él Havêye* comme le dit le *DL* verbo *havêye*. Dans notre cas, le mot *havêye* n'est jamais nom commun. On dira alors *è tchér*.

soit en vallon, soit en chemin creux ou encaissé (« chavée, xhavée » lat. *excavare*, anc. fr. *chaver*).

« Hawotte (waide —) » 1843.14.11.PD [à Wandre].

« haxhe (prez alle —) » 1624.PWw F 1 [à Wandre].
— W. *hâhe* = barrière rustique à claire-voie DL : « partie de la fouarge où est la haxhe » 1571.PW 2.40.

Cf. à Ayeneux : terre alle haxhe.1593, waide alle xhaxhe.1742. LEJEUNE.

Top. Ayeneux, 31.

Hody : *al hâhe*. RENARD, E., *Top. Hody*, 291.

Montegnée : alle xhaxhe. PONTIIR, *Histoire*, 511.

« hendrick (terre dite —) » 1791.4.4.PT [à Wandre].

« henna (cortil --) » [± E III 23] : « le cortil henna entre deux wandre j. vers meuse a xhivache damont a vesty de Wandre et vers les boix alle piedsent tendant a souverain wandre » 1540.H 17.iiij^cxxvj; « la maison delle brassine j. damont a corti Hena et a chirvage, vers mouse alle rualle de tiege et vers les bois alle pisente qui tend de wandre a souverain wandre » 1569.PW 2.132; « un jardin proche delle brassinne appelé le cortil heneau j. vers les bois au real chemin » 1617.26.1.PWw F 1; « waide extante a cortil hennaux j. vers les bois a la piedsente » 1700.H 438.36.

— Touchant le côté sud des propriétés de la « brassinne », le « xhivache » et le « cortil Hennau » se partageaient l'intervalle entre la ruelle du Trixhay (rualle de tiege, royal chemin) et la ruelle des Prés appelée tantôt « piedsente », tantôt « royal chemin ». Le « xhivache » était à l'ouest, le « cortil Hennau » à l'Est.

« hennekenne (prez —) » XVI^e s.PWw F 1 [vers Cheratte]

« Henry Bouillienne (cour —) » 1739.2.3.NB 3710-1.

« henroteal le rosseal (court —) » 1467.H 7/lc.13.
— Au nord de la rue du Pont, probablement entre la rue de Visé et le chemin de fer.

« heppe (terre alle —) » [vers C II 4] : « un bonnier alle heppe entre wandre et cheratte allant debout sour les copleaulz » 1489.H 8/l.xxvij.2^e pagin.; « la terre alle heppe » 1497.H 8/3.xiiij v^o; « la xhaiche alle espinet » 1546.10.11.HCL; « a coplea ung journal de terre appelle la terre alle heppe » 1567.H 28.vij^{xxv} v^o; « terre en lieudit alle heppe » 1716.22.9.PWw F 2.

— Toponyme courant, évoquant la forme de la parcelle (Ayeneux, Cerfontaine, Heure-le-Romain, Jupille, Lambermont, etc.).

« heppe (terre alle —) » : « terre ext. en ordomont en lieu condist la terre alle heppe » 1652.G.Crah.55.

— Sur Saive ou sur Wandre.

« herbe (cortil a l' —) » [dans E III 7] : « en lieu condist a ponceal le cortil a lierbe » 1552.H 22.lx v^o; « preit gissans a preit a lherbe » 1567.H 28.iiiix^oiiiij v^o.

« Herman (Enclos —) » c.1825.CP. c.1860.PpW, C. [G IV 15]

— La maison Herman, *amon Herman*, encore désignée naguère sous ce nom d'une famille qui l'occupa longtemps, est cette ferme située en bordure ouest de la route de Priesvoie, au nord de *djifontin'ne* et face au débouché du chemin de La Motte. L'enclos Herman pouvait désigner la ferme et ses dépendances. Cependant le plan Popp situe l'enclos au sud du ravin de *djifontin'ne*, en bordure du bois. Sans rejeter cette indication, il faut toutefois la considérer sous réserve vu l'inexactitude qui marque parfois l'emplacement des lieux-dits sur les plans cadastraux.

« hersaux (ax —) » : « ax hersaux condist les prets en des-sous Wandre » 1672.HCL.

— Cf. *Herseaux* (lez Mouscron); *Hersia(t)* à Castillon et Rognée.

« heule (terre —) » c.1550.PWw F I.

« heurneau (au —) » [vers B III 2] : « preit gissant entre wandre et cheratte j. vers les boix a heurneau » 1503.H 9.xiiiij v^o; « preit extant a Wandre en lieu dit au hurnay » 1709.8.1.HCL; « au hourneau » c.1750.CW 34.7; « au hournay » 1761.CW 33.109.

— En 1761, le pré « au hournay » touche par son côté sud un pré « dans les grands prés ».

— CL, ainsi que JACQUEMOTTE et LEJEUNE, remontent de *hurnay* (ou *hourné*) à *hurlai*, *hourlai* qui a, comme le *hourlé* wallon (*DL*), le sens de talus, éminence, monticule (cf. GRANDGAGNAGE et FELLER).

Malgré le caractère de plaine des « grands prés », il peut y avoir existé des talus de faible élévation ou un talus artificiel faisant séparation. A rapprocher de ce texte d'une description des biens du couvent de La Xhavée, à Rabosée : « Cette estendue de Terrain... se terminant par embas vers Maestreich a un hourlay ou relevé fosse, qui sépare nos heritages de ceux de Monsieur de lhostellerie dit Falloise seigneur de Warsage » 1705.LX 22.407.

« hirbotte (prairie dite —) » c. 1750.CW 34.254 [à Wandre].

— Probablement nom de personne dérivé de l'anthroponyme féminin *skerbotte* (attesté à Liège en 1337) par évolution du *sk* en *h*.

« hoespita (trie de —) » [± DV 3] : « le trie de hoespita sur samon » 1519.LX 23.n^o 15; « le triexhe al hospitaele » 1553.LX 24.32.

— Bien du couvent de La Xhavée qui fut, lors de son érection, désigné sous le nom d'*hopital* qu'il conserva longtemps.

« Hongrie (en —; waide de —) » [F V 4] : « lieu dit Hongerie a Rabozee » 1500. Poncelet, *Saive*, 405; « jardin et graingne sus érigée qu'on dit de Hongrie j. vers levant alle voye de Saive, vers

meuse au chemin tendant de Rabosee alle xhavee » 1651.21.4.PWw F1; « la waide appallee hongrie partie jurisdiction de herstal et partie jurisdiction de Saive » 1697.PG; « prairie et jardin appallee vulgairement en hongrie comme se voit par les anciennes dénominations j. du levant al voye de hongrie, vers meuse au chemiin tendant de rabosee al xhavee » 1761.CW 33.222.

— Dans sa controverse avec GOBERT, *op. cit.*, III, 265 à propos du toponyme « Hongree » à Liège, HAUST, *Notes top. liég.*, 330 émet l'hypothèse d'une relation avec la Hongrie, soit par le truchement d'un immigré, soit par des invasions, soit encore par le sens d'« endroit écarté » (Cf. Sibérie, Congo, Canada, etc.).

Aucune de ces hypothèses ne paraît s'appliquer de façon vraiment satisfaisante au cas de Rabosée. L'endroit appelé autrefois « hongrie » ⁽¹⁾ est situé en lisière du hameau vers le campagne, proche des habitations et enserré de tout temps entre deux chemins très fréquentés et n'évoquant nullement l'idée d'un écart.

Cf. « Rue Hongrée » à Aywaille; « Ferme Hongree » à Ittre (HAUST, *Notes top. liég.*); « Houillère de Hongrie » à Sclessin (1349, GOBERT, *op. cit.*); « lieu-dit Hongrie » à Lixhe (1355. *ibid.*); « Cense d'Honguerie » à Ronquières (1541, HERBILLON). Voir aussi HERBILLON, *Pays lointains*.

« honlet (waides --) » [à Chefneux] : « deux bonniers de preitz et cortyl qu'on dist les waides honlet wandion et le gasse » 1652.21.4.G.T.Lam.; « la waide dite honlet j. à la waide dite Louis » 1665.1.3.PW.

— Famille connue à l'époque à Wandre et dépendances, notamment un Louis Honlet (cf. « waide Louis »).

« h o s s i n (sur --) » : voir « c o s s i n s (sour --) »

houlpês (*so lês --*) [H IV 4 à J II 3] : « Holpeau » 1480.J 3.146; « Hulpeal » 1487.J 4.105; « Houlpea » 1498.J 6.36 v°; « le houlpeau » 1523.LX 21.508; « Hulpea » 1533.J 19.125; « houlpay » 1736.CW 15, 1761.CW 33.308 v°; « montagne du houlpay » 1808.25.9.FF 1800; « Les Houlpaix » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Lieu-dit commun à Wandre et Jupille, couvrant le plateau du promontoire qui domine vers l'Est le *fond d'cohi*, vers le sud le village de Jupille, vers l'ouest la Meuse entre Jupille et Souverain-Wandre et se prolongeant vers le nord-est le long de la *prièsvôye*.

— Dans leur étude de ce toponyme, JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 72 le rattachent au nom ancien du hibou ou chat-huant (*hulpeaiz* Jean D'OUTREMEUSE, IV, 590; *halpai*, *hulepai* GRANDGAGNAGE, *op. cit.*, II, 604 d'après SIMONON). HAUST, *Phil. wal. en 1930*, 169 indique que *houlpê* désigne à Tohogne et à Bande un dizeau.

A l'endroit écarté et encadré de bois qu'est encore le site des *houlpês*, l'évocation du hibou convient sans doute mieux que celle des dizeaux et se trouve appuyée par la forme du singulier que le toponyme conserva très tardivement.

(1) Ne pas confondre avec « Hongnee », graphie ancienne, fréquente aux xv^e et xvi^e s., du toponyme Hoignée (Cheratte) touchant Rabosée au nord.

Le toponyme se retrouve à Vielsalm (JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*), à Stoumont, Dolembreux, Grand Halleux et Grandménil (HAUST, *Enquête*, 10, 16, 42, 49) tous au singulier.

« hournay (au —) » : voir « heurneaul (au —) »

« houten (waide —) » [± E II 11] : « terre desseur mache j. vers les bois alle waide houten » 1668.7.3.PWw F 1; « terre extant alle waide houten » 1700.H 438.11 v^o; « terre al waide houtenne » c.1750.CW 34.118; « en lieu dit a la waide houten » 1764.W 6.

— Dans les parages du « paradis » à leur lisière orientale, au nord de *tête*.

« hubelhon (preit a —) » [G II 11] : « ung preit condist le preit a hubelhon j. (damont) a realchemin, vers les bois az communes » 1571.H 29.ij^exxvj.

— A Souverain-Wandre, probablement au nord du carrefour des rues Vinâve et des Ecoles (celle-ci inexistante à l'époque).

« Hubin (cortille —) » : « le cortil appelé communément le cortil le Hubin a Souverain Wandre » 1654.11.3.PWw F 1.

« huilhierre (preyt az —) » [E IV 7] : « preit gisant par deleis les hulhyers » 1374.W 35; « preyt az huilhierre » 1503.H 9.vij v^o; « le cortil alle huilher j. a cortil de doyar de vesty de Wandre » 1512.H 9.ij^ej. Ce pré, jardin ou cortil est fréquemment cité, avec toutes les variantes orthographiques possibles du mot « houillère », jusqu'à la fin du XVII^e s. : « cortil alle houilliere » 1669.30.1.PWw F 1.

— C'est le plus ancien lieu connu de l'exploitation minière à Wandre. Contigu au nord du doyar, il occupait à la Neuville les parcelles B 878 mnqr du plan Popp (RENARD, J., *op. cit.*, I, 92).

Le toponyme disparut vers la fin du XVII^e s. lorsque, pour les besoins d'une de leurs exploitations, Mathieu Croisette puis son fils Olivier Lacroix réunirent le « cortil » à des parcelles voisines.

« humblet (saert --- ; preit —) » [à Souverain-Wandre] : « jardin appelleit le saert humblet j. vers les boix aux boix » 1521.H 12.vij^{xx}xiiij v^o; « au preit Humblet a Souverain Wandre » 1655.HCL.

— Humblet de Souverain Wandre, fils de Johan engelbert, vit en 1521. En 1527, Jehan humblet, texheur à Souverain-Wandre (H 15.xv).

« hurnay (au —) » : voir « heurneaul (au —) »

« hurteur (vingne le —) » : « une piece de vingne appellee le hurteur extante audit wandre j. vers les boix aux boix » 1594.Et 532.55.

— Ancienne famille de Souverain-Wandre aux XV^e et XVI^e siècles.

« ilay (l' —) » [F 11] : « commune appelée vulgairement lilai » 1790.CW; « l'ilay dite la trouvée » 1791.CW 24.205; « l'ilay dite trouvée » 1800.ibid.188.

— Une des îles du coude de la Meuse. Les archives ne l'identifient pas mais deux indications concourent à attribuer ce nom à l'îlot situé à l'ouest de la grande île longeant la rive du *dossé*. Le diminutif *ilay* limite le choix à une île de seconde importance et le mot *trouvée* oriente plus nettement vers cette île occidentale (voir le toponyme « trouvée »).

Jusqu'à sa disparition récente, l'ilay fut appelé *li p'tite île*.

île : *dès dos*; « de l'engin »; *li grain*; « le grand grain »; « grente »; « **le** grinday »; « l'ilay »; « saint Etienne »; « trouvée » — Voir *dos*, etc.

« image (terre à l' —) » : voir « Vierge Marie (enclos de la —) »

indjin (*à l'—*) [C II 10] (Désuet) : « en lieu dit au werichas lez le vieux enghen audit Wandre » 1739.NB 3710-1; « a l'injin » c.1750. CW 34.35; « prairie située au vieu engien j. vers meuse a meuse » 1754.21.4.W 4; « a l'engin...a l'engent » 1761.CW 33.35 et 25; « lieu dit a l'engein » 1794.4.11.W 11; « A l'Inghin » c.1825.CP, C.

— Au bord de la Meuse, à environ 800 m en aval du pont, fut érigée en 1679 une machine hydraulique actionnée par le fleuve et transmettant la force motrice par un système de balanciers et de chaînes aux pompes d'exhaure des ouvrages de mine au pied de la colline de samont (voir le top. « balances »). Cette machine se trouva au centre d'un long et tumultueux conflit de houillères entre wandruziens et cherattois (RENARD, J., *op. cit.*, I, 148).

L'« engin » n'eut qu'une assez courte existence.

« infer (en —) » [vers E II 6] : « demy journal en Infer j. a parady » 1478.H 7bis/F.ij v^o; « terre gissant deleis paradis j. vers mouze a enfer et daval debout sour le rivaige de mache » 1518.H 11.vij^{xxviii} v^o.

— A l'ouest du « paradis », au sud du ruisseau de *matche*.

— Le site, des prés tout plats voisinant la Meuse, ne présente aucun des caractères qui expliquent l'allusion à l'enfer dans la dénomination des gorges ou ravins, des lieux déserts, arides ou sauvages. Il faut donc sans doute y voir une appellation humoristique inspirée par le voisinage du « paradis ».

« jailhier (weade a —) » : « le preit dit de prichoulx j. damont aux werixhas et vers cheratte alle weade a Jailhier » 1540. H 17.iii^{cxxv}.

— Le repère « vers cheratte » situe le lieu-dit dans le nord du territoire.

— Anc. w. *gaillier* déformé par l'influence du w. *djèvi*.

« jailhyer (a —) » [dans E II 7] : « ung jornalx de terre a Jailhyer j. alle voie de tiege » 1506.H 9.xviii v^o; « a gelhie a fouarge » 1521.4.1.H 151.

« Jamin (cortille —) » [vers K V I] : « un petit jardin extant audit foivent appelle le cortil le Jamin j. vers soleil levant a la voye tendante de foivent a bellaire » 1652.30.12.PWw F I ; « une prairie appelee le Jamin extante a la motte » 1706.H 86.210.

« j a r d i n » : « camu » ; « Jean Ameille » — Voir « camu », etc.

« j a r d i n (le —) » : « un cortil et wæadaige appelleit le jardin.... corti ct jardin appelleit le wayde a jardin » 1521.H 12.vii^{xxj} v^{ij} et iij ; « certain cortil et jardin extant au lieu qdist az jardins » 1574.3.2.HCL.

— Le repérage entre Meuse et bois situe l'endroit dans la vallée.

« j a r d i n (le —) » : « six verges de prairie appellée le jardin a souverain wandre » 1763.28.2.WCL.

« j a r d i n (le —) » [E V 5] : « certain triexhe appelle le Jardin, extant empres le lieu appelle surmont a Rabozee j. daval a triexhe de samont, vers boix a bois la dame » 1569.H 29.iii^{xxix} ; « weyde et prairie dit le jardin surmont j. damont et vers Herstal az bois la dame, daval az werixhas dit le jardin » 1596.31.12.HCL ; « terre appelee le jardin j. daval au chemin de Wandre a Chefneux, vers soleil levant au chemin de Rabosee a Hoignée » 1761.CW 33.226 ; « terre labourable et prairie en deux pièces sise a Rabozee l'une appellée la prairie du chat et l'autre le jardin » 1767.W 7.302 ; « sur le jardin » 1773.W 7.310 ; « 4 bonniers...dit le jardin scituez derier aux champs, j. du levant au grand chemin de rabozee, vers meuse au bois la dame, damont aux pères carmes » 1774.7.2.WCL ; « Sur le jardin » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Si les textes s'accordent pour limiter le lieu-dit vers le nord à la route de Wandre à Chefneux et vers l'ouest au bois la Dame, la limite orientale varie. Tantôt le « jardin » s'étend jusqu'à la route de Rabosée à Hoignée, tantôt on le restreint à la portion ouest de cette zone, la partie Est devenant la « prairie du chat ». Cette évolution est sans doute née de cette nouvelle appellation du « chat », nettement définie dans le temps par la création d'un ouvrage de mine (voir « chat »).

« J a r d o m o n t » : voir « J o r d o n m o n t »

« J a s p a r (e n c l o s —) » 1700.H 438.22 v^o.

— Sans doute à Wandre comme les autres biens du même propriétaire.

« J e a n A m e i l l e (j a r d i n —) » [G I V 4] 1705.LX 22.

— A l'emplacement des écoles de La Xhivée (sur Saive, joignant la limite de Wandre).

— Au xv^e s., Johan Ameille possédait de nombreux biens de part et d'autre

du chemin de La Xhavée à Rabosée. Ces biens furent dans la suite acquis par le couvent et seul le jardin conserva communément dans les archives du monastère le nom de son ancien propriétaire.

« Jean de Pont (cortil —) » : « un cortil et jardin appelle le cortil Jehan de pont extant a Souverain Wandre j. vers Herstal a Realchemin tendant dudit Wandre a grand wandre » 1598. H 38.lv; « quatre verges de jardin hors de cortil Jean de Pont » 1654.11.3.PW.

— En bordure Est de la rue du Trixhay.

« Jean de Sart (prez —) » [vers A III 8] : « un prez sur preyr appellé le prez Jean de Sart » 1632.9.3.PWw F 1.

« Jean de Sart (waide —) » : « la waide appellée la waide Jean de sar. scituée a la large voye, j. vers les bois a la pied-sente qui tent de wandre a souverain wandre » 1668.3.11.PWw F 2.

— Entre deux Wandre, en bordure ouest de la rue des Prés.

« Jehan Gerard (cortizea —) » [C III 11] : « le cortizea feu Gerard Jehan Gerard j. vers bois alle large voye de Wandre a cheratte » 1612.14.6.PWw F 1; « terre extante au cortiseau Jean Gerard j. vers meuse aux terres fitvoye » ⁽¹⁾ 1616.3.10.PWw F 1; « terre et houblonnière extant a cortiseau Jean Gerard » 1761.CW 33.7.

— Dans la campagne de Cheratte, touchant le côté ouest de la rue Bastin.

— En 1553, « johan gera » de Wandre (Ext. de reg. de paies des Chartreux de Liège, dans W 35). En 1567, il possède des biens notamment au lieu-dit « les vaux » (PWw F 1).

« jene homme (preit —) » 1622.1.4.PWw F 1.

« jeneurs (sarta —) » CL.s.d.,s.réf. [à La Motte].

— Pourrait s'identifier à la « weade a geneur » également située à La Motte.

« Johan de xhenumont (cortil —) » [à Souverain-Wandre] : « le cortil Johan de xhenumont dit partotum » 1506.H9.xij.

— Au sud de la rue de la Meuse.

« Jordon mont » [H III 6].

Lieu-dit indiqué par le cadastre moderne aux houlpais, entre la rue Priesvoie et le bois (n° 1035a de Popp, qui ne donne pas le toponyme). Les archives n'ont fourni aucune trace de ce toponyme ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Maroie de futvoie (lieu-dit à Herstal) possédait des biens dans la campagne. 1569.H 29.iiij^{xxv}.

⁽²⁾ CL, verbo « samont », signale sans référence, un toponyme « Jardonmont » qu'il situe sur samont, sans autre indication. Aucune mention d'archive n'en a été rencontrée.

« journal doelne » : « un journal de terre appelé le journal doelne extant en lieu dit a la large voye j. vers les bois a ladite voye » 1641.17.10.PWw F I.

— Probablement pré appartenant à un surnommé « d'Olne ». Noter qu'en 1614 Jacques « de » Malaise, petit-fils d'Etienne Malaise, vieille famille de Wandre, est greffier de la cour d'Olne.

« joweau... joyau(x) » : voir *djowê*

« keison (triexhe —) » : « empres les xij verges le triexhe keison j. vers mouse a werixhas de mouse » 1530.H 15.ij^ciiij^{xx} xviii v^o.

« Kipel (waide —) » : « terre située al waide Kipel » 1761. CW 33.63.

— Surnom : 1669, décès à Wandre de Henri Delbrassine dit Kipel (Obit. Wand.); 1700, enfants Henry Quipelle (H 438.25); 1720, henry crahau dit cipelle (H 436).

« koy... koyî » : voir *cohî (è fond d'—)*

« Lacquay (cortil —) » 1646.19.6.PWw F I.

— Probablement à Wandre, d'après les personnes et les autres biens cités.

« laiche (alle —) » [C III 18] : « alle laiche j. vers les bois alle ditte laiche, vers mouse a preit saint Etienne » 1521.4.1.H 151; « derier le leche » ibid.; « pre alle lexhe j. vers occident alle cowette St Etienne... $\frac{1}{2}$ delle lexhe...l'autre $\frac{1}{2}$ de lexhe » 1634.31.10.PWw F I; « alle Leche...waide j. vers orient comme occident ala cowet St siene » c.1640. *Relevé des biens des étrangers sur la terre de Cheratte*.PD

— En aval du *mayè*, entre les *grands tchèrs* et « preyir ».

— Anc. h. all. *lahha* (DL. verbo *lèche* = terrain bas et souvent inondé, définition qui s'accorde parfaitement au présent cas).

laid tchin (è —) [F III 9] (Décadent) : « sart situé en lieu dit navez chien j. damont au chemin tendant de wandre a souverain wandre et vers geer au predict chemin » 1739.2.5.NB 3710-1 (une copie locale de ce texte écrit « nayt chien »); « la houillère de neichien a Wandre... la houillere scituée en auchien » 1762.W 30; « le grand sart entre le chemin de La Xhavee et naichien » 1800.CW 24.45-46; « naichin » 1824.CW 28.390; « chemin dit nai chin » 1845. PR.

— Le « naichin » était le bas des prairies (sarts) descendant de la *tesni* vers le chemin aujourd'hui disparu qui reliait le bas de cette ruelle à celle des maretz et qui prit le nom de « sentier ou chemin de naichin ».

— Le toponyme, né au xviii^e s., rappelle un menu fait survenu à cette époque du déclin des ouvrages de mine à cet endroit. Les graphies les plus anciennes et

particulièrement le passage de « navez » à « nayt » dans la version locale sont significatifs : l'événement a dû être la noyade d'un chien, *on nèyt tchin*. Comme l'endroit ne compte ni ruisseau ni mare, l'animal s'est ou a été noyé dans la houillère abandonnée, dont le site fut dès lors connu comme *li (beûr dè) nèyt tchin*.

L'usage, perdant le souvenir de l'origine du toponyme, en a fait *è laid tchin*, tournure qui devint courante avant que lieu-dit tombe lui-même dans l'oubli.

Cf. le bure de « nayeveche » à Herstal (COLLART, *Lib. seign.*, 1, 109) et la fosse de « naychin » à Mons-Crotteux (1754.4.2.Marn.).

« Lambert Maiot (sart —) » 1663.Et 558.60

« Lambin (bonnier —) » [vers Cheratte] : « lieu dit a preit consit le bonnier Lambin » 1545.H 19.ijj^eijj.

— Dans le nord de la campagne, vers la limite de Cheratte.

« lamoureux (cortil — ; waide —) » [G IV 5] : « le cortil lamoureux » 1696.LX 43; « la waide Lamoureux » 1700.H 438.79 v^o, 1705.LX 22.416.

— Bien du couvent de La Xhavée, le « cortil lamoureux » occupait le triangle délimité par les chemins de La Xhavée à Rabosée, de La Xhavée à Saive et par le chemin de l'*âz*, territoire de Saive de deux côtés au contact de la limite de Wandre. Il engloba le « cortil Plumet » et le « jardin Jean Ameille », qui en formaient respectivement les pointes ouest et nord.

— En 1516, on cite *johan lamoru del xhawey*, habitant sur le « corti plome » LX 23.5.2e pagin.

« large barbe (enclos —) » : voir « barbette (enclos —) »

laton (cinsè à —) [H III 4] : « la cense appelle vulgairement cense au laton » 1754.26.8.WCL; « cense appelée au laton ou au bois... cense aux Lattons » 1765.28.9.W 40; « la cense a priesvoie vulgairement appelee la cense au laton » 1780.CW 1.459; « ferme au laton » 1809.16.3.FF 2134; « Joseph Calilice, fermier au laton » 1825.19.9.CW 14; « la ferme de Priesvoie... la ferme dite au Laton » 1828.CW 14.134 et 144.

— Aux *houlpès*, à l'angle de la rue Priesvoie et du sentier descendant au *fond d'cohi*.

— Etablie en 1661, la « cense au bois » semble avoir pris vers 1750 ce nom de « cense au laton », dont l'origine n'est pas aussi certaine que le sens « la ferme au son ». BOVY, *op. cit.*, 1, 151 en donne l'explication suivante, que l'on peut admettre : « cense dont le produit n'est que du son », expression traduisant la médiocrité de ses terres.

« lauvau (coudehay —) » : « jardin potager dit le coudehay lauvau » 1693.4.4.PWw F 1.

— Bien de Gille le sage « de Rabossaye ».

— W. *ldvd* = en bas.

« lava (sart —) » 1818.CW 28.297

« laval (en cortil —) » : « maison, jardin et assieze seante a souverain wandre condist en cortil laval » 1479.H 7bis/F.lj; « cortil a souverain wandre qu'on dit le cortil laval j. vers les bois a cortil gilard » 1528.26.9.CW et H 15.cij; « le jardin arboré appellé la vaux » 1711.W 32 (1).

— La citation de 1479 indique qu'il ne s'agit pas seulement d'une parcelle, mais d'un véritable lieu-dit.

« laval (waide —) » : « une piece de prairie appelée la waide laval ext. à Chefneux hauteur de Herstal j. vers meuse au bois de Saive » 1703.H 430.106 v°; « la waide lauvaux » 1761.CW 33.242; « prairie nommée waide Lavau j. du couchant à la Ruelle allante a Saivelette » 1773.W 7.287 v°.

— A la lisière du bois de Saivelette, au sommet de la pente.

« la vaux (waide —) » : « la waide la veaulx j. du couchant au chemin de La Motte à La Xhavée » 1761.CW 33.262.

« le che (alle —) » : voir « la iche (alle —) »

lédjipont (a —) [C V I] : « Ligipont » 1457.3.5.S.cop.Hf; « legipont » 1524.6.9.PWw F I; « deseur legierpont » 1582.15.1.S cop. LX 43; « une piece de preit a legierpont j. vers soleil levant a boix de Saive, vers midi alle voye de legierpont » 1609.5.2.PWw F I; « pont extant en heudit Legipont dessous Chefneux, notre juridiction » *Record relatif à l'inspection du pont par la cour de Herstal*.1735.4.8. HCL; « le pont appelle le pont legipont » 1739.10.11.CW 15; « le pont de Legipont » 1826.14.8.CW 14.

— S'étend entièrement sur Saive, depuis les parages de l'ancien moulin Devigne (anc. foulerie) jusqu'à la traversée du ruisseau de la Julienne par l'ancien chemin de Rabosée à Chefneux et, de nos jours encore, par le chemin de La Xhavée à Saivelette. Le toponyme concerne cependant Wandre par le premier de ces chemins, dont l'assiette était territoire wandruzien et qui enjambait le ruisseau sur le *lédjir pont*. Le tronçon du chemin descendant le versant de Rabosée a été remplacé par la route qui suit un autre tracé, tandis que la partie montant le versant de Chefneux — *li vile voye* — comblée par des déblais à sa sortie supérieure, est retournée à la nature après la dernière guerre.

— W. *lédjir pont* = pont léger. Le texte de 1759 précise que le pont était alors en bois. Un nouveau pont fut construit en 1768 (CW 1.238).

« lelatte (sart —) » [vers H II 3] : « prairie appelée le sart lelatte au lieu de mallieue entre jupille et souverain wandre » 1795.W 11.

(1) Le jardin de 1711 pourrait être distinct du cortil de 1528. La différence des contenances exclut en tout cas son identité avec le « coudehay lauvau » de 1693 présumé à Rabosée.

« lenclou (en —) » : voir « enclos (en l'—) »

leû (*à cothé dè* —) [C III 5] (Désuet) ⁽¹⁾ : « terre extant au cour-tiseau le leux » 1761.CW 33.35; « terre au cothay de leux » *ibid.* 280; « au cothay du loup » c.1765.*ibid.* 97; « prairie située au cothay de leu » 1807.PG; « lieu dit cortiseau le loup » 1808.19.2.FF.1704; « cothay du loup » 1802.PG, c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Dans la campagne de Cheratte et partiellement sur cette commune (en 1789, une mention précise : « au jardin ou cortiseau des loups ressort de Cheratte » CW 35). La partie nord de la pièce A 531 de la cure de Wandre est dite « au cortiseau le loup » (FF.1704).

— D'après l'écrivain Jean Bosly, qui le tenait de son père, l'origine du toponyme remonterait à la croyance à un loup-garou qui hantait cette prairie isolée en plein champs et cernée de hautes haies touffues.

« lexhe (alle —) » : voir « laiche (alle —) »

li (*è fond d'*—) [K III 2] : « en Lieze » 1495.J 5.162 v^o; « en Liest » 1522.J 13.22 v^o; « bois et communes en lieu dit en fond de lixhe j. vers les bois au dit bois voir le riwe illec passant entre deux » 1574. 23.4.HCL; « par decha le fond de lixhe » 1598.H 38.lix v^o; « rue du Fond dè Lys » actuel.

— La rue du Fond de Lys est un sentier qui escalade le flanc Est de la croupe des houlpais, en prolongement d'un chemin descendant de Bellaire. Il forme sur quelques mètres la limite de Wandre, au point de contact des trois communes de Wandre, Jupille et Bellaire. Le *fond d'li* est la partie du *fond d'cohi* située dans ces parages.

— JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 268 expliquent le toponyme par le w. *lisse* dérivé de l'anc. h. all. *lista* = lisière, bord. Ce même *lista* a dans le DL (verbo *lisse*) le sens de « bord, bande ». La topographie des prés allongés en *bande* étroite le long du ruisseau *limite* de Wandre (Brabant) et Bellaire (Pays de Liège) satisfait à ces deux acceptions ⁽²⁾.

Quant à la graphie « lys », elle semble témoigner simplement de l'inspiration poétique d'un fonctionnaire peu féru d'étymologie.

⁽¹⁾ Le toponyme ne doit pas être confondu avec le « cortil dit le leup » (1598. S.cop.LX 43) situé à Rabosée (Saive) dans la pente vers Saivelette et qui a dû prendre son nom de celui de son propriétaire « le loup ». Il n'est pas exclu que le toponyme wandruzien ait la même origine première et qu'une autre explication y ait été substituée après disparition du patronyme d'origine.

⁽²⁾ CL explique la forme « lixhe » de 1574 à partir de « lèche » ou « liche » et adopte le thème « ouvrage de défense » qu'il rapporte à la proximité de l'« ancienne forteresse de la Motte ». C'est là, pensons-nous, pure fantaisie.

Cette opinion est sans doute inspirée par le sens que peut prendre le mot *arx* par lequel un texte de 1279 désigne le château de la Motte (v. ce top.). En réalité, cette propriété est toujours citée comme « tenure » ou « court » et aucun témoin écrit ou matériel, n'indique que le château primitif ait été cette « forteresse » appuyée de défenses avancées à 1,5 km, pratique inconnue aux époques lointaines.

En eut-il été ainsi, c'était un défi au simple bon sens que de choisir ce *fond d'cohi* dominé de deux côtés par des hauteurs qui l'enserrent, pour y établir cet ouvrage unique; car il n'est nulle part dans la région, trace ni question d'un ouvrage fortifié.

« liche (alle —) » [E V 3] : « alle lis desoub rabosée » c.1550. LX 13.n° 10; « terre extant dessous la liche j. vers soleil levant a Realchemin » 1552.31.5.LX 43; « alle liche a Rabosées j. vers soleil levant alle voye de Saivelette » 1592.LX 19.130; « az lis a rabosee » 1592.LX 21.513; « en lieu condist alle lyse a dessoubz de Rabosee » 1592.4.6.HCL; « terre lige extant a Liz pres Rabosee j. damont et vers les bois de Seave az Realchemins » 1598.H 38.xxvj; « en bas delle list » 1604. H 39.xxxiiij v°; « alle Lice » 1617.PWw H 4.51; « terre extante alle liche condist froidfosse j. vers soleil levant a Realchemin tendant de Rabosee à Hoignée » 1621.17.12.LX 43; « terre al liste j. vers occident au chemin de Rabosee à Hoignée » 1700.H 438.72.

— Limité vers le sud au chemin de Wandre à Chefneux, le lieu-dit couvrait en direction Est-ouest tout le nord de Rabosée, depuis le haut du bois (au lieu-dit « samont » ou « froid fossé ») jusque sur la terre de Saive à l'Est de la route de Hoignée.

— Anc. h. all. *lista* = bord, lisière. On se trouve ici à la fois à la lisière du plateau et à celle du bois ainsi qu'à la limite de la terre brabançonne de Wandre et du pays de Dalhem cherattois (1).

« lierbe (cortil a —) » : voir « herbe (cortil à l' —) »

« liest, lieze (en —) » : voir *li* (*ē fond d'—*)

« lixhe (en fond de —) » : voir *li* (*ē fond d'—*)

Lognon (*li cour —*) [E III 8] (Décadent) : « une piece de houblonnière située en la cour appelée vulgairement lognon » 1740. NB 3710-2; « jardin situé cour lognon j. damont a Barbe lognon » c.1750.CW 34.30; « un jardin potager j. du levant a la cour lognon » 1795.18.6.W 11.

— S'ouvre vers le nord, en bordure de la rue du Pont, à une cinquantaine de mètres à l'Est du chemin de fer. Vers 1920 s'y voyait encore le dernier toit de chaume de la commune de Wandre.

— Barbe Lognon, principale occupante de la cour, fréquemment citée dans les archives.

« lonay » : voir « oneaux (waideaux —) »

« long cortil » [± F II 8] : « le long cortil alle ruwalle » 1461.H 7/1 D.iiij^{xxvj}; « ung cortil qdist le long cortil a Wandre »

(1) Se référant à la forme *liche*, COLLART, *Lib. seign.*, II, 394 opte pour la dérivation de l'anc. h. all. *lahha* ou *lacha*, « endroit où l'eau sourd, lieu noyé d'eaux qui y forment de petites mares ». Ces caractères ne s'adaptent pas à l'endroit désigné, qui n'a rien d'un « terrain bas souvent inondé » (*DL*. verbo *lèche*).

venant deboute sour la voye qui vat de grant wandre a souverain wandre vers les boys alle terre qdist le Rute » 1479.H 7bis/V.ij^{ex} v^o ; « le long cortil a souverain wandre j. damont et vers les bois au chemin des prez des bernamonts qui vat au rivage de souverain wandre » 1681.PW 4 ; « le jardin appelez le long cortil » 1700.H 438.26 v^o. — En bordure Est de la ruelle du Trixhay, entre celle-ci et la « terre le Ruite », au nord des prés de bernalmont (1).

« l o n g j o u r n a l » : « ung journalx appelleit le long Journalx » 1539.H 17.iiij^{ex}xij ; « entre deux wandre certaine piece de terre nommee le loing journal » 1586.2.12.PWw F 1.

« l o n g p r e i t » [± E IV 6] : « le cortil alle huilher j. [daval] a long preit » 1512.H 9.ij^{ex} ; « en lieu dict au long preit » 1540. H 17.iiij^{ex}xj ; « un preit et weadaige extant entre wandre et Cheratte appelle le long preit j. damont a doyar delle vesture de wandre daval a l heritaige appelleit le denawe » 1543.4.1.HCL ; « cortil et jardin condist le long preit extant a cortil alle houilher j. vers les boix aux boix et communes » 1567.H 28.vij^{ex}xij v^o ; « maison jardin et assize j. damon a roialchemin, daval a loinprez vers les bois au Doyar delle vesture de Wandre » 1570.PW 2.60 ; « un prez en lieu dit au long prez » 1646.19.6.PWw F 1.

— Les biens mentionnés en 1570 sont ceux de la famille de Rouvrois (1573.PW 2.63). Les citations recueillies et leur contexte indiquent que le « long pré » touchait vers le sud le doyar et les biens de Rouvrois, vers le nord la « denawe », vers l'Est les bois et communes (plus exactement la ruelle Neuville) et vers l'ouest les biens de Rouvrois.

Le « long pré » (un journal, soit 22 ares) était dès lors partie de la pièce A 884c (95,50 ares) du plan POPP. Le toponyme disparaît vers la fin du xvii^e s. par la réunion du « long pré » au « cortil alle huilher » (voir « huilherie (preyt az —) »).

« l o n g p r e i t » : « weade extante entre wandre et herstalle j. vers mouse a mouse, daval a long preit » 1542.H 18.iiij^{ex}xj ; « en lieu condist a long preit » 1562.H 26.xiiij^{ex}xij ; « le long prez extant a pireu » 1700.H 438.15.

— A l'aval du « pireu » de Souverain-Wandre, à l'ouest de la rue du Trixhay.

(1) Cette topographie explique l'ordonnance prise par la cour de Herstal à diverses reprises à la suite de plaintes suscitées par les entraves à la circulation entre Wandre et Souverain-Wandre par les débordements de la Meuse qui submergeaient la partie sud du « realchemin » (la « large voie » ou voie du Trixhay).

En 1598 notamment, la cour ordonne l'ouverture d'un passage contournant l'obstacle « en commenchant ledict passaige dans la court de feu Jean Matthie..., tendant parmy les prés de bernalmont a loing des hayes vers mouse, jusques a cortil dudict Rennot appelle le loing cortil » COLLART, *Lib. seign.*, I, 378. En 1700, le « long cortil » est divisé en deux parties dont celle d'aval appartient à un Hubert Rennotte (H 438.23 v^o).

longue pire (*al* —) [J I I] (Désuet) : « la longue pierre » 1796. Jacquemotte et Lejeune, *op. cit.*, 294.

— La « longue pierre » était le mur de soutènement bordant l'ancienne rive de la Meuse entre le passage d'eau de Jupille et le « beau chêne » de Souverain-Wandre. A son sommet, cheminait le *pazé dèl longue pire*.

Il relevait en partie du territoire de Jupille.

« **longue rôye** » [vers B III 2] : « trois verges de prez appelé Longue roye » 1802.5.4.PG.

« **longue waide** » 1646.19.6.PWw F I.

« **lordo(u) mont** » : voir *ordômont* (è l'—)

« **lorges (ruisseau des —)** » [G IV.III].

La carte au 20.000^e publiée en 1853 par les Etablissements VAN DER MAELEN baptise ainsi le ruisseau descendant de « sorgifontaine ». Le parcours entièrement forestier de ce ruisseau exclut l'hypothèse d'une graphie erronée d'un « ruisseau des forges »; on peut songer à une traduction audacieuse superposée à une mélecture.

Ce ruisseau qui, à la cascade du *fond Dadite*, se joint au « ruisseau de la fontaine » qui descend le val de La Xhavée, est avec celui-ci l'objet d'un curieux imbroglio toponymique. A. DE RYCKEL, *op. cit.* reprend le vocable de VAN DER MAELEN mais l'applique au second ruisseau. La carte de l'Institut Cartographique (10.000^e) commet une erreur semblable en désignant par « R^{III} de l'Orgifontaine » celui de La Xhavée, tandis que l'*Atlas des Chemins Vicinaux* de Wandre couronne le tout par une fantaisie qui ne le cède en rien aux autres : il donne au ruisseau de « sorgifontaine » le nom de « ruisseau de l'Orgie ».

« **Lotreng** (sur —) » 1767.4.12, 1787.28.11, 1791.23.3. Et 582.

— Partie des bois communaux.

— Faut-il rattacher ce toponyme à un château-fort légendaire dont Jean d'Outremeuse rapporte la construction, inachevée, sur la colline boisée de la rive droite, face à Herstal (*Chronique* publiée par BORGNET et BORMANS)? Il attribue cette construction à Lotrince, fils de Sedros roi de Tongres et lui-même V^e roi de Tongres (1).

(1) Jean d'Outremeuse rapporte le fait en ces termes :

« Item l'an V^e et LXIX fondat Lotrince, le V^e roi de Tongres, I castel qu'ilh appellat solonc son nom Lotreng, qui puis fut une duchéit; mains ilh ne parfist mie le casteil a son temps, por chu qu'ilh morut anchois qu'ilh fust parfais » (1.275).

On trouve ce même récit en vers monorimes dans sa *Geste de Liège* :

1.611 « Ly noble roy Lotrince, qui n'astoie mie sos,
Dois ans apres le mort son pere le roy Sedros,
Sus une grande roche — Muse coroit desos —
Comenchat une chasteal; si avoit en propos
De faire grant et fort trestout enclous de bos,
Mains ains qu'il fust parfais morit... »

Ensuite, il fait en prose une autre allusion à cette ruine (IV.71) :

« Si avient, si com j'ay deviseit, qui parvient al compte de Lovain, qui par la nobleche de grant nom de Lotrince s'escript deispus apres dus de Lotrince et conte de Lovain; et maintenant escript dus de Lotrince, de Lemborch et de Brabant; et le maintient toudis, et ancordons n'at rien de la ducheteit de Lotrince que

Cette légende a été reprise par divers auteurs (1).

Wandre eut un « vieux château » mais qui ne fut pas « de Lotringe » et ne se trouvait pas du tout dans le site montueux, voire escarpé, de la « grande roche » dont parle le récit légendaire.

Quoi qu'il en soit, il est troublant de voir resurgir — très furtivement d'ailleurs — à la fin du XVIII^e s. cette appellation de *Lotreng* dans la toponymie wandruziennne. Il est très regrettable qu'elle n'ait pu être localisée, on aurait aimé la voir se confondre ou voisiner avec la « chession » (voir).

« Louis (waide —) » : voir « Honlet (waide —) »

I viel mur qui siet sus le tertre de Lotringe, par devant Harstal; ilh n'at que Mose entre dois... »

Ce mythe trouve un écho dans un mémoire manuscrit du XVIII^e s. sur Herstal (BR.Ms.f^o 9) : « Il y a eut en ce bois [le bois la Dame] anciennement un chateau qui s'appelloit le Chateau de l'hotier, dont son assiette estoit très agréable, des antiques traces qu'on y voit ».

(1) KURTH, *Cité*, III, 255, à propos de la lutte des Liégeois contre Charles le Téméraire, rapporte la spectaculaire mais vaine démonstration exécutée le 23 juillet 1467, sous la conduite des Liégeois, par les représentants du comte de Nevers, cousin et ennemi du duc de Bourgogne, qui voulait manifester sa prise de possession des domaines brabançons de la région liégeoise, notamment Wandre et Herstal. KURTH écrit : « ... on alla d'abord à Wandre, sur la colline de Lotringe, où des notaires prirent acte de la cérémonie...; on alla... procéder à la même opération... le lendemain à Herstal ». Il cite Hubert THOMAS, *op. cit.*, 78. A vrai dire, celui-ci ne nomme pas Wandre, mais il situe la forteresse de Lotharingie *paullulum infra Jupillam et Harstallum in excelsa rupe*, « peu en dessous de Jupille et de Herstal sur une colline élevée », ce qui répond bien au site des hauteurs wandruziennes. Hubert THOMAS poursuit : *rainae visuntur arcis Lotharingiae atque ejusdem nominis oppidi, ut opinor*, « on voit les ruines du château de Lotharingie et d'un oppidum du même nom, je crois » et l'on rapprochera cet *oppidum* de ce que nous avons dit à propos du lieu-dit « chession » situé sur le promontoire dominant Souverain-Wandre. Enfin, dernière précision : *propter pontem quem super Mosam habuit, cujus nonnullae adhuc cernuntur reliquiae, opus autem fuisse reor Lotharii ejus nominis primi*, « au voisinage du pont qui fut érigé sur la Meuse, dont quelques vestiges sont encore visibles et que je pense être aussi l'œuvre de Lothaire premier du nom ». Ce pont ruiné pourrait être un vestige de la traversée de la Meuse par la chaussée Brunehaut, route romaine de Tongres à Trèves, entre Herstal et Jupille ou de l'hypothétique « pont des Romains » dont COMHAIRE, *op. cit.* et COLLART, *Lib. seign.*, I, 153 s'efforcent, avec une inégale conviction, de démontrer l'existence à Chertal en amont de Cheratie (dans l'axe de l'autoroute Bauduin).

FREMDER, *op. cit.*, 279 et DELVAUX, *op. cit.*, 450 évoquent aussi les ruines d'un vieux château.

CL identifie cette tour de Lotringe avec la *tour delle Waige* à Jupille. Jean d'Outremeuse relate aussi (*Chronique*, I, 379) la fondation mythique, par le même Lotringe, de Jupille et d'autres localités parmi lesquelles Wandre : après avoir, en l'an X, fait de Jupille « une mult fort vilhe » qu'il élit « chief de tout son duchet de Lotringe... cette an meismes mandat Lotringe mult d'ovrieres et fist edifier Dolhen, Hestat, Cheretal, Wandre, Fleron et Herves... ».

D'autre part, si le *rupes* de THOMAS peut se traduire par « montagne » ou « colline », il faut sans doute imputer au lyrisme la « grande roche » de Jean d'Outremeuse. Celle-ci serait mieux en situation à Argenteau, mais l'objet de la cérémonie décrite par KURTH exclut tout autre endroit que Wandre pour son déroulement.

« lyna (cortil —) » 1540.H 17.iiij^cxxiiij. [± E III 22]
— Entre Wandre et Souverain-Wandre, joignant vers les bois au pré de « xhirvache » et vers l'amont à une pièce de la cure.

« lynette (terre —) » [± E III 17] : « la terre lynette j. vers les bois a realchemin tendant d'une wandre alle autre » 1540. H 17.iiij^cxxiiij v^o; « prés dencontre griespiere condist le pré Linette » 1572.28.3.PWw F I (une autre copie de la même liasse dit « terre decontre grispiere condist la terre linette »).

— Se trouverait en lisière ouest de la ruelle du Trixhay, vers son extrémité nord, face à *grise pire*.

« lys (fond de —) » : voir *li (è fond d'—)*

« mache (riwe de —) » [P III-E II] : « terre entre deux wandre j. alle voye qui tend entre les ij wandre vers les boix, vers Herstal a Riwe de marche » 1455.H 6/2.38; « a riwe de maige » 1481.29.11.HCL; « le rieu de mache » 1489.H 8/1.xxiiiij v^o.2^e pagin.; « al xhore de mache » 1531.H 15.iiij^clxix; « le riwe de mache » 1540. H 17.iiij^cxxvj.

Le toponyme se maintient sans interruption jusque dans la seconde moitié du XVIII^e s. (« a la horre de mage » 1773.5.6.WCL) avec toutes les graphies rencontrées au top. *matche*. Au XVII^e s. apparaît le terme *horotte* (« la xhorotte de mache » 1679.13.5.H 156), qui se multiplie au XVIII^e s. jusqu'à la fin de l'ancien régime : « la xhorotte de mage » 1791.4.4.PT.

— Un ruisseau venant du sud évacuait vers la Meuse les eaux descendant des collines entre Souverain-Wandre et Wandre. Coulant d'abord en direction sud-nord jusque dans les *marès*, il s'orientait ensuite vers le nord-ouest et traversait les lieux-dits *riou* et *matche*, pour rejoindre la Meuse en aval du pont alors inexistant.

A la traversée de *matche*, il fut appelé le « ruisseau de mage ».

« machine (al —) » [F III II] : « au dessus de la machine » (dans le sentier de naichin) 1754.W 39; « une commune en lieu dit la machine » 1791.28.2.CW 2; « un sart situé près de la machine » c.1800.CW 24.135; « Al machine » c.1825.CP. C.

— Rue des Marets, à la jonction du sentier (disparu) de « naichin », c'est-à-dire à la pointe sud de la « prairie Gheury » ou « prairie du greffier » (appellations désuètes).

— Machine à feu installée en 1730 pour l'exhaute d'un puits de mine.

« maçons (sart des —) » : « les prairies nommées le pelé sart et le sart des maçons » 1784.4.8.WCL.

« madame (prez —) » : « le prez madame Boullienne » 1710.PW 2.294; « le prez madame » 1713.ibid.; « le prez madame »

de Boullienne at encore moins valu que l'an précédent pour n'avoir pas été inondé depuis plusieurs années » 1715. *ibid.*

— Pré de faible rendement appartenant à la cure. L'allusion aux inondations le place dans la zone occidentale de la plaine wandruziennne (1).

— Il provenait peut-être d'une donation de la famille Boullienne, une des « grandes familles », aujourd'hui disparue, de Souverain-Wandre.

« magdalen (cortil —) » [sud de E II 10] : « le cortil magdalen a Souverain Wandre j. daval a la macche » 1559. LX 13.56.

— En amont de *matche*.

— L'église de la Madeleine à Liège possédait à cet endroit une pièce signalée comme repère dans la mention d'un bien situé « en lieu condist le cortil burtole j. vers herstalle alle masalienne [graphie fautive mais assez courante pour « magdaleine »] et bouttant vers les bois alle voie » (1552. H 22. lx) (2). La forme du toponyme le rattacherait cependant plutôt à un *heinkin madalen* attesté en 1523 (LX 23. n° 12).

« mage (a —) » : voir *matche* (a —)

« maige (a —) » : voir *matche* (a —)

« maire (prez le —) » 1635.2.5.H 152. 1657.21.3.PWw F I.

— En bernalmont à Souverain-Wandre.

— Déjà propriété d'un *lambert houba* en 1635, ce « pré le maire » est un exemple de survivance d'un toponyme patronymique.

« maldenree » [K V 5] : « in loco dicto maldenree prope Bellaire » 1279. cop. c. XVII^e s., d'où orthographe sous réserve. PONCELET, *Saive*, 176 (424); « preit condist de malledenrée » 1452. BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, Ann. 95; « emprès un lieu condist malledenrée » 1561.21.5.HCL; « en lieu dit alle motte jurisdiction

(1) Ce pré ne doit pas être confondu avec la « waide Madame » située sur l'île Monsin, un peu en aval du débouché du biez Trappe (Herstal). Elle tenait son nom d'Agnès van den Bogaerd, veuve de François Hanxeller, seigneur gagiste de Herstal (COLLART, *Lib. seign.*, II, 663).

Ce toponyme, comme celui de Wandre, dérogeaient à la règle assez fréquente selon laquelle les « prés... waides madame » devaient leur nom à leur appartenance à une communauté religieuse féminine personnifiée par son abbesse. Ex. : le « vivier Madame » à Walcourt (FROMENT, *op. cit.*, 228).

(2) En différents points de Wandre, des biens relevaient de l'autel de St Jean-Baptiste en l'église de la Madeleine, notamment au maret : « terre...a maret j. damont az terres de lautel de la magdaleine en Liege, vers les bois audit maret » (1562. H 26. xiiij^{xx} v^o); « sur preyr » (*ibid.* xiiij^{xx} xiiij^v); entre deux Wandre : Relief par le recteur de cet autel d'« une pieche de terre gissant entre deux Wandre j. vers les bois a vestit dudit Wandre, vers geer a Real chemin » (1567.26.8.H 167); au « fraisnea » : « en lieu dit a fraisnea...j. vers les bois az biens de la magdaleyne, vers mouse al realchemin » (1569. H 29. iij^{xx} v^o).

de herstal au quartier de wandre j. vers midy aux maldenrée » 1773. W 8.2 v°; « en maldenrée » 1791.29.9.CW 2.

— Le plan POPP de Saive porte un « sentier du champ des Males Denrées » qui se détache du chemin des « Sauvages Mêlées » près de Bellaire pour se diriger au nord-est vers la limite wandruzienne qu'il atteint à la pièce B 1354 de PpW sans s'y prolonger.

Le lieu-dit « maldenrée » se trouvait principalement sur Saive, mais il a pu intéresser la lisière de la terre de Wandre à l'endroit de cette pièce. La citation de 1773 concerne un bien explicitement situé à La Motte (Wandre).

— La glose de FELLER, *Top. Jalhay*, est plausible ici : « male denrée », w. *male dinrée* = mauvaise matière, d'où terre ingrate à cultiver.

« m a l l i e u » [H II 3] : « a Soverain Wandre en lieu condist a boix delle mallieu » 1546.8.6.HCL; « le malelieu entre souverain wandre et Juppille » 1547.17.8.HCL; « bois et comines condist le mallieu » 1548.HCL; « ung cortil et jardin extant a mal lieue j. vers les bois a bois, vers mouse a mouse » 1569.H 29.xxvij; « prairie al mal lieu tendant de Souverain wandre à Jupille j. vers meuse a meuse » 1761.CW 33.297; « alle baye alle mal lieue » 1769.28.3.WCL; « al mallieue » 1836.21.3.CW 14.

— En amont de Souverain-Wandre entre la colline et la Meuse, parfois comprenant la partie basse du bois. Noter la mention de 1769 qui identifie la « baille » et la « mallieue ».

— Le genre féminin que prend souvent le toponyme oriente vers la glose de HAUST, *Top. et dial.*, 303 qui traduit « la male (mauvaise) lieue « le lieudit « la mallieue » à Hermalle-sous-Huy. COLLART, *Lib. seign.*, II, 505 donne le sens de « mauvais lieu ». Ces deux versions, d'ailleurs équivalentes dans leur concept, répondent au caractère du site dans l'ancien temps, un passage désert entre le fleuve et la pente boisée.

« m a l p a h u l e (en —) » [D IV 19] : « une waide et jardin appelleit le malpasible extant entre wandre et cheratte j. daval a malpaisible damont a...preit oulry vers boix a boix et dautre coste a preit alle mere » 1518.H II.ij^exxxij v°; « en mal pahule...a malpaisuble j. vers les bois a bois » 1521.4.1.H 151; « certains heritaige appelleit malpassible entre wandre et Cheratte » 1546.12.5.HCL; « preit appelle le malpahuyll » 1567.H 28.vij^{xx}ijij v°; « lieu-dit a mal paisible » 1570.H 29.vij^{xx}xv v°; « une waide appellee mal pahul extante alle neuf ville » 1622.1.4.PWw F 1; « a ma pasible » 1643.27.2.H 168.

— Au pied de la colline vers Cheratte.

— Peut-on rapprocher le toponyme de la description que fait du site un texte de 1517 (H II.ij^cijij^{xx}xvj) : « un cortil qui solloit estre plain de hayes, roches et bussons et vacques excepteit deux a trois savaiges mellees ».

« m a l v a u l x (alle —) » [D II 5] : « alle mal vaulx » 1601.22.8.HCL; « la malle vaulx j. vers meuse alle rualle de piereux »

1635.27.2.PWw F 1; « un jardin ou wayde communément appelle malvaux » 1649.H 61.72 v^o; « Id. Malvaux, al (el) mal vaulx » 1741... 1805; « prairie située el malva » 1807.25.4.PG; « Les malla vâ » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— En bordure Est de la ruelle des Pireux, s'étend jusqu'aux environs de sa jonction avec la ruelle des Grands Thiers.

« marchand (cour —) » [E V 11] : « cortil et jardin extant a rabosee a l'opposit d'une courte qu'on appelloit cidevant la cour marchand possédée presentement par gerard le tixhon. [cortil] j. damont allevoye et realchemin tendant de legypont, vers meuse alle voye tendante a saivelette » 1651.H 429.71.

— Le cortil et la cense Marchand se faisaient face de part et d'autre de la voie de legipont (act. route de Chefneux), à l'Est de la ruelle de Saivelette. Celle-ci (ruelle Gilet et son prolongement, tous deux disparus) séparait du territoire wandruzien la cense et le cortil situés sur Saive ⁽¹⁾.

« marche (riwe de —) » : voir « mache (riwe de) »

marès (*lès —; às —*) [E III 25 à F III 10] : « au lieu de maret » 1454.H 6/2.xv; « preit en mares j. auz communes daval aceauz delle thoure » 1454.H 6/1.x; « en vingnes de mares a wandre » 1476. H 7bis/IV.xxxvj v^o; « ung certain preit j. vers les boix az marexhes Jacqueminet delle thourt de Wandre » 1488.H 8/1.1 v^o.2^epagin.; « preis condist les mares de seingneurs » 1505.7.7.H 427; « certain preit et vingne gissant en marexhe entre wandre et souverain wandre j. vers mouse a marexhe delle thour » 1516.12.2.H 11.lxvij.

Les formes *mares* et *marexhe* se maintiennent concurremment jusqu'au début du xvii^e s., la seconde prenant progressivement le pas sur la première. La forme *maret* apparaît vers cette époque, généralement au pluriel, exclusivement employé de nos jours. Exceptionnellement, on trouve la graphie *mares* souvent répétée dans le registre des déclarations de biens de 1761, mais il faut y voir l'orthographe propre au rédacteur de ce registre.

On distinguait différentes parties des maret : « les desseurtrain maret » 1611.H 427, 1648.Et 553.25 v^o; « le desoutrain maret » av. 1674.cop.1708.H 158; « le maret au foin » *ibid.*; « le maret al

⁽¹⁾ Un document de 1648 (H 429.63 v^o) cite les biens relevés en fief par Gérard le tixhon, échevin de Cheratte, parmi lesquels « une maison courte graingne stableries tenure... avec le cortil et jardin y dependant seants audit rabosee j. daval au realchemin qui vat de Wandre a legierpont, vers meuse au chemin tendant de rabosée a saivelette ».

Cette « maison courte graingne... » se trouve exactement en face du cortil de 1651; c'est l'ancienne « courte marchand ».

lame » (voir); « le petit maret » 1649.4.5.PWw F 1; « le grand marest » 1761.CW 33.136; « le maret Leblanc » début XVIII^e s. Ces distinctions disparaissent au XIX^e s. avec la création de la grand route qui va urbaniser le site, pour ne laisser que le terme générique, « Le maret » c.1825.CP et l'actuelle rue des Marets.

— Les marets, anciennement terrains humides, s'étendaient entre la ruelle des Marets et la ruelle des Prés, depuis le « vieux château » au nord, *riou* et le « petit wandjon » au sud ⁽¹⁾.

En étudiant le rôle important des marets voisins de la colline dans l'exploitation minière du XVII^e au XIX^e s., nous avons tenté d'en localiser les différentes parties : le « grand » maret au sud du vieux château [E III 25], le « petit » ou « second » maret entre le précédent et le « petit wandjon » et enfin le « maret Leblanc » entre la ruelle des Marets et le chemin de « naichin » [F III 6] (RENARD, J., *op. cit.*, I, ann. 12 et fig. 21).

— Lat. *mariscus* (> maret) ou *marisca* (> marexhe). Cf. HERBILLON, *Top. hesh.*, 1969, 68. A rapprocher l'évolution parallèle du toponyme wandruzien, du toponyme « Maret » à Orp-le-Grand (ibid.) : « mares » 1305 et du toponyme *às marès* à Ayeneux (LEJEUNE, *Top. Ayeneux*, 18) : « desoubs les mares » 1437, « la maison des Marets » 1693.

« m a r e t a l ' a m e » [vers E III 25] : « une piece appelée le maret a l'ame entre wandre et souverain wandre j. vers les bois au bois » 1707.H 431.59 v^o; « prairie située au maret allame j. vers les bois au bois....prairie située au marest al lame » 1761.CW 33.181 et 198.

— Le « maret al lame » devait se trouver dans la zone sud-est des marets ⁽²⁾.

— W. *marè al lâme* = maret au miel, parcelle où était installé un rucher.

« m a r e t a u f o i n » « voir *marès* (*lès* —)

« m a r e t L e b l a n c » : voir *marès* (*lès* —)

« m a r l i e r j o u r n a l » [± C III 4] : « un tierceal journal que ons appelle le marlier journal » 1374.cop. « fidèle » 1783.W 35; « terre j. alle terre delle marlerie » 1454.H 6/1.xviiij v^o; « ung bonnier de preit gissant entre Wandre et cherat j. daval a preit delle

(1) Les marets appartenrent primitivement au seigneur de Herstal-Wandre puis aux détenteurs de la « tour de Wandre », ce qui explique les appellations « mares du seigneur » et « marets delle tour » qu'on leur donne au xv^e s. En 1494, Johan le pollen, seigneur de Waroux, baillif de Herstal, agissant au nom du comte de Nassau, seigneur de Herstal, cède à Alexandre de Xhénéumont, chanoine de la collégiale St Paul à Liège, fils de Barthélemy ancien baillif de Herstal « en manière de donation faite en accense heritable...les mares extans en le ville de Wandre partenans audit sgr. de Herstal si loing et si large que sextendent » H 8/2.ix^{xxvij}. Les marets passèrent ensuite à la famille de Rouvroy avec le château.

(2) Cet emplacement résulte de la série suivante que l'on reconstitue, du sud au nord, en 1761 (CW 33) : *le marest* (f^o 34), *au maret allame* (182), *au marest al lame* (198), *au marest* (173), *la waide piette* (182), *al ruelle deprez* (191).

maillerie de Wandre, vers les bois a bonier condist le bonier anthone et dautre costeit venant sour la Rivier de mouse » 1483.H 7bis/F.ciiij^{xxx}; « le marlier journal...a trixhe alle malherie » (deux pièces distinctes) 1545.H 19.iiij^oiiij; « preit ext. a mailhet j. vers mouse a preit del marlerie » 1569.H 29.xviiij v^o; « ung journal en lieu condist a copplea j. daval a une terre partenant alle marlerie de wandre » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o.

— Les précisions manquent pour identifier toutes les parcelles citées. A la fin du xviii^e s., la marguillerie de Wandre possédait 22 v.g. de terres et prairies, en trois pièces sises « en lieu dit malvaux », « au coplay » et « au grand thier ».

Maron (*li sârt* —) [H III 2] : « sart maron » 1610.30.3.HCL; « en sart maron » 1700.H 438.38; « en lieu qu'on dit sart maron j. vers meuse au chemin de sart maron » 1720.24.5.HCL; « un sart gissant au lieu qui se dit au sart maron j. daval au real chemin » 1737.PWw F 2; « lieu dit saurmaron j. vers soleil levant au chemin du saurmaron » c.1750.CW 34.157; « les deux petits sarts maron » 1789.7.2.CW 35; « Sart Maron » c.1825.CP, C.

— Le cadastre place le *sârt Maron* au bas de la colline à l'endroit du cimetière de Souverain-Wandre. On le situe maintenant entre la rue des Montagnards et la rue de la Colline.

— Nom de personne, *maron* pour *maroie* (Ex : 1454.H 6/3).

« m a r s a l l e (alle —) » [D IV 2] : « a marsalle...aux preits condist de marsalle » 1482.H.cop.PG. Au XVI^e s., on rencontre fréquemment la forme « marchalle » (« en marchalle » 1527; « les marchalles » 1536; « alle marchalle » 1540; « lieu appelle marchal » 1573), mais cette graphie semble se cantonner dans les œuvres de la cour de justice de Herstal, tandis que les archives paroissiales de Wandre, par exemple, usent au même moment de la graphie « marsalle ». Celle-ci prévaut dans les centaines de citations que fournissent deux siècles de textes : « en lieu condist alle marsalle j. vers les bois alle marsalle » 1562.H 26.xiiij^{xx}xiiij; « az marsalles j. vers les bois az waides des clusins » 1612.PW; « terre extante en lieu condist a marsalle j. vers meuse alle voye qui vat de Wandre a Che-

(¹) COLLART, *Hanxeller*, 35 cite (sans référence mais extrait de H 38.lix v^o) un texte de 1598 : « une verge de terre gissant a sart morant », qu'il reprend dans ses *Notes manuscrites* pour en faire la graphie originale qui aurait évolué en « sart maron ».

Il n'y a, selon nous, aucune raison de donner à une seule graphie « morant » la priorité sur toutes les formes « maron » qui lui sont peu postérieures. Il est, par ailleurs, assez aberrant d'imaginer une terre dans ce lieu escarpé et exigü du « sart maron ».

ratte » 1615.HCL; « waide arborée extante en lieu dit alle marsall j. de soleil levant au chemin allant de wandre a cheratte » 1753.W 4 « au maursalles...en maursalles...al marsalle » 1761.CW 33.

— A l'ouest de l'extrémité nord de la rue Neuville, entre le « clusin » au nord et la « waide Hanson » au sud. Cf. RENARD, J., *op. cit.*, I, 105-106, fig. 10 et ann. 2.

— Dérivé en *-ella* du germ. *marka* = marche, limite. Cf. HERBILLON, *Top. hesb.* 1969, 71 et RENARD, *Glan. top.* 1944, 430 et 438. La « marsalle » côtoie et même déborde la limite Wandre-Cheratte (ou terre de Brabant-pays de Dalhem) assez floue en ce point aux temps anciens ⁽¹⁾

matche (*a* —; *so* —) ⁽²⁾ [E II 10] : « en lieu condist derier mache » 1374.cop.1783.W 35; « ung hirtaige qdist mayche entre le ponton et wandre » 1455.H 6/2.38 v^o; « a maiche j. a doyar le prebste » 1478. H 7bis/F.ij v^o; « une piece de vingne gissante entre wandre et souverain wandre en lieu condist a maighe j. damont a riwe de maige » 1481.II 7bis/F.cxxxv. Ensuite, au cours des siècles, les innombrables mentions se partagent les graphies « a (en) mache, maiche, maige, mage, magge ». pour aboutir aux cadastres : « A mache » c.1825.CP, C.

— Au sud de la rue du Pont (chemin de l'eau) et à l'ouest de la rue du Trixhay (large voie). L'endroit est traversé par le ruisseau de « mage » (le « riuu ») qui, dans une dépression, avait formé un « vivier ». Au temps où la Meuse débordait quasi chaque hiver, une patinoire naturelle y devenait la piste traditionnelle des alentours : *on patinève so matche*.

— A rapprocher de *al mache* à Gembes (= *al matche* à Daverdisse) et à Nolle vaux (HAUST, *Enquête*, 57 et 60) ⁽³⁾.

« Mathis Lorent (fond —) » [à La Motte] : « prairie es fond Mathis Lorent j. vers couchant au ruisseau separant les juridictions » 1761.CW 33.259.

« Mathy Renard (waide —) » 1772.W 7.280 [à Souverain-Wandre].

mayè (*â* —) [C III 1] (Décadent) : « a malhet » 1512.H 9.clxxxij v^o; « terre gissant entre Wandre et Cherat en lieu dit aux malhettes » 1526.H 14.vj^{xxvij}; « lieu condist aux mailhes » 1539.H 17.iiij^{clij};

⁽¹⁾ COLLART, *Lib. seign.*, II, 513 donne pour origine au toponyme identique de Herstal la présence de saules (réf. au saule marsault), hypothèse simpliste qui, à Wandre, trouverait assez curieusement un écho dans le décor de vieux têtards qui bordent la xhorre traversant la marsalle.

⁽²⁾ Orthographe locale actuelle; la graphie correcte serait *madje*.

⁽³⁾ Notons pour mémoire la thèse inacceptable de CL qui dérive « mage » de *magis* en considérant le ruisseau comme le « principal » des filets amenant l'eau des maretis à la Meuse. Or, ce ruisseau était unique et n'était pas « le mage » mais « le ruisseau de mage ».

plusieurs pièces « condist les malhets » 1555.H 23.iiij^eiiij; « en lieu condist az preis az mailhets » 1557.27.4.HCL; « sur preyr az mailhet » 1561.9.9.HCL. Jusqu'à la fin du XVII^e s., se succèdent toutes les graphies du mot : « a (az, sur les) mailhet, mayet, derrière les maillets ». En 1700, passage à la forme « maillet » qui se stabilise aux XVIII^e et XIX^e s. : « a, au, sur les — », jusqu'à ce que le CP consacre la forme « A mayet », reprise par le C.

— Entre Wandre et Cheratte, en amont du *cot'hé dè leû* (Ex : les parcelles 216, 229, 248, 259, 523b sont dites « au mayet »).

— On rencontre en 1569 un *Johan fil francheux mailhet* (H 29.lxxvij), improbable comme origine du toponyme, vu le pluriel et la forme de celui-ci : « aux —, sur les — » (1).

« m a y e u r (t e r e l e —) » [± E III 1] : « la terre le mayeur derier le Joyau cortil » 1641.17.10.PWw F 1.

— Près du côté ouest de la ruelle Bastin, non loin de la ruelle Berthollet.

« m e i r e (b o n n i e r a l l e —) » [vers E III 5] : « en lieu dict a bonnier alle meire j. vers Herstalle a Realchemin tendant dedict Wandre a cheratte » 1554.H 23.ix^{xx}xij; « le bounier alle mer j. vers moeuse alle rualle Bastin bernollet » 1635.2.5.H.cop.PG.

« m e i r e (c o r t i l a l l e —) » [ouest de E III 5] : « le cortil qdist alle meir j. vers les boys alle meir » 1474.H 7bis/V.ij^ev; « le cortil alle mere » 1562.H 26.xij^{xx}xiiij.

« m e i r e (p r e i t a l l e —) » [± D III 8] : « le preit alle meire » 1461.H 7/1 D.iiij^{xx}vj v^o; « preit extant a preit alle mere j. damont alle dite mere » 1643.27.2.H 168.

« m è l é y e (s a r t a l l e —) » 1736.CW 15.

— Bien communal classé dans les rendages sous la rubrique « Houlpay » dont il était la 18^e portion, mais la 19^e portion du même groupe joignait « aux murailles du couvent des Carmes alle xhavee » 1747.22.11.H 435.

« m é l o t t e (t r i x h e —) » : « trixhe dit le trixhe mélotte » 1565.LX 20.24; « terre au try mélotte. hauteur de Saive et de Herstal » 1670.19.9.H.Parchemins.Pap.ann.

— Les repères du texte de 1565 placent le trixhe dans la campagne, vers les houlpais ou la Motte, au voisinage de la limite de Saive.

— *Melotte delle xhavey* est fréquemment cité aux xv^e et xvi^e siècles (2).

(1) Autre thèse de CL à réfuter : le *mayè* étant le porc mâle châtré, le toponyme aurait désigné un pré affecté à l'élevage de ces animaux. Hypothèse sans valeur : il n'y a pas eu *un* pré des maillets, mais une large zone et il est notoire qu'on élève les pores au voisinage de l'habitation et non aux confins d'une vaste étendue, écartée et inhabitée, de prés et de terres.

(2) Par exemple *Gielet fil melotte delle xhavee* (1456.LX 43), qui résidait à La

« memont (sart —) » [vers H III 2] : « en lieu dit sart maron, deux pieces de communes l'une appelée le sart memont... » 1713.H 89.294 v^o.

mér (*li —, el —*) [E III 5] : « le meire a wandre » 1453.13.11. H 6/1; « terre dessouz le meire » 1453.H 6/1.x; « sur le meire » 1461.H 7/1 D.lxxv v^o; « en lieu qdist en le meire j. damont a poncheal » 1461.H 7/1 D.ciiij v^o; « alle mer » 1521.4.1.H 151; « lieu dit alle mere » 1540.H 17.iiiij^exxvj; « en la meire... alle meire j. damont alledite meire » 1540.H 18.xxxiiij.

Au XV^e s., la forme « le meire » est prépondérante. Au XVI^e s., la forme « le mere » l'élimine progressivement. Au XVII^e s., la forme « mer » apparaît et prend une importance croissante, sans supplanter toutefois la forme « mere » qui ne disparaît définitivement qu'à la fin du XVIII^e s. : « elle mere » 1616.LX 21; « le vinaffe del mer » 1653.19.3.PWw F 1; « par dessoub la mere » 1671.HCL; « alle mer dessoub wandre j. vers les bois a une piedsente qui tend de wandre a cheratte et vers meuse au realchemin » 1695.PW 2.462; « en lieu appelle elle mere j. daval a l'ahesse delle mere » 1754.7.5.W 4; « al mer » 1749.1817; « el mere » 1761,1790; « al mere j. d'occident à la place commune de la dite mere » 1791.4.4.PT; « lieu dit la mer » 1786.W 10.137 v^o; « El Mer » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

Le toponyme prend le genre masculin jusque dans la seconde moitié du XVI^e s. C'était l'étang, le « flot ». Dès la fin de ce siècle et surtout au XVII^e, le féminin l'emporte progressivement. Le souvenir de l'origine germanique est perdu et la mare devient hyperboliquement « la mer ».

— Situé au cœur de la partie ancienne du village, le lieu-dit est avec le maret un des plus anciens et des plus fréquemment cités. Il désignait non seulement la place d'Elmer, mais tout le voisinage vers l'ouest jusqu'à la ruelle Bastin, vers le nord jusqu'aux environs de la rue Kipelle et vers l'Est jusqu'aux « ponchealx ». Vers le sud, la rue du Pont (« grand chemin » ou « chemin de l'eau ») forma une barrière à son extension; la « mer » y accédait par un goulot dit « la vierge Marie ».

— La place d'Elmer forme une dépression occupée jusqu'à la fin du siècle der-

Xhavée mais sur Saive : « sa maison jardin tenure assieze j. alle piesente damont, vers herstalle a biens delle xhavée » 1531.27.2.LX 43. Il tenait en outre du couvent « ung cortil et jardin j. vers mouse alle voie qui tent delle xhavée a Rabosee, vers Selve a Rondealbonnier [Saive] et damont audit melot meisme » 1531.H 15. iij^e xxxviiij v^o.

C'est du même Mélotte que dérive un autre toponyme de La Xhavée (Saive), le « cortil Melotte » bordant le côté Est du sentier de l'*âzi*, derrière l'école.

nier par l'étang dont elle prit nom ⁽¹⁾ : anc. germ. *meir, meire, mere, meer* = étang, mare, très fréquent dans les toponymes flamands et assez répandu en Wallonie : Hognoul, Nethen, Pousset, Strée.

« merchier (preit le —) » : voir « mersinier (preit le —) »

« mere aelyd (siex journalx —) » : « dedens les siex journalx meire aelyd » 1540.H 18.xxxij.

« mersinier (preit le —) » : « le preit le mersinier » 1622.1.4.PWw F 1 ; « pre dit le pre le mercenier j. damont alle voye de cheratte » 1637.10.1.Cour de Visé.Cop.PWw F 1 ; « preit le merchier en la campagne d'entre Wandre et Cheratte » 1653.H 63.14 ; « terre située au prez le mercenier » 1761.CW 33.31 ; « au prez miesny » 1761.ibid.63 ; prés situés à Wandre « au prés miesny, tenant du midi à l'ex-bénélice saint Nicolas » 1807.25.4.PG.

— mercenier, merchier = mercier, w. *miesni*.

« meuse (prez sur —) » : « un prez appelle le prez sur meuse j. vers Meuse a Meuse » 1617.26.1.PWw F 1.

« meusnier (prez le —) » : « jardin et terre extant au prez le meusnier » 1700.H 438.44.

— Vers Cheratte (proximité des biens du seigneur de Cheratte).

— Nom de personne : la même année, Jean le meusnier déclare une « waide » qui, d'après un joignant, doit se trouver dans les mêmes parages (ibid.22).

« michel (cortil —) » 1651.21.4.PWw F 1 [à Rabosée].
— A rapprocher du « chêne michel » (1652).

« miesny (pres —) » : voir « mersinier (preit le —) »

« mignon (sart le —) » 1748.CW 21 [± G III 3]

— Situé par le contexte à Souverain-Wandre, en bordure du bois, le sart devait se trouver au lieu-dit *tehèsson* : en 1748, une portion de commune est dite « en lieu dit chession commençante avec le sart lambert le mignon » (CW 35).

« milieu de Wandre (au —) » 1693.HCL,1767.W 6 [E III]

(1) En 1836, lors des pourparlers préliminaires à l'établissement du petit chemin de fer local de la houillère entre la paire Neuville et la paire à l'eau (RENARD, J., *op. cit.*, II, 57), dont le tracé emprunta la place d'Elmer, on cite le « réservoir recevait les eaux descendant du village et celles de la place de la « Vierge Marie ». Il fut comblé en 1889, mais les fortes pluies continuèrent à y former une mare et lors des inondations annuelles de la Meuse, jusqu'à l'aménagement du fleuve après 1950, la place d'Elmer fut toujours la dernière à se libérer des eaux.

minî (*al* —) [G III 5] (Désuet).

— Ancienne carrière située dans le ravin entre le chemin de la *grape* et la route de Souverain-Wandre à La Xhavée, à l'amont du *sârt Maron* ⁽¹⁾.

« *minièrre* (*prairie à la* —) » c.1665.LX 21.croquis page 270. [G IV 10]

— Autre appellation de la « waide alle briererie ».

molin (*è* —) [H III 1] (Désuet) : « une place hors des communes extantes a souverain wandre sur laquelle on at ediffié ung mollin » 1594.Et.532.84; « ung journal de waidaige extant a souverain wandre a desseur le mollin » 1598.H 38.lix; « prairie appelée le moulin j. du soleil levant damont et vers geer aux communes daval au chemin tendant de Souverain Wandre alxhavee » 1744.20.3.NB 3712-2; « la petite maison située au sart maron a Souverain Wandre dite le moulin » 1807.25.4.PG; « Es molin » c.1825.CP. C.

— Entre la *grape* et la route de Souverain-Wandre à La Xhavée, au nord du *sart Maron*.

— Le moulin fut érigé au xvi^e s., à la faveur d'un octroi du coup d'eau en date du 4 novembre 1552 ⁽²⁾. Mais ce n'est qu'en 1554 au plus tôt que les travaux débutèrent, car c'est en mars de cette année seulement que « Johan fils de feu Renchon bon Johan » de Souverain-Wandre, vendit à « paskea nyhar certaine quocet et pourtion dhirtaige priese ens et hors dung sien cortesea que contenire doit ens oevres vingtz pieds en quareur extant audict wandre pour sus ediffyer et erigier certaine ouhinne de mollin jondant icelle quantiteit...damont a riwe passant parmy la ville dedict soverain wandre, daval et vers les boix az boix et communes » H 23.xxxj.

Le monde existait encore en 1612 (12.3.H 427).

« *montaigne del xhavee* » [G III 8] : « la maison. Religion et hospital de Saint Sepulchre de Hierusalem situé sur la montaigne del xhavee » 1513.24.4.LX 43; « sur la montangne de la Cavée » 1784.W 41.

— Les écrits de l'ancien régime désignent souvent ainsi les hauteurs de La Xhavée par opposition à la plaine de Wandre ou de Souverain-Wandre.

« *morant* (*sart* —) » : voir *maron* (*li sârt* —)

⁽¹⁾ Une tradition en voie d'extinction conserve le souvenir, à cet endroit, d'un vivier alimenté par le ruisseau et d'un moulin (voir *è molin*).

⁽²⁾ « Anthoine de Rouveur partie faisant sicque ballieu et officier de Redoubteit Prince et Sr Monsg^r le Prince d'Orange conte de Nassoul Seigneur de Breda et de Herstalle comme p.courar de bergangne p^{tiè} faisant sicque Receveur de Monsg^r le Prince en sa terre et seignorie dudict Herstalle...avoyent audict pacqueau [P. Hyhar, citain de Liège] rendu et donne en accense heritable...lieu et place dedans le fond dedit Riewe entre les deux thiers ensd^{ts} communes pour a la plus moindre folle faire erigier et ediffier une edifice et uzine de mollin a farine et ses appendices et appartenances...et encor...rendu et donné luy avoyent de ensd^t fond desd^{ts} communes empes Souvre Wandre pouvoir faire ou faict faire ung deux ou plusieurs viviers selon la quantite ded^t fond pour en iceulx tenir et accumuler eawes desd^{ts} thiers deskendants servantes a sond^t mollin... » LX20.126.

« morea (pre —) » [± F III 4] : « pre morea » 1611.29.11.H 427; « au pre moreau » 1640.HCL; « le prez moraux j. do-rient aux communes » 1700.H 438.2 v^o.

— Entre les maretz et bernalmont (1).

Motte (*al* —) [JK - IV.V] : « via qua tenditur ad arcem de Vetere Vineto dictam elle Motte...; in eodem campo devant la motte » 1279.1.9.LX cité par PONCELET, *Saive*, 176 (424); « la tenure delle motte » 1353.ibid.35 (283); « la tenure preis terres boyes et assieze a toutte ses appartenances condist la motte gissant desseur la xhavee » 1475.H 7bis/II.lxxj; « alle motte » 1494.H 8/2.ij^{ev} v^o; « a desseur delle motte » 1552.5.4.HCL; « la grande waide delle mot » 1554.H 23.ix^{xx}xij; « court, maison, jardin, mot et assieze condist delle mot » 1556.H 24.ij^{cxx}j; « au grand preit de la motte » 1561.23.5.HCL; « ung pre communement appelle le bois delle motte j. vers bellaire a Rieu » 1626.LX 19.132; « lieu condist derier la motte » 1642. COLLART, *Lib. seign.*, I, 22; « sur la motte » 1700.H 438.76 v^o; « el campagne delmotte » 1761.CW 33.253; « la grosse motte » ibid.265; « petit champ de la motte » ibid.267; « La Motte » c.1825. CP, C.

— Toute la partie sud-est de la commune, limitée au nord par *ordomont*, la campagne de Saive et le *cahordé*, à l'Est par la limite de Saive, au sud par celle de Bellaire et à l'ouest par les fonds de *nifiè* et de *cohi*.

— Motte = terre créé de main d'homme et portant une enceinte, une tour ou un château (2). Cf. DE BOUARD, *op. cit.*

Le château de La Motte fait aujourd'hui, au bord de la route du cahorday à Queue-du-Bois, le pendant à celui de Méan sur l'autre bord terre de Saive.

Du château, le toponyme s'étendit aux biens qui en dépendaient et aux alentours. La « grosse motte », toute proche du château, semblerait avoir été la pièce B 1171 de POPP (3). Le « petit champ de la motte » serait la « waide aux oneaux ».

(1) En 1611, le « pre morea » est situé en amont des « desseurtrain maretz ». En 1700, les déclarations restituent une série de quatre pièces sises « en bernamont », dont la plus septentrionale touche le « prez moraux ».

(2) Cette acception est confirmée par le mot *arx* de la mention de 1279, auquel il faut donner le sens de « château » mais non de « forteresse », comme certains l'ont fait. Château sans doute plus ou moins fortifié à l'origine, mais que les textes postérieurs au XIII^e s. qualifient généralement de « tenure » ou « court ». En 1594, parmi les biens grevés d'une rente au profit du seigneur de Herstal, figure le domaine de La Motte : « la court, maison, jardin, bois, terres, preis, trixhes et assieze... condist La Motte, icelle extante pres de Saive et la priorie delle xhavee oultre moese contennent cent bonniers entre quatre rennalz, joidants vers moese aux boix et communes de la Sg^{rl} de Herstal, damont az heritaiges de la mere Dieu de Bellaire...vers soley levant a Realchemin qui tend delle cove de boix audit Saive et vers ladite xhavee a ... (différents propriétaires) » Et.532.56 v^o.

(3) Cette « grosse motte » évoque l'existence d'au moins deux mottes voisines, selon une pratique que signale DE BOUARD dans sa belle étude, p. 41.

moulet (è fond —) [F IV 2] (Décadent) : « au fond moulez » 1793.6.12.Et 582; « fond Mulet » 1826.CW 14.

— Ravin du bois la Dame descendant du cimetière de La Xhavée vers la « paire en bois ».

moulin (le —) [F I 3] : « lieu dit le moulin » 1770.W 40; « prairie près du moulin » 1825.PT.

— Le moulin est la fenderie établie en 1701 par Lambert Piret, seigneur de Sainte Ode, sur la rive de la Meuse au *dossé*.

mouse (trixhe sour —) : « en lieu condist le trixhe sour mouze » 1545.H 19.iiij^eiiij; « pre appelle lu triseu sur mouse » 1559.LX 13.72; « la waide Ciskin qui est trois Journals de Prez appelle le Trisea sur Meuse » XVIII^e s.LX 22.292.

— Dans les parages des douze verges, en aval de la « goffe ».

naichin : voir *laid tchin (è —)*

namette (cortiseau —, cothay —, waide —) [A IV 5] : « cortiseau nanette » 1622.1.4.PWw F 1; « à la waide namette » c.1750.CW 34.226; « la haie namette » *ibid.* 13; « au cothay namette » 1761.CW 33.285; « terre ext. en ld. au cortil namette assé proche des osiers de leglise de Wandre, hauteur dudit lieu » 1762.W 6; « pré situé au cortiseau namette près de cheratte » 1802.5.4.PG; « le cortil namette » 1823.27.4.Croquis manusc. aux PW 15.
— Le croquis de 1823 situe le « cortil namette » sur le territoire de Cheratte, au contact et à l'extrémité nord de sa limite avec Wandre, mais le lieu-dit s'étendit sur la zone voisine de Wandre. Les contextes de 1750 et 1761, ainsi que la mention de 1762 montrent l'interpénétration des lieux-dits « osiers », *gravi* et « cothay namette » (1).

nammeit preit [± E IV 2] : « preit gissant a boix condist lameit preit » 1512.H 10.xxxiiij v^o; « un preit et waidaige appelleit lameit preit j. daval a preit oulry » 1518.H 11.ij^exxxiiij v^o; « ung preit appelle le nammeit preit » 1521.H 12.ix^{xxj}; « ung journal de preit appelleit lameit preit j. damont alle denawe » 1539.H 17.iiij^eiiij; « une piece de preit appelle le namé preit extant en lieu dit alle noeff ville j. vers les bois à bois » 1565.23.10.H 167; « certaine conduyt et corotte d'eawe passant outre et parmy certain preit appelle le nammeit preit » 1750.30.6.HCL.

(1) On rétablit d'après ces données une série de quatre pièces consécutives alignées de l'ouest à l'Est et situées respectivement par leurs déclarants : « aux osiers », « haie namette » en 1750 (« cothay namette » en 1761), « au gravi », « cothay namette ».

— En bordure ouest du chemin de la Neuville, se succédaient du sud au nord : le doyar, le preit az huilhiere, le long preit, la denawe, le nammeit preit, le preit oulry et mal pahule.

La « corotte » citée en 1750 est l'araine principale sud-nord longeant le pied des collines depuis le jardin de Rouvrois voisin du doyar jusqu'au coude de la Meuse à Cheratte.

— *Ameit* (amé) assorti d'un *n* prosthétique conduit à la suite : *èn' amé pré, è namé pré, li namé pré*.

Le caractère insolite du qualificatif « aimé » appliqué à un pré incite à y voir plutôt le nom de personne *amé*, attesté à Liège au XIV^e s.

« n a y e z c h i e n » : voir *laid tchin* (è —)

« n e u f j o u r n a u x (a u x —) » : « aux 9 jurnaux alle motte » 1658.HCL; « une piece de prairie appelée le neu journal au lieu dit alle motte » 1694.HCL; « prairie aux neuf journeaux » 1750.CW 34.190; « waide et terres aux 9 journaux » 1761.CW 33.274.

— En bordure ouest du chemin de Queue-du-Bois à Saive (contextes de 1750 et 1761). La prairie de 1694 se rattache sans doute au même lieu-dit moyennant un glissement de sens du mot « neuf ».

« n e u f f j o u r n a l z (a z —) » [± F II 6] : « en lieu condist az neuff journalz j. vers les bois a real chemin » 1569.H 29.iiiij^{xx} v^o.

— Entre deux Wandre, touchant le côté ouest de la ruelle du Trixhay; l'endroit est en amont par rapport à la « terre aux saules » qui joint elle-même daval à « rieu ».

nifiè (*bwès d'—*; *fond d'—*) [J IV 2]

Forme dialectale évoluée de l'ancien toponyme « fond d'enfer ». Adoptée par les cadastres pour le « Bois de Nifiet », elle est d'usage général pour désigner à la fois le bois et le fond.

Cf. *a ifiè* à Charneux (RENARD et HOYOUX, *Top. Heure*, 93), *è trô d'ifiè* à Heure-le-Romain (ibid.), *d-n-éfyè* à Fexhe-Slins (HAUST, *Enquête*, 17), *è trô d'n-éfiè* à Othée (HERBILLON, *Top. Othée*, n^o 386).

— COLLART, *Lib. seign.*, I, 183 donne à la forme « nifiet » une origine compliquée dont HAUST, *Phil. wall. en 1938*, 244 fait justice en peu de mots, en expliquant la mutation du terme « d'enfer » en « d'nifiet » par la traduction en anc. wall. *fond d'è-n-ifiè* (litt. « fond d'en enfer ») et l'élosion en *fond d'n-ifiè*. Cette thèse est aussi celle de Herbillon cité ci-dessus.

« n i l s o n (a u c o t h a y —) » [à Wandre] « lieu dit au cothay nilson » 1843.14.11.Not.Stassart de Wandre.PD.

« N o é (à l a p r a i r i e —) » : « ...extant à la prairie Noé » 1700.H 438.27 v^o.

— Dans la campagne de Wandre, au piereux, à l'Est de la ruelle de piereux, au voisinage d'une prairie « Lambert Noël » (8 v^o) (recoupements des déclarations H 438).

« n o i s i e r (a u —) » [± E II 5] : « le pre a noisier » 1531. H 16.xxviiij; « terre en lieudit au nuhier » 1572.28.3.PWw F I; « au

neuhier » id.PW; « terre au noisier j. daval a la xhorre de maige » 1604.H 39.xxxiiij v^o.

— *W. neihii* = noisetier.

« nove preit » [± F III 1] : « le terre le Ruet j. daval à novepreit collart le hourteur » 1483.H 7bis/F.ciiij^{xxx}xj; « ung jornalx de preit condist noeff preit entre deux Wandres j. damont alle terre le Ruit, vers les boix a maret » 1506.H 9.xviii; « une piece de preit appelleit le nove preit entre deux Wandres j. vers mouse alle piedsent tendant dudit Wandre alle autre et daval alle terre delle malerie de grande Wandre » ⁽¹⁾ 1539.H 17.iiij^ciiij^{xxx}xij; « a nou preit » 1545. H 19.iiij^ciiij v^o; « a neupreit entre deux wandre » 1556.H 24.ij^cxvij v^o; « au neuf prez » 1809.16.3.FF 2134.

— Désignait un ensemble de prés situés «entre deux Wandre », entre la rue du Trixhay et la ruelle des Prés, qu'ils débordaient du côté des *marès*.

noète (*ai* —) [E IV 3] (Désuet) : « une pièce de commune au bure al noquette » 1777.CW 18.293; « a la neuve ville proche le Bure appellé vulgairement la noquette » 1785.2.8.CW 2; « la maison gaillette qui est à l'endroit nommé noquette » 1825.26.12.CW 14; « terrain communal dit noquette » 1838.ibid.281.

— Ce nom désignait le bas du bois St Etienne et autres biens communaux bordant la rue du Mûrier (*voye dèl noète*) dans sa partie basse. Le « bure al noquette », dit aussi « bure gaillette », se trouvait au coude du bas de la rue.

— *W. noète* = petite quantité, petite crotte d'une matière quelconque. Le toponyme apparaît à la fin du xvii^e s., probablement né du bure ouvert à cet endroit. Le terme « noquette » est en divers endroits associé à des veines de charbon ou des ouvrages de mine. Ex. : « Fosse des 3 noquettes » à Grâce-Montegnée (PONTHIR, *Houillères*, 130).

« nordo(u)mont » : voir *ordōmont* (è l'—)

« notre-Dame (prairie —) » 1761.CW 33.250 [J V 1]

— Prairie comprenant des étangs, à La Motte. Elle pourrait être une partie de la prairie B 1140 de PpW, dépendant du château de La Motte et contenant un chapelet de trois étangs d'où sortait le ruisseau de *nifè*. Une de ces mares existe encore, entourée de saules.

« notre damme (preit — ; terre —) » [E III 2] :

« ung cortil qdist le joweaul j. daval alle terre n^{re} damme » 1503.H 9.xj (°); « le preit n^{re} damme » 1622.1.4.PWw F 1.

noûvèye (*èl* —, *al* —, *sol* —) [D IV 14 à E IV 23] : « le nammez

(1) Cette terre de la marguillerie sise à l'Est de la rue des Prés, est distincte de celles citées à l'article « marlier journal ».

(2) Une autre « terre Notre Dame » exista à Cheratte, à la lisière de Wandre (COLLART, *Lib. seign.*, I, 22).

preit alle noef ville » 1565.23.10.HCL; « alle noveville » 1588.H 35; « en la nouffe ville » 1605.29.11.HCL; « alle —, al —, à la neuf ville » 1664....1790; « al —, à la neuve ville » 1748....c.1825.CP; « al neuville » 1750,1761; « La Neuville » C.

— Toute la partie du village de Wandre allongée au pied de la colline, depuis la place Communale jusqu'à la limite de Cheratte.

« oelnealx (fontaine aux —) » : « emprès la fontaine aux oelnealx » 1548.15.3.HCL; « un preit alle fontaine alle motte » 1700.HCL.

— A La Motte, au voisinage du ruisseau limitrophe, peut-être en relation avec la prairie qui suit.

« oneaux (waide aux —) » [K V 2] : « en lieu dit le Pierreux desseur la waide aux oneaux » 1632.HCL; « aux oneaux a fortvent » 1638.HCL; « prairie appelée la waide au sonay » 1700.H 438.77 v°; « alle motte en lieu dit az onaix » 1720.12.4.HCL; « en lieu dit lonay j. vers orient au ris separant Wandre de Bellaire » c.1750.CW 34.192; « waide aux aunay » 1781.W 9.

— Aux confins sud de la commune, à l'Est de la route Bellaire — La Xhavée, soit dans les parages de la pièce 1186 a.

— Endroit humide bordant le ruisseau, où se plaisent les aulnes, w. *ôné*.

ordômont (è l'—) [F V 5 à H IV 2] (Décadent) : « in campo de ordomont » 1279.cop.XVI^e s. dans Poncelet, *Saive*, d'après LX; « en terroir en Ordomont trois jornas entre Seves et Rabosees » 1358.10.3.Hf; « terre gissans en nordomont » 1539.PG; « en ordoumont » 1565.LX 43; « en ordomont j. vers soleil levant a ludit waide de hongrie...en ordomont entre Rabosee et la xhavee » 1697.PG; « sur ordomont » 1761.CW 33.267; « une prairie de Nordomont » 1777.5.8.W 41; « la campagne d'Ordomont » 1813.FF 385; « Lordoumont, sur Nordoumont, Lordomont » c.1825.CP; « Lardoumont » c.1860.PpW; « Lordou mont, sur Werdoumont » C.

Les formes « Lordomont » ou « Nordomont » découlent de la prosthèse bien connue : *è l'-ordomont*, *èn'-ordomont*. Cf. *èn-årdoncour* à Melen (HAUST, *Enquête*, 22).

— Couvrant toute la campagne située à l'Est de la route Rabosée-La Xhavée-Priesvoie depuis Rabosée jusqu'à la limite sud de la campagne, le toponyme relevait presque entièrement de la juridiction de Saive. De nombreux biens du couvent de La Xhavée y étaient disséminés.

Ce toponyme est aujourd'hui décadent; on dit plutôt *li campagne dèl Havève* ou *li campagne di Saive* selon l'endroit.

— A écarter d'abord la thèse de CL dérivant « ordou- » de l'anc. fr. ardre w. *årdre*, d'où *årdou* = brûlé. Thèse séduisante (le « mont brûlé »), mais incompatible avec le *o* initial de « ordô- ».

Le *ô* final du radical exclut de son côté le sens « vilain » ou « sale » de l'anc. fr. *ord*, qui ne s'accorderait d'ailleurs pas au caractère du site.

On se ralliera dès lors à l'étude de FELLER, *Noms de personnes*, sur les toponymes en *-oumont*, le radical en *-ou* correspondant à un anthroponyme terminé originellement en *-wulf*.

Cf. *èn'ordôcour* (1324 Melen), *a lordouprée* (1560 Louveigné).

« Orgifontaine (ruisseau de l' —) » : voir *djifontin'ne* et « lorges (ruisseau des —) ».

« Ory (prez —) » : voir *oulry* (preit —) »

« osiers (aux —) » [A III 9] : « aux osiers » 1682.27.4.PWw F 2; « aux ossieres » 1684.31.7.H 156; « terre aux ossiers j. vers moeuse a moeuse, sans pourtant vouloir prejudicier aux hauteurs de Cheratte et herstalle [= Wandre] » 1700.H 438.34 v°; « lieu dit bure au prez j. daval et vers meuse aux osiers de l'église de Wandre » 1750.W 28; « dans les grands preits j. daval aux osiers de St Etienne » 1765.W 7.36 v°; « près situés aux osiers a Wandre tenant d'occident a Meuse » 1807.PG.

— Le long de la Meuse aux confins nord de la commune, jusqu'à la limite de Cheratte, à l'endroit dit aussi « aux graviers de Cheratte ».

— Les oseraies de l'église étaient les plus importantes de l'endroit. Elles faisaient l'objet de rendages périodiques.

« Ottelet (terre —) » : « la terre Ottelet » 1646.19.6. PWw F 1; « une terre extante entre deux wandre au lieu condist Attelet » 1683.HCL; « en lieu condist Ottelet » idem.

— Patronyme : en 1529, Ottelet fils d'Ottelet de foumale, bailli et souverain mayeur de la cour de Herstal. possédait « trois journalx de terre entre deux Wandre en lieu condist parmy yslé » H 15.ix^{xxxvij}.

Cf. le « trixhe Otelet » 1509.J 9.139, relevé par JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 92, qui notent le patronyme Ottelet dans les OJ de 1509 et 1611.

« oulry (preit —) » [± D IV 13]; « preit dessous le mere a Wandre j. vers les bois a preit oulry » 1463.H 7/ID.ciiij^{xxij} v°; « le preit oury j. vers mouze a preit alle meir » 1507.H 9.ij^{cxx}; « le prez oulri j. vers les bois aux communes » 1569.PW 2.53; « le prez ory que tient a present piraket » 1570. *ibid.*

— En bordure ouest de la rue Neuville (1463 et 1569), en amont de « mal pahule ».

pâfisses (*ās* —) [F II 3] (Décadent) : « terre aux paufisses j. vers les bois à la Large voye » 1700.H 438.3 v°; « terre située au lieu dit en paufis j. vers les bois au chemin appelle vulgairement la large voye » 1741.24.2.NB 3711-1; « au paufis(se)(s) » 1744.....1825; « au paufisse entre deux wandres » 1843.PD.

— En bordure ouest de la rue du Trixhay.

— W. *pâfis'* = palissade. DL.

En 1539, à propos d'une bagarre à Wandre, il est dit que l'agresseur frappait

« avec son espee ou bracquart dedens les païces extant devant la maison » H 213.17 v^o.

Cf. *o pâfi* à Bovigny (HAUST, *Enquête*, 41).

« paire à l'eau » [D I 2] : « une place sur le werixhas proche de la Rivier de moeuse pour y faire une paire affin s'en servir a mettre houilles et charbons » 1650.H 61.247; « houblonnière dessoub les paire j. vers moeuse a moeuse » 1720.H 436; « terre proche de meuse sous la pair » 1761.CW 33.279; « houblonnière alpair » 1761.ibid.10; « el pair a l'eau » 1761.ibid.80; « le terrain nommé la paire situé aux werixhas en bordure de la Meuse » 1824.Bat.1187.10 et 1835.ibid.27.

— Paire installée par la houillère au rivage de Meuse au werixhet, pour le chargement sur bateaux des houilles amenées des mines, d'abord par chevaux et charrettes puis, à partir de 1837, par un chemin de fer à voie étroite. En subsiste encore le mur de quai, naguère encore couronné des restes de goulottes de chargement.

— Créée en 1650 en une simple parcelle carrée de 40 pieds de côté (1,4 arc), la paire subit des agrandissements successifs, surtout entre 1824 et 1836 (RENARD, J., *op. cit.*, I, 125 et II, 54), ce qui peut expliquer le pluriel parfois employé dans ce toponyme.

« paire(s) à l'eau (alle — (aux)) » [G II 4] : « sept verges petites de paires situées à l'eau » 1700.H 438.60 v^o; « trois verges petites de pair et une grange, situées à la moeuse » ibid.27 v^o; « aux paires à l'eau a Souverain wandre » 1742.4.4.NB.3711-2; « au lieu dit al paire j. damont a la meuse vers geer a la large voie » 1744.29.4.NB.3712-2; « une maison et une prairie alpair j. damont a meuse » 1750.CW.34.142; « maison, cour, prairie et jardin alpair » 1761.CW 33.181.

— Souverain-Wandre possédait aussi des « paires à l'eau » éloignées des quais d'entreposage des marchandises pour la batellerie appelés *rivadje Pâs* et *rivadje Moray*. Ces paires se trouvaient plus en aval, juste en amont de la ruelle du Trixhay (« large voie ») (1).

Placées en bordure du fleuve, elles desservaient non la houillerie, mais la batellerie en général.

« paire (deseur la —) » 1793.6.12.Et.582 [E IV 16 ?] : — Portion de bois située au-dessus d'une paire. La paire du Bois-la-Dame n'ayant vu le jour qu'au XIX^e s., il doit s'agir de la paire en bois, située au pied du fond Mulet (partie du bois la Dame, auquel est consacré le registre 582).

paire è bwès (*èl* ---) [E IV 15]. Toponyme de création moderne populaire.

— Domine en une sorte d'esplanade la seconde boucle de la route du Bois-la-

(1) Par exemple, les mentions de 1750 et 1761 désignent le même bien, situé au bord de la Meuse, au sud d'une série de pièces alignées en bordure Est de la large voie (1750.CW 34.142,37,154; 1761.CW 33.181,184,105,178,176).

Dame, au débouché du fond Mulet. C'est là que fut ouvert, à une époque non déterminée, mais sous l'ancien régime, le bure Théodore.

paire Malâhe [D IV 15]. Toponyme remontant à la première moitié du XIX^e s., à l'époque de l'exploitation par la paire Neuville à côté du doyar puis par le bure Bois-la-Dame.

— Le toponyme désigne surtout aujourd'hui la ruelle qui se détache de la rue Neuville peu au nord de la rue Paire Maquet, pour rejoindre celle-ci après 80 m de montée. Au bord de cette ruelle s'ouvrait un bure appartenant à ce système d'exploitation.

— Evoque sans doute le souvenir de Malaise, qui fut longtemps directeur de la mine de Wandre à cette époque.

paire Maquet (*êl* —; *so l'*—) [D IV 16]. Toponyme moderne.

— Désigne l'ensemble de ruelles bordées de petites maisons alignées en désordre dans le haut de la rue du Mûrier et le chemin qui grimpe le ravin de samont sous le nom de rue Paire Maquet.

— On n'a pas d'indice de l'existence d'un ouvrage de mine à cet endroit même. Sa situation en lisière du bois St Etienne autorise l'hypothèse d'une ancienne paire au bois.

pake (*al* —) [G II 15] (Décadent). Toponyme moderne.

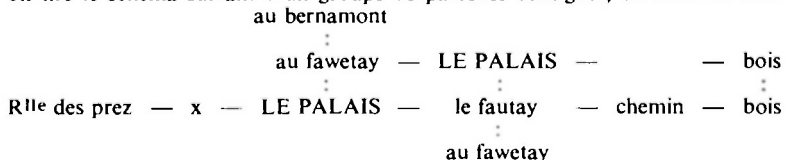
— *Li pake* (dim. de *pak'hûse*) était un bâtiment servant d'entrepôt de marchandises à la *bate Moray*, pour le trafic par bateaux sur la Meuse. Elle est encore visible au coin nord-est de la ruelle Moray et de la rue du Port (nom récent du chemin qui longeait l'ancien cours de la Meuse).

« palais (au —) » [G II 1] : « un jardin appelé le Palais extant à Souverain Wandre » 1659.15.12.PWw F 1; « une waide au palau » 1700.H 438.28 v^o; « en lieu communément appelle dans les prez de Bernamont ou palais » 1743. COLLART, *Lib. seign.*, II, 54; « prairie arborée appellée le fautay a souverain wandre j. vers bois au chemin, vers meuse au palais » 1755.W4; « prairie appelée le palais j. vers les bois au chemin qui tend dudit Souverain Wandre à Wandre » 1779.W 9; « un demi bonier de prairie arboré appelé le palais » 1785.W 10.80.

— Le « palais », situé entre la rue des Marets et la rue des Prés, du côté de Souverain-Wandre, comportait une ou deux parcelles enclavées dans le « fautay », lequel fut lui-même mal distinct de « bernalmont » (1).

— Le toponyme « palais », relativement répandu, est souvent tenu pour un témoin de l'existence de vestiges archéologiques. A Wandre, le silence des archives

(1) De cinq documents respectivement de 1748.oct.NB 3714-2, 1748.16.11. *ibid.*, 1750.CW 34.120,141,143,156 et 160, 1755.W 4, 1761.CW 33.2,185,190 et 191, on tire le schéma suivant d'un groupe de parcelles contiguës, du nord au sud :



et l'absence de fouilles laissent ouverte la question. On notera toutefois l'apparition tardive du toponyme.

« paradis (en —) » [E II 6] : « le preit du paradis » 1374. cop.1783.W 35; « terre herulle extant en terreur de wandre en lieu condist deleis Paradis » 1520.H 12.lix; « les preit condist paradis j. daval au Riwe de mache » 1540.H 17.iiij^exxvj; « a mache qu'on dit au paradis » 1612.14.6.PWw F 1; « le petit paradis j. daval au real chemin » 1751.PG; « prairie sise au paradis j. vers meuse a la ruelle des paradis » 1761.CW 33.104; « prairie extant au paradis j. vers meuse au petit paradis, vers les bois au grand paradis » *ibid.* 115; « le grand paradis j. daval au chemin » *ibid.* 129; « lieu dit petit parady » 1771.W 7.304; « Petit Paradis, Grand Paradis » c.1825.CP. — Le « paradis » s'étendait depuis « mage » à l'Est (parfois confondu avec lui) jusqu'aux approches du fleuve à l'ouest. Dès le début du XVIII^e s. au moins, on y trouve un *petit* et un *grand paradis*. La discordance entre la position que leur donnait l'usage — à l'Est l'un de l'autre, non contigus (cf. 1761.115) et touchant tous deux vers le nord la rue du Pont (realchemin) (cf. 1751 et 1761.129) — et leur situation au plan cadastral primitif — le premier au sud du second — apporte, après bien d'autres, un nouveau témoignage du vague de ces localisations.

L'autoroute Liège-Maestricht a supprimé le toponyme, encore connu — du moins administrativement — avant la dernière guerre ⁽¹⁾.

— Plusieurs auteurs ont étudié le sens de ce toponyme assez courant ⁽²⁾ dont COLLART, *Lib. seign.*, II, 544 cite une longue série. Sans être unanimes sur tous les points, ces auteurs s'accordent généralement pour le rapprocher de la notion d'ancien cimetière, pour les humains ou pour les animaux ⁽³⁾. Dans ses *Croquis onomastiques*, CEYSSENS donne de cette origine une hypothèse ingénieuse basée sur une transposition populaire des paroles liturgiques chantées par le prêtre lorsque le défunt quitte l'église vers le cimetière : *In Paradisum deducant te Angeli...* La question se poserait de savoir si cette formule remonte au XIV^e s. au moins.

« parfondine (en —) » [± E I 4] : « pre en parfondine j. vers leawe a werixhas » 1454.H 6^el.x; « la weade des angneaul j. a parfondinne et alle voye qui tent de wandre a Herstaul » 1478.H 7bis/F.iiij^v; « certain weade extant en lieu dit en Parfondinne j.

⁽¹⁾ Une affiche notariale, par exemple, situait au *Grand Paradis* une pièce B 34a distante de 150 m de la Meuse. Cette situation s'accorde avec un texte de 1562 qui rapproche « deux journalz de terre nomeit le parady et le prez az ponthon j. daval a real chemin » (H 26.xiiij^{xx}v^o).

⁽²⁾ CEYSSENS, *Croq. onom.* — *Id.*, *Parvis et Paradis*, 86 — DOUTREPONT, *op. cit.*, 324 — VINCENT, *Signif.*, 74 — HERBILLON, *Paradis et enfer*, 67 à 71.

⁽³⁾ On connaît les épidémies meurtrières de choléra qui décimèrent autrefois les populations. Sans y voir aucun lien avec le toponyme, bien plus ancien, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'à quelques hectomètres du *paradis*, une tradition en voie d'oubli situait un ancien cimetière de cholériques créé lors de l'épidémie de 1849, qui s'attaqua surtout aux ouvriers employés au creusement du canal, notamment des armuriers de Wandre en chômage.

Cet endroit, maintenant enfoui sous l'autoroute, se trouvait au bord de la Meuse, à quelque 50 m en amont de l'ancien moulin du dossay (Relation Jean Bosly, 1953).

vers mouze a werixhas, daval a real chemin » 1544.9.5.HCL; « preit gissant par dela mouze terreur de Wandre extant en lieu qdist parfondinne » 1551.29.3.HCL.

— Non loin de la Meuse, en bordure amont de la rue du Pont, c'est-à-dire probablement à l'ouest du « paradis ».

— Malgré le thème indubitable de *profond* contenu dans le toponyme, le terrain parfaitement horizontal du site wandruzien ne confirme en rien le sens « profonde ravine » que relève WARTBURG, *FEW*, 9.432 b (1).

« parmenthier (preit —) » 1622.1.4.PWw F 1.

— Parmentier, w. *parmeti* = tailleur d'habits.

« parmy yslé » [± E 119] : « terre gissant parmy yslé entre wandre et souverain wandre » 1456.H 6/2.xxxvij; « en liwe quondist parmy yslé entre deux wandre venant de butte sur le riwe de mache de costeit vers les boys » 1458.H 7/1 b.14 v^o; « en lieu dit parmi yslé j. daval alle vesture de leglise de Wandre » 1518.H 11.ij^exxvj v^o; « lieu dit parmi yslé j. vers les bois a mache » 1521.4.1.H 151; « terre extant entre deux Wandre en lieu qdist parmy yslé » 1531.H 15.ij^eiiij^exxvij.

— La cure de Wandre possédait neuf pièces groupées dans la courbe du ruisseau de « mache » (B 161 et voisines). Le lieu-dit *parmy yslé*, au sud de ces biens, devait se trouver dans les parages de B 160.

-- La situation du lieu-dit en pleine campagne n'apporte aucune explication du toponyme.

« passage de l'eawe (au —) » [E 13] : « terre gissant devant le ponthon et passage de Herstal j. daval a Realchemin qui tent de leawe de mouze audit Wandre » 1530.H 15.ij^evij; « la maison du passage » 1612.14.7.PW 11; « au passage de Herstal » 1651.14.10.G.T.Lam.: « proche le passage de l'eawe » 1678.11.5.H 156; « au passage de meuse » 1700.H 438.14 v^o; « au passage de l'eau » c.1750.CW 34.125.

— Le toponyme a vécu jusqu'à la construction du premier pont en 1884.

« pelé sart » : « la prairie nommée le pelé sart » 1784.4.8. WCL.

péri (al —) (Désuet).

Li grande et *li p'tite péri* : carrières ouvertes autrefois pour les besoins locaux dans les pentes boisées et abandonnées de longue date.

Li grande péri s'ouvrait à flanc de la pente au sud du ravin montant de la rue des Marets vers le cimetière de La Xhavée. La blessure en est encore visible en hiver [F III 14].

Il y eut aussi diverses petites carrières dans les bois dominant Souverain-Wandre. Les traces d'exploitation de grès sont encore très nettes en bordure de la route de La Xhavée à Jupille, à cent mètres du débouché du *pazé d'mon Boûr* [H III 3].

(1) CL considère le terme « parfondinne » comme une viciation de « parfond-vaux », nom d'une petite seigneurie, qui subsiste dans un hameau vallonné de quelques maisons à Saive. Si ce n'est la racine commune, il n'existe aucun rapport, ni topographique, ni historique, entre les deux toponymes.

« petit champ de la Motte » : voir « champ de la motte »

« petit cortil » : « un cortil appelleit le petit cortil j. daval a Realchemin » 1513.H 10.cxxv; « cortil appelleit le petit cortil » 1567.H 28.vij^{xxv}.

« petit dos » : « lysle et dooz extant en la Rivier de mouse alle opposite dedit Wandre appelleit le petit dooz ou dosseal Julien » 1545.H 19.ij^{ciii}xxiiij; « une pièce de commune extante sur l'isle nomée le petit doz de devant Souverain Wandre... [et s'étendant]... vers geere jusques a leau de la branche ou canalle de la meuse » 1701.H 84.151.

— L'emplacement de l'île du « petit dos » n'est pas bien défini. Bien que *devant Souverain Wandre*, elle ne peut être l'île artificielle des Dos qui n'a existé qu'à partir de 1550 environ. Le « petit dos » devait d'ailleurs être de faible étendue car, en 1545, il appartenait tout entier à Wilheame le Trappeit qui le « rend » à Johan Surllet de Wandre (H 19).

Un texte de 1573 : « le doos condist le petit dosseal extant alle opposite de Sⁿ Wandre d'entre Manchin et le grand doos » (16 fév. H 30.cvj) déplace simplement le problème car le « grand dos » n'est pas, non plus, localisé en toute certitude. On est finalement enclin à identifier le « petit dos » avec *li p'tite île* et le « grand dos » avec le « grand grain ».

« petit journal » (à La Motte) : « 5 verges grandes de pré dit le petit journal j. damont al voie d'ahesse » 1761.CW 33.260.

« petit maret » : voir *marès (lès —)*

« petit pessot » XVI^e s.PWw F 1.

— W. *péçot* — petite pièce.

« petit preit (a —) » : « ung preit appelleit le petit preit extant entre herstalle et souverain Wandre » 1533.H 16.ij^o; « en lieu dit a petit preit » 1569.H 29.xxiiij v^o.

« Petit Wandre » : voir *Sov'rain Wandre*

« petite champaigne (en la —) » [vers E IV 19 ?] : « terre extant en la petite champaigne derier rabozee j. vers Herstal au Bois la Damme » 1615.H 43.169.

— Voisin et peut-être commun, en tout ou en partie, avec « derier aux champs ».

« petite îlle » : voir *dos (île dès —)*

« Petry (waides —) » c.1825.CP, C. [± H II 5]

— En amont de Souverain-Wandre, allongées en bord de Meuse entre le fleuve et l'ancien chemin de Jupille qui les séparait de « weffinpreit ». Elles correspondaient aux parcelles B 801 à 805 de Popp.

« philippine (terre —) » 1791.PT [à Wandre].

« pied de la montagne » 1671.HCL

— La « montagne » désignant la ligne des collines boisées, le « pied de la montagne » était la zone allongée à leur pied, de Souverain-Wandre à Cheratte.

« pierreu (au —) » [F II 13] : « en lieu condist pierreu venant sour le Royal chemin vers les bois » 1476.H 7bis/IV.xxxvi v^o; « terre gissant dessous souverain wandre aux pireux j. vers les boix a Royal chemin » 1510.H 9.cxxxij v^o; « empres souvre wandre une piece de preit appelle le pireux ou trixhe saphea j. damont a mouse vers les bois a real chemin » 1542.LX 13.506; « jardin appelle le pireux extant a souverain wandre j. vers meuse a meuse vers les bois alle large voye » 1653.29.4.G.T.Lam.; « a pireu... le pierreu... au pireux » 1700.H 438.passim; « au piereux a souverain wandre j. damont a meuse et vers les bois au chemin » 1761.CW 33.29.

— Dans l'angle nord-ouest formé en aval de Souverain-Wandre entre la Meuse et la rue du Trixhay.

« piereux (au —; sur les —) » [K V 6] : « en lieu dit le Piereux, desseur la waide aux oneaux » 1632.HCL; « sur le pireux » 1700.H 438.77; « a fortvent hauteur de Herstal au quartier de Wandre en lieu dit pireux » 1753.6.I.WCL; « sur les pireux » 1761.CW 33.passim; « el campagne de pireux » 1761.Ibid.253; « prairie scituée al motte jurisdiction de Wandre en lieu appelle communément au pireux » 1779.W 9; « Les Pireux » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

« pierres (preit aux —) » [vers A III 8] : « le preit aux pierres » 1646.19.6.PWw F 1; « une piece de preit extante entre Wandre et cheratte gissant au preit aux pierres » 1651.20.6.G.Crah. 125.

— On le place en 1646 *emmy preyr*.

« Piette (waide —) » [E III 24] : « la waide dite waide Piette j. vers meuse a la ruallette allant de Souverain Wandre à Grand Wandre, ladite rualle étant prise hors de ladite waide » 1746.19.3.NB 3713-2; « la waide piette j. vers Meuse a la ruelle Deprez » 1761.CW 33.182.

— Ces citations et les déclarations de 1761 situent la waide Piette au maret, un peu au nord du « maret al lame ». Elle contenait à l'ouest un chemin non clôturé qui deviendrait l'actuelle rue des Prés.

Pi`inre (wêde —) ⁽¹⁾ [C VI 2] (Décadent). Au XIX^e et début du XX^e s., prairie A 1409 à Chefneux, le long du sentier de Saivelette.

pindêyes (so lès —) (Désuet). Toponyme moderne d'usage exceptionnel signalé par HAUST, *Enquête*, 28.

— Versant des collines boisées.

pire (al —) [C III 8] (Désuet) : « waide extant alle pierre » 1700. H 438.69; « la waide alle pierre sous les coupleaux » 1705.PW 2. 117 et 4.31; « terre sise au lieu dit al pire entre wandre et cheratte » 1742.6.12.NB 3711-2; « terre gissant al pire d'entre wandre et cheratte » 1775.W 9; « lieu dit (a) la pierre » 1785...1795; « houblonnière située alpire a Wandre » 1807.25.4.PG.

— CL ignore l'emplacement de la pierre mais il suppose qu'elle devait marquer la limite de Cheratte, ce que pourrait confirmer la citation de 1775. D'après les mentions rencontrées, elle ne remonterait qu'au XVII^e s.

Al pire était compris entre les *coplés* au sud (1705), *vaherlisse* au nord et le « cortiseau Jean Gérard » à l'Est ⁽²⁾. La délimitation fort lâche des lieux-dits permet d'étendre cette zone jusqu'à la limite de Cheratte qui donna lieu, aux XVI^e et XVII^e s. à des contestations périodiques.

pireux (âs —) [D II 6] (Décadent) : une pièce venant « de bout sur les piraulx » 1489.H 8/l.xxiiij v^o; « en lieu condist a pierieu » 1497.H 8/3.xv v^o; « en lieu condist a pireux j. damont a realchemin » 1567.H 28.vij^{xxiiij}; « au pierreux alle goffe » 1612.PWw F 1; « un jardin dit le pireux j. vers moeuse a la rualle dedit pireux » 1637.10. l.PWw F 1; « terre au pireux j. vers les bois a la large voie » 1761. CW 33.passim; « prairie située sur la petite campagne de pireux » 1675.28.5.W 6; « au pierreux, en pierreux » c.1825.CP.

— Parmi les six *pireux* du territoire wandruzien, celui-ci est le seul dont l'usage ait survécu jusque naguère et grâce surtout au nom de la ruelle. Il couvrait une large étendue dans la campagne nord-ouest de Wandre, entre la rue Bastin et la ruelle du Pireux, et débordant même, à l'occasion, de ces limites. Vers le sud, il touchait la rue du Pont.

« **pireux** » [A III 4] : « a pireux sur preyr » 1538.H 17.iiij; « alle dicque condist le pireux j. aux terres delle curre de Cheratte » 1640.31.1.HCL.

⁽¹⁾ Chefneux, administrativement partagé entre Wandre et Barchon, parle le wallon de ce dernier (plateau de Herve), qui ignore les voyelles nasales (Barchon = *w. Bârhô* et non *Bârhon* comme il se prononce à Wandre). « Pierre » s'y dit non pas *Pière*, mais *Pi-inre* avec le son *in* dénasalisé.

⁽²⁾ En 1750, on situe « en Vaherlisse » (CW 34.34) une pièce dite en 1761 « al pire » (CW 33.113), elle-même au sud d'une autre pièce « en vaherlisse ».

Par ailleurs, en 1700, une pièce « alle pierre » (H 438.69) touche le côté ouest d'une autre dite « au cortiseau Jean Gérard » (ibid.53 v^o).

« *pireux* (en —) » [E IV 21] : « une pièce de terre extant en *pireux* sur samont » 1490.28.8.HCL; « piece de terre appelée le *pireux*, extant sur somon ⁽¹⁾ » 1556.H 24.ii^cxxxiiiij; « un enclos dit le *pireux* situé embas delle liste j. daval et vers meuse aux communes et d'autre coté a bauduin boufflet » 1604.7.9.H 167; « l'enclos Boufflet joint vers couchant au *pireux* » 1755.PR.

— Comme celui de La Xhavée (voir ci-après), le *pireux* de Rabosée se trouvait en un lieu où furent exploités l'argile et le gravier, au voisinage du bois, immédiatement au nord du chemin du Bois-la-Dame.

« *pireux* (les --) » [G IV 1] : « les *Pireux* proche le fauteau » 1704.LX 20.8 et 26; « les *pireux* » 1705.LX 22.406.

— Le texte de 1705 indique que ces *pireux* s'étendaient au sud de la muraille du couvent, fait à rapprocher de l'existence ultérieure à cet endroit de la *fosse al djèle*, argile et gravier de la terrasse supérieure de la Meuse.

« *piiron* (sur le sart —) » 1700.H 438.78 [à La Motte].

« *Pirotte Budin* (vigne —) » [vers D IV 1] : « un bure enfoncé proche la vigne *Pirotte Budin* en lieu condist aux clusins » 1700.H 83.287 v^o.

-- Cette vigne pourrait se trouver sur Cheratte car le bure est percé dans un fond de Saroléa, seigneur de Cheratte, dont les biens s'étendaient presque entièrement sur cette terre.

« *plains preis* (aus —) » [= B III 3?] : « demy bonier de preit ou environ gissant aus *plains preis* j. de costeit vers les boys a qureal de wandre » 1454.H 6/1.xxij v^o; ou H 6/2.xj.

— Le nombre et la dispersion des biens de la cure de Wandre permettent simplement de situer les « *plains près* » dans la vallée, tout en présumant qu'il s'agissait d'une variante des « *grands prés* », où la cure possédait plusieurs parcelles.

« *plumet* (cortil --) » [G IV 7] : « le cortil *plumet* » 1514.LX 21.5; « une atre corty gisant a lieu del xhawee condist le cortil plomme j. damon ver lige a weriche de coste vers sewe a une petit ruael qui vat vers le pety passe de sewe et vers hersta jont al voie qui vat de soveren wandre a raboesey » 1520.LX 23.7; « corti ploumey j. de coste damont a chaieneux » c.1550.LX 13.4; « le cortil *plumet* » 1705.LX 22.416.

— Bien du couvent de La Xhavée circonscrit dans le triangle formé par la route de La Xhavée à Rabosée, celle de La Xhavée à Saive et un sentier disparu partant

(1) Bien que, rencontrée à deux reprises, la graphie *somon* de 1556 suggère le w. *so mont* = « sur mont », autre lieu-dit tout proche mais situé au sud du même chemin, il s'agissait bien de « samont ». Comme celle de 1604, la pièce de 1556 joignait en effet « vers soley levant az hoirs baldewin boufflet », c'est-à-dire à l'enclos Boufflet.

du carrefour de La Xhavée (le *chaineux*) vers le chemin de la campagne de Saive dont il était le prolongement ⁽¹⁾.

« Poiriers (sart des —) » [D IV 18 - D V 2?] 1824. CW 28.375

— Bien communal proche du bois et contenant une carrière. Le bois en question devait être le bois la Dame ou le bois St Etienne car le détenteur du sart en 1824 était Fabriceckers, un des dirigeants de la houillère.

« polleur (prez al —) » [vers C II 4] : « au prez al polleur » c.1750.CW 34.3; « le pré alle polleur a Wandre » 1781.HCL. — Le « pré al polleur » est en 1750 au sud d'une prairie d'Olivier Lacroix sise au coplay.

— *W. poleûr* — serpolet, thym sauvage. *DL*.

« ponchealz (les —) » [E III 7] : « trois pièces de preis qdist les ponchealz venant vers moese sur le meire a Wandre » 1467. H 7/1 c.13 v^o; « certain preit appelleit le preit a poncheal gissant entre Wandre et Cheratte » 1530.H 15.ij^elxxviii; « le jardin appelé le ponçay aupres la mer » 1717.PW 10; « houblonnière situee elle mere j. vers meuse alle mere et vers les bois au ponçay » c.1750.CW 34.39; « en lieu dit ponçay elle mere » 1757.W 5; « prairie au ponsay à Wandre » 1807.PG, 1825.PT.

— Les indications qui précèdent et les recoupements des déclarations de 1750 et 1761 placent le(s) ponçay(s) à l'Est de la « mer », soit entre la place d'Elmer et l'actuelle route de Cheratte, peu au nord de la rue du Pont.

La localisation de 1530 semble un peu aberrante, à moins que le « poncheal » se soit étendu assez loin vers le nord, ou encore que le « preit a poncheal » soit un autre pré enjambant par un ponceau l'araine sud-nord, situation qui devait se répéter à plusieurs endroits riverains de cette araine.

Des trois pièces de 1467, la plus occidentale touchait la « mer » tandis que la plus orientale confinait vers l'Est « alle herene des huilhiers ». Cette dernière pièce devait être la parcelle A 850 bordée par l'araine de Rouvroly (RENARD, J., *op. cit.*, I, 93).

« Pondant (preit —) » : « au preit Pondant » 1637.HCL; « au pre pondant entre Wandre et Cheratte » 1639. *ibid.*; « terre extant au prez pondant » 1700.H 438.21.

« pont Bragard » : « prairie située au pont Bragard à Wandre, tenant du nord et d'occident au chemin » 1807.25.4.PG.

« pont de Pierreux » [E II 2] : « une pidsente au Wérihet qui va finir au pont dit de Pierreux » 1796,13.11.FF 1800; « au pont du Pierreux » 1836.Bat.1187.30.

(1) Le cortil plumet relevait de Saive mais il trouve sa place ici parce que, situé à la lisière de l'agglomération de La Xhavée, il participa de tout temps à la vie du village.

— Le pont du Pierreux se trouvait à la naissance de la ruelle du Pierreux au « grand chemin de l'eau ». La ruelle y enjambait un fossé d'écoulement le long du grand chemin.

En 1836, le Conseil Municipal, délibérant sur le tracé du chemin de fer à installer par la houillère le long du côté nord du « grand chemin » (rue du Pont), précise qu'entre le niveau du chemin et celui de la voie posée sur la prairie, un plan incliné pavé sera établi « pour pouvoir y charrier commodément pour entrer dans la ruelle du Pierreux soit pour en sortir ».

« p o n t o n (au —) » [E I 2] : « le ponton de herstal » 1374. W 35; « lieudit à Wandre » devant le ponton a herstal » 1454.H 6/2.xix et cvijj; « terre en lieu qdist a ponton j. daval au Royaul chemin » 1479.H 7bis/V.ij^eix v^o; « a Wandre devant le ponton a herstalle » 1539.H 17.ij^exxj; « le preit a ponthon » 1562.H 26.xij^{xxx} v^o; « az terres quondist a ponton » 1585.22.3.PG; une rente payée au seigneur de Herstal par « les representans Collet le pontenier sur sauze verges grandes tant pre que terre gissant en lieu condist a ponton j. vers moese a moese » 1594.Et 532.53; « la waide au ponton sise a l'eau devant Herstal » 1736.18.12.NB 3709-1; « au ponton » c.1825. CP.

Le toponyme a disparu avec le ponton, à la suppression du passage d'eau en 1884.

— Le ponton était un embarcadère flottant où venaient aborder la nacelle du passage et les bateaux reliant Liège à Visé. Il se trouvait à une vingtaine de mètres en amont du pont (COLLART, *Lib. seign.*, II, 599).

Noter la mention de 1594 qui réunit le ponton et son *pontenier*.

poteau (*â* —) [G IV 8].

Toponyme moderne désignant, à La Xhavée, le carrefour des routes de Rabosée, de Wandre, de Souverain-Wandre, de Jupille et de Saive.

— Le carrefour est marqué d'un poteau indicateur de ces routes.

« p r a i r i e » : « du chat »; « Gérard »; « le geron »; « hirbotte »; « le Jamin »; « a la minière »; « Noé »; « notre Dame »; « le rapin »; « dite le(s) sart(s) » — Voir « chat », et c.

prés(s) : « beapreit »; « berapreit »; « basse »; *Bollet*; « cabolet »; « Carême »; « dit la farse »; « aux fontaines »; « alle fosse »; « aux genestes »; « grandamme »; « alle haxhe »; « hennekenne »; « a l'herbe »; « a hubelhon »; « az huilhiere »; « humblet »; « Jean de Sart »; « jenehomme »; « Madame »; « le maire »; « delle marlerie »; « alle meire »; « le merchier »; « le mersinier »; « sur meuse »; « le meusnier »; « miesny »; « morea »; « notre damme »; « oulry »; « parmenthier »; « aux pierres »; « al polleur »; « Pondant »; « de prichoulx »; « Quarême »; « alle ruwalle »; « de Saint Estienne »; « Saint Nicolas »; *d'Tchèratte*; « xhalen » — Voir « beapreit », etc.

« preal (a —) » [vers E III 25] : « ung journal de terre en lieu condist a preal » 1521.4.1.H 151; « en lieu dit a prealx terreur dedit Wandre » 1557.H 24.iiij^eij v^o; « en lieu condist a preaux » 1562.H 26.xiiij^{xx}xiiij; « terre a prea » 1604.7.9.H 167; « waide au preaux j. vers les bois au bois...maison sur le preay » 1700.H 438.57.
— Dans les marets, en bordure de la ruelle des marets (1).
— preal, preau = petit pré, w. *prèyé*.

« preiche (sur —), preis (en —), preixhe (sur —) : voir « preyr (sur —) »

prés (*divins lès* —) [C III 6] (Désuet) : « ung jornal de pre gisant emmy les pres de Wandre j. vers les bois a bonier condist le bonier anthone » 1454.H 6/l.x; « entre wandre et cherat sour la champaigne des preit » 1476.H 7bis/IV.lxj; « a preit de Wandre » 1478.H 7bis/F.ij v^o; « a pre dessoub Wandre...en preit dessoubz wandre...lieu dit le prez dessous wandre » 1504....1747; « dans les prez » 1761.CW 33.17-18; « terre située dans les prés à Wandre » 1807.PG.

— Toponyme collectif désignant, comme les « grands prés », la vaste étendue des prés et cultures de la campagne entre Wandre et Cheratte. L'expression « prés de Cheratte » était aussi employée, pour désigner la zone plus proche de la limite des deux communes.

« prebstresart (en —) » [I: D V I] : « une petite pièce de vingne en pbresart » 1454.H 6/l.xviiij v^o; « vingne extant empres la haulteur de cheratte j. vers rabozée a ... , vers meuse a pareille part damont az comines » [la « pareille part » est dite « extante en prieste saulx haulteur de cheratte, j. damont aux communes de Herstal »] 1572.28.3.PWw F 1; « en lieu quondist prieste sarre haulteur de cheratte est une piece de terre j. damont alle commune de herstalle, vers mouze aux vignes maye (-) de grand wandre » 1590.1.3.LX 43; « lieu dit praistresaux j. damont tant aux communes de Herstal que Jean Crahea » 1635.7.10.PWw F 1; « sur la montagne en lieudit preste saulx » 1660.27.6.OF.898-9278.

— A Rabosée (cf. 1572), de part et d'autre de la limite des juridictions de Wandre et Cheratte.

(1) Les déclarations de 1700 relèvent que la « waide au preaux » est proche d'une prairie (f^o 57) comprise entre un jardin dit « le marret » au sud (f^o 25) et une prairie « au marret » au nord (f^o 20 v^o). La « waide au preaux », de même que le jardin dit « le marret », joignent en outre tous deux vers l'Est au bois, peut-être avec la ruelle des marets interposée.

(2) Peut être à rapprocher du *sart Lambert maiot*, non localisé (1663).

« preyr (sur —; emmy —) » [A III 8] : « ly passeaul des preyers » 1374.W 35; « ly passeaul qui vaz en preis » 1397.W 35; « sur preyr » 1489.H 8/l.xxiiij.2^e pagin.; « en...sur...dessous preyr » 1521.4.1.H 151; « waidaige et heritaige gissant sur preire j. daval a mouse » 1524.6.9.PWw F 1; « sur preyr j. vers mouse aux vaulx » 1540.9.8.H 17.iiiij^exxv; « sur Preyr empres le desseurtrain beralpreit » 1554.12.6.HCL; « emmy preyr » 1562.H 26.xiiij^exxj; « alle saizon condist sur preyer j. vers les bois a vesti de Wandre » 1574.H 32.iiij v^o; « preit extant en prey j. vers moeuse a moeuse » 1626.20.3.PWw F 1; « terre sur preyr j. vers le bure au prez [c.à.d. vers Meuse] a..., daval aux forieres de preyr » 1641.17.10.PWw F 1; « sur preyr j. vers meuse aux osiers » 1682.27.4.PWw F 2; « sur preixhe » 1712.23.2.HCL. 1761.CW 33.6. 1791.4.4.PT; « sur preiche » 1750.CW 34 passim, 1761.CW 33.277; « en preihe » 1761.CW 33.4; « au champ de preich » *ibid.*288; « sur preir » 1802.5.4.PG.

On remarque l'évolution du toponyme vers la forme « preixhe » au XVIII^e s. Plusieurs exemples indubitables tirés des déclarations de 1750 et 1761 indiquent que des pièces sont dites tantôt « sur preyr », tantôt « sur preixhe (ou preiche) ».

— Les nombreuses mentions de ce toponyme mettent en lumière l'imbrication des lieux-dits et leur « étagement » : « preyr », inclus dans les « grands prés » et centré au sud immédiat des « osiers », se trouve aussi mêlé à ceux-ci tandis que, situé à l'Est du « bérapré », il atteint la Meuse à l'ouest en enjambant ou en absorbant ce « bérapré ».

— CL décompose le toponyme en « pré » suivi du suffixe « ir » qui marque un ensemble, d'où « preyr » = endroit couvert de prés.

« prichoulx (preit de —) » : « le preit dit de prichoulx j. damont aux werixhas et vers cheratte alle weade a Jailhier » 1540.H 17.iiiij^exxv.

— Dans les prés de Cheratte, peut-être aux abords de la Meuse (en aval des werixhas).

— Sans doute dérivé de « pré » avec suffixe double « -eç-oul ». Cf. *un petit prêchou* 1560 Morlanwelz.

priësse vôle (a —) [H III 5] : « en lieu condist presvoie » 1520. LX 23; « terre en ordommont en communes j. vers meuse a une piedsente tendant vers prebstrevoie » 1587.20.3.LX 43; « a prieses voye » 1591.6.8 H 435; « en lieu dit a prebstre voye » 1598.H 38.lix; « a priesvoie » 1663.15.11.LX 43; « cense communément appelée delle priesse voye » 1685.PG; « Pries voye » c.1825.CP; « Pries(-se) Voye » C.

— La *priësse vôle* est le chemin de La Xhavée aux *houlpés*, dont le nom s'est

transmis aux lieux qu'il desservait. De là sont nées les formes « le chemin de priesvoye » ou « le chemin de La Xhavée à priesvoye ».

« Priesvoye (cense de —) » : voir « bois (cense au —) »

« prusny (au —) » 1791.4.4.PT

P'tit Boneûr (*â* —) [F III 13].

Toponyme moderne (xix^e s.) désignant la maison — autrefois café à l'enseigne du « Petit Bonheur » — dans la montée de la *tesni* sous le dernier coude du chemin avant le sommet.

p'tit wandjon (*â* —) [F III 5] (Décadent) : « terrain au lieu dit le Petit Wandion » 1869.PR.

— Entre Wandre et Souverain-Wandre, à la ruelle des Marets. La citation de 1869 concernait la parcelle B 399 a.

— *W. wandion* ou *wandjon* = punaise : sobriquet appliqué aux wandruziens.

On rencontre ce sobriquet utilisé individuellement dès le xvi^e s. : *piron wandion* ou *le wandion* (H.reg.parois. n^o 1.1599.1.7. et 1600.18.6.); *Ernult le wandion* (1608.H 40.Ixiiij); *Arnoul quartier dit le wandion*, peut-être le même (1640.29.8. H 427); *les waides honlet wandion*, à Chefneux (1652.21.4.G.T.Lam.).

Le nom fut donné aussi à un ouvrage de mine au même lieu, dont on ne connaît pas les origines. Il est impossible de dire dans quel sens s'est fait le transfert entre l'endroit et le bure.

p'tite ile (*li* —) [F I 1] (Désuet).

— La plus petite des deux îles contiguës dans le coude de la Meuse. Cette île fut sans doute aussi l'« ilay ».

« purée (cour —) » : « jardin situé en lieu dit la cour purée a chefneux » 1742.3.2.NB 3711-2.

— En 1651, *lambert Stienne dit purée* possédait des biens à Chefneux (H429.82 v^o).

« Quareme (prez —) » : voir « Caresme (preit —) »

« quarrreau (au —) » : voir « queire (en —) »

« quartier (bonnier —) » [vers C III 15] : « ung bonnier de preit gissant a Wandre condist le bonnier quartier » 1612.21.3.

HCL; « le bonier cartier extant alle vaulx herlis » 1710.H 430.162.

— Quartier : famille notable de Souverain-Wandre dont une branche alla se fixer à Herstal en modifiant le nom en Cartier.

Le bonnier Quartier était un fief mouvant de la cour féodale de Herstal.

« quarty (cour —) » [A Souverain-Wandre] : « la cour quarty » 1534.PW 1; « la cour Quartier » 1534.PW 2.173.

Quatre-Bras (*aux* —) : voir *Cate bras* (*âs* —)

« queire (en —) » [+ F II 10] : « en lieu condist en queire j. vers mouse alle voie qui vat de Wandre a Soverain Wandre » 1447.

24.1.H 6/1; « ung preit condist en quere gissant entre les deux wandre j. alle voie de tiege vers Herstal, vers les bois a vestit de Wandre » 1465.H 7/1D.ij^eix; « au quaureau » 1612.PWw F 1; « au quarray » 1624.29.5.H 152; « aux quareaux desseur les dieckes » 1636.HCL; « terre appelée la terre au quauray » (au nord des prés Bollet). XVII^e s.PWw F 1; « terre située au quaureau » 1700.H 438.17; « au quaraux » c.1750.CW 34.120.

— Dans la mesure où l'on peut assimiler les formes anciennes en *-e(i)re* à celles plus récentes en *-a(u)reau*, le lieu-dit se situerait de part et d'autre de la ruelle du Trixhay (voie de tiege), avec prépondérance à l'ouest où il se mêlait aux « prés Bollet » (1).

— Parcelle de forme carrée prise comme repère.

« quinze sause (aux —) » [vers C II 5?] : « en lieu qdist aux XV sause j. vers les boys a preit delle marlerye de Wandre » 1460.H 7; « a quinze sausse » 1478.H 7bis/F.ijj; « un tirchaul journal de terre gissant az quinze saulx j. vers moese a moese » 1484.H 8/1.xi v^o.

— Les « 15 saulx » étaient comprises entre la Meuse et un pré de la marguillerie. Celle-ci possédait des biens à la malvaux, aux grands thiers et au coplay (dit aussi au fresne). Malvaux et coplay étant loin du fleuve, les « 15 saulx » devaient se trouver aux grands thiers.

— Le choix n'est pas évident entre les deux versions « 15 sanse » (w. *çanse*) et « 15 sause > saulx » (w. *sd*). La seconde est néanmoins plus plausible dans le cas d'un site.

« quoy (ruisseau de —) » : voir *cohî* (è fond d'—)

Rabozêye [(D-E-F) V]; « Rabosees » 1248. PONCELET, *Vivegnis*, 27; « Rabozees » 1264.Ch.All.n^o 2; « Raboseies » 1282. PONCELET, *Saive*; « Raboseis » 1329. SCHOONBRODT, *Val St Lamb.*, n^o 470; « lowy de Raboseez... Jacquemin de Rabosees » 1455.H 6/1.xlxj; « Rabozee » 1472.*Chap.St JB*.Table; « rabo(e)ssey » 1520.LX 23; « Rabouzee » 1540.LX 13.25; « en la champaigne dessous rabozee » 1557.H 24. iij^eiiij^{xx}vij v^o; « Rabozée » CP, C; *Rabosée* (graphie actuelle).

— D'après CARNOY, *Origine*, 562, *Rabosee(s)* dérive de **Radbodiaca(e)* (*terra(e)*) selon le processus *Radho-di-aca* = *Rabo-z-ée*, le *di* étant ici traité comme *ti* devant la voyelle.

Cf. Rabofat (Polleur), Raboufosse (Jandrain), Raborath (Walhorn), Rabouri (Theux), Raborive (Aywaille et Theux), Raboru (Polleur et Jalhay, act. *a labôru*), Rabosart (Chevron), Rabosée (Baillonville), Raboster (Louveigné et Theux), Rabouster (Bilstain), Rabouzy (lez Vervins, Aisne, France).

« Raeskin de guele (cortil —) » 1506.H 9.xij

— A Souverain-Wandre, au sud du royal chemin (rue de la Meuse).

(1) La terre déclarée en 1700 est au sud d'une pièce « au prez bollet » (H 438. 22 v^o) et celle de 1750 « au quaraux » est dite en 1761 « au prez bollet » (CW 33.1).

« rapin (prairie le —) » : « une piece de prairie situee a la motte appelee communement la prairie le rapin ou Marie Wilket » 1729.H 97.299 v^o.

« Renard (cortil —) » [à Wandre] : « jardin appelle le cortil Renard j. vers les bois a Piron Renard, avec la ruelle venant du cortil a la voye tendante de Wandre a Cheratte » 1641.17.10. PWw F 1.

riou (a —) [F II 5] : « ung cortil gissant soloncq le riwe de Wandre » 1454.H 6/l.xxij v^o; « deux tirchaulx Journalx a Ryous j. alle voye qui tend de souverain wandre a grand wandre j. dessous alle voye qui tent en maret....deux tirchaul journal dessous Ryous j. a prebstre de costeit vers Herstal et a maret de laute costeit alle voie desseur qui vient de maret » 1478.H 7bis/F.ij v^o; « werihalz du rioul j. vers Herstal a Royal chemin qui tend dedit Wandre a Souverain Wandre » 1489.H 8/l.xxiiij.2^e pagin.; « en maiche j. damont a fosse de rioul et vers mouse a maiche » 1509.H 9.ij^exxx v^o; « en lieu condist a Rioulx j. vers les bois a mares de sgr » 1512.H 9.clxiiij; « rieu de mache » 1532. COLLART, *Lib. seign.*, I, 185; « dessous rioux » 1540. H 18.xxxiiij; « terre en lieu dict a rioul j. damont audict rioule » 1542.14.11.LX 19; « a Ryoul j. vers les bois al voye tendant de Souverain Wandre a Wandre, damont et vers Herstal al xhore de mache » 1552.9.4.PWw F 1; « trois journalx de terre gissante entre deux Wandre j. daval a riwe de rioulx, vers Meuse a real chemin » 1557. 23.12. COLLART, *Lib. seign.*, I, 184; « deux verges grandes de terre ligge extant en lieu dist a ryaulx ⁽¹⁾ entre deux Wandre » 1574.H 30.ij^eix; « a xhore de rioul » 1615.PW 3; « en lieu dit a Riou » 1753.W 4; « Rioux » c.1825.CP, C.

— Le « riou » marque l'endroit où le ruisseau sud-nord venant de Souverain-Wandre a pris une direction est-ouest pour se diriger vers la Meuse. Riou est la partie de ce cours comprise entre la rue des Prés et la rue du Trixhay et parfois à l'ouest de celle-ci (1552). Jusqu'au siècle dernier, un étang coupait cette section du ruisseau à proximité de la rue des Prés.

Le ruisseau a maintenant disparu mais il n'y a guère, le raccordement ferré de la houillère franchissait encore à la rue Riou un pontceau désormais inutile.

— *riwe, riou*, ruisseau. Lorsque le *riou* servit d'exutoire aux ouvrages de mine des maret, il prit communément le nom de « xhore de riou », prolongée par la « xhore de mache ».

(1) Par suite d'une lecture erronée, CL fait de ce toponyme un lieu-dit « vyaulx » de minime importance, puisque c'est naturellement la seule mention rencontrée.

rivadje Cwårti [G II 9] (Désuet).

— La berge de la Meuse, en bordure du village de Souverain-Wandre, était aménagée pour le trafic de la batellerie. Plusieurs bateliers se partageaient le rivage, parmi lesquels la famille Quartier (v. *Cwårti (rouwale)* —).

rivadje Moray [G II 14] (Désuet) : « le rivage Paul Moray » 1772. W 41.

— Les plus connus des bateliers de Souverain-Wandre furent les Moray, « navigateurs » de père en fils. Le *rivadje Moray* était situé au pied du sentier de la cure (ruelle Moray), en amont de la *pake*.

La famille Moray fut de longue date une des principales exploitantes de bateaux marchands sur la Meuse entre Liège et Souverain-Wandre. En 1774, on cite Joseph Moray, batelier à Souverain-Wandre (CW I.344); en 1834, Gilles Joseph Moray reçoit l'autorisation de construire une cave et un quai surélevé à l'abri des hautes eaux (CW 14).

Le service des bateaux cessa vers 1880. Le dernier batelier de la famille, *li vi wâthi*, donna son nom au rivage, *li rivadje Wâthi* qu'ont encore connu les anciens.

rivadje Pâs' [G II 17] (Désuet).

— Le *rivadje Pas'* — autre lignée de bateliers — faisait suite au *rivadje Moray* vers le nord, à l'aval de la ruelle Moray.

« r o n d b o n n i e r » [vers C II 5 ?] : « a grand thier sor meuse deux verges grandes de preit se vinent debutes sor le rion bonier » 1374.W 35; « en lieu qu'on dist al grand thier sor mouse dois verges grandes de preit s'y vinent debute sor le ron bonier » 1397. *ibid.*

« r o n d e a l » [C II 2] : une pièce j. d'aval « a rondeal » 1521. 4.1.H 151.

— Cette pièce est située « en vaulx ». Le « rondeal » se trouvait donc au nord de ce lieu-dit, tous deux joignant vers Meuse « a trixhe saint Estienne », ce qui place le « rondeal » dans les prés au nord des « grands thiers », aux alentours de la parcelle A 277.

— Il y eut à cette époque à Wandre une famille *rondea* mais le toponyme semble plutôt dériver de la forme circulaire d'une parcelle.

Rôsène (têres —) [J IV 3] (Désuet) : « les Terres Rosenne » c.1820. CP, C.

— A l'ouest des « trois Bonniers » (pièce B 1348 de PpW).

— De nombreux biens de La Motte appartenaient à « Mr de Rosen » ou « sgr de Rosen ». La liste de ces biens en territoire wandruzien en 1720 figure en H 436 (4 nov.) ⁽¹⁾.

« r o s s e a u (s a r t —) » : « le sart rosseau » 1683.Et.563. 102 v^o; « le sart françois dit vulgairement le Rosay, dans les communes entre Wandre et Souverain Wandre » 1740.II.12.NB 3710-2.

⁽¹⁾ Le baron de Rosen, échevin de la Souveraine Justice de Liège, seigneur de Bellaire, Dilsen et autres lieux limbourgeois et anversoises, fut un des propriétaires du château de La Motte, auquel il donna son aspect actuel (SAUMERY, *op. cit.*, III, 274).

Sur la famille ROSEN OU DE ROSEN, voir MICHA, A., *op. cit.*

« Roy (bois du —) » : voir *Dame* (*bwès l'—*)

« Roy (preit le —) » [Probablement à La Motte ⁽¹⁾] : « preit gissant en preit le Roy » 1569.H 29.xxij et 1604.H 39.xxxv.

« rualle (cortil a l'le —) » 1505.H 9.xliij v^o [A Wandre].

« rualles (az —) » [D II 2] : « ung preyt gissant az Rualles daval alant deboutte sur le werihalz vers moese a moese et daultre coste [v. les bois] az Rualles » 1503.H 9.ix v^o; « alle voie condist az Rualles » 1540.H 17.iiiij^exxiiij v^o; « maison, jardin et assieze extant az rualles j. vers mouze az werixhas » 1612.15.11.HCL; « terre en lieu condist az rualles j. vers les boix a Realchemin tendant de Cheratte a moeuse, vers moeuse a moeuse » 1626.20.3.PWw F 1; « au rualle j. vers meuse alle rualle de werixhas » XVII^e.cop.1708.H 158; « en lieu qu'on dit aux rualles j. vers moeuse a moeuse et vers les bois a la ruelle des douses verges » 1714.30.1.HCL; « prairie au ruel j. vers meuse al ruel de 12 verges » 1761.CW 33.87.

— Entre le village de Wandre et la Meuse, la campagne était sillonnée d'un réseau de chemins dont les principaux avaient survécu jusqu'au récent bouleversement et de ruelles de moindre importance disparues antérieurement.

Il est difficile de délimiter la partie de la campagne qui reçut le nom « aux ruelles ». Toutes les données connues de situation concernent la bande riveraine allongée entre le fleuve et la ruelle des douze verges ainsi que la zone voisine à l'Est de cette dernière.

Ce toponyme a eu son pendant au sud de la rue du Pont où se dessinait aussi un tracé assez serré de ruelles.

« ruelle (sart alle —) » [vers H III 2] : « en lieu dit sart maron deux pieces de communes l'une appelée le sart memont et la seconde le sart alle Ruelle j. vers Soleil Levant et midy tant aux communes qu'au Royalchemin » 1713.H 89.294 v^o.

« ruelles (aux —) » [E I 7 ?] : « lieu dit aux ruelles j. vers geer a meuse, vers les bois a la ruelle du dossay » 1739.31.12.NB 3710-1.

« Ruite (terre le —) » [F III 3] : « une piece de terre quons appelle la terre le Ruite gisant a souverain wande » 1452.Chap. SJB.xxix v^o; « ung journal de terre heruele gissant desous les cortils

⁽¹⁾ Transporté par *gielet de sealve* (Saive) en faveur de *Loren fil Johan del motte mannant a bellair*, ce pré pourrait se trouver sur l'une ou l'autre de ces communes, au voisinage de La Motte. L'intervention de la cour de Herstal tend à le situer à La Motte.

de petite wandre j. de coste vers les mares alle terre qdist la terre le Ruete et vers Harstal j. alle large voie » 1455.H 6/l.xxxvj; « cortil et jardin gissant a souverain wandre sur les champs j. vers Herstal a Royaul chemin qui vat a Wandre et vers la xhavee alle terre le Ruet » 1476.H 7bis/IV.lxj; « preit condist le Pre le Ruette j. de coste vers les bois a maret du Seigneur » 1481.21.5.H 207; « une waide que soloit estre terre wangnante appelee le terre le Ruyte j. vers les bois aux marexhes damont alle heritaige appelleit bernalmont et vers mouse a Saint stienne de Wandre » 1533.H 16.ij^c; « la terre le Rute » 1541.H 213.199; « terre le Ruyte j. vers mouse a realchemeyn qui tend vers grand wandre vers les bois a mares et daval az terres wangnantes » 1542.H 213.321; « la terre le ruite qui est au pnt preit j. vers les bois aux preits damoisea antonne de Wandre condist as maret » 1550.W 32; « la waide condist la terre le ruite » 1572.28.3.PWw F 1; « la waide appellée la terre le Ruyte aupres de Souverain Wandre j. vers meuse a la piedsente tendante de Souverain Wandre au grand wandre » 1712.8.1.PWw F 2; « la terre leruite j. vers meuse a une piedsente » 1761.CW 33.197.

On notera la persistance du terme « *terre le ruite* » malgré les affectations diverses survenues au cours des temps.

— Au nord de bernalmont (1533), au sud de « terres wangnantes » (1542) dont elle fit partie elle-même (1533), la terre le Ruite touchait vers l'Est les maret (1481, 1533, 1542) des de Rouvroy (1550) (le « desseurtrain maret » d'après une mention de 1611) et vers l'ouest, avec interposition d'une piedsente qui ne peut être que la ruelle des Prés (1542, 1712, 1761), une pièce qui de l'autre côté bordait la large voie (1455).

— Les noms Leruite et Leruth sont encore représentés à l'heure actuelle à Wandre et La Xhavée.

« ruwalle (preit alle —) » [au dossay] : « demy bonnier de preit gissant a wandre qdist le preit alle Ruwalle j. vers souverain wandre a ... » 1456.H 6/1.lv v^o (même texte dans H 6/2 dit : « en lieu qdist le preit alle ruwalle ») : « preit en lieu dict az preit a rualle j. daval a werixhas, vers mouse a mouse » s.d.PWw F 1.

— Dans la partie ouest (« vers mouse ») du dossay (orientation « vers souverain wandre »).

« sa (alle terre a —) » [F II 4] : « troix journalx qui se appellent alle terre a sa » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o; « la terre aux saulx j. daval a riul, vers meuse au realchemin qui tend de wandre a souverain wandre » 1569.PW 2.6; « la terre aux saulx j. daval au royalchemin condist rioul » 1571.ibid.; « la terre alle saul extans empres le lieu condist maiche » 1572.28.3.PWw F 1; « la terre az saulx j.

daval a rieu » 1574.H 32.iiij v^o; « les sept journaulx condist la terre aux saulx qui joint daval a Rioul et vers meuse au realchemin qui tend de wandre a souverain wandre » 1695.PW 5; « a saulx » c.1825. CP.

— Formant l'angle sud-est du riou et de la rue du Trixhay, la « terre aux saulx », surfacée en 1574 à 15 vg. et 5 vp. (66,5 ares), correspondait en superficie aux parcelles A 536, 537 c et d de POPP (65,8 ares). On la situait à l'aval par rapport aux « neuf journaux » et à l'Est de la « tarte ».

Les « saulx » bordaient probablement le riou.

« s a g e (w a i d e l e —) » 1736.18.12.NB 3709-1 [à Rabosée].

« Saint Estienne (preit, enclos, trixhe —) [C II 7] : « ung preit qdist le preit de saint estienne » 1507.H 9. lxxvij; « le preit ou trixhe saint estienne » 1521.4.1.H 151; « preit extant au grand thier j. damont au prez appelé le prez St Stienne et vers meuse a ladite meuse » 1641.17.10.PWw F I; « le preit St estienne extant au grand thiere » 1662.PW 12.35; deux biens contigus que la cure possède au grand thier sont dits respectivement « l'enclos » et « le petit enclos » 1761.CW 33.139; « l'enclos St Etienne » 1816. 27.10.PW 15.

— Au bord de la Meuse, en aval du grand thier, le pré St Etienne est dit joignant vers Meuse tantôt à la Meuse, tantôt à la ruelle (1).

(1) L'explication en est donnée par un texte de 1728 (PW 12.98) : « cy-devant le prez St Etienne alloit tout de long de la terre et prez du curé joindant du coté damont, depuis la Meuse jusques au coté des bois a un jardin partenant a la Relicte Denis Malaise. Mais comme le dit prez aussi bien que celui du curé etoit entre coupé d'un chemin et rualle, outre encor une piedsente qui traverse du coté de meuse et que l'eau, quand elle est grosse, incommode ladite prairie, on a trouvé a propos, même par le consent du mambour et Tenant de l'Eglise, de laisser la partie extante du coté des bois, tant celle du curé que de l'Eglise, pour être la parte et portion de ladite Eglise, tout le reste du coté de meuse et outre ladite rualle demeure audit curé, qui a fait r'enfermer de vives hayes aussi bien une partie q. l'autre. Le prez donc de St Etienne s'ra dorénavant l'enclos, joindant damont et vers meuse tout le long a ladite rualle d'entredeux... »

Le relevé des biens de la cure indique que l'ensemble des parcelles formant le pré St Etienne comprenait les n^{os} A 280-308-309 et 310, dont la topographie, parfaitement concordante, éclaire le texte qui précède.

Le pré St Etienne était traversé par deux chemins de direction sud-nord : à l'ouest la ruelle des douze verges, réduite là à une sente à travers pré, et plus à l'Est la ruelle des grands thiers. Une ligne Est-ouest partageait le pré en deux portions, celle du nord dévolue à l'église, celle du sud au curé. Chacune comportait ainsi une zone touchant le fleuve.

Par accord mutuel, la ligne de partage est-ouest fut remplacée par une ligne nord-sud matérialisée par la ruelle des grands thiers. La portion ouest, grevée des suites d'inondations, fut attribuée au curé. L'église hérita ainsi de la parcelle A 280.

La plantation des haies vives par le curé explique le terme de « enclos » que l'on rencontre à partir du xviii^e s.

« Saint Estienne (terre —) » [à Wandre] : « la terre St Estienne en la large voie » 1557.HCL.

« Saint Etienne (isle —) » [C II 9 ?] : « l'endroit dit isle Saint Etienne » 1836.26.2.CW 14.

— Seule mention rencontrée de cette appellation d'une des îles de la Meuse. Il s'agit sans doute de l'îlot appelé aussi l'île de l'engin, voisin du pré St Etienne.

« Saint Nicolas (preit —) » [vers C III 15] : « en lieu dit la vaulx herlisse j. daval au preit St Nicolas » 1656.Pap.lib. dans G.Crah.

— A l'église de Cheratte était attaché un « bénéfice de l'autel St Nicolas » qui possédait des biens dans la campagne de Cheratte et dans la zone voisine des prés de Wandre.

Saint Stiène (bwès —) [D IV 17] : « bois St Etienne » 1748.CW 35, c.1825.CP, c.1860.PpW.

— Bois couvrant le versant de la colline au-dessus de la rue Neuville, séparé du bois la Dame par la route de Wandre à Rabosée.

— On ne connaît pas l'origine de cette appellation du bois par le nom du patron de la paroisse. Les archives ne contiennent aucune trace de la possession d'un bien par l'église en cet endroit qui fut, de très haute ancienneté, bien communal comme les autres bois, bois la Dame excepté.

« Saint Stienne (cortil —) » [± F V 3] : « une court maison jardin atoute ses appartenances seante asseis pres de chaisne a raboseez j. de trois coste aux werixhas et damont vers seyve j. a cortil cheaus de St stiene de wandre » 1454.H 6/2.xvj v^o et 6/1.xxiv v^o (1); « ... j. a cortil saint stienne » (à Rabosée) 1526.H 14.vj^{xx}xij v^o;

(1) C'est à cet endroit que s'érigera au xvii^e s. la vieille ferme connue de nos jours sous le nom de ferme Fassotte. Installée à la limite du hameau au-delà de laquelle commencent immédiatement le territoire et la vaste campagne de Saive, cette ferme est l'occasion d'évoquer un toponyme qui paraîtrait de prime abord concerner Rabosée.

Dans une liste de lieux-dits extraits des archives de la cour de Saive, PONCELET, *Saive*, 407 (159 du tiré à part), cite en l'année 1430 une « cour des Templiers à Rabosée ». Les archives de Herstal, de Wandre et de La Xhavée ne font aucune allusion à une telle cour et Rabosée n'a possédé aucune exploitation qui atteigne, même de loin, l'importance des censés de Templiers que l'on connaît.

Cette mention, dont nous n'avons pu retrouver ni l'origine ni le contexte que ne donne pas PONCELET, pourrait dès lors viser, non pas une cour des Templiers sise à Rabosée, mais un bien situé dans le voisinage du hameau, dans la campagne de Saive et dépendant d'une « cour des Templiers » ou lui payant une rente. Or, dans cette campagne, des terres appartenaient — comme de nos jours — à la grande ferme dite encore *al cour* (ferme Ancion), à la Haute Saive, que mille mètres de rase campagne séparent de Rabosée.

D'après PONCELET, 117-118, la cour de justice de Saive ne semble avoir à aucun moment établi son siège dans cette ferme. Celle-ci releva-t-elle des Templiers ? A défaut d'une étude approfondie de ce point, on ne peut que constater qu'aucune

« certain hirtaige et jardin extant a lieu de Rabosee appelleit le cortil stienne j. damont a francheu fil le grand Henry dedict Rabozez daval... et des deux autres costes aux voies et Realchemyens » 1540.H 18.lj.

— Entre le chemin de Rabosée à La Xhavée et celui de Rabosée à Saive, un peu au sud de la place de Rabosée.

— L'église et le luminaire de Saint Etienne à Wandre y percevaient une rente de 17,5 setiers (1540).

« saison entre deux wandre (alle —) » (EF 11) : « la saison entre wandre et souverain wandre » 1555.PW 1; « saison entre wandre et souverain wandre » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o; « ung bonnier de terre alle saizon entre deux Wandre j. vers moese a doyar de vesty de Wandre » 1594.Et 532.53 v^o.

— Campagne entre Wandre et Souverain-Wandre : « la champaigne de Wandre j. daval a Realchemin tendant de Wandre a mouse » 1529.H 15.ix^{xx}xvj v^o (1).

— Allusion au régime de la succession triennale des cultures sous l'ancien régime : la saison des durs grains, celle des marsages et celle des jachères.

La graphie en *sa-* pourrait traduire une influence de la forme dialectale.

« saison entre wandre et cheratte (alle —) » (C III 9) : « sason entre cherat et wandre » 1555.PW 1; « alle saison entre wandre et Cheratte » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o.

— Partie centrale et orientale de la campagne vers Cheratte (notamment les lieux-dits « a fraisnea » et « a copplea »).

« saison sur preyr (alle —) » [A III 7] : « la saison sur preyr » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o; « alle saizon condist sur preyr » 1574.H 32.iiij v^o.

— Partie occidentale de la campagne vers Cheratte.

« samont (sur —) » [E V 1] : « on jornal de terre en terroir de Rabosées deleis le bois de samon » 1358.10.3.Hf; « terre et jardin gissant sur le tyer de samont j. a bois la dame » 1453.H 6/1.x; « bure et huylhier extant sur le thier de samont » 1523.22.12.H 175 et COLLART, *Lib. seign.*, I, 113; « sur samon pres de lieu condist le jardin » 1584.6.1.HCL; « une piece de terre extant sur samont appelee sur

mention n'en est faite dans les travaux consacrés aux établissements des Templiers dans nos régions.

On doit donc, jusqu'à plus ample information, se borner à considérer que la « cour des Templiers à Rabosée » ne concerne pas la terre de Wandre. N'était d'ailleurs la précision de lieu, on la situerait sans hésiter à Saive (Hesbaye), en se référant par exemple à ce texte de 1454 qui cite « la cour jurée, dite Cour du Temple, jugeant à Saive » (HANSOTTE, *Inventaire des archives du Neufmoustier*, t. II, p. 221, n° 397).

(1) Le document de 1569 cite divers lieux-dits inclus dans cette saison : « aux neuf journaux », « a la terre aux saulx », « au paradis », « alle tate ».

les froids fosses » 1608.26.11.HCL; « lieu dit sur Saumont » 1749. HCL; « la montagne ditte Samon » 1760.W 6; « maison jardin situez dans le thier de Samont alle neuve ville » 1766.W 6; « samon » 1790.CW.

— Le thier ou montagne de « samont » était la partie de la colline du bois St Etienne montant de la rue Neuville jusqu'au « froid fossé » à Rabosée, « sur samont » en étant le sommet.

--- S'il faut se référer à la citation de 1749, la seule en *sau-* parmi le grand nombre de mentions connues, elle indiquerait que *a* était long et suggérerait un sens possible de *mont aux saules*.

« s a p h e a (t r i x h e —) » [F II 13] : « empres souvre wandre une piece de preit appelle le pireux ou trixhe saphea j. damont a mouse, vers les bois a real chemin » 1542.LX 21.507 n° 29 : même texte avec la graphie « saphee » LX 43; « a triexhe saphee j. damont a meuse » 1643.27.2.H 168.

— Le texte de 1542 place le lieu-dit « rioul » en aval par rapport au « trixhe saphea », ce qui identifie le « real chemin » avec la large voie. Le trixhe occupait dès lors l'angle ouest de la ruelle du Trixhay avec la rive de la Meuse.

— Nom de personne, que les trois graphies ne permettent pas de confondre avec « fastre ».

« s a r t » : « arbre Baron »; « Batiste »; « al bèguène »; « Bigeai »; « en bois »; « chaffette »; « coiet »; « cokaiko »; « crabus »; « Derkenne »; *al djèle*; « a l'eau »; « Franck »; « François dit le Rosay »; « Hauregard »; « a jeneurs »; « Lambert Maiot »; « le latte »; « lavâ »; « des maçons »; *maron*; « al mëlêye »; « memont »; « le mignon »; « morant »; « piron »; « des Poiriers »; « rosseau »; « alle ruelle »; « Tabur »; « le teuty »; « le vieux »; « Wathelet » -- Voir « arbre Baron », etc.

« s a r t (s) (c o r t i l d i t l e (s) —) » [vers H II 3] : « ung cortil qd. lez sart a souverain wandre » 1456.H 6/2.lxv; variante « ... les sars ... » H 6/l.lxxvi; « prairie nommée le sart extante en lieu dit mallieu » 1777.W 8.178 v°; « portion de bien communal » appelée le sart », qui devrait être « restituée au sol forestier » 1813. 26.7.FF 1959.

« s a r t (t e r r e a —) » : « terre extante en terreur del motte empres le lieu condist la terre a sart » 1569.H 29.xxcj v°.

« s a r t (t e r r e s d e —) » : « les terres de saires extant empres lenglieze et convent delle chavee et iaenthour » 1567.7.12.LX 43; « quatre bonniers pris ens et hors des werixhas bois et commines

a la bourgeoisie partenant j. aux terres de sart empres du monastère delle xhavee » 1568.4.9.HCL.

« S a r t s (l e s —) » [K IV 1] c.1825.CP, C.

— Versant nord du ruisseau de *cohi*, au sud-ouest des Trois Bonniers.

« s a u l c h i s (l e s —) » [vers Cheratte] : « ung jornal de preit entre wandre et cheratte j. deboux sur le preit henry Renote qdist les saulchis vers hasbain...vers ardenne...et daultre part a preit de laulteit (1) » 1455.H 6/2.38; « preit en lieu qdist en salchy sour preyr » 1515.H 11.xliiij v^o; « az sachy en la haulteur de Cheratte » 1540.H 18.xxxvij v^o; « ung bonnier de preit gissant en lieu condist aux saulchy j. daval a moese » 1562.H 26.xiiij^{xxx}; « ung journal empres les preit condist de saulcy » 1569.H 29.xxiiij v^o; « az saulciz » 1643.27.2.H 168.

— Lieu-dit commun à Wandre et Cheratte, dans les prés de Cheratte au voisinage de la Meuse.

— saulcy, saucy, w. *sāci* = oseraie, toponyme courant, connu notamment aussi à Herstal (2).

« s a u l x (a l a —) » [C III 14] : « pre extant a la saulx » 1700. H 438.32; « empres de la saux j. damont a la Dame de Cheratte » 1710.PW 2; « prés aupres del saulx » 1743.NB 3712-1; « al saulx dans les grands prez » 1761.CW 33 31.

— Dans les prés de Cheratte, en aval de xhossin (1743).

« s a u l x (a u x —) » [H IV 3] : « aux Sauls » c.1825.CP; « Au Sauls » c.1860.PpW; « Aux saulx » C.

— En bordure Est du chemin de La Xhavée à La Motte par la campagne d'*ordomont*, en face ou peu au nord du coude qu'il dessine vers l'ouest pour rejoindre la route des *houlpès*.

— La couronne de vieux saules bordant la seule survivante des trois mares du plan POPP peut être le dernier témoin de l'origine du toponyme.

« s a u l x (t e r r e a u x —) » : voir « s a (t e r r e a —) »

« s a u l x a b a r b e (a l l e —) » [A III 6] : « ung journal de preit extant alle saulx a barbe j. vers les foriers [daval] a... » 1622.1.4. PWw F 1; « al saulx barbe » 1751.PG.....1791.PT; « en lieu dit saubarbe » An X.12 germinal.PG; « Al Sale Bape » c.1860.PpW; « Al Sâte Bape » c.1825.CP, C.

— Dans le coude nord de la Meuse, au sud des « forières ».

(1) Voir « Saint Nicolas (preit —) ».

(2) Les citations ci-dessus, extraites des archives H, concernent le lieu-dit de Wandre en raison de leur contexte.

« **s a u l x l e m a i r e** (alle —) » 1700.H 438.8 [à Wandre].

— Un des anciens noms de famille de Wandre, encore actuellement bien représenté.

« **S a u v a g e** (w a i d e —) » [± C IV 3] : « la wayde Sauvage j. vers orient a la voie appellée larche voie tendant de Wandre à Cheratte » 1596.HCL; « a la waide Sauvage proche Cheratte » 1663.HCL; « waide extant aux waides sauvages » 1700.H 438.36 v^o.

— Dans la campagne de Cheratte, en bordure ouest de la ruelle Bastin.

— Patronyme disparu à Wandre : « en lieu condist alle marsalle j. daval a piron saulvaige » 1562.H 26.xiiij^{xxxij}. On observe parfois un glissement du patronyme vers le qualificatif (ex. 1700).

« **sâvadjès mëlèyes** (âs —) [K VI 1] : « une piece d'heritaige extant alle motte par dela mouse en lieu condist alle savaige mellee » 1556. H 24.iii^{xxij}; « terre et preit extant en terreur delle motte en lieu condist alle savaige mellee j. vers soleil levant a Realchemin qui tent delle motte alle quaw de boix » 1570.H 29.viiij^{xxiiij} v^o; « a la sauvage Melée » c.1750.CW.34.196; « aux sauvages melees, jurisdiction de Wandre » 1780.WCL.

— Coin sud-est de la commune, à la jonction de la route de la Haute-Saive à Queue-du-Bois et du chemin des Sauvages Mêlées (terr. de Bellaire) à Bellaire.

— W. *sâvadge mëlêye* = pommier sauvage (*malus acerba*).

« **s a w o u l x** (aux —) » [vers A IV 2] : « terre gissant aux sa-woulx » 1497.H 8/3.xv; « en lieu condist a saouz j. daval a meuse, vers meuse a ... » 1562.H 26.xiiij^{xxj}; « lieu qu'on dist a saoux » 1643.27.2.H 168.

— Devait se trouver au bord de la Meuse, près de la limite de Cheratte, où le fleuve avait la direction ouest-est (1562).

— W. *saou* = sureau.

« **s c a v e a** » : voir *Havêye* (*al* —)

« **s e c o n d m a r e t** » : voir *marès* (*lès* —)

« **s e i g n e u r** (b o i s d u --) » : voir *Dame* (*bwès l'*—)

« **s e i z e s v e r g e s** (aux —) » 1691.24.11.PWw F 2.

— Le toponyme traduit la contenance d'une pièce qui pourrait être celle prise comme repère en 1501 : « terre sur preyir j. vers pontiche a sausse verges de terre que ledit zutphenne tient » (H 8/3.cij) ⁽¹⁾. Dans ce cas, les « seize verges » seraient localisées sur preyir.

« **s e m m e** (alle —) » [± H II 2]. Toponyme très ancien cité comme lieudit wandruzien dans *L'industrie du fer et notre toponymie* (Vieux Herstal.3^e ann.n^o 4.p.76).

Cette mention, dont nous n'avons pas retrouvé l'original, n'est pas datée mais

⁽¹⁾ « Pontiche » = Pontisse, dép. de Herstal.

les archives ne signalent au cours des temps qu'une seule *semme* sur le territoire de Wandre. C'est celle pour laquelle, le 7 juin 1547, était accordé « un coup d'eau sur la rivier de mouse deskendant a long de bois et cominnes le lieu appelleit le malelieu entre souverain Wandre et Juppille avec attretant de plaiche et lieu endits bois et cominnes que pour y faire edyfyer et assyoir une ouhinne de mollin a farine, follerie de drap et seme de tailhans avec maisons et demoraiges pour y demorcir et habiteir » (HCL).

En 1556, un « mollin et ouhinne...sur l'eawe de mouse tournant, mollant farines et follant draps » est en ruine. Il ne peut être que celui de Souverain-Wandre, le seul érigé jusqu'alors sur la Meuse. *Conrard de bergaingne*, échevin de Herstal et ancien receveur du prince d'Orange, est accusé de l'avoir fait démolir de fond en comble, pour une cause imprécise (H 24.ij^exlvij).

« sergyfontaine » : voir *djifontin'ne* (so —)

« siex journalx meire aelyd » voir « meire aelyd (siex journalx —) »

« Simon (cortil —) » 1629.PW 2.143 [à Souverain-Wandre]

« sonay (waide au —) » : voir « oneaux (waide aux —) »

« sorgifontaine » : voir *djifontin'ne* (so —)

« sourmont (sur —) » [E IV 20] : « lieu dit sur sourmont » 1526.H 14.ix^{xx}xvii; « tenure maison vingne jardin et assieze extant en thier de seurmont j. daval a real chemin vers mouse au dict thier » 1537.20.5.HCL; « certaine weade et jardin extante sur mont j. vers mouse au bois de la dame » 1572.16.9.HCL; « sart dit surmont j. damont et vers Meuse aux communes » 1604.7.9.H 167; « sur mont a Rabosee » 1693.HCL; deux pièces de biens communaux sises « surmont » 1809.16.3.FF 2134.

— La démarcation entre « surmont » et le sommet de « samont » est malaisée. « Samont » devait être le plateau aux environs du nouveau cimetière de Wandre, tandis que « surmont » se situait plus au sud, mais dans des limites quelque peu indécisées ⁽¹⁾.

Sov^rain-Wande [GH - II. III] : « Wandres minor » 1264.25.3. Ch.All.n^o 2 ⁽²⁾; « Petit Wandre » 1329.21.11. SCHOONBRODT, *Val*

⁽¹⁾ « Surmont » touchait au bois, apparemment des deux côtés du chemin de Wandre à Rabosée, à son débouché sur le plateau. On le trouve en effet tantôt « j. daval a real chemin » (1537), c'est-à-dire à l'ouest de la pièce A 1379a, tantôt « j. damont az bois la Dame, daval a werixhas dit le jardin » (1596), c'est-à-dire au coin sud-ouest de la même pièce, tantôt encore cité dans « la commune dit surmont » (1604). Comme il n'y avait pas, sur le plateau, de biens communaux au sud du chemin de Wandre à Rabosée, cette dernière mention place « surmont » au nord de ce chemin, au voisinage de A 1386 où il se confondait avec « samont ».

⁽²⁾ « Petit Wandre » dans la copie française du XVIII^e s. donnée par PONCELET, *Trois documents*, 104 (12 du tiré à part).

St Lambert, n° 470; « souverain wandre » c.1450.H 6/3.15; « Wandre la souveraine...souverain wande » 1452.Chap.SJB.xxiv v°; « petit wandre » 1476.H 7bis/IV.Ixj v°; « souverain wandre » 1477.ibid.iiij^{xx}ij; « dessous la vilhe de souvren wandre » 1482.H 7bis/F.cl.; « in wandre superiori » 1526.cop.1782.W 32; « wandre le petit » 1565,1595.W 32; « Souverain Wandre » c.1825.CP, C.

— Souverain Wandre = Wandre supérieur, d'amont (1).

« staffe (cortila —) » [E 13] : « le cortil condist a staffe j. vers Herstal a mouse » 1700.PW 2.83.

— Au passage d'eau car ce cortil contient « l'estable ou demeure (sic) le passeur de l'eau ».

— Cf. « ung stabe de cheval » 1477.H 7bis/V.xiiij; « le stable de vache » 1630.4.7.PWw F I.

« Stienne (cortil —) » : « cortil appelleit le cortil stienne » 1517.H 11.ij^ciiij^{xx}xvj; « en lieu condist a cortil stienne » 1567.10.6H 151 et PWw F I; « le cortille Stienne j. damont au realchemin qui vat de wandre a meuse » 1571.PW 2.138 et 140; « ung jardin appelle communement le corty estienne j. damont a realchemin » 1615.PW 3; « le cortil stien » 1643.27.2.H 168.

— En bordure nord du chemin de Wandre à l'eau.

— L'absence systématique du mot *saint* (— Stienne) met en doute l'appartenance de ce cortil aux biens de l'église.

« surgifontaine » : voir *djifontin'ne* (so —)

« tateur (waide —) » 1730.HCL

— Sur la rive de la Meuse.

— Il peut y avoir corrélation entre ce toponyme (de même que le suivant) et un sobriquet que l'on rencontre notamment en 1609 : *Henry le Tabury* (PWw F I), en 1632 *Henri le tambury* (26.11.H 152). C'est sans doute le même *Henry le tambourier de Wandre demorant en Ayeneux* en 1599, que cite LEJEUNE, *Top. Ayeneux*, 41 à propos d'une *terre le tamboury*.

« Tabur (sart —) » 1791.19.4.HCL.... 1825.CW 28.393

« targhe (al —) » : « al targhe a gran wandre » 1520.LX 23.6; « ung terre que on dist alle tagge » c.1529.LX 13.11.

« tatasse (cortil —) » [vers E III 5] : « jardin en lieu dit alle mer appelé le cortil tatasse » 1649.18.4.PWw F I.

— André Tatas 1615.18.9 (AEL. Reg. paroiss. Wandre n° 9).

(1) CARNOY, *Origine*, verbo Wandre interprète le nom par « Wandre sur la hauteur », substituant la notion de l'altitude à celle de l'amont dont elle est un corollaire. Erreur pardonnable à l'ignorance du site, encore qu'il s'agisse d'un cas identique à celui de Jodoigne Souveraine, par exemple, et d'innombrables toponymes en *Haut-*, *Over-*, *Ober-*.

tâte (*al* —) [E II 12] (Désuet) : « deriere mache en lieu qu'on dist al tarte » 1374.cop.1783.W 35; « part de mache j. de costeit damont alle terre alle tart » 1540.H 17.iii^cxxv; « en lieu appelle alle tate j. daval alle xhorre de maiche tout a loing vers mouse a vesti de wandre » 1569.H 29.iii^jxxj; « terre a la Tarte entre wandre et souverain wandre j. daval au curé de wandre » 1700.H 438.18 v^o; « al tate » 1761.....1802; « al Tâte » c.1825.CP; « al Tate » C. (1)

— A l'ouest de la ruelle du Trixhay entre *matche* à l'aval et *pâfisses* à l'amont (déclar. de biens de 1750 et 1761).

— Peut se référer au fr. tarte, w. *tâte* (1). « Tarte » est attesté dès le XIII^e s. Roquefort le définit « sorte de monnaie ». On peut songer à la configuration plus ou moins circulaire d'une parcelle.

Cf. *ol tâte* à Bovigny (HAUST, *Enquête*, 41); *fons del tarte* 1273 à Haneffe.

tchamps (*às* —) (Désuet) JACQUEMOTTE et LEJEUNE, *op. cit.*, 112
— Lieu-dit du haut houlpais (Jupille) prolongé sur le territoire de Wandre.

Tchârli (*cour* —) Dans le thier de La Xhavée.

Tchèm'neû (*à* —) (2) [C VI]. Cité en 1279 par PONCELET, *Saive*, 424 (176 du tiré à part) d'après une cop.ultér. (XVII^e ?) d'où graphie originelle inconnue; « cheveneux » 1453.H 6/1.....1651.H 429.78; « chefneux » 1535.H 429; « la basse chefneux juridiction de Herstal » 1672.H 429.198; « la haute chefneux » 1711.LX 22.13; « chesneux » c.1860.PpW; « Chefneux » c.1825.CP, C.

— Enclave de la terre de Wandre sur le plateau dominant la rive droite de la Julienne, entre les terres de Saive (princ. de Liège) et de Cheratte (comté de Dalhem) (plus tard, après la loi du 6 avril 1878, commune de Barchon détachée de celle de Cheratte).

Chefneux est rattaché au territoire de Wandre par le route de Rabosée, autrefois chemin de légipont, dont l'assise relevait aussi de Wandre.

— Lat. *carbonatum*, anc. fr. *charbonnoi* — lieu rempli de charbon (*DL* verbo *tchèm'neû*).

Aucun témoignage n'est connu d'une exploitation minière à Chefneux, mais les bois qui couvraient la région aux temps anciens ont pu développer la fabrication du charbon de bois.

Tchèratte (*prés d'*—) [B III 1] (Décadent) : « Prés de Cheratte » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

— Dénomination générale des prés qui couvraient la zone voisine de Cheratte, pratiquement disparue dans les grands travaux fluviaux et routiers.

(1) Dans une mention « un preit dit la farse » (1604.H 39.xxxij v^o), le toponyme est, d'après des rapprochements topographiques, à considérer comme une graphie aberrante de « tarte ».

— Dans le wallon wandruzien actuel, *tâte* est une tartine et non une tarte. Celle-ci est *eune doréye*.

(2) Et non *è tchèf'neû* (HAUST, *Enquête*, 28).

« Templiers (cour des —) » : voir « Saint Stienne (cortil —) »

terre : « aux arbres »; « Burtoule »; « chaffette »; « chockelhon »; « au cortil »; « dalmagne »; « Darchis »; « gètrou »; « gordenne »; « a greffes »; « haveresse »; « hendrick »; « alle heppe »; « a l'Image »; « lynette »; « delle marlerie »; « le mayeur »; « notre damme »; « Philippine »; *Rôsène*; « a sa »; « Saint Estienne »; « a sart »; « de sart »; « aux saulx » — Voir « aux arbres », etc.

tèsni (*èl* —) [F IV 1 à G IV 3] : « alle tessenier » 1654.G.Crah.109; « alle tesseniere » 1673.Et 558.57 v^o; « alle tesniere » 1694.31.8.PWw F 2..... 1738.22.4.HCL; « alle tesny » 1700.H 438.3..... 1764.W 40; « alle tesnier » 1763.WCL; « Sterny » (forme aberrante) c.1825.CP. C; « a la tesny » 1809.FF 2134..... actuel; « Tesnier » c.1825.CP. C.

— Tout le complexe de petites habitations au bas du chemin de Wandre à La Xhavée et dans les bouts de ruelles qui s'y greffent. Le chemin ayant reçu l'appellation officielle de « rue Tesny », le toponyme désigne depuis lors toute la zone qui le borde, du carrefour de La Xhavée jusqu'à Wandre.

— Anc. fr. *tassenière*, lieu où l'on rencontre des blaireaux (w. *tesson*). Toponyme assez répandu en Wallonie. Cf. *al tès'nire* (Awirs, Esneux); *al tasniere* (Cerfontaine); *so l'tas'nire* (Hodister); *lè tas'nière* (Orbais); *al tassenire* (Visé 1356. KURTH, *Front. ling.*, I, 121); *en le Tassenir* (Roclenge. *ibid.* 174); *vôye del tessenire* (Jupille); *al tes'ni* (Bombaye); *la tesnier* (Herstal.H 439.440.xviii^e s.).

« Tession (al —) » : voir « chession (sur —) »

« teste des dos » [H I 1] : « dossea située a l'opposite de souverain wandre condist la teste des doz » 1567. COLLART, *Lib. seign.*, II, 521.

-- Extrémité amont de l'île des dos, issue de l'île Monsin par la création du biez Trappé.

« teuty (sart le —) » 1761.CW 33.240 [± C VI 3]

-- A Chefneux, probablement au voisinage du bois de Saivelette.

-- Nom de personne ou sobriquet **teuty* = couvreur, appuyé par w. *toûti* (La Louvière) (FEW.13.I.150 b).

« thier (au —) » [D IV 12] : « au thier » 1750.CW 34.113; « la waide al neuville alias au thier j. vers les bois le chemin de Wandre à Cheratte » 1761.CW 33.129; « au thier » 1807.PG. c.1825.CP. c.1860.PpW. C.

— Le lieu-dit côtoie la rue Neuville, côté ouest, au nord de la rue Kipelle ⁽¹⁾. Il couvre une étroite zone horizontale au pied de la colline ⁽²⁾.

« thier (en —, au —) » [G III 2] : « maison edifice fon et comble avec ses gottieres extans en thier alle voie qui tent de S^m Wandre alle xhavee » 1547.1.3.HCL; « Au Thier » c.1825.CP, C. — Bas du versant de la colline entre la rue du Sart Blanche et la rue des Montagnards à Souverain-Wandre.

« thioulx (a —) » [E III 18] : « terre gissante a thioulx j. vers les bois a realchemin tendant de Wandre a Soverain Wandre » 1524.6.9.PWw F I; « terre au neuf preit...terre un peu plus bas j. daval au tioux » 1604.7.9.H 167.

— En bordure ouest de la rue du Trixhay, à l'aval du « neuf pré », mais apparemment non contigu.

La limite nord du lieu-dit était marquée par la « cense au tiyou » du coin de la rue du Trixhay.

« thomas (cortil —) » [nord de E II 10] : « lieu dit a cortil thomas j. damont a maije, daval alle vefve thomas thomesson » 1540.H 18.xxxij.

« thomas Tixhon (cortil —) » [E V 9] : « cortil thomas de Rabosee » ⁽³⁾ 1506.H 9.v; « ung corti appelle corti thoma tixhon stant en rabosee » 1559.LX 13.86.

⁽¹⁾ Les déclarations de biens de 1761 (CW 33) indiquent une interpénétration de l'ancien lieu-dit « wériseau » et du lieu-dit « au thier » :

NORD = AVAL
J. BLANCHE (wériseau).f^o 112

Vve M. DEPONTON (au thier).f^o 80

Enf. A. TALBOT (au thier).f^o 81

Enf. M. DEMEUSE (Wériseau).f^o 4

M. FAYEN (wériseau).f^o 98

E. LECLERCQ (wériseau).f^o 58

J. HAUREGARD (au thier).f^o 126

J. CARTIER (wériseau).f^o 98

SUD = AMONT

⁽²⁾ La colline elle-même était un *thier* : « au thier de la Neuville sur les communes » 1750.CW 34.125.

⁽³⁾ Cette mention situe le « cortil thomas » dans l'angle sud-est du carrefour des Quatre-Bras, où la famille Tixhon possédait des biens. Il doit dès lors s'agir du « cortil Thomas Tixhon ».

Rabosée avait aussi un « corti tomas tomson » (1562.LX 24.61), dont le propriétaire payait au couvent de La Xhavée une rente « sur un corty stan a rabossey » (1520.LX.23.3). Mais ce cortil se trouvait sur le territoire de Saive, en bordure de la limite wandruzienne (« dedens la haulteur de sealve et faite la deseverance de notre seignorie et haulteur et le pays de liège » 1534.H 16.ij^oiiij^oxxij).

« Thonet (cortil --) » [nord de E II 10] 1643.27.2.H 168.
— En aval de *matche*.

« thoure (alle —) » [E III 27] : « une piece de vingne gisant alle thoure a wandre pres le porpris delle thour de Wandre » 1461.H 7/1 A.53; « le court thoure maison jardin preit et assieze condist le thoure a Wandre j. de costeit damont vers le tier a commune de Wandre, daval a Royal chemin, vers geeres aus marexhe » 1481.H 7bis/F.cxvj; « devant le thoure dedit wandre j. damont a Royaul chemin qui tent de Wandre a Herstal » 1482.H 7bis/F.clvij; « alle thour » 1710.H 430.143.

— Les vestiges de la « tour », à la rue des Marets, la situent : elle occupait avec ses dépendances l'angle ouest des rues Henri de Louvain et des Marets.

La « tour », fief de la seigneurie de Herstal, donna son nom à la famille *delle tour de Wandre* que mentionnent les archives jusqu'au xviii^e s. Elle devint ensuite le « château » puis le « vieux château ».

« tieskin (preit —) » [vers A IV 1] : « en lieu dit a troix bonniers...terre j. damont a preit tieskin » 1540.H 18.xxxij v^o.

« tilhou (a —) » [± A III 1] : « proche de tilhou desseur le burre au prez » 1612.14.6.PWw F 1; « a tilhou j. vers occident a meuse » 1616.3.10.PWw F 1; « preit extant a tilloux » 1622.1.4. PWw F 1; « au Tilhou entre deux burres au prez » 1624.29.5.PWw F 1; « au Thillou sur preyr » 1637.HCL; « au tilloux j. vers meuse a meuse » 1700.H 438.12 v^o; « au tilloux » 1771.H 7.192 v^o.

— A la Meuse, au sud de « berapreit ».

« Tilleul (Au —) » c.1820.CP [H IV 1]

— Angle sud-est formé par le chemin de Priesvoie et le sentier limitrophe partant à l'Est vers la Haute-Saive (pièce B 1070) (PONCELET, *Saive*, Carte).

« Tillou (vingne —) » « voir « curé (vingne du --) »

tiyou (cainse d'â —) [E III 16] (Désuet).

— Ferme disparue qui se trouvait au coin ouest de la rue du Trixhay et de la rue du Pont, limite septentrionale du lieu-dit « au thioux ».

Désaffectés comme ferme dans le premier quart du siècle, les bâtiments ont été démolis progressivement depuis la dernière guerre jusqu'en 1972.

Transval (â —) [vers C II 6] (Désuet).

— A la fin du siècle dernier, dans le voisinage de la croix Demarteau, une maison depuis longtemps disparue abritait deux frères dont un vieux braconnier barbu et hirsute. Inspiré par le gros événement du moment, le peuple baptisa les deux pittoresques personnages *lès bo'êrs* et l'endroit prit pour un temps le nom de *Transval*.

treûs âbes (âs —) [G III 6].

— Jonction supérieure de la *grape* avec le *tchêr dèl Havêye*. Dans la bifurcation se dresse un crucifix encadré de trois ormes magnifiques.

treûs djèyis (*às* —) [± C II 8] (Désuet).

— Au bord de la Meuse, en aval de l'*indjin*. Le toponyme a disparu avec les trois noyers qui croissaient sur la rive.

« **trichet** (*trix* —) » 1729.H 97 [à La Motte]

— *Trichet*, dim. de *trixhe*, terre laissée en friche et qui sert de pâture.

trihê (*â* —) [F II 11] : « le werixhas qdist le trixheal » (à Souverain-Wandre) 1468.H 7/1 C; « tenure maison jardin et assieze que fut toussain de trixheal de Wandre j. daval a Royalchemin et a werixhas condist le trixheal » 1519.H 12.xl v^o; « a trixhea » 1527.LX 21.505, 1541.H 213.191; « une verge gissant alle rualle de tiege appelée le trixheau » 1611.10.4.HCL.....1750.CW 34.6; « le trihay » 1748....1761; « prairie arborée au trihay j. vers meuse a la ruelle des trihays » 1795.W 11; « Le trixhay » c.1825.CP, C.

— Les trixhays se trouvaient le long de la ruelle qui en a pris le nom, particulièrement vers Souverain-Wandre. L'application du terme à des parcelles définies ne dépasse guère le xvii^e s. Il prend ensuite le caractère d'un toponyme collectif.

— *Trixhay*, dim. de *trixhe*.

« **Trisea sur Meuse** » : voir « **mouse** (*trixhe sour* —) »

« **trixhe** » : « d'Argenteaul »; « a bouxhon »; « le chaisne »; « le damoisea »; « Fastré »; « gadebert »; « de hoespita »; « keison »; « mélotte »; « sour mouse »; « saint Stienne »; « saphea »; « trichet » — Voir « d'Argenteaul », etc.

« **trixhe** (*a* —) » : « preit extant a trixhe j. vers mouse a mouse et vers les bois a halen de trixhea » 1569.H 29.iiij^{xxv}; « en lieu condist aux trixhes proche la Riviere de meuse » 1653.H 62.363 v^o.

tro dè lidjwès [vers F I 3] (Désuet).

— Crique très poissonneuse dans la rive de la Meuse près du dossay, au voisinage du moulin (CL).

— Dut son nom au meunier *Léliégeois* qui occupa de longues années le moulin du dossay. On cite notamment en 1840 Fastré Léliégeois et en 1860 (PWw D 2) Pierre Léliégeois.

« **tro Jamin** » 1663.Et 558.58 v^o.

— Peut être en relation avec la « prairie le Jamin » à La Motte.

« **trois bonniers** (*aux* —) » [± A IV 1] : « terre entre wandre et charatte j. vers les bois aux trois bonniers de St Stienne » 1461.H 7/1 D.iiij^{xxvj} v^o; « un journal de preit gissant en lieu qdist aux trois bonniers j. daval alle Riviere de mouse » 1521.H 12.vij^{xxj}; « aux troix bonniers j. daval az foriers de preyr » 1562.H 26.xij^{xxj}

v^o; « pré situé au trois bonniers ressort de Wandre » 1794.W 11.
— A l'extrémité nord de la commune, touchant vers l'aval à la Meuse et aux « forières de preyr ».

— Origine du toponyme : les trois bonniers de St Etienne (1).

« Trois Bonniers (aux —) » : voir « troz bouni »

« trois journalx (aux —) » [C IV I] : « lieu dit aux trois journalx » 1673.27.2.PW; « aux trois journaulx » 1700.H 438.19 v^o; « terre aux trois journals » 1761.CW 33.105.

— Les «trois journalx» étaient un ensemble de trois pièces comptant chacune un journal, situées à la ruelle de Cheratte. Ils correspondaient aux deux pièces A 577 et A 1036, se faisant face de part et d'autre de la ruelle Bastin et dont le contenu totalise 74,7 ares, soit 17 vg. ou approximativement trois journalx.

« trois noiers (aux —) » [± G III I] : « bois situé au trois noié » 1766.CW 1.211; « dans les bois des communes entre Wandre et Souverain Wandre dans l'endroit appelé vulgairement aux trois noiers » 1766.W 40; « la houillère située aux trois noyers... la fosse des Trois Noiers » 1771.W 41; « prairie aux trois noyers j. d'orient au chemin » 1807.25.4.PG; « le chemin dit des 3 noyers » 1850.Délib.Cons.comm.du 15.1.

— Un croquis dressé en 1845 situe le lieu-dit le long de la ruelle des Marets, à peu près à mi-distance entre Wandre et Souverain-Wandre (PR). Le bois des « trois noyers » était la partie du bois dominant le lieu-dit.

— Il s'y trouvait trois noyers communaux que rappelle, par exemple, le rendage à stuit, en 1818, de la récolte des trois noyers croissant « au lieu dit les 3 noyers » (CW 28).

Aujourd'hui tous disparus, les noyers étaient nombreux jusqu'au XIX^e s. La première guerre mondiale les a décimés, l'occupant les ayant convertis en crosses de fusils.

« trouvée (île —) » [F I I] : « l'ilay, ditte la trouvée » 1791.CW 24; « l'ilay dite trouvée...l'île trouvée...l'isle dite la trouvée » 1800.CW 24.188; « l'isle trouvée » 1833.CW 14.

— L'île Trouvée — désignation assez éphémère — n'est dans aucun document explicitement localisée parmi les îles du coude de la Meuse au dossay. On croit cependant pouvoir l'identifier avec celle qui côtoyait la rive ouest du « grand grain » (2).

(1) D'après la référence aux « forières » bordant la Meuse, les « trois bonniers de St Etienne » seraient les « osiers » ou « forières de l'église ».

Un mesurage de 1698 (PW 12.86) donne aux « osiers » une surface de 52 vg. 5 vp., soit 2,61 bonniers compatible avec les trois bonniers de 1461, si l'on tient compte de l'approximation souvent assez lâche des contenances indiquées dans les anciens documents et, en outre, des empiètements possibles par le courant pendant plus de deux siècles.

(2) En 1833, un pré de l'« île trouvée » touche à la Meuse de tous côtés, sauf au sud où il joint une autre pièce qui, à son tour, regarde vers l'Est le « grain ». L'« île trouvée » est donc à l'ouest d'une autre île.

En 1828, la Société Charbonnière de Wandre demande d'établir sur la Meuse

— L'apparition tardive du terme « trouvée », au XVIII^e s., incite à le rattacher à un événement survenu au cours de ce siècle. On en connaît deux qui intéressent les îles : l'installation en 1702 du moulin du dossay et l'inondation mémorable de 1740.

L'installation du moulin entraîna l'aménagement du bief bordant la rive droite ⁽¹⁾ et peut-être le dégagement du chenal ouest du « grand grain » qui avait un caractère intermittent selon les variations saisonnières du fleuve ⁽²⁾. L'île occidentale aurait ainsi acquis une individualité plus marquée.

Quant à l'inondation de 1740, elle aurait pu altérer le régime des alluvions et des chenaux mais tout cela reste conjectural ⁽³⁾.

« troz bouny » [J IV 4] : « le troz Bouny » 1754.W 4 ;
« une pièce de commune scituée alle motte en lieu dit troz bonny »
1774.W 8.2 v^o ; « au Trois Bonniers » c.1860.PpW ; « Aux 3 Bonniers »
c.1825.CP. C.

Les deux premières citations conduiraient au toponyme *trou bonnier*. La version ultérieure *trois bonniers* est néanmoins plus plausible.

— Près qui descendent vers le *fond d'cohi*, en bordure ouest de la rue de Nifiet au sud de sa jonction avec la rue de Saive.

« troz de bois » [J IV 1] : « en trou de prebstre voye »
1598. COLLART, *Hanxeller*, 34 ; « troz de bois » 1694.HCL ; « piece de
commune appelée vulgairement le trou du bois » 1789.2.6.CW 2 ;
« lieu dit trou du bois » 1835.14.10.CW 14.

— Le « trou du bois » se trouvait au « fond d'enfer » (ou *nifiè*) (Rendage de la parcelle communale « appelée trou du bois » à Degrady de Bellaire, maire de Wandre et propriétaire du château de La Motte.1828.7.7.CW 14).

L'appellation « trou du bois » s'est étendue aux abords de la dépression du *fond d'nifiè*, à la campagne qui la borde au nord : le censier des Carmes de La Xhivée fut arrêté, à la requête de la propriétaire, pour avoir traversé sans per-

un bac pour chevaux et voitures et précise que ce bac serait installé en « pont volant » soutenu par un câble flottant sur tonneaux et ancré à la pointe nord de l'« île Trouvée » (CW 14.139). Celle-ci doit donc avoir sa pointe nord libre vers l'aval et approximativement dans l'axe du fleuve.

Seule répond à ces conditions l'île qui se trouvait à l'ouest du « grand grain ».

⁽¹⁾ En 1701, la communauté de Herstal octroie à Lambert Piret, seigneur de Ste Ode, « une place des commines extante au dossay dessoub Souverain Wandre ossy Long et Large qu'il serat necessaire pour y construire des fenderies ou autres usinnes avec by et battes... voir que l'embouchure dudit by debverat contenir de largeur septante pieds et au milieu quarante et au dessoub cinquante sans comprendre les battes et la place pour construire laditte usinne qui doit contenir de longueur cent pieds et de large cent pieds » (3 oct. H 84.189 v^o).

⁽²⁾ Le plan cadastral primitif (c.1825) et le plan POPP (c.1860) figurent les deux îles soudées par une étroite bande d'osiers, tandis qu'on les voit nettement séparées sur une carte manuscrite de 1806, ainsi que sur les cartes modernes, jusqu'à leur suppression par la rectification de la Meuse.

⁽³⁾ On notera pour mémoire un fait de ce genre que COLLART, *Lib. seign.*, I, 149 et II, 648 rapporte en l'attribuant à une « catastrophe » qu'il suppose remonter au XVIII^e s. Par érosion d'un chenal à travers la pointe nord de l'île Monsin, elle donna naissance à un îlot nouveau, mais qui ne satisfait aucunement aux particularités de l'« île Trouvée ».

mission, « avec un charman [w. *cârmane*] et deux cherow chargée de bois », une terre side « en lieu dit trou du bois lez priesvoye » 1747.23.2.NB 3709.

« t r y (au —, sur le —) » : « au try » 1671.HCL; « prairie appelée communément les dix verges et demy au milieu extant sur le trixhe au lieu delle motte » 1761.W 5; « deux pièces de prairie contiguë l'une à l'autre appelée communement try » 1727.H 97.25; « prairie à la Motte en lieu dit sur les treiches » 1761.CW 33.273. — A La Motte, au voisinage du ruisseau séparatoire Wandre - Bellaire ⁽¹⁾.

vahèrlisse (è/ —) [C III 15] : « en la waulx harliche » 1454.H 6/1. x; « aux preis delle vaux hierliche » 1478.H 7bis/F.iiij; « sur le (la), al. alle vaulx herliche » 1489.....1643; « vau(l)x herlice » 1543.....1738; « ...herlis » 1542.....1795; « vau(l)x herlisse » 1601.....1729; « aux vaherlisse » 1754.W 4; « alle vaherlisse » 1757.W 5; « a la basse vaherlis » 1791; « en lieu dit vauherlisse » An X.12 germ.PG; « el vaherlisse » 1807.PG; « Vaherlisse » c.1825.CP. C.

— A l'ouest de la rue Bastin, au contact et partiellement sur le territoire de Cheratte.

— Probablement anthroponyme *herliche* (all. *herrlich* ?). La forme *vaux herliche* se maintient jusqu'à la fin du XVI^e s.; vers le milieu de celui-ci, apparition des graphies *herlice* (parfois *herlisse*) qui dureront deux siècles et *herlis* qui subsiste jusqu'à l'adoption de la forme condensée *vaherlisse*, définitive, au milieu du XVIII^e s.

« v a l l e e (alle —; c o u r d e l l e —) » [± G II 6] : « maison en lieu dit alle vallee a Souverain Wandre j. vers Meuse a Meuse et daval au chemin » 1759.W 5, 1776.W 8.134 v^o; « la coure delle vallee a Souverain Wandre » 1763.W 6.

— Extrémité de la rue de la Meuse vers le fleuve.

« v a n i x h e (le —) » [vers Cheratte] : « ung jurnal tant de preit que terre extant dans le vanixhe par de la moeuse juridiction de Herstal » 1647.H 60.59 v^o.

— Les joignants, habitants de Cheratte, incitent à placer le « vanixhe » vers la limite de cette commune ⁽²⁾.

⁽¹⁾ La prairie de 1761 (CW 33) n'est séparée de celui-ci vers le sud que par une autre prairie que le ruisseau borde au sud et à l'ouest.

⁽²⁾ HAUST, *DL*, donne comme origine probable de ce terme le mot *vène*, « digue, batardeau construit dans une rivière pour fermer le passage au poisson ». D'autre part le *vanixhe* est devenu un terme de houillerie signifiant la recette où l'on recueille les produits de l'exploitation (cf. *è vaniche* à Grâce-Berleur. PONTIIR, *Histoire*, 554).

Selon que l'on donnera au terme l'un ou l'autre sens, on situera le lieu-dit vers la Neuville, là où se développaient au XVII^e s. les exploitations du nord de la commune ou, au contraire vers l'ouest, près de la Meuse.

On incline vers cette dernière hypothèse, eu égard à l'absence totale du topo-

« v a u x »

Les *vaulx* se rencontrent en différents endroits de Wandre.

« v a u l x (en —) » [C II 3] : « en vaulx » j. au nord « a rondeal » touchant vers Meuse « a trixhe saint Estienne » 1521.4.1.H 151; « preit gissant en lieu qdist en le vaulx dessoubz les douze verges » 1530.H 15.ij^exxix; « en lieu appelle le vaul j. vers les boix a preit dargentea » 1567.H 28.vij^{xxiii}j.

— Au voisinage sud-est immédiat du « trixhe ou pré saint Etienne », soit aux parcelles A 313-319 a. Cet endroit se trouve à l'aval des douze verges et il a pu s'étendre vers l'Est jusqu'au « trixhe d'Argentea » au nord du *coplé*.

« v a u x d e b e r a p r e i t (alle —) » [A III 5] : « en le vaulx de berarpreit » 1456.H 6/2.lxxij v^o; « en le vaulx de beraulpreit » 1479.ibid.xxxvj v^o; « pre extant en lieu dit les vaulx de berapreit » 1595.14.2.HCL; « preit extant dedans les vaulx » 1612.15.10.HCL; « en la vaulx de bureapreit » 1643.27.2.H 168.

— Entre « berapré » et « les osiers ».

« v a z d e s c o p p e l e i s (en le —) » [nord de C II 4] : « ung tierchal journalx en le vaz des copleis » 1510.H 9.cxl v^o.

— Au nord des *coplés*.

« v a u x p i r o t t e (en le —) » : « 2 verges de preit extant en le vaulx pirotte » 1547.21.6.HCL; « 2 verges de preit extant en lieu dit alle vaulx Moirboix » 1587.17.11.HCL.

— Il s'agit très probablement de la même pièce, car, en 1540, vit à Wandre un *anthoene fil pirotte dit le mourtboix*.H 18.xxxvij.

— Tous les *vaulx* se situent dans la vallée, plaine d'un kilomètre de large parfaitement plane. Cette absence de relief, jointe à la concentration des *vaulx* dans la partie nord de cette plaine, rattache le toponyme à la notion d'aval plutôt qu'à celle de vallée.

Cette interprétation s'accorde avec une acception ancienne du mot *val* ou *vau* donnée notamment par GODEFROY : « bas, extrémité inférieure d'une chose » dont il cite un exemple de 1389 : *vau de l'eritage*.

La notion d'aval se concrétise dans la forme substantive du terme : *une vaulx*, *la vaulx Pirotte* (1).

nyme dans les nombreux documents concernant les mines de Wandre et à la relation possible entre le *vanixhe* et la *viele venne* que l'on rencontre en 1562 près d'un « werixhas ».

(1) Cette propriété sémantique apparaît bien dans l'extrait suivant d'un acte de partage de 1567 (H 28.vij^{xxv} v^o) : « quattres verges grandes de preit *et* vaul gissantes en lieu dit bearapreit ». Ce texte contient deux corrections par surcharge apportées par le scribe lui-même. Dans le même partage intervenait une autre pièce de même contenance mais située au lieu-dit *en le vaul* (vij^{xxiii}j v^o). Par confusion avec celle-ci, le rédacteur avait d'abord écrit : « quattres verges grandes de preit gissantes en le vaul ».

L'insertion des mots *et vaul* indique le propos délibéré du scribe de faire res-

« **veaux (cortil de —)** » 1730. PONCELET, *Saive*, 408 (160 du tiré à part) [A Rabosée].

« **veaux (waide des —)** » [F IV 7] : « la waide des veaux » 1680.LX 20.165 : « la waide aux veaux » 1761.CW 33.207.

— Dépendance de la ferme du couvent de La Xhavée, elle touchait le côté nord de la ferme et le côté Est de la « waide des chevaux ».

« **vî tchêstê (â —)** [E III 27] (Décadent) : « lieu condist au chasteau » 1691.H 430.44 ; « prairie j. vers les bois aux lossez du vieux chastea » 1700.H 438.69 ; « jardin au chestay j. vers les bois a la ruelle de marest » 1761.CW 33.145 ; « prairie arborée j. daval au chemin, vers bois aux cotillages du vieu chateau » 1762.W 6 ; « maison et jardin potager au vieux chateau audit wandre » 1774.W 8.62 v^o ; « au chateau » 1860.PWw D2 ; « Vieux chateau » 1955. Journal « Le Wandjon ».

— Le vieux château a laissé quelques vestiges dont le plus apparent est la vieille maison à colombages située au fond d'une cour en retrait du côté ouest de la rue des Marets, à 100 mètres de la rue Henri de Louvain.

— L'origine du vieux château est obscure. Il fut le berceau de la famille *del tour de Wandre*, devenue la famille « de Wandre ».

Le 29 juin 1502, Alexandre de Xheneumont, prêtre assermenté de la collégiale St Paul-en-Ile à Liège, céda à son beau-frère Renard de Rouvroy, bourgmestre de Liège, gouverneur de St Trond, souverain bailli de Herstal et Wandre, le « tourte courte jardin et assieze condist le tourte de wandre » (H 427). C'est de cette époque que les marets devinrent en grande partie propriété de la famille de Rouvroy.

« **viele venne** » : « preit appelle le viele venne j. vers moe- se a werixhas » 1562.H 26.xij^{xxx}.

— La dispersion des werixhas, même près de la Meuse, ne permet pas de localiser le lieu-dit.

« **vielle usinne** » [F I 3] : « pré scitué a wandre en lieu dit a la vielle usinne » 1776.W 8.125.

— A défaut d'autre usine, il est plausible de voir dans cette mention le moulin du dossay, fondé en 1701 et qui fut successivement fenderie puis moulin.

« **Vièrdju Marêye (al —)** [E III 13] (Désuet) : « a la vierge marie j. damont au chemin » 1700.H 438.5 ; « devant la Vierge Marie » 1702.6.4.F 2 ; « en lieu condist a la Vierge Marie » 1719.25.9.HCL ;

sortir le caractère de *vau*x de la pièce (ce qu'explique d'ailleurs mal l'uniformité de la zone considérée).

Cette hypothèse suppose que le *et* ne soit pas mis pour *en*, l'un et l'autre se prononçant *ê* en wallon. On doit souligner que cette confusion n'a jamais été notée dans l'ensemble des archives consultées ; de plus, dans le texte cité, elle voisinerait à trois mots d'intervalle avec la forme correcte.

Les copies postérieures du document (PWw F 1 et H 151) reproduisent directement le texte *preit et vau*x.

« une grange située al Vierge marie j. vers les bois a la place vulgairement appelée al vierge marie » 1742.NB 3711-2; « une grange et ahessemens j. vers les bois aux communes delmer ou vierge marie » 1743.NB 3712-1; « la place dite Vierge Marie » 1766.1.12.WCL; « a l'Vierge Marie » 1860.PWw D 2.

— Nom donné jadis à la petite place formant le goulot d'entrée sud de la place d'Elmer qu'ornait une effigie de la Vierge, sans doute dans une *potale*.

Il y avait aussi sur cette place au XIX^e s. une pompe publique : *on z'allève à l'ève al vièrdju Marève*.

— Cf. le lieu-dit *a la Vierge Marie* entre Lixhe et Loën (1725.DÉBOUXHTAY et DUBOIS, *op. cit.*) et la *fosse de la Vierge Marie* à Montegnée (XVIII^e s. PONTNIR, *Histoire*, 483).

« Vierge Marie (enclos de la —) » [G IV 11] : « l'enclos de la Vierge Marie ou la terre à l'Image » 1705.LX 22.429; terre labourable dite « l'enclos de la Vierge Marie » 1787.9.4.Ch. Compt.46.892.

— Bien du couvent, à l'emplacement de la maison portant le numéro 15 de la rue de la Forêt, route inexistante à l'époque (pièce B 1022 h de PpW). Cette parcelle était contiguë au sud de la *waide alle bricqueterie* (1705.LX 22).

— Un chêne croissant dans la haie longeant le chemin de *priesvoye* portait une image de la Vierge, déjà disparue en 1705.

Cf. le *chêne de la Vierge Marie* à Franchimont (Theux).

« vieux cothay » : « houblonnière appelée le vieux cothay » 1740.21.9.NB 3710-2, 1771.W 7.172.

— A Wandre.

« vieux crucifix » [à La Motte] : « le bien appelle le vieux crucifix » 1720.4.11.H 436.Biens du baron de Rosen; « le bien appelle le vieux crucifix j. vers bellair a la voie d'aisance » 1761.CW 33.265.

« vieux sart(s) » [† J I 2] : « prairie appelée le vieux sart j. vers les bois aux communes vers meuse au chemin tendant de souverain wandre a juppille » 1744.NB 3712-2; « les vieux sarts » 1791.CW 24.307; « au vieux sart entre Souverain Wandre et Jupille » 1809.16.3.FF 2134; « les vieux sarts » c.1825.CP, C.

— Entre le bois et le chemin de Souverain-Wandre à Jupille, au voisinage du ravin de la Croix Gheury, limite de la commune de Jupille.

« vigne » : « du curé »; « le hurteur »; « Pirotte (Budin) »; « Tillou » — Voir : « du curé », etc.

« vigne (la —) »

A l'époque où les coteaux mosans cultivaient encore la vigne, celle-ci prospéra en divers points de Wandre, aux marets notamment : « une piece de vingne en marexhe entre wandre et souverain wandre j.vers mouse a marexhes » (1508.

H 9j^r.lix v^o), ou en des points non localisables tels que « ung preit qui sapelle alle vingne j.damont az communes, vers la xhavee az boix meisms » (1511.H 9.ij^exl).

Mais deux endroits se révélèrent particulièrement propices à la viticulture et les ceps s'y maintinrent durant des siècles. C'étaient les deux points où la ligne nord-sud des coteaux boisés s'interrompt pour se creuser de dépressions est-ouest abritées du vent du nord.

La première était le ravin qu'escalade le chemin de la paire Maquet vers Rabosée (thier de samont), dont le versant nord prit le nom « les vignes » (voir).

La seconde était la combe de *videbourse*, à l'Est de l'église (voir *vûde bouÿse*) : « la vingne condist vuyde bourse » (1480.H 7bis/III.xxvii); « thier et triese qui soloit estre vingne gissant a lieu de wandre en lieu qdist veude bourse j. damont daval et vers herstal az Royaul chemin et vers les boix az vingnes dedit veude bourse » (1504.H 9.xxviiij v^o).

De ces vignobles, *videbourse* conserva jusqu'au siècle dernier différentes parcelles dénommées « vigne ». Outre la « vigne du curé » ou « vigne Tilliou », les archives permettent d'en repérer quatre qui se joignaient, dans la partie haute de *videbourse* (1). Elles ont pu provenir du démembrement d'une pièce plus étendue dite « la vigne » ou, plus probablement, avoir reçu individuellement ce nom par leur destination et l'avoir conservé après la disparition des vignobles.

« vignes (les —) » [D IV 4] : « tenure...condist elusion empres Cheratte outremoeuse j. vers les vignes aux voyes et real-chemiens » 1549.5.8.H cop.PG; « preit extant entre Wandre et Cheratte en lieu appelle marchal j. vers les bois az vingnes » 1573.2.12.HCL; « derrière les vignes » 1793.6.12.Et 582; « Les Vignes » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.; « le chemin des Vignes a la neuveville » 1836.CW 14; « terrains communaux dits les vignes » 1838. *ibid*.

— Toponyme peu fréquent dans les archives parce que les parcelles en étaient surtout des biens communaux ne donnant lieu à d'autres transactions que les rendages périodiques.

— Versant nord du ravin montant de la paire Maquet vers samont. La situation du lieu-dit « derrière les vignes » n'est pas précisée. Il se trouvait sans doute dans le bois, à la limite de Cheratte.

vîle bûse (*al* —) [E IV 18]. Appellation récente des parages de l'ancien bure Bois la Dame, dont le repère le plus visible était la haute cheminée au flanc de la colline boisée, disparue en 1922.

vîle cour (*li* —) [vers G II 8] (Désuet) : « un jardin potager situé

(1) Par les sources qui suivent, on restitue leur disposition :

n° 1 : prairie située *el vigne* : 1761.CW 33.153,154,156.

n° 2 : prairie appelée la vigne (de l'héritier gènon martin) : 1750.CW 34.250; 1765.CW 33.62; 1791.4.4.PT.

n° 3 : prairie appelée *la vigne d'Olivier la Croix* : 1743.30.5.H 151; 1750.CW 34.27.

n° 4 : prairie et bois appelés *la vigne* : 1761.CW 33.7.

Les quatre « vignes », groupées deux à deux, formaient à peu près un rectangle que bordaient, au nord (n°s 1 et 2) l'actuelle ruelle Frésart (*voye de la vuide bourse*), à l'Est (n°s 2 et 4) le bois la Dame et au sud respectivement le même bois (n° 4) et le chemin (actuelle rue Bois-la-Dame) (n° 3).

à Souverain Wandre en lieu dit la vieille cour, j. damont a la dite vieille cour » 1746.10.1.NB 3713-2.

— A l'extrémité ouest de la rue de la Meuse.

« vilhe (d dessous la —) » [G II 8] : « weyde extant dessous la vilhe de souvren wandre...damont venant de butte sour moese » 1482.H 7bis/F.cl.

— C'est le moderne *cou dèl vèye*.

« ville (em my la —) » [vers E III 13] : « emmy la ville » 1492.H 8/2.xxx v^o, 1647.H 60.101, 1693.HCL.

— Appellation peu usitée pour désigner le centre du village de Wandre. Par exemple, la citation de 1492 concerne une maison située à l'entrée sud de la *mer*. Voir aussi *Pont (rowe dè —)*.

« vinaffe (le —) » [F V 1] : « maison...cortiseau j. vers levant au chemin tendant de Rabosee a Saive daval au vinaffe » 1651.G.Crah.28; « le vinable de Rabosee » 1752.W 39; « prairie j. damont au vinave, vers Meuse au chemin et vers soleil levant al voie Gillet » 1761.CW 33.218; « maison située a Rabosée j. du nord au vinauve » 1784.W 10.38.

— Le *vinave* était « la place » devant la ferme du château de Rabosée, actuellement place des Fusillés. Une mare en occupait autrefois le centre.

vinave (è —) [G II 12] : un bien joignant « au vinave vers meuse a souverain wandre » 1756.W 4.

— Secteur nord-est formé par la route de Souverain-Wandre à Wandre et la rue de la Colline.

« vingtune verges (az —) » [vers A III 7] : « ung bonnier communément appelle az vingtune verges j. vers les bois a vesty de wandre » 1569.H 29.iiij^{xx} v^o; « 21 vg. de terre alle saison condist sur preyr j. vers les bois a vesti de Wandre » 1574.H 32.iiij v^o.

— Aucun des biens de la cure dans le nord n'est actuellement plus attenant à une pièce de 21 verges.

« violette (maison de la —) » [E III 14] : « une maison et jardin qdist la violette a Wandre j. a trixheal vers mouse » 1471.H 7bis/I.ix; « court maison jardin et assiesse condist la maison delle violette séante a grand Wandre j. damont a cortil del bressinne, daval a werixhas » 1482.H 7bis/F.clxxij v^o; « tenure court maison jardin et assieze gissant audit wandre j. damont alle tenure et assieze condist delle bressinne, vers mouse a Johan et piron delle bressinne frères Ihirtaige que dantiquiteit lon solloit appelleir la tenure et assieze de la violette et des deux autres costeis aux voies et Realchemyns » 1539.H 17.iiij^oiiij^{xx}iiij.

— La « tenure court... » de 1539 est la « cense de Wandre » dont les restes occupaient encore naguère le coin de la rue du Pont (*grand chemin* ou *chemin de l'eau*) et de la rue des Prés (*ruelle delle brassinne*). Ses dépendances joignaient vers l'ouest le bien dit « de la violette » qui faisait face à la place d'Elmer (*werixhas*) et s'étendait jusqu'à la rue du Trixhay (*trixheal*).

— A dû prendre son nom d'une enseigne de « la Violette », comme la maison de la Cité à Liège, déjà citée au XIII^e s. (1).

vivi (*li* —) [E II 13] (Désuet).

Le *vivi* était une mare formée par affaissement de terrain dans la partie nord de *matche*. Le ruisseau de *riou*, aujourd'hui tari, s'y déversait avant de gagner la Meuse. Le « vivier » a été comblé en 1955.

« vivier(s) du vieux château » [E III 26] : « a vivier... dessoub le vivier...prest le vivier » 1674.cop.1708.31.1.H 158; « waide extant au vivier » 1700.H 438.57 et 58; « lieu dit derrier le vivier » 1710.H 430.131; « les viviers du vieux château » 1897.1.8. Journal « Echo de Herstal ».

— Un ou plusieurs viviers dépendant du château de Wandre devaient normalement se trouver à l'ouest de celui-ci, dans la partie basse du terrain coupée maintenant par la route de Liège à Visé.

« voirisseau (a —) » : voir « werisaulx »

« Voz (waide —) » 1730. PONCELET, *Saive*, 408 (160 du tiré à part) [A Rabosée].

vûde bouise [E IV 13] (Désuet). Ce toponyme, autrefois très usité mais aujourd'hui pratiquement oublié, revêt les graphies les plus diverses : vuyde bourse, voide bourse, vuidebourse, veudebourse, wydebourse, widebourse, pour se stabiliser en vide bourse. Les quelques citations qui suivent en précisent le site et les limites.

« en lieu condist vuyde burse » 1454.H 6/2.5; « une pièche de vingne gissant en lieu qd. en voidebourse j. damont aux boys qd. les boys la dame, daval audit boys » 1456.H 6/2.lvij; « en lieu qd. en veudebourse desseur wandre » 1457.H 6/2.lxxvj v^o; « une piece de vingne appellee wydebourse j. daval a boix la dame, vers rabozee audit boix » 1527.3.12.LX 43; « certain thier hirtaige et jardin qui solloit estre vingne appelleit widebourse » 1554.H 23.vij^{xx}vij; « vine j. damont alle voye qui vat au bois la Dame, daval alle voie qui vat sur samon, vers les bois a wide bourse » 1570.PW 2.17; « Vute bouse » c.1825.CP, C.

— Combe comprise entre les rues Bois-la-Dame, Neuville et Frésart. Le toponyme

(1) DEMARTEAU, *La Violette. Histoire de la maison de la cité à Liège* dans BIAL, t. XXI, 1890, pp. 325 et 327.

est généralement cité à propos de la vigne, qui trouva autrefois un terrain d'élection sur cette pente adoucie et abritée des vents du nord.

— Deux origines plausibles peuvent lui être données :

— une allusion au rendement médiocre des vignobles plantés à cet endroit ;

— l'insécurité de ce lieu où les chemins pénétraient dans le bois pour escalader la colline.

C'est la seconde version que Collart adoptait, avec raison pensons-nous en connaissance du site.

Cf. l'hôpital *Tire-bourse* à Liège ; la fosse de *plate bourse* à Mons-Crotteux (1754.4.2.Marn.).

« w a i d e (s) » : « des agneaux » ; « Ailid » ; « balouwe » ; « Bauduin » ; « au bois » ; « alle bricterie » ; « de broeux » ; « du charlier » ; « du chat » ; « aux chevaux » ; « collas » ; « a geneure » ; « al goffe » ; « grandmere » ; « grand sire » ; « hanson » ; « Hawotte » ; « honlet » ; « houtene » ; « Jean de Sar » ; « Kipel » ; « amoureux » ; « laval » ; « la veaulx » ; « le sage » ; « mathy Renard » ; « namette » ; « aux oneaux » ; « Petry » ; *Pi'inre* ; « Piette » ; « le ruitte » ; « Sauvage » ; « tabur » ; « des veaux » ; « Voz » — Voir : « agneaux », etc.

Wande : « in villis quae dicuntur Wandra... » c.895. PERTZ, *op. cit.*, 638 ; « in villa vocata Wandria » 902.9.10. LACOMBLET, *op. cit.*, I, 44, Quix, *op. cit.*, I, 6 ; « in wandala » XII^e s. ERNST, *op. cit.*, VI, 85 (1) ; « Wandres major » 1264.25.3.Ch.All.n°2 ; « terram in territorio de Wandres jacentem » 1293. BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, II, 503 ; « apud wandres » 1324.S.Den.8.cxliv v° ; « les hulhyers de wandre » 1374.cop.1783 (*le plus correctement qu'on l'a put lire et déchiffrer*) W 35.Not. Belfroid ; « mines extant en terreur de Wandre » c.1450.H 6/1.15 ; « wande » 1452.Chap.S.Jb.xxix v° ; « grant wandre » c.1455.H 6/2.xlj ; « les communes de wande » 1456.H 6/1.lxj ; « Wandre le (la) grand(e), grand(e) wandre » 1539..... 1786 ; « Wandre » c.1825.CP, C.

— L'appellation « grand wandre », courante durant tout l'ancien régime, a désigné le village de Wandre et ses dépendances propres, par opposition à « petit wandre » et plus communément « souverain wandre » (= Wandre supérieure).

— Trois toponymistes, CARNOY, *Dict.* et *Origine*, HAUST, *Correspondance* et VINCENT, *Noms de lieux*, se sont intéressés à l'origine du nom de Wandre. D'autres ont apporté, sur un plan plus général, des éléments applicables à l'étude du toponyme : FELLER, *Noms de pers.*, ROLAND, *Top. nam.* et DE SEYN, *Dict.* Enfin COLLART, à côté d'une compilation touffue (*Lib. seign.*, I, 20), a eu le mérite de susciter en 1941 dans une correspondance restée inédite, des avis partiellement divergents des trois premiers auteurs cités.

Des hypothèses variées mais généralement concordantes dans leur processus,

(1) ERNST justifie l'identification avec Wandre par la similitude du nom et par la proximité des autres lieux de la nomenclature, qui va de proche en proche.

ont été faites sur l'étymologie du nom de Wandre. L'ensemble se résume assez simplement.

Tous les auteurs donnent comme origine un patronyme qui forme le radical et qui, selon l'usage, serait celui du possesseur primitif — franc ou galloromain — du domaine rural (DAUZAT, *Noms de lieux*, FELLER, *Noms de pers.*, etc.). C'est dans le choix de ce patronyme que les thèses diffèrent, encore que toutes le puisent dans FÖRSTEMANN, *Altdeutches*, 1.

1 — *Wand(o)* ou *Wald(o)*

FÖRSTEMANN, I et, à sa suite, FELLER, ROLAND, VINCENT, etc.

D'après FÖRSTEMANN, ces radicaux sont à la source de toponymes tels que Wandignies, Wangenies, Wegnez, Wodémont, etc.

Cependant, si le chanoine ROLAND (*op. cit.*, 394) tente, par la séquence *Wandiacus* > *Wandriacus* > *Wandria*, de l'appliquer au cas présent, cette thèse est combattue par plusieurs auteurs. Bien que le passage par la forme *-acus* soit le mode le plus commun de formation des toponymes au départ d'un nom de personne (Feller), CARNOY (lettre à Collart) et HAUST (id.) le rejettent ici, car le suffixe *-acus* aurait eu l'accent et aurait donné Wandré, Wandray ou Wandry.

VINCENT (lettre à Collart), gêné par l'absence du *r* dans le radical *Wand(o)*, tourne l'écueil en invoquant le radical *Wandr-* qu'on trouve dans Wandrebert mais non isolé et qui correspondrait à un nom **Wandro*, plausible mais non attesté.

Pour résoudre cette difficulté, d'autres radicaux, contenant le *r*, sont avancés.

2 — *Wanther* que cite De Seyn et dont Wandre serait une forme romane.

3 — *Wandaro* que CARNOY, *Origine* puise dans FÖRSTEMANN, I, 15300, d'après qui ce nom est typique du franc occidental.

Carnoy passe de ce *Wandaro* à Wandre par le truchement de *Wandria* (*terra*), et non *Wandriacus fundus* qui conduirait à Wandray, etc. HAUST épouse cette version (lettre à Collart).

En résumé, quelle que soit la variante choisie comme radical — mais avec prédominance de *Wandaro* — les auteurs s'accordent pour faire dériver Wandre d'un anthroponyme franc de la forme *Wand-* ou analogue, pour en tirer la suite *Wandria terra* > *Wandria* > Wandre.

Cf. « en Wandrechamp » 1350.Fexhe-le-Haut-Clocher, « en Wandreinchamp » 1412.Roloux (HERBILLON, *Top. Fexhe*, n° 1412); « Wadrémont » (RENARD, E., *Top. Esneux*, 310).

« Wandre (cense de —) » [E III 12] : « tenure court maison jardin et assise qui fut anthoene Rennotte jadis de Wandre la grande aultrement nomeit thonet ⁽¹⁾ j. damont alle tenure et assieze condist delle bressine et des deux autres costeis [aval et levant] aux voies et Realchemyns » 1539.H 17.iiij^ciiij^{xx}iiij; « la cense de Wandre » c.1685.PW 2.135; « biens de la cense de Wandre partenans au St Jean de Lottellerie, St de Warsaige » 1710.PW 2.3; « Dénomination du bien de la cense de Wandre » c.1750.CW 34.1; « petit jardin situé près de la cense de Wandre, j. d'occident a la ruelle de la Brassinne et du nord au chemin » 1787.W 10.162 v°.

-- La cense de Wandre occupait le coin de la rue du Pont et de la rue des Prés

⁽¹⁾ Donnant de ce mot la lecture fautive « thourt », CL fait par erreur de la cense de Wandre le berceau de la famille *del tour de Wandre*, qu'il faut placer dans la *tour* de la rue des Marets (voir *vi tchêstê*).

(anc. « ruelle delle brassinne »). La cour de justice de Wandre, créée en 1752 par scission de celle de Herstal, s'y installa et la ferme fut dès lors appelée parfois *la cour*, *al cour* (v. ce mot).

Après des dégradations successives, les derniers vestiges en ont été rasés en 1969, en même temps que d'autres vieilles maisons bordant la ruelle des Prés, pour y créer l'esplanade qui en marque l'entrée.

— La dénomination « cense de Wandre » ne fut pas une appellation populaire du langage courant. Il est normal que les wandruziens ne désignent pas ainsi une ferme de leur village. On ne la rencontre que dans les actes, surtout à l'époque où cette ferme fut, dès le xvii^e s., la propriété de la famille de Lhotellerie de Falloise, seigneurs de Warsage, résidant au « château » de Rabosée. Cette famille, qui possédait de nombreux biens à Warsage, Housse, Clermont (ferme-château d'On-dorten), identifia tout naturellement sa ferme de Wandre par le nom de l'endroit.

« W a t h e l e t (s a r t —) » 1830.8.12.CW 14 [à La Xhavée]

« W a t h e l e t p h a y ë n (p r e — , t e r r e —) » [vers D II 6] : « un preit gissant en lieu condist a piereux nommeit le pre wathelet phayën » 1562.H 26.xiiij^{xx}xiiij; « terre a piereux dit la terre wathelet » 1562.12.5.PWw F 1.

« w e f f i n p r e i t » [± H II 6] : « ung jardin appelleit weffinpreit » 1461.H 7/1 D.iiij^{xxv}j; « ung certain cortil qdist weffinpreyt gissant desseur souverain wandre j. vers moese a moese et daultre coste (vers les bois) az werishas » 1503.H 9.x v^o; « ung preit et wea-daige appelleit le wealfinpreit j. vers meuse a meuse, d'autre costeit a real chemin tendant de Souverain Wandre a Jupille » 1542.Pl. gén.St Jean.HCL; « weafinpreit, waifinpre(s) » 1521.....1761; « une waide appelée le way fin prez » 1734.PW 11; « prairie en lieu dit wayfinprez » 1748.12.1.NE 3714-2; « Wayfe Pré » c.1860.PpW; « Wayfepré, Waylepré » C.

— Près de l'ancien rivage de la Meuse en amont de Souverain-Wandre, entre le chemin de Jupille et la lisière du bois (parcelles B 804, 807, 1049c).

— *Weffin* est sans doute un déterminant patronymique de propriété, qui pourrait dériver du germanique *Welfrid* par le processus *Welfrid* > *Wefin* > *Weffin* analogue à *Godfrid* > *Gofin* > *Goffin*.

On observera cependant que *Welfrid*, variante de *Waldfrid*, n'est signalé qu'une seule fois par FÖRSTEMANN (col.1504) d'après un document d'un monastère rhénan.

« w e r d o u m o n t » : voir *ordōmont* (è l'—)

wèrihê (â —) [D I 5].

Parmi les nombreux *werixhas* qui parsemèrent le sol wandruzien, un groupe situé au nord du passage d'eau s'étendait sur les lieux-dits actuels *ds doze vèdjes* et *wèrihê*, celui-ci étant, dans la toponymie actuelle, le seul survivant de tous les *werixhas* d'autrefois (1).

(1) Le plan incliné descendant vers l'eau pour accéder aux barques porte le nom wallon *à l'abôr*.

Ce groupe a pu dépasser légèrement vers le sud la « voie de l'eau » pour former un tout avec le *werixha* voisin de *parfondinne*.

Le choix des citations à classer dans ce groupe a été déterminé soit par une référence explicite aux « douze verges », soit par des références topographiques tirées des déclarations de biens (1700, c.1750, 1761), soit encore par analogie avec des formes localisées par ces références :

« pre en parfondine j. vers leawe a werixhas » ⁽¹⁾ 1454.H 6/1.x; « en lieu qdist a grand werixhas, de coste vers moese j. aux werixhas et daultre coste [vers les bois] alle waide des agnealx » ⁽²⁾ 1456.H 6/1.lxxv; « le werixhas proche de la Rivier de moeuse » ⁽³⁾ 1650.H 61.247; « maison jardin et houblonnière au werichas proche de la moeuse j. vers les bois a un chemin » 1700.H 438.38; « waide au weriche » ⁽⁴⁾ *ibid.*.8; « ld. au werixhas lez le vieux enghein » ⁽⁵⁾ 1739. 31.5.NB 3710-1; « maison aux werixhas a l'eau » c.1750.CW 34.7; « aux werixhas de douze verges » 1751.W 7.13; « werihas » 1807.PG; « Werihet » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

« werisaulx » [D IV 10] : « la huylhier appellee werisaulx » 1542.H 213.362; « ung preit appelleit werisaul j. vers les boix a boix » 1569.H 29.iiiij^{xx}iiiij; « l'araine de werisseau » 1620.23.3.CW D I; « a werichaux...au werichau » 1700.H 438; « a(u) weriss(e)aux...a voirisseau » c.1750.CW 34; « au weriseau » 1761.CW 33.

— Prés situés à l'ouest du débouché nord de la rue Neuville, entre celle-ci et la rue d'Elmer, au sud de la « waide hanson » ⁽⁶⁾.

Un ouvrage de mine ouvert dans la colline en face de cet endroit, porta le même nom, sans toutefois la déformation en *-chau*. On le trouve dans les archives plus souvent que le lieu-dit lui-même. Cet ouvrage exploitait la veine appelée aussi *werisseau* et il semble plausible d'admettre le transfert du nom de l'endroit à la veine. Cette dénomination, dérivée de *werixha*, s'applique logiquement à un lieu de surface plutôt qu'à une couche de charbon. De plus, cette désignation de la veine fut apparemment locale, sans prolongement aux concessions voisines.

« werixhas »

Wandre a connu des « werixhas » en de nombreux endroits, ce qu'expliquent

⁽¹⁾ « daval a realchemin » ajoute un texte du 9.5.1544.

⁽²⁾ Il y eut deux « waides des agneaux », l'une à Souverain-Wandre, l'autre à « parfondinne », joignant vers le nord au chemin de l'eau; c'est de celle-ci qu'il semble s'agir ici.

⁽³⁾ Emplacement de la paire à l'eau du charbonnage.

⁽⁴⁾ Touche par son côté nord une pièce aux « douze verges ».

⁽⁵⁾ C'est-à-dire aux confins nord des « douze verges ».

⁽⁶⁾ Dans cette zone voisinaient des lieux-dits nombreux et mal délimités : clusin, marsalle, waide hanson, werisseau, au thier. Elle offre un bel exemple d'imbrication des aires toponymiques. Voir notamment au toponyme « au thier » (note).

les sens du mot : aisance communale, terrain vague, placette, parfois carrefour élargi ⁽¹⁾.

Ces « werixhas », souvent considérés comme simple nom commun, ne prirent pas toujours le caractère de toponyme. Un seul a survécu comme tel, l'actuel *wèrihê*.

Leur nombre et leur dispersion rendent malaisé le repérage précis de tous ces « werixhas ». Nous tenterons de les classer en trois groupes : les « werixhas » échelonnés sur les rives de la Meuse, du nord au sud, ceux de la vallée non riverains et enfin ceux des hauteurs.

Ces localisations d'après les contextes ne seront souvent qu'approximatives.

A — « WERIXHAS » DES RIVES DE LA MEUSE OU DE LEUR VOISINAGE IMMÉDIAT

a — *Près du « bérapré »*. [+ A III 2]

« preit j. daval a preit qdist berartpreit, vers harstal j. aus werixhas » 1456.H 6/1.lxviii; « alle waide a werixhas » ⁽²⁾ 1540.H 18.xxxiiij; « en berapreit...a werixhas de mouse » 1540.H 17.iiiij^cxxiiiij.

b — *Dans le voisinage du « grand thier » et « aux ruelles »*. [vers C II 5]

Depuis les « ruelles », lieu-dit assez vaste et trop dispersé pour être nettement délimité, s'étendait jusqu'au sud du *wèrihê* en passant par les *doze vèdjes*, une zone de « werixhas » dont on ignore si elle était continue ou non.

On peut y distinguer un groupe « grand thier - ruelles » vers le nord et un groupe « douze verges — à l'eau » vers le sud.

Du premier groupe relèvent les mentions suivantes : « a grant tyer j. a werixhas » 1459.H 7/1 D.xxj; « en lieu qdist a grand thier j. vers moese a werixhas » 1562.H 26.xiiij^{xx}xij; « maison jardin et assieze extant az ruelles j. vers mouze az werixhas » 1612.15.II.HCL; « au rualle j. vers meuse alle rualle de werixhas » XVII^e cop.1708.H 158; « waide au weriche j. vers meuse aux communes » ⁽³⁾ 1700.H 438.1; « au werichas » ⁽⁴⁾ c.1750.CW34.36; « prairies aux werihaz j. vers meuse a la voye des werihaz » 1762.W 6.

c — *Aux « douze verges »* [vers D II 3] *et « à l'eau »* [± D 14]

C'est vers l'extrémité sud de ce groupe qu'allait survivre l'unique *wèrihê* (voir ce mot).

⁽¹⁾ L'origine du mot a donné lieu à des thèses diverses, dont on trouve notamment l'écho dans ERRERA, *op. cit.*, HAUST, *Phil. wall. en 1932*, 207 et *id. en 1939*, 311, VINCENT, *Signif.*, 66.

⁽²⁾ Mêlé à quatre autres biens situés a « preyr ».

⁽³⁾ Touche par son côté Est une pièce « en piereux »; elle s'intègre ainsi vraisemblablement au groupe des « ruelles ».

⁽⁴⁾ Contiguë du côté sud à une pièce dite « aux ruelles ».

d — *Au « dossay »* [E I 6 ?]

« preit en lieu dit az preit a rualle j. daval a werixhas, vers mouze a mouze » (1) s.d.PWw F 1. *Parchons des enfants Symon bollongne, de Herstal*; « en lieu qdist devant le ponthon j. damont aux werixhas » 1528.H 15.iiij^{xxj} v^o.

e — *A la « digue »* [± F II 1]

« en la vallee de wandre ung piece appallee la dicque j. damont a werixhas » 1490 28.8.HCL, qui précise « derrière le Dossay »; « prez aux dicques j. damont aux werixhas » 1685.21.5.PWw F 1.

f — *A l'extrémité sud de la ruelle du Trixhay* [F II 12 ?]

une pièce « séante a soverre wande j. vers Harstal alle riviere de mouse, vers les bois a werixhas » 1452.Chap.SJB.xxix v^o; « a souveren wandre vers le werixhas qdist le triexheal » 1468.H 7/1 C; « le grand cortil j. damont a mouse, vers mouse a werixhas de mouse » 1524.6.9.PWw F 1. *Partage des enfants Jehan Wilheame de S.W.* (2); « au trihay j. daval au werihhas vers meuse a meuse » 1754.W 4.

g — *Au « weffinpreit »* [vers H II 6]

« ung pre appelle Weffin preit entre souvere wandre et Jouppille j. vers mouse a mouse et daultre coste [vers l'est] a werixhas » 1503. LX 19.96.

B — « WERIXHAS » DE LA VALLÉE NON RIVERAINS

a — *A « rioul »* [± E II 14]

« lieu qdist xhivache entre wandre et souverain wandre j. damont a werixhalz du rioul vers Herstal a Royal chemin qui tend dedit wandre a Souverain wandre » 1489.H 8/1.xxiiij v^o; la cure de Wandre possède à la « xhivache » une « prairie j. damont au werixhas de Rioul » 1693.PW 5.183.

b — *A la « mer »* [E III 6]

La place d'Elmer était un « werixhas » : « a werixhas qdist le meire j. vers leawe alle voye qui tent de wandre a charate » 1457.H 6/2.lxxxij.... 1558.HCL; « aux werixhas condist le mere » 1476.....

(1) Le « preit alle rualle » semble s'être trouvé au dossay.

(2) Le contexte situe ce « grand cortil » au débouché de la ruelle du Trixhay vers Souverain-Wandre.

1556; « en lieu dit en la mer j. vers les boix au werixhas delle mere » 1649.H 61.74.

c — *A l'ouest du débouché nord de la rue Neuville* [D IV 10]

Au sud de la « waide Hanson », un « werixhas » se rencontre, dès l'origine, sous la forme « werichau » ou « werisseau » (voir « werisaulx »).

d — *En « vaherlisse »* [± C III 16]

« les werixhas entre Wandre et Cheratte » 1693.HCL; une « waide au werichas entre wandre et cheratte » touche par son côté Est une pièce « alle vaux herlis » 1700.H 438 v^o et 13 v^o.

C — « WERIXHAS » DES HAUTEURS

a — *A Rabosée* [F V 1]

La place de Rabosée fut aussi « werixhas ».

b — *A La Xhavée* [G IV 9]

« a weriche » 1520.LX 23.7; « le werixhas dit le chayeneux »

c.1700.LX 20.

Devant le couvent, large carrefour des quatre chemins, portés à cinq en 1861.

« x halen (preit —) » [sud-est de F II 15] : « ung preit qdist de xhalen » 1462.H 7/1 D.cxxij; « preit condist halen » 1505.7.7. H 427.

— A Souverain-Wandre, au sud-est des prés de « bernalmont » (1462).

— En 1569, on cite *halen de trixhea*. H 29.iiij^{xxv}.

« x h a v a r (b o n n i e r —) » 1663.Et.558.60

« x h i r v a c h e (le, a, au —) » [± E III 21] : « lieu qdist xhivache entre wandre et souverain wandre j. damont a werihalz du rioul, vers Herstal a Royal chemin qui tend dedit wandre a souverain wandre » 1489.H 8/1.xxiiij; « preit appelleit whirvache » 1540.H 17.iiij^{xxxv} v^o; « a chirvage » 1569.PW 2.132; « maison court et jardin j. damont au corti Henna et au chirvaige, vers mouse al rualle de trixhal et vers les bois alle pisenne q. tent de wandre a souv.wandre » 1571.ibid.; « a xhivache » 1627.H 50.114; « a xherwaige j. vers moeuse a la rualle de Tiege » 1662.23.11.PG; « jardin appelle le chirvage j. vers meuse au chemin et vers les bois a un pasteur de wandre » 1649.6.6.H 153; « prairie appelée le hirvache » 1751.PG; « hirvage » 1785, 1802; « prairie au hirvache » 1825.27.8.PT.

— Au sud des propriétés de la « brassinne » et au nord de « rioul », le « xhivache » et le « cortil Hennau » se partageaient le terrain compris entre la ruelle du Trixhay et celle des Prés. Le « xhivache » bordait le côté Est de la première et touchait vers l'Est le « cortil Hennau » ainsi qu'une pièce de la cure.

— W. *hiri* = déchirer. « xhivache » = « déchire vache », nom qui s'applique

à un lieu exposé aux vents violents, aux vents « à décorner les bœufs » (1). Cf. à Charneux : à *hîrvatche* (HAUST, *Enquête*, 5) ou « Hiervache » (SCHNACKERS, *op. cit.*).

Comme le toponyme de Wandre concerne un bien qui ne diffère en rien du reste de la plaine fluviale quant aux vents qui y soufflent, il peut s'agir d'un toponyme transféré par un sobriquet.

« x h o s s i n (s u r —) » : voir « c o s s i n s (s o u r —) »

(1) Les formes du type en *-vaige* ou *-waige* sont à considérer comme graphies influencées par le terme *cherwaige*, auquel elles s'apparentent sans en avoir le sens.

La prairie « xhîrvache », qui appartient à l'importante « cense de Wandre » (c.1750.CW 34.5), pourrait être qualifiée à la rigueur de *cherwaige* (Cf. RENARD, E., *Glan. top.*, 1940), mais cette thèse ne s'accorde pas avec le caractère accidentel de ces formes.

DEUXIÈME PARTIE

TOPONYMIE MINIÈRE

Selon le processus habituel, houilleries et toponymie se sont mutuellement influencées. Si, dans le cas du *beûr dè p'tit wandjon* par exemple, un doute subsiste sur le sens dans lequel s'est exercée cette influence, il est aisé de le discerner dans la plupart des autres termes.

On groupera dès lors les toponymes miniers en trois catégories :

- les toponymes d'origine minière qui ont marqué ensuite l'environnement ;
- les noms d'ouvrages simplement empruntés au toponyme de l'endroit où ceux-ci s'implantaient ;
- les vocables miniers originaux qui sont restés confinés à l'ouvrage désigné

L'ensemble de ces toponymes témoigne du rôle qu'a joué à Wandre l'exploitation de la houille, industrie aujourd'hui défunte qui, à partir du XIV^e s. au moins, multiplia les ouvrages de mine sur le sol de la commune (v. RENARD, J., *op. cit.*).

A. — *Toponymes d'origine minière transférés à la toponymie générale*

Il suffira de rappeler ces toponymes, déjà étudiés dans la Première Partie :

âs balances, *al bascule*, « waide du chat », « au grand bur », « le preyt az huilhiere », *a l'indjin*, *è laid tchin* (= *nèyi tchin*), *al machine*, *al nokète*, *lès paires* (« — à l'eau », — *è hwès*, — *Malâhe*, — *Maquet*), *li vøye âs p'titès guites*, *al vile bûse*.

B. — *Noms d'ouvrages empruntés à la toponymie générale*

« *bergopsome* (fosse de —) » [G III I].

Ouvrage aussi appelé « fosse des trois noyers », d'après l'endroit de la rue des Marets où on le situe en 1771 (voir Première Partie, verbo « *bergopsome* (montagne de —) »).

Bwès l' Dame (beûr dè —) [E IV 18].

Avant-dernière étape dans les migrations de la houilleries industrialisée du nouveau régime, le bure du Bois le Dame, repérable de très loin par la haute cheminée en briques qui devint *li vile bûse*, ouvrait son double puits peu avant 1830, à mi-côte de la colline boisée, au bord de la future rue du Bois-la-Dame (1).

Remplacé par le nouveau siège vers 1885, il reprit quelques années d'activité expérimentale vers 1939 pour se fermer définitivement en 1952.

(1) Le bure reçut aussi le nom de « Jean qui pleure », allusion au ruissellement des parois des puits.

« celly (veine et fosse de —) » [D IV 5] : « la fosse de Celly et Roye » 1621.4.12.PG; « la fosse condist de cellière... la fosse de cellier...le vieux burre du cellier » 1625.H 48.206; « la xhorre de Celly » 1675.H 74.138; « les maîtres de cely » 1679.H 250.21; « la vainne de Celly... les vainnes desseur le celly » 1681.H 76.155 v^o; « les veines du selly et Roye » 1713.W 4.

La graphie en *s* est tardive et altérée.

— La fosse de Celly se trouvait, avec celles de Roye et de Paume, au pied de la colline, le long de la rue Neuville à la limite de Wandre-Cheratte.

— Origine : voir Première Partie, v^o « celir ».

« grape (bure alle —) ».

Petit ouvrage qui aurait, à une époque indéterminée, exploité une veine du même nom (?) dans la partie basse du vallon de La Xhavée, près du chemin de la *grape* (CL). On n'en a trouvé d'indice ni dans les archives ni sur le terrain.

« maret (bures du —) ».

L'existence d'une exploitation de houille à partir des maret se révèle dans la première moitié du xvi^e s. par la mention de la « xhore de mache » en 1531 (H 15.iiij^elxiix) ⁽¹⁾.

Parmi les bures qui se succédèrent au maret, le bure du maret Leblanc reçut en 1730 une des premières machines d'exhaure à vapeur du pays (RENARD, J., *op. cit.*, I, 198) (voir bure *al machine*, F III 11).

« Tesny (bure —) ». [E IV 11].

Puits parfois appelé aussi *grand bur* en raison de sa profondeur (222 m), ouvert probablement vers la fin du xviii^e s. Il se trouvait près du coin sud-est du cimetière de Wandre (RENARD, J., *op. cit.*, II 6).

« trois noyers (fosse des —) » : voir « berg-op-some (fosse de —) »

« vigne (bure delle —) ».

Bure existant en 1690 (PW 4) et qui pourrait se trouver au clusin sur une parcelle relevant autrefois de Wandre, aujourd'hui de Cheratte (ibid.I.100).

« vignes (fosse aux —) ».

Ouvrage signalé en 1685 (H 326 bis), qui peut tenir son nom de lieu-dit « les vignes » couvrant le versant nord du ravin de la paire Maquet (ibid.I.103).

« werisseau (fosse de —) » : voir Première Partie. verbo « werisaulx ».

C. — *Toponymes originaux propres au domaine de la mine*

La plupart de ces toponymes ont trouvé leur origine dans un nom de personne ou dans celui d'une veine exploitée. Quelques-uns restent énigmatiques.

⁽¹⁾ Cette mention avance de dix années au moins la conclusion formulée à la note (1) de notre *Houilleries à Wandre*.II.131.

« desseurtraine piracket » : « la huylhier appelez le desseurtraine piracket » 1540.H 213.117.

— Ouvrage non localisable par cette unique mention, travaillant la supérieure des deux couches *piraquet*, du nom d'un de ses premiers exploitants.

— Patronyme dérivé de *Piron*. En 1570 notamment, on cite « le prez ory que tient a present piraket » PW 2.53.

« Gaillette (bure —) » [E IV 5].

Ancien puits, aussi nommé *noquette* ou *Montrieux*, situé au coude du bas de la rue du Mûrier.

— La *gayète*, morceau de houille, est tout indiquée pour baptiser un puits de mine; c'est cependant par le détour d'un sobriquet que l'ouvrage prit ce nom. Un *Jean de jardin dit gaillette* est cité en 1669 (PWw F 1), tandis qu'on rapporte en 1825 les dégâts causés au puits *près de la maison gaillette qui est à l'endroit nommé noquette* (CW 14).

Le puits fut donc baptisé du sobriquet du propriétaire ou de l'occupant d'une maison voisine.

« Héléne (bure —) » [E IV 24].

Puits percé sur une xhore en contrebas de la ruelle du Mûrier, à mi-distance entre le bure Gaillette et la *paire Maldhe*.

« Montrieux (bure —) » [E IV 5].

Autre appellation du bure Gaillette, ouvert à côté de la maison occupée au XIX^e s. par le platineur Montrieux.

« palme (veine, ouvrage, xhorre de —) » [D IV 7] : « la palme de qu » 1625.H 48.206; « la fosse condist paume de cou » 1626.ibid.; « la palme de cul » 1675.H 74.138; « l'ouvrage d'elle paume » 1681.H 76.155 v^o; « la xhorre de Paume » 1750.CW 34.23.

— L'ouvrage de paume se trouvait, au XVIII^e s., au pied de la colline de samont au nord de la jonction de la rue Neuville avec la rue de Visé.

« pense (ou peuse) (fosse delle —) » : « la fosse et huilhier appelee le pense » 1527.H 14.ij^ex v^o; « la huylhiere condist delle pense extant a lieu de Wandre » 1531.H 16.xxxij.

— Dans notre étude de la *Houillerie à Wandre* (1.226), nous supposons cet ouvrage à Rabosée. La citation de 1531 le situe à Wandre, sans autre précision.

« pioux (fosse aux —) » : « le Bois la Dame j. daval au Bois nommé ale fosse au piou » 1784.3.5.Et 582; « bure situé fosse a poux du bois la dame où l'on exploite aujourd'hui » 1827.2.4.PR.

— Ni l'origine ni le sens du toponyme ne sont connus.

— Son emplacement reste indécis, quoique présumé au bois St. Etienne (1).

(1) Le bois désigné en 1784 est le bois St. Etienne. Par contre, en 1827, de Rouvroy paraît assimiler la *fosse au poux* au bure Bois la Dame (où l'exploitation venait de débiter).

De ces deux sources divergentes, on se ralliera à la première, acte officiel de mesurage du bois la Dame.

« Rochemaidoux (fosse de —) » : « la fosse appelée Rochemaidoux » 1540.31.8.H 213; « veines et chorres de rouge madou » 1653.24.5.GT.Lam.; « Rouchemadoux...Rouge maddou » 1674.27.8.H cop.PG.

— On ignore la relation entre la fosse ou la veine et la sanction judiciaire qui, sous le vocable de « voyage à Rochemadou » (Rocamadour.Lot.France), infligeait une des fortes amendes u tarif pénal (17 florins d'or en 1543).

— Cf. *la roche Madou* à Olloy-sur-Viroin.

« roye (veine, fosse de —) » [D IV 6]; « la fosse condist de roye » 1614.H 42.291; « la fosse de Roye de cu » 1614.H 43.12 v°; « la veine de roye de Cou » 1675.H 74.138; « les ouvrages d'elle paume, Roye et Celly » 1681. H 76.155 v°; « les veines de selly et Roye » 1713.W 4.

— L'ouvrage de roye voisinait ceux de celly et paume au pied de la colline de samont, à l'endroit dénommé dans la suite *au déluge*.

« Théodore (bure —) » [E IV 15]. Bure creusé sous l'ancien régime au ld. *paire è hwès*.

Veines

D'après l'origine de leur nom, on classe les veines en quatre groupes.

NOM DE PERSONNE :

Bovy — Colleye — Elisa (ou Lisa) — Loxhay — Mélar — Pirquet — Poupouroux (sobriquet : *poplèrou, poplourou* = homme craintif.DL).

PARTICULARITÉ DE LA COUCHE (PUISSANCE, RÉGULARITÉ, PRÉSENCE DE NODULES...) :

Bossette (renflement localisé) — Doucette — Dure Veine — Frexhe Cou (infiltrations au mur) — Grande Veine — Grand Xhorré — Grasse — Huffenale ou Xhufnale (*hufenale* = petit pain plat.DL, d'où veine à nodules affectant la forme fréquente de *hufenales*) — Paume (mesure de houill., approx. 1 décimètre) — Plaisante — Roye (veine mince) — Sept Poignées (mes. de houill., approx. 1 décimètre) — Troquette (*trokète* = jumeaux.DL, d'où couche formée de deux ou plusieurs laies) — Veinette — Xhufnale (v. Huffenale).

SITUATION DE LA VEINE DANS LE GISEMENT OU SON LIEU D'EXPLOITATION :

Celly (ou Selly ou Sely, en wall. *sêli*, du ld. « celir » v.Prem.Part.) —

Fond (veine du ---) --- Lavigne --- Oupeye (veine d'---) (zone géologique où s'inscrit la couche) — Wérisseau (v.Prem.Part.).

ORIGINE OU SIGNIFICATION INCONNUE OU INCERTAINE :

Castagnette (hyp.s.toute rés. : *castagne* > *cascoigne* = marron d'Inde. *DL* verbo *cascoigne* 2, d'où nodules en forme de châtaigne ?) — Dames (veine des ---) — Hardie — Poultrie (francisation du w. *pojetirèye* ⁽¹⁾ = commerce de volaille et d'œufs ? d'où nodules ovoïdes ?) — Stenaye (cf. *DL èstèné* = étourdi, *stèné* = sourd ?)

« x h u f n a l l e (f o s s e d e l l e ---) » [vers D IV 8 ?] : « la houilleire delle xhulfnal » c.1675. Procès Sarolea.PG (Renard, J., *op. cit.*, I, 166); « la fosse delle xhufnalle » 1682.H 326 bis à la date du 18.7.1684.

— D'après les contextes, elle se trouvait apparemment, comme celly, roye et paume, à la Neuville au voisinage de Cheratte.

⁽¹⁾ Le *DL* donne *pojeterèye*. La forme *pojetirèye* existe également, dérivée de *pojetif* = éleveur, marchand de volaille.

TROISIÈME PARTIE

TOPONYMIE DES VOIES DE COMMUNICATION

Pour conserver sur la carte un numéro unique sur tout leur parcours, les chemins s'accoutument mal de l'identification basée sur le quadrillage. Ils ont reçu une numérotation continue qui les distingue sur la carte par les lettres V (voirie) précédant le numéro.

Plusieurs numéros V sur le tracé d'un même chemin indiquent les diverses appellations qu'il a reçues au cours des temps.

1. — « a i s n e s (v o y e d e s —) » : « a grant wandre alle voye quondist des aisnes » 1466.H 7/1 c.3 v^o; « sentier des ânes » 1806. carte manuscrite.

— Partie comprise entre la place Communale et le haut de la ruelle Frésart, du chemin qui a précédé la route du bois la Dame. Cette partie basse était moins sinieuse et plus escarpée que la route actuelle.

— Dénomination assez courante d'un chemin montueux. Cf. *ruelle des Anes* à Glons (act. rue Ramoux) (CL); *pazé des ânes* à FOOZ (HERBILLON, *Top. Fooz*, 55); *chemin des baudets* à Leval-Chaudeville; *rouwale des ânes* à Montegnée, Hognoul, Villers l'Evêque, les Awirs (PONTIR, *Histoire*, 292).

2. — « A r d e n n e (v o y e d ' —) » : « alle voie condist la voye dardinne » 1589.H 428.lviii; « au chemin dit la voye d'Ardenne » 1656.H 429.119 v^o; « prairie sous la juridiction de Cheratte j. du soleil levant au chemin tendant de rabosée a barchon. du midy a la voie dardenne » 1747.13.10.NB 3714-1.

— A Chefneux (1).

(1) Etudiant le tracé de la « voye d'Ardenne », P. DEBOUCHTAY, historiographe de la Basse Meuse, a émis l'opinion que cette ancienne voie relierait Housse à Chefneux. Deux extraits des œuvres de la cour de Cheratte en 1557 appuient cette thèse : « un cortil a Cheveueux j. vers meuse alle voye dardenne » (201 v^o); « 6 journal venant sur le voye dardenne qui vient de Housse » (209 v^o).

Or le seul chemin qui ait, jusqu'à la création de l'autoroute Bauduin, relié directement Housse à Chefneux était le chemin aboutissant à la chapelle de Chefneux et que la construction du fort de Barchon coupa en deux (jusqu'au XIX^e s. *li vête vôte*, commune de Cheratte puis de Barchon).

On peut cependant s'étonner de l'identification de ce chemin avec la voie d'Ardenne. On comprend mal pour quel motif celle-ci, qui devait à l'époque être une voie de grande communication, aurait à Housse choisi le chemin de Chefneux, hameau de minime importance, plutôt que celui de Barchon, c'est-à-dire le « chemin du Voué », autre voie ancienne. Et quel tracé lui donner après Chefneux où, à moins de rejoindre Barchon, il ne pouvait se prolonger que par la « voie Libaux » (ou Camus) suivie d'un dédale de chemins qui le ramenait à Tignée ou par la « voie de Liège », chemin carrossable mais bien détourné pour gagner l'Ardenne.

3. — **âzi** (*vôye di l'—*) : voir Première Partie, verbo *âzi*.

4. — **Bastin** (*rouwale, rowe —*) ⁽¹⁾ (rue —) : « alle ruelle bastin bernolet » 1635.27.2.PWw F 1; « alle rualle fau Bastin Bernollet » 1655.ibid. : « une graingne extante a la rualle bastin j. daval a la cour bastin bernollet » 1700.H 438.32 v^o; « lieu dit alruelle ou cour bastin » 1740.NB 3710-2; « la ruelle bastin » 12 germ.X.PG.

— Partie de l'ancienne « large voie » au nord de la rue du Pont; plus anciennement, le « royaul chemin qui tend de wandre a cherat » 1493.

— Les Bernollet possédaient les biens formant le coin nord des actuelles rues Bertholet et Bastin (voir « cour Bernollet »). La première en prit le nom de « ruelle bernollet ». A la fin du xvi^e s., ces biens étaient propriété de Bastin Arnoldi ou Bernollet, curé de Wandre, qui décéda le 26 novembre 1630. Dès cette époque, le chemin de Wandre à Cheratte, jusqu'alors dénommé « large voie », devint la « ruelle bastin bernollet » puis « ruelle Bastin ».

Au xviii^e s., elle sera parfois dite « ruelle lonay ».

5. — « **Baudon** (ruelle —) » : «au dossay, j. d'orient a la Ruelle baudon » 1785.CW 33.311.

6. — **baye** (*vôye del —*).

Sentier partant du lieu-dit *al baye* à Souverain-Wandre pour escalader le bois vers la rue de la Forêt et se prolonger aux *houlpés* (v. *tchêrâvôye*).

7. — **Bellaire** (*rowe di —*) (rue de —).

Se détache de la rue de Nifiet vers l'ouest, au fond du ravin du ruisseau limitrophe de la commune de Bellaire, sur le territoire de laquelle elle termine son parcours.

8. — « **Bernollet** (ruelle —) » : « alle ruelle Biernolet » 1761.CW 33.60, 1791.PT.

— Bordant au sud les biens de Bernollet, cette ruelle a précédé l'actuelle rue Bertholet (v.1643.H 57.322.Partage des biens de Bastin Arnoldi).

9. — **Bertholet** (*rowe*) (rue —). Ancienne ruelle Bernollet.

— Bernollet et Bertholet sont deux patronymes contemporains et même confondus : l'« anniversaire bernollet » de 1619 est inscrit « anniversaire bertollet » en 1620 (PW 27).

Le premier a disparu alors que le second est encore vivant, ce qui explique la mutation du toponyme.

Par ses orientations assez déroutantes dès qu'on les reporte sur la carte, la mention plus circonstanciée de 1747 n'éclaire guère la question.

Bien que la « voie d'Ardenne » n'ait, au plus, que côtoyé le territoire de Chefneux wandruzien, on peut verser ces quelques réflexions au dossier de ce point intéressant de la voirie ancienne.

⁽¹⁾ De nombreuses ruelles anciennes, dont les aménagements des dernières décennies ont fait des rues, ont conservé dans la langue populaire leur appellation de *rouwale*. Cet usage, qui s'éteint progressivement avec les générations, reste le plus vivace dans les cas de la rue Bastin et de la rue des Marets.

10. — « biernamont (ruel de —) » 1761.CW 33.258.

— Partie sud de la ruelle des Prés qui traversait les *bernamonts* : la pièce citée dans la mention ci-dessus joignait vers l'aval (CW.33.173) une pièce que l'on situe en 1750 à la *ruelle des prez* (CW 34.151).

11. — « bois (voie du —) » : « prairie extante a la ruelle de pré allant au bois j. vers la ruelle de pré à la dite ruelle et vers le bois a la voie du bois » 1793.26.8.W 32.

— La ruelle des Prés ne donnant pas accès au bois, les mots « allant au bois » concernent la prairie, prise entre la ruelle des Prés à l'ouest et la « voie du bois » à l'Est. Celle-ci serait dès lors une voie disparue ou une appellation peu usitée de l'actuelle rue du Sart Blanche qui longe le bois.

12. — « boixteurs (voie des —) » : « preit appelleit wealfin preit j. daval alle ruelle condist la voie des boixteurs » 1540. I.3.HCL.

— Au nord de *welfinpreit*, chemin descendant du bois au rivage de la Meuse, qu'empruntaient les bûcherons pour amener les bois aux bateaux.

— W. *bwèh'leû* = bûcheron.

13. — **Borguet** (*rouwale* —) (Désuet).

Après avoir supprimé en partie la cour Borguet (v. Prem. Part.), la société ferroviaire donna à la partie restante un accès vers le sud à la place de la gare, établissant ainsi entre celle-ci et la rue du Pont un passage direct pour les piétons que l'usage baptisa « ruelle Borguet ».

En 1908 la ruelle, élargie et alignée, devint la rue du Progrès, rebaptisée ensuite rue du Martyr Ferrer, du nom du pédagogue espagnol fusillé le 13 octobre 1909 pour des motifs politiques.

14. — **Boulet** (*rouwale* —) (Désuet).

Ruelle joignant la rue Bois-la-Dame à la rue Tesny.

15. — **Boûr** (*pazê d'mon* —) (Désuet).

Sentier partant de la rue de la Colline, près du sart Maron à Souverain-Wandre, pour monter à la rue de la Forêt. Maintenant condamné dans son débouché supérieur par le comblement du ravin qu'il escaladait.

16. — « brassine (rualle delle —) » [Rabosée] : voir « Gilet (voie —) »

17. — « brassinne (voie delle —) » : « ung preit gissant deleit hiercamp sur les fosses (1) j. damont a hiercamp (1) daval alle voye delle brassine » 1456.H 6/2.lxvj v^o; « la voie tendante dudit Legipont a Rabozee quon dist la Voie delle Bressenne » 1591. S 42.256 et 256 v^o; « le chemin qu'on dit la voie delle brassine » 1631.S.cop.LX 43.

— La voie delle brassinne reliait Rabosée à l'enclave de Chefneux et, comme celle-ci, son assise relevait de la terre de Wandre.

Après avoir suivi le tracé de l'actuelle route depuis les Quatre-Bras de Rabosée

(1) Lieux-dits de Saive à la lisière de Rabosée.

jusqu'au coude sous la route de Saivelette, elle poursuivait en ligne droite pour dévaler vers le petit pont de Legipont et remonter le chemin creux vers Chefneux. — La voie conduisait à la très ancienne brasserie de Chefneux.

18. — **brèssène** (*rouwale dèl* —) (Décadent) (rue des Prés) : « alle ruelle delle bressinne » 1488.H 8/I.iv v°; « la ruelle condist delle brassinne » 1538.H 17.ijj^eij; « cortil et jardin appelle le cortil delle brassinne j. vers les bois alle ruelle delle bressinne » 1565.23.10.H 167; « alle voye delle brassinne » 1622, 1637.PWw F 1; « la rue(a)lle delle bre(a)ssinne » 1639.....c.1825.CP, c.1860.PpW; « ruelle de la Brassinne » C.

— Partie nord de la rue des Prés, entre la rue du Pont et *riou*; la partie sud, vers Souverain-Wandre, en était séparée par un tronçon plus étroit, en principe non carrossable.

— La « brassinne », établie avec ses dépendances entre cette ruelle et celle du Trixhay, donna aussi son nom à la famille *delle brassinne*.

19. — « **bruwiere** (*voye delle* —) » : « voye delle bruwiere ditte voye de legipont » 1763.10.2.WCL; « voie de la Bruyère et de Legipont » c.1860.PpS.

— Dite plus anciennement « voie delle brassinne » (voir ce top.) entre Rabosée et Chefneux. On devine encore à peine la partie abandonnée de son tracé dans le relief des vergers du versant gauche de la Julienne.

A Rabosée, près de l'endroit dit « la bruyère », on l'appelait communément « voie de Légipont » tandis qu'à Chefneux, on la désignait naturellement par « voie de la bruyère ».

20. — **Bwès l'Dame** (*rowe* —) (rue Bois la Dame) : « la voie des boix la dame » 1528.H 17.ijj^e; « la voye qui vat au bois la Dame » 1570.PW 2.17.

— La rue Bois la Dame est le tracé modernisé d'un des deux méchants chemins constituant les seules relations de Wandre avec l'arrière pays des hauteurs (1).

Le chemin primitif portait le nom de « sentier des ânes », tandis que la partie plane, à Rabosée, est désignée notamment sous le nom de « voie qui tent de somon sur legir pont » 1555.H 23.ij^eijj^exxvij. Pour l'origine du toponyme, voir Première Partie, verbo *Dame* (*bwès l'*—).

21. — **Cahordê** (*rowe* —) (rue Cahorday).

Route limite entre La Motte et la commune de Saive, à travers le *cahordê*.

22. — « **Cartier** (*ruelle* —) » 1738.22.5.NB 3709-2 (A Wandre).

(1) La route moderne a été réalisée en trois phases :
en 1720 : aménagement de la partie basse jusqu'à la ruelle Frésart, en conservant le tracé escarpé du bas du « sentier des ânes »;
en 1825 : jusqu'à l'emplacement où allait s'établir le bure Bois la Dame;
en 1847 : la route en lacets actuelle.

23. — « cerisier (sentier du --) ».

Se détachait de la ruelle Bastin vers l'ouest, au sud du « sentier du Trou du curé » (1806. Carte manus.).

Devenu la rue du Coplay dans la voirie moderne.

« Chacha (ruelle --) » : voir *Tchutchu (vôye --)*

24. — « Cheratte (ruelle de --) » 1700.H 438.44... 1808.PW 6.

-- CL écrivait « petite ruelle très ancienne, restée sans nom jusqu'au XVIII^e s. située dans les prés de Cheratte ». En réalité, la « ruelle de Cheratte » n'était rien d'autre que la partie nord de la « large voie » ou ruelle Bastin (1).

25. — Clusin (rue du --) ».

Autre appellation de la rue d'Elmer au nord de la rue Kipelle. L'usage lui préfère *è clûzin*.

-- A ne pas confondre avec la « ruelle de clusin » (v. voie des deux seigneurs).

26. — « Collette (ruelle --) » c.1825.CP, c.1860.PpW, C.

-- Ruelle qui coupe obliquement le coin sud-est des rues de Nifiet et de Saive, à La Motte.

-- Le nom de Collette s'est perdu au profit de l'appellation *vôye* (ou *rouwale*) *dèl Motte*.

(1) L'étude des biens de la cure de Wandre indique que les 15 vg. (soit 3 journaux) que la cure possédait à la ruelle de Cheratte (FF 1704 et PW 6) ne pouvaient être que la parcelle formée des deux pièces cadastrées A 577 et A 1036 de Popp, situées de part et d'autres de la « large voie » près de la limite de Cheratte.

Par les déclarations de biens de 1700 (H 438), 1750 (CW 34) et 1761 (CW 33), on restitue la succession des trois parcelles au nord de celles de la cure et on dresse un tableau des toponymes que leur attribuèrent les déclarants, où apparaît clairement l'identification de la « ruelle de Cheratte » à la « large voie » qu'encadraient les pièces de la cure :

Nord ou Aval

	1700		1750		1761	
	f ^o		f ^o		f ^o	
1	— 52v ^o	(Sgr. de Cheratte) «Ent. Wand. et Cher.»		— 62	(Sgr. de Cheratte) «R. de Cheratte»
2	44	«R. de Cheratte»		—	(G. Droubaye)
3	19v ^o	«Trois journaux»	40	«R. de Cheratte»	105	«Trois journaux »
4	—	(Cure)	84	(Cure)	139	+ v. M ^{se} que «maur- salles»

La confrontation des contenances avec celles du cadastre Popp confirme qu'il s'agit bien des pièces 576 a-b-c, 1037 a-b-c et 1038.

27. — **Colline** (*rowe dèl* —) (rue de la —).

Dénomination officielle de la partie inférieure, sur Souverain-Wandre, du *tchèr dèl Havêye*.

28. — **Combattants** (*rowe des* —) (rue des —).

Rue tracée récemment avec la rue des Prés Bolet pour former un nouveau lotissement entre la rue des Prés et la rue du Trixhay.

29. — **Communale** (*plèce* —) (place Communale).

Carrefour des rues Henri de Louvain, Bois-la-Dame, Tesny et Neuville. Créée en 1720 par emprise sur les terrains qui bordaient le carrefour au sud (CL).

Son nom évoque la maison communale qui en faisait le côté nord, bâtie vers 1840, détruite en 1944 par une bombe volante.

30. — « **co m m u n e s (v o y e a u x —)** » : « dans la campagne appelée vulgairement dryauchamps, une pièce de terre labou-rable j. du soleil levant a un chemin appelé la voie dellisse. daval au chemin appelé la voye au commune » 1753.W 4.

— Le seul chemin qui puisse toucher le côté nord d'une terre qui borde vers l'Est la « voie delle lisse » (chemin de « froid fossé ») est le chemin montant le ravin de la paire Maquet. Il traversait autrefois le chemin du « froid fossé » pour s'orien-ter ensuite vers le nord parallèlement à la route de Rabosée à Hoignée.

Il a pu porter le nom de « voie aux communes » dans sa partie située sur « sa-mont » où se trouvaient des biens communaux. La terre désignée en 1753 serait la portion sud de la parcelle A 1391 a.

31. — **coplès** (*rouwale, rowe des* —) (rue du Coplay) : « la petite ruelle de copleaux...la ruelle des coplay » XVII^e s.PW; « la ruelle des coupleaux » 1710.PW 2.3 « ...de coupleau » 1743.NB 3712-1; « la ruelle de coplay » 1700.H 438.49 v^o.....1807.PG.

On emploie plus volontiers l'expression *è coplê*.

— Reliait la rue Bastin à la rue du Pireux; le bouleversement de la campagne en a supprimé le tronçon occidental. La partie touchant la rue Bastin était autrefois le « sentier du cerisier ».

32. — « **Cortils** (*ruelle des* —) » : « r. des Cortils » c.1825.CP; « r. des Cortis » c.1860.PpW.

— Ancien nom de la partie sud de la rue des Prés.

— Cette ruelle donnait accès de Souverain-Wandre aux cortils que l'on évoque notamment en 1455 :

« ung journal de terre heruele gissant dessous les cortils de petite wandre » H 6/l.xxxvj.

L'appellation « des cortils » n'apparaît que très tardivement et encore sem-ble-t-elle s'être cantonnée dans la toponymie officielle. En 1712, par exemple, on dit encore « la piedsente tendante de Souverain Wandre au grand Wandre » (PWw F 2).

33. — **Cwârî** (*rouwale* —) (Décadent).

Courte ruelle qui se détache de la rue de la Meuse vers le sud, pour gagner l'ancien rivage du fleuve, dont un tronçon porte encore le nom de *rivadje Cwârî*, souvenir de la batellerie de Souverain-Wandre.

— La famille Quartier était originaire de Souverain-Wandre. La ruelle longe le jardin de la maison n° 39 de la rue de la Meuse, qui s'orne d'une *potale* de N.D. de Hal datée de 1754 et est encore connue comme « maison Quartier ».

34. — **Dadite** (*pažé* —).

Sentier forestier joignant la rue de la Forêt au thier de La Xhavée, qu'il atteint au débouché sud du *fond Dadite*.

« d a r d i n n e (v o y e —) » : voir « A r d e n n e (v o y e d ' —) »

35. — **Dèmeûse** (*rouwale* --) (Décadent) : « la rue Demeuse » 1866.PWw D 2.

Nom populaire donné à la partie de la rue d'Elmer longeant la voie ferrée entre la rue du Pont et la place Lamarche, ruelle tracée en même temps que le chemin de fer.

Le registre PWw D 2 cite en 1860 « la nouvelle ruelle d'Elmer ». Les vieux *wandjous* connaissent encore le nom de « ruelle Demeuse ».

36. — **Dèmolin** (*rouwale* —) (impasse de la Gare) (Café Dumoulin au coin).

37. — « d e u x s e i g n e u r s (v o i e d e s —) » : « tenure maison jardin et assieze extant au clusin entre wandre et cheratte j. daval a realchemin dit la voie des deux seigneurs, vers les bois alle rualle dudit Wandre audit cheratte » 1556.H 24.iiij^oxiiij v^o; « certaine voye et rualle qui servoit de deseverance de n^{re} haulteur et s^{ie} et celle de cheratte » 1608.13.2.PG.

— Cette voie, qu'on désignait aussi « rualle de clusin » (1564.29.8.PG), forma la limite — la *deseverance* — des terres de Wandre et de Cheratte, au nord du clusin. Elle se détachait, vers l'ouest, du « royal chemin » (partie nord de l'actuelle route de Wandre à Cheratte).

Cette zone fut l'objet de contestations de territoires entre les deux seigneuries et leurs limites indéscises, au xvi^e s. notamment, rendent incertaine la situation de la « voie des deux seigneurs ».

Dans un essai de localisation de la « tenure du clusin », nous avons abouti à situer cette voie sur le territoire actuel de Cheratte, au sud du château, à peu près à mi-distance de celui-ci à la limite actuelle des deux communes (RENARD, J., *op. cit.*, I, 96 et carte 102). Il n'existe plus de nos jours de chemin à cet endroit.

38. — **dossê** (*rouwale, rowe dè* —) (rue du Dossay) : « alle ruelle de dossay » 1761.CW 33; « ...du dossay » 1771.W 7.202.

On emploie de préférence le toponyme local *à dossê*.

— Le long de la Meuse, du Pont de Wandre à la rue des Prés à Souv-Wandre.

39. — **doze vèdjes** (*rouwale dèš* —) (rue Wérihet) : « alle rualle des douze verges » 1712.12.1.HCL; « prairies sises aux Ruelles des douze verges, j. vers meuse a meuse et vers les bois au chemin ou ruelles de douze verges » 1757.W 5; « Ruelle des douze verges » C. — Parallèle à la Meuse, au nord du *wérihé*, à travers les prés des douze verges.

On emploie plus souvent le toponyme *ds doze vèdjes*. Officiellement partie de la Wèrihet, la ruelle est sans issue depuis la création de l'autoroute Liège-Maastricht.

40. — **d'zos** (*rouwale di —*) : voir *Wèrihê* (*rowe —*)

41. — « **e a u** (*voie de l' —*) » : « le real chemin tendant de Wandre a l'eawe » 1656.HCL; « La voie de l'eau » 1761.CW 33.12; « le chemin qui tend de wandre a l'eau devant herstal » 1761.W 5, 1774.W 9; « Chemin de l'Eau a Wandre » c.1860.PpW, C.

— Un des noms anciens du grand chemin formé par les rues du Pont et Henri de Louvain.

42. — « **Elmer** (*place d' —*) ».

Forme officielle moderne de l'ancien « werixhas dit le mer » et du populaire (*plèce d')* *èl mèr*.

43. — **estàcion** (*plèce di l'—*) (*place de la Station*).

Nom officiel mais ignoré du langage courant qui lui préfère *plèce dèl Gare*. La place a pris maintenant le nom du tribun liégeois André Renard.

44. — **ête** (*vôye di l'—*).

Sentier qui joint les rues de la Colline et de la Forêt en passant près du cimetière (*l'ête*) de Souverain-Wandre.

45. — « **Forêt** (*rue de la —*) ».

Appellation officielle de la route de La Xhavée à Jupille achevée en 1864, que le peuple dénomma tout naturellement *li nou route*, resté d'usage général dans le parler local.

Avant de recevoir en 1908 son nom actuel, la route fut baptisée administrativement la « rectification », appellation assez inattendue si l'on songe à son tracé qui n'est fait que de lacets à travers bois.

46. — **Frésàrt** (*rouwale —*) (*rue Frésart*) : « la voye qui vat sur samon » 1570.PW 2; « la voye de la vuide bourse » 1791.4.4.PT.

— Chemin escarpé reliant la rue Neuville à la rue Bois-la-Dame, en dessous de l'ancien bure Bois la Dame.

— En 1736, le registre paroissial des mariages cite François Frésart. Vers 1825, un autre François Frésart habite la bicoque sise en bordure nord de la ruelle, au-dessus du premier raidillon aujourd'hui aménagé en escalier.

46 bis. — « **Froid fossé** (*chemin du —*) » c.1860. PpW.

— Chemin traversant du sud au nord le lieu-dit.

47. — « **Fusillés** (*place des —*) ».

Nom donné à la place de Rabosée pour commémorer les douze résistants qui y furent passés par les armes, les 5, 6 et 7 septembre 1944, par les troupes allemandes en retraite, devant le mur de la forge qui en faisait le coin sud-ouest.

48-49. — **Gàre** (*rowe, impasse dèl —*) (*rue, impasse de la Gare*).

— L'établissement du chemin de fer en 1860 a fait naître la rue et l'impasse de la Gare, cette dernière destinée à donner accès à des parcelles désormais coupées de la ruelle des Prés.

Cette impasse est populairement dénommée *li rouwale Dèmolin*.

50. — « Gilet (voie —) » : « la voie gilet » c.1750.CW 34.174; « la voye gillet » 1761.CW 33.218; « ruelle Gillet » c.1820.CP; « Ruelle Gilet » c.1860.PpW.

— Ruelle disparue reliant la place de Rabosée au chemin qui conduisait à Saivelette, celui-ci également disparu mais remplacé par la route voisine.

Elle partait du coin nord-est de la place, qui englobait au siècle dernier la partie boisée du parc qui en borde maintenant le côté nord.

Antérieurement, la voie Gilet aurait porté le nom de « ruelle delle brassine »⁽¹⁾. Elle rejoignait en effet la « voie delle brassinne » à Chefneux en deux points : directement en la coupant à peu de distance à l'Est des Quatre-Bras, et indirectement par une « ruelle Monseur » (disparue) qui, sur Saive, descendait vers le pont de légipont. La voie Gilet amorçait ainsi la liaison directe du centre de Rabosée — le *werixha* ou le *vinave* — avec Chefneux et sa brasserie.

51. — « goffe (voie del —) » 1761.CW 33.33

— D'après la situation du lieu-dit *al goffe* (± E II 1), la « voie del goffe », dont on ne connaît que cette mention de 1761, pourrait être l'étroit chemin (disparu) partant du chemin du Wérihet vers l'Est, peu au nord de la rue du Pont.

52. — **grands tchêrs** (*rouwale, rowe des —*) (rue des Grands Thiers) : « la rualle de grand thier » c.1750.CW 34.148; « ruelle des Grands Thiers » c.1825.CP, C.

— De la rue du Pont vers les prés de Cheratte. Jusqu'en 1908, la partie au sud de la jonction à la rue des Pierreux portait ce dernier nom; on considérait alors que la ruelle des Grands Thiers se greffait sur la ruelle des Pierreux et non l'inverse. Cette partie méridionale subsiste seule après l'extraction du gravier des *coplés*.

D'après CL, la ruelle des Grands Thiers est appelée en 1572 la « ruelle Henrottea » (source non indiquée).

53. — **grape** (*li —*) (rue des Montagnards).

— Vestige du tracé primitif du *tchêr dèl Havêye* dans sa partie inférieure aux *treûs âbes*.

— W. *grape* = rampe, côte (DL.suppl.).

54. — **halédje** (*quai dè —*) (quai du Halage).

Désignation officielle récente du rivage de la Meuse en aval du pont.

55. — **Henri d' Louvain** (*rowe —*) (rue —).

Nom donné en 1908 à la rue de l'église, tronçon de l'antique « chemin de l'eau », en commémoration reconnaissante de Wandre à l'égard du seigneur de Herstal-Wandre qui, en 1264, confirma aux manants de sa terre la cession des bois faite par son père Godefroid⁽²⁾.

(1) Un texte de 1569 (PW 2.56) cite une « maison court et jardin j. daval alle rualle delle brassinne et vers mouse a werixha ». Une annotation postérieure ajoutée en marge par le curé Budin (curé de 1692 à 1746), précise que cette maison fut ensuite celle de Jean de Lhotellerie seigneur de Warsage (emplacement de l'actuel château de Rabosée), à laquelle « la rualle delle brassinne étoit joidante du coté daval ».

(2) C'était du moins là le principe de l'accord; en réalité, les clauses en étaient plus complexes (v. le texte dans PONCELET, *Trois documents*). C'est cette donation que rappelait aussi le motif ornant le balcon de la maison communale détruite en 1944. Sous l'inscription « Henri de Louvain notre bienfaiteur », il présentait l'ef-

— Selon CL, cette rue serait née en 1720, avec la reconstruction de l'église. Il est de tradition que c'est à l'occasion de cette reconstruction que l'église fut orientée avec le portail au nord que l'on connaît. Auparavant, elle avait le portail au sud et aurait été desservie par un chemin joignant la ruelle des Marets à la rue Neuville par le sud de l'église.

CL considérait que le déplacement du portail, entraînant celui de la voie d'accès, aurait provoqué l'ouverture du chemin qui deviendrait la rue Henri de Louvain. Jusqu'alors, l'extrémité nord de la ruelle des Marets n'aurait été qu'un diverticule qui allait se perdre dans les cours et dépendances du château et la future rue de l'église une cour ou passage de la ferme du château, permettant certes de donner accès au bois la Dame, mais non inclus dans la voirie publique.

Les archives sont muettes quant à une ruelle sud et le dessin parcellaire n'apporte aucun argument à son existence pourtant toute logique (1). Par contre, les documents anciens, notamment ceux du XVI^e et du XVII^e s., mentionnent à satiété le « real chemin », la « voie commune », la « voye tendante de Wandre à Herstal », à laquelle faisaient front le presbytère et d'autres maisons voisines périodiquement citées, parmi lesquelles la maison de Rouvroy.

Malgré la « souplesse » avec laquelle était employé le terme de « real chemin », on ne peut cependant appliquer les expressions qui précèdent à un passage à travers une cour de ferme.

Les origines de ce chemin public doivent remonter à plusieurs siècles avant la reconstruction de l'église.

56. — « Henrottea (ruelle —) » : « voir *grands tchèrs* (*rouwale dès* —)

57. — « hernea (rualle —) » : « un cortil et jardin extans emprès le jowa j. damont a certain jardin appellé le jowa vers les bois a certaine ruelle appellée la rualle hernea » 1572.31.I.HCL. — D'après la référence au « jowa » (*djowé*), la ruelle Hernea devait être une « ruallette » parallèle à la ruelle Bastin, à l'ouest de celle-ci.

De toute manière, il ne pouvait s'agir, comme l'écrivait CL, d'une ruelle aboutissant à la rue des Grands Thiers.

— Henri Hernea est attesté à « grand wandre » en 1571 (H 29.ij^{xviii} v^o).

58. — « Hongrie (voie de —) » : « chemin dit Hongrie » 1705.LX 22.419; « la voye appellée hongrie allante de Saive à Rabosée » 1761.8.I.W 6.

— La « voie de Hongrie » et le « chemin tendant de Rabosée à Saive » désignent la même voie dans deux actes concernant le même bien (1742.NB 3711-2 et 1761.CW 33.223). La « voie de Hongrie » était l'actuelle « *rouwale* ou *vôye di Saive* », partant de la place (v. Prem. Part., verbo « Hongrie »).

59. — **Indépendance** (*av'nowe di l'*—) (avenue de l'Indépendance).
Boulevard moderne longeant l'autoroute entre Wandre et Souverain-Wandre.

figie du seigneur inspirée d'une des variantes du contre-sceau de la seigneurie de Herstal au XIII^e siècle.

(1) Il est exclu d'attribuer — comme CL pourrait le laisser entendre — cette desserte de l'église au chemin de naichin dont le tracé n'y répondait pas et qui d'ailleurs conduisait hors de l'agglomération.

60. — « Jacquemynet (ruelle —) » 1552.H 22.xxv.

— A Wandre. Pourrait être une dénomination plus ancienne de la ruelle Bernollet, voisine des biens de Jacqueminet de Wandre, le seul wandruzien ainsi prénommé dans les archives (1540.H 18.xxxij). Ces biens étaient tenus en 1571 par Arnould Biernollet (PW 2.105).

61. — Jean Bosly (*rowe* —) (rue —).

Rue récente d'un nouveau lotissement à Rabosée. Elle consacre la mémoire de l'auteur et écrivain wallon né à Wandre en 1882, décédé à Souverain-Wandre le 1^{er} juin 1964.

Amoureux fervent du terroir, de la nature et du dialecte wallon, Jean Bosly servit celui-ci par la poésie, le théâtre et quelques récits locaux. Ses écrits, dans un style toujours châtié, mais dont le naturel souffre parfois d'un lytisme un peu précieux, nous ont laissé des tableaux fort bien venus et pleins d'une juste observation de la vie. Il y a célébré le « bon vieux temps », la vie simple d'autrefois et dans quelques-unes de ses pages, le cadre encore rustique qu'était le Wandre du siècle dernier (*Li molin d'à pré Bollet, L'affaire des Houlpais*).

Il fut honoré du prix de Consécration de la Province et du prix biennal de la Ville de Liège en 1964.

62. — « Jean de Jardin (ruelle --) » 1700.H 438.36

— Ruelle parallèle à la « ruelle de tiege » (r. du Trixhay), à peu de distance à l'ouest de celle-ci, elle serait sans doute une des nombreuses « ruelles d'ahesse » qui desservaient les cultures.

63. — Jean Jaurès (*rowe* —).

Rue d'un nouveau lotissement à l'ouest de la partie nord de la rue du Trixhay.

« J u j u (ruelle —) » : voir *Tchutchu (vôye —)*

64. — Kipelle (*rouwale, rowe* —).

Relie la rue de Visé à la rue d'Elmer, au sud de l'extrémité nord de la rue Neuville.

— Voir Première Partie, verbo « Kipel ».

65. — Iådje voye (Désuet).

Souvent désignée dans les actes par le nom générique de « real chemin », la « large voie » était le tronçon wandruzien, entre Jupille et Cheratte, de la vieille route de Liège à Visé. Elle constituait dans la plaine souvent inondée le pendant des chemins des Marets et de la Neuville qui longeaient, à l'abri de l'eau, le pied des collines entre Souverain-Wandre et Cheratte.

A côté de ce vocable de « large voie » qui, dès l'origine, traduisait simplement sa caractéristique, elle prit trois noms qui la dissocièrent en deux tronçons séparés par la traversée de la rue du Pont : « ruelle du Tiege » ou « du Trixhay » au sud de cette rue, « ruelle Bastin » au nord (voir ces toponymes).

L'évolution toponymique des deux tronçons se fit distinctement : alors qu'au sud une longue coexistence conservait parallèlement les trois noms, au nord le nouveau nom, né plus tardivement, évinçait nettement l'ancienne appellation :

Partie sud : « la voie qdíst la large voye qui tent de une wandre a laute » 1455.H 6/l.xxviiij ; « en large voye tendant de souverain wandre a wandre » 1600.HCL ; « au lieu dit large voie » (à Souv.Wandre) 1839.CW 14 ; « Large Voie » c.1860.PpW ; « lieu dit Large Voie » (au sud de *riou*) 1869.PR.

Partie nord : « alle larche voye entre wandre et cheratte » 1587. COLLART, *Lib. seign.*, I, 378; « chemin dit la large voye, en dessous del mer » 1710.PW 2; « en la large voye, entre wandre et cheratte » 1754.W 6.

66. — **Lamâtche** (*plèce* —) (place Lamarche).

Appellation populaire de la petite place prolongeant la place d'Elmer vers le nord-est, au-delà du chemin de fer.

— Du nom d'un vieux ménage qui y tenait une petite boutique et dont le mari était regrattier, *li r'côpeû*.

67. — **Lâyehê** (*rowe* —) (rue Laixhay).

Prolonge la rue Kipelle entre la rue d'Elmer et la rue Bastin. Elle a remplacé un ancien sentier après diverses rectifications et améliorations réalisées en 1873 (CL).

— Anc. w. *dÿehê*, aisance ou terrain communal (HAUST, *DL* et *Etymologies*, 19), ici par le détour du nom de personne Laixhay attesté à Wandre.

68. — **Lêrûth** (*pazê* —).

Sentier descendant à travers bois, de la rue de la Forêt à la rue de la Colline, par le *fond Dadite*.

— Autrefois prolongement du sentier du ravin de *djifontin'ne*, il part à deux pas de la maison Leruth.

69. — « lisse (voie delle —) » : « terre en lieu condist a froid fosse près de la voie delle Lisse j. damont et vers soleil levant a ladite voie » 1573.12.6.H 31; « dans la campagne appelée vulgairement dryauchamps, une piece de terre labourable j. du soleil levant a un chemin appelle la voie dellisse » 1753.W 4.

— La « voie delle lisse » serait le chemin appelé plus tard (PpW) le chemin du Froid Fossé. Au début du XIX^e s., elle se prolongeait encore vers le sud-est, à travers l'ancienne « prairie du chat », jusqu'à la route de Rabosée à Hoignée (Carte manus, 1806).

70. — « lonay (ruelle —) » : « la waide crouvatte ex-tante en la Ruelle lonay j. vers meuse a laditte Ruelle » 1736.H 103. 236; « piece au joyai j. vers les bois a la ruelle lonay » c.1750.CW 34. 39; « prairie arborée extante en lieu dit alle mere j. vers bois alle ruelle delle mere, vers meuse alle Ruelle lonay » 1754.W 4; « maison... dans la ruelle Lonay » 1775.W 8.97.

— Plusieurs exemples de parcelles citées à différentes époques et identifiées sans équivoque par leur contenance, leur propriétaire et leurs joignants, indiquent que la ruelle lonay fut, au XVIII^e s., une autre appellation de la ruelle Bastin, en entier ou en partie ⁽¹⁾.

(1) Deux exemples :

w. Crouvatte 1736 (r. lonay) (H 103.236) = w. Dejardin 1741 (r. Bastin) H 103.237 v°);

w. Laixheau 1750 (r. lonay) (CW 34.132) = w. Laixheau 1761 (r. Bastin) (CW 33.31).

71. — « l o n g u e r u e l l e » : « terre extant a la longue Ruelle jurisdiction de wandre » 1761.W 6.

— Cette ruelle n'est pas citée dans les déclarations de biens de 1761 (CW33). De la précision « jurisdiction de wandre », on déduit simplement sa situation voisine de la limite (de Cheratte selon toute probabilité).

72. — « m a l e l i e u (v o y e d e l l e —) » : « alle voye delle male lieu » 1464.H 7/1 D.cijj^{xxv} v^o; « alle rualle delle mallywe » 1571.PW 5; « la voye delle Mallieue » 1628. COLLART, *Lib. seign.*, I, 22.

— Chemin de Souverain-Wandre à Jupille, qui traversait le lieu-dit « mallieue ».

73. — **marès** (*rouwale, rowe des* —) (rue des Marets) : « la voye des marets » 1651.H 429.80 v^o; « la rualle de maret » av.1688.cop. 1708.H 158; « al ruel de marest » 1761.CW 33.145; « Ruelle de maret » c.1825.CP, c.1860.PpW; « ruelle des Marets » 1869.PR; « Rue des Marais...du Maret » C.

— Chemin longeant le pied de la colline entre Wandre et Souverain-Wandre.

74. — **Martyr Ferrer** (*rowe dè* —) : voir *Borguet* (*rouwale* —)

74 bis. — **Matche** (*a* —).

Rue de création récente perpétuant le très ancien toponyme de l'endroit.

75. — « m a u l s i e t r u a l l e » : « court maison et jardin condist au clusin j. daval alle voye condist maulsiet rualle, vers moese az terres wagnantes et vers les bois alle voye tendant de wandre a Cheratte » 1559.4.4.HCL; « quattres verges grandes de preit extantes a clusin j. daval alle masie rualle » 1583.H 33.343 v^o.

— Les deux mentions connues de cette ruelle la placent au nord du clusin sans autre précision.

En étudiant la topographie ancienne des clusins wandruzien et cherattois, nous avons été conduit à conclure que cette ruelle aujourd'hui disparue serait un bout de chemin est-ouest reliant le chemin de Wandre à Cheratte (à cet endroit la route actuelle) à une voie nord-sud dite « ruelle du grand cortil » également disparue (RENARD, J., *op. cit.*, I, 98). Elle se confondrait avec la « voie des deux seigneurs ».

Ces lieux, autrefois terres contestées, se trouvent aujourd'hui sur Cheratte. Cette circonstance, jointe à l'insignifiance de la ruelle, a contribué à la rareté des citations dans H ou W.

76. — **mer** (*rouwale, rowe dèl* —) (rue d'Elmer) : « la rualle delle mere » 1700.H 438.10 v^o, 64 v^o; « au chemin delmer » c.1750.CW 34.63; « ruelle del mere...al ruelle delmer » 1761.CW 33.10.38.

— L'ancienne « ruelle delle mer » ne comprenait pas la partie moderne longeant la voie ferrée entre la rue du Pont et la place Lamarche (v. *rouwale Dèmeuse*).

L'appellation « ruelle delle mer » paraît assez tardive. En 1695 (PW 2.462) et même encore en 1761 (CW 33.38 et 63), on la dénomme encore « la piedsente de Wandre a Cheratte ».

77. — « *mere aelye (rualle —)* » : « *rualle mere aelye* » 1554.H 23.xxiiij; « *alle voie condist mereaely* » 1555.H 23.ij^elix.

— Ces deux citations concernent un bien qui touche vers les bois à la « *mere* » et *damont* à la « *ruelle mere ailid* ». Celle-ci pourrait être la ruelle qui, appelée au XVIII^e s. la « *ruelle Bernollet* », a pu prendre au XVI^e s. le nom d'une plus ancienne riveraine.

78. — « *meunier (chemin du —)* ».

Chemin longeant la Meuse au dossay où il conduisait au moulin (1).

79. — **Mouïse** (*rowe dèl —*) (rue de la Meuse). « *en Royaul chemin tendant de souverain wande en moese* » 1459.H 7/1 D.xxxiiij; « *realchemin quy tent a mouse* » 1524.6.9.PWw F I; « *maison établie et fournil situé à Souverain-Wandre j. au grand chemin allant à la Meuse* » 1784.18.4.WCL.

— Tronçon de l'ancien grand chemin de Liège à Maestricht, entre le chemin de Jupille à Souverain-Wandre et la « *large voie* » de Souverain-Wandre à Cheratte.

80. — **Montagnards** (*rowe dès —*) (rue des —).

Appellation officielle (1908) de la rue escaladant la *grape*, raidillon raccourci de la route de Souverain-Wandre à La Xhavée. Les anciens disent encore *dj'a monté l'grape*.

81. — **Moray** (*rouwale —*).

On atteignait la *batte Moray*, établie en 1834 (v. *rivaldje Moray*) par la ruelle du même nom longeant le flanc nord de l'église. A sa jonction avec l'ancien rivage (actuelle rue du Port), subsiste encore le bâtiment délabré de la *pake*; à son coin de la rue des Ecoles, la « *salle Moray* » fit jusqu'à une époque récente les beaux soirs du village.

82. — « *Morts (ruelle des —)* » 1791.FF 2134.

Ce sentier traversait les biens du chevalier Degrady, seigneur de Bellaire, qui habitait le château de La Motte. Il fut supprimé en 1791, en même temps qu'un réseau d'autres « *piedsentes* » que l'usage avait tracées dans les prairies du château.

Son tracé, qui figure sur un plan manuscrit approximatif (FF 1800.an VI) peut encore être suivi sur le plan Popp d'après les limites parcellaires. Il faisait successivement limite entre les numéros 1169 et 1165-1167, 1169 et 1172 (tronçon encore marqué au plan Popp), 1171 et 1172-1173.

Il était suivi notamment par les cortèges funèbres de La Motte vers leur paroisse de Saive. Il resta, théoriquement tout au moins, accessible à ces cortèges moyennant demande des clefs des barrières au châtelain, puis il disparut définitivement.

83. — **Motte** (*rouwale dèl —*) (ruelle de La —).

Nom officiel récent de l'ancienne ruelle Collette.

84. — « *moulin (voie du —)* » : « *la voie du moulin* » 1748.15.2.Cw 18; « *une pièce de commune au pied de la carrière de la voie du moulin* » 1789.CW 24.13; « *un sart le long de la carrière*

(1) Au début du XIX^e s., ce chemin fut l'objet d'une longue controverse entre l'administration locale et le propriétaire d'un bien traversé par le chemin, qui en avait condamné le passage (FF 1800).

voie du moulin à peupler en bois » 1824.CW 28.377; « un sart (communal) situé au-dessus d'un jardin et en-dessous de la voie du moulin j. du couchant audit jardin et des autres cotés à la commune » 1836. 21.3.CW 14.

La commune de Wandre n'a jamais connu que deux moulins : celui déjà cité au ^{xvi}^e s. dans le vallon de La Xhavée, près du « sart maron » au-dessus de Souverain-Wandre (v. *è molin*) et, plus près de nous, celui installé en 1701 au dossay sur la Meuse.

Sauf exception, les citations du toponyme concernent des portions de sarts et bois communaux situés sur un sol en pente : le sart *au-dessus* d'un jardin et *en-dessous* de la voie du moulin. Elles se réfèrent en outre souvent à une carrière toute voisine qui devait naturellement se trouver dans la partie montueuse et boisée du territoire.

Dès lors, c'est généralement (¹) au moulin du sart maron, où ces conditions étaient réunies (cf. *è molin* et *al mini*), que se rattacherait la *voie du moulin*, mais son emplacement exact n'est pas connu.

85. — **Mûrier** (*rowe dè —*) (rue du —).

Dénomination moderne et officielle de l'ancienne *vôye del nokète*, partant du début de la rue Neuville pour gagner à flanc de coteau la paire Maquet. C'est elle aussi que, d'après le cadastre primitif, le ^{xix}^e s. connut sous le nom de « voie Chuchu » (*vôye Tchutchu*).

— Le nom de la rue évoque le mûrier vénérable qui dresse sa pittoresque silhouette à mi-longueur de la ruelle dans un léger élargissement du chemin. L'usage réserve à cet emplacement seul le terme dialectal : à *l'âmoni*.

86. — « **naichin** (c h e m i n d e —) » : « chemin dit naichin » 1845.PR.

— Chemin disparu reliant la rue des Marets à la rue Neuville par le bas de la rue Tesny. Cet ensemble approximativement rectiligne formait la route nord-sud de transit longeant le pied des collines à l'abri des inondations.

La grand route Liège-Visé (1840) a désaffecté cet itinéraire séculaire et le chemin de naichin, réintégré dans les propriétés privées, ne se trahit plus que par son relief atténué à flanc de pente des vergers.

87. — **Nifiè** (*rowe di —*) (rue de Nifiet).

Désignation moderne de la route joignant la rue Priesvoic au village de Bellaire par le hameau de La Motte. Cette route contourne le *fond d'nifiè* par le nord et l'Est.

88. — **nokète** (*vôye dèl —*) (Désuet).

Nom populaire de la rue du Mûrier.

89. — **noû`route** (*èl —*).

Nom populaire de la rue de la Forêt, le seul employé dans le langage courant.

90. — **Neuville** (*rowe —*) (rue —).

Désignation moderne d'une rue qui n'eut jusqu'alors aucun nom propre, le

(¹) En évoquant les réparations périodiques de la voie du moulin pour le passage de la procession de Wandre, une mention de 1809 (PW 19) traduit certainement une exception. L'allusion à cette procession ne s'adapte qu'au chemin du moulin du dossay, par où elle faisait son « tour ». Cette *voie du moulin* de 1809 serait une variante, toute normale, au *chemin du meunier*.

toponyme *èl non'véye* couvrant à la fois la rue et le quartier qu'elle forme avec ses cours et ses ruelles latérales.

Les documents anciens lui donnent jusqu'au XIX^e s. des appellations générales : « le real chemin » 1515.PG; « le grand chemin » c.1750.CW 34.88; « le Royal chemin » 1755.W 4; « le chemin de Wandre à Cheratte » 1761.CW 33.98; « le chemin de la Neuve ville » c.1825.CP.

— Cœur d'un des plus anciens quartiers de Wandre, le chemin de la Neuville était le tronçon nord du chemin de Jupille à Cheratte par le pied des collines.

91. — « *paccau (thier —)* » : « le thier communément appelé le thier paccau » 1649.G.Crah.133; « chemin vulgo nommé thier pakau » c.1760.W 39.

— Probablement à Chefneux : la rareté des citations incite à le placer plutôt dans un écart et, en 1729, vit à Chefneux Gille Bertoz dit Packau.

92. — « *paire (voye delle —)* » : « a Wandre proche le rivage de meuse j. vers meuse a la voye delle paire » 1760.W 5.
— Bout de chemin donnant accès à la paire à l'eau au *wèrîhê*.

93. — **Paire Maquet** (*rowe —*) (rue —).

Voir le toponyme *sol paire Maquet* que l'on utilise de préférence.

94. — « *paradis (ruelle du —)* » : « la ruelle du (des) paradis » 1761.W 5 et CW 33.104.

— Non exactement située, cette ruelle pourrait être celle qui longeait à l'ouest les parcelles B 34 a et 36 a du plan Popp.

95. — **Pàs'** (*rouwale —*) (Décadent).

Autre nom de la *rouwale Cwàrti*, à Souverain-Wandre. Elle conduisait au *rivadje Pas*.

96. — « *passage d'eau (ruelle du —)* » 1809.FF. Préf.2134.

— Cette ruelle se détachait, vers le sud, du « grand chemin de l'eau » pour donner accès au passage d'eau situé un peu en amont.

97. — **Pireûx** (*rouwale, rowe dès —*) (rue des Pierreux) : « alle ruelle des Pierreux » 1612.PW 11.15. Innombrables mentions de cette ruelle de(s) pier(r)eux, de pireux, jusqu'à notre époque : « ruelle des Pierreux » C.

— Elle partait du chemin de l'eau (rue du Pont) vers le nord vers les *coplès*, où la ruelle des grands thiers s'en détachait vers le nord-ouest.

L'administration a renversé la situation en considérant la rue des Grands Thiers comme voie principale partant de la rue du Pont. L'usage, ignorant cette innovation, continue à appeler *rouwale dès pireux* la partie sud comme la partie nord-est.

Cette dernière partie a disparu en 1971 dans l'exploitation du gravier dans la zone des *coplès*.

98. — **Pirlot** (*pazê d'mon* --).

Sentier forestier descendant le ravin d'un ruisseau, des *houlpès* à la rue de la Forêt où il aboutit à la « villa Pirlot ».

99. -- **Pont** (*rowe dê* --).

Dénomination officielle de la traversée est-ouest du village, du carrefour de la rue de Visé au pont de Herstal.

Ce chemin, peut-être le plus ancien du village, a reçu au cours des âges diverses appellations : « la voye de Herstal...le passeal qui tent de Wande a Herstal » 1460.H 7/1 D.xxxv; « la voie qui vient avaul Wandre vers Herstal » 1487.H 7bis/III.xvij; « le realchemin tendant a Herstalle parmy le ville » 1517.H 11.vij^{xxxiiij}; « le realchemin qui vat de Wandre a meuse » 1685.PW 2.139; « la voie de l'eau » et ses variantes (voir « eau (voie de l'—) »); « le grand chemin » 1761. CW 33.12.

100. — **Pôrt** (*rowe dê* --) (rue du Port).

Appellation récente de la rue longeant la lisère Est du port pétrolier établi sur l'ancienne Meuse remblayée. Elle marque le tracé de l'ancienne berge du fleuve où étaient installés les *rivadjes Morav, Cwârti et Pas*.

101. — **Pré Bolet** (*rowe dê* --).

Rue créée en 1964 entre la rue des Prés et la rue du Trixhay, près de l'ancien lieu-dit dont elle perpétue le souvenir.

102. — **Prés** (*rouwale, rowe dès* --) : « prairie al ruelle deprez j. vers les bois a laditte ruelle, vers meuse a la large voie » 1748. 12.I.NB 3714-2; « la ruelle des prez » 1748.oct.ibid.; « al ruel deprez (ou de prez) » 1761.CW 33.passim; « prairie arborée extante a souverain wandre j. vers les bois a la ruelle des prez et vers geer a la large voye » 1765.W 6; « terre située dans la campagne des wandres au lieu dit ruelle de pré » 1783.W 9; « la ruelle des prés » 1796.W 11; « prairie en lieu dit Bernalmont a Souverain Wandre j. vers meuse a la ruelle des Prés » 1812.5.2.PR.

-- Anciennement, l'actuelle rue des Prés n'avait pas la continuité qu'elle offre de nos jours. A l'origine, elle n'était guère qu'un sentier : « la petit voye qui vat entre les deux wandre » (1458.H 7/1 B.14 v°; « la pisente allant de sovereign wande a grant wande » 1459.H 7/1 D.xxxiiij; « le paseaul qui tend de Wandre a Souverain Wandre » 1489.H 8/1.xxvj.2^e pagin.

Dans la suite, les deux parties incluses dans les agglomérations furent élargies, à Wandre vers le sud jusqu'au *riou*, à Souverain-Wandre vers le nord à mi-chemin du *riou*, tandis qu'au centre la liaison n'était faite que par un sentier, une *rualette* tracée dans les prés : en 1746, par exemple, la waide Piette contient la « ruelle prise hors de ladite waide ».

Ce tronçon central resta à l'état de sentier jusqu'à une date très tardive. La carte de Ferraris est très fantaisiste et sans valeur dans ces parages, mais d'autres documents plus récents figurent encore cette disposition des chemins : le plan cadastral de Popp c.1860, un plan manuscrit c.1865 des PR, une carte de la con-

cession du charbonnage (xix^e s.) qui laisse même en blanc cette partie centrale (Bat. 1188 n^o 10).

Tandis que la partie nord recevait, dès le xv^e s. au moins, le nom de *ruelle delle brassinne*, le reste prenait celui de *ruelle des prés* avec la variante *ruelle des cortis* donnée concurremment à la partie sud cheminant entre les jardins de Souverain-Wandre. Enfin, lors du baptême général de la voirie en 1908, l'ensemble devint la *rue des Prés*.

— L'origine de ce nom « des Prés » n'est pas aussi évidente que le suggérerait le site traversé par le chemin dans la campagne d'*entre deux Wandre*, notamment les prés de *bernalmont*.

On notera d'abord que les *grands prés* du nord de la commune, cependant bien plus vastes que les pâtures d'entre deux Wandre, n'ont parrainé aucune des nombreuses voies qui y conduisaient.

D'autre part, ce n'est qu'au xviii^e s. que ce nom apparaît ; jusque là, on ne parlait que du *paseaul*, de la *pisente* reliant les deux Wandre. En 1700 encore, on ne le rencontre pas une seule fois dans toutes les déclarations de biens. Ce serait « inventer » bien tardivement cette appellation, si elle avait son origine dans le site séculaire.

Mais surtout, on trouve dès son début la graphie *deprez*, qui se maintient sans interruption pendant au moins quinze ans, sous la plume de tous les scribes et dans tous les documents. On la lit même, vers 1865, sur le plan manuscrit des PR : « sentier condit ruelle Deprez », désignant le tronçon central de la ruelle.

Cette appellation patronymique aurait, dès l'extinction ou le départ de la famille qui l'avait inspirée, fait place à la version plus courante des « prés ».

103. — **Prièsvoye** (*rowe* —) (rue Priesvoie).

Pléonasme moderne assez coutumier ; la *prièsvoie* était le chemin suivi par les *prièsses* — les moines de La Xhavée — pour se rendre aux cultures qu'ils possédaient dans la campagne d'ordomont ⁽¹⁾. Le toponyme, aujourd'hui peu usité, désignait autrefois plus souvent la zone desservie par le chemin que celui-ci même.

104. — **Progrès** (*rowe dè* —) (Désuet) : voir *Borguet* (*rouwale* —)

105. — **p'titès guites** (*vôye as* —) (Désuet).

Appellation moderne du chemin que suivait la voie ferrée étroite posée en 1884 pour relier le nouveau siège du charbonnage (rue du Trixhay) à la paire de la Meuse (*wèrihê*) et, dans la suite, au canal.

Chemin partiellement remplacé par la rue du Charbonnage (*V. 122*).

106. — « **R a b o s é e (c h e m i n d e —)** » : voir *Saive* (*vôye di* —)

107. — **Rabosêye** (*rowe* ou *route di* —) (rue de Rabosée) : « la voie dedit hospitale a raboseez » 1380.cop.ultr.H 167 ; « la voie qui vat de soveren wandre a raboesey » 1520.LX 5.7 ; « al gran voie qui vat de raboessei al xhawey » 1520.LX 8 ; « le chemin tendant de La Xhavée à Rabosee » c.1750.CW 34.163.

— Chemin reliant le carrefour de La Xhavée à celui des Quatre-Bras à Rabosée, en traversant ce hameau dans toute sa longueur. Popp désigne par « Chemin de

⁽¹⁾ Voir dans *Phil. wall. en 1939*, 296 les critiques de HAUST à propos du sens *chemin des prés* donné au terme *prièsvoye* par CARNOY, *Dict.*

La Khavée à Rabosée » la partie au sud de la place de Rabosée et « Chemin de Rabosée à Hoignée » la partie au nord de celle-ci.

— De toute ancienneté, une partie de ce chemin forme la limite entre Wandre (terre de Brabant) et Saive (principauté de Liège).

108. — **Résistance** (*rowe dèl* —) (rue de la —).

Rue récente d'un nouveau lotissement entre la rue des Prés et la rue du Trixhay.

109. — **Riou** (*rowe* —) (rue —) : « le royal chemin condist rioul » 1571.PW 2.6.

— Rue tracée sur l'ancienne ruelle, à travers le lieu-dit *riou*.

110. — **Saive** (*rouwale ou vòye di* —).

Nom populaire du chemin partant de la place de Rabosée vers Saive par la campagne *dèl sàte* (Saive). C'est l'ancienne *voie de Hongrie*.

Elle porte officiellement le nom assez impropre de « chemin de Rabosée ».

111. — **Saive** (*rowe di* —) (rue de —).

Relie le hameau de La Motte au village de Saive.

112. — **Saprusti** (*rouwale* —) (Désuet).

Nom donné à la fin du siècle dernier à un bout de ruelle prolongeant la rue des Prés au sud de la rue de la Meuse à Souverain-Wandre.

— Au coin des deux voies, résidait *li vi Saprusti*, vieillard à la longue barbe, dont l'interjection familière passa ainsi dans la toponymie populaire.

113. — **Sàrt Blanche** (*rouwale, rowe dè* —) (rue du Sart Blanche) : « le sart Blanche situé au fautay » c.1800.CW 24.

— Partant du bas de la rue de la Colline, elle gagne le flanc ouest de la colline qu'elle longe ensuite à faible hauteur jusqu'au sart Blanche pour se prolonger par la ruelle des Marets.

Après une courte escalade, la ruelle redescend vers la lisière du bois qu'elle va suivre. Le sart Blanche se trouvait au bas de cette descente, en contrebas de la ruelle.

— La famille Blanche fut autrefois très connue à Wandre. Ses membres remplirent des fonctions dans l'administration de la terre de Wandre ainsi qu'à Sart (marquisat de Franchimont) d'où elle provenait (1).

114. — **Scoles** (*rowe dè* —) (rue des Ecoles).

Partie de la route Liège-Visé (tracée en 1840-41) depuis la limite de Jupille jusqu'au carrefour de la rue du Pont.

115. — **strons** (*rouwale à* —).

Dénomination triviale aujourd'hui désuète, qui traduisait l'état de la ruelle Borguet au début du siècle, avant son aménagement en « rue du Progrès ».

116. — **Taillis** (*rowe dè* —).

Autre cas de toponyme français sans traduction, ce nom officiel tout récent (1948) a été donné à un bout de rue conduisant au chemin dit *vòye dèl baye* partant du lieu-dit *al baye*, à Souverain-Wandre.

La rue des Taillis est une survivance d'un tronçon de l'ancien chemin de Souverain-Wandre à Jupille.

(1) Raes Blanche, seigneur de Trois Fontaines au pays de Spa, mari de Jeanne de Rouvroy, de Wandre, décédé le 1^{er} juin 1624, est inhumé à Wandre, tandis que Toussaint Blanche est en 1669 prélocuteur devant la cour de Sart.

117. — « Talbot (ruelle —) » 1866.PWw D 2.
Parmi les six habitants de la ruelle que le registre paroissial cite en 1866 figure un Pierre Talbot que le même registre place en 1860 en Elmer.
La courte durée de cette appellation empêche de localiser la ruelle.
118. — **Tchèmnèû** (*route di —*) (rue de Chefneux).
Route partant des Quatre-Bras de Rabosée vers Chefneux, enclave de Wandre.
Au début du XIX^e s., après amélioration, ce chemin est appelé « la neuve voie tendant vers Chefneux » 1827.CW 14.124.
119. — **tchêr dèl Havêye** (*è —*) : « au thier delle xhavée » 1700.
H 438.47.
— Route communale descendant de La Xhavée à Souverain-Wandre par le vallon du ruisseau de La Xhavée puis celui du ruisseau de *djfontin'ne*.
En 1547, on désigne ce chemin « la voie qui tend de Souverain Wandre alle xhavee ». Jusqu'à la création de la route de Jupille, il fut la seule voie carrossable donnant accès de la vallée de la Meuse à La Xhavée.
120. — **tchêr di Wandè** (*è —*).
Appellation populaire par laquelle les non wandruziens désignent la rue Bois-la-Dame. Les wandruziens diront *li tchêr di Rabozêye*.
On la rencontre déjà en 1527 : « une pièce de vigne appelée wuide bourse extante en thier de wandre » (LX 21.505), mais elle désigne ici plutôt la pente, le versant de la colline.
121. — **tchèrâvôye** (Désuet).
Autre appellation populaire de la *vôye dèl baye* reliant Souverain-Wandre aux *houlpés*.
122. — **Tchèrbonèdje** (*rowe dè —*).
Seul souvenir du charbonnage disparu vers 1968, cette rue de création moderne prolonge vers le nord jusqu'à la rue du Pont l'avenue de l'Indépendance.
Elle suit le tracé de l'ancienne *vôye âs p'tîtès guites*.
123. — **Tchutchu** (*vôye —*) : « Ruelle Chacha » c.1825.CP; « la voie chuchu » 1824.CW 28.376, 1836.CW 14; « ruelle Juju » s.d.CL.
— Actuelle rue du Mûrier.
124. — **Tesny** (*rowe —*) (rue —).
Chemin descendant de La Xhavée à Wandre. L'usage le désigne systématiquement par l'ancien vocable *èl tèsni* (v. Première Partie).
Anciennement, il n'eut pas de nom propre : « le voie del hospital ⁽¹⁾ a grand wandres » 1380.cop.ultér.H 167; « la voye tendante de la xhavee a Wandre la grande » 1543.LX 20.31; « le grand chemin de Wandre a La Xhavée » 1761.CW 21.151.
125. — « thomas Dumoulin (ruelle —) » : « ... à Souverain Wandre j. du soleil couchant au Ris de Souverain Wandre, vers le soleil levant a la Ruelle thomas Dumoulin » 1755.W 5.

(1) Le couvent de La Xhavée.

126. — « tiege (v o y e d e —) » : « ung cortil gissant entre les deux wandre, vers les boys j. alle voye qdist de tiege » 1454.H 6/2.xiiij v^o; « al voie de tiege qui tend de grand wandre a Soverain Wandre » 1595.4.4.HCL; « la roual de tiege » 1569.PW 2.112; « jardin j. vers soleil levant alle rualle de tiege et daval a trixhea » 1623.24.10.PWw F 1; « waide scituée en lieu dit alle brassinne a grand Wandre j. vers meuse a la rualle du tiege » 1752.11.12.WCL; « alle ruelle de tige » 1761.CW 33.108.

On note dans toutes ces citations l'usage systématique de la tautologie signalée notamment par GASPARD, *op. cit.*, 102, verbo *tidge*.

W. *tidge* francisé en « tige, tiège » = chemin de terre, large et gazonné. DL. — Autre dénomination de la large voie appelée aussi ruelle du Trixhay.

127. — « Tilleul (c h e m i n d u —) ».

Rue de création récente, perpendiculaire à l'ouest de la rue du Trixhay et donnant accès à un nouveau quartier.

Le nom de cette rue est un heureux rappel du toponyme ancien de l'endroit à *tijou*, mais il reste ignoré de l'usage courant.

128. — « Treit (v o y e d e —) » : « ung cortil gissant entre les deux Wandre j. vers les boys alle voye de treit » 1454.5.3. COLLART, *Lih. seign.*, I, 377.

— Cette *voie de Maerstricht* correspondait sur la rive droite à la voie homonyme de la rive gauche, conduisant toutes deux à Maerstricht. Le tracé wandruzien de cette voie suivait la rive de la Meuse de Jupille à Souverain-Wandre, traversait ce dernier village par la rue de la Meuse puis gagnait et dépassait Wandre par la *large voie* (rue du Trixhay puis rue Bastin).

La *voie de Treit* — rive droite était en réalité très peu usitée par le trafic de transit, en raison de son tracé tourmenté et des passages difficiles qu'il présentait notamment à Argenteau.

Aussi cette appellation *voie de Treit* est-elle fort rare, sinon exceptionnelle, pour l'itinéraire de la rive droite. En cette même année 1454, le même chemin était d'ailleurs déjà dénommé *la large voie*.

129. — **Treûs bounis** (*rowe des —*) (rue des Trois Bonniers).

Rue d'un lotissement récent au lieu-dit *aux trois bonniers*, en bordure ouest de la rue de Nifiet, à La Motte. Rappel du top. anc. (V. Prem. Partie, « troz bouny »).

130. — « t r i a n d (r) e v o i e ». En 1792, la Régence de Wandre fait combler une « bomme dans la triandre voie » CW.2.495; « triande voie » *ibid.* 483.

— La *triandre voie* devait être la *vôye dèl baye* ou *tchèrâvôye* montant de Souverain-Wandre aux *houlpès* (1).

(1) En combinant les deux textes de CW 2, on trouve la *bomme* en question *plus bas* que d'autres bures situés *dans un bois proche les prés de Houlpays*, ouverts *proche du chemin, à gauche descendant ledit chemin*.

Deux seulement des nombreux sentiers descendant des *houlpès* vers Souverain-Wandre dépassent la largeur d'une sente, tout en restant d'étroits chemins forestiers. Celui qui offre le profil le moins abrupt porta le nom significatif de *tchèrâvôye*

— Origine inconnue mais de toute évidence étrangère au terme botanique homonyme.

131. — **Trihê** (*rouwale, rowe dè* —) (rue du Trixhay) : « la ruelle de trixhal » 1571.PW 2.132; « al ruelle de trixhay » c.1750.CW 34.51 et 155; « la ruelle des trihays » 1795.W 11; « chemin du trihay » 1827.CW 14.124.

— Partie de la large voie comprise entre Souverain-Wandre et la rue du Pont, qui porta aussi le nom de *ruelle du tiège*.

132. — « **Triomphe** (chemin du —) ».

Cette appellation d'un sentier populairement dit *vôye dèl baye* montant de Souverain-Wandre aux *houlpès*, n'a été rencontrée que sur une carte manuscrite de 1806. Ce chemin, qui atteignait au sommet la lisière du bois non loin de la limite de Jupille, existe encore dans le lacs des sentes et des pistes qui sillonnent le bois.

Cette pompeuse dénomination, évidemment non populaire, reste une énigme. CL émettait l'hypothèse, possible sinon plausible, d'une allusion à l'heureuse issue d'un procès.

Il n'est pas exclu d'autre part qu'il s'agisse d'une erreur du rédacteur inconnu de la carte de 1806, basée sur une mélecture d'une citation d'un nom ancien et tout aussi énigmatique de ce chemin : *la triandre voie*.

133. — « **Trois Cerisiers** (chemin des —) » 1824. CW 28.387. (à La Motte).

134. — « **Trou du curé** (sentier du —) » 1806. Carte manus.

— Ce sentier se détachait de la ruelle Bastin à 500 mètres au nord de la rue du Pont, pour se diriger vers le nord-ouest dans la campagne. Il est devenu la rue Vaherlisse.

— A son départ, le sentier traversait en oblique la terre A 601, bien de la cure de Wandre, dite *au cerisier*, toponyme de l'endroit.

135. — **Vaherlisse** (*rowe* —) (rue —).

Aménagée sur le tracé de l'ancien sentier du *Trou du curé* puis de la *rouwale dè vaherlisse*, la rue perpétue la très vieille *voux herliche*.

136. — **Vandervelde** (*rowe* —) (rue —).

Rue d'un nouveau lotissement à l'ouest de la partie nord de la rue du Trixhay.

137. — **Vicinal** (*rowe dè* —) (rue du Vicinal).

Chemin descendant de La Motte vers le *fond d'cohi*. Il perpétue le souvenir du tram à vapeur de Dalhem et Fouron-le-Comte, supprimé en 1955, qui grimpait de Jupille à Bellaire par le *fond d'cohi*, en un long lacet de courbes et contrecourbes. Il faisait à cet endroit figure de chemin de fer de montagne.

138. — **vile vôye** (Désuet).

Vieux chemin de Chefneux à Rabosée, descendant de Chefneux vers le pont de *lèdjipont* sur la Julienne. La partie basse, en-dessous du coude de la route, est aujourd'hui condamnée par le comblement du ravin qui l'encaissait.

et il est remarquable que l'on trouve ce chemin baptisé sur la carte manuscrite de 1806 du nom de *chemin du Triomphe*, qui pourrait être une graphie aberrante de *triandre*.

139. — **Vinave** (*rowe dè* —) (rue du Vinave).

Appellation officielle de la rue courbe traversant le vinave de Souverain-Wandre. Cette rue est un vestige de l'ancien chemin de Jupille.

140. — **Visé** (*rowe di* —) (rue de —).

Route de Wandre à Cheratte au nord de la rue du Pont, tracée en 1840-41.

141. — **vûde bouise** (*rouwale* —) (Décadent).

Survivance de l'ancienne *voie de la vuide bourse*, aujourd'hui *rouwale Frésârt*.

142. — **Wèrihê** (*plèce, rowe* —) (place, rue Wérihet).

La place Wérihet est, dans l'usage courant, *li wèrihê*.

La rue Wérihet était officiellement le chemin reliant le *wèrihê* à Cheratte par les prés du bord de Meuse. Dans la pratique, l'extrémité sud était *li rouwale di d'zos* et la traversée des douze verges *li rouwale dès doze vèdjes*.

La rectification de la Meuse et la construction de l'autoroute de Maestricht ont rendu le site à peu près méconnaissable en l'amputant largement.

TABLEAU DE REPÉRAGE
DES TOPONYMES GÉNÉRAUX ET MINIERS
REPORTÉS SUR LA CARTE

Les toponymes sans numéro sont les lieux-dits collectifs de large dispersion, en particulier les agglomérations.

A III	<ol style="list-style-type: none"> 1 tilhou (a —) 2 werixhas (de bérapré) 3 <i>bé pré</i> (â —) 4 pîreux 5 vaux de berarpreit (alle —) 	<ol style="list-style-type: none"> 6 saulx a barbe (alle —) 7 saison sur preyr (alle —) 8 preyr (sur, emmy —) 9 osiers (aux —)
A IV	<ol style="list-style-type: none"> 1 trois bonniers (aux —) 2 forier de preyr (a —) 3 <i>gravi</i> (d'<i>Tchèratte</i>) (â —) 	<ol style="list-style-type: none"> 4 cortisseau 5 namette (cortiseau, cothay, waide)
B II	<ol style="list-style-type: none"> 1 bouxhon (au —) 	
B III	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Tchèratte</i> (près d'—) 2 <i>grands près</i> (divins lès —) 3 plains preis (aus—) 	<ol style="list-style-type: none"> 4 grandame (preit —) 5 carré pré 6 coulture (en —)
C II	<ol style="list-style-type: none"> 1 anchon busson 2 rondeal 3 vaulx (en —) 4 <i>coplé(s)</i> (â(s) —) 5 <i>grands tchèrs</i> (âs —) 6 croix Demarteau (à la —) 	<ol style="list-style-type: none"> 7 enclos (aux —) Saint Estienne (preit, en — clos, trixhe —) 8 <i>treûs djèyis</i> (âs —) 9 engin (île de l'—) Saint Etienne (isle —) ? 10 <i>indjin</i> (à l'—)
C III	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>mayè</i> (â —) 2 espinette (à l'—) 3 Anthone (bonier —) 4 marlier journal 5 <i>leû</i> (â cothé dè —) 6 <i>près</i> (divins lès —) 7 enclos (à l'—) 8 <i>pîre</i> (al —) 9 saison entre W. et Cheratte 	<ol style="list-style-type: none"> 10 Argenteaul (trixhe d'—) 11 Jehan Gerard (cortizea —) 12 cossins (sour —) 13 <i>fraveneal</i> 14 saulx (a la —) 15 <i>vahèrlisse</i> (èl —) 16 werixhas (de vaherlisse) 17 cowette saint Stienne (la —) 18 laiche (alle —)
C IV	<ol style="list-style-type: none"> 1 trois journalx (aux —) 2 besse (pré —) 	<ol style="list-style-type: none"> 3 Sauvage (waide —) 4 champ de Cheratte
C V	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>lèdjipont</i> (a —) 	<ol style="list-style-type: none"> 2 bois (waide au —)

C VI	<p><i>Tchèmnèù</i></p> <p>-----</p> <p>1 brèssène (al —) 2 Pi'inne (wède --)</p>	<p>3 teuty (sart le —) 4 Bauduin (waide —)</p>
D I	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 éwe (a Hèsta) (à l'--) 2 paire à l'eau 3 bascule (al —)</p>	<p>4 werixhas à l'eau 5 wèrithè (à —)</p>
D II	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 haies des dousse verges 2 rualles (az —) 3 doze vèdjes (às —)</p>	<p>4 bouxhon (trixhe a —) 5 mal vaulx (alle —) 6 pìeux (às —)</p>
D III	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 chaisne (trixhe le —) 2 champ des coplays 3 balances (às —) 4 chiersier (a —)</p>	<p>5 fosse à sàvion (al —) 6 grise pìre (a —) 7 chockelhon (terre —) 8 meire (preit alle —)</p>
D IV	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 clûzin (à, è —) 2 marsalle (alle —) 3 celir 4 vignes (les —) 5 celly (fosse de —) 6 roye (fosse de —) 7 palme (fosse de —) 8 déluge (au —) 9 hanson (waide —) 10 werisaulx</p>	<p>11 fontin'ne (al —) 12 thier (au —) 13 oulry (preit —) 14 nou'vèye (èl, al —) 15 paire Malâhe 16 paire Maquet (èl —) 17 Saint Stiène (bwès —) 18 chamon (fond de —) 19 mal pahule (en —)</p>
D V	<p><i>Rabozéye</i></p> <p>-----</p> <p>1 prebstresart (en —) 2 coiet (sart —)</p>	<p>3 hoespita (trie de —) 4 freu fosse (a —)</p>
E I	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 agneaux (waide des —) 2 ponton (au —) 3 passage de l'eawe (au —) 4 staffe (cortil a —) 5 parfondine (en —) 5 grant werixhas (a —)</p>	<p>6 werixhas du dossay 7 ruelles (aux —) 8 floxhe (en —) 9 dossé (à, è —) 10 batte (la —)</p>

E II	<p>entre deux Wandre saison entre deux Wandre</p> <p>-----</p> <p>1 goffe (alle —) 2 pont de pierreux 3 grand fossé (au —) 4 chaine michel (au —) 5 noisier (au —) 6 paradis (en —) 7 <i>fovådje</i> (al —)</p>	<p>8 forier de mache 9 parmy ysle 10 <i>matche</i> (so —) 11 houten (waide —) 12 <i>tâte</i> (al —) 13 <i>vivi</i> (li —) 14 werixhas de rioul</p>
E III	<p><i>Wande</i></p> <p>-----</p> <p>1 mayeur (terre le —) 2 notre damme (preit, terre —) 3 <i>djowé</i> (li —) 4 bernollet (cour —) 5 <i>mér</i> (èl —) 6 meire (werixhas dit le —) 7 ponchealz (les —) 8 <i>Lognon</i> (cour —) 9 bodet (cour —) 10 <i>Borguet</i> (cour —) 11 Closkin (cour —) 12 <i>cour à Wande</i> (al —) Wandre (cense de —) 13 <i>Vièrdju Maréye</i> (al —) 14 violette (maison de la —)</p>	<p>15 groule (cour —) 16 <i>tiyou</i> (cinse d'â —) 17 lynette (terre —) 18 thioulx (a —) 19 <i>brèssène</i> (al —) 20 barterie (alle —) 21 xhîrvache (le, a, au —) 22 lyna (cortil —) 23 henna (cortil —) 24 Piette (waide —) 25 grand maret 26 vivier(s) du vieux château 27 thoure (alle —) <i>vi tchêsté</i> (â —)</p>
E IV	<p><i>Wande</i> <i>Rabozéye</i></p> <p>-----</p> <p>1 <i>Bader</i> (cour —) 2 nammeit preit 3 <i>nokète</i> (al —) 4 denawe (alle —) 5 Gaillette (bure —) Montrieux (bure —) 6 long preit 7 huilhiere (preyt az —) 8 <i>doyâ</i> (li —) 9 <i>Cloose</i> (cour —) 10 conterie (la —) 11 Tesny (bure —) 12 <i>baye</i> (al —) 13 <i>vûde boûse</i></p>	<p>14 curé (vigne du —) 15 <i>paire è bwès</i> (èl —) Théodore (bure —) 16 paire (desseur la —) 17 <i>Dame</i> (bwès l'—) 18 <i>Bwès l' Dame</i> (beûr dè —) <i>vîle bûse</i> (al —) 19 champs (derier aux —) 20 sourmont (sur —) 21 pireux (en —) 22 <i>djèle</i> (sârt al —) 23 <i>noû'vèye</i> (èl, al —) 24 Hélène (bure —) 25 <i>âmoni</i> (à l'—)</p>
E V	<p><i>Rabozéye</i></p> <p>-----</p> <p>1 samont (sur —) 2 barbette (enclos —) 3 liche (alle —) 4 Boufflet (enclos —) 5 jardin (le —) 6 chat (waide, maison du —)</p>	<p>7 <i>Cate-Bras</i> (ds —) crucifix (au —) 8 brouwir (alle —) 9 thomas Tixhon (cortil —) 10 fontaine (à la —) 11 marchand (cour —)</p>

F I	<p>1 ilay (l'—) <i>p'tite ile</i> (li —) trouvée (île —) 2 <i>grain</i> (so l'—) grinday (le —)</p>	<p>3 moulin (le —) vielle usinne (a la —) 4 <i>bi dè vi molin</i> (li —)</p>
F II	<p>entre deux Wandre saison entre deux Wandre ----- 1 werixhas de la digue 2 digge (alle —) 3 <i>pâfisses</i> (às —) 4 sa (alle terre a —) 5 <i>riou</i> (a —) 6 neuff journalz (az —) 7 greffes (terre a —) 8 long cortil 9 <i>Bollet</i> (<i>pré(s)</i> —)</p>	<p>10 queire (en —) 11 <i>trihê</i> (â —) 12 werixhas du trihê 13 piereu (au —) 14 sappea (trixhe —) 14 forier del mallerie 15 bernalmont 16 cortils (dessous les —) 17 <i>cou dèss dos</i> (â —)</p>
F III	<p>entre deux Wandre ----- 1 nove preit 2 enclos (en l'—) 3 Ruite (terre le —) 4 morea (pré —) 5 <i>p'tit wandjon</i> (â —) 6 maret Leblanc 7 Cokaïko (sart —)</p>	<p>8 clicotte (la —) 9 <i>laïd tchin</i> (è —) 10 <i>marès</i> (lès --) 11 <i>machine</i> (al —) 12 grands sarts (les —) 13 <i>P'tit Boneûr</i> (â --) 14 <i>péri grande</i> (li —)</p>
F IV	<p><i>Wande</i> <i>Rabozéye</i> <i>Havéye</i> (li —) ----- 1 <i>tèsnî</i> (èl —) 2 <i>moulet</i> (è fond —) 3 <i>Dame</i> (hwès l'—) 4 bois (derrière le —)</p>	<p>5 grande waide 6 chevaux (waide aux —) 7 veaux (waide des —)</p>
F V	<p><i>Rabozéye</i> ----- 1 vinaffe (le —) werixhas de Rabosée 2 chaisne (le —)</p>	<p>3 Saint Stienne (cortil —) 4 Hongrie (en, waide de —) 5 <i>ordomont</i> (è l'—)</p>
G II	<p><i>Sov'rain-Wande</i> ----- 1 palais (au —) 2 fawtay (le —) 3 haies de Souverain Wandre 4 paire(s) à l'eau (alle, aux) 5 <i>hê gravi</i> (â —) 6 vallee (alle —, cour delle —) 7 <i>cou dèl véye</i> (è —) 8 vilhe (dessous la —) 9 <i>rivadje Cwärti</i></p>	<p>10 bois (cortil a —) 11 hubelhon (preit a —) 12 <i>vinâve</i> (è —) 13 <i>amon Dupuis</i> 14 <i>batte Moray</i> (li —) <i>rivadje Morav</i> 15 <i>pake</i> (al --) 16 <i>bi d'l'ouhiène</i> (li —) 17 <i>rivadje Pâs'</i></p>

G III	<p><i>Havêye (li —)</i> <i>Sov'rain-Wande</i></p> <p>1 trois noiers (aux —) bergopsome (mont., fosse de)</p> <p>2 thier (en, au —)</p> <p>3 mignon (sart le —)</p> <p>4 chession (sur —)</p>	<p>5 <i>minî (al —)</i></p> <p>6 <i>treûs âbes (âs —)</i></p> <p>7 <i>Dadite (è fond —)</i></p> <p>8 montaigne del xhavee</p> <p>9 <i>djèle (sårt al —)</i></p>
G IV	<p><i>Havêye (li —)</i></p> <p>1 pireux (les —)</p> <p>2 fauteaux (le —)</p> <p>3 <i>tèsnî (èl —)</i></p> <p>4 Jean Ameille (jardin —)</p> <p>5 lamoureux (cortil, waide —)</p> <p>6 <i>âzi (è l'—)</i></p> <p>7 plumet (cortil —)</p> <p>8 <i>poteau (â —)</i></p> <p>8 chaîneux (le —)</p> <p>9 werixhas de La Xhavee</p> <p>10 bricterie (waide alle —) minière (prairie à la —)</p>	<p>11 Vierge Marie (enclos de la —) Image (terre à l'—)</p> <p>12 genestes (prez aux —)</p> <p>13 fontaines (pré aux —)</p> <p>14 entre les deux fontaines</p> <p>15 Herman (enclos —)</p> <p>16 cul de four (le —)</p> <p>17 <i>djifontin'ne (è —)</i></p> <p>18 chaffette (terre, sart des —)</p>
H I	1 teste des doz	
H II	<p><i>Sov'rain-Wande</i></p> <p>1 <i>haye (al —)</i></p> <p>2 semme (alle —)</p> <p>3 mallieu (alle —)</p>	<p>4 <i>hê tchêne (â —)</i></p> <p>5 Petry (waides —)</p> <p>6 weffinpreit</p>
H III	<p><i>Sov'rain-Wande</i></p> <p>1 <i>molin (è —)</i></p> <p>2 <i>Maron (sårt —)</i></p> <p>3 <i>pêri (al —)</i></p>	<p><i>Houlpês (so lès —)</i></p> <p>4 bois (cense, courte au —) priesvoic (cense de —) <i>laton (cînsè â —)</i></p> <p>5 <i>prièsse vôye (a —)</i></p> <p>6 Jordon mont</p>
H IV	<p>1 Tilleul (au —)</p> <p>2 <i>ordomont (è l'—)</i></p>	<p>3 saulx (aux —)</p> <p>4 <i>houlpês (so lès —)</i></p>
H V	1 core (alle —)	2 <i>cahordê (â —)</i>
J I	<p>1 <i>longue pire (al —)</i></p> <p>2 vieux sart(s)</p>	<p>3 Batiste (sart —)</p> <p>4 croix Gheury (à la —)</p>
J II	<p>1 eaux noires (bois des —)</p> <p>2 <i>belle bêyole (al —)</i></p>	3 <i>houlpês (so lès —)</i>
J III	1 <i>cohi (è fond d'—)</i>	

J IV	<p><i>Motte (al —)</i> ----- 1 troz de bois 2 enfer (fond d'—) » <i>nifiè (bwès d'—, fond d'—)</i></p>	<p>3 <i>Rôsène (lès teres —)</i> 4 troz bouny</p>
J V	<p><i>Motte (al —)</i> ----- 1 notre-Dame (prairie —)</p>	
K III	<p>1 grand trixhe</p>	<p>2 <i>li (è fond d'—)</i></p>
K IV	<p><i>Motte (al —)</i> ----- 1 Sarts (les —)</p>	
K V	<p><i>Motte (al —)</i> ----- 1 fortvent (a —) 2 oneaux (waide aux —) 3 champ delle motte (au —)</p>	<p>4 Gérard (prairie —) 5 maldenrée 6 piereux (au —, sur les —)</p>
K VI	<p>1 <i>sâvadjes mêlêyes (âs —)</i></p>	

COMMUNE DE WANDRE

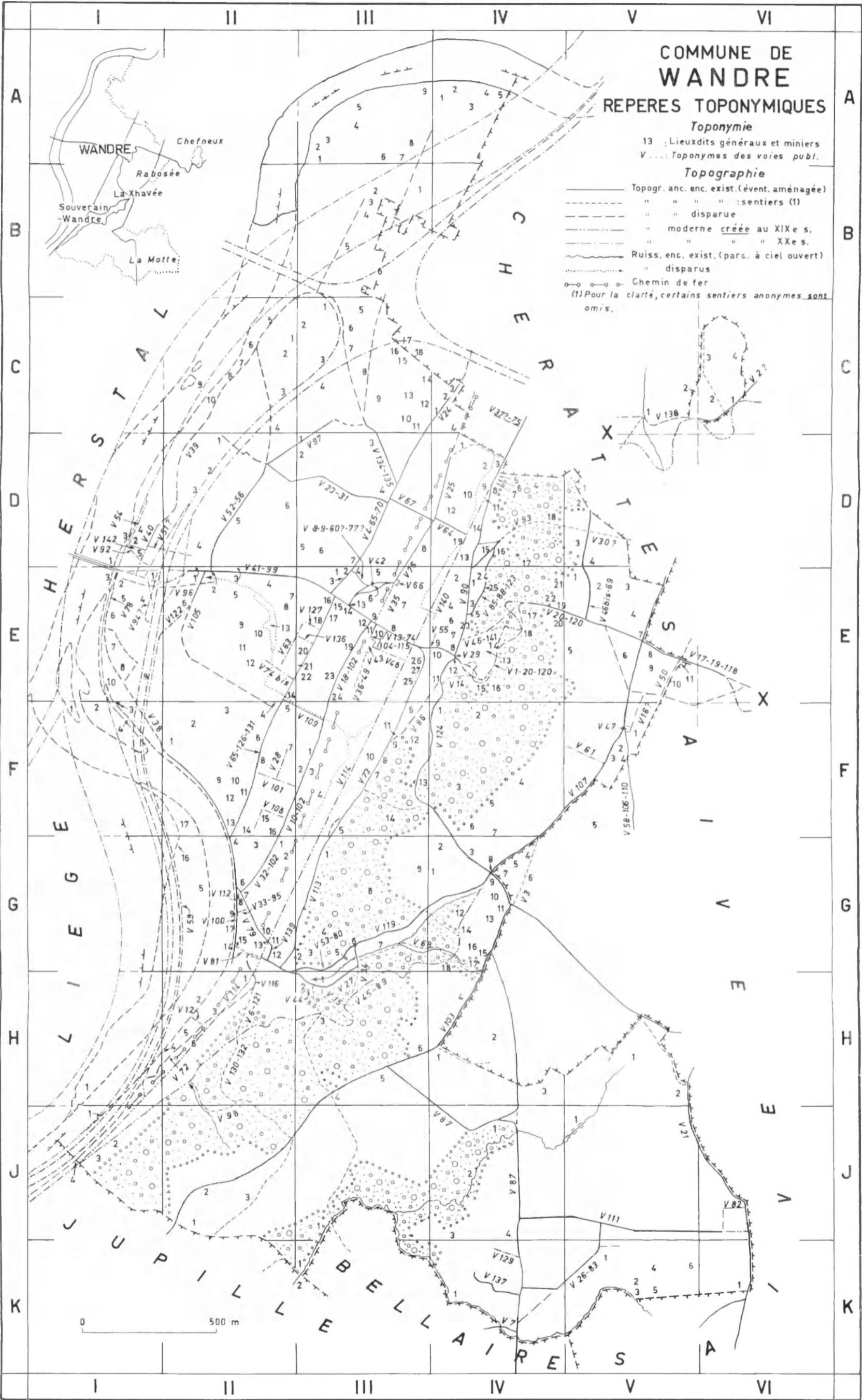
REPERES TOPONYMIQUES

Toponymie

- 13 : Lieuxdits généraux et miniers
- V... : Toponymes des voies publ.

Topographie

- Topogr. anc. enc. exist. (évent. aménagée)
 - - - " " " " : sentiers (1)
 - - - " " " " : disparue
 - - - " " " " : moderne créée au XIXe s.
 - - - " " " " : " " XXe s.
 - ~ Ruiss. enc. exist. (parc. à ciel ouvert)
 - ~ " " " " : disparus
 - ○ ○ Chemin de fer
- (1) Pour la clarté, certains sentiers anonymes sont omis.



0 500 m

UN ASPECT DE LA VIE SOCIALE : LA VIE DES SOCIÉTÉS A HUY (1848-1914)

par Christine JORIS

C'est dans un mémoire de licence de 340 pages consacré à la Presse de Huy de 1830 à 1914 que s'insère le chapitre qu'on va lire.

Il rend surtout compte du foisonnement des associations hutoises, de leurs statuts, de leurs tendances politiques et culturelles, mais il suggère de nombreux prolongements intéressants. De la prise de position politique, aux relations des manifestations et activités collectives, aux préoccupations sociales, aux faits divers, à la publicité que de données historiques susceptibles d'être exploitées !

On saura gré à l'auteur de ce mémoire d'avoir trié et mis en chantier les documents qui permettent d'écrire une histoire vivante et nuancée de la population d'une ville wallonne au XIX^e siècle.

LA PRESSE HUTOISE, TÉMOIN PRIVILÉGIÉ

On ne peut ignorer le témoignage des contemporains et, quand le *Journal de Huy* prétend que la ville détient « le record du nombre des sociétés » (1), il serait par trop commode de n'y voir qu'une forfanterie inspirée par le chauvinisme local. Les faits sont là : plus de trois cents sociétés et si vivantes que chacun des principaux journaux consacre une rubrique spéciale aux associations dont il annonce les assemblées ou signale les activités. Tant d'encre ne serait pas déversée si ce n'était pour répondre à une curiosité manifeste. Aussitôt se pose la question : n'y aurait-il pas une certaine coïncidence entre le public des lecteurs — cette inconnue majeure dans toute analyse de presse — et les membres des sociétés auxquelles le journal s'inté-

(1) *Journal de Huy*, 10-11-1909, 2, 5.

Quelques années auparavant, la *Gazette de Huy* faisait la même constatation; 27-1-1904, 2, 2.

resse au point d'en relater régulièrement les nouvelles ? Bien plus : des dizaines d'associations ont une coloration politique clairement affichée. Faire écho aux discours qui s'y débitent, c'est leur assurer une publicité gratuite et prolonger leur rayonnement; les passer sous un « silence éloquent », voire s'en moquer, c'est au contraire marquer son indifférence ou son hostilité. Le journal se borne alors à conserver la trace de rivalités qui font partie intégrante de la vie politique dans toute démocratie parlementaire. Dans une ville d'importance secondaire, il est fatal que les mandataires du cru cherchent à se servir des tribunes que leur offrent les associations politiques et les œuvres sociales afin de s'affirmer auprès de leurs électeurs. Il est de même inéluctable de retrouver les rédacteurs des journaux parmi les animateurs de sociétés en vue. Autant de manières de militer, banales sans doute, mais qu'il est indispensable de comprendre si, derrière la façade des idéologies, on s'efforce de connaître les hommes.

Qu'en fut-il, au siècle dernier, dans le cadre de Huy ? Nous allons tâcher de donner un commencement de réponse à cette question. Encore faut-il formuler une réserve préalable.

Il n'y a nulle part d'identité entre le public atteint par un journal et les adhérents à une société quelconque, si vaste soit-elle : Eglise, parti, secteur de la production économique, classe sociale. Toutefois, dans un pays libre, le fait de choisir un journal comme celui d'adhérer à une association résulte d'une option individuelle volontaire, certes, mais qui n'est pas imperméable à de multiples conditionnements : éducation reçue en famille et à l'école, convictions philosophiques ou religieuses de l'entourage, milieu de travail, mentalité ambiante, etc. Bref, s'affilier à une société, c'est d'une manière tantôt discrète tantôt provocante, s'affirmer, prendre part à la vie publique. Indice bien fragile, objectera-t-on, quand il s'agit d'éclairer les décisions politiques. Il est vrai; mais l'étude de la presse nous laisse-t-elle d'autres choix ? Le journal ne souffle mot de ce qui s'enseigne dans les écoles, des sermons qui dirigent la conscience des fidèles; il ne cite jamais les propos tenus dans les ateliers ou autour de la table familiale. Or, pas plus au siècle passé qu'à présent, aucun de ces milieux — Ecole, Eglise, Entreprise, Famille — n'est politiquement neutre. Les sociétés locales non plus mais, grâce aux journaux, on peut entrevoir dans quelle mesure elles participent au conditionnement

politique des Hutois. Telle est la raison qui incite à en entreprendre l'étude.

COMMENT UTILISER LA PRESSE EN VUE
D'UN INVENTAIRE DES ASSOCIATIONS ?

Les sociétés (1) sont étudiées d'après deux types de documents.

En premier lieu, nous avons utilisé leurs statuts, dans la mesure où ils sont arrivés jusqu'à nous, ce qui est rarement le cas. Ils sont communiqués par des journaux ou revues; ils ont parfois aussi fait l'objet d'une publication spéciale par les soins de l'association intéressée.

Nous avons eu ensuite recours aux principaux journaux d'opinion locaux (2) : le *Journal de Huy*, organe libéral modéré, passé en 1877 au service du parti catholique; l'*Organe*, feuille doctrinaire, non fermée pour autant aux idées progressistes; le *Courrier*, journal catholique et la *Gazette de Huy*, organe officieux du parti libéral; la *Tribune*, exprimant la tendance progressiste du libéralisme et le *Travailleur*, feuille ouvrière. Ces sources prolixes nous ont assigné les dates extrêmes de notre étude. Le premier paru est le *Journal de Huy* : il est créé dès 1848. La date ultime de cette recherche est 1914, époque à laquelle le conflit armé met fin aux activités journalistiques.

Le but n'est pas de retracer l'histoire de chaque société mais de donner un aperçu de leurs activités et, par là, de leur emprise sur les opinions du public. Dans ces conditions, un dépouillement exhaustif s'est avéré inutile. Nous avons opéré trois coupes chronologiques : septembre 1879-août 1881, septembre 1899-août 1901, septembre 1912-août 1914.

Ce choix est justifié par la nécessité d'étudier les sociétés au même moment dans les différents journaux. Par ailleurs, la première coupe correspond à l'époque où les sociétés ont commencé à se multiplier.

(1) Par sociétés hutoises, nous entendons les sociétés de Huy, celles de l'arrondissement et dont le siège est à Huy, les sections locales d'associations provinciales ou nationales.

Les associations politiques au sens strict, les filiales de celles-ci, les syndicats, les coopératives, les sociétés industrielles ou commerciales sont exclues du présent inventaire.

(2) Notre mémoire étudie la presse de Huy, au cours de la période qui s'étend de 1830 à 1914.

Elle tire parti de l'*Organe de Huy*. La troisième s'achève à la veille de la première guerre mondiale et la coupe médiane permet de mettre à contribution la *Tribune de Huy*.

Ces échantillons comprennent chacun deux années complètes, à savoir deux saisons d'été et deux saisons d'hiver. Ils offrent ainsi la possibilité de faire l'inventaire complet d'activités souvent saisonnières.

A l'intérieur des coupes ainsi délimitées ⁽¹⁾, tout ce qui concerne les sociétés hutoises a été mis sur fiches : à savoir les annonces et comptes rendus d'activités, d'assemblées générales, les renouvellements des comités, les locaux, les conditions d'admission et le nombre des membres. En outre, tout au long d'une période qui s'étend de 1848 à 1914 et dans les six journaux, ont été relevées des indications concernant la création et la disparition des sociétés, les renouvellements des comités, les polémiques engagées par les journaux au sujet des sociétés, des notes permettant de déterminer la tendance politique des associations ainsi que leur appartenance sociale ou religieuse. De la sorte ont été repérées les sociétés qui auraient pu échapper à l'inventaire dressé d'après les trois sondages synchronisés.

A l'aide de ces éléments, nous avons reconstitué douze séries de tableaux ⁽²⁾ qui passent en revue les statuts, personnel et activités des associations, classées d'après leur objet ⁽³⁾.

Nous en avons ainsi dénombré 310.

⁽¹⁾ Les dates d'apparition et de disparition des journaux, l'état de conservation des collections n'ont pas toujours permis de respecter les périodes d'observation déterminées par les trois coupes. Nous avons alors eu comme objectif d'effectuer les dépouillements aux dates les plus rapprochées, ce qui a donné les résultats suivants :

Courrier de Huy : septembre 1899-août 1901, septembre 1912-août 1913.

Gazette de Huy : septembre 1879-août 1881, septembre 1899-août 1901, septembre 1912-août 1914.

Journal de Huy : septembre 1879-août 1881, septembre 1899-août 1901, septembre 1912-août 1914.

Organe de Huy : septembre 1879-août 1881.

Travailleur : septembre 1900-août 1901, septembre 1912-août 1914.

Tribune de Huy : septembre 1883-août 1884, septembre 1899-août 1900.

⁽²⁾ Les tableaux concernant les sociétés de libre-pensée, la Loge et les sociétés religieuses sont publiées dans notre mémoire. Les résultats complets et le fichier original sont déposés à l'Institut d'Histoire de l'Université de Liège.

⁽³⁾ Nous avons repéré 45 sociétés d'agrément ; 74 sociétés sportives ; 8 sociétés agricoles, horticoles, apicoles et d'élevage ; 16 sociétés culturelles, artistiques, archéologiques, scientifiques et naturalistes ; 16 sociétés théâtrales ; 45 sociétés de musique ; 5 sociétés d'(ex)militaires et de décorés ; 35 sociétés de secours

CUMULS D'ACTIVITÉS, MORCELLEMENT EN SECTIONS,
REFUS DE FUSION

Si diversifiées que soient leurs activités, la plupart des sociétés hutoises sont en fait des sociétés d'agrément.

Il n'est pas rare de voir se fonder, au sein d'une même association, différentes sections dont les centres d'intérêt s'éloignent des préoccupations premières. C'est le cas de la *Société d'horticulture et de botanique de Huy* qui comprend une mutuelle et une section de gymnastique; du *Huy football club* qui, outre son équipe de football, organise un groupe d'athlétisme et un autre d'agrément. Le *Patronage Saint-Pierre* dispose d'une caisse de retraite, d'une société de secours mutuels, d'un cercle d'études, d'une dramatique et d'une fanfare. L'*Estudiantine hutoise* crée, outre son cercle d'études, un club d'agrément.



FIG. 1. La société d'agrément l'*Intim club*, destinée à « l'élite des jeunes gens de Huy », lors de sa fondation en 1905.

mutuels et de retraite; 9 sociétés philanthropiques et de tempérance; 28 sociétés professionnelles; 14 sociétés (post)scolaires; 14 sociétés de libre-pensée, Loge, sociétés religieuses.

ment, une chorale et une dramatique. Quant au cercle l'*Emulation*, société d'agrément, il organise aussi en son sein une chorale et une section littéraire. Le cercle les *Naturalistes hutois* fonde en 1912 un groupe de photographie. Le *Cercle sportif hutois* dispose d'une dramatique wallonne. La société de théâtre les *Orphelins réunis* met sur pied une symphonie tandis que le cercle d'études les *Samedis socialistes* organise des excursions, par l'intermédiaire d'un comité composé à cet effet, et que l'*Académie de football* fonde sa chorale.

L'*Horticole* de Statte ne limite pas ses préoccupations à la culture de la betterave, objectif qu'elle s'est assigné à ses débuts. Ses membres se ménagent diverses distractions telles que représentations théâtrales, excursions... et au besoin, racontent leur voyage imaginaire en Egypte, voyage qui leur a permis de suivre de près les fouilles de la Vallée des Rois (1).

De son côté, la société des *Dragueurs di Moûse* (2) fondée en 1888 par quelques ouvriers des Papeteries Godin, en vue de participer à un concours de pêche à Andenne, agit davantage comme une société philanthropique. Ses membres organisent non seulement des concours de pêche mais surtout des concerts-apéritifs, des sorties-collectes, des fêtes de bienfaisance au profit des œuvres charitables de la ville. Mais il leur arrive également de manquer d'argent pour eux-mêmes et dans ce cas, ils n'hésitent pas à collecter en faveur des « inondés de la Sarthe » : le lieu-dit « la Sarthe » est situé sur les hauteurs de Huy et n'a jamais été menacé par les eaux (3) !

A l'époque, les journaux s'étonnent de la prolifération des sociétés ayant les mêmes préoccupations (4). C'est le cas, entre autres, de la *Société littéraire*, du cercle l'*Emulation*, de la *Société des redoutes*, de la *Société d'agrément*, qui ont chacune pour but d'organiser des divertissements; la même situation se présente dans le cas de la *Société d'horticulture et de botanique*, de la *Société horticole et agricole de l'arrondissement de Huy*, de la *Société royale des cultivateurs, jardiniers et vigneron réunis*, et de la *Ligue agricole de l'arrondissement*

(1) Cette anecdote nous a été rapportée par Monsieur Albert Grégoire, que nous tenons à remercier de sa collaboration, ainsi que Messieurs Bourgeois, Delfet et Dion, qui nous ont également communiqué des renseignements.

(2) Jules DENEUMOSTIER, *Petit historique de la Société les Dragueurs di Moûse*, Huy, imp. coop., 1947.

(3) Fait divers rapporté par Monsieur Albert Grégoire.

(4) *Journal de Huy*, 24-IV-1878, 2, 4.

de Huy. Il en va de même pour les cercles sportifs comme le *Huy-cyclist's-union*, le *Veloce club hutois* ou le *Rapid club hutois*; pour des associations de musique comme la *Société royale d'harmonie* ou la *Société d'amateurs*, pour ne citer ici que les plus brillantes. Ces sociétés de musique n'ont d'ailleurs jamais entretenu d'harmonieuses relations. En 1857, une polémique éclate. Aussitôt, l'*Organe de Huy*, dont la direction est mêlée de près à celle de la *Société royale d'harmonie* ⁽¹⁾, s'en prend à la *Société d'amateurs*. Le *Journal de Huy*, qui opte pour cette dernière, réplique immédiatement, si bien que les rapports entre l'*Organe* et le *Journal de Huy* se détériorent rapidement ⁽²⁾. Plus tard, entre 1863 et 1864, une querelle très vive éclate de nouveau. Les deux feuilles locales s'opposent à une tentative de fusion entre les *Amateurs* et l'*Harmonie*, projet qui n'aura pas de suite ⁽³⁾.

Les sociétés hutoises semblent être animées d'un esprit individualiste particulièrement développé : à chaque quartier de la ville correspond un certain nombre d'associations de natures diverses, vivant indépendamment de ce qui se passe ailleurs. Un autre élément joue en faveur de la multiplication des sociétés : on préfère créer sa propre société, fût-elle de seconde zone, et y occuper la première place, plutôt que de jouer un rôle mineur dans une société en vue ⁽⁴⁾.

Un seul cas de fusion a été découvert : il concerne deux associations colombophiles, la *Colombe* de Statte et l'*Espérance* ⁽⁵⁾. Cette dernière refusera cependant dans la suite de s'allier à l'*Alliance d'Outre-Meuse*. Dans l'ensemble donc, les sociétés hutoises préfèrent rester indépendantes.

D'autre part, elles tiennent à sauvegarder leur autonomie, notamment à l'égard des pouvoirs publics. Néanmoins ces mêmes sociétés font preuve d'un attachement certain à la Ville de Huy. En témoigne

⁽¹⁾ Nicolas-Henri DELHAISE (Huy, le 22 janvier 1799-Huy, le 5 août 1865) est l'imprimeur et le propriétaire de l'*Organe de Huy*. A dix-sept ans, en 1816, il fonde la *Société royale d'harmonie* dont il restera le directeur. A sa suite, son fils Charles DELHAISE (Huy, le 2 août 1834-Huy, le 6 octobre 1878) prend la tête de la société et participe à la rédaction du journal.

⁽²⁾ *Journal de Huy*, 27-IX-1857, 1, 3 et 2, 1.

⁽³⁾ *Journal de Huy*, 10-IX-1863, 2, 4 et 3, 1. — 22-XI-1863, 3, 2. — 24-XI-1863, 3, 1. — 26-XI-1863, 2, 4. — 8-XII-1863, 2, 4. — 31-XII-1863, 3, 1. — 26-I-1864, 3, 1. — 31-I-1864, 2, 4.

⁽⁴⁾ Interprétation de Monsieur Albert Grégoire.

⁽⁵⁾ *Gazette de Huy*, 26-X-1913, 2, 2. — 1-XI-1913, 2, 6.

l'intention de quelques-unes — dont le *Cercle des naturalistes hutois* et le *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts* — de céder leur bibliothèque et collections à la Ville en cas de dissolution de la société (1). Notons aussi qu'elles en reçoivent des subsides, importants dans certains cas (2).

COLORATION POLITIQUE, RELIGIEUSE OU SOCIALE

Parmi les 310 sociétés dénombrées, 97 révèlent un engagement politique; 31, un apostolat religieux ou laïque; 138 enfin, une appartenance sociale. Il arrive que ces options se recourent. Par exemple, les *Joyeux pinsons* sont d'obédience libérale et démocratique par leur recrutement tandis que la *Société littéraire* est libérale et bourgeoise; le cercle l'*Emulation*, catholique et bourgeois; la société d'excursionnistes l'*Aurore*, socialiste et démocratique. La *Betterave*, quant à elle, se montre libérale et démocratique. La société les *Rationalistes hutois* est libérale et laïque; le *Patronage des jeunes ouvrières*, catholique, religieux et bourgeois. Le *Bien-être social hutois* est un cercle catholique et bourgeois. A l'opposé, le *Groupe des abstinentes socialistes hutois* est comme son nom l'indique, socialiste et bien sûr démocratique.

La majorité des sociétés ne laisse pourtant entrevoir aucune appartenance politique, religieuse ou sociale. Faut-il en conclure à leur neutralité effective ou avouer notre ignorance en ce qui les concerne, une ignorance expliquée par le silence des sources? Ces deux hypothèses demeurent sans s'exclure.

(1) *Bulletin du cercle des naturalistes hutois, Statuts*, art 12. et 25, t. 1, p. 11 et 13, Huy, 1884. — *Annales du cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, Statuts*, art. 42, t. 8, p. 281, Huy, 1888.

(2) La *Société royale d'harmonie* recevait un subside communal annuel de 400 francs. A l'occasion des fêtes communales d'août, elle bénéficiait également de l'aide de la Ville. En 1858, elle a renoncé à organiser le festival d'août, malgré un subside de 1 000 francs.

Journal de Huy, 20-IX-1857, 2, 3 et 3, 1. — 20-VII-1858, 4, 2.

PRISE DE POSITION

TABLEAU 1. Choix politique.

Sociétés	Nombre	% par rapport aux 310 sociétés
Libérales	25	8,09
Catholiques	41	13,22
Socialistes	21	6,70
Libérales/socialistes	1	0,32
Neutres	9	2,90
Ensemble	97	31,29

On pourrait s'étonner de ce que les associations « catholiques » l'emportent d'assez loin sur les associations « libérales ». L'arrondissement de Huy est, en effet, un fief électoral acquis au libéralisme durant tout le régime censitaire. L'opinion catholique aurait-elle tenté de réagir et de s'implanter par la création de sociétés de toutes sortes afin de rassembler ses adhérents et, sinon d'en augmenter le nombre, du moins de se les conserver ? De leur côté, les libéraux, dont la suprématie politique n'est pas menacée, déploient moins d'efforts pour regrouper leurs fidèles. D'autre part, les familles catholiques sont souvent des familles nombreuses. Elles peuvent donc fournir des effectifs capables de mettre sur pied plus d'une société.

Le dernier rang dévolu aux associations socialistes ne doit pas surprendre : les socialistes s'organisent avec un retard évident. Cependant ils s'emploient sur-le-champ à enraciner leurs positions : ils créent leur dramatique, leurs fanfares, ainsi que des sociétés de secours mutuels, d'agrément, de tempérance, de libre-pensée.

TABLEAU 2. Apostolat religieux ou laïque.

Sociétés	Nombre	% par rapport aux 310 sociétés
Pro-catholiques	24	7,74
Laïques, anticléricales et de libre-pensée	7	2,24
Ensemble	31	10

Patronages et confréries sont nombreux, mais ils sont contrebalancés par une *Loge maçonnique* puissante, deux sociétés de libre-pensée et différentes associations qui affichent nettement leur anticléricalisme, telles que le *Club d'agrément*, l'*Extension universitaire* ou les *Amis des écoles laïques*. L'*Extension universitaire de l'U. L. B.* est animée par des libéraux comme Léon Lebrun, propriétaire de la *Gazette de Huy*, et Henri Grégoire, savant byzantiniste d'origine hutoise. Des socialistes se joignent à eux; ce sont Rufin Dion et le docteur De Geynst, conseiller communal. Tous sont franchement libre-penseurs et anticléricaux : De Geynst, qui voulait donner au mariage civil autant de poids qu'au mariage religieux, avait fait installer à l'Hôtel de Ville des orgues dont on jouait lors des mariages civils (1). L'*Extension* condamne cependant les extrémistes : une conférencière nihiliste, venue exposer son point de vue à l'*Extension*, n'a été saluée d'aucun applaudissement. Elle avait parlé de l'utilisation des bombes (2) !

TABLEAU 3. Appartenance sociale.

Sociétés	Nombre	% par rapport aux 310 sociétés
Bourgeoises	36	11,90
Ouvrières	95	30,64
Mixtes	2	0,64
Ouvertes à tous	5	1,61
Ensemble	138	44,51

Les résultats du tableau 3 montrent que les sociétés « démocratiques », ouvertes à la masse, sont en majorité. Et cependant la bourgeoisie d'une ville comme Huy constitue le groupe le plus agissant, l'élément le plus en vue et par là même le mieux connu. Les bourgeois ont su user de leur influence, s'imposer dans le domaine politique, créer leurs sociétés dont les activités étaient brillantes. Les ouvriers — les plus nombreux — ne s'en trouvent pas éclipsés et

(1) Rapporté selon les dires de Monsieur Grégoire.

(2) Communiqué par Monsieur Dion.

encore moins réduits au silence. Ils ont su à leur tour s'organiser, d'abord en vue de se distraire.

Dans l'ensemble, les sociétés bourgeoises ont une longévité supérieure. C'est très probablement en raison de leurs moyens financiers — il faut tenir compte de l'importance du mécénat — et à cause de l'attachement des bourgeois à leurs fondations, de leur insistance à les tenir en vie, attitude plus rare dans le cas des sociétés populaires.

Les sociétés dites mixtes, au nombre de deux, sont la *Société ouvrière Saint-Joseph*, qui est une société d'agrément à la fois ouvrière et bourgeoise, et le *Cercle démocratique des soirées populaires*, qui rassemble lui aussi bourgeois et ouvriers.

DE L'ENGAGEMENT A LA NEUTRALITÉ

Une échelle de cinq niveaux (1) a été appliquée aux 97 associations qui ont révélé une appartenance politique ou une neutralité de principe ou de fait. Les résultats se résument comme suit :

1 ^o sociétés ouvertement politisées	3
2 ^o sociétés politiquement marquées	53
3 ^o sociétés à coloration politique	32
4 ^o sociétés explicitement neutres	5
5 ^o sociétés effectivement neutres	4
Ensemble	97

Les sociétés ayant une appartenance politique manifeste sont encore plus rares que celles dont la neutralité est avérée.

(1) Parmi les sociétés politiquement engagées, nous rangeons celles qui prennent explicitement position sur des questions relevant du gouvernement politique.

Les sociétés politiquement marquées affichent une dénomination qui ne laisse pas de doute quant à leur allégeance.

Les sociétés à coloration politique sont mises sur pied et animées par des hommes qui, pour la plupart, se recrutent dans un même parti. Elles rassemblent une majorité d'adhérents qui partagent les mêmes opinions politiques. Elles manifestent leur sympathie à l'égard de personnalités politiques connues. Ces divers indices peuvent se cumuler.

Les sociétés explicitement neutres sont celles qui se prétendent telles mais dont la neutralité n'a pu être vérifiée.

Les sociétés neutres sont celles qui font la preuve de leur neutralité.

1^o *Sociétés ouvertement politisées.*

Dans cette première catégorie se classent l'*Emulation*, la *Société ouvrière Saint-Joseph* et le *Cercle démocratique des soirées populaires*.

L'*Emulation*, créée à Huy en 1871, nie les affirmations des journaux libéraux selon lesquels elle agirait en période électorale en faveur des candidats catholiques (1). Cependant, en octobre 1878, lorsque Blandot est élu conseiller communal — il représente l'opinion libérale — les journaux libéraux s'accordent à le considérer comme un clérical déguisé, victorieux grâce à l'*Emulation* (2). Le *Journal de Huy*, fidèle à son habitude, dément. Cependant, afin de couper court aux soupçons, Lambert Blandot démissionne aussitôt de ses différentes fonctions : avant l'élection, il était en effet membre de l'*Emulation* et membre du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Pierre, ce que reconnaît le *Journal de Huy* lui-même (3).

Il n'est d'ailleurs pas rare que ce *Journal de Huy* définisse le public qui assiste aux soirées de l'*Emulation*, comme « composé d'électeurs du Condroz et de la Hesbaye et des catholiques de Huy » (4). Or, à ces soirées, les sujets politiques ne sont pas exclus, au contraire. D'habitude, les journaux libéraux ridiculisent l'*Emulation* en l'appelant « *Acclimatation* », prétendant que l'on s'y efforce d'accoutumer l'électeur à vivre dans un milieu clérical (5). Reprenant à son compte l'expression des libéraux, le *Journal de Huy* admet qu'à l'*Emulation*, on « acclimate » les « jeunes recrues de l'armée catholique, force du présent et triomphe de l'avenir » (6).

En 1879, quelques membres du cercle proposent de supprimer la clause de l'article premier des statuts, selon laquelle l'*Emulation* « s'interdit toute action politique » (7). L'amendement sera finalement

(1) *Organe de Huy*, 3-XI-1878, 2, 3. — *Gazette de Huy*, 30-V-1883, 3, 1. — *Tribune de Huy*, 27-IV-1892, 2, 2.

(2) *Organe de Huy*, 3-XI-1878, 2, 3.

(3) *Journal de Huy*, 1-XII-1878, 2, 2.

(4) *Journal de Huy*, 13-VII-1881, 2, 2-3.

(5) *Organe de Huy*, 1-XII-1878, 2, 1.

(6) *Journal de Huy*, 16-XI-1897, 1, 5 et 2, 1.

(7) Les statuts de l'*Emulation* ont été publiés en 1871 par le *Courrier de Huy*. L'article premier est ainsi formulé : « Il est fondé à Huy un Cercle sous le nom de l'*Emulation* ». La limitation « il s'interdit toute action politique » n'y est pas mentionnée. Si le *Courrier* a fidèlement reproduit le texte original, il faut en déduire que la finale de l'article premier aurait été ajoutée dans la suite. *Courrier de Huy*, 24-XII-1871, 1, 2-3.

rejeté. Les partisans du maintien de l'article premier dans sa forme originelle estiment que le cercle est conscient des obligations que lui impose la situation faite aux catholiques par leurs ennemis. Dès lors, sachant que l'*Emulation* ne faillira pas à ses devoirs, il devient inutile de supprimer de l'article premier des statuts une clause dont l'interprétation est admise à l'unanimité (1).

En 1892, au lendemain des élections législatives qui voient pour la première fois la victoire d'un candidat catholique, Félix Rigaux, le local du cercle est assiégé et endommagé (2). Quelques années plus tard, en 1901, des étudiants libéraux sont traduits en justice par le même cercle, du chef de violation de domicile, injures, ivresse et bris de mobilier (3). Les rivalités dépassent donc la simple polémique de journaux : elle se traduit par des voies de fait. Les feuilles libérales rapportent par ailleurs que l'*Emulation* alimente la caisse de l'*Œuvre de la bonne presse* (4).

* * *

La *Société ouvrière Saint-Joseph*, qui s'avoue catholique et anti-socialiste, est affiliée à la *Fédération catholique de l'arrondissement de Huy* (5). Elle se réunit régulièrement pour discuter de problèmes qui ne sont pas toujours étrangers à la politique et n'hésite pas à enjoindre aux candidats de la *Fédération catholique* de prendre formellement position sur des réformes qui l'intéressent directement et cela dans le sens qu'elle leur impose. C'est ainsi qu'en avril 1900, le cercle *Saint-Joseph* réclame d'eux un engagement contre le service personnel en matière militaire (6).

* * *

Le *Cercle démocratique des soirées populaires*, créé en 1892, composé de libéraux progressistes et de socialistes, a comme objectif originel

(1) *Gazette de Huy*, 12-II-1879, 2, 3. — *Journal de Huy*, 16-II-1879, 2, 2. — *Journal de Huy*, 19-II-1879, 2, 2. — *Gazette de Huy*, 26-II-1879, 2, 3. — *Courrier de Huy*, 2-III-1879, 2, 3. — *Gazette de Huy*, 5-III-1879, 2, 3. — *Journal de Huy*, 5-III-1879, 2, 2-3.

(2) *Journal de Huy*, 15-VI-1892, 2, 1.

(3) *Courrier de Huy*, 22-VIII-1901, 2, 4.

(4) *Gazette de Huy*, 17-VII-1881, 2, 2-3.

(5) *Journal de Huy*, 4-IV-1900, 1, 1.

(6) *Journal de Huy*, 4-IV-1900, 1, 3-5. — *Courrier de Huy*, 5-IV-1900, 2, 2-4.

l'émancipation intellectuelle des ouvriers (1). Très vite cependant, le *Cercle* dépasse ce but. En 1893, il organise un *meeting* en faveur du suffrage universel, de concert avec l'*Association libérale* et la *Jeune Garde* (2). Certains membres engagent les ouvriers à défendre leurs revendications (3). En 1894, ils vont jusqu'à envisager de lutter pour les socialistes aux élections provinciales (4).

A la lumière de ces agissements, l'option politique, voire l'action militante de ces trois sociétés ne fait pas de doute.

2° *Sociétés politiquement marquées.*

Dans cette catégorie, on trouve des sociétés telles que les *Excursionnistes libéraux*; un autre cercle d'excursionnistes, l'*Aurore*, socialiste; la société libérale les *Orphéonistes hutois*, le *Cercle choral Saint-Pierre*, la fanfare les *Prolétaires hutois*; le cercle socialiste les *Enfants du peuple*, la société d'agrément l'*Avant-garde conservatrice*; la dramatique la *Prolétarienne*; celle des *Croisiers*, catholique; la *Société mutuelle libérale progressiste*, la société mutuelle les *Prolétaires prévoyants*, la *Société mutuelle Saint-Pierre*; le *Groupe des abstinentes socialistes hutois*, la société de tempérance catholique le *Bien-être social hutois*; la société catholique de jeu de petite balle au tamis la *Renaissance hutoise*, le *Saint-Louis football club*, la société socialiste le *Cercle de gymnastique et d'escrime La Fraternité*; le *Cercle d'études Germinal*, socialiste, et le *Cercle des conférences*, catholique.

3° *Sociétés à coloration politique.*

Une trentaine de sociétés ont témoigné leurs préférences politiques tantôt à l'occasion de manifestations de sympathie adressées aux élus de tel ou tel parti, tantôt lors de polémiques engagées entre journaux. Certaines même sont créées, organisées, maintenues en vie, fréquentées par des hommes partageant la même conviction politique.

La société de musique l'*Alliance hutoise* dont, écrit la *Gazette de Huy*, « on connaît le dévouement au parti libéral », prête régulièrement

(1) *Tribune de Huy*, 24-VIII-1892, 1, 3.

(2) *Tribune de Huy*, 8-II-1893, 1, 1-2. — 15-II-1893, 1, 3.

(3) *Tribune de Huy*, 3-V-1893, 2, 2.

(4) M. LAFFUT, *Le libéralisme à Huy (1846-1914)*, p. 125, 1968.

ment son concours aux fêtes organisées en l'honneur des élus libéraux (1).

La société les *Joyeux pinsons* (2), la *Société d'amateurs* (3), et la *Société royale d'harmonie* (4) agissent de même. Cette dernière prête main forte à la *Jeune garde libérale* à l'occasion de la *Saint-Nicolas libérale* (5).

Les journaux catholiques dénoncent l'« invasion du virus libéral » dans la *Société royale d'harmonie*, parce que nombre de personnalités du libéralisme militant y ont été admises (6). Ils s'insurgent parce que, lors d'un discours, on y a prononcé les mots de « libéral » et « progrès » (7). Les journaux libéraux, de leur côté, répliquent que les catholiques ont en vain tenté de s'emparer de l'*Harmonie* en suivant le mot d'ordre d'y entrer en masse afin d'en faire une force électorale (8). Pourtant en 1914, lorsque les dames d'un patronage, qui ont l'intention d'organiser une soirée de bienfaisance dans le local de l'*Harmonie*, changent subitement d'avis et choisissent le local des Croisiers, la *Gazette de Huy* dénonce cet ostracisme qui, selon elle, assimile l'*Harmonie* à un lieu de perdition. La *Gazette* y voit le résultat de trente années de « domination cléricale » et soutient que, jadis, les catholiques hutois n'auraient pas hésité à aller se distraire à l'*Harmonie* (9).

Aux yeux des journaux libéraux, l'*Harmonie* est une « société bourgeoise, suffisamment bien élevée pour que les personnalités de tout rang puissent s'y rencontrer sans déchoir mais assez foncièrement démocratique pour ouvrir volontiers ses portes à l'ouvrier qui a su élever sa famille dans l'ordre et la dignité » (10). Et de fait, tandis que les *Amateurs* se présentent comme la société « chic » par excellence, qui organise des bals très protocolaires et parfois très ennuyeux, l'*Harmonie*, plus démocratique, ouvre ses salons à des sociétaires

(1) *Journal de Huy*, 15-VI-1876, 2, 1. — *Gazette de Huy*, 30-V-1880, 2, 3. — *Gazette de Huy*, 18-VI-1882, 2, 3.

(2) *Gazette de Huy*, 30-V-1880, 2, 3.

(3) *Journal de Huy*, 30-V-1861, 3, 1. — 24-V-1864, 3, 1.

(4) *Journal de Huy*, 11-VI-1861, 2, 3. — 14-VIII-1864, 3, 1. — *Gazette de Huy*, 14-VI-1882, 2, 3.

(5) *Gazette de Huy*, 8-XII-1880, 2, 3.

(6) *Courrier de Huy*, 20-VIII-1876, 2, 3.

(7) *Tribune de Huy*, 29-VII-1888, 1, 5 et 2, 1.

(8) *Gazette de Huy*, 19-VIII-1906, 1, 3-4.

(9) *Gazette de Huy*, 11-I-1914, 2, 2-3.

(10) *Gazette de Huy*, 19-VIII-1906, 1, 3-4.

issus de milieux très différents et il n'est pas rare de voir quelques fêtards quitter le bal des *Amateurs* pour se rendre à l'*Harmonie*, les locaux des deux sociétés se faisant face sur la Promenade de l'Île (1).



FIG. 2. Le local de la *Société d'Amateurs*. Créée en 1853, elle réunissait 667 membres en 1879.

La *Société littéraire*, qui est fréquentée par un nombre toujours grandissant de libéraux, finit par adopter leurs opinions. Faut-il rappeler qu'en 1886, lorsqu'Arthur Deville quitte le parti libéral dont il est un mandataire, pour rejoindre le parti catholique qu'il va représenter aux élections législatives, il passe parallèlement de la *Société littéraire* au cercle l'*Emulation* (2).

La *Société d'amateurs* est souvent en butte aux critiques du *Journal de Huy*. Rendant compte d'une de ses séances, le *Journal* assure qu'il n'y a pas dans la langue française de termes assez énergiques pour flétrir les outrages au sentiment religieux, les moqueries voltairiennes que l'on y a proférées. Il se refuse à croire, écrit-il, que « dans un lieu qui n'est pas un lupanar », on ait pu « débiter des obscénités dignes

(1) Rapporté par Messieurs Bourgeois et Grégoire.

(2) *Gazette de Huy*, 5-V-1886, 3, 2. — 16-V-1886, 1, 5.

du Caragousse des Arabes » (1). Une autre fois, il relève que la *Société d'amateurs* a refusé ses locaux à la musique des Guides, alors que celle-ci offrait spontanément ses services (2).

D'après la *Tribune de Huy*, la *Société d'amateurs*, la *Société littéraire* et la *Société royale d'harmonie* sont régulièrement l'objet des attaques du *Courrier de Huy* lorsque celui-ci se trouve pris d'un de ses accès de « rage sénile » (3). La même *Tribune* reproche aux édiles libéraux de s'être commis au banquet offert par le *Comice agricole de Huy*, qu'elle qualifie de clérical : ces mandataires ne se trouvent pas toujours aux fêtes des libéraux. D'autre part, elle s'insurge contre le subsidé de 2 000 francs voté pour l'organisation d'un concours agricole par le *Comice* (4). Le vote des subsides donne en effet naissance à des conflits entre le Conseil communal et les sociétés.

La *Société royale horticole et agricole de l'arrondissement de Huy* se montre quant à elle hostile aux droits d'entrée sur les céréales. Par contre, la *Ligue agricole de l'arrondissement de Huy* est favorable à des tarifs protecteurs (5).

La *Gazette de Huy* se félicite de l'apparition d'une société qui a pour but d'attirer des étrangers à Huy et ainsi, de favoriser le commerce local. Il s'agit de *Huy-villégiature*. Un autre élément motive la satisfaction de la *Gazette* : la création de *Huy-villégiature* « témoigne du travail du *Cercle libéral progressiste des intérêts communaux* » (6).

Les amateurs de football n'ont que l'embarras du choix : *Huy football club* ou *Cercle sportif hutois*. Le *Huy football club*, le plus ancien, a son terrain au lieu-dit « Pré l'Evêque » à Tihange et son local rue Montmorency. Ses joueurs portent un équipement ligné brun et blanc. Ce sont les Degotte, Nokin, Kaberg, Jacquemotte, etc. Une dissension oppose les membres du club au point que plusieurs d'entre eux se retirent et fondent le *Cercle sportif hutois*. Celui-ci a son terrain sur la Sarte, arbore les couleurs rouge et noire et tient ses assemblées au café Catoul, rue Neuve. Il attire environ cent cinquante spectateurs qui suivent les ébats sur le terrain des Sarton, Antoine, Patit, Catoul, Thise et autres.

(1) Voir annexe II. *Journal de Huy*, 14-III-1880, 2, 1.

(2) *Journal de Huy*, 13-VIII-1893, 2, 4.

(3) *Tribune de Huy*, 21-VI-1893, 1, 3-4.

(4) *Tribune de Huy*, 28-VI-1893, 1, 2-3.

(5) *Journal de Huy*, 10-IV-1889, 2, 1.

(6) *Gazette de Huy*, 29-I-1905, 2, 1.

Une question d'option politique divise ces clubs : les membres du *Huy football club* sont en majorité catholiques, ceux du *Cercle sportif hutois*, libéraux. Ils nourrissent les uns à l'égard des autres des sentiments vindicatifs si puissants que, lors des deux matches annuels de championnat qui les réunissent, ils se livrent combat plutôt qu'ils ne participent à une rencontre sportive. et ce tant du côté terrain que du côté tribunes. A l'issue de l'un de ces matches, les supporters du *Huy football club*, battu sur son terrain, n'ont pas hésité à s'en prendre à l'arbitre en l'accusant de partialité. Traversant la ville, ils l'ont poursuivi jusqu'à la gare du Nord en criant, en wallon, qu'il leur avait volé deux « *poins* ». Les badauds, ayant mal interprété ces paroles, se sont saisis de l'arbitre qu'ils prenaient pour un voleur de pains ! Pourtant, pendant la première guerre mondiale, le danger extérieur rapproche les antagonistes, tandis que les tendances politiques s'estompent. Le *Huy football club* et le *Cercle sportif hutois* fusionnent pour donner naissance à l'*Union hutoise* ⁽¹⁾.

Dans la catégorie des sociétés « à coloration politique », on peut encore citer la *Philanthropique*, musique des colonies scolaires, libérale; la société de musique l'*Avenir hutois*, socialiste; les sociétés colombophiles la *Colombe*, libérale, et l'*Egalité*, socialiste; la *Société de gymnastique rationnelle et d'escrime*, libérale et la *Société hutoise d'escrime et de gymnastique*, catholique; l'*Estudiantine hutoise*, catholique; les *Rationalistes hutois*, libérale; le groupe théâtral *Plaisir et propagande*, socialiste; le *Club d'agrément*, libéral, de même que la *Société des ex sous-officiers*; la société mutuelle la *Fidélité*, catholique; le *Patronage des condamnés, des enfants moralement abandonnés et des enfants martyrs*, libérale, etc.

4^o Sociétés explicitement neutres.

Cinq associations, bien qu'elles protestent de leur non-engagement politique, ne peuvent être classées dans la catégorie des sociétés neutres car cette neutralité est sujette à caution.

Le *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, qui organise régulièrement des conférences, se trouve à diverses reprises en butte aux critiques du *Journal* et du *Courrier de Huy* qui n'apprécient pas le ton anticlérical donné à certaines conférences, sous-entendant qu'il

(1) D'après Messieurs Deffet et Grégoire.

s'agit là d'une société libérale. La *Gazette de Huy* se charge de répondre au *Journal* : il a « l'incroyable audace de s'ériger en moraliste austère » et veut « donner le ton dans la société hutoise ». De son côté, la *Tribune de Huy* remarque que le *Courrier* ne se préoccupe qu'exceptionnellement du *Cercle*, et seulement pour le critiquer (1).

De même, l'*Union commerciale et industrielle hutoise*, qui se dit neutre (2), est prise à partie par le *Journal de Huy* et le *Courrier*, défendue par la *Gazette*.

Ces sociétés, parmi d'autres, sont régulièrement attaquées par les journaux catholiques et constamment soutenues par les feuilles libérales. En outre, certaines sont dirigées par des militants notoires : en témoigne le *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts* dont le comité est en majorité composé de libéraux. Ces éléments incitent à remettre en question une prétendue neutralité.

5^o Sociétés effectivement neutres.

Parmi les rares sociétés dont la neutralité ne fait pas de doute, citons une société de secours mutuels, les *Ouvriers réunis*. C'est le cas aussi de la *Société royale des cultivateurs, jardiniers et vigneron réunis de Huy*. A l'occasion des élections générales du 24 mai 1908, un candidat catholique, Gustave Terwangne, se recommande aux électeurs en tant que président de cette société. A la suite des réclamations de membres, qui trouvent abusif d'exploiter la qualité de président de leur association pour briguer un mandat politique, la *Société royale des cultivateurs, jardiniers et vigneron réunis de Huy* émet des protestations (3). Elle prétend aussi rester neutre et nous procure la preuve qu'elle respecte cette neutralité.

LES LOCAUX DES ASSOCIATIONS

Le cercle l'*Emulation* occupe un local situé au quai Dautrebande. La *Jeune garde libérale* ayant manifesté l'intention de se loger dans

(1) *Gazette de Huy*, 7-III-1880, 2, 2. — *Tribune de Huy*, 27-III-1889, 1, 5. — *Journal de Huy*, 9-I-1901, 2, 2.

(2) *Gazette de Huy*, 26-III-1902, 2, 4-5. — *Courrier de Huy*, 9-IV-1913, 3, 1.

(3) *Gazette de Huy*, 24-V-1908, 1, 5.

le même bâtiment, l'*Emulation* se transporte quai de Namur (1). Elle va y cohabiter avec l'*Association constitutionnelle et conservatrice*, avec l'*Union hutoise*, association communale catholique (2) tandis que la *Jeune garde catholique* se réunit aux Croisiers (3), ainsi que la société de secours mutuels *La Fidélité*, le *Cercle symphonique*, la *Société dramatique catholique*, la *Société ouvrière Saint-Joseph* et divers patronages.

La Maison du Peuple, quant à elle, abrite entre autres le cercle dramatique *La Prolétarienne*, le cercle de libre-pensée les *Disciples de César De Paepe*, la société *Les abstinentes socialistes hutois* et la société colombophile *L'Egalité*.

L'*Association libérale* et la *Jeune garde* changent plusieurs fois de local. Aux environs de 1889, elles s'installent au café du Commerce, rue Griange (4). Au même moment, ce local est utilisé par le cercle de libre-pensée les *Rationalistes hutois*.

Le choix de tels locaux n'a rien de fortuit !

LECTEURS DES JOURNAUX ET MEMBRES DES SOCIÉTÉS

Le *Journal de Huy* annonce avec beaucoup de bienveillance les représentations organisées par la section d'escrime de l'*Avant-garde conservatrice* (5). De son côté, la *Tribune*, dont les rédacteurs ne sont pas sans rapport avec la direction de la *Société de gymnastique rationnelle et d'escrime*, rappelle à l'ordre quelques jeunes libéraux qui se sont aventurés à la *Société hutoise d'escrime et de gymnastique* qui, selon le même journal, est purement cléricale (6).

A propos de la *Société royale d'harmonie*, la *Gazette de Huy* déclare qu'elle se trouve dans l'obligation de rendre compte à ses lecteurs de ce qui touche cette société, car bon nombre de ses membres sont en même temps des abonnés (7).

(1) *Gazette de Huy*, 27-IV-1881, 2, 2-3.

(2) *Journal de Huy*, 21-III-1884, 2, 3.

(3) *Courrier de Huy*, 6-VIII-1903, 2, 3.

(4) M. LAFFUT, *Le libéralisme à Huy (1846-1914)*, p. 106, 1968.

(5) *Journal de Huy*, 8-II-1891, 2, 2.

(6) Voir annexe 1 : *Tribune de Huy*, 29-IX-1886, 1, 3-4.

(7) *Gazette de Huy*, 14-I-1914, 2, 1-2.

Le *Journal de Huy*, qui se présente comme un instrument de propagande au service du parti catholique, tient à rappeler, dans une de ses déclarations de principe, qu'il prête sa publicité à toutes les œuvres du clergé et du parti, à leurs institutions d'enseignement et de charité, à leurs patronages, cercles et sociétés (1).

En fait un journal, quel qu'il soit, n'aurait pas entrepris d'annoncer et de rendre régulièrement compte des activités d'une association si ses lecteurs n'y avaient pas été intéressés. Dans ce cas, il y a coïncidence de fait entre le public des lecteurs d'un journal et les membres d'une série d'associations.

Tandis que les activités de sociétés telles que le cercle artistique l'*Essor*, le *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, les *Naturalistes hutois* ou le *Cercle des anciens élèves de l'école industrielle de Huy*, sont annoncées et relatées par tous les journaux hutois indistinctement, il n'en va pas de même pour d'autres.

Le cercle les *Rationalistes hutois* n'a d'échos que dans la *Gazette*, l'*Organe* et la *Tribune de Huy*; le cercle des *Disciples de César De Paepe*, dans le *Travailleur* et la *Tribune*, organe des radicaux, tandis que le *Courrier* et le *Journal de Huy*, qui évitent soigneusement de mentionner ces sociétés de libre-pensée, centrent leur attention sur les différents patronages. De même, la société dramatique la *Proletarienne*, la fanfare l'*Avenir hutois* et le *Cercle d'études Germinal* ne sont cités que dans le *Travailleur* tandis que la *Société dramatique des Croisiers*, le *Cercle choral Saint-Pierre* ou le *Cercle des conférences* ne le sont que dans le *Courrier* et le *Journal de Huy*. Enfin, l'*Emulation*, dont les activités sont relatées uniquement par le *Courrier* et le *Journal*, est ignorée par les journaux libéraux et socialiste, sauf quand il s'agit de la dénigrer. Le chercheur qui omettrait la *Gazette* et la *Tribune de Huy* ne pourrait jamais soupçonner l'existence du *Club d'agrément*.

En conclusion, on peut dire que la tendance des journaux hutois est directement en rapport avec la couleur politique des sociétés qui optent pour un parti. Chaque journal d'opinion a l'exclusivité des annonces concernant les activités d'une société du même bord. Lorsque plusieurs journaux défendent la même opinion, ils bénéficient de cet avantage. Réciproquement, chacun passe sous silence les

(1) *Journal de Huy*, 2-I-1907, 1, 1-2.

sociétés dont l'affinité est trop nettement prononcée en faveur de l'opinion politique adverse.

PERSONNEL DES JOURNAUX ET ANIMATEURS DES SOCIÉTÉS

Certaines rédactions de journaux hutois sont intimement mêlées à la vie de différents cercles.

Nicolas-Henri Delhaise, qui est à la fois propriétaire, éditeur et imprimeur de l'*Organe de Huy*, fonde puis dirige la *Société royale d'Harmonie*. A sa suite, son fils Charles, rédacteur en chef de l'*Organe*, prend la direction de l'*Harmonie*.

Les rédacteurs de la *Tribune de Huy* — les Mottart, Fabry, Camaüer, Thirifays, Gorrissen — mettent sur pied le *Club d'agrément*, un cercle qui rassemble des jeunes gens de la ville ⁽¹⁾. Lors de sa création, en 1882, ses membres fondateurs décident de ne pas inscrire dans les statuts la formule selon laquelle il est interdit d'y faire de la politique (-). Ces mêmes rédacteurs contribuent à la fondation du *Cercle des rationalistes hutois* ⁽²⁾. Ils animent avec plusieurs socialistes — parmi ceux-ci, George Hubin qui sera rédacteur du *Travailleur*, conseiller provincial puis député — le *Cercle démocratique des soirées populaires* ⁽³⁾. Il n'est pas étonnant de voir la rédaction de la *Tribune* imprimer à son journal une tendance libre-penseuse et progressiste, tendance qui reflète précisément des convictions personnelles.

Citons encore Armand Foncoux, président de la *Fédération chrétienne des mutualités de retraite de l'arrondissement de Huy* et membre de la dynastie qui dirige le *Journal de Huy*; Armand Camaüer, rédacteur en chef de la *Tribune de Huy*, qui préside aux destinées du *Huy cyclist's union* tandis que Charles Vincart accomplit la même tâche à la tête du *Veloce club hutois*.

⁽¹⁾ *Tribune de Huy*, 2-XII-1883, 2, 4. — 23-X-1889, 2, 3.

⁽²⁾ *Organe de Huy*, 16-VII-1882, 2, 4-5.

⁽³⁾ *Tribune de Huy*, 16-XI-1890, 2, 2. — 12-XII-1894, 2, 4-5. — *Gazette de Huy*, 8-V-1904, 2, 1.

⁽⁴⁾ *Tribune de Huy*, 8-II-1893, 1, 2-1. — 3-V-1893, 2, 1. — 27-VII-1892, 2, 3.

ACTION DES MILITANTS POLITIQUES AU SEIN DES SOCIÉTÉS

Tandis qu'Ernest Fabri-de Lhoneux, rédacteur du *Journal de Huy*, est président du *Lawn tennis*, Ernest Loumaye, rédacteur en chef de la *Gazette de Huy*, est membre du comité du *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*. Le premier est un militant catholique notoire; le second, un grand nom du libéralisme de l'arrondissement.

Barthélemy Springuel, un industriel, est à la fois soutien du *Courrier de Huy*, membre du Conseil de Fabrique de la Collégiale et président de l'*Emulation*.

Promoteur de *Saint-Vincent de Paul*, vice-président de l'*Association conservatrice et constitutionnelle*, fondateur du Collège Saint-Quirin, Alfred Dijon siège au premier Conseil d'Administration du *Journal*; il se mêle activement à la vie politique hutoise comme propagateur de l'opinion catholique. Son fils, Eugène Dijon, sera à son tour vice-président de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, président de l'*Association conservatrice* et de la *Fédération catholique de l'arrondissement de Huy*, conseiller communal à Huy, rédacteur en chef du *Courrier*.

La *Société ouvrière Saint-Joseph*, placée sous la présidence d'honneur de Louis de Liedekerke — dont la famille protège le *Courrier* — est animée par des notables du parti catholique tels qu'Alfred puis Eugène Dijon, qui vont se transmettre la présidence, l'abbé Schyrgens, Joseph Charpentier, Gustave Terwangne. Les mêmes sont respectivement fondateur, rédacteur, rédacteur encore, imprimeur et « soutien » du *Journal de Huy*. Ils sont secondés par d'autres catholiques; parmi ceux-ci, Hubert Maréchal, fondateur, propriétaire et rédacteur en chef du *Courrier de Huy*.

La *Loge*, quant à elle, compte parmi ses vénérables les figures de proue du libéralisme local : Adolphe et Auguste Grégoire, Charles Delhaise, rédacteur en chef de l'*Organe*, Prosper Colin, rédacteur en chef de la *Gazette*, Ernest Jopken, collaborateur de cette dernière, Eugène Mottard, rédacteur de la *Tribune*.

Olivier Dony, militant au sein du parti ouvrier, élu conseiller communal à Huy, est aussi rédacteur au *Travailleur* et président du cercle de libre-pensée les *Disciples de César De Paepe*.

On voit donc les mêmes personnalités détenir des mandats publics, agir en qualité de propriétaire, rédacteur, collaborateur ou appui d'un

journal d'opinion local et fréquenter, sinon animer, les sociétés privées qui prolongent leur action dans l'arène politique.

Beaucoup sont industriels ou font partie de la magistrature. Beaucoup aussi appartiennent aux mêmes familles et se rattachent à des « dynasties politiques » (1). Il leur est possible, tandis qu'ils briguent un ou plusieurs mandats, de s'assurer une tribune par la presse, et d'entretenir leur notoriété, voire leur clientèle électorale, en s'inscrivant dans les comités de sociétés hutoises.

Parmi les personnalités représentatives à plus d'un titre, citons encore Fernand Grégoire, président du *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, rédacteur en chef de la *Gazette de Huy*, magistrat qui a été longtemps secrétaire de l'*Association libérale* (2); Gustave de Lhonneux, président de la *Société royale horticole et agricole de l'arrondissement de Huy*, rédacteur à la *Gazette de Huy*, industriel qui a été membre de la Chambre puis sénateur pendant de longues années (3); Charles Delloye-Matthieu, président d'honneur du *Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, bourgmestre de Huy, « locataire » de l'*Organe de Huy*, un des principaux industriels de la Ville; Eugène Godin, président et mécène de la *Société d'Amateurs*, un industriel qui achète la *Gazette de Huy* afin de la céder gratuitement à Louis Degrâce, et qui a été élu conseiller provincial pour le canton de Huy (4).

POLITISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Nombreuses sont les sociétés ayant un même type d'activités. Les amateurs de crâmnigons ont le choix entre les *Joyeux Pinsons*, les *Amis assemblés*, les *Mirlitophiles*, *Li Jônnesse del patreie di Hû*; dans le domaine du théâtre, il y a l'*Union dramatique*, le cercle la *Feuille de lierre*, la *Fougère*, *Plaisir et charité*, *Wallon avant tout*; pour les amateurs de football, le *Cercle Sportif hutois* et le *Huy football club*; pour les colombophiles, les *Amis réunis*, l'*Alliance*,

(1) A. ZUMKIR, *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine*, dans *Annales du XXXVI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, pp. 261-289, Gand, 1956.

(2) M. LAFFUT, *Le libéralisme à Huy (1846-1914)*, p. XXVIII, 1968.

(3) M. LAFFUT, *op. cit.*, p. XXXII.

(4) M. LAFFUT, *op. cit.*, p. XXV.

le *Pigeon bleu*, la *Colombe*, le *Vautour*; pour ceux qui préfèrent la petite balle, la *Renaissance* et le *Jeu de petite balle au tamis*: pour ceux qui sont attirés par le voyage, les *Jeunes excursionnistes hutois*, les *Touristes hutois*, l'*Aurore*.

On remarque en outre un *Cercle d'Escrime hutois*, libéral, faisant face à une *Société hutoise d'Escrime et de Gymnastique*, catholique; un *Huy cyclist's union* libéral, concurrent d'un *Veloce club hutois* catholique. Un cercle d'agrément destiné aux jeunes catholiques, l'*Avant-garde conservatrice*, fait pièce à son homologue socialiste réservé aux *Enfants du peuple*. S'adressant à un public d'adultes, le cercle catholique l'*Emulation* a son pendant du côté libéral, la *Société littéraire*.



FIG. 3. Le *Cercle d'Escrime Hutois* en 1893 (au centre, portant un plastron orné d'un cœur, son président, Armand Camauer).

Les patronages ont pour adversaires une Loge maçonnique dominée par l'élément libéral et deux cercles de libre-pensée, les *Rationalistes hutois*, d'inspiration libérale, et les *Disciples de César De Paepe*, socialiste. Parmi les cercles philanthropiques, le catholique *Bien-être social hutois* double le *Groupe des abstinents socialistes hutois*. La

Société horticole et agricole de l'arrondissement de Huy, libérale, concurrence la *Ligue agricole de l'arrondissement de Huy*, catholique.

Du côté des fanfares et chorales, on peut relever l'*Alliance hutoise*, les *Amateurs*, l'*Harmonie*, libérales; l'*Avenir hutois*, l'*Echo* et la *Fanfare des prolétaires hutois*, socialistes; le *Cercle choral Saint-Pierre*. Dans le domaine de l'art dramatique, la *Société dramatique catholique de Huy* concurrence la *Prolétarienne*.



FIG. 4. Le Huy Cyclist's Union.

La *Prolétarienne*, section de la *Jeune garde socialiste*, donne des représentations à Huy et dans les communes environnantes, en français d'abord, plus tard en wallon. Elle affectionne tout particulièrement les mélodrames et consent à tous les sacrifices pour en donner une représentation vivante. Un jour où la *Prolétarienne* se produisait dans une pièce intitulée *Les deux orphelins*, l'acteur, censé tomber d'une écluse, a malencontreusement déchiré le papier qui recouvrait les décors. C'est ainsi que le public a pu voir Maurice Noël, échevin de la Ville, tomber non pas dans l'eau mais sur un matelas (1) !

(1) D'après Messieurs Bourgeois, Deffet et Dion.

Aucune animosité toutefois n'oppose la *Prolétarienne* à son équivalent du côté catholique, la *Dramatique des Croisières*. Bien plus ! On a pu voir à l'époque des membres du clergé local pénétrer sans hésitation à la Maison du Peuple pour féliciter les acteurs de la *Prolétarienne* (1).

Si donc les sociétés offrent un grand éventail de possibilités aux Hutois, elles répondent en même temps à leurs opinions politiques, à leur origine sociale, voire à leur âge. Néanmoins, le goût de la réunion et des activités en commun s'affirme incontestablement. En outre, il apparaît que la politique s'est immiscée au sein des sociétés de tous genres, là même où on ne s'attendrait pas à la voir intervenir, comme dans des sociétés sportives, musicales ou récréatives. On doit donc en conclure que la vie quotidienne à Huy au siècle passé était tout imprégnée de partis-pris politiques.

DES INSTITUTIONS AUX MENTALITÉS

Est-ce uniquement afin de meubler leurs loisirs que les Hutois, en moins de trois quarts de siècle, ont éprouvé le besoin de fonder plus de trois cents sociétés ? Il y a là bien davantage que le simple exercice du droit d'association qu'avaient garanti les Constituants de 1830. Ouvriers ou bourgeois, libéraux ou catholiques, horticulteurs ou musiciens, sportifs ou littéraires, tous se sont ingénies à multiplier les occasions de rencontres et de distractions. Si vif est ce goût des activités en commun qu'il faut y voir l'expression d'un besoin qui transcende modes et générations. Nos multiples associations ne se sont pas contentées de coexister dans le cadre restreint d'une ville de province; toutes ensemble, elles manifestent avec éloquence une aspiration répandue dans les diverses couches de la société : se retrouver hors de chez soi. Arrivés à ce point, institutions, folklore et mentalité du siècle passé ne font plus qu'un.

Reste à savoir si les associations abolissent ou renforcent les clivages apparents dans toute vie publique. Dans l'état actuel de notre recherche, la majorité des groupements demeure dans une obscurité

(1) D'après Monsieur Bourgeois.

qui ne laisse pas apercevoir à quelle constellation politique, sociale ou religieuse il faut sans doute les rattacher. D'autres affectent une discrète neutralité tandis qu'une minorité annonce bien haut la couleur. Cette variété d'apparences ne devrait pas donner le change quant à un engagement politique qui est sans doute une des attitudes les plus aux antipodes de la démobilisation idéologique des masses d'aujourd'hui. Les opinions politiques s'expriment dans tous les domaines, y compris la vie quotidienne et les délassements eux-mêmes.

Mais, dans le cas de Huy, contrairement à toute attente, ce sont les sociétés d'obédience catholique qui l'emportent de loin par leur nombre sur les libérales et les socialistes. Durant le régime censitaire, le fief électoral tenu par les « bleus » est travaillé par les catholiques : tout se passe comme s'ils compensaient leurs défaites électorales par un encadrement serré des troupes qui leur restent fidèles.

Aux hommes politiques du cru, les sociétés offrent une tribune de choix. Même lorsqu'ils jouissent d'une fortune bien assise et qu'ils détiennent des mandats publics quasi-permanents, ils ne se contentent pas de détenir les postes-clefs dans la rédaction des journaux : ils ne dédaignent pas de militer parmi les « comitards » et de prendre part aux activités des sociétés locales. S'il assure, en effet, une certaine diffusion des mots d'ordre partisans, le journal ne suffit point à créer le contact avec le public où se recrutent les électeurs. Ces clientèles électorales — que jusqu'à présent les spécialistes de l'histoire politique ne cernent que par des statistiques — ne serait-il pas désormais possible de les atteindre de manière plus qualitative en s'intéressant de près aux hommes qui composent les associations militantes ?

On pressent, par ailleurs, plus d'une coïncidence entre lecteurs d'un quotidien et membres d'une série d'associations. Cela tient tantôt au fait que le personnel d'un journal est mêlé de près à la vie d'une association tantôt au fait que le programme politique du groupe trouve dans le journal un fidèle porte-parole.

Qu'il soit passionné de pigeons, d'œuvres pies ou d'art dramatique, le Hutois moyen du siècle dernier trouve à rencontrer ses concitoyens qui partagent les mêmes goûts que lui. Mais il ne peut faire fi de ses options politiques ; il est croyant ou libre-penseur ; il est façonné par la culture ambiante que propage son milieu social. Et comme il trouve sur place des sociétés qui répondent à ses préférences personnelles tant par leurs activités que par leur coloris idéologique, il ne doit

guère éprouver d'embarras à donner une adhésion conforme à ses opinions.

Du même coup, il les affiche et se trouve embrigadé dans un corps auxiliaire dont le concours est toujours convoité par l'un ou l'autre protagoniste de nos querelles intérieures. La multitude des sociétés, leur concurrence ont dû faire beaucoup pour maintenir leurs membres en état de mobilisation politique. Dans l'intervalle des campagnes électorales, au-delà du cercle des privilégiés qui exercent le droit de vote, la passion idéologique imprègne les mille cellules de la vie quotidienne.

En projetant une lumière inattendue sur une des formes de la sociabilité avant la Première Guerre, la presse locale révèle aussi comment ses lecteurs perçoivent les réalités économiques, comment leur parviennent les échos du monde artistique, voire comment ils pratiquent leur religion. Beaucoup de Hutois d'il y a cent ans ne se contentent pas d'assister à un spectacle, ils en créent; ils n'applaudissent pas seulement leur équipe favorite, ils pratiquent la marche ou l'escrime. Autant d'initiatives qui témoignent d'une vitalité, d'un goût du neuf et de l'effort. Autant de traits qui démentent le cliché habituel qui voudrait qu'une petite ville de la Belle Époque soit toute de grisaille et de monotonie.

Entre 1830 et 1914, quel est le secteur d'activité qui se trouve à l'abri du changement? Avant d'en saisir les principaux aspects, il faudrait observer la succession des dynasties de notables, la mutation du niveau de vie et la métamorphose des communications. Dans cette perspective élargie, notre étude des sociétés locales n'est qu'un premier pas vers la connaissance en profondeur de la vie en société.

ESCRIME ET POLITIQUE

« De prime abord, voilà deux choses bien peu faites pour être confondues. Et l'on risque fort d'être taxé d'*intolérance*, en voulant établir une distinction entre le fleuret libéral et le fleuret catholique.

Pourtant c'est ce que nous venons faire, dans les colonnes de la *Tribune*. Et nous ne désespérons pas de ramener à nous quelques brebis aveuglées, qui non seulement pourraient fort bien s'*égarer*, malgré leur ferme désir de ne pas succomber; mais surtout peuvent en entraîner beaucoup d'autres avec elles, vers ces eaux *absorbantes*, cet immense *marécage* que nous appellerons *le lac de la calotte*, où l'on finit souvent par se noyer.

La plupart nous a sans doute déjà compris: c'est de la *Société d'escrime*, sise à St-Louis, que nous voulons parler.

Cette *Société*, d'abord, est établie dans l'ancien local d'une école privée catholique; ce local quoique prétendument public actuellement, n'a jamais servi qu'à des séances *purement cléricales*, et sans doute est destiné à y servir encore: c'est là qu'il y a quelques mois à peine, les deux candidats de l'*Emulation* faisaient leur profession de foi; c'est là qu'évoluent périodiquement des sociétés dramatiques catholiques (beaucoup plus *catholiques* du reste que *dramatiques*). C'est ensuite la fine fleur de nos calottins qui a fondé ce cercle; sa commission est *presqu'unique*ment composée de gens du même acabit; enfin l'immense majorité de ses membres est franchement anti-libérale.

En voilà assez, je crois, pour montrer le caractère *vrai, réel*, sinon *officiel* de cette *Société*.

Aussi voyons-nous avec peine, au milieu de tant d'adversaires politiques, dans cette atmosphère tout imprégnée du cléricanisme le plus militant, quelques jeunes hutois de nos amis, dont nous savons les idées sincèrement libérales, et même progressistes. Leur présence là-bas nous pèse d'autant plus, qu'il existe, à Huy même, un autre cercle d'escrime, dégagé, celui-ci de tout élément ultra-montain, où ils iraient acquérir une aussi *fine lame* que chez ces Messieurs de St-Louis.

Ah! si, à notre époque, la politique était moins envahissante, si elle n'était pas venue empiéter dans le domaine de presque toutes les relations, nous nous tairions. Peut-être même nous les imiterions. Tout alors serait pour le mieux dans la meilleure des sociétés. Mais, outre que cette intrusion de la politique partout est *un fait*, fait auquel nous, libéraux, devons nous soumettre, à peine de rendre *tous les points* à nos adversaires; la question est de savoir quel parti a le plus contribué, contribue le plus encore à cet état de choses, *regrettable*, c'est vrai, mais aujourd'hui *inévitabile*.

Quel parti donc divise le plus les citoyens d'un même pays? Sont-ce les *libéraux* qui excommunient, qui enfouissent dans le trou des chiens, qui

du haut des chaires prêchent *la haine* pout tout ce qui n'est pas dévôt et superstitieux, qui profitent du confessionnal pour allumer la guerre entre les membres d'une même famille ?

Sont-ce les *libéraux*, qui *révoquent* quand on ne pense pas comme eux, sont-ce eux, enfin, qui il y a deux ans, voulaient mettre *en blocus* une capitale entière, coupable de s'être défendue *chez elle* contre une injurieuse manifestation ?

Non, c'est le parti-prêtre, c'est le parti de Rome qui *sème* la division. Il serait à la fois injuste et naïf, de lui permettre de recueillir, *seul, les fruits* de ses semailles, sans qu'il en subisse jamais les *risques et périls*.

Notre décision n'est autre chose que rigoureusement *juridique*.

Allons, libéraux qui vous êtes laissé prendre au piège, reconnaissez que vous avez fait fausse route ! Venez apprendre à bien *pointer* et à bien *parer* à la *Société rationnelle d'escrime* : là, au lieu de gens aussi *estimables* que qui que ce soit, je l'admets, mais imbus d'idées que vous ne sauriez partager, vous trouverez des amis, libéraux comme vous, partisans comme vous du progrès et de l'émancipation en toutes choses.

Avec ceux-ci, je suis convaincu, vous serez plus à l'aise, vous fraterniserez plus franchement.

HANS [Armand CAMAUER] ⁽¹⁾.

P. S. — Dernier argument, pratique et décisif au possible : un seul catholique de notre ville s'est-il fait inscrire à la *Société rationnelle d'escrime*, qui, pas plus que l'autre pourtant, n'a un caractère *officiellement* politique ? »

Article extrait de la *Tribune de Huy*, 29 septembre 1886.

⁽¹⁾ Armand Camaüer, rédacteur de la *Tribune de Huy* et du *Foyer*, le journal du théâtre, défend en politique l'opinion libérale progressiste et ceci de façon active. Il sera président du *Cercle d'escrime hutois* fondé en 1893 pour succéder au club dont il est question dans cet article.

Ce personnage spirituel terminera sa carrière comme portier à la gare du Nord à Paris.

UNE SOIRÉE DÉPLORABLE

« A certaine époque de l'année, la Société d'Amateurs de notre ville organise dans son local des soirées intimes ayant pour but l'agrément de ses membres.

Si jusque maintenant aucune plainte ne s'était élevée contre le programme de ces soirées, composé de bonne musique et de chants honnêtes, il n'en est malheureusement pas de même concernant la séance de mercredi dernier.

En présence des blâmes énergiques que nous avons entendus formuler par le public, nous ne pouvons contenir la révolte de notre conscience contre ce qui les a provoqués.

On assure que la langue française n'a pas de termes assez indignés pour flétrir, comme ils le méritent, les outrages au sentiment religieux que deux individus, bravant le respect des croyances, se sont permis de débiter sous le nom d'histoires, de sermons et de chansonnettes comiques. — Disons-le de suite, ces deux individus sont étrangers à notre ville : c'est de Liège, ce boulevard du libéralisme impie, que nous étaient venus ces chanteurs que nous ne qualifierons pas. Plût à Dieu qu'ils n'aient jamais d'imitateurs dans la cité de Pierre l'Ermite.

Non seulement des choses et des questions chrétiennes ont été de leur part l'objet de moqueries voltairiennes, mais on se refuse à croire que l'un d'eux ait osé, dans un milieu qui n'est pas un lupanar, débiter des obscénités dignes du Caragousse des Arabes.

Et dire que ni la personne qui présidait la soirée, ni les trois ou quatre membres présents de la Commission ne sont intervenus pour faire cesser ces indignités scandaleuses ! La responsabilité d'une tolérance pareille est d'une profonde gravité.

Pour l'honneur de la *Société d'Amateurs*, nous osons affirmer que si l'estimable président se fût trouvé présent à la séance, il eût arrêté incontinent les premières paroles indignes d'un auditoire honnête. Nous sommes heureux de lui rendre ici cet hommage : toujours, lorsqu'il préside une assemblée quelconque, les convenances et les convictions religieuses sont respectées avec la plus grande dignité .

Nous aimons à croire que, dans cette circonstance, la *Société d'Amateurs* a été victime d'une malheureuse surprise. Elle est trop respectable pour qu'on puisse soupçonner qu'une soirée intime aussi déplorable se renouvellera jamais. »

TABLEAU DES MEMBRES
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR
LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR
LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE
L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la société pour les années 1973-1974

<i>Président :</i>	MM. G. HANSOTTE.
<i>Vice-Président :</i>	JEAN THILL.
<i>Secrétaire :</i>	JEAN PIEYNS.
<i>Conservateur :</i>	JOSEPH PHILIPPE.
<i>Bibliothécaire :</i>	MAURICE YANS.
<i>Trésorier :</i>	F. ROBERT.
<i>Conservateurs adjoints :</i>	Comte JOSEPH DE BORCHGRAVE D'ALTENA, LÉON DEWEZ, HUBERT FRERE, RICHARD FORGEUR, JEAN BEGUIN, PIERRE BAAR.

Conseil

MM. JACQUES BREUER†, Baron IVAN DE RADZITZKY D'OSTROWICK,
LÉON-E. HALKIN, PIERRE HANQUET, JULIEN VENTER.

Commissions

Publications : MM. M. YANS, président, J. PHILIPPE et G. HANSOTTE,
secrétaires, L. E. HALKIN, P. HARSIN, R. VAN DER MADE, P. HAN-
QUET, J. PIEYNS.

Fouilles : MM. J. BREUER†, J. PHILIPPE, M. RENARD, Baron, I. DE RAD-
ZITZKY D'OSTROWICK, F. ULRIX.

Achats : MM. L. DEWEZ, J. PHILIPPE.

Vérification du Musée : M. G. DE FROIDCOURT†, M^{lle} DANTHINE, M. A.
VAN ZUYLEN.

Vérification de la Bibliothèque : MM. L. E. HALKIN, M. HÉLIN†, R. FOR-
GEUR.

Vérifications des Comptes : MM. H. FRERE, J. VENTER, P. BAAR.

Excursions : MM. A. BAAR, président, J. VENTER, M. HÉLIN†, R. FOR-
GEUR, Baron, I. DE RADZITZKY D'OSTROWICK, L. DEWEZ.

Conférences : MM. G. HANSOTTE, J. PHILIPPE, P. COLMAN.

Protection des Sites : MM. J. VENTER, Baron I. DE RADZITZKY D'OSTRO-
WICK, F. ROBERT.

MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme membre effectif
1. DE BORCHGRAVE D'ALTENA (Comte JOSEPH), avenue du Parc, 156, 1060 Bruxelles.	28-XII-1919	26-III-1926
2. TOUSSAINT (ROBERT), rue du Parc, 43, 4000 Liège.	28-XI-1924	27-XII-1929
3. HARSIN (PAUL), quai Marcellis, 11, 4000 Liège.	28-XI-1924	27-XII-1929
4. HALKIN (LÉON-ERNEST), rue du Péry, 41, 4000 Liège.	27-III-1925	6-IV-1934
5. YERNAUX (JEAN), rue des Aubépines, 4051 Plainevaux.	25-III-1923	25-I-1935
6. GOTHIER (LOUIS), rue Paradis, 13A, 4000 Liège.	15-I-1929	27-III-1936
7. DEWEZ (LÉON), rue Charles Magnette, 17, 4000 Liège.	30-III-1919	18-III-1945
8. LEGRAND (WILLIAM), place Wibald, 5, 4970 Stavelot.	28-II-1936	18-III-1945
9. YANS (MAURICE), rue Emile Vandervelde, 345, 4201 Glain.	25-X-1935	28-XI-1946
10. LAVOYE (MADELEINE), rue de l'Enseignement, 28, 4000 Liège.	24-II-1928	25-VI-1948
11. COLLON-GEVAERT (SUZANNE), rue des Vennes, 163, 4000 Liège.	28-III-1930	30-XII-1948
12. DANTHINE (HÉLÈNE), rue du Parc, 67, 4000 Liège.	27-II-1931	30-XI-1948
13. D'OTREPPE DE BOUVETTE (Baron ANDRÉ), Cierreux, 6671 Bovigny.	28-II-1935	30-XII-1948
14. DE RADZITZKY D'OSTROWICK (Baron IVAN), rue de Chaudfontaine, 16, 4000 Liège.	27-XII-1908	30-XII-1948
15. PHILIPPE (JOSEPH), rue Henri Maus, 201, 4000 Liège.	25-V-1945	23-II-1951
16. DESSAIN (JOSEPH), Château des Arches Royales, 5221 Coutisse.	20-IV-1929	26-IX-1952
17. BRAGARD (RENÉ), rue du Chêne, 42, 4900 Angleur.	18-III-1945	26-IX-1952
18. STIENNON (JACQUES), rue des Acacias, 34, 4000 Liège.	27-III-1936	26-II-1954
19. HOYOUX (JEAN), rue Louvrex, 66, 4000 Liège.	18-III-1945	26-II-1954
20. HANSOTTE (GEORGES), rue du Stade, 1, 4200 Cointe-Sclessin.	25-V-1945	26-II-1954
21. VAN DER MADE (RAOUL), rue des Vennes, 206, 4000 Liège.	27-VI-1947	26-II-1954

- | | | |
|---|-------------|-------------|
| 22. FRERE (HUBERT), rue F. Nicolay, 15, 4100 <i>Seraing</i> . | 28-I-1949 | 25-XI-1955 |
| 23. DELATTRE (HENRY), rue Louvrex, 70, 4000 <i>Liège</i> . | 26-XII-1915 | 25-III-1955 |
| 24. HANQUET (PIERRE), rue Louvrex, 75, 4000 <i>Liège</i> . | 17-III-1925 | 26-X-1956 |
| 25. BAAR (PIERRE), Les Fawes, Creppe, 4880 <i>Spa</i> | 18-III-1945 | 26-X-1956 |
| 26. QUITIN (JOSÉ), rue Monulphe, 13, 4000 <i>Liège</i> . | 26-V-1950 | 26-X-1956 |
| 27. VAN ZUYLEN (GUY), rue de l'Evêché, 25, 4000 <i>Liège</i> . | 26-V-1950 | 28-XII-1962 |
| 28. VENTER (JULIEN), quai Marcellis, 17, 4000 | 30-XI-1945 | 28-XII-1962 |
| 29. DEMOULIN (ROBERT), rue du Jardin Botanique, 50, 4000 <i>Liège</i> . | 28-III-1931 | 28-III-1964 |
| 30. ROUHART-CHABOT (JULIETTE), place Emile Dupont, 12, 4000 <i>Liège</i> . | 18-III-1945 | 28-III-1964 |
| 31. FORGEUR (RICHARD), boulevard d'Avroy, 39, 4000 <i>Liège</i> . | 25-V-1945 | 28-III-1964 |
| 32. BUCHET (ARSÈNE), rue de la Chapelle, 25, 4801 <i>Stembert</i> . | 29-XII-1933 | 28-III-1964 |
| 33. THISSE-DEROUETTE (R.), rue Lairesse, 37, 4000 <i>Liège</i> . | 29-III-1957 | 17-XII-1965 |
| 34. COLMAN (PIERRE), quai Churchill, 19, 4000 <i>Liège</i> . | 27-VI-1952 | 17-XII-1965 |
| 35. PIEYNS (JEAN), rue des Buissons, 65, 4000 <i>Liège</i> . | 26-III-1965 | 31-I-1969 |
| 36. MOUREAU (ANDRÉ), rue Louvrex, 32, 4000 <i>Liège</i> . | 29-V-1964 | 31-I-1969 |
| 37. ULRIX (FLORENT), rue des Wallons, 266, 4000 <i>Liège</i> . | 29-VI-1962 | 31-I-1969 |
| 38. BEGUIN (JEAN), rue Mathieu Laensberg, 12, 4000 <i>Liège</i> . | 27-VI-1958 | 6-VI-1969 |
| 39. BEBRONNE (JOSEPH), quai de la Dérivation, 38, 4000 <i>Liège</i> . | 26-XI-1937 | 30-I-1970 |
| 40. VAN ZUYLEN (ALBERT), quai Van Beneden, 26, 4000 <i>Liège</i> . | 17-XII-1965 | 26-III-1971 |
| 41. ROBERT (FERNAND), rue Auguste Ponson, 17, 4500 <i>Jupille-sur-Meuse</i> . | 25-III-1927 | 29-X-1971 |
| 42. CLOES (MARCEL), rue Sainte-Walburge, 161, 4000 <i>Liège</i> . | 27-IV-1956 | 29-X-1971 |
| 43. HELIN (ETIENNE), rue Henri Maus, 141, 4000 <i>Liège</i> . | 28-I-1972 | 15-XII-1972 |
| 44. REMACLE (LOUIS), rue du Limbourg, 92, 4000 <i>Liège</i> . | 29-VI-1949 | 15-XII-1972 |
| 45. THILL (JEAN), rue du Centre, 22, 4142 <i>Ombret-Rawsa</i> . | 19-XII-1952 | 15-XII-1972 |
| 46. DENIL (VINCENT), rue des Vingt-Deux, 36, 4000 <i>Liège</i> . | 28-III-1920 | 15-XII-1920 |
| 47. BURY (CHARLES), Thier de la Chartreuse, 62, 4030 <i>Grivegnée</i> . | 31-III-1950 | 22-III-1974 |

- | | | |
|--|------------|------------|
| 48. POSWICK (GUY), Château de la Porte d'Ar- | 31-V-1935 | 22-II-1974 |
| denne. 4830 <i>Limbourg-Dolhain.</i> | | |
| 49. WILLEMS (JACQUES), rue du Chemin de Fer, | 25-XI-1960 | 22-II-1974 |
| 1, 4140 <i>Amar.</i> | | |

MEMBRES D'HONNEUR

- | | | |
|--|-------------|--|
| 1. DE RADZITZKY D'OSTROWICK (Baron IVAN), rue de | 27-XII-1908 | |
| Chaufontaine, 16, 4000 <i>Liège.</i> | | |
| 2. DEWEZ (LÉON), rue Charles Magnette, 17, 4000 <i>Liège.</i> | 30-III-1919 | |
| 3. DE BORGHGRABE D'ALTENA (Comte JOSEPH), avenue du | 28-XII-1919 | |
| Parc, 156, 1060 <i>Bruxelles.</i> | | |
| 4. DENIL (VINCENT), rue des Vingt-Deux, 36, 4000 <i>Liège.</i> | 28-III-1920 | |

MEMBRES CORRESPONDANTS

- | | | |
|--|-------------|-------------|
| 1. BAAR-PELTZER (G.), Les Fawes, Creppe, | 24-II-1933 | 26-IX-1952 |
| 4880 <i>Spa.</i> | | |
| 2. DE COPPIN DE GRINCHAMPS (Baron U.), | 28-XI-1930 | 27-IV-1934 |
| rue Louvrex, 109, 4000 <i>Liège.</i> | | |
| 3. DE HEMRICOURT DE GRUNNE (PHILIPPE), | 26-X-1945 | 25-XI-1955 |
| Château de Hamal, 3713 <i>Russon.</i> | | |
| 4. DE LAUNOIT (PAUL), avenue Franklin Roo- | 29-III-1944 | 25-IV-1958 |
| seveit, 19, 1050 <i>Bruxelles.</i> | | |
| 5. DOIZE (RENÉE), rue Saint-Pholien, 18, 4000 | 30-X-1931 | 26-I-1962 |
| <i>Liège.</i> | | |
| 6. FLORKIN (MARCEL), rue Naimette, 6, 4000 | 27-IV-1951 | 26-I-1962 |
| <i>Liège.</i> | | |
| 7. GILBERT-LOUIS (MARIA), chaussée de Lou- | 28-X-1927 | 20-X-1931 |
| vain, 204, 5004 <i>Bouge.</i> | | |
| 8. HERBILLON (JULES), rue du Cloître, 62, 1020 | 31-V-1946 | 26-I-1962 |
| <i>Bruxelles.</i> | | |
| 9. LE PAS (JEAN-JOSEPH), rue Chardon-Lagache, | 27-III-1953 | 26-I-1962 |
| 88, F. 75 <i>Paris 16E.</i> | | |
| 10. PURAYE (JEAN), rue Charles Magnette, 6, | 30-X-1931 | 17-XII-1965 |
| 4000 <i>Liège.</i> | | |
| 11. REMOUCHAMPS (EDOUARD), rue de la Paix, | 26-XI-1937 | 25-XII-1955 |
| 17, 4000 <i>Liège.</i> | | |
| 12. RENARD (MARCEL), place Marie-José, 13, | 27-III-1953 | 25-IV-1955 |
| 1050 <i>Bruxelles.</i> | | |
| 13. SOREIL (ARSÈNE), rue de l'Yser, 316, 4300 | 18-XII-1953 | 26-I-1962 |
| <i>Ans.</i> | | |

- | | | |
|---|-------------|-------------|
| 14. STEKKE (JOSEPH), rue de Beaufays, 20, 4930
<i>Ninane-Chaufontaine.</i> | 25-I-1957 | 26-V-1967 |
| 15. THIBERT (ALICE), rue Charles Magnette,
60/22, 4000 <i>Liège.</i> | 31-I-1936 | 31-I-1947 |
| 16. THISSE-DEROUETTE (J.), rue Lairesse, 37,
4000 <i>Liège.</i> | 28-XI-1938 | 24-XI-1955 |
| 17. ULRIX-CLOSSET (MARGUERITE), rue des
Wallons, 266, 4000 <i>Liège.</i> | 28-VI-1963 | 17-XII-1965 |
| 18. VANDERLINDEN (ALBERT), av. de Broque-
ville, 84, 1200 <i>Bruxelles.</i> | 25-X-1935 | 25-IV-1958 |
| 19. VAN DERVEEGHDE (DENISE), chaussée
d'Ixelles, 126, 1050 <i>Bruxelles.</i> | 28-VI-1946 | 26-I-1962 |
| 20. VAN SANTBERGEN (RENÉ), rue Château-
Massart, 56, 4000 <i>Liège.</i> | 18-III-1945 | 25-IV-1958 |

MEMBRES ASSOCIÉS

- | | | |
|--|--|-------------|
| 1. ABELOOS (H.), rue des Ecoles, 332, 4520 <i>Wandre</i> | | 26-I-1967 |
| 2. ADAM (R.), chaussée de Charleroi, 14, 6434 <i>Yves-Gomezée.</i> | | 27-V-1955 |
| 3. ALBERT (MAURICE), rue de l'Académie, 38, 4000 <i>Liège.</i> | | 29-XII-1950 |
| 4. ALENUS-LECFERF (JEANINE), avenue Albert Jomart, 12,
1120 <i>Bruxelles.</i> | | 29-IX-1967 |
| 5. AMBROISSE (VICTOR), avenue Nandrin, 5, 4050 <i>Hony-
Esneux.</i> | | 25-II-1972 |
| 6. ANCION-TASSIN (CH.), rue Saint-Laurent, 111, 4000 <i>Liège.</i> | | 26-XI-1971 |
| 7. BAAR-HANSENS (A.), quai de Rome, 48, 4000 <i>Liège.</i> | | 24-XI-1972 |
| 8. BADA (WILLY), rue Verte, 164, 4100 <i>Seraing.</i> | | 30-IV-1965 |
| 9. BALLERIAUX (OMER), rue Bonne-Fortune, 5, 4000 <i>Liège.</i> | | 26-I-1973 |
| 10. BASTIN (FRANÇOISE), avenue Blondin, 3, 4000 <i>Liège.</i> | | 27-XI-1970 |
| 11. BAUWENS (PIERRE), rue Lega, 7B, 4140 <i>Amay.</i> | | 28-II-1969 |
| 12. BEDUIN (RAYMOND), rue Xhavée, 225, 4331 <i>Mons-lez-Liège.</i> | | 23-III-1968 |
| 13. BEDUWE (J.), quai Churchill, 3, 4000 <i>Liège.</i> | | 26-XI-1956 |
| 14. BEQUET (ANDRÉ), boulevard Piercot, 14, 4000 <i>Liège.</i> | | 29-I-1965 |
| 15. BERCK (FRANÇOIS), rue de Plainevaux, 359RE 10/1, 4100
<i>Seraing.</i> | | 28-III-1947 |
| 16. BERGER (NICOLAS), rue Wazon, 116, 4000 <i>Liège.</i> | | 30-IV-1948 |
| 17. BERNARD (ALBERT), rue de la Loi, 10, 4000 <i>Liège.</i> | | 26-II-1932 |
| 18. BERTRAND (JOSÉ), rue Professeur Mahaim, 80, 4200
<i>Cointe-Sclessin.</i> | | 23-III-1968 |
| 19. BILLON (H.), rue Louvrex, 75, 4000 <i>Liège.</i> | | 26-XI-1971 |
| 20. BOLLINNE (JEAN-LOUIS), rue du Village, 57A, 4252 <i>Omal.</i> | | 28-VI-1963 |
| 21. BOLOGNE (TOUSSAINT), rue Haute, 34, 4540 <i>Visé.</i> | | 24-XI-1972 |
| 22. BONAMEAU (LÉO), rue des Bedennes, 105, 4600 <i>Chénév.</i> | | 28-V-1965 |
| 23. BONEMME (JULIETTE), rue Jean Mathieu Nisen, 32, 4000
<i>Liège.</i> | | 29-X-1954 |

24. BOSERET (L.), rue Courtois, 34, 4000 Liège. 29-X-1971
25. BOTTY (M.), boulevard Ernest Solvay, 40, 4400 Herstal. 25-II-1972
26. BOUCHER (MARIA), rue Bidaut, 16, 4000 Liège. 25-XI-1960
27. BOUCHER (RENÉE), rue Bidaut, 16, 4000 Liège. 25-V-1945
28. BOUILLON (DANIEL), rue P. J. Henrard, 14, 4400 Herstal. 26-IX-1969
29. BOULET (EMILE), Vankeerberghenstraat, 66, 1920 Diegem. 25-V-1945
30. BOUQUETTE (J. P.), rue des Augustins, 3, 4000 Liège. 30-VI-1950
31. BOURGEOIS (ROBERT), rue de Liège, 45, 4368 Oreye. 31-I-1969
32. BOUTEFEU (CLAUDE), rue Reynier, 44, 4000 Liège. 30-XI-1962
33. BOUVY COUPERY DE SAINT-GEORGES (Mme), rue Foxhalle, 6, 4622 Ayeneux. 27-IX-1968
34. BRABANT-VECKMANS (A.), rue des Eburons, 60, 4000 Liège. 25-III-1960
35. BREBANT (PIERRE), boulevard E. de Lavelleye, 65B, 4000 Liège. 30-X-1959
36. BROSE (JEAN), rue Baltus, 20, 4310 Saint-Nicolas-lez-Liège. 27-II-1953
37. BRULET (RAYMOND), rue de Jumet, 36, 6200 Gosselies. 27-I-1967
38. BURY (MARCEL), boulevard de la Sauvenièrre, 90, 4000 Liège. 28-X-1971
39. LE BUSSY (GUY), route de Méry, 40, 4050 Esneux. 27-II-1948
40. CAJOT (A.), quai Van Neneden, 19-20, 4000 Liège. 29-X-1971
41. CALBERG (DENISE), quai du Roi Albert, 98, 4001 Bressoux. 27-VI-1947
42. CALBERG (R.), boulevard Piercot, 18, 4000 Liège. 28-VI-1968
43. CANTER (THÉRÈSE), quai de Rome, 1, 4000 Liège. 27-III-1934
44. CAPELLE (RENÉ), boulevard Piercot, 14, 4000 Liège. 27-I-1932
45. CARTUYVELS (JEAN), avenue E. Cambier, 123, 1030 Bruxelles. 28-II-1969
46. CHANTRAINE (MARIE-JOSÉ), en Hors-Château, 100, 4000 Liège. 27-III-1970
47. CHAPOIX-LODEWYK (ESTELLE), rue de Lantin, 52, 4430 Alleur. 29-X-1971
48. CHEVALIER (ANNE), rue Charles Magnette, 60/58, 4000 Liège. 29-V-1970
49. CLAES (J.), rue de Herve, 637, 4030 Grivegnée. 26-II-1965
50. CLERINX (ARMANDE), boulevard d'Avroy, 19, 4000 Liège. 28-V-1971
51. CLOES (PIERRE), avenue Blondin, 68, 4000 Liège. 28-IV-1972
52. CLOSE (PHILIPPE), avenue des Ormes, 18, 4200 Cointe-Sclessin. 27-II-1970
53. CLOSE (ROBERT), Château de Voroux, 4451 Voroux-lez-Liers 31-I-1969
54. CLOSE-MULLENDER (G.), rue de Fragnée, 49B, 4000 Liège. 29-X-1965
35. COART (MARIE-THÉRÈSE), rue du Jardin Botanique, 44, 4000 Liège. 28-IV-1967
56. COLLARD (MARCELLE), boulevard Hector Denis, 52, 4000 Liège. 28-II-1969
57. COLLETTE (FRANÇOISE), rue de la Concorde, 43, 4800 Verviers. 25-II-1966
58. COLLIGNON (ADRIENNE), boulevard Frère-Orban, 28, 4000 Liège. 25-II-1972

59. COLLIGNON (ALEX), rue Mannehay, 122A, 4155 *Villers-le-Temple*. 23-II-1968
60. COLLINET (Mme), rue des Tilleuls, 3, 5481 *Grand-Han*. 25-X-1968
61. COP-BOLLE (LOUIS), rue de Fexhe, 13, 4131 *Awirs*. 23-VI-1972
62. COPS-PIERARD (ALICE), avenue de Mérode, 18, 3760 *Lanaken*. 30-VI-1967
63. CORDY (JEAN-MARIE), rue de l'Enclos, 7, 4000 *Liège*. 26-V-1967
64. COSTE (CHARLES), boulevard Frère-Orban, 38, 4000 *Liège*. 6-VI-1969
65. COSTE (Ch.), boulevard Frère-Orban, 38, 4000 *Liège*. 28-X-1971
66. COUMONT (JEAN-CLAUDE), Cité Henri Coune, 17, 4370 *Oleye-Waremme*. 25-XI-1960
67. COUNE (ALEX), boulevard d'Avroy, 49, 4000 *Liège*. 25-III-1960
68. COURTOIS (SUZANNE), avenue de Batta, 14, 5200 *Huy*. 30-X-1959
69. CRAHAY (MARGUERITE), rue Joseph Wauters, 11, 4300 *Ans*. 25-II-1949
70. CRETON (PAUL), place des Bons-Enfants, 4, 4000 *Liège*. 18-III-1945
71. DANDRIFOSSE (FERDINAND), Institut Saint-Remacle, 4970 *Stavelot*. 26-V-1934
72. DANSE (THÉRESE), rue Lairesse, 107, 4000 *Liège*. 27-IV-1951
73. D'ANSEMBOURG (A.), Château de Hex, 3877 *Heks*. 29-IX-1950
73. DARGENT (JULIETTE), boulevard Clovis, 76, 1040 *Bruxelles*. 25-X-1935
75. DAVID (LÉON), Château de Lamalle, 5228 *Bas-Oha*. 28-II-1964
76. DAVID (PIERRE), Malacord, 4970 *Stavelot*. 27-X-1950
77. DAWANS (FRANCINE), rue de Verviers, 50, 4940 *Forêt-Trooz*. 15-XII-1972
78. DE BIEN (EMMANUEL), avenue des Ormes, 21, 4200 *Cointe-Sclessin*. 26-VI-1959
79. DEBLON (ANDRÉ), avenue du Chêne, 133, 4802 *Heusy*. 29-IX-1967
80. DE BONHOMME (GUY), Fays, 4082 *Harre*. 29-V-1970
81. DE BORMAN (PAUL), quai Mativa, 37, 4000 *Liège*. 27-I-1950
82. DECHAMPS (ALBERT), rue Simonon, 16, 4000 *Liège*. 24-X-1963
83. DE CHANGY (ROGER), Château d'Envoz, 5230 *Couthuin*. 23-II-1934
84. DE CHESTRET DE HANEFFE (PIERRE), rue Mouchamps, 30, 4950 *Beaufays*. 18-III-1945
85. DE DROOG-DE FALLOISE (A. J.), rue Knaepen, 50, 1040 *Bruxelles*. 26-II-1971
86. DE FRANCQUEN (YVONNE), quai de Rome, 4, 4000 *Liège*. 25-II-1966
87. DE FRESART (MICHEL), rue Edouard Wacken, 11, 4000 *Liège*. 29-III-1946
88. DEGAND (ALBERT), avenue Brugman, 63, 1060 *Bruxelles*. 31-V-1946
89. DE GIVE (AUGUSTE), quai Van Beneden, 15/9, 4000 *Liège*. 24-IX-1935
90. DE HEPCEE (PAUL), rue de Joie, 90B, 4000 *Liège*. 28-VI-1963
91. DEJACE (PIERRE), rue de Grady, 59, 4920 *Embourg*. 26-V-1950
92. DE JAEGHER (FRANCIS), avenue de Spa, 17, 4800 *Verviers*. 6-V-1969
93. DE LA CROIX (JACQUES), Vieux Moulin de Grand Ry, 4860 *Pepinster*. 19-XII-1947
94. DE LA CROIX (JOSEPH), rue Charlemagne, 154, 4500 *Jupille*. 26-XI-1948
95. DE LA HAYE (THIERRY), rue du Batty, 23, 4200 *Cointe-Sclessin*. 25-X-1968

96. DE LAME (ANTOINE), avenue Blonden, 80, 4000 Liège. 25-I-1974
97. DE LAME (J.), rue Fabry, 16, 4000 Liège. 29-VI-1973
98. DELARUE (THOMAS), rue C. Lecrenier, 56, 4134 Hermalle-sous-Huy. 21-XII-1973
99. DELBOEUF (FERNAND), rue des Acacias, 58, 4000 Liège. 29-V-1926
100. DELCOURT-CURVERS (MARIE), quai Churchill, 19, 4000 Liège. 29-XII-1950
101. DELFOSSE (A.), boulevard Piercot, 26, 4000 Liège. 25-VI-1971
102. DE LIMBOURG (GUY), route de Renipont, 1320 Genval. 30-XII-1960
103. DELINCE (D.), Basse-Voie, 214, 4163 Tavier. 15-XII-1972
104. DELLOYE (HENRI), 5295 Bois-Borsu. 26-II-1926
105. DELMOTTE (CONSTANT), rue Fraineux, 216, 4150 Nandrin. 26-III-1971
106. DELORD (FERNANDE), quai Saint-Léonard, 36C, 4000 Liège. 26-II-1965
107. DELREE (CHARLES), rue Château Massart, 11, 4000 Liège. 31-III-1950
108. DELREE DE VILLE (Mme), La Roubenne, 4150 Nandrin. 29-X-1971
109. DELSEMME (ARNOLD), rue Taque, 80, 4220 Jemeppe-sur-Meuse. 27-III-1970
110. DELSEMME-BODEN (MARIE), rue Taque, 80, 4220 Jemeppe-sur-Meuse. 29-V-1970
111. DELVAUX (JULES), rue du Horloz, 160, 4210 Tilleur. 30-VI-1950
112. DE MARNEFFE (A.), chaussée de Bruxelles, 103, 6020 Dampremy. 6-VI-1969
113. DE MEESTER DE BETZENBROECK (Baron HERVE), avenue Alphonse XIII, 20, 1180 Bruxelles. 28-X-1971
114. DE MENTEN DE HORNES (PIERRE), Château de Vieux-Waleffe, 4264 Vieux-Waleffe. 23-II-1968
115. DE MGFFARTS D'OUCHENEE (STANISLAS), avenue des Jockeys, 23 1150 Bruxelles. 26-V-1972
116. DEMOULIN (GERMAINE), boulevard Frère-Orban, 50, 4000 Liège. 26-II-1973
117. DEN DOOVEN (PIERRE), chaussée de Verviers, 4, 4870 Theux. 28-V-1937
118. DENIL-FRAIGNEUX (Mme), rue des Vingt-Deux, 36, 4000 Liège. 29-III-1968
119. DENILLE (ROGER), place de la Libération, 1/37, 4000 Liège. 31-I-1964
120. DENOISEUX (G.), rue Kennedy, 61, 4320 Montegnée. 25-VI-1971
121. DE PIERPONT (MARC), boulevard Frère-Orban, 34, 4000 Liège. 29-IV-1960
122. DE PITTEURS DE BUDINGEN (HENRI), Château de Villiers, 5842 Villers-lez-Heest. 29-XII-1926
123. DE POTESTA (RENÉ), Château de Hermalle, 4134 Hermalle-sous-Huy. 29-I-1964
124. DE POTESTA DE WALEFFE (Baron), rue de Borlez, 41, 4375 Faimes. 29-X-1965
125. DEPREZ (RENÉ), avenue Emile Digneffe, 12, 4000 Liège. 31-I-1936
126. DE QUATREBARBES (E.), rue des Grosses Pierres, 1, 4950 Beaufays. 30-I-1971
127. DE RAIKEM (GILBERT), avenue de la Laiterie, 30, 4200 Cointe-Sclessin. 28-VI-1968
128. DE REMONT (JULIEN), rue d'Orval, 57, 6820 Florenville. 25-I-1950

129. DE ROSSIUS D'HUMAIN (G.), rue des Bruyères, 6, 4940 Trooz. 29-IV-1966
130. DEROUAUX (PAULETTE), boulevard de Douai, 74, 4030 Grivegnée. 26-IV-1968
131. DERRIKS (ROBERT), avenue Voltaire, 135, 1030 Bruxelles. 31-I-1969
132. DERVAUX (PIERRE), rue Saint-Gilles, 79, 4000 Liège. 28-III-1969
133. DERYDT (MARIE-THÉRÈSE), rue des Bayards, 163, 4000 Liège. 26-IX-1969
134. DESAMA (CLAUDE), avenue du Centre, 48, 4821 Andrimont. 24-IV-1970
135. DE SCHAETZEN (baron), boulevard d'Avroy, 32, 4000 Liège. 19-XII-1958
136. DE SCHAETZEN (GUY), Château de Scherpcnberg, 3780 Nerem. 28-V-1971
137. DESOER (ADRIEN), boulevard Frère-Orban, 28, 4000 Liège. 28-XI-1969
138. DETIENNE-BRASSINNE (M.), rue Saint-Thomas, 9, 4000 Liège. 25-XI-1955
139. DETRY (MAURICE), rue Gustave Baivy, 241, 4220 Jemeppe-sur-Meuse. 29-XII-1950
140. DE VII.LENFAGNE DE LOEN (GENEVIEVE), avenue Albert Mahiels, 5, 4000 Liège. 28-II-1964
141. DE VINALMONT (IVAN), rue du Couvent, 115, 4700 Eupen. 29-X-1970
142. DEWONCK-PELTZER (A.), boulevard Saucy, 10, 4000 Liège. 23-II-1962
143. DEWONCK (AUGUSTA), rue Forgeur, 28, 4000 Liège. 20-III-1959
144. DIEU (Mme), Nèche, 70, 4653 Hachoisier-Bolland. 18-XII-1964
145. DIEUDONNÉ-BODART (YVONNE), avenue de Tervuren, 194A, 1150 Bruxelles. 25-XI-1955
146. DIRICK (L.), rue Lebeau, 6, 4000 Liège. 27-VI-1958
147. DOCQUIER (JULES), rue Sauvenière, 271A, 4190 Ouffet. 21-I-1960
148. DOCQUIER (RENÉ), rue de Geer, 6, 4254 Ligney. 24-XI-1961
149. DROSSART (P.), avenue Léon Souguenet, 21, 4050 Esneux. 29-X-1954
150. DUBOIS (LUDOVIC), rue Courtois, 36, 4000 Liège. 30-XI-1945
151. DUBOIS (MARIE), rue Hubert Goffin, 181, 4300 Ans. 28-XII-1962
152. DUBOIS-DORMAL (JEANNE), avenue Mahiels, 9, 4000 Liège. 28-IV-1972
153. DU BOIS DE BOUNAM DE RYCKHOLT (PHILIPPE), avenue des Aubépines, 52A, 1180 Bruxelles. 30-VI-1967
154. DU BUS DE WARNAFFE (Mme), Château de Tillesse, 4154 Abee-Scry. 29-X-1971
155. DUHÉM (ANNE-MARIE), rue Hemricourt, 41, 4000 Liège. 25-II-1971
156. DUMONT-DEVILLE (Mme), quai de Maastricht, 12, 4000 Liège. 25-X-1968
157. DUMOULIN (MADISON), rue J. Verkruyt, 24, 4530 Hermalle-sous-Argenteau. 31-I-1958
158. DUMOULIN (ROGER), avenue de l'Agriculture, 87, 4030 Grivegnée. 27-I-1967
159. DUPONT (FRANÇOIS), quai Godefroid Kurth, 18, 4000 Liège. 27-IV-1962
160. DZULYNSKI (MONIQUE), rue Croisette, 4051 Plainevaux. 25-XI-1960
161. EGGEN (VICTOR), rue du Palais, 77, 4800 Verviers. 28-V-1948
162. ELIAS (JEAN-MARIE), B.P. 645, Kinshasa Rep. Zaïre. 24-XI-1972

163. EVRARD (C.), quai de la Boverie, 45, 4000 Liège. 31-X-1969
164. FABRY (GEORGES), rue Chafnay, 9, 4500 Jupille. 26-IX-1952
165. FALAISE-VIVIER (GERMAINE), quai Mativa, 51, 4000 Liège. 24-IV-1970
166. FALLON (T.), rue Sainte-Anne, 2, 4230, 2, Horion-Hozémont. 25-III-1969
167. FANCHAMPS-DEMARET (PAULA), rue du Centre, 38, 4800 Verviers. 30-I-1931
168. FAUQUENNE (JEANINE), avenue du Spa, 18, 4800 Verviers. 28-IV-1972
169. FAYMONVILLE (ROBERT), rue Jean Jaurès, 2, 4821 Andrimont. 25-III-1960
170. FICHEFET (I), quai Marcellis, 25bis, 4000 Liège. 31-V-1974
171. FILLET-VALKENERS (Mme), quai Sainte-Barbe, 24, 4000 Liège. 25-XI-1966
172. FOLVILLE (JACQUES), rue Reynier, 39, 4000 Liège. 25-XI-1955
173. FRANÇOIS (JOSÉ), avenue Bel Air, 118, 1180 Bruxelles. 22-XII-1967
174. FRANÇOIS (PIERRE), rue de Praetere, 11, 1050 Bruxelles. 31-I-1948
175. FRANCOTTE (JEAN), rue de Joie, 137, 4000 Liège. 24-XI-1967
176. LOTHAIRE-FRANZEN (CHRISTIANE), avenue de Cointe, 10, 4200 Ougrée. 28-I-1967
177. GABRIEL (GEORGES), rue du Péry, 22, 4000 Liège. 22-II-1963
178. GADEYNE (E.), rue Billy, 32, 4030 Grivegnée. 30-IV-1954
179. GAROT (JEANNE-FRANÇOISE), rue Georges Depaifve, 317, 4460 Glons. 23-II-1968
180. GASON (PIERRE-MARIE), rue Marie-Henriette, 44, 4800 Verviers. 25-V-1962
181. GEORGES (GILBERT), avenue H. Piedbœuf, 10, 4900 Angleur. 29-X-1970
182. GERARDY (GEORGES), rue de l'Etat-Tiers, 25, 4000 Liège. 26-III-1948
183. GERDAY (LOUIS), chaussée de Tirlemont, 41, 5900 Jodoigne. 31-III-1972
184. GERMEAU (A.), boulevard d'Avroy, 256, 4000 Liège. 4-VII-1973
185. GILAIN-DAWANS (S.), Bois-le-Comte, 4941 Gomzée-Andoumont. 29-X-1971
186. GILLARD (ROBERT), rue de Spa, 8, 4970 Stavelot. 18-III-1945
187. GILLET (P.), quai Marcellis, 31, 4000 Liège. 24-III-1972
188. GILLET POL, quai Marcellis, 31, 4000 Liège. 24-I-1972
189. GILLET (RENÉ), rue Saint-Laurent, 121, 4000 Liège. 24-XI-1967
190. GILMAN (M.), rue du Laveu, 84, 4000 Liège. 29-X-1971
191. GILTAY-VETH (SOPHIE), Keizer Ottoweg, 21, N.L. Naarden (Gooi). 26-III-1948
192. GOBEAUX (ALBERT), rue Wazon, 13, 4000 Liège. 26-X-1934
193. GODARD (JEAN), place Félix Gonda, 17, 4157 Saint-Severin. 24-XI-1972
194. GOFART (EMILIENNE), quai Mativa, 3, 4000 Liège. 17-XII-1971
195. GODIN-JACQUEMIN (MARIE-JOSÉ), quai de Rome, 1, 4000 Liège. 29-XI-1957
196. GOFFART (BERNADETTE), avenue Rogier, 7B, 4000 Liège. 29-X-1965
197. GOTHIER (PAUL), rue Bonne Fortune, 5, 4000 Liège. 27-II-1931
198. GRAINDOR (M.), boulevard d'Avroy, 162, 4000 Liège. 27-II-1970
199. GROGNARD (PAUL), rue des Francs, 18, 1040 Bruxelles. 26-VI-1964
200. GUERIN (HUBERT), rue de Romsée, 50, 4620 Fléron. 31-III-1961

201. HACOURT (LUCIEN), quai de Rome, 1, 4000 Liège. 29-X-1965
202. HACOURT (L.), quai de Rome, 1, 4000 Liège. 26-VI-1967
203. HAESENNE-PEREMANS (N.), avenue Davy, 9/8/1, 4100 Seraing. 26-X-1973
204. HALLEUX-GHAYE (BERTHE), rue Laville, 4361 Jeneffe. 26-I-1973
205. HANIN (JEAN), chaussée de Charleroi, 26, 5800 Gembloux. 25-X-1968
206. HANKART (ROBERT), chemin de Huy, 13, 5413 Baillonville. 26-VI-1964
207. HANQUET (ADELE), rue Louvrex, 71, 4000 Liège. 26-V-1950
208. HANSON (PAUL), quai Marcellis, 38, 4000 Liège. 26-XI-1948
209. HANSOTTE (A.), rue du Stade, 1, 4200 Cointe-Sclessin. 27-V-1972
210. HARIGA (JACQUES), avenue du Petit Bourgogne, 142, 4200 Cointe-Sclessin. 24-IV-1964
211. HENRY (JOSÉ), rue Lambert Masset, 27, 4300 Ans. 27-XI-1964
212. HENRY DE GENERET (LÉON), Village, 39, 5290 Clavier. 18-III-1945
213. HERMAN-HENQUIN (Mme), rue Nysten, 16, 4000 Liège. 26-VI-1970
214. HERZET (ADOLPHE), boulevard Piercot, 48, 4000 Liège. 31-X-1969
215. HERZT (J. P.), rue des Anges, 5, 4000 Liège. 31-X-1969
216. HEUSCHEN (SERGE), rue Ernest Solvay, 42, 4030 Grivegnée. 28-V-1971
217. HEUSCHEN-WILCZYNSKI (VALERIA), rue Ernest Solvay, 10, 4068 Sougnée-Remouchamps. 28-V-1971
218. HEUCHENNE (JOSEPH), rue de la Reffe, 10, 4068 Sougnée-Remouchamps. 26-II-1971
219. HEUSCHEN-HAUREGARD (JACQUES), rue Joseph Pirene, 63, 4661 Clermont-sur-Berwinne. 23-VI-1972
220. HEUVELMANS (DENISE), Montagne Sainte-Walburge, 25, 4000 Liège. 30-VI-1967
221. HIERTZ (SYLVAIN), place d'Italie, 5, 4000 Liège. 26-VI-1970
222. HORION (P.), avenue Blonden, 60, 4000 Liège. 28-I-1972
223. HUBERT (FRANÇOIS), rue Belliard, 220, 1040 Bruxelles. 31-X-1969
224. HUMBLET (MARCEL), Heid de Mael, 24, 4040 Tilff. 24-II-1956
225. HUYNEN (ALICE), rue Fabry, 35, 4000 Liège. 24-IV-1970
226. HUYNEN (RENÉ), boulevard d'Avroy, 77/88, 4000 Liège. 26-X-1945
227. ISTA (FLORENT), La Maison Blanche, 4280 Blehen-Hannut. 26-I-1968
228. JACOB (GEORGES), rue Royale, 41, 4880 Spa. 25-XI-1938
229. JACOB (ROBERT), rue de Sélys, 12, 4000 Liège. 28-II-1947
230. JACQUEMIN (CHRISTIANE), quai de la Dérivation, 23, 4000 Liège. 28-V-1971
231. JAMAR (MAURICE), rue Naniot, 85, 4000 Liège. 29-V-1964
232. JAMAR (MAURICE), rue des Genets, 20, 4000 Liège. 24-II-1967
233. JAMAR DE BOLSEE (ALAIN), rue Paul Devaux, 3, 4000 Liège. 29-X-1970
234. JAMAR DE BOLSEE (F.), rue Paul Devaux, 3, 4000 Liège. 26-III-1971
235. JANNE D'OTHEE (H.), rue Louvrex, 111, 4000 Liège. 25-XI-1955
236. JANNE D'OTHEE (VÉRONIQUE), rue Louvrex, 111, 4000 Liège. 28-VI-1968
237. JANS (RENÉ), place du XX Août, 22, 4000 Liège. 25-II-1972
238. JANSSENS (V.), rue Saint-Léonard, 287, 4000 Liège. 29-IV-1960

239. JARBINET (GEORGES), rue du Péry, 99, 4000 Liège. 27-II-1953
240. JAROSZEWICZ-BORTNOWSKI (Mme), avenue du Luxembourg, 74, 4000 Liège. 24-IV-1970
241. JEANRAY (ANDRÉE), rue Bois l'évêque, 55, 4000 Liège. 25-XI-1960
242. JEANRAY (MARIE), rue de Campine, 101, 4000 Liège. 30-XI-1962
243. JEGHERS (ALBERT), Mont-Saint-Martin, 21, 4000 Liège. 25-III-1949
244. JENNESKENS (M. E. J.), avenue A. Mahiels, 5, 4000 Liège. 29-I-1965
245. JEURISSEN (HENRI), rue Jean Gome, 12, 4802 Heusy. 30-I-1971
246. JOIRIS (PIERRE), rue Dossin, 36, 4000 Liège. 30-VI-1967
247. JORIS (P.), rue Belle Jardinière, 405, 4900 Angleur. 28-I-1972
248. JOSSERAND (CHARLES), rue Surl-a-Fontaine, 35, 4000 Liège. 24-IV-1964
249. JOWA (JEAN), Mont-Saint-Martin, 49, 4000 Liège. 28-I-1927
250. JOZIC (DANIEL), rue Fosse Crahay, 46, 4000 Liège. 29-X-1970
251. KAISER (RENÉE), Thier des Critchons, 101, 4600 Chénée. 28-IV-1961
252. KAISIN (HERMAN), avenue Blonden, 48, 4000 Liège. 6-VI-1969
253. KELECOM (JEAN), rue d'Amersœur, 49, 4000 Liège. 23-II-1968
254. KINAY-POLLEUNUS (J.), rue Saint-Gilles, 145, 4000 Liège. 26-X-1962
255. KLEINERMAN DE LANCE (WALTER), avenue du Centenaire, 17, 4920 Embourg. 24-II-1956
256. KNAEPEN (JOHN), Allée des Mésanges, 15, 4540 Visé. 25-IV-1947
257. KOENIG (JULIEN), rue Louvrex, 71-73, 4000 Liège. 27-XI-1931
258. KOHL (ALPHONSE), rue Cheravoie, 21, 4000 Liège. 26-VI-1970
259. KONINCKX (EGIDE), Luikersteenweg, 55, 3500 Hasselt. 26-XI-1950
260. KUPPER (HANS), Lousbergstrasse, 29, D, 51 Aachen. 26-II-1965
261. LAFONTAINE (G.), Villance, 6910 Libin. 29-IX-1961
262. LAMBERT (GEORGES), rue du Péry, 19-21, 4000 Liège. 31-V-1963
263. LAMBERT-LOVENS (PAULA), route d'Aubel, 98, 4660 Thimister. 29-X-1970
264. LAMBERTY (MARIE-THERÈSE), rue Bois d'Avroy, 7, 4000 Liège. 23-II-1968
265. LANDENNE (MATHIEU), rue Albert de Cuyck, 48, 4000 Liège. 27-I-1950
266. LANDRAIN (RENÉ), rue Jean Mottin, 7, 4280 Hannut. 26-XI-1948
267. LANG MAURICE), Cheminrue, 40, 4890 Malmedy. 27-X-1939
268. LAPORT (G.), rue des Anges, 17, 4000 Liège. 19-XII-1969
269. LARBALETTE (JEAN), rue Saint-Séverin, 163, 4000 Liège. 25-V-1933
270. LARUELLE (MARCEL), place Achille Salée, 6, 4880 Spa. 21-I-1956
271. LASTERS (JULES), rue du Molinay, 5, 4100 Seraing. 28-VI-1952
272. LAURENT (Mme), quai Van Beneden, 27, 4000 Liège. 26-V-1961
273. LEBOUTTE (RENÉ), rue de Chaudfontaine, 7, 4000 Liège. 24-XI-1972
274. LEBRUN (PIERRE), rue des Wallons, 216, 4000 Liège. 27-XII-1946
275. LECHANTEUR (JEAN), rue Mathieu-Beckers, 11. 4634 Micheroux-Soumagne. 25-IV-1965
276. LECLERC (NICOLAS), rue de Campine, 125, 4000 Liège. 28-X-1946
277. LECLERCQ (LUCIEN), quai Marcellis, 16, 4000 Liège. 30-I-1970
278. LEFEBVRE (MICHEL), rue de l'Académie, 43, 4000 Liège. 27-X-1972

279. LEGRAND (G.), quai de Rome, 71, 4000 Liège. 29-X-1965
280. LEGRAND (J. M.), rue du Dragon, 6, 4510 Saive. 29-X-1971
281. LEMAIRE (MARIE-LOUISE), rue F. Spineux, 21, 4050 Esneux. 30-III-1973
282. LEMAIRE (MARIETTE), rue Reynier, 46, 4000 Liège. 24-II-1950
283. LEMAIRE (ROGER), quai de Longdoz, 28, 4000 Liège. 17-III-1967
284. LEMAITRE (ROGER), Hautgne, 3, 4052 Dolembreux-Mery. 29-III-1957
285. LEMEUNIER (ALBERT), rue Lileom, 45, 5270 Marchin. 29-X-1970
286. LEMOUCHE (Mme), Résidence du Parc, 4, 4050 Esneux. 29-X-1971
287. LEONARD (L.), place Xavier Neujean, 17, 4000 Liège. 30-XI-1956
288. LEONARD-ETIENNE (FRANCOISE), quai de la Boverie, 3, 4000 Liège. 31-V-1974
289. LE PAIGE (CONSTANTIN), rue des Vingt-Deux, 29, 4000 Liège. 29-V-1970
290. LE PAIGE (ULRIC), rue du Clos Colas, 7, 4950 Beaufays. 28-II-1969
291. LE POLAIN DE WAROUX (CHRISTIAN), avenue Père Hilaire, 7, 1150 Bruxelles. 28-XII-1956
292. LEVA (CHARLES), avenue de Tervuren, 383, 1150 Bruxelles. 31-I-1958
293. LIBEN (MARGUERITE), rue César Franck, 49, 4000 Liège. 24-XI-1972
294. LIBERT (RAYMOND), rue des Maraîchers, 17, 4410 Vottem. 24-IV-1970
295. LIBON (JACQUES), rue de Houtem, 187, 7780 Comines. 24-VI-1966
296. LIEBECQ (GEORGES), quai Marcellis, 14, 4000 Liège. 27-VI-1969
297. LILOT (IDA), quai Mativa, 7, 4000 Liège. 28-IV-1972
298. L'HOEST (HÉLÈNE), quai Mativa, 7, 4000 Liège. 28-XI-1924
299. LHOEST (CAMILLE), rue de Fragnée, 49A, 4000 Liège. 30-VI-1967
300. LOHEST (O.), boulevard d'Avroy, 7C, 4000 Liège. 25-VI-1971
301. LOHEST-ZIANE (Ch.), route de Creppe, 11, 4880 Spa. 29-X-1971
302. LONAY (SUZANNE), rue de l'Yser, 277, 4300 Ans. 24-IX-1965
303. MABILLE (Mme), rue de Serbie, 81, 4000 Liège. 28-X-1966
304. MACORS (JULES-HUBERT), rue des Augustins, 55, 4000 Liège. 16-XII-1966
305. MACORS-PETRY (J. H.), rue des Augustins, 55, 4000 Liège. 28-IV-1967
306. MAHY (GEORGES), rue des Chasseurs Ardennais, 9, 5250 Antheit. 30-VI-1961
307. MALHERBE (E.), rue de France, 36, 4800 Verviers. 27-IV-1973
308. MANTOVANI (L.), rue Puits-en-Sock, 58, 4000 Liège. 6-VI-1969
309. MAQUINAY (JACQUES), Institut Saint-Remacle, 4970 Stavelot. 30-XI-1959
310. MARDAGA (JEAN), rue Publémont, 14, 4000 Liège. 25-XI-1966
311. MASSANGE DE COLLOMBS (HENRI), rue H. Massange, 1, 4970 Stavelot. 24-II-1928
312. MASSART (LAMBERT), rue Emile Vandervelde, 92, 4624 Romsée. 25-X-1968
313. MASSON (CHRISTIANE), quai Mativa, 34, 4000 Liège. 25-V-1938
314. MAWET (RAYMOND), rue des Combattants, 107, 4296 Grand-Hallet. 28-VI-1963
315. MELON (NESTOR), rue de Campine, 90, 4000 Liège. 28-VI-1946
316. MERCENIER (FERNAND), rue des Vennes, 191, 4000 Liège. 28-X-1932
317. MERSCH (I), quai Van Hoegaerden, 2, 4000 Liège. 30-XI-1973
318. MERCENIER (YVONNE), rue des Vennes, 191, 4000 Liège. 27-III-1964

319. MERTES-COOLS (ILSE), Braunser Weg, 34, *D3548 Arolsen-R.F.A.* 28-IV-1972
320. MEYERS (GÉRARD), Morte Cour, 2, *4560 Warsage.* 25-V-1945
321. MICHAUX (ETIENNE), rue de Bovenistier, 59, *4350 Remicourt.* 27-VI-1946
322. MISSA (LÉONARD), rue Legrand, 43, *4131 Awirs.* 28-XII-1962
323. MONTRIEUX (ERNEST), rue des Wallons, 67, *4000 Liège.* 28-X-1932
324. MOONS (JOSEPH), Naamse Straat, 40, *3000 Louvain.* 27-XI-1964
325. MORAY (MARCEL), boulevard Emile de Laveleye, 56, *4000 Liège.* 26-IX-1969
326. MOREAU-COULON (M.), avenue G. Truffaut, 27/18, *4000 Liège.* 29-VI-1951
327. MORELLE (RENÉ), quai Marcellis, 1, *4000 Liège.* 28-IV-1972
328. MORTELMANS (M.), rue des Chalets, 3, *4030 Grivegnée.* 26-X-1973
329. MOTTARD (MARIE-LOUISE), rue du Vieux-Mayeur, 23, *4000 Liège.* 30-I-1971
330. MOTTET (LOUIS), rue des Saules, 49, *5201 Tihange.* 24-XI-1972
331. MOUREAU (JEAN-RENÉ), quai Marcellis, 11, *4000 Liège.* 27-XI-1964
332. MOUTSCHEN MME), rue Jean Jaurès, 40, *4500 Jupille-sur-Meuse.* 26-V-1950
333. NAGELMACKERS (ARMAND), boulevard Frère-Orban, 40, *4000 Liège.* 27-X-1933
334. NAGELMACKERS (A.), boulevard Frère-Orban, 40, *4000 Liège.* 25-II-1955
335. NAVEAU DE MARTEAU (PIERRE), Château de Bomershoven, *3854 Bommershove.* 3-V-1957
336. NELIS (FRANZ), place d'Italie, 5, *4000 Liège.* 29-X-1954
337. NEVE (G.), quai de Rome, 70, *4000 Liège.* 27-XI-1970
338. NEVEN (G.), place Jean Jacobs, 8, *1000 Bruxelles.* 25-II-1966
339. NEVEN (WALRAVE), Aux Bruyères, 8, *4940 Forêt-Trooz.* 28-IV-1972
340. NEVEN-PICARD (MADELEINE), Aux Bruyères, 8, *4940 Forêt-Trooz.* 28-II-1972
341. NICOLAS (FÉLIX), Vieux Châteaux, *7880 Flobecq.* 29-V-1959
342. NICOLAS (HENRI), route de Namur, 11, *4271 Moxhe.* 30-I-1971
343. NIHOUL (EMILE), allée de la Cense Rouge, 9, *4900 Angleur.* 29-X-1965
344. NIVARLET (ALEXANDRE), route de France, 196, *4120 Ivoz-Ramet.* 26-VI-1970
345. NIVETTE (JOSEPH), rue Large, 40, *4600 Chênée.* 28-VI-1922
346. NOEL (JULIETTE), rue Dossin, 6, *4000 Liège.* 26-V-1950
347. NOIRFALISE (M.), rue Lebeau, 1, *4000 Liège.* 26-II-y932
348. NULLENS (M.), quai Mativa, 12, *4000 Liège.* 29-X-1971
349. OPHOVEN (ARMAND), Mont-Saint-Martin, 67, *4000 Liège.* 31-I-1958
350. OTTE (MARCEL), avenue Reine Astrid, 33, *4480 Oupeye.* 29-V-1970
351. PAHAUT (EDMOND), quai Marcellis, 1, *4000 Liège.* 26-II-1973
352. PAISSE (JEAN-MARIE), place Emile-Dupont, 15, *4000 Liège.* 28-X-1966
353. PAQUOT (J.), boulevard Frère-Orban, 34, *4000 Liège.* 31-X-1969
354. PAVIER (MAURICE), rue Bois Lamarche, 1, *4940 Forêt-Trooz.* 27-XI-1964
355. PELZER-LEPEZ (Mme), quai Churchill, 9, *4000 Liège.* 25-XI-1966

356. PEUVREZ (J.), Avenues Jeanne, 10, 1050 Bruxelles. 30-XI-1973
357. PHILLIPART (GÉRARD), rue Léon Frédéricq, 4, 4000 Liège. 20-XII-1957
358. PIERARD (COLLETTE), rue Saint-Jean, 20, 4000 Liège. 27-X-1967
359. PIRFENNE-HUBIN (F.), place Coronmeuse, 26, 4400 Herstal. 25-VI-1971
360. PIRET (DENISE), quai Marcellis, 15, 4000 Liège. 29-X-1954
361. PIRLET (ANDRÉ), rue des Vennes, 230, 4000 Liège. 25-V-1945
362. PIRLOT (L.), quai de Rome, 5, 4000 Liège. 24-IX-1971
363. PIROTTE (FERNAND), avenue des Platanes, 8, 4920 Embourg. 31-X-1969
364. PLUYMERS (LUDOVIC), rue Reynier, 28, 4000 Liège. 18-III-1945
365. POUCHET (EDMOND), place Saint-Jacques, 8, 4000 Liège. 26-III-1971
366. POIRIER (MATHIEU), rue des Prés, 99, 4520 Wandre. 25-III-1938
367. POLET (GEORGES), avenue de l'Yser, 18, 1040 Bruxelles. 25-III-1938
368. POSWICK (PROSPER), Château de Tihange, 5201 Tihange. 18-III-1945
369. PRINCEN (J.), rue de Campine, 129, 4000 Liège. 30-IX-1966
370. PRION-PANSIUS (ARMAND), Château de la Motte, 4501 Saive. 27-IX-1935
371. QUESTIENNE (PHILIPPE), rue des Buissons, 81, 4000 Liège. 3-V-1957
372. RADELET (A.), rue Beeckman, 8, 4000 Liège. 19-I-1975
373. RAICK (ALBERT), quai Orban, 52, 4000 Liège. 29-VI-1962
374. RAICK (ARMAND), rue Darchis, 56, 4000 Liège. 25-V-1945
375. RANDAXHE (JEAN), chaussée, 276, 4320 Montegnée. 27-XI-1964
376. RASKIN (MARCEL), boulevard d'Avroy, 282, 4000 Liège. 25-IX-1931
377. RASQUINET (P.), avenue Blonden, 54, 4000 Liège. 27-IX-1969
378. REDOTE (RENÉ), boulevard Sainte-Beuve, 10, 4000 Liège. 26-I-1973
379. RENARD (JEAN), avenue de l'Oiseau Bleu, 52, 1150 Bruxelles. 18-III-1945
380. RENARD (PAUL), rue Fabry, 14, 4000 Liège. 27-V-1949
381. RENAULD (FERNAND), rue du Jardin Botanique, 39, 4000 Liège. 24-XI-1961
382. ROBERT (RENÉ), rue de Velroux, 81, 4340 Bierset. 27-II-1970
383. ROCOUR (PIETTE), Grand Route, 49, 4493 Wonck. 25-XI-1966
384. ROERSCH (MARGUERITE), avenue J. et P. Carsoel, 146, 1180 Bruxelles. 26-IV-1974
385. REGISTER (CHRÉTIEN), avenue Reine Astrid, 60, 4001 Bressoux. 27-I-1950
386. RONDAY (Mme), rue de Jupille, 15, 4540 Visé. 30-I-1971
387. ROSELIER (YVONNE), rue de Chestret, 9, 4000 Liège. 27-V-1958
388. ROUCHE (NICOLAS), Long Thier, 15, 5200 Huy. 27-I-1956
389. SALMONT-HACOUR (Mme), boulevard d'Avroy, 15, 4000 Liège. 25-VI-1971
390. SCHMIT (ADOLPHE), rue Isi Collin, 9, 4000 Liège. 19-XII-1970
391. SERVAIS (JEAN), rue Wiertz, 13, 4000 Liège. 28-XI-1920
392. SERVAIS-JANSSEN (ANDRÉE), place du Congrès, 16, 4000 Liège. 26-VI-1953
393. SEVRIN-BODSON (S.), rue Et. Soubre, 27, 4000 Liège. 27-IV-1973
394. SLEGERS (MONIQUE), boulevard Piercot, 18, 4000 Liège. 27-III-1964
395. STIFKENS (JULES), rue Mathieu de Lexhy, 86, 4330 Grace-Hollonge. 25-VI-1965

396. SPEILEUX (PHILIPPE), rue Alex Bouvy, 36, 4000 Liège. 18-XII-1970
397. STREIGNART (Mme), rue Dartois, 14, 4000 Liège. 27-IV-1962
398. SWYSEN (LÉONTINE), place du Parc, 1, 4000 Liège. 27-VII-1923
399. TASSOUL (NICOLE), rue Gatti de Gamond, 147, 1180 Bruxelles. 26-V-1950
400. TELLIER (EDMOND), rue des Remparts, 6, 5200 Huy. 28-II-1969
401. TERCAEFS (G.), rue Saint-Thomas, 2, 4000 Liège. 27-X-1972
402. THIERON (ROBERT), rue d'Aix-la-Chapelle, 1, 4701 Kettenis. 29-X-1970
403. THIRIARD (GEORGES), avenue Labouille, 110, 4040 Tilff. 30-I-1971
404. THIRIFAYS (ALFRED), Wayai, 18, 4882 Sart-lez-Spa. 27-II-1953
405. THONNART (PAUL), rue de Campine, 400, 4000 Liège. 28-IX-1956
406. TINLOT (DENISE), Lavaniste-Voie, 2, 4410 Vortem. 29-IX-1933
407. TIXHON (MARIE-THERÈSE), quai de Rome, 1, 4000 Liège. 28-VI-1952
408. TROKAY (G.), Aux Houx, 86, 4133 Clermont-sous-Huy. 27-IX-1968
409. VAN CROMBRUGGE (J.), rue Reynier, 46, 4000 Liège. 26-X-1951
410. VANDEN ABEELE (JEANNE), rue des Carrières, 2, 4050 Esneux. 26-II-1973
411. VAN DER MADE-DISCRY (MARIE-THERÈSE), rue des Vennes, 206, 4000 Liège. 29-III-1957
412. VAN DE ROY (J. L.), rue d'Amersœur, 29, 4000 Liège. 26-X-1973
413. VANDERMEER (A.), rue du Limbourg, 106, 4000 Liège. 29-X-1971
414. VAN DOORSSELAERE (MARIE-JEANNE), place du l'Eglise, 7, 4330 Grace-Hollogne. 31-X-1969
415. VAN OUTVEN (P.), quai de Rome. 10, 4000 Liège. 27-I-1967
416. VAN ITERSÓN (ALBERT), Abbaye de Saint-Remy, 5430 Rochefort. 23-II-1968
417. VAN LOFVELDE (PAUL), rue de l'Industrie, 120, 4100 Seraing. 28-II-1969
418. VANSIGHEN (JACQUES), avenue de l'Agriculture, 83, 4030 Grivegnée. 28-II-1969
419. VAN ZUYLEN (FREDERIC), boulevard Saint-Michel, 71, 1040 Bruxelles. 27-XI-1931
420. VAN ZUYLEN (GUSTAVE), Château d'Argenteau, 4531 Argenteau. 29-V-1964
421. VERBOIS (L. P.), rue Charles Magnette, 10, 4000 Liège. 28-IV-1967
422. VERDIN (MARCEL), rue Xhovemont, 160, 4000 Liège. 25-IX-1959
423. VERMEIRE (FERNAND), avenue de la Laiterie, 58, 4200 Coin-te-Sclessin. 24-X-1963
424. VIGNAUX (LOUIS), chaussée Roosevelt, 249, 4320 Montegnée. 26-II-1971
425. WAHA (LÉONCE), boulevard Piercot, 35, 4000 Liège. 30-XI-1934
426. WAHA (L.), boulevard Piercot, 35, 4000 Liège. 26-VI-1970
427. WAHLE (EUGÈNE), Château de la Gotte, 4150 Nandrin. 29-X-1971
428. WAROUX (JEAN-CLAUDE), Beauval, 20, 4060 Lincè Sprimont. 27-III-1964
429. WATTIEZ (RENÉ), rue de Fragnée, 129, 4000 Liège. 27-III-1964
430. WILEUR (ALBERT), Mont-Saint-Martin, 75, 4000 Liège. 28-VI-1952
431. WILKIN (P.), rue Louvrex, 73, 4000 Liège. 26-XI-1971

432. WILLEM (LÉON), rue Fanny, 78, 4100 *Seraing*. 25-II-1955
433. WINANDY-ORBAN (Mme), rue Nysten, 42, 4000 *Liège*. 19-XII-1969
434. XHIGNESSE (LOUIS), quai des Ardennes, 30, 4000 *Liège*. 27-VI-1947
435. ZUMKIR (ANDRÉ), rue Surl-la-Fontaine, 114, 4000 *Liège*. 24-II-1956
-

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

- Abôr (à)*, lieu-dit à Wandre, 150, note 1.
- ABSTINENTS SOCIALISTES HUTOIS, société à Huy, 198, 210.
- AGNEAUX (*agnealx*) (*waide* ou *wegade*), lieu-dit à Wandre, Souverain-Wandre, 26, 70, 110, 151, 151 note 2, 185.
- âgnes (pazé des)*, lieu-dit à Fooz, 161; (*rouwale des*), lieu-dit à Hognoul, Les Awirs, Montegnée, Villers-l'Évêque, 161.
- AISANCE(S), (aux), lieu-dit à Wandre, 30, v. communes; (voie d'), à Wandre, 144.
- AIX-LA-CHAPELLE, bibliographie, 21, v. QUIX.
- ALLEMAGNE, chartes rentrées d', 19.
- ALLIANCE HUTOISE, société à Huy, 204, 214, 216.
- AMATEURS, société à Huy, 216.
- AMEILLE (Jean), 40; (jardin Jean), à Wandre, 81, 84, 188.
- AMIS ASSEMBLÉS, société à Huy, 214.
- AMIS RÉUNIS, société à Huy, 214.
- amon Bonfond*, lieu-dit à Wandre, 52.
- âmoni (à l')*, lieu-dit à Wandre, 26, 175, 186.
- anchoon Busson (a)*, lieu-dit à Wandre, 26, 61, 184.
- ANCION (ferme) à Haute Saive, 127.
- ANES (chemin des) lieu-dit à Wandre, 5, 6; (*rualle* des) lieu-dit à Glons, 161; (sentier des), lieu-dit, à Wandre, 164, 164 note 1; (voie des), lieu-dit à Wandre, 161.
- ANTHISNES, LIÈGE, a. LIÈGE, c. NADRIN, 43.
- ANTHONE (*bonnier*), lieu-dit à Wandre, 26, 27, 96, 118, 184.
- ANTOINE, joueur du Cercle sportif Hutois, 207.
- ANTONNE (pré A. de Wandre), 125.
- ARABES, 222.
- ARBRES (terre aux), lieu-dit à Wandre, 27.
- ARBREFONTAINE, LUXEMBOURG, a. BASTOGNE, c. VIELSALM, 31.
- ARCHIS (en), lieu-dit à Herstal, 54.
- ARDENNE, 43, 70, 130; (voie d'), à Wandre, 161, 161 note 1, v. P. DEBOUXHTAY.
- ardoncour* (en), lieu-dit à Melen, 106.
- ARGENTEAU, LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM; (d'ARGENTEAL), 27, 90; (famille d') : Renaud d', 27; Willeme d', 27, 51 note 1; (*preit*), lieu-dit à Wandre, 27, 142; (seigneur d') 27; (*trixhe d'*), lieu-dit à Wandre, 27, 54, 54 note 1, 142, 184; v. dieudonné de Borre, 62.
- ARNOLDI (Bastin), curé de Wandre, 162, v. BERNOLLET.
- ARNOULD, curé de Wandre, 39.
- ARVILLE, LUXEMBOURG, a. NEUFCHATEAU, c. SAINT-HUBERT; lieu-dit *d'itchan*, 57.
- ASSOCIATION CONSERVATRICE ET CONSTITUTIONNELLE, société à Huy, 210; (son président), DIJON Eugène, 213; (son vice-président), DIJON Alfred, 213.
- ASSOCIATION LIBÉRALE, société à Huy, 204, 210; (son secrétaire), GRÉGOIRE Fernand, 214.
- ATTELET (terre), 27 v. OTTELLET.
- AUBEL, LIÈGE, a. VERVIERS, c. AUBEL.
- AUCHIEN (en), 27, v. *Laid tchin*.
- Aunay (waide aux)*, lieu-dit à Wandre, 27, voir ONEAUX.
- AURORE (L'), société à Huy, 204, 215.
- AVANT-GARDE CONSERVATRICE (L'), société à Huy, 204, 210, 215.
- AVENIR HUTOIS, société à Huy, 208, 211, 216.
- AVENUE v. Indépendance.
- AWIRS (Les), LIÈGE, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES; lieu-dit *rouwale des âgnes*, 161; *al tès' nire*, 135.
- AYENEUX, LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLIRON;

- Bibliographie; v. HAUST, LEJEUNE, 24, 43, 95, 133; Henry le tambourier de Wandre habitant A., 133; lieu-dit : *alle heppe*, 76; *les marets*, 95; *terre alle hashe*, 76; *terre le Tamboury*, 133; *waide alle xhaxhe*, 76; lieu-dit à Wandre : *Waide Ayeneux*, 41 note 3.
- AYWAILLE, LIÈGE, a. LIÈGE, c. LOU-VEIGNÉ; lieu-dit *Hongrée* (rue), 78; Raborive, 121.
- âzi (é l')*, lieu-dit à Fosse-sur-Salm, 28 lieu-dit à Saive, 28; lieu-dit à Wandre, 188; (chemin de l') à Wandre, 40, 84; (*vôye di l'*) à Wandre, 162.
- B**
- Badér* (cour), lieu-dit à Wandre, 186.
- BAGUETTE, A., auteur, 22, 67, v. BOLLAND.
- Baille* (La), lieu-dit à Wandre, 93.
- BAILLONVILLE, p. NAMUR, a. DINANT, c. ROCHEFORT; lieu-dit Rabosée, 121.
- Balances* (*âs*, aux, les), lieu-dit à Wandre, 4, 28, 80, 156, 185; v. *â cople*.
- Balouwe* (*cortil*, *waide*) lieu-dit à Wandre, 28.
- Balterie* (*alle*), lieu-dit à Wandre, 28, v. (*alle*) *Barterie*.
- BALUE (Piron), Wandre, 28.
- BANDE, p. LUXEMBOURG, a. MARCHÉ-EN-FAMENNE, c. NASSOGNE, 78.
- Barbette*, (*enclos*), lieu-dit à Rabosée (Wandre), 29, 35, 186.
- BARCHON, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM, 3, 4, 5, 30, 36, 39, 134, 161; lieu-dit : *chefneux*, 114 note 1; (fort de), 161 note 1.
- BARON (sart dit l'arbre), lieu-dit à la xhavée (Wandre), 27.
- Barterie* (*alle*), lieu-dit à Wandre, 29, 186.
- Bascule* (*al*), lieu-dit à Wandre, 29, 156, 185.
- Bastin* (rue ou ruelle), à Wandre, 5, 27, 28, 32, 33, 43, 44, 49, 49 note 1, 52, 54, 57, 66, 73, 82, 98, 99, 114, 131, 139, 141, 162, 165, 166, 170, 171, 172, 181, 182.
- Bâterie* (*alle*), lieu-dit à Wandre, 29; v. *Barterie*.
- BATISTE, Gérard ou Gaspard, serrurier à Jupille, 29; (sart), lieu-dit à Wandre, 29, 188.
- BATTE (La), lieu-dit à Wandre, 29, 185.
- BATTERIE (charbonnage), archives, 20.
- Baudets* (chemin des), lieu-dit à LEVAL-CHAUDEVILLE, 161.
- BAUDON (ruelle) à Wandre, 162.
- BAUDUIN (BAUDOUIN), autoroute, 8, 90 note 1, 161 note 1; (*Waide*), lieu-dit à Barchon, 30; lieu-dit à Wandre, 185.
- Baye* (*al*), lieu-dit à Souverain-Wandre, 30, 162, 179, 186, 188; (*vôye dêl*), à Wandre, 162, 179, 180, 181, 182.
- Beapreit*, lieu-dit à Wandre, 31.
- Beau chène*, lieu-dit à Souverain-Wandre, 89.
- Bê gravi* (*li*), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 30, 187.
- Béguène* (*sart al*), lieu-dit à Wandre, 31.
- BELFROID, notaire, 148.
- BELGIQUE, 9 note 1, 23, 24.
- BELLAIRE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON; 3, 4, 5, 44, 64, 73, 81, 86, 92, 102, 106, 124 note 1, 131, 141, 144, 175, 182; DE GRADY DE B., maire de Wandre, 140; *La mere Dieu de B.*, lieu-dit Wandre, 102 note 2; (rue de) à Wandre, 162; (seigneur de), voir Chevalier DEGRADY, 174 et baron de ROSEN, 52, 123 note 1.
- Belle bèvole* (*al*), lieu-dit à Wandre, 31, 188.
- Belleheir*, lieu-dit à Wandre, 64.
- Bê pré* (*â*) lieu-dit à Wandre, 30, 184.
- Berachène*, lieu-dit à VILLERS-LA-BONNE-EAU, 31.
- BÉRARD (pré de), lieu-dit à Wandre, 31.
- Bérapré*, lieu-dit à Wandre, 119, 142; (prés de) à Wandre, 152; (werixhas de) à Wandre, 184.
- Bera(r)preit*, lieu-dit à Wandre, 70, 137, 142 note 1; (*alle haie de*), lieu-dit à Wandre, 74; (*alle vaux de*), lieu-dit à Wandre, 142, 184.
- BERGAINGNE (Conrad de), échevin de Herstal, receveur du prince d'Orange, 132.
- Bergopome*, lieu-dit à Wandre, 32; (*fosse de*), 32, 156, 188, v. Trois noyers.
- BERG-OP-ZOOM, (ruelle) à Bouillon, 32.
- BÉRISMENIL, dép. de SAMRÉE, p. LUXEMBOURG, a. MARCHÉ-EN-FAMENNE, c. LA-ROCHF-EN-ARDENNE, lieu-dit *cul de la Farnire*, 53.
- Bernalmont*, lieu-dit à Herstal, 69 note 1, à Vottem, 32, à Wandre, 32,

- 38, 46, 72, 92, 102, 109, 125, 154, 187; (pré de) à Wandre, 88, 88 note 1, 178.
- Bernamont*, lieu-dit à Wandre, 62, 88, 102 note 1, 109 note 1, 163; (ruelle de), à Wandre, 64, v. (rue des) Prés.
- BERNARD (Mathieu) époux de Maroye veuve Henson de Picelle.
- BERNOLLET (famille) à Wandre, 33, 162; Bastin B. curé de Wandre, 162, v. Arnoldi; (ruelle), 98, 162, 171, 174; (cour) lieu-dit à Wandre, 32, 33, 162, 186.
- Bèrôpré*, lieu-dit à Arbrefontaine, 31.
- BERTHO (Gille B. dit Das), 37; curé de Herstal, 38.
- BERTHOLET (famille) à Wandre, 162; (rue, ruelle) à Wandre, 98, 162.
- BERTHOUL (cortil) à Wandre, 33, v. (terre) BURTOULE.
- BERTOZ (Gille B. dit Packau) habitant de Chefneux, 176.
- BESSE (pré), lieu-dit à Wandre, 33, 184.
- Bè tchêne*, lieu-dit à Wandre, 15, 31, 188.
- Bi* (dè vi molin) lieu-dit Wandre, 8 note 1; (d' l'ouhiène), 8 note 1.
- BIEN ÊTRE SOCIAL HUTOIS (Le), société à Huy, 204, 215.
- Biernalmont*, lieu-dit à Wandre, 68.
- Biernalmont* (ruelle de), à Wandre, 163.
- BIERNOLLET (Arnould), Wandre, 32, 171.
- BIGEAI (Sart), lieu-dit Wandre, 33.
- BIGUAY (Tossaint), 33.
- BILSTAIN, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. LIMBOURG.
- BIRGEL (Englebert de), époux de Adélaïde de Gronsveld, 73, note 1.
- BLANCHE (famille) de Wandre, 136 note 1, 179; (Raes B.), seigneur de Trois Fontaines, époux de Jeanne de Rouvroy, 179 note 1; (Toussaint B.), prélocuteur devant la cour de Sart, 179 note 1.
- BLANDOT (Lambert), conseiller communal hutois, 202.
- BLISTEN (P. G.), notaire à Wandre, 20.
- BODET (cour), lieu-dit à Wandre, 33, 186.
- BODY (A), auteur, 22, 36, v. (pays de) LIÈGE.
- BOIS, lieu-dit à Wandre, 113; (cense au) à Wandre, 30, 34, 84, 188, v. (cense de) *Priesvoye*, au laton; (ferme) du *Houlpais*, au son; CALIFICE Joseph; (cortil a), lieu-dit à Wandre, 34, 187; (courte au) lieu-dit à Wandre, 33, 34, 184; (derrière le), lieu-dit à Wandre, 13, 34, 187; (paire en bois) iieu-dit à Wandre, 103, 108, (sart en), lieu-dit Wandre, 34; (voie du), lieu-dit Wandre, 163; (waide au), lieu-dit Wandre, 34, 184.
- BOIS, v. Dame, eaux noires, *d' nifiè*, Roy, *saint Stienne*, Seigneur.
- BOIS LA DAME, lieu-dit à Wandre, 30, 34, 40, 41, 43, 71, 81, 90, 103, 109, 112, 115, 116, 127, 128, 132, 145, 145 note 1, 158, 158 note 1; (*la bure*), à Wandre, 156, 164 note 1; (la paire du), lieu-dit à Wandre, 108; (rue), à Wandre, 53, 53 note 2, 56, 109, 147, 156, 161, 163, 164, 166, 168, 180.
- BOIXTEURS (voie des) à Wandre, 163.
- BOLLAND, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. HERVE, (bibliographie, 22, v. A. BAGUETTE.
- BOLLET (Jean) de Jupille, 34; (Charles), 34.
- BOLLONGNE (Simon) de Herstal, 153.
- BOMBAYE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM; lieu-dit *al tes'ni*, 135.
- BONDEBON (enclos), lieu-dit à Wandre, 34; (Bartholomé dit le), 34.
- BON JOHAN (de Souverain-Wandre), 101; son fils JOHAN, 101.
- BONNIER, lieu-dit à Wandre, 35, v. : Anthone, le Bresseur, Lambin, *alle meire*, quartier, xhavar.
- BONN, Allemagne, 22.
- BONNE-ESPÉRANCE, charbonnage, 20.
- BORGNE (le fond le), lieu-dit à La MOTTE, 35.
- BORNET, auteur, 21, 89.
- BORGUET, famille (Gille B. dit de la bouxhe) 35; (Gillet de Labouxhe dit B.), 35; (café B.) à Wandre, 35; (cour B.), lieu-dit à Wandre, 35, 163, 186; (la ruelle), à Wandre, 163, 173, 179, v. strons (*rouwale âs*) et Martyr Ferrer (*rowe dè*).
- BORGUET-RANSY (famille), 20.
- BORMANS, auteur, 21, 89, 92, 148.
- BORMANS, auteur, 21, 89, 92, 148.
- BOSLY (Jean) écrivain wallon, 86, 110 note 3; (rue Jean B.) à Wandre, 171.
- BOSSETTE (veine) à Wandre, 159.
- BOTET (pré), lieu-dit à Wandre, 35 v. (pré) BOLLET.
- BOUCHT (à la), lieu-dit à Wandre (Chefneux), 35.

- BOUFFLET (Baudouin), 35, 115, 115 note 1; (enclos), lieu-dit à Wandre, 12, 29, 35, 67, 115 note 1, 186.
- BOULLIENNE (cour Henry), lieu-dit Wandre, 76.
- BOUILLON, p. LUXEMBOURG, a. NEUFCHÂTEAU, c. BOUILLON, ruelle Bergop-Zoom, 32.
- BOULET (ruelle), à Wandre, 163.
- BOULLIENNE (famille) à Souverain-Wandre, 92; (prez madame), lieu-dit Wandre, 91, 92.
- Boûr (pazê d' mon)*, lieu dit, à Wandre, 111, 163.
- BOURGEOIS (Mr), Huy, 196 note 1, 206 note 1, 216 note 1, 217 note 1.
- Bouwir (alle)*, lieu-dit à Wandre, 186.
- BOUXHE (Gille Borguet dit de la), 35.
- Bouxhon (au)*, lieu-dit à Wandre, 35, 184; (*trixhe a*), lieu-dit à Wandre, 36, 185.
- BOUXHTAY (Fr.), Wandre, 37, note 2.
- BOVIGNY, p. LUXEMBOURG, a. BASTOGNE, c. VIELSALM; lieu-dit : *o pâfi*, 108; *ol tâte*, 134.
- BOVY (veine), à Wandre, 159.
- BOVY (J. P. P.), auteur, 21, 84.
- BRABANT, 8, 19, 86, 89 note 1, 97, 179.
- BRAGARD (cour), lieu-dit à Wandre, 36; (pont) à Wandre, 116.
- Brahy (le)*, lieu-dit à Wandre, 36.
- Brassime (alle)*, lieu-dit à Wandre, 49, 50, 154, 181; (famille delle) à Wandre, 164; (maison delle) à Wandre, 76; (*ruelle delle*) à Wandre, 44, 49, 147, 149, 150, 163, 169, 169 note 1, 178, v. (rue des) prés; (*voie delle*), 163, 164, 169.
- BREDA (seigneur de), v. prince d'Orange, 101 note 1.
- Brèssène (al)*, lieu-dit à Wandre (chefneux), 36; (*rualle delle*) à Wandre, 36.
- Bresseur (bonnier le)*, lieu-dit à Wandre, 37.
- Bressine* (Johan de), 146; (piron de), 146; (*rualle delle*), à Wandre, 164.
- Bricterie (alle)*, lieu-dit à Wandre (la xhavée), 37; (*waide alle*), lieu-dit à Wandre, 28, 63, 101, 144, 188.
- BROEU (Jean Hardy dit B.), Wandre, 37.
- BROEUX (*waide de*), lieu-dit à Wandre, 37.
- Brouwire (alle)*, lieu-dit à Wandre (Rabosée), 14, 37, 38, 63.
- BRUNHAUT (chaussée), 90, note 1.
- BRUXELLES, 19, 21, 22.
- BRUYÈRE (La), lieu-dit à Rabosée, 164; (voie delle), Wandre, 37, 37 note 2, 164.
- BUDIN, curé à Wandre, 169 note 1; (vigne Pirotte B.), à Wandre, 115.
- BUFFLET (Ernotte), 41.
- BUISSON (au), lieu-dit à Wandre, 35.
- BURTOULE (cortil), lieu-dit à Wandre, 92; (terre), à Wandre, 38.
- BURTOULX (paeske B.), curé de Herstal, 38.
- Bwès l' Dame*, lieu-dit à Wandre, 3, 53, 127, 186; (*beûr dê*), à Wandre, 4, 186.
- Bwès* (li paire è), lieu-dit Wandre, 15, 108, 156, 186.

C

- CABOLET, (pré), lieu-dit à Souverain-Wandre, 38; (Johan) de Souverain-Wandre, sergent de la cour de Herstal, 38; (Paulus) de Souverain-Wandre, 38.
- Cahorday (cahordê) (a, le)*, lieu-dit Wandre, 38, 102, 188; (route du) à Queue du bois, 102; (rue) à Wandre, 164; (sentier du), lieu-dit Wandre, 48 note 1.
- CALIFICE (Joseph), fermier de la ferme au Laton, 84.
- CAMAUER (Armand), rédacteur en chef de la Tribune de Huy, président de Huy cyclist's union et cercle d'escrime Hutois, 212, 215.
- CAMU (le jardin), lieu-dit à Wandre, 38.
- CAMUS (voie), à Wandre, 161 note 1, v. (voie) LIBAUX.
- CANADA, 78.
- CARRÉ PRÉ, lieu-dit à Wandre, 39, 184.
- CARESME (*preit*), lieu-dit à Wandre, 39, 120.
- CARINTHIE (Arnulf de), 3.
- CARMES de la XHAVÉE, 20, 81, 98, 140.
- CARNOY, auteur, 21, 22, 121, 133 note 1, 148, 149, 178 note 1; voir RABOSÉE.
- CARÔTE de Jupille, 52 note 1.
- CARTIER (J) de Wandre, 136 note 1; (famille) de Herstal, 120; (ruelle), lieu-dit à Wandre, 164.
- CASTAGNETTE (veine) à Wandre, 160.
- CASTILLON, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. WALCOURT, v. HERSIA, 77.
- Cate-Bras (ds)*, lieu-dit à Wandre, 186.
- CATOUL (café) rue Neuve à Huy, 207; joueur du Cercle sportif Hutois, 207.

- Celir* (cellier), lieu-dit à Wandre, 39, 185; (la fosse de) à Wandre, 39.
- Celly* (*fosse de*), à Wandre, 157, 160, 185; (l'ouvrage de) à Wandre, 159; (*veine*), à Wandre, 159.
- CENSE (*cinse*), v. BOIS, Laton, pries-voyc, tiyou.
- CERCLE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE HUY, société à Huy, 211.
- CERCLE CHORAL SAINT-PIERRE, société à Huy, 204, 211, 216.
- CERCLE DES CONFÉRENCES, société à Huy, 204, 211.
- CERCLE DÉMOCRATIQUE DES SOIRÉES POPULAIRES, société à Huy, 202, 203, 204, 212.
- CERCLE D'ESCRIME HUTOIS, société à Huy, 215, v. son président Armand Camaüer.
- CERCLE D'ÉTUDES GERMINAL, société à Huy, 204, 211.
- CERCLE DE GYMNASTIQUE ET D'ESCRIME LA FRATERNITÉ, société à Huy, 204.
- CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS, société à Huy, 198, 198 note 2, 208, 209, 211, 213, 214; v. (Fernand) GRÉGOIRE et (Charles) DELLOYE-MATHIEU.
- CERCLE LIBÉRAL PROGRESSISTE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX, société à Huy, 207.
- CERCLE SPORTIF HUTOIS, société à Huy, 207, 208, 214.
- CERCLE SYMPHONIQUE, société à Huy, 210.
- CEREXHE-HEUSEUX, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON; lieu-dit *le Gawtay*, 62.
- CERFONTAINE, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. PHILIPPEVILLE; lieu-dit : (*alle*) *heppe*, 76; (*al*) *tasniere*, 135.
- CERISIER (sentier du), lieu-dit à Wandre, 165, 166.
- CEYSSENS (J.), auteur, 22, 23, 45, 55 note 1, 110, 110 note 2; v. *cluzin* DALHEM.
- CHACHA (ruelle), à Wandre, 165, v. (*vôye Tchutchu*).
- CHAFFETTE (sart des), lieu-dit à Wandre, 39, 188; (terre de), lieu-dit à Wandre, 39, 188.
- CHAIENEUX (le), lieu-dit, à Wandre, 40, 63, 116, 188, v. *le weritha*; (voie de) à Wandre, 40.
- CHAISNE (le), lieu-dit à Rabosée (WANDRE), 13, 40, 187; (*trixhe le*), lieu dit à Wandre, 40, 185.
- CHAISNEAL, lieu-dit à LA MOTTE, 40.
- CHAMON (CHAUMONT), (fond de), lieu-dit à Wandre, 40, 41, 185; (chemin des vignes de), lieu-dit à Wandre, 41.
- CHAMPAIGNE (en la), lieu-dit à Rabosée, 41.
- CHAMPS (en), lieu-dit à Wandre, (Rabosée), 35, 41; (*derier au*), lieu-dit à Wandre, 55, 186; (sentier du) à Saive, 93; (sur les), lieu-dit à Souverain-Wandre, 125.
- CHARBONNAGE (rue du), à Wandre, 178.
- CHARLEROI, p. HAINAUT, a. CHARLEROI, c. CHARLEROI.
- CHARLES LE TÉMÉRAIRE, 90 note 1.
- CHARLIER (cortil de), lieu-dit à Wandre, 41; (courte du), lieu-dit à Wandre, 41; (Waide du), lieu-dit à Rabosée, 42.
- CHARNALLS (pré aux), lieu-dit à Wandre, 42.
- CHARNEUX, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. HERVE; lieu-dit : *hiervache*, *hirvatche*, 155; lieu-dit : *a ifiè*, 104.
- CHARPENTIER (Joseph), imprimeur du Journal de Huy, 213.
- CHARTREUX DE LIÈGE, 82.
- CHAT (maison du), à Wandre, 42, 186; (prairie du), à Wandre, 42, 81, 172; (waide du), lieu-dit à Wandre, 42, 156 186.
- CHÂTEAU (au), lieu-dit à Wandre, 42; v. *à vi tchèsté*.
- CHÂTELET, p. HAINAUT, a. CHARLEROI, c. CHÂTELET; (seigneur de) v. Laurent François de Piret, 62.
- CHAUSME (*tri le*), lieu-dit à Wandre, 42; v. *Triexhe le chaisne*.
- CHAVÉE (La), lieu-dit à Wandre, 42.
- CHEFNEUX, lieu-dit à Wandre, 3, 4, 5, 30, 35, 37, 52, 81, 87, 114, 114 note 1, 120, 134, 135, 161, 161 note 1, 162, 163, 164, 169, 176, 182; lieu-dit à Barchon, 114 note 1; lieu dit : v. (*à la Boucht*), 35; (*al brèssène*), 36; (cour purée), 120; (rue de) à Wandre, 180; route de Chefneux (Wandre), v. *voie de Legipont*, 94; (*Waides honlet*) lieu-dit à Chefneux, 78; (*waide laval*), lieu-dit à Chefneux, 85; Brasserie de Ch. v. GUILLAUME (brasseur), 36, v. Hubert Vielvoyc, 37; v. Gille Bertoz dit Packau, 176, v. *Tchèm' neû*, 42.
- CHEMIN (bois au), lieu-dit à Wandre 28.
- CHERATTE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c.

- DALHEM, 2, 5, 20, 26, 27, 28, 30, 32, 34, 41 note 1, 43, 45, 46, 46 note 1, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 55, 57, 62, 65, 66, 68, 70, 71, 72 note 1, 73, 74 note 1, 76, 77, 80, 82, 83, 84, 88, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 103, 104, 107, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 122, 124, 130, 131, 134, 135, 138, 139, 141, 145, 154, 157, 160, 161, 161 note 1, 162, 165 note 1, 167, 169, 171, 172, 173, 174, 176, 183; (bénéfice S' Nicclias à), 27, 65; bibliographie v. DEJARDIN (J), 23, LIMBOURG, 23; (au champ de), lieu-dit à Wandre, 41, 184; (église de), 127; (pré de), lieu-dit à Wandre, 118, 134; (ruelle de) à Wandre, 49 note 1, 68, 165, 165 note 1; (seigneur de), 35, 39, 40, 51, 100, 115 v. SAROLÉA. Lieux-dits à CHERATTE; (*cortiseau des loups*), 86; (les coutures), 49; (Hoignée), 78; (*les saulchis*), 130; (terre Notre Dame), 105 note 2; (échevin de Cheratte), v. Gérard le Tixhon, 94 note 1; DENIXHE cornutmont, 54.
- CHERTAL, dép. de HERSTAL, 90 note 1; v. *île grinday*, 72 note 1.
- CHESSAVOYE, à WANDRE, 5.
- CHESION (sur la), lieu-dit à Anthisnes, Ayeneux, Comblain-au Pont, Dinant, Fléron, Han-sur-Lesse, Houffalize, Longfaye, dép. de Xhoffraix, Lorcé, Waimes, 43; lieu-dit à Xhendremael, 43 note 3, v. HERBILLON; lieu-dit à Wandre, 42, 43 note 1, 90, 188. V. HAUST, (E) LEGROS, LEJEUNE, REMACLE, ROLLAND, THOMAS (H), VANNERUS.
- CHEVAUX (*waide aux*), 43, 143, 187.
- CHEVRON, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVÉLOT, lieu-dit voir Rabosart, 121.
- Chiersier (a)* (cerisier), lieu-dit à Wandre, 43, 185; (sentier du), 43.
- chirvage*, lieu-dit à Wandre, 76.
- choekelhon* (terre) à Wandre, 44, 185.
- choplait (alle)* v. *à cople*, lieu-dit à Wandre, 44.
- CHUCHU (au), lieu-dit à Wandre, 175.
- CIPELLE (Henry Crahou dit), Wandre, 83.
- CISKIN (*waide*), à Wandre, 103.
- CLAVIER-EN-CONDROZ, p. LIÈGE, a. HUY, c. NANDRIN, bibliographie, 24, 65, v. E. RENARD; lieu-dit à Clavier v. *coyi*, 46; *aux genesies*, 67.
- CLERMONT, ferme d'Ondorten, 150.
- Clichet (cortil el)*, lieu-dit à Wandre, 44.
- Clicotte (la)*, lieu-dit à Wandre, 44, 187.
- CLOESKIN, Collart Thomas dit C., Wandre, 44.
- CLOOSE (cour), lieu-dit à Wandre, 44, 186.
- CLOSKIN (cour), lieu-dit à Wandre, 44, 186.
- CLUB D'AGRÈMENT (Le), Société Huy, 208, 211, 212.
- Clusin (chûzin) (au, à, è)*, lieu-dit à Wandre, 45, 97, 115, 151 note 6, 157, 167, 173, 185; (rue, *rualle*, ruelle de) à Wandre, 165, 167, v. rue d'Elmer; (ruisseau du) Wandre, 3; (*tenure clusien*), à Wandre, 145; (*waide des*), lieu-dit à Wandre, 96.
- CLUSURE, lieu-dit à Wandre, 44.
- COCKILLONHAYE, lieu-dit à MONS-LEZ-LIÈGE, 44.
- Cohi (è fond d')*, lieu-dit à Jupille, 45, 46; lieu-dit à Clavier, Lierneux, Stavelot, Terwagne, Tavier, Oisy, Roby, Fosse, Wanné, 46; lieu-dit à Wandre, 34, 51, 78, 82, 83, 84, 86, 102, 140, 182, 188; bibliographie v. HAUST, GASPARD, JACQUEMOTTE, LEJEUNE, E. RENARD; (ruisseau, *ri de*) à Jupille, 45, 46, 70; à Wandre, 3, 70, 130.
- Coiet (sart)*, lieu-dit à Wandre, 46, 185.
- COKAIKO (sart), lieu-dit à Wandre, 46, 187; (Barbe), Wandre, 46; (Paschal), Souverain-Wandre, 46; (Sebastien), Wandre, 46.
- COLIN (Prosper), rédacteur en chef de la Gazette de Huy, v. Loge
- COLLART A, histotographe Herstalien, 16 note 3, 17 note 1, 20, 21, 23, 30, 32, 33, 49, 51 note 1, 58, 62, 63, 65, 67, 69, 69 note 2, 71, 72, 72 note 1, 75, 84, 87 note 1, 88 note 1, 90 note 1, 92, 93, 97 note 1, 102, 104, 105 note 2, 109, 110, 117, 122, 128, 135, 140, 140 note 3, 148, 172, 173, 181, v. HERSTAL, HANXELLER.
- COLLAS (*waide*), lieu-dit à Souverain-Wandre, 46.
- COLLETTE (cortil Elisabeth), lieu-dit à Wandre, 59; (ruelle) à Wandre, 165, 174.
- COLLEYE (veine) à Wandre, 159.
- COLLINE (rue de la), à Wandre, 14, 15, 96, 146, 163, 166, 168, 172, 179.
- COLOMBE (La), société hutoise, 208, 215.

- COMBATTANTS (rue des), à Wandre, 166.
- COMBLAIN-AU-PONT, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. NANDRIN, 43, 43 note 2.
- COMHAIRE (Ch.), auteur, 23, 90 note 1, v. HERSTAL.
- COMICE AGRICOLE DE HUY (Le), société à Huy, 207.
- Comines (az), lieu-dit à Wandre, 118.
- Commune(s) (az, auz, sur les), lieu-dit à Wandre, 30, 56, 62, 79, 94, 107, 115, 119, 132, 136 note 2, 145; (la voye aux), à Wandre, 40, 41 note 2, 58, 166, 170; (bois de la), à Wandre, 70.
- CONDROZ, 202.
- CONGO, 78.
- Conterrie, lieu-dit à Wandre, 46, 47, 186; (chemin de la) à JEHAY-BODEGNÉE, 47.
- Coplê(s), (coplay, coplea, copleaulz), lieu-dit à Wandre, 27, 28, 47, 68, 73, 76, 96, 114, 121, 128, 142, 169, 176, 184; (campagne du), lieu-dit à Wandre, 5; (champs des), lieu-dit à Wandre, 41, 47, 185; (rue, ruelle du), à Wandre, 165, 166.
- Coppeleis (le vaz), lieu-dit à Wandre, 142.
- Core (alle), lieu-dit à Wandre, 47, 188.
- CORNU (Radou le), de Herstal, 48; (le cornu journal), lieu-dit à Wandre, 48.
- CORNUTMONT (Denixhe) de Cheratte, 54.
- Corotte (La), lieu-dit à Wandre, 104.
- Cortils (dessous les), lieu-dit à Wandre, 13, 48, 124, 166, 187; (cortil Collard), à Wandre, 46; (rue, ruelle des), à Wandre, 116, 178; (terre au), lieu-dit à Wandre, 48. V. Balouwe, Berthoul, bois, brèssène, burtole, charlier, clichet, collard, cruauté, crouvatte, damide, Collette, doyar, fosse, gallet, gertrude, gilard, grandame, grand Jehan, grondar, Henna, herbe, Hubin, Jamin, Jean de Pont, (Johan de) Xhenumont, Lacquay, Lamoureux, Laval, lierbe, lyna, magdalen, meire, michel, plumet, Raeskin de guele, Renard, rualle, Saint Stienne, sart, Simon, staffe, Stienne, tatasse, thomas, thomas tixhon, tomas tomson, Thonet, Veaux.
- Cortisseau (le), lieu-dit à Wandre, 48, 184; (Le c. Namette) à Wandre, 48.
- CORY (fond de), v. (fond d' cohi), 48.
- Cossins (sour), lieu-dit à Wandre, 49, 184.
- cot' liê (cothay), lieu-dit à Wandre, 49, 144.
- Cou dèl vèye (è), lieu-dit à Wandre, 49.
- Coulture (en), lieu-dit à Wandre, 184.
- Coupelleis (a), lieu-dit à Wandre, 49, (v. coplê).
- Coupleaux (sous les), lieu-dit à Wandre, 114.
- COUR : v. Badèr, Bernollet, bodet, Borguet, Bragard, Cloose, closkin, croisette, Giroul, grisar, groule, Bouillienne, Lognon, Marchand, purée, quarty, tchârlî, vallée; (alle cour), lieu-dit à Wandre, 50; (grande cour), lieu-dit à Wandre, 71; (vieille, vile cour), lieu-dit à Souverain-Wandre, 145, 146.
- COURRIER DE HUY, presse à Huy, 193, 194 note 1, 202 note 7, 203 notes 1, 3, 6; 205 note 6, 207, 208, 209, 210 note 3, 211; (rédacteurs en chef) v. DUON (Eugène) et MARÉCHAL (Hubert), 213.
- Coutty (alle), lieu-dit à Wandre, 50.
- COUTURE(s) (en, les), lieu-dit à Cheratte, 49; lieu-dit à Wandre, 49, 50, 74 note 1; v. vaux herlice.
- Cowette (la), lieu-dit à La Motte, 50, (la cowette saint stienne), 50.
- CRABUS (Sart), lieu-dit à Wagnelée et à Wandre, 51.
- CRAHAU (Henri C. dit cipelle), Wandre, 83.
- CRAHEA (Jean), Wandre, 118.
- CRAHEAU (G), notaire à Rabosée (Wandre), 20.
- Creuha (fond), lieu-dit à Wandre, 51.
- CROISSETTE (cour), lieu-dit à Wandre, 51; Mathieu C., Wandre, 79; Mathieu Lacroix dit C., Wandre 51.
- CROISIERS (aux), Huy, 204, 205, 210.
- CROIX (alle), lieu-dit à la Motte, 51; La C. GHEURY, lieu-dit à Wandre, 29, 52, 59, 144, 188.
- CROUPE (pré en), lieu-dit à Wandre, 57.
- Crouvatte (la waide), lieu-dit à Wandre, 172.
- CRUAUTÉ (cortil), lieu-dit à Wandre, 52.
- CRUCIFIX (au) lieu-dit à Wandre, 52, 60, 186; (le vieux C.), lieu-dit à la Motte, 144.

Cul de four (le), lieu-dit à Wandre, 39, 52, 56, 57, 188.
 CURÉ (pré du), à Wandre, 126 note 1; (la vigne du), lieu-dit à Wandre, 3, 53, 145, 186, v. TILLOU; (voie du), à Wandre, 5.
 Cwdrî, (*rivadjes*), lieu-dit à Wandre, 6, 123, 177, 187; (*rouwale C*), à Wandre, 166, 176.

D

Dadite (le, è, fond), lieu-dit à Wandre, 53, 57, 89, 167, 172, 188; (pazê), à Wandre, 167.
 DALHEM, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM, 22, 87, 90 note 1, 182; (comté de), 41 note 1, 134; (pays de), 97.
 DALMAGNE (Johan), de Herstal, 53; (terre), lieu-dit à Wandre, 53.
 DAMES (veine des), à Wandre, 160.
 DAMIDE (cortil), lieu-dit à Souverain-Wandre, 54.
 DAMOISFA (Trixhe le), lieu-dit à Wandre, 54.
 DARCHIS (Goffin), Wandre, 54; (terre), à Wandre, 54.
 DAS (Gille Bertho dit), Wandre, 37.
 DAUTRIBANDE (quai) à Huy, 209.
 DAUZAT (A), auteur, 22, 149.
 DAVERDISSE, lieu-dit *al matche*, 97.
 DE BORRE (Dieudonné de B. d'Argenteau), 62.
 DE BOUARD, auteur, 22, 102, 102 note 3.
 DEBOUXHTAY (P), auteur, 23, 51 note 1, 144, 161 note 1; (famille), 20.
 DEFFET, Huy, 196 note 1, 208 note 1, 216 note 1.
 DEGOTTE, joueur de Huy Football club, 207.
 DEGRÂCE (Louis), propriétaire de la GAZETTE de Huy, 214.
 DEGRADY DE BELLAIRE, maire de Wandre, 140, 174.
 DE GEYNST, conseiller communal socialiste de Huy, 200.
 DEJARDIN (J.), auteur, 23, 54.
 DE JARDIN (Jean de J. dit gallette), 67, 158; (ruelle Jean), à Wandre, 171.
 DE LAMOTTE (G. T.), notaire à Wandre, 20.
 DELBRASSINE (Henri D. dit Kipel), Wandre, 83.
 DELHAISE, Nicolas-Henri, 197 note 1, 212; Charles, 213; v. Organe de Huy, Société royale d'Harmonie.

DE LHONNEUX, Gustave, industriel, député, sénateur, rédacteur de la Gazette de Huy, v. Société royale horticole et agricole, 214.
 DE LHOTELLERIE DE FALLOISE (famille), seigneur de Warsage, 42, 77, 149, 150, 169 note 1.
 DE LIEDEKERKE (Loius) v. COURRIER DE HUY, 213.
 DELISSE (voie), Wandre, 166.
 DELLOYE-MATTHIEU (Charles), industriel, Bourgmestre de Huy, v. Organe de Huy, Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-arts, 214.
 DÉLUGE (au), lieu-dit à Wandre, 54, 159, 185.
 DEL VAUX DE FOURON (H.), auteur, 22.
 DILVILLE (Arthur), homme politique hutois, 206.
 DEMARTEAU (à la croix), lieu-dit à Wandre, 51, 137, 184; (SAUL D.), 51 note 1; v. (LA) VIOLETTE.
 DE MÉAN (le baron de), 48; (le château de M. à Saive), 102.
 DEMEUSE (M.), Wandre, 136 note 1, (rue) à Wandre, 167, 173.
Démolin (rouwale), à Wandre, 167, 168.
Denawe (alle), lieu-dit à Wandre, 55, 88, 103, 104, 186.
 DENEUMOSTIER (Jules), 196 note 2.
 DEPREZ (ruelle), à Wandre, 95, 113, 178.
 DERKENNE (sart), lieu-dit à Wandre, 55.
 DE PIRET (Laurent François), seigneur de Châtelet, 62.
 DEPONTON (M.), veuve, Wandre, 136 note 1.
 DE ROSEN (baron), échevin de la souveraine justice de Liège; seigneur de Bellaire, 52, 123, 123 note 1, 144.
 DE ROUVROY (famille), à Wandre, 47, 62, 88, 95 note 1, 104, 125, 158 note 1; (araine), Wandre, 216; (maison), Wandre, 170; (Jeanne de), épouse de RAES BLANCHE seigneur de TROIS FONTAINES, 179 note 1; (Renard de), bourgmestre de Liège, souverain Bailly de Herstal-Wandre, 143.
 DE ROUVREUR (Anthoine), bailli du prince d'Orange, 59, 101 note 1.
 DE RYCKEL (A.), auteur, p. 23, 89.
 DE SAUMERY (P. L.), auteur, 21.
 DE SEYN (E.), auteur, 22, 148, 149.
 DEVIGNE, moulin à Saive, 85.
DIGUE (à la) (digge, dieck), lieu-dit à Wandre, 55, 58, 153, 187; (*werixhas de la*) à Wandre, 187.

- DIJON (Alfred), fondateur du journal de Huy, 213; (Eugène), son fils, rédacteur du journal de Huy, président de diverses sociétés hutoises, 213.
- Diloûche*, v. déluge, 54.
- DILSEN, p. LIMBOURG, a. MAASEIK; c. MAASEIK; (seigneur de) v. baron de Rosen, 123 note 1.
- DINANT, p. NAMUR, a. DINANT, c. DINANT.
- DINAWÉ (li), lieu-dit à MONS-LEZ-LIÈGE, 55.
- DION (Rufin), socialiste Hutois, 196 note 1, 200, 200 note 2, 216 note 1.
- DISCIPLES DE CÉSAR DE PAEPF, société à Huy, 210, 211, 213, 215.
- divins prés (lès)*, lieu-dit à Wandre, 118, 184.
- djèle (sårt al)*, (*dielle*), lieu-dit à Wandre, 43, 56, 56 note 1, 186, 188; (la fosse al), lieu-dit à Wandre, 115.
- Djitchan (o)*, lieu-dit à Arville, 57.
- djifontin ne(è)*, lieu-dit à Wandre, 53, 56, 77, 107, 188; (ravin de) à Wandre, 172; (ruisseau de) à Wandre, 3, 180.
- djowé (li)*, lieu-dit à Wandre, 44, 57, 83, 186.
- DOLEMBREUX, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. LOUVEIGNÉ, lieu-dit v. *Houlpès*, 79.
- DONY (Olivier), conseiller communal de Huy, rédacteur du Travailleur, 213.
- Dos (doz)*, lieu-dit à Liège, 58.
- Dos* (petit, grand), lieu-dit à Wandre, 58, 112, 157; (*â cou dès*), lieu-dit à Wandre, 49, 187; (île des), à Wandre, 30, 49, 57, 58, 58 note 1, 112, 135; (queue des), lieu-dit à Wandre, 49; (*teste des*), lieu-dit à Wandre, 188.
- Dossay (dossé)*, (*â, au, le*), lieu-dit à Wandre, 4, 8, 29, 33, 56, 62, 80, 103, 125, 138, 139, 140 note 1, 143, 153, 153 note 1, 162, 175, 175 note 1, 174, 185; (chemin du) à Wandre, 5; (moulin du), lieu-dit à Wandre, 110 note 3, 140; (rue, ruelle du), Wandre, 14, 124, 167.
- Dossins (sous les)*, lieu-dit à Wandre, 56.
- DOUCETTE (veine), à Wandre, 159.
- DOUTREPONT (A.), auteur, 23, 110 note 2.
- DOUZE VERGES, (*doze vèdjes*) (*ds*), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 36 note 1, 59, 142, 150, 151, 151 note 4, 152, 168, 185; (chemin des), Wandre, 51; (haie des), Wandre, 74, 185; (ruelle des) à Wandre, 5, 8, 36, 68, 124, 126 note 1, 167, 183.
- Doyar (a, le, li)*, (*doyâ*), lieu-dit à Wandre, 58, 88, 104, 109, 128, 186; (*bure du*), lieu-dit à Wandre, 69; (cortil de), lieu-dit à Wandre, 79.
- Doyar le prebstre*, lieu-dit à Wandre, 97.
- DRAMATIQUE DES CROISIERS, société à Huy, 217.
- DROUBAYE (G.), Wandre, 165 note 1.
- Dryauchamps*, lieu-dit à Wandre, 116, 172.
- DUBOIS, Fl. (auteur), 23, 144, v. LIXHE, NIVELLE-SUR-MEUSE.
- DUCANGE, auteur, 22, 55 note 1.
- Duchy (alle)*, lieu-dit à Wandre, 59.
- DU JARDIN (Olivier), curé de Wandre, 51.
- DUMOULIN (café) à Wandre, 167; (ruelle Thomas) à Souverain-Wandre, 180.
- DUPONT (ravin du bois), à Wandre, 2.
- DUPUIS (*amon*), lieu-dit à Souverain-Wandre, 26, 187.
- DUSSELDORF, 21.
- DUYSENS-DUPUIS (café), à Souverain-Wandre, 26.

E

- EAU (à l'), lieu dit à Wandre, 5, 59, 61, 63, 117, 152; (bois des eaux noires), lieu dit à Wandre, 14, 38, 59, 188; (chemin à l'), 5, 6, 39, 61, 68, 72 note 2, 97, 99, 117, 151 note 2, 147, 169, 176, v. *real chemin*, (rue du) Pont; (au gait à l') lieu-dit à Wandre, 67; (la paire à l'), lieu-dit à Wandre, 100 note 1, 108, 156, 185, 187, (passage de), lieu-dit à Wandre, 111, 185; (sart à l'), lieu dit à Wandre, 59; (voie de l'), lieu-dit à Wandre, 39 note 1, 168, 177; (*werixhas à l'*), lieu-dit à Wandre, 185.
- ECHO (L'), presse Huy, 216.
- ECOLÉS (rue des) à Wandre, 14, 26, 79, 174, 179.
- EGALITÉ (L'), Société Hutoise, 208, 210.
- EGLISE (L'), (*aux forières de*), lieu-dit à Wandre, 64; (rue de), Wandre, 169.
- EGYPTE, 196.
- ELMER (en), lieu-dit à Wandre, 180; (rue, ruelle), à Wandre, 66, 165, 167, 171, 173; (place d'), à Wandre,

74, 99, 100 note 1, 116, 144, 147, 153, 168, 172.
EMULATION (L'), société à Huy, 202, 203, 209, 210, 211, 220; v. SPRINGUEL (Barthélemy), 213.
ENCLOS (à, aux), lieu-dit à Wandre, 59, 60, 184, 187. V. Barbette, Bondebbon, Boufflet, Herman, Jaspar, large barbe, saint Estienne, Vierge Marie; le petit enclos, lieu-dit à Wandre, 60.
ENCLOU (en l'), lieu-dit à Wandre, 60, 86.
ENFANTS DU PEUPLE, société à Huy, 215.
ENFER (fond d'), lieu-dit à Wandre, 60, 140, 189.
ENGLEBERT (Johan), Wandre, 79.
ENGIN (L'), lieu-dit à Wandre, 80; (île de l') à Wandre, 6, 60, 127.
ERITAGE (VAU DE), lieu-dit à Wandre, 142.
ERNST (S. P.), auteur, 23, 148, 149 note 1.
ERRERA (P), auteur, 23, 152 note 1.
ESNEUX, p. LIÈGE, A. LIÈGE, c. LOUVEIGNÉ, lieu-dit *al tès'nire*, 135, *Wadrémont*, 149; v. E. RENARD.
Espinette (à l'), lieu-dit à Wandre, 61, 76, 184.
ESSOR (L'), société à Huy, 211.
Estación, à Wandre, 15.
ESTUDIANTINE HUTOISE, société à Huy, 208.
Ête (vôye di l'), Wandre, 168.
EVÊQUE (Pré l'), lieu-dit à TIHANGE, 207.
Êwe (à l'êwe à Hêsta), lieu-dit à Wandre, 185.
EXCURSIONNISTES LIBÉRAUX, société à Huy, 204.
EXTENSION UNIVERSITAIRE DE L'U.L.B., société à Huy, voir (Léon) LEBRUN, (Henri) GRÉGOIRE.

F

FABRIBECKERS, dirigeant de la houillère, Wandre, 116.
FABRI de LHONEUX, Ernest, rédacteur du Journal de Huy, président du Lawn tennis, 213.
FABRY, rédacteur de la tribune de Huy, 212.
Faconry, lieu-dit à Wandre, v. *cohi*, 61.
Facq (au cortiseau de) lieu-dit à Wandre, 54.

FALLOISE, DE LHOSTELLERIE dit F., seigneur de Warsage, 77.
FANFARE DES PROLÉTAIRES HUTOIS (LA), société à Huy, 216.
FARNIRE (*cul de la*), lieu-dit à Bérisménil, 53.
FARSE (LA), lieu-dit à Wandre, v. *al tâte*; (*preit dit la*), lieu-dit à Wandre, 134 note 1.
FASSE (*alle*), lieu-dit à MONTEGNÉE, 61.
Fasseaux (auz), lieu-dit à Wandre, 61.
FASSOTTE, ferme à Wandre, 127 note 1.
FASTREIT (*a triexhe*), lieu-dit à Wandre, 61.
Faculté (a), v. Fawtay, lieu-dit à Wandre, 61.
Fautay (le), lieu-dit à Wandre, 109, 179.
Fauteau(x) le(s), lieu-dit à Wandre, 56 note 1, 61, 62, 115, 188.
FAVARGE (le), lieu-dit à Wandre, 62.
Fawtay (le), lieu-dit à Cerexhe-Heuseux, 62, lieu-dit à Sprimont, 62; lieu-dit à Wandre, 13, 62, 109, 109 note 1, 187.
Faxhealle, lieu-dit à Wandre, 62.
FAYEN (M.), Wandre, 136 note 1.
FÉDÉRATION CATHOLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY, société à Huy, 213 v. son président Eugène DIJON.
FÉDÉRATION CHRÉTIENNE DES MUTUALITÉS DE RETRAITE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY, société à Huy, 212, v. FONCOUX Armand.
FELLER, J. (auteur), 13 note 1, 15, 15 note 1, 17, 17 note 1, 23, 31, 32, 57, 77, 93, 107, 148, 149; v. JALHAY, GRAND-RECHAIN, PETIT-RECHAIN.
Fenderie (à la), lieu-dit à Wandre, 62.
FERRARIS (carte de), 25, 177.
FERRER (rue) à Wandre, 35.
FEUILLE DE LIÈRE, société à Huy, 214.
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, p. LIÈGE, a. WAREMME, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES bibliographie, 24, v. HERBILLON J; lieu-dit en Wandrechamp, 149.
FEXHE-SLINS, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS, lieu-dit *d-n-êfyè*, 104.
FICHEFET, J., auteur, 22.
FIDÉLITÉ (La), société à Huy, 208, 210.
FLÉRON, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON, 43, 90 note 1; (*le bi d'*), 46; (la veuve Mathieu F.), Wandre, 37 note 2.
FLOT (Le), étang à Wandre, 99.
Floxhe (en), lieu-dit à Wandre, 63, 185.
Foirvent, lieu-dit à Wandre, 81.

- FONCOUX, Armand, directeur du Journal de Huy, 212.
- FONCOY (en), lieu-dit à Wandre, 63.
- FOND (veine du) à Wandre, 160; v. borgne, chamon, *cohi, cori, corier, cory, creuha*, dadite, enfer; *d'h*, de lixhe, Mathis Lorent, Moulet, *d'nitiè*, lys.
- FONTAINE (à la), lieu-dit à Wandre, 38, 63, 186; (entre les deux), lieu-dit à Wandre, 60, 61, 63, 188; (pré aux), lieu-dit à Wandre, 63, 188; (ruisseau de la), à Wandre, 63, 89.
- Fontin ne (al)*, lieu-dit à Wandre, 63, 185.
- FOOZ, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLONGNE-AUX-PIERRÉS, bibliographie, 24, 161, v. HERBILLON; lieu-dit *pazè des âgues*, 161.
- For (cou do)*, lieu-dit à Fosse-sur Salm, 53.
- FORÊT (rue, route de la), à Wandre, 7, 15, 53, 57, 144, 162, 163, 167, 168, 172, 177.
- Forièr(e)s (az. aux, lzs)*, lieu-dit à Wandre, 64, 130, 138, 139 note 1; (*aux forières de preyr*), Wandre, 139.
- Forire*, lieu-dit à Wandre, 64.
- Foris*, lieu-dit à Wandre, 63; v. *forier del mallerie*, 63.
- FORSTEMANN, E., auteur, 22, 57, 149, 150.
- Fortvent (a)*, lieu-dit à Wandre, 64, 65, 75, 106, 113, 189.
- Fory (al)*, lieu-dit à Wandre, 14, 65.
- Fosse (*alle*) lieu-dit Wandre, 65; v. bergopsome, *celly*, trois noyers, pense, pioux, rochemaldoux, *roye*, xhufnalle.
- FOSSE, p. NAMUR, a. NAMUR, c. FOSSE; bibliographie, 23, v. GASPARD CH.; lieu-dit : *coyè*, 46.
- FOSSE-SUR-SALM, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVELOT; 22, 29, lieu-dit : *cou do for*, 53, *champ dit Maldaccord*.
- Fossé (au grand), lieu-dit à Wandre, 186.
- FOSSES (sur les), lieu-dit à Saive, 163.
- FOUARGE (la, neuve, vieille), lieu-dit à Wandre, 63, 65, 66.
- FOUGÈRE (La), société à Huy, 214.
- FOUMALE, OTTELET de F., bailli, souverain meyeur de la cour de Herstal, 107.
- FOUR (cul de), lieu-dit à Lamontzée, 53, à Marchin, 53, forêt de Saint-Hubert, 53.
- FOURON-LE-COMTE ('S GRAVENVOFREN) p. LIMBOURG, 182.
- Fovâdje (al)*, lieu-dit à Wandre, 65, 186.
- FOVARGES, lieu-dit à Wandre, 39.
- FOYER (Le) presse à Huy, v. CAMAUIR Armand, 221 note 1.
- FRAGNÉE, LIÈGE v. MICHA A., 24.
- FRAINE, lieu-dit à Wandre, 49.
- Fraisnea (a, at)*, lieu-dit à Wandre, 92 note 2, 128.
- FRANCE, 6, 24.
- FRANCHEU de Rabosée, 128.
- FRANCHIMONT, lieu-dit à THEUX, lieu-dit : le chêne de la Vierge Marie, 144, marquisat de, 179.
- FRANCK (le sart), lieu-dit Wandre, 66.
- FRANÇOIS dit le ROSAY (sart), Wandre 66.
- Frayencal*, lieu-dit à Wandre, 66, 184.
- Frè fosse*, lieu-dit à Hody, Warzée, 67.
- FREMDER, auteur, 22, 90 note 1.
- FRÊNE (au), lieu-dit à Wandre, 66.
- FRESART (François), Wandre, 168; (ruelle), à Wandre, 6, 145 note 1, 147, 161, 164 note 1, 168, 183, v. voie de videbourse.
- FRESNE (au), lieu-dit à Wandre, 121, v. (au) copley.
- Freu fosse (a)*, lieu-dit à Wandre, 67, 185.
- Frexhe cou*, veine à Wandre, 159.
- FROID FOSSÉ (chemin du), lieu-dit à Wandre, 29, 41 note 2, 87, 129, 166, 168, 172; v. voie delle lisse, samont.
- FROMENT, (auteur), 23, v. WALCOURT.
- FUSILLÉS (place des), à Wandre, 9, 15, 146, 168.
- FUTVOIE, lieu-dit à Herstal, 82 note 1; (Maroie de), Wandre, 82 note 1.

G

- GADEBERT (Trixhe) lieu-dit à Wandre, 67.
- GAESBEEK, Marie de, épouse de Godefroid, seigneur de Herstal, 9, 53.
- GAILLETTE (bure), à Wandre, 105, 158, 186; (maison), à Wandre, 105, 158.
- GALLET (cortil le), lieu-dit à Wandre, 67; (Jean de Jardin dit), 67; (Pasquay le), 67.
- GAND, 22.
- Gâre (li place, plèce del)*, à Wandre, 15, 168, v. *Estâcion*; (impasse de la), à Wandre, 167, 168; (rue de la), à Wandre, 14, 15, 168.

- GASPAR, Ch., auteur, 23, 28, 29, 46, 53, 72, 181.
- GAZETTE DE HUY, presse, 191 note 1, 193, 194 note 1, 200, 202 note 1, 203 notes 1, 4, 204, 205, 205 notes 1, 2, 4, 5, 8, 9, 10, 206 note 2, 207, 207 note 6, 209, 210, 210 notes 1, 7, 211, 212 note 3; v. COLIN Prosper (rédacteur), DEGRÂCE Louis (propriétaire), GODIN Eugène (propriétaire), GRÉGOIRE Fernand (rédacteur) JOPKEN Ernest (collaborateur), LOUMAYE Ernest (rédacteur en chef).
- GEER (Le), cours d'eau, 18 note 1, 38, 68, 83, 92 note 2, 101, 108, 112, 124, 137.
- GELHIE (a), lieu-dit à Wandre, 65.
- GEMBES, lieu dit, *al mache*, 97.
- GENESTES (*prez aux*), lieu-dit à Wandre, 13, 57, 67, 188; (terre aux), lieu-dit à Wandre, 63; v. Herman (enclos); aux genestes, lieu-dit à CLAVIER EN CONDROZ, 67.
- GENËTS (pré aux), lieu-dit à Wandre, 12.
- GENEURE (Weade a), lieu-dit à LA MOTTE, 67.
- GÉRARD (le cortiseau Jean), lieu-dit à Wandre, 12, 82, 114, 114 note 2, 184; (prairie), lieu-dit à la MOTTE (Wandre), 67, 189.
- GERMEAU, Notaire, porte St Léonard à Liège, 45.
- GERON (prairie le), lieu dit à Wandre, 68.
- GERTRUDE (cortil), lieu-dit à Wandre, 68, v. GETROU.
- GETROU (terre), lieu-dit à Wandre, 14, 68 v. GERTRUDE.
- GHEURY (prairie), à Wandre, 91; (Remy GH. le vieux), Wandre, 52, 52 note 1.
- GILARD, (cortil), lieu-dit à Wandre, 68, 85.
- GILET (ruelle), à Wandre, 94; (voie) à Wandre, 37, 38, 163, 169.
- GILSON (M), La khavée, 20.
- GIROUL (cour), lieu-dit à Wandre, 68.
- GLONS, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS; lieu-dit : ruelle des ânes, 161, rue Ramoux, 161.
- GOBERT, auteur, 23, 78.
- GODEFROY, Fr., auteur, 22, 142.
- GODIN, E., industriel, conseiller provincial, propriétaire de la Gazette de Huy, 214; (papeteries Godin) à Huy, 196.
- GOFFE (*alle*), lieu-dit à Wandre, 68, 103, 114, 169, 186: (*voie del*), à Wandre, 169.
- GONHY (*rieu de*), v. *cohi*, 68.
- GORDENNE (terre), lieu-dit à Wandre, 68.
- GORRISSEN, rédacteur à la Tribune de Huy, 212.
- GRÂCE-BERLEUR, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES; bibliographie, 24, v. PONTNIR; 141 note 2.
- GRAIN (*so l'*), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 68, 69 note 2, 187; (archipel des grains), îles sur Meuse à Wandre, 6, 68, 69.
- GRANDAMME Johan, Wandre, 70.
- GRANDAMME (cortil), lieu-dit à Wandre, 70; (preit), lieu-dit à Montegnée, 71, lieu-dit à Wandre, 70, 184.
- GRAND BUR (au), lieu-dit à Wandre, 69, 156.
- GRAND CHEMIN à Wandre, 99, 147.
- GRAND CORTIL (ruelle du), lieu-dit à Wandre, 173.
- GRAND FOSSÉ, lieu-dit à Wandre, 69.
- GRANDGAGNAGE, Ch., auteur, 22, 64, 77, 78, v. *Houlpés*.
- GRAND GRAIN (île) à Wandre, 29, 69, 112, 139, 140.
- GRAND HALLEUX, p. LUXEMBOURG, à. BASTOGNE, c. VIELSALM : lieu-dit les *Houlpés*, 79.
- GRAND JEHAN (cortil), lieu-dit à Wandre, 69.
- GRAND MARET, lieu-dit à Wandre, 69, 186; v. *marès*.
- GRANDMÉNIL, p. LUXEMBOURG, a. MARCHE-EN-FAMENNE, c. EREZÉE; lieu-dit : v. les *Houlpés*, 79.
- GRANDMERE (*waide*), lieu-dit à Wandre, 69.
- Grande Péri (al)*, lieu-dit à Wandre, 71.
- GRANDS PRÉS, lieu-dit à Wandre, 49, 71, 74 note 1, 77, 115, 118.
- GRAND-RECHAIN, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. DISON, bibliographie : v. FELLER, J., 13 note 1, 23.
- GRANDS SARTS, lieu-dit à CHERATTE, 71 note 1, lieu-dit à Wandre, 70, 71, 71 note 1, 187.
- GRAND SIR(E), (*le preit*) lieu-dit à Montegnée, 70; (*weade*) lieu-dit à Wandre, 70.
- GRAND(S) THIER(S) (*Tchèrs*), lieu-dit à Wandre, 4, 8 note 1, 60, 65, 65 note 1, 70, 71, 121, 123, 126, 152, 184; (chemin des), lieu-dit à Wandre, 51; (rue, ruelle), à Wandre, 5, 35

36, 36 note 1, 47, 126 note 1, 169, 170, 176.
GRANDE(S) WAIDE(S), lieu-dit à Wandre, 71, 72, 187.
GRAPE (LA), lieu-dit à Wandre, 101, 137, 169, 174; (chemin de la) à Wandre, 101, 157; (bure alle), Wandre, 157.
GRASSE (veine), à Wandre, 159.
gravi (au), lieu-dit à Wandre, 103, 103 note 1.
GRAVIER DE CHERATTE (au), lieu dit à Wandre, 72, 107.
GREFFES (terre à), lieu-dit à Wandre, 72, 187.
GREFFIER (prairie du), v. prairie gheury, à Wandre, 91.
GREFFONS (cortil a) lieu-dit à PLAINEVAUX, 72.
GRÉGOIRE (Adolphe, Auguste), libé-
 raux hutois (Loge), 213; (Albert),
 Huy, 196 notes 1, 4, 197 note 4,
 200 note 1, 206 note 1, 208 note 1;
 (curé de Wandre), 53; (Fernand),
 président du Cercle Hutois des
 Sciences et des Beaux-arts, magistrat,
 rédacteur en chef de la Gazette de
 Huy, 214; (greffier à Wandre), 20,
 v. JOWA de Wandre; (Henri),
 savant byzantiniste d'origine hutoise,
 200.
GRENTE (La), ile à Wandre, v. grain,
 69, 72.
GRIANGE, rue à Huy, 210.
GRINDAY (Le), lieu-dit à Wandre,
 69, 69 note 1, 72, 187; (ile) à Chertal,
 72 note 1.
GRISAR (cour), lieu-dit à Wandre, 72,
 v. cour Leonard Rennotte.
Grise pîre (a), lieu-dit à Wandre, 39,
 43, 73, 91, 185; lieu-dit à Saint-
 André lez-Dalhem; 73.
GRONDAR (cortil), lieu-dit à Wandre, 73.
GROWSVELD, Limbourg Hollandais,
 74; Adelaïde de Gronsveld, fille
 Henri seigneur d'Herstal; époux de
 Englebert de Birgel, 73 note 1.
GROULE, (cour), lieu-dit à Wandre,
 73, 73 note 1, 186; (Orban de) de
 Vottem, 74.
GRUPE DES ABSTINENTS SOCIALISTES
 HUTOIS, société à Huy, 204-215.
GUILLAUME, brasseur à Chefneux, 36.
GUILLEMINS, v. A. MICHA, 24.
Guites (vôye às p'tites), lieu-dit à
 Wandre. 156, 178, 180.

H

HAIE (à la), lieu-dit à la Motte, 74;
 (aux haies de Cheratte), lieu-dit à
 Wandre, 74, 74 note 1.
HALAGE, quai du, à Wandre, 169.
HANCHON (weade), lieu-dit à Wandre,
 66.
HANEFFE, p. LIÈGE, a. WARFME,
 C. JEHAY-BODEGNÉE, lieu-dit *fons*
del tarte, 134.
HANOVRE, Allemagne, 21.
HANQUET, auteur, 21, 75.
HAN-SUR-LESSE, p. NAMUR, a. DINANT,
 c. ROCHEFORT.
HANS, v. CAMAUER (Armand), 221.
HANSON (la waide), lieu-dit à Wandre,
 12, 13, 74, 75, 97, 151, 151 note 6,
 154, 185.
HANSOTTE, (auteur), 128.
HANXELLER (famille) 23; v. COLLART,
 23, 96 note 1, 140; (François),
 seigneur gagiste de Herstal, 92 note 1;
 (seigneur de Herstal) 30.
HARDY (Jean H. dit BROEU de Wandre),
 37.
HARFF (DÜREN, Allemagne), château
 de, 20.
HARMONIE (L'), société à Huy, 205, 206;
 (son directeur) Charles DELHAISE,
 212.
Haulte (cortizeau de la), lieu-dit à
 Wandre, 75.
HAUREGARD (J), Wandre, 136 note 1;
 famille de Souverain-Wandre, 75;
 (sart), lieu-dit à Wandre, 75.
HAUST, auteur, 1, 17, 22, 23, 24, 28
 note 1, 31, 40, 42, 43, 46, 64, 69, 78,
 79, 93, 104, 106, 108, 114, 134, 134
 note 2, 141 note 2, 148, 149, 152
 note 1, 155, 172, 178 note 1.
HAVERESSE, lieu-dit à Wandre, 75.
Havêye (al), lieu-dit à Wandre, 75,
 76; (*campagne dèl*), lieu-dit à
 Wandre, 106; (*Hôpital dèl*), 75;
 (*tchêr dèl*), lieu-dit à Wandre, 4,
 137.
HAWOTTE (waide), lieu-dit à Wandre,
 76.
HAXHE (prez alle), lieu-dit à Wandre,
 76; (*terre, waide alle*), lieu-dit à
 Ayeneux, Hody, Montegnée, 76.
Haves (dedans les, hors des), lieu-dit
 à Herstal 74.
Heids (sur les), lieu-dit à Wandre, 36.
HÉLÈNE (Bure), Wandre, 158, 186.
HEMLOT, bras de la Meuse, 72 note 1.

- HENDRICK (terre dite), Wandre, 76.
- HENNA (HENNAU), cortil, lieu-dit à Wandre, 76, 154, 186.
- HENNEKENNE (*prez*), lieu-dit à Wandre, 76.
- HENROTEAL (cortil H. le ROSSEAL), lieu-dit à Wandre, 76.
- HENROTTEA (ruelle), Wandre, 169, 170.
- HENRY (Le grand H. de Rabosée) 128.
- Heppe* (*alle*), lieu-dit à Wandre, 47; (terre alle), lieu-dit à Ayeneux, Cerfontaine, Jupille, Heure-le-Romain, Lambermont, Saive, Wandre, 76.
- HERBE (cortil à l'), lieu-dit à Wandre, 77.
- HERBILLON (J), auteur, 17, 24, 43 note 3, 78, 95, 104, 110 note 2, 149, 161.
- HERMALLE-SOUS-HUY, p. LIÈGE, a. HUY, c. NANDRIN, lieu-dit : *la mallieue*, 93.
- HERMAN (enclos), lieu-dit à Wandre, 57, 63, 77, 188; famille à Wandre, 53 (maison) à Wandre, 77.
- HERNEA (Henri), Wandre, 170: (*rualle*) à Wandre, 170.
- HERSAUX (*ax*), lieu-dit à Wandre, 77.
- HERSAUX-LEZ-MOUSCRON, 77.
- HERSIA(T), lieu-dit à CASTILLON et ROGNÉE, 77.
- HERSTAL, p. a. c. de LIÈGE, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 23, 26, 27, 34, 36, 37, 37 note 1, 41, 44, 45, 48, 53, 56, 58, 60, 61, 62, 64, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 78, 82, 107, 110, 112, 113, 115, 117, 118, 121, 122, 124 note 1, 125, 127 note 1, 130, 133, 134, 137, 140 note 1, 141, 145, 150, 152, 153, 154, 170, 177; lieu-dit à HERSTAL : *en archis*, 54; *Bernalmont*, 69; *biez Frappé*, 92 note 1; *bure de navevache*, 84; *Futvoie*, 82 note 1; *les Hayes*, 74; *Hoyoul*, 74, 75; *passage de*, 111; la Licourt, 51 note 1; *Saulcy*, 130; *la tesnier*, 135; Pontisse, 131 note 1; archives paroissiales, 20; (Bailly de) v. Johan le Pollen, Barthelemy de Xhèneumont, 95 note 1; château de l'hotier à, 90 note 1, 91, 92; cour de justice, féodale, 19, 32, 37, 50, 51, 51 note 1, 74, 81, 85, 88, 88 note 1, 89, 90, 96, 97 note 1, 98, 107; curé de : v. Bertho, Burtoulx paeske, 38; échevin de, v. Conrard de bergaingne, 132; Echo de Herstal, presse, 147; juridiction de, v. co-horday, 38; marchand de, v. Charles Marteau, 51; seigneur, seigneurie de, 8, 9 note 1, 17 note 1, 30, 95 note 1, 102 note 2, 137, 169, 170; v. comte de Nassau, 95 note 1, COLLART, COMHAIRE, Godefroid de Louvain, 53, 169 note 2, Henri de Louvain, Adelaïde de Gronsveld, sa fille, 73 note 1, 169 note 2; Hanxeller, sa veuve Agnès van den Bogaerd; Orange-Nassau, 69 note 2, 101 note 1; roi de Prusse, 54; (Souverain bailli de), v. Ottelet de Fomale, Renard de Rouvroy; (sergent de la cour de), v. Johan Cabolet, 38; v. également : Symon Bollongne 153; Johan Dalmagne, 53; Radou le cornu; Le Vieux Herstal, revue 62.
- HERVE, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. HERVE, 90 note 1, plateau de, 2, 5, 114 note 1.
- HESBAYE, 24, 128, 130, 202.
- HEULE (terre), lieu-dit à Wandre, 77.
- HEURE, p. NAMUR, a. DINANT, c. ROCHEFORT, 66.
- HEURE-LE-ROMAIN, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS; lieu-dit *alle heppe*, 76; *è trô d' ifiè*, 104; v. HOYOUX (J), RENARD (E).
- HEURNEAL (au), lieu-dit à Wandre, 77.
- HEUSEUX, dép. de CEREXHE-HEUSEUX, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON.
- HIERECAMP, lieu-dit à Saive, 163.
- HIERVACHE (*hirvatche*), lieu-dit à Charneux, 155.
- HIRBOTTE (prairie dite), lieu-dit à WANDRE, 77.
- HODISTER, dép. de WEGNEZ, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA; lieu-dit *so l' tas` nire*, 135.
- HODY, p. LIÈGE, a. HUY, c. NANDRIN; lieu-dit *frè fosse*, 76; *al hâhe*, 76; v. RENARD (E).
- Hoespita* (*trie de*), lieu-dit à Wandre, 77, 185.
- HOGNOUL, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLONGNE-AUX-PIERRES; lieu-dit v. *meire*, 100; *rouwale des âgnes*, 161; v. HERBILLON J.
- HOIGNÉE, dép. de CHERATTE, 5, 35, 37, 37 note 2, 42, 52, 78 note 1, 81, 87, 166, 172, 179; (voie de) 35, 67; v. Baudouin Bouffret, 35.
- HONGRÉE, lieu-dit à Liège, 78; (ferme H.) à ITTRE, 78; (rue H.) à Aywaille, 78.
- HONGRIE, lieu-dit à LIXHE, 78; lieu-dit à Wandre, 78; (Houillère de H.)

- lieu-dit à Sclessin, 78; (Marie de), gouvernante des Pays-Bas, 9; (voie de HONGRIE) à Wandre, 170, 179; (waide de) à Rabosée (Wandre), 77, 106, 187.
- HONGUERIE (*cense d'*), lieu-dit à Ronquières, 78.
- HONLET (famille à Wandre), Louis Honlet, 78; (*waides H.*), lieu-dit à Chefneux, 78.
- Hore (*li*), ruisseau à Wandre, 4.
- HOSSIN (le, sur), lieu-dit à Cheratte, 49 note 1, lieu-dit à Wandre, 49, 49 note 1; v. *sour cossins*, 78.
- HOTIER (château de L'), Herstal, 90.
- HOUBA, Lambert, Wandre, 92.
- HOUFFALIZE, p. LUXEMBOURG, a. BASTOGNE, c. HOUFFALIZE, 43.
- HOUILHIER (houlier), (cortil alle), lieu-dit à Wandre, 88; (preit alle), lieu-dit à Wandre, 58.
- Houlpais (Houlpès) (aux, so les)*, lieu-dit à Dolembreux, Grand Halleux, Grandménil, Jupille, Stoumont, Vielsalm, 78, 79; lieu-dit à Wandre, 13, 39, 45, 51, 52, 59, 60, 75, 82, 84, 86, 98, 119, 130, 134, 162, 171, 177, 180, 181, 181 note 1, 182, 188; (bois des) à Wandre, 3; (chemin des), lieu-dit à Wandre, 31; (ferme du), lieu-dit à Wandre, 33.
- HOURLAI, lieu-dit à Wandre, 77.
- HOURNAY (au), lieu-dit à Wandre, 77, 79, v. HEURNEAUL (au)
- HOURTEUR (Collart le), Wandre, 105.
- HOUSSE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM, 30, 150, 161 note 1.
- HOUTEN (*waide*), lieu-dit à Wandre, 79, 186.
- HOYOUL, lieu-dit à Herstal, 74.
- HOYOUX, J., auteur, 24, 66, 104.
- HUBELHON (pré a), lieu-dit à Wandre, Souverain-Wandre, 34, 79, 187.
- HUBIN (cortil le), lieu-dit à Souverain-Wandre, 79; (George, rédacteur du Travailleur, conseiller provincial, député, 212.
- HUFFENALE (veine), à Wandre, 159.
- HUILHIERE (huilher, huilhiers), (*alle herene des*) à Wandre, 116; (*preyt az*); lieu-dit à Wandre, 79, 104, 156, 186.
- HUMBLET, Jehan, texheur à Souverain-Wandre, 79; (preit, sart), lieu-dit à Souverain-Wandre, 79.
- HURTEUR (famille) à Souverain-Wandre, 79; (vigne le), lieu-dit à Wandre, 79.
- HUY, p. LIÈGE, a. HUY, c. HUY, 191, 192, 193, 196, 197, 199, 200, 202, 204, 207, 213, 216, 217, 218, 220; footballeur : Antoine, Catoul, Degotte, Jacquemotte, Kaberg, Nokin, Patiti, Sarton, Thise; libéralisme : v. LAFFUT, M., 204 note 4, 214 note 2, 3, 4; lieu-dit : v. aux croisiers, Dautrebande, Griange; politiques : v. BLANDOT, DE GEYNST, DELVILLE, DELLOYE-MATTHIEU, NOEL RIGAUX, TERWANGNE; presse : v. Camaüer, Charpentier, Colin, Courrier de Huy, Degrâce, Delhaise, de Lhonneux, de Liedekerke, Delloye-Mathieu, Dijon, Fabry, Fabry de Lhoneux, Foncoux, Foyer, Gazette de Huy, Godin, Gorrisen, Grégoire, Jopken, Journal de Huy, La Tribune, Lebrun, Le Travailleur, Loumaye, Maréchal, Mottard, L'organe, Schyrgens, Thirifays; Sociétés de Huy : v. Abstinents socialistes hutois, Alliance hutoise, Amateurs, Amis assemblés, Amis réunis, Association conservatrice et constitutionnelle, Association libérale, Aurore, Avant-garde conservatrice, Avenir Hutois, Bien-être social hutois, Cercle démocratique des soirées populaires, Cercle des anciens élèves de l'école industrielle de Huy, Cercle choral Saint-Pierre, Cercle des conférences, Cercle d'Escrime hutois, Cercle d'Etudes Germainal, Cercle de gymnastique et d'escrime, La Fraternité, Cercle hutois des Sciences et des beaux-arts, Cercle libéral progressiste des intérêts communaux, Cercle sportif hutois, Cercle symphonique, Club d'agrément, Colombe, comice agricole de Huy, Disciples de César de Paepe, dramatique des Croisiers, Echo, Egalité, Emulation. Enfants du peuple, Essor, Estudiantine hutoise, Excursionnistes libéraux, Extension universitaire de l'U. L. B., La fanfare des prolétaires hutois, Fédération catholique de l'arrondissement de Huy, La fédération chrétienne des mutualités de retraite de l'arrondissement de Huy, Feuille de Lierre, Fidélité, Fougère, Groupe des abstinents socialistes hutois, Harmonie, Huy cyclist's union, Huy Football club, Huy

villégiature, Jeu de petite balle au tamis, Jeunes excursionnistes hutois, Jeune garde catholique, Jeune garde libérale, Jeune garde socialiste, *Jônesse del patreie di Hû*, Joyeux pinsons, Lawn Tennis, Ligue agricole de l'arrondissement de Huy, Loge, Les Mirlitophiles, Les narutalistes, Orphéonistes hutois, Ouvriers réunis, Patronage, Philanthropique, Pigeon bleu, plaisir et charité, plaisir et propagande, prolétarienne, prolétaires hutois, prolétaires prévoyants, Rationalistes hutois, Renaissance hutoise, Saint-Vincent de Paul, Société d'Amateurs, Société dramatique catholique de Huy, Société dramatique des croisières, Société des ex-sous-officiers, Société de gymnastique rationnelle et d'escrime, Société horticole et agricole de l'arrondissement de Huy. La société hutoise d'escrime et de gymnastique, Société littéraire, Saint-Louis Football-club, La Société mutuelle libérale progressiste, Société mutuelle Saint-Pierre, Société ouvrière Saint-Joseph, Société rationnelle d'escrime, Société royale d'harmonie, Société royale des cultivateurs, jardiniers et vigneronnés réunis de Huy. Société royale horticole et agricole de l'arrondissement de Huy, Les Touristes hutois, Union commerciale et industrielle hutoise, Union dramatique Union Hutoise, Vautour, Veloce club Hutois, Wallon avant tout. HYHAR (P), citadin de Liège, 101 note 1.

I

Ifiè (a), lieu-dit à Charneux, 104; (è trô d'), lieu-dit à HEURE-LE-ROMAIN, 104.
Ilay (l'), lieu-dit à Wandre, 80, 120, 187, v. île.
ILE, v. dos, engin, grain, grente, grinday, ilay, saint Etienne, trouvée; (*la grande Ile*), 58 note 1, v. île Monsin; (*La petite île*), à Wandre, 8 note 1, 58 note 1, 112, 120, 187; (promenade de l'île) à Huy, 206.
IMAGE (terre à), lieu-dit à Wandre, 80, 144, 188; v. VIERGE MARIE.
INDÉPENDANCE (avenue de l'), Wandre, 8, 170, 180.

Indjin (à l'), lieu-dit à Wandre, 80, 138, 156, 184.
Infer (en), lieu-dit à Wandre, 80.
ISABEAU, épouse BAUDOIN BOUFFLET DE HOIGNÉE, 35.
ITTRE, p. BRABANT, a. NIVELLES, c. NIVELLES.

J

JACQUEMINET (delle THOURT), Wandre, 94.
JACQUEMOTTE, E., auteur, 1, 19 20 note 1, 24, 28, 34, 51, 52, 70, 77, 78, 79, 86, 107, 134, 207; v. JUPILLE.
JACQUEMYNET (ruelle), à Wandre, 171.
JAILHYER (Jailhier), lieu-dit à Wandre, 80; (*weade a*), lieu-dit à Wandre, 80, 119.
JALHAY, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. LIMBOURG, 13, 15 note 1, 23, 93; v. FELLER.
JAMIN (cortil le), lieu-dit à Wandre, 81; (prairie le), à la Motte, 138; (*tro Jamin*), lieu-dit à Wandre, 138.
JANDRAIN, p. BRABANT, a. NIVELLES, c. JODOIGNE; lieu-dit Raboufosse, 121.
JARDIN (Le), lieu-dit à Wandre, 81, 186.
JARDOMONT, lieu-dit à Wandre, 81, 82.
JASPAR (enclos), lieu-dit à Wandre, 81; (al haie), lieu-dit à Wandre, 74.
JAURÈS, Jean (rue), à Wandre, 14, 171.
JEHAY-BODFGNÉE, p. LIÈGE, a. HUY, c. JEHAY-BODEGNÉE, 47.
JENEHOMME (*preit*), lieu-dit à Wandre, 82.
JENEURS (sart a) lieu-dit à La Motte, 82.
JEU DE PETITE BALLE AU TAMIS, société à Huy, 215.
JEUNES EXCURSIONNISTES HUTOIS, société à Huy, 215.
JEUNE GARDE CATHOLIQUE, société à Huy, 210.
JEUNE GARDE LIBÉRALE, société à Huy, 205, 209.
JEUNE GARDE SOCIALISTE, société à Huy, 216.
JODOIGNE SOUVERAINE, Wandre, 133 note 1.
Jônesse del patreie di Hû, société à Huy, 214.
JOPKEN, E., collaborateur de la Gazette de Huy, 213.
JORDONMONT, lieu-dit à Wandre, 82, 188.

JORIS, Ch., auteur, 191.
JOURNAL DE HUY, presse à Huy, 191, 191 note 1, 194 note 1, 205 notes 1, 3, 4, 206, 207 notes 1, 2, 5, 208, 209, 210 notes 2, 5, 211, 211 note 1, 211, 212, 213, 222, v. CHARPENTIER (Joseph), imprimeur, 213; DIJON (Alfred) fondateur; DIJON (Eugène), rédacteur, 213; FABRI-DE LHONEUX (Ernest), rédacteur, 213; FONCOUX (Armand), directeur, 212; Abbé SCHYRGENS (rédacteur), 213; TERWANGNE, gustave, 213.
JOWA (Le) lieu-dit à Wandre, 20, 170.
JOWEA (*desseur le*), lieu-dit à Wandre, 13.
JOWEAL (cortil le), lieu-dit à Wandre, 44.
JOWEAU, lieu-dit à Wandre, 83, v. *djowé*.
JOYAI (au), lieu-dit à Wandre, 172.
JOYAU(X), lieu-dit à Wandre, 57, 83, v. *djowé*; le joyau cortil, lieu-dit à Wandre, 98.
JOYEUX PINSONS (Les), Société de Huy, 198, 205, 214.
JUJU (ruelle), Wandre, 171.
JULÉMONT, p. LIÈGE, a. VERVIERS c. AUBEL (seigneurie de), 25; v. SCHNACKERS, J.
JULIEN (*le dosseal*), lieu-dit à Wandre, 58, 112, v. dos.
JULIENNE (ruisseau de la), Wandre, 2, 3, 4, 85, 134, 164, 182.
JUPILLE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. GRIVEGNÉE, 1, 2, 3, 19, 20, 25, 29, 30, 31, 37, 44, 45, 49, 51, 52, 52 note 1, 59, 70, 73, 75, 85, 86, 98, 90 note 1, 93, 111, 112, 117, 132, 134, 144, 150, 153, 168, 171, 173, 174, 176, 179, 180, 181, 182, 183; Jean BOLLET, 34; pré Bolet, lieu-dit, 34; Bois de Jupille, 3; Carôte de Jupille, 52 note 1; *alle heppe*, lieu-dit, 76; *houlpès*, lieu-dit 78; route de Jupille, 63; *vôye del tessenire*, 135; v. LEJEUNE et JACQUEMOTTE.

K

KABERG, joueur de Huy Football club, 207.
KEISON (*trixhe*), lieu-dit à Wandre, 83.
KIPÉL, (Henri DELBRASSINE dit), Wandre, 83; (*waide*), lieu-dit à Wandre, 83.

KIPÉLLE (rue), à Wandre, 45, 99, 136, 165, 171, 172.
KNAEPS, Wandre, 48 note 1.
KURTH, G., auteur, 24, 64, 90 note 1, 135.

L

LABOUXHE, hameau de MELEN, 35; GILLET de L. dit BORGUET, 35.
LACOMBLET, Th. (auteur), 21, 148.
LACQUAY (cortil) lieu-dit à Wandre, 83.
LACROIX, Mathieu, Wandre, 51; Olivier, exploitant de mines à Wandre, 51, 79, 116; les vignes Olivier Lacroix, 3, 145 note 1.
LAFFUT (M), auteur, 204 note 4, 210 note 4, 214 notes 2, 3, 4.
LA GLEIZE, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVÉLOT, 24, v. REMACLE L.
LA HAYE, 20.
Laïche (alle), lieu-dit à Wandre, 83, 184.
Laid ichin (è), Wandre, 156, 187.
LAIXHAY, rue, Wandre, 172.
LA LOUVIÈRE, p. HAINAUT, a. SOIGNIES, c. LA LOUVIÈRE, 135.
LAMARCHE, place, Wandre, 167, 172, 173.
LAMBERMONT, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA; lieu-dit *alle heppe*, 76.
LAMBERT MAIOT (Sart), Wandre, 118 note 2.
LAMBERT LE MIGNON (Sart), Wandre, 100, 43 note 1.
LAMBERT NOËL, Wandre, 104.
LAMBIN (Bonnier), Wandre, 84.
LAMONTZÉE, p. LIÈGE, a. HUY, c. HANNUT; lieu-dit cul du four, 53.
LAMORU (Johan), La khavée, 84.
LAMOUREUX, Henry dit quaresme, Wandre, 39; (cortil, waide), Wandre, 84, 188.
LARGE BARBE (enclos la), lieu-dit à Wandre. (Souverain-Wandre), 29, 84. v. enclos.
BARBETTE.
LARGE VOIE (*Lâdje voye*), à Wandre, 5, 36, 48, 60, 64, 72, 82, 83, 88 note 1, 97, 107, 108, 108 note 1, 113, 114, 129, 131, 162, 165, 165 note 1, 171, 174, 177; v. real chemin, ruelle du Tiege, rue du Trixhay.
LATON (*cense, cinsè d*), à Wandre, 34, 84, 188; v. cense au bois, à *priesvoie*,

- au son; le fermier : v. Califice Joseph.
- LAUVAU (coudehay), lieu-dit à Wandre, 84, 85 note 1.
- LAVA (Sart), lieu-dit à Wandre, 84.
- LAVAL (cortil) lieu-dit à Souverain-Wandre, 26, 85; (*waide*), lieu-dit à Chefneux, 85.
- LAVALLEYE (E), auteur, 23 v. ERNST S. P.
- LAVAUX (*waide*) à Wandre, 85.
- LAVIGNE (veine), Wandre, 160.
- LAW TENNIS, société à Huy, 213, v. FABRI-DE LHONEUX.
- LEBLANC (Le maret), lieu-dit Wandre, 95, 187.
- LEBRUN (Léon), propriétaire de la Gazette de Huy, 200.
- LECHE (*alle*) v. LAICHE, Wandre, 85.
- LECLERCQ (E), Wandre, 136 note 1.
- Lédjipont (pont de), Wandre, 182, 184.
- LÉE (La), rivière, 49.
- Legierpont, lieu-dit à Wandre, 94.
- LEGIPONT, lieu-dit à Wandre, 85, 94, 163, 164; (chemin de), Wandre, 134; (pont de), Wandre, 85, 169; (voie de), Wandre, 85, 94, 164, v. CHEFNEUX.
- LEGROS, E. (auteur), 24, 43.
- LEJEUNE (auteur), 1, 19, 20, 24, 28, 34, 43, 45, 51, 52, 52 note 1, 70, 76, 77, 78, 79, 86, 95, 107, 133; v. AYE-NEUX, JUPILLE.
- LELATTE (Sart), lieu-dit à Wandre, 85.
- LELIÉGEOIS, Fastré, Wandre, 138; Pierre 138; meunier à Wandre, 138, v. DOSSAY.
- LEMAIRE, famille à Wandre, 131.
- LERUITTE (terre) à Wandre, 12; (famille) à Wandre, 125.
- LERUTH, famille à Wandre, 125; (*pazê*), lieu-dit à Wandre, 172.
- Leû (*à cothê dê*), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 86, 98, 184; (*cortil dit le leup*), lieu-dit à Wandre, 86 note 1.
- LEVAL-CHAUDEVILLE, lieu-dit, chemin des baudets, 161.
- Lexhe (*alle*), lieu-dit à Wandre, 50, 86, v. *alle laiche*.
- LEZ-VERVINS, AISNE, FRANCE, lieu-dit Rabouzy, 121.
- li, (*é fond d'*), lieu-dit à Wandre, 86, 87, 91, 189.
- LIBAUX (voie), Wandre, 161 note 1, v. CAMUS.
- LICHE (*alle*), lieu-dit Wandre, 87, 186.
- LICOURT (sur la), lieu-dit à HERSTAL, 51 note 1.
- Lidjwès (*tro dê*), Wandre, 138.
- LIÈGE, 5, 6, 7, 8, 9, 18 note 1, 21, 22, 23, 24, 52, 62, 110, 117, 123, 168, 171, 174, 175, 179, 222; Abbaye du Val-Saint-Lambert, 21, 133; Bourgmestre v. Renard de ROUVROY, 143; Char-treux (les), 82; Collégiale Saint-Paul, 95 note 1, 143 v. Alexandre de Xhé-neumont; échevin de la souveraine justice de, v. baron de Rosen, 123, note 1; église de la Madeleine, 92, Saint Jacques, 75; Saint Lambert, 21; GERMEAU notaire à la porte Saint-Léonard, 45; Pauvres-en-Isle, 75, pays de, 65, 86, 104, 136 note 3; principauté de, 9 note 1, 134, 179; Hôpital Tire-Bourse, 148; La Violet-te (maison de la cité), 147, 147 note 1; voie de, 161 note 1.
- Lierbe, cortil a, Wandre, 87.
- LIERNEUX, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVELOT, lieu-dit *coyé*, 46.
- LIGUE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY, société à Huy, 207, 215.
- LIMBOURG, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. LIMBOURG, 22, 23, 89 note 1; duché de, 23, 25 v. ERNST S. P., SCHNACKERS, J.
- LISA (veine), lieu-dit à Wandre, 159.
- LISSF (delle), voie, lieu-dit à Wandre, 41, 41 note 2, 67, 166, 172, v. chemin de froid fossé.
- LIXHE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS; (fond de), lieu-dit à Wandre, 86, v. *li*; lieu dit : Hongrie, 78; à la vierge Marie, 144; paroisse de 23.
- LOCHET (usine), 46.
- LOËN, dép. LIXHE, lieu-dit à la vierge Marie, 144.
- LOGE, société à Huy, 213 : Membres : GRÉGOIRE Adolphe, Auguste, COLIN Prosper, DELHAISE, Charles, JOPKEN, Ernest, MOTTARD, Eugène. 213.
- LOGNE, châtelain, v. RENIER DE VISÉ, 27.
- LOGNON, Barbe, à Wandre, 87; (*li cour*), lieu-dit Wandre, 87, 186.
- LONAY, lieu-dit à Wandre, 87, v. *Waide* aux oneaux; (ruelle Lonay) à Wandre, 162, 172, v. ruelle BASTIN.
- LONG CORTIL, lieu-dit à Wandre, 87, 88, 187.
- LONG FAYE, dép. de Xhoffraix, 43, 43 note 2.
- LONG JOURNAL, lieu-dit à WANDRE, 88.
- LONG PREIT, lieu-dit à Wandre, 88, 103.

LONGUE RUELLE, Wandre, 173.
 LONGUE *Waide*, Wandre, 89.
 LORCÉ, p. LIÈGE, a HUY, c. FERRIÈRES, 43.
 LORDO(U)MONT, à Wandre, 89.
 LORDOUPRÉE (a), lieu-dit à LOUVEIGNÉ, 107.
 LORGES, ruisseau des, lieu-dit à Wandre, 89, 107.
 LOTHAIRE I, roi, 90 note 1.
 LOTHARINGIE (forteresse de) 90 note 1.
 LOTRENGE (sur), lieu-dit à Wandre, 10, 90, 90 note 1.
 LOTRINGE, roi de Tongres, fils de SEDROS, 10, 89; château de, à Wandre, 43, 90; duché de, 90 note 1; tour de L., à Wandre, 90 note 1.
 LOUIS (*waide*), Wandre, 90, v. *waide* Honlet.
 LOUMAYE (Ernest), rédacteur en chef de la Gazette de Huy, 213.
 LOUPS (cortiseau des) lieu-dits à CHERATTE, 86.
 LOUVAIN (Godefroid de) seigneur de Herstal 9, 53, 169; son fils Henri de Louvain, 9, 14, 53 note 2; rue Henri de Louvain à Wandre, 9, 14, 44, 47, 58, 137, 143, 166, 168, 169, 169 note 2, 170.
 LOUVEIGNÉ, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. LOUVEIGNÉ, lieu-dit : a *lordouprée*, 107.
 LOXHAY (veine), Wandre, 159.
 LUGDELMUS, évêque de Toul du IX^e siècle, 3.
 LYNÀ (cortil), lieu-dit à Wandre, 91, 186.
 LYNETTE (terre), lieu-dit à Wandre, 91, 186.
 LYS (rue du fonds de), Wandre, 86.

M

MACHE (MAICHE) (MATCHÉ), lieu-dit à WANDRE, 56, 134; (*forier de*), lieu-dit à Wandre, 63, 186; (*riwe de*), lieu-dit à Wandre, 79, 80, 91; (*la xhore de*) lieu-dit à Wandre, 39, 122, 134, 157.
 MACHINE (Al), lieu-dit à Wandre, 91, 156, 187.
 MAÇONS (sart des), lieu-dit à Wandre, 91.
 MADALEN (Heinkin), Wandre, 92.
 MADAME, (*prez*), lieu-dit à Wandre, 91; (*waide*), lieu-dit sur ile MONSIN à WANDRE, 92 note 1.
 MADELEINE, église de la, à LIÈGE, 92; autel Saint-Jean-Baptiste, 92 note 2.
 MADOU (La roche), lieu-dit à OLLOY-SUR-VIROIN, 159.
 MAESTRICH, Pays-Bas, 5, 7, 8, 110, 168, 174, 181, 183.
 MAGDALEN, Cortil, lieu-dit à Souverain-Wandre (WANDRE), 38, 92.
 MAGE (MAIGE) (MAICHE), lieu-dit à Wandre, 39, 64, 65, 92, 110, 122, 125; (*pré de*) à Wandre, 69; (ruisseau de), à Wandre, 3, 66, 91, 97; (*xhorre de*), lieu-dit Wandre, 4, 39 note 1, 91, 105; (*xhorotte alle*), lieu-dit à Wandre, 65, 91.
 MAILHET, lieu-dit à Wandre, 61, v. (*az spinet*); FRANCHEUX, M., Wandre, 98; JOHAN, Wandre, 98.
 MAILLERIE (*preit delle*), lieu-dit à Wandre, 26.
 MAILLET (le), lieu-dit à Wandre, 97, 98, v. *malhet*, *mayet*.
 MAIOT (Lambert), Sart, lieu-dit Wandre, 84.
 MAIRE (prez le), lieu-dit à Wandre, 92.
 MAISON, v. BRASSINNE, CHAT, GAILLETTE, VIOLETTE.
 Malâhe (paire), lieu-dit à Wandre, 109, 156, 158, 185.
 MALAISE, (famille) à Wandre, 37 note 2; Denis, sa veuve, Wandre, 126 note 1; directeur de la mine de Wandre, 109; Etienne, Wandre, 83; sa fille Marie, 63; JACQUES, greffier à la cour d'Olné, 83; Henry, Wandre, 38.
 MALDACCORD, champ dit, lieu-dit à Fosse-sur-Salm, 29.
 MALDENRÉE, lieu-dit à Wandre, 67, 92, 93, 189.
 Male lieu, (alle, voie delle), Wandre, 30, 70, 173.
 Mallerie (*alle*), lieu-dit à Wandre, 96; (*forier, forrière del*, terre delle), lieu-dit Wandre, 64, 64 note 1, 105, 187.
 Mallieue (*alle, en, la*), lieu-dit à Hermalle-sous-Huy, 93; lieu-dit à Wandre, 85, 93, 129, 132, 173, 188.
 MALMÉDY, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. MALMÉDY, 24.
 Arch. t. 8-8 11 D. g. 19 ord. 19185 jc
 Mal Pahule (en), lieu-dit à Wandre, 93, 104, 107, 185.
 Malvaux (*alle*), lieu-dit à Wandre, 93, 96, 121, 185.
 MAQUET, la paire, lieu-dit à Wandre, 41 note 2, 145, 156, 157, 166, 176, 185; (le ravin de la paire), lieu-dit à

- Wandre, 41; (rue), à Wandre, 28, 109, 175.
- MARCHAL, lieu-dit à Wandre, 145.
- MARCHAND (la cour), lieu-dit à Wandre, 94, 94 note 1, 186.
- MARCHE (*riwe de*), voir *riwe de mache*, à Wandre, 94.
- MARCHIN, p. LIÈGE, a. HUY, c. HUY, lieu-dit v. cul du four, 53.
- MARÉCHAL, Hubert, fondateur, propriétaire, rédacteur en chef du Courrier de Huy, 213.
- MARES (MARET, MARETS), as au, en, *dessourtrain*, *desourtrain*, le, lieu-dit à Wandre, 20, 32, 46, 55, 60, 91, 92 note 2, 94, 95, 97 note 2, 102, 102 note 1, 105, 112, 113, 122, 125, 143, 187; lieu-dit v. Ayeneux, Orp-le-Grand; (*bure* du m. Leblanc), à Wandre, 157; (chemin des), à Wandre, 171; (au m. *al lame*), Wandre, 95, 112, 113; (m. de ROUVROY), Wandre, 95 note 1; (m. du seigneur), à Wandre, 95 note 1; (m. *delle tour*), 95 note 1; (rue, ruelle des), 5, 43, 44, 47, 62, 83, 91, 95, 109, 111, 120, 137, 139, 143, 149 note 2, 162, 170, 173, 175, 179.
- MAREXHE (au, en), lieu-dit à Wandre, 125, 137, 144.
- MARGUERITE, v. DADITE, 53.
- MARIEMBOURG, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. COUVIN, 9 note 1.
- Marlerye* (*preit delle*), Wandre, 121.
- MARLIER (journal), Wandre, 95, 184.
- MARNETTE, notaire à Seraing, 20.
- MARON (Sart), lieu-dit à Wandre, 96, 96 note 1, 101, 124, 175, 188.
- MAROYE, épouse BERNARD Mathieu, veuve de HENSON DE RICELLE, 75.
- MARRET (jardin dit le), à Wandre, 118 note 1.
- MARSALLE (alle), lieu-dit à Wandre, 27, 45, 75, 96, 97, 131, 151 note 6, 185.
- MARSAULT (*au saule*), lieu-dit à Wandre, 97 note 1.
- MARTEAU (Charles), marchand de Herstal, 51, 51 note 1.
- MARTIN (Géniton), Wandre, 145 note 1.
- MARTYR FERRER (rue du, *rowe dê*), à Wandre, 163, 173, v. *rouwale Borguet*.
- Matche* (*al, so*), lieu-dit à DAVERDISSE, NOLLEVAUX, 97; lieu-dit à Wandre, 13, 29, 38, 80, 91, 92, 97, 111, 137, 147, 186 (rue a), Wandre, 173; (ruisseau de), Wandre, 66, 69, 110, 111.
- MATHIS (Lorent), fond, lieu-dit à la Motte, 97.
- MATHY (*waide Renard*), lieu-dit à Souverain-Wandre, 97.
- MAUBERT-FONTAINE, France, 9 note 1.
- Maulsiet rualle* (*alle*), Wandre, 173.
- Mavè* (*d*), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 83, 98 note 1, 184.
- MAYE (vignes), Wandre, 118.
- MAYEUR (terre le), lieu-dit à Wandre, 98, 186.
- MÉAN (baron de), seigneur de Saive, 47.
- Meire* (*alle*), lieu-dit à Wandre, 99; lieu-dit à Hognoul, Nethem. Pousset, Strée, 100; (bonnier alle), Wandre, 98; (cortil alle), lieu-dit à Wandre, 98; (*preit alle*), lieu-dit à Wandre, 98, 185; (*werixhas dit le*), lieu-dit à Wandre, 186.
- MÉLAR (veine), Wandre, 159.
- MELEN, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON, v. *ardoncour*, Labouxhe, *ordôcour*, 106, 107.
- Méléye* (sart alle), Wandre, 98.
- MELOTTE (cortil), lieu-dit à la xhivée, 28, 99; (trixhe), lieu-dit à Wandre, 98.
- MEMONT (sart), Wandre, 99.
- MER (al, el, la) lieu-dit à Wandre, 32, 33, 99, 107, 116, 133, 146, 153, 154, 172, 186; (*werixhas dit le*), Wandre, 168.
- MERCHIER (pré le) à Wandre, v. le mersinier, 100.
- MIRE (bois à la), Wandre, 174; *alle mere*, lieu-dit à Wandre, 172.
- Mercaelye*, (*rualle*), Wandre, 174.
- mere aïlid*, (ruelle), Wandre, 174.
- MERSINIER (preit le), lieu-dit à Wandre, 100.
- MEUNIER (chemin du), Wandre, 174, 175 note 1.
- MEUSE (rue de la), Wandre, 34, 49, 82, 141, 146, 167, 174, 181; (*prez sur*), à Wandre, 100.
- MEUSNIER (Jean le), Wandre, 100; (*prez le*), lieu-dit à Wandre, 100.
- MICHA (A), auteur, 24, 123 note 1, v. de ROSEN, FRAGNÉE, GUILLEMIN.
- MICHEL (*chaine*, chêne), lieu-dit à Wandre, 39, 40, 100, 186; (cortil), lieu-dit à Rabosée, 100.

- Miesny (prés)*, Wandre, 100, v. *preit le mersinier*.
- MIGNON (sart le), lieu-dit à Wandre, 100, 188.
- Mini* (al), Wandre, 101, 188.
- MINIÈRE (prairie à la), lieu-dit à Wandre, 101, 188, v. *waide alle bricterie*.
- MIRLITOPHILES (LES), société à Huy, 214.
- MOIRBOISE (*alle vaux*), Wandre, 142.
- Molin (è)*, lieu-dit à Souverain-Wandre, 188; (*li bi dè vi*), Wandre, 8, 33, 187.
- MONS-CROTTEUX, lieu-dit platebourse, 148; *naychin*, 84.
- MONSEUR, ruelle, Wandre, 169.
- MONSIN (île), à Wandre, 33, 49, 58, 69, 135, 140; (la *waide* madame sur l'île), 92 note 1.
- MONS-LEZ-LIÈGE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES, v. en *cockillonhaye, dinawe*, 44, 55.
- MONTAGNARDS (rue des), Wandre, 15, 96, 136, 169, 174.
- MONTAGNE (pied de la), lieu-dit à Wandre, 113.
- MONTÉGNÉE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES. Lieux-dits : *alle Fasse*, 61; Fosse des trois noquettes; fosse de la Vierge Marie, 144, *rouwale des âgues*, 161; *Preit grandame*, 71; *preit grand sir*, 70; *alle xhaxhe*, 76; v. PONTIIR.
- MONTMORENCY, rue, à Huy, 207.
- MONTRIEUX (bure), à Wandre, 158, 186; platineur à Wandre, 158.
- MORAI (Paul) (rivage), Wandre, 123.
- MORAND, J., auteur, 22, 42.
- MORANT (Sart), lieu-dit à Wandre, 96 note 1, 101.
- MORAUX (*prez*), lieu-dit à Wandre, 102 note 1.
- MORAY (*li batte*), à Wandre, 29, 109, 174, 187; famille de bateliers à Souverain-Wandre, 123 : Gilles Joseph, Joseph, *wâthi li vi*; (*rivadje*) à Wandre, 6, 29, 87, 108, 177; (ruelle) Wandre, 109, 123, 174; (salle) à Wandre, 174.
- MOREA (prés), lieu-dit à Wandre, 102, 102 note 1, 187.
- MORLANWELZ, p. HAINAUT, a. THUIN, c. BINCHE, lieu-dit *un petit préchou*, 119.
- MORTS (chemin des), Wandre, 20; (ruelle des), Wandre, 174.
- MOTTARD, Eugène, rédacteur de la Tribune de Huy, 212, 213.
- MOTTE LA, lieu-dit à Wandre, 4, 8, 20, 35, 40, 41 note 3, 45, 48 note 1, 50, 60, 64, 65, 66, 74, 75, 77, 85, 92, 93, 98, 102, 113, 123, 124 note 1, 130, 131, 164, 165, 175, 179, 181, 189; (bois de), Wandre, 45; lieu-dit (*le chaisneal*), 40; au champ delle motte, lieu-dit, 41, 41 note 3, 189; (château de), 38, 52, 86 note 2, 102, 123 note 1, 174, v. Degrady de Bellaire, de Rosen; chemin des trois cerisiers, lieu-dit, 182; (cortil le Jamin), lieu-dit, 81; (*alle croix*), lieu-dit, 51; *a crucifix*, lieu-dit, 52; le vieux crucifix, lieu-dit 144; (fond Mathis Lorent), lieu-dit, 97; fortresse de la, 86 note 2; Fortvent, lieu-dit, 75; aux grands prés, lieu-dit, 71; *le gros renalx*, lieu-dit, 73; Johan del Motte, Loren son fils, 124 note 1; aux neuf journaux, lieu-dit, 104; petit journal, lieu-dit 112; prairie le Jamin, lieu-dit, 138; prairie le rapin, lieu-dit, 122; prairie Notre-Dame, lieu-dit 105; *preit le Roy*, lieu-dit, 124; ruelle de la Motte, 165, 174; *sart a jeneurs*, lieu-dit 82; terre a sart, lieu-dit, 129; *Trix Trichet*, lieu-dit, 138; aux Trois bonniers, lieu-dit, 140; au try, lieu-dit, 141; *waide ayeneux, as oneux, a genceure*, 41 note 3, 67, 82.
- MOULET (*è fond*), lieu-dit, Wandre, 103, 187.
- MOULIN, lieu-dit à Wandre, 101, 103, 187; le biez du, lieu-dit à Wandre, 29; voie du, Wandre, 174, 175, 175 note 1.
- MOURTBOIX, Pirotte dit le, Wandre, 142; Anthoene son fils, 142.
- MOUSE, (trixhe sour), lieu-dit à Wandre, 103.
- MULET (fond), lieu-dit à Wandre, 108, 109.
- MÛRIER (rue du), Wandre, 15, 26, 28, 105, 109, 158, 175, 180.

N

- NAICHIN (le), lieu-dit à Wandre, 83, 103, v. *è laid tchin*; chemin de, à Wandre, 5, 44, 83, 95, 170 note 1, 175; sentier de, à Wandre, 71, 91.
- NAMETTE (cortil), lieu-dit à Cheratte,

- à Wandre, 103; *cortisseau*, lieu-dit à Wandre, 48, 103, 184; *cothay*, lieu-dit à Wandre, 103, 184; *waide*, lieu-dit à Wandre, 103, 184.
- Nammeit preit* le, lieu-dit à Wandre, 103, 104, 186.
- NAMUR, 21, 44; quai de, à Huy, 210.
- NASSAU, Comte de, seigneur de Herstal, 9 note 1, 95 note 1; v. Yans.
- NATURALISTES HUTOIS, société à Huy, 211.
- Naychin*, lieu-dit à Mons-Crotteux, 84.
- Navez chien*, lieu-dit à Wandre, 104, v. *è laid Tchîn*.
- Nayevache* (bure de), à Herstal, 84.
- N' éfyè (â)*, lieu-dit à Fexhe-Slins; (*è trô d' n'*), lieu-dit à Othée, 104.
- NETHEN, p. BRABANT, a. NIVELLES, c. WAVRE, lieu-dit *meire*, 100.
- NEUF JOURNAUX (AUX), lieu-dit à Wandre, 104, 126, 128, 187.
- NEUF PRÉ, lieu-dit à Wandre, 136.
- NEUHIER (au), lieu-dit à Wandre, 14.
- NEUVE, rue, à Huy, 207.
- NEUVE MAISON (prairie de), lieu-dit à Wandre, 42.
- NEUVILLE (LA), lieu-dit à Wandre, 55, 106, 141, 145, 160; chemin de la, Wandre, 104, 176; paire N., lieu-dit à Wandre, 100 note 1, 109; rue, Wandre, 5, 28, 54, 55, 58, 63, 79, 88, 93, 97, 103, 107, 109, 127, 129, 136, 147, 151, 154, 157, 158, 166, 168, 170, 171, 175; thier de la, lieu-dit à Wandre, 136 note 2; *waide* al, Wandre, 135.
- NEVERS, Comte de, 90 note 1.
- NIEDERRHEINS, 21, v. LACOMBLET.
- Nifé (nifiet)*, bois, *hwès*, lieu-dit à Wandre, 104, 189; fond de, lieu-dit à Wandre, 60, 102, 140, 189; rue de, à Wandre, 140, 162, 165, 175, 181; ruisseau, ruisselet de, à Wandre, 3, 105.
- NILSON (au cothay), lieu-dit à Wandre, 104.
- NIVELLE-SUR-MEUSE, dép. de LIXHE, seigneurie de, 23, v. DEBOUXHTAY, P., DUBOIS, Fl.
- NOÉ, prairie, lieu-dit à Wandre, 104.
- NOËL Maurice, Echevin de Huy, 216.
- NOISIER (au), lieu-dit à Wandre, 104, 186.
- Nokète (al)*, lieu-dit à WANDRE, 105, 156, 186; *vôye del*, 175.
- NOKIN, joueur de Huy football club, 207.
- NOLLEVAUX, lieu-dit. *al matche*, 97.
- Noquette (bure)*, à Wandre, 105, 158.
- Nordo(u)mont*, lieu-dit à Wandre, 105, v. *è l' ordomont*.
- NOTRE-DAME, prairie, lieu-dit à LA MOTTE, 105, 189; terre, lieu-dit à Cheratte, 105 note 2.
- Nou route (li)*, à Wandre, 15, 168, 175, v. rue de la Forêt.
- Noûvêye (al)*, lieu-dit à Wandre, 4, 105, 185, 186.
- Nove preit*, lieu-dit à Wandre, 105, 187.
- NYHAR Paskea, Wandre, 101.

O

- Oelnealx* (fontaine aux), lieu-dit à la Motte, 106.
- OIZY, p. NAMUR, a. DINANT, c. GEDINNE; lieu-dit *Coyî*, 46, v. Gaspar.
- OLLOY-SUR-VIROIN, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. COUVIN; lieu-dit LA Roche Madou, 159.
- OLNE, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. VERVIERS; famille d', 83; greffier de la cour d', voir Jacques de Malaise, 83.
- ONDORTEN, ferme château à Clermont, 150.
- ONEAUX (*waide aux*), lieu-dit à Wandre, 102, 106, 113, 189.
- ONEUX (*waide as*), lieu-dit à La Motte, 41 note 3.
- ONHAYE, p. NAMUR, a. DINANT, c. DINANT, lieu-dit *alle duchy*, 59.
- ORANGE-NASSAU, receveur du prince d', v. Conrad de Bergaingne, 132; seigneur de Herstal-Wandre, 69 note 2, 101 note 1; Guillaume I^{er} d', 9 note 1.
- ORBAIS, p. BRABANT, a. NIVELLES, c. PERWEZ, lieu-dit, *lè tas' nière*, 135.
- Ordôcour (èn)*, lieu-dit à MELEN, 107.
- Ordomont (êl')*, lieu-dit à Wandre, 73, 76, 102, 106, 119, 130, 178, 187, 188.
- ORGANE DE HUY, presse à HUY, 193, 194, 194 note 1, 202, notes 1, 2, 5, 211, 212, 213, 214; v. DELHAISE N. H. et CH.
- ORGIE, ruisseau de l', Wandre, 89.
- ORGIFONTAINE (sur), lieu-dit à Wandre, 39; ruisseau de l', à Wandre, 107, v. *djfontin'ne*.
- ORP LE GRAND, p. BRABANT, a.

NIVELLES, c. JODOIGNE; lieu-dit *les marets*, 95.
ORPHÉONISTES HUTOIS (LES), société à Huy, 204.
ORY (pré), à Wandre, 107.
OSIERS (aux), lieu-dit à Wandre, 64, 72, 103, 103 [note 1, 107, 119, 139 note 1, 142, 184].
OTHELET, Trixhe, lieu-dit à Wandre, 107.
OTHÉE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS, lieu-dit *à trô d'n-êfiè.*, 104; v. HERBILLON J., 24.
OTTELET, de FOUMALLE, bailli, souverain mayeur de la cour de Herstal, 107, son fils OTTELET, 107; terre, lieu-dit à Wandre, 107.
Ouhiène, li bi d', lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 33, 187.
OULRY (*preit*), lieu-dit à Wandre, 103, 104, 107, 185.
OUPEYE (veine d'), à Wandre, 160.
OURTHE (L'), 53.
OUTREMEUSE Jean d', chroniqueur, 10, 21, 78, 89, 89 note 1, 90 note 1.
OUVRIERS RÉUNIS, société à Huy, 209.

P

PACCAU, Thier, à Wandre, 176.
PACK, lieu-dit à Wandre, 6.
Pâfi (o), lieu-dit à Bovigny, 108.
Pâfisses (âs), lieu-dit à Wandre, 134, 187.
PAIRE, lieu-dit à Wandre, 4; *deseur la*, lieu-dit à Wandre, 108, 186; quai de la, lieu-dit à Wandre, 29; *voye delle*, à Wandre, 176.
PAKE (al, la, li), lieu-dit à Wandre, 109, 123, 187.
PALAIS (au), lieu-dit à Wandre, Souverain-Wandre, 62, 109, 187.
PALME, lieu-dit à Wandre, 158, 185.
PARADIS (au, en), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 68, 79, 80, 110, 110 note 1, 111, 128 note 1, 186; *preit*, 36; ruelle du, 69, 110, 176.
PARFONDINNE (en), lieu-dit à Wandre, 26, 110, 111, 151, 151 note 2, 185.
PARFONDVAUX, lieu-dit à Saive, 111 note 1.
PARIS, 22.
PARMENTIER, *preit*, lieu-dit à Wandre, 111.
PARTOTUM, v. (cortil) Johan de Xhenumont dit P. lieu-dit à Souverain-Wandre, 82.
PÂS, lignée de bateliers de Wandre, 123; *rivadje*, lieu-dit à Souverain-Wandre, 108, 123, 176, 177, 187; *rouwale*, à Wandre, 176.
PASQUAY le Gallet, Wandre, 67.
PASSAGE D'EAU, ruelle du, à Wandre, 176.
PATIT, joueur du Cercle sportif Hutois, 207.
PATRONAGE DES CONDAMNÉS, DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS ET DES ENFANTS MARTYRS, Société à Huy, 208.
Paufisses (aux), lieu-dit à Wandre, 107.
PAUME, Fosse de, à Wandre, 157, 160; ouvrage de, à Wandre, 159; veine de, à Wandre, 159; xhorre de, à Wandre, 158.
PAYS-BAS, 6, 9; autrichiens, 25 v. FERRARIS.
Pelé sart (le), lieu-dit à Wandre, 111.
PENSE (*fosse delle*), Wandre, 158.
Pêri, li al, lieu-dit à Wandre, 111, 187, 188.
PERTZ, K. F., auteur, 21, 148.
P'tit Boneûr (â), lieu-dit à Wandre, 120, 187; maison du, Wandre, 120.
Petit champ de la Motte, Wandre, 112.
En la petite campagne, lieu-dit à Wandre, 112.
PETIT CORTIL (LE), lieu-dit à Wandre, 112.
PETIT JOURNAL, lieu-dit à la MOTTE, 112.
PETIT PESSOT, lieu-dit à Wandre, 112.
Petit Preit, lieu-dit à Wandre, 112.
PETIT-RECHAIN, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. DISON, 57; seigneurie de, 23, v. FELLER J.
PETIT WANDE, v. Souverain-Wandre, 112.
PETRY, waides, lieu-dit à Wandre, 112, 188.
PHAYËN, Wathelet (pré), Wandre, 150.; tenancier à Wandre, 33.
PHILANTHROPIQUE (LA), société à Huy, 208.
PHILIPPINE, terre, lieu-dit à Wandre, 113.
Piedsente, la, lieu-dit, chemin, rue à Wandre, 66, 76, 82, 99, 105, 116, 119, 125; v. ruelle d'Elmer, ruelle des Prés, royal chemin.
PIERRE, à la, à Wandre, 114; *preit* aux, lieu-dit à Wandre, 113.
PIERREUX (aux, sur les), lieu-dit à Wandre, 65, 68, 106, 113, 150, 152 note 2, 187, 189; pont de, à Wandre,

- 116, 117, 186; rue, ruelle de, Wandre, 27, 40, 47, 59, 68, 117, 169, 176; v. PIREUX.
- PIETTE, *waide*, lieu-dit à Wandre, 95 note 2, 113, 177, 186.
- PIGEON BLEU (LE), société à Huy, 215.
- Pi'ime (wède)*, à Wandre, 114, 185.
- Pindèves (so les)*, lieu-dit à Wandre, 114.
- PIOUX (fosse aux), à Wandre, 158.
- PIRACKET (Piraket, Piraquet), habitant de Wandre, 107; *desseurtaine*, lieu-dit à Wandre, 158; veine, lieu-dit à Wandre, 159.
- Pire*, al, lieu-dit à Wandre, 59, 59 note 1, 184; *grise*, lieu-dit à Wandre, 5, 91; *pazé dèl longue*, à Wandre, 89, 188.
- PIRET, Lambert, seigneur de Sainte Ode, 103, 140 note 1.
- PIREUX (au, en le, les), lieu-dit à Wandre, 13, 35, 65, 88, 104, 113, 114, 115, 129, 184, 185, 186, 188; ruelle des, à Wandre, 94, 104, 115, 166.
- PIRLOT, villa, à Wandre, 177; *pazé d' mon Pirlor*, à Wandre, 177.
- PIRON, buisson Louis; Wandre, 38; habitant de Wandre, 158; sur le sart, lieu-dit à Wandre, 115.
- PIROTTE, mûrier, lieu-dit à Wandre, 26, v. à l'*d'âmoni*; le vaux, lieu-dit à Wandre, 142.
- PISENTE (al), rue à Wandre, 64, 74, 76, v. ruelle de Bernamont, rue des Prés.
- PLAINVAUX, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. SERAING; lieu-dit : *cortil az greffons*, 72.
- Plains preis (aus)*, lieu-dit à Wandre, 115.
- PLAISANTE (veine), Wandre, 159.
- PLAISIR ET CHARITÉ, Société à Huy, 214.
- PLAISIR ET PROPAGANDE, Société à Huy, 208.
- Plate Bourse, lieu-dit à MONS-CROTTEUX, 148.
- Plèce (li)*, 15 à Rabosée (place des Fusillés).
- PLUMET (PLUMEY), cortil, lieu-dit à Wandre, 12, 40, 84, 115, 188; lieu-dit, à Saive, 116 note 1.
- PLOME (*le corté*), lieu-dit à Wandre, 40, 84.
- POIRIERS (sart des), Wandre; 116.
- POLLEN, Johan le, seigneur de Waroux, bailli de Herstal, 95 note 1.
- POLLEUR, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA; lieu-dit Rabofat, 121; *prez al*, lieu-dit à Wandre, 116.
- PONÇAY(S) (LES), lieu-dit à Wandre, 116.
- PONCEAL (a), lieu-dit à Wandre, 77.
- PONCELET, E., auteur, 20, 21, 24, 28, 54, 56, 62, 77, 92, 102, 106, 121, 127 note 1, 132 note 2, 134, 137, 143, 147, 169 note 2; v. SAIVE, VIVEGNIS, WANDRE.
- PONCHEAL (PONCHEALX) (PONCHEALZ) (Aux, les), lieu-dit à Wandre, 55, 99, 116, 186.
- PONDANT (*preit*), Wandre, 116.
- PONT, cortil Jean de, lieu-dit à Souverain-Wandre, 82; rue du Pont, à Wandre, 5, 7, 14, 15, 31 note 1, 33, 35, 36, 44, 50, 65, 72, 73, 74, 76, 87, 97, 99, 110, 111, 114, 116, 117, 124, 137, 146, 147, 149, 162, 163, 164, 167, 168, 169, 171, 173, 176, 177, 179, 180, 182, 183..
- PONT-À-FRÈNE, v. Mariembourg, 9 note 1.
- PONTENIER, Collet le, Wandre, 117.
- PONTHIR M., auteur, v. GRÂCE-HOLOGNE, MONTEGNÉE, 24, 61, 70, 71, 76, 105, 141 note 2, 144, 161.
- PONTHON, devant le, lieu-dit à Wandre, 153, *prez az ponthon*, lieu-dit à Wandre, 110 note 1. v. PONTON.
- PONTISSE, dép. HERSTAL, 131 note 1.
- PONTON (au, le), lieu-dit à Wandre, 97, 117, 185.
- POPP, plan cadastral, 25, 36, 41 note 3, 77, 79, 82, 88, 93, 102, 112, 126, 130, 140 note 2, 165 note 1, 174, 176, 178.
- PORT, rue du, à Wandre, 109, 174, 177.
- POTEAU, d, lieu-dit à la xhavée, 117, 188.
- POULTRIE (veine), Wandre, 160.
- POUPOUROUX, Wandre, 159.
- POUSSET, p. LIÈGE, a. WAREMME, c. WAREMME, lieu-dit *meire*, 100.
- POUX, fosse aux, Wandre, 158 note 1.
- PRAIRIE, v. CHAT, GÉRARD, GERON, GHEURY, HIRBOTTE, JAMIN, MINIÈRE, NOÉ, NOTRE-DAME, RAPIN, SART.
- PREAUX (aux), lieu-dit à Wandre, 118; (*waide aux*), Wandre, 118.
- PREBSTRISART (en), lieu-dit à Wandre, 118, 185.
- PREBSTREVOIE, à Wandre, 119.
- PETIT PRÉCHOU, lieu-dit à MORLANWELZ, 119.

Preiche (Preïche) (sur), lieu-dit à Wandre, 118, v. *sur preyr*.

PRÉ(s), (bure a), lieu-dit à Wandre, 48; (divins prés), lieu-dit à Wandre, 184; (grands prés), lieu-dit à Wandre, 8 note 1; (*long preit*), lieu-dit à Wandre, 55, 186; (le namé), lieu-dit à Wandre, 55; Notre-Dame, 186; près **BOLLET**, lieu-dit à Wandre, 7, 12, 34, 35, 121, 121 note 1, 171, 187; rue des prés **BOLLET**, à Wandre, 166, 177; (rue, ruelle des) 32, 36, 44, 50, 60, 62, 64, 72, 73, 74, 82, 95, 105 note 1, 109, 109 note 1, 113, 122, 125, 147, 149, 150, 154, 163, 164, 166, 167, 168, 177, 178, 179; (prés d' *Tchèrate*, lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 51. v. Anthone, argenteau, Argenteal, *beapreit*, *berapreit*, basse, besse, bollet, botet, Bouillienne, Cabolet, Caré, Caresme, charnalles, croupe, Evêque, farse, fontaines, fosse, genestes, grandame haxhe, henne kenre, herbe, hubelhon, huilhère, Jean de Sart, Jenehomme, madame, maire, marlerie, *meire*, merchier, mersinier, meus, meusnier, *miesny*, morea, mamneit, notre-damme, ory, oubry, parmenthier, pierres, polleur, pondant, prichoulx, Quarême, roy, *ruwalle*, Saint Estienne, Saint Nicolas, *Tchèratte*, Tilskin, Xhalen.

Preyr (sur), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 64, 83, 92 note 2, 119, 130, 131, 137, 146, 152 note 2, 184; (a forier de), lieu-dit à Wandre, 64, 184; saison sur, lieu-dit à Wandre, 50.

PRICHOUXX, *preit dit de*, lieu-dit à Wandre, 80, 119.

Priesvoye, lieu-dit à Wandre, 78, 120, 188; chemin de, 3, 10, 137, 144; (cense de), 23, 34, 84, 120, v. : son, laton, **CALIFICE**; (route de, rue de), 28, 33, 34, 37, 53, 56, 57, 63, 77, 82, 84, 106, 119, 175, 178.

PROGRÈS, rue du, 163, 178, 179.

Arch. 8-8 11 D. g. 24 ord 19185 jc
LA PROLÉTARIENNE, société à Huy, 204, 210, 211, 216, 217.

LES PROLÉTAIRES HUTOIS, société à Huy, 204.

LES PROLÉTAIRES PRÉVOYANTS, société à Huy, 204.

Prusny (au) lieu-dit à Wandre, 120.

PRUSS, roi de, seigneur de Herstal-Wandre, 9 note 1, 54.

PUBLIC (chemin), à Wandre, 69.

PURÉE (cour) lieu-dit à Chefneux, 120; Lambert Stienne dit, 120.

Q

QUARAUX (QUARREAU), lieu-dit à Wandre, 120, 121, v. **QUEIRE**.

QUAREME, Henry Lamoureux dit, 39, son fils Jehan, 39.

QUARTIER, famille de Wandre, Souverain-Wandre, 120, 123, 167; le bonnier, lieu-dit à Wandre, 120.

QUARTY, cour, lieu-dit à Souverain-Wandre, 120.

QUATRE-BRAS, lieu-dit à Wandre, 37, 38, 39, 42, 52, 120, 136 note 3.

QUAUREAU (au), lieu-dit à Wandre, 121.

QUEIRE (en), lieu-dit à Wandre, 120, 187.

QUEUF-DU-BOIS, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON; 3, 74, 104, 131; route du cahorday, 102.

Quinze Saulx (sause), lieu-dit à Wandre, 121.

QUIPELLE, Henry, Wandre, 83.

QUIX, CHR, auteur, v. **AIX-LA-CHAPELLE**.

QUOY, ruisseau de, à Wandre, 121; v. *è fond d'cohi*.

R

RABORATH, lieu-dit à WALHORN, 121.

RABORIVE, lieu-dit à AYWAILLE, THEUX, 121.

RABORU, lieu-dit à JALHAY, POLLEUR, 121.

RABOSART, lieu-dit à CHEVRON, 121.

RABOSÉE, lieu-dit à Wandre, 3, 4, 5, 8, 9, 15, 28, 30, 34, 35, 36, 37, 42, 62, 63, 67, 69, 71 note 1, 73, 73 note 1, 77, 78, 81, 82, 85, 86 note 1, 87, 94, 94 note 1, 99, 106, 112, 115, 117, 118, 121, 143, 145, 146, 158, 161, 163, 163 note 1, 164, 166, 169 note 1, 170, 172, 178, 179, 180, 182; Lieux-dits à Rabosée : Bois la Dame, Bois du seigneur, 41, note 2; *alle brouwir*, 37, 38, 39, 40; La Bruyère, 164; Le chaisne, 40; en champs, 41, *en la champaigne*, 41; château de Rabosée, 9, 42, 146, 150, v. de **LHOTELLERIE DE FALLOISE**; chemin de Rabosée, 71; cortil Elisabeth Colette, 59; cortil Michel, 100; Coudehay

- Lauvau, 85 note 1; au crucifix, 52; enclos Barbette, 29; froid fossé, 29; groule, 73 note 1; Hongrie, 77; place de, 168; ruelle delle brassine, 163; samont, 41; sart alle dielle, 56; *waide* du charlier, 42; *waide* voz, 147; werihas de Rabosée, 40, 154, 187; Jacquemin de R., 121, Lowy de Rabosée, 121; MICHEL RENOTTE, 59; Gilles le SAGE, 84.
- RABOSTER, lieu-dit à LOUVEIGNÉ, THEUX, 121.
- RABOURI, lieu-dit à Theux, 121.
- RABOUSTER, lieu-dit à BISLAIN, 121.
- RABOUZY, lieu-dit à LEZ-VERVINS, Aisne, France, 121.
- RAESKIN de Guele, cortil, lieu-dit à Souverain-Wandre, 121.
- RAMOUX, rue, à Glons, 161.
- RAPIN, prairie le, lieu-dit à LA MOTTE, 122, v. prairie Marie Wilket, 122.
- RATIONALISTES HUTOIS, société à Huy, 208, 211, 212, 216.
- REAL CHEMIN, Wandre, 29, 32, 33, 39, 40, 58, 60, 61, 63, 64, 64 note 1, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 76, 79, 82, 87, 88, 88 note 1, 91, 92 note 2, 94, 96, 98, 99, 102 note 2, 104, 110, 110 note 1, 111, 112, 113, 114, 122, 124, 125, 126, 128, 129, 131, 132, 132 note 1, 133, 136, 137, 145, 146, 149, 151, 154, 167, 168, 170, 176, 177.
- REMACLE L., auteur, v. LA GLEIZE, *prez aux genestes*, 24, 28, 43, 67.
- RENAISSANCE HUTOISE (LA), société à Huy, 204, 215.
- Renalx (le gros)*, lieu-dit à La Motte, 73.
- RENARD, le cortil, lieu-dit à Wandre, 122; André, politicien, 168; RENARD, E., auteur, 13, 24, 46, 66, 67, 72, 76, 155; RENARD, J., auteur, 25, 32, 42, 51, 55, 63, 79, 80, 95, 97, 100 note 1, 108, 116, 156, 157, 160, 167, 173, Piron, de Wandre, 122.
- RENNOTTE, Anthoene, Wandre, 149; Hubert, Wandre, 88 note 1; Cour Léonard, lieu-dit à Wandre, 72; Michel, Rabosée, 69.
- RENOTE (*preit* Henry), Wandre, 130.
- RÉSISTANCE (rue de la), Wandre, 179.
- RETINNE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON, 3.
- RICELLE, Henson de, époux de Maroye, 75.
- RIEU (a), lieu-dit à Wandre, 102, 104, 126.
- RIEWE (fond dedit), lieu-dit à Wandre, 101 note 1.
- RIGAUX, Felix, homme politique hutois, 203.
- RIOU, v. ruisseau de MAGE, lieu-dit à Wandre, 3, 36, 91, 95, 97, 122, 126, 164, 171, 177, 187, lieu-dit à Herstal, 32; rue, à Wandre, 179; ruisseau de, à Wandre, 122, 147; Xhore de, lieu-dit à Wandre, 122.
- RIOUL, lieu-dit à Wandre, 125, 126, 129, 153, 154; (werixhas de), Wandre, 186.
- ROCAMADOUR, France.
- ROCHE (La grande), lieu-dit à Wandre, 90, 90 note 1.
- ROCHEMALDOUX, fosse de, Wandre, 159.
- ROCLENGE, p. LIMBOURG, a. TONGRES, c. ZICHEN-ZUSSEN-BOLDER; lieu-dit *en le tassenir*, 135.
- ROGNÉE, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. WALCOURT, lieu-dit v. Hersia, 77.
- ROLAND, auteur, 25, 43, 69 note 2, 148, 149.
- ROLOUX, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLONGNE-AUX-PIERRES; lieu-dit en Wandreinchamp, 149.
- ROLY, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. PHILIPPEVILLE; lieu-dit Coyi, 46.
- ROND BONNIER, lieu-dit à Wandre, 123.
- RONDEA, famille à Wandre, 123.
- RONDEAL (a, le), lieu-dit à Wandre, 123, 142, 184.
- RONDEAL BONNIER, lieu-dit à Saive, 99.
- RONQUIÈRES, p. HAINAUT, à. SOIGNIES, c. SOIGNIES; lieu-dit *cense d'Honguerie*, 78.
- ROQUEFORT, J. B. B., auteur, 22, 64, 134.
- ROSAY (Sart François dit le), lieu-dit à Wandre, 66, 123.
- ROSENNE (les terres), lieu-dit à Wandre, 123, 189.
- ROSSEAU (sart), Wandre, 123.
- ROY, bois du, Wandre, 124; preit le, Wandre, 124.
- ROYAL CHEMIN, Wandre, 44, 113, 117, 121, 122, 125, 138, 174.
- ROYE, fosse de, Wandre, 157, 159, 160, 185; veine, Wandre, 157; longue, lieu-dit à Wandre, 89.
- RUALLE(S), ruwalle(s) (a, az), lieu-dit à Wandre, 36, 124, 153, 185; cortil alle, lieu-dit à Wandre, 124; *preit alle*, lieu-dit à Wandre, 125, 153 note 1.

- RUE (*Rowe*), Bastin, Bellaire, Bertholet, *Bwès l' Dame*, Bois la Dame, Cahorday, char bonnage, chefneux, Cahorday, Charbonnage, Chefneux, Clusin, Colline, Combatants, Coplay, Demeuse, *Démolin*, Dossay, Wèriké, Forêt, Frésart, *gare, grands Tchêrs*, grands Thiers, grape, Montagnards, Louvain, Bosly, Jean Jaurès, Kipelle, Laixhay, mûrets, martyrs, Ferrer, *mèr*, Ecole, Eglise, Elmer, Meuse, Montagnards, Mûrier, *nifé, nifet*, Neuville, père Maquet, Pierreuse, Pont, *Pôrt, Pré Bolet*, Prés, Priesvoye, Progrès, Rabosée, Résistance, Riou, Royal chemin, Saive, *Sârt blanche*, Taillis, Tesny, Trois Bonniers, Trixhay, Vahrlisse, Vandervelde, Vicinal, Vinave, Visé, *Wé-rihet*.
- RUELLE(S) (aux), lieu-dit à Wandre, 124, 152, 185; sart alle, lieu-dit à Wandre, 124; v. : ânes, Bastin, Baudon, Bernollet, Bernamont, Biernamont, Borquet, Boulet, Brassine, *brèssène*, Cartier, Chacha, Cheratte, Colette, *Coples*, Cortils, cwârtî, *Demeûse*, Deprez, *Démolin, dossé, doze védjes, d'zos*, Frésart, *grands tchêrs*, Gilet, Henrotte, Hernea, Jacquemynet, Jean de Jardin, Kipelle, Juju, Lonay, longue ruelle, *marès*, Elmer, *mere aelye*, Moray, Morts, La Motte, Paradis, *Pas*, passage d'eau, *Pireux*, Prés, Saive, *Saprusti, Sârt Blanche*, Sart Blanche, *Strons*, Talbot, Thomas Dumoulin, *vûde bouse*.
- RUET, terre le, lieu-dit à Wandre, 105, 125.
- RUIT(E), terre le, lieu-dit à Wandre, 60, 72, 88, 105, 124, 125, 187.
- RUSLET, Johan, Souverain-Wandre, 64 note 1.
- S
- SA (terre a), lieu-dit à Wandre, 125, 187.
- SAGE (Gille le), Rabosée, 84.
- SAINT-ANDRÉ LEZ DALHEM, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM; lieu-dit Grise Pierre, 73.
- SAINT-DENIS, Collégiale, à Liège, 20.
- SAINT ETIENNE, bois, à Wandre, 41, 41 note 2, 66, 105, 109, 116, 127, 129, 158, 158 note 1; cortil à Wandre, 40; église, à Wandre, 51; enclos, à Wandre, 126, 126 note 1, 184; *isle*, à Wandre, 127; pré, lieu-dit à Wandre, 60, 72, 83, 126, 126 note 1, 142, 184; terre, à Wandre, 127; *trixhe*, à Wandre, 123, 126, 126 note 1, 142, 184.
- SAINT GERMAIN, hôpital, à la Xhavée, 75.
- SAINT JACQUES, église, à Liège, 75.
- SAINT-JEAN-BAPTISTE, autel de, dans église de la Madeleine, 92 note 2; collégiale à Liège, 20.
- SAINT-LAMBERT, église, à Liège, 21.
- SAINT LÉONARD, porte à Liège, 45.
- SAINT LOUIS, lieu-dit à Huy, 220.
- SAINT-LOUIS FOOTBALL CLUB, société à Huy, 204.
- SAINT-NICOLAS, bénéfice, à Cheratte, Wandre, 27, 65, 71, 100; (preit) Saint Nicolas, lieu-dit à Wandre, 127, 130 note 1.
- SAINTE ODE, seigneur de, LAMBERT PIRET, 103, 140.
- SAINT PAUL, collégiale à Liège, 95 note 1, 143.
- SAINT PIERRE, église à Huy, 202; v. Lambert BLANDOT.
- SAINT QUIRIN, collégiale à Huy, v. A. DIJON, 213.
- SAINT STIENNE, *bwès*, 3, 13, 185; cortil, 127, 128, 133, 135, 187; *cowette*, 50, 184; Lambert STIENNE, dit Purée, 120.
- SAINT TROND, gouverneur de, v. Renard de ROUVROY, 143.
- SAINT VINCENT DE PAUL, société à Huy, 312; v. DIJON A. et E.
- SAISON, entre deux Wandre, lieu-dit à Wandre, 5, 128; sur *prevr*, lieu-dit à Wandre, 6, 128, 184; entre Wandre et Cheratte, lieu-dit à Wandre, 5, 128, 184.
- SAIVE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON, 3, 5, 25, 28 note 2, 37, 38, 40, 48, 48 note 1, 62, 73 note 1, 74, 77, 78, 81, 84, 85, 86 note 1, 87, 89, 92, 93, 102 note 2, 104, 106, 115, 116, 117, 121, 127, 127 note 1, 128, 131, 136 note 3, 137, 146, 163 note 1, 164, 169, 170, 174, 179; v. *è l'dzi*, lieu-dit à Saive, 28; bois de, 34; campagne de, 106; chêne michel, 40, château de Méan, 102, chemin des Sauvages mêlées, 93; *al cour*, lieu-dit à Saive, 127 note 1, cour

- de justice de, 19, 127 note 1, cortil plumet, lieu-dit à Saive, 116 note 1; Gielet de Saive, 124 note 1, terre *alle heppe*, lieu-dit à Saive, 76, hierecamps lieu-dit, 163, maldenrée, lieu-dit, 93; rue de Saive, à Wandre, 140, 165, 179; rondeal bonnier, lieu-dit à Saive, 89; seigneur de Saive, 24, 47, 73, v. de Méan, Englebert de Birgel; parfonvaux, lieu-dit à Saive, 111 note 1; del Sâte, lieu-dit à Saive, 179; v. PONCELET, E.
- SAIVELETTE, lieu-dit à Wandre, 35, 55, 85, 86 note 1, 94, 94 note 1, 135; lieu-dit à Saive, 73 note 1, ruelle, route de, à Wandre, 94, 164; voie de, à Wandre, 87; v. GILLES BORGUET.
- SALCHY (en), lieu-dit à Wandre, 70.
- SAMONT, lieu-dit à Wandre, 41, 46, 54, 80, 81, 109, 115, 115 note 1, 128, 129, 132, 132 note 1, 145, 147, 158, 159, 166, 168, 186; colline de, lieu-dit à Wandre, 4; ravin de, à Wandre, 3; thier de, à Wandre, 129, 145.
- SAOUX (a) lieu-dit à Wandre, 14.
- SAPHEA (Trixhe), lieu-dit à Wandre, 113, 129, 187.
- SAPRUSTI, Wandre, 179; *rouwale*, à Wandre, 179.
- SAROLAY, dép. ARGENTEAU, 5, 39.
- SAROLEA, seigneur de Cheratte, 51, 115; personnage de Wandre, 160.
- SAROLEAU, Tassin de, Wandre, 64.
- SART, lieu-dit à Wandre, 62, 179 note 1, v. : Baron, Batiste, *Béguène*, Bigeai, bois, chalfette, *coier*, co-kaiko, crabus, Derkenne, *djèle*, eau franck, François dit le Rosay, Hauregard, Humblet, Jeneurs, Jene-homme, Lambert Maior, *lava*, le latte, maçons, maron; *méléye*, mement, mignon, morant, piron, poi-riers, rosseau, ruelle, Tabur, teuty, vieux, Wathélet; cortil dit le, à Wandre, 129; prez Jean de Sart, Wandre, 82; rue du Sart Blanche, Wandre, 5, 136, 163, 179; terre a sart, lieu-dit à Wandre, 129; waide Jean de Sart, Wandre, 82, v. SARTS.
- SART, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA.
- SARTE, lieu-dit à Huy, 196.
- SARTON, joueur du Cercle sportif Hutois, 207.
- SARTS (les), lieu-dit à LA MOTTE, WANDRE, 130, 189; lieu-dit à CHERATTE, 46; Les grands, lieu-dit à Wandre, 44.
- SAULCIS (SAULCHIS, SAULCY), lieu-dit à Wandre, 62, 130; lieu-dit à Cheratte, Herstal, 130.
- SAULES, mont aux, terre aux, lieu-dit à Wandre, 104, 129.
- SAULVAIGE, Piron, Wandre, 131.
- Saulx* (*alle, aux*), lieu-dit à Wandre, 71, 130, 184, 188; *alle saulx a barbe*, lieu-dit à Wandre, 64, 130, 184, 188; *alle saulx le maire*, lieu-dit à Wandre, 131; terre a, lieu-dit à Wandre, 125, 126, 128, 128 note 1, 130.
- SAUMERY, auteur, 123 note 1.
- SAUMONT, lieu-dit à Wandre, 129.
- SAUVAGE(S), chemin des S. mêleis, Saive, 93; waide, lieu-dit à Wandre, 33, 131, 184.
- Sävadjès mêlèyes (as)*, lieu-dit à Wandre, La MOTTE, 131, 189.
- Sävion, al fosse à*, lieu-dit à Wandre, 65, 185.
- Sawoulx (aux)*, lieu-dit à Wandre, 131.
- SCAVEA, v. *Havêye*, 131.
- SCHNACKERS, J., auteur, 25, 155.
- SCHOOLMEESTERS, E., auteur, 21, 92, 148.
- SCHOONBROODT, J. G., auteur, 21, 121, 132.
- SCHYRGENS (abbé), rédacteur au Journal de Huy, 213.
- SCLESSIN, dép. OUGRÉE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. SERAING, v. HONGRIE, 78.
- Scoles, rowe dès*, Wandre, 15.
- SECOND MARET, v. *lès marès*, 131.
- SEDROS, roi de Tongres, 89.
- SEIGNEUR, bois du, lieu-dit à Wandre, 38, 41, 53, 131; maret du, Wandre, 94, 125; voie des deux, Wandre, 167, 173.
- SEIZES VERGES (aux), Wandre, 131.
- SEMME (alle), lieu-dit à Wandre, 131, 188.
- SEPT POIGNÉES (veine), Wandre, 159.
- SERGY FONTAINE (la veille), lieu-dit à Wandre, 52.
- SIBÉRIE, 78.
- SIMON (cortil), lieu-dit à Souverain-Wandre, 132.
- SIMONON, auteur, 78.
- Siex Journalx meire aelyd*, lieu-dit à Wandre, 100, 132.
- SKERBOTTE, personnage de Liège, 77.
- SOCIÉTÉ D'AMATEURS, société à Huy, 206, 207, v. GODIN (E), 214, 222.
- SOCIÉTÉ DRAMATIQUE CATHOLIQUE, société à Huy, 210, 216.

- SOCIÉTÉ DRAMATIQUE DES CROISIERS, société à Huy, 211.
- SOCIÉTÉ D'ESCRIME, société à Huy, 220.
- SOCIÉTÉ DES EX-SOUS-OFFICIERS, société à Huy, 208.
- SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE RATIONNELLE ET D'ESCRIME, société à Huy, 208, 210.
- SOCIÉTÉ HORTICOLE ET AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY, société à Huy, 216.
- SOCIÉTÉ HUTOISE D'ESCRIME ET DE GYMNASTIQUE, société à Huy, 208, 210, 215.
- SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, société à Huy, 196, 198, 206, 207, 215.
- SOCIÉTÉ MUTUELLE LIBÉRALE PROGRESSISTE, société à Huy, 204.
- SOCIÉTÉ MUTUELLE SAINT-PIERRE, société à Huy, 204.
- SOCIÉTÉ OUVRIÈRE SAINT-JOSEPH, société à Huy, 210; v. Louis Liedekerke, 213; Dijon A et E., 213.
- SOCIÉTÉ RATIONNELLE D'ESCRIME, société à Huy, 221.
- SOCIÉTÉ ROYALE D'HARMONIE, société à Huy, 197 note 1, 205, 207, 210, 212.
- SOCIÉTÉ ROYALE DES CULTIVATEURS, JARDINIERS ET VIGNERONS RÉUNIS DE HUY, 209; v. Gustave Terwangne.
- SOCIÉTÉ ROYALE HORTICOLE ET AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY, 207, 214; v. Gustave de LHONNEUX.
- SON, ferme au, Wandre, 84; v. ferme au bois, à *prievoie*, à *Laton*.
- SORGIFONTAINE, lieu-dit à Wandre, 56, 57, 89, 132, 133; bois de, à Wandre, 37; la petite, lieu-dit à Wandre, 67; la vieille, 57.
- SOURMONT (sur), lieu-dit à Wandre, 132, 186.
- SOUVERAIN-WANDRE, lieu-dit à Wandre, 4, 5, 6, 8, 26, 29, 30, 31, 32, 34, 36, 37, 40, 42, 43, 44, 46, 48, 51, 53, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 64 note 1, 67, 68, 70, 72, 73, 74, 76, 78, 79, 83, 85, 88, 88 note 1, 90 note 1, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 101, 108, 111, 113, 115, 117, 120, 122, 123, 124, 124, 126, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 139, 140 note 1, 141, 146, 148, 150, 153, 154, 158, 164, 166, 168, 170, 171, 173, 174, 175, 178, 180, 181, 182, 183, 187; lieux-dits à Souverain-Wandre : *al baye*, 30, 162, 179; *amon Dupuis*, 26. beau chêne, 89; en bernalmont, 38, 92; pré Cabolet, 38; sur les champs, 125; sur la chession, 42; waide collas, 46; cortil magdalen, 92; cortil Johan de xhemunont, 82; cortil Jean de Pont, 82; cortil Raeskin de guele, 121; cortil a bois, 34; cortil Damide, 54; alle cour, 50; sart crabus, 51; au crucifix, 52; l'enclos la large barbe, 29; *frier* del mallerie, 64; a haies de, 74; *alle mal lieue*, 30, 93; sart maron, 163; au palais, 109; pré a Hubelhon, 34; *rivadje* Moray, Pâs, 108; rue de la Meuse, Ecoles, Prés, 26, 49, 167; rue des Taillis, 30; ruelle Thomas Dumoulin, 180; rouwale Cwârti, 176; alle vallee, 141; vieille cour, 146; waide des agneaux, 151 note 2.
- SOUVERAIN-WANDRE, habitants : famille BOULLIENNE, 92; Paulus, Jean CABOLET, 38; Paschal COKAÏKO, 46; HAUREGARD, famille, 75; MORAY (bateliers), 123; famille QUARTIER, 120; Renchon BON JOHAN, 101; Johan RUSLET, 64 note 1; Jehan WILHEAME, 144, 153.
- SPA, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA, 179.
- SPINETTE (à la), lieu-dit à Wandre, 34.
- SPRIMONT, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. LOUVEIGNÉ; lieu-dit v. le FAWTAY, 62.
- SPRINGUEL, Barthélemy, industriel, 213.
- Staffe*, cortil a, lieu-dit à Wandre, 133, 185.
- STASSART, notaire à Wandre, 104.
- STATION, place de la, Wandre, 15, 168.
- STAVE, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. FLORENNES; lieu-dit à *djipré*, 57.
- STAVELOT, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVELOT, 24, 46.
- Stenaye veine*, Wandre, 160.
- STOUMONT, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVELOT, 79.
- STRASBOURG, 22.
- STRÉE, p. LIÈGE, a. HUY, c. HUY; lieu-dit *meire*, 100.
- Strons (rouwale âs)*, Wandre, 179.
- SURLET (Johan), Wandre, 112.
- SURMONT, lieu-dit à Wandre, Rabosée, 41 115 note 1; voie de, Wandre, 35.

T

- TABEUR (waide), lieu-dit à Wandre, 133.
- TABUR (Sart), lieu-dit à Wandre, 133.
- TABURY (Henry le), Wandre, 133.

- TAILLIS (rue des), Wandre, 30, 179.
- TALBOT (A), Wandre, 136 note 1; Pierre, Wandre, 180; ruelle, Wandre, 180.
- TAMBOURIER (Henri le) de Wandre, 133.
- TAMBURY (Henry le), Wandre, 133.
- Targhe (al), lieu-dit à Wandre, 133.
- TARTE, lieu-dit à Wandre, 126; fons del, lieu-dit à HANEFFE, 134.
- TASSENIR(E) (*tas'nite*) (al, en le, so l'), lieu-dit à Cerfontaine, Hodister, Orbais, Roclenge, Visé, Wandre, 135.
- TATAS (André) Wandre, 133.
- TATASSE, cortil à Wandre, 133; le jardin, lieu-dit à Wandre, 12.
- Tâte, al, lieu-dit à Bovigny, 134; lieu-dit à Wandre, 79, 128 note 1, 134, 186.
- Tchamps (ds), lieu-dit à Wandre, 134.
- Tchârlî (cour), lieu-dit à Wandre, 134.
- Tchèrn'neû à, lieu-dit à Wandre, 134.
- Tchèratte, (d gravi d'), lieu-dit à Wandre, 184; (les prés d'), lieu-dit à Wandre, 8 note 1, 184.
- Tchèrdvøye, lieu-dit à Wandre, 180, 181, 181 note 1.
- Tchèrbonèdje, rowe dc, Wandre, 180.
- Tchèrs, grands, lieu-dit à Wandre, 83.
- Tchèsson, lieu-dit à Wandre, 100.
- Tchèsté, d vi, lieu-dit à Wandre, 186, 10.
- Tchin, è laid, lieu-dit, à Wandre, 83, 84.
- Tchutchu (vøye), lieu-dit à Wandre, 180.
- TEMPLIERS, cour des, lieu-dit à WANDRE, à RABOSÉE, 128, 135.
- TERRE, v. : aux arbres, Attelet, Bur-toule, chaffette, chockelhon, cortil, dalmagne, darchis, gètrou, gordenne, greffes, haveresse, hendrick, heppe, heule, image, lynette, marlerie, mayeur, notre damme, ottelet, Philippine, rosènes, ruite, sa, Saint Estienne sart.
- TERWAGNE, lieu-dit coyj, 46.
- TERWANGNE (Gustave), politicien hutois, 209, 213.
- Tesni (tesnier) (tès'nire) (tesny), lieu-dit aux Awirs, Bombaye, Fsneux, Herstal, 135; lieu-dit à Wandre, 38, 56 note 1, 71, 83, 120, 135, 187, 188; (bure), à Wandre, 69, 157, 186; chemin de la, à Wandre, 5, 44, 71; rue du, à Wandre, 53, 56, 62, 135, 163, 175, 180.
- Tessenire (vøye del), lieu-dit à Jupille, 135.
- TESSION (al), lieu-dit à Wandre, 42, 135; le sentier, 43 note 1.
- Teste des dos, lieu-dit à Wandre, 135.
- Teuty, sart le, lieu-dit à Wandre, 135, 185.
- THÉODORE, bure, lieu-dit à Wandre, 109, 159, 186.
- THEUX, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA, 144; lieu-dit : Franchimont, 144; Raborive, 121, Raboster, 121; Rabouri, 121.
- THIER (au, en), lieu-dit à Wandre, 135, 136, 136 note 1, 151 note 6, 185, 188; au grand, lieu-dit à Wandre, 96; rue du grand, à Wandre, 14.
- THIOLUX, lieu-dit à Wandre, 136, 137, 186.
- THIRIFAYS, rédacteur de la Tribune de Huy, 212.
- THISE, joueur du Cercle sportif Hutois, 207.
- THOMAS, Collard Th. dit Cloeskin, de Wandre et son fils Olivier, 44; cortil, lieu-dit à Wandre, 136, 136 note 3; Hubert, auteur, 22, 43, 48, 90 note 1.
- THOMESSON THOMAS, Wandre, 136.
- THOMSON, maison, à Wandre, 29.
- THONET (cortil), lieu-dit à Wandre, 137.
- THONNET anthoine, tenancier à Wandre, 27.
- THOUR (marexhe delle), lieu-dit à Wandre, 94.
- THOURE (alle), lieu-dit à Wandre, 137, 186.
- THOURT (Jacqueminet delle), Wandre, 94.
- TIBAUX, G., auteur, 21, 54.
- TIEGE, rualle, ruelle de, Wandre, 29, 36, 38, 76, 138, 154, 171, 182; voie de, à Wandre, 38, 80, 121, 181.
- TIESKIN (preit), lieu-dit a Wandre, 137.
- TIGNÉE (EVEGNÉE), p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FLÉRON, 161 note 1.
- TIHANGE, lieu-dit pré l'Evêque, 207.
- TILHOU (a), lieu-dit à Wandre, 137, 184.
- TILLEUL (au), lieu-dit à Wandre, 137, 188, chemin du, Wandre, 181.
- TILLOU (vigne) lieu-dit à Wandre, 3, 53, 139, 145; habitant de Wandre, 53, 53 note 1.
- TIRE-BOURSE, hôpital à Liège, 148.
- TIXHON, famille à Wandre, 136 note 3; Anne le, 37 note 2, 38; Gérard le T., 35, 94; Gerard le Tixhon, échevin de Cheratte, 94 note 1; cortil Thomas, à Wandre, Rabosée, 136, 136 note 3, 186.

TIYOU (*cinse d'à*), lieu-dit à Wandre, 137, 181, 186.
 TOHOGNE, p. LUXEMBOURG, a. MARCHÉ-EN-FAMENNE, c. DURBUY, 78.
 TOMSON (corti Thomas), lieu-dit Rabosée, 136 note 3.
 TONGRES, p. LIMBOURG, a. TONGRES, c. TONGRES, 89, 89 note 1, 90 note 1; (Les), 22.
 TOUL, France, 21.
 TOUR, famille de la T. de Wandre, 10, 137, 143, 149, 149 note 2.
 TOURISTES HUTOIS, société à Huy, 215.
 TRANSVAL (â), lieu-dit à Wandre, 137.
 TRAPPE (biez), lieu-dit à Wandre, 33, 49, 58, 135; lieu-dit à Herstal, 92; Genderic, à Wandre, 33; Wilheame le Trappeit, Wandre, 112.
 TRAVAILLEUR (LE), presse à Huy, 193, 194 note 1, 211, 212, 213; v. DONY, HUBIN.
 TREIT (voie de) à Wandre, 5, 181.
Treüs dbes (ds), lieu-dit à Wandre, 53, 137, 169, 188.
Treüs djèyis, lieu-dit à Wandre, 138.
 Trèves, Allemagne, 90 note 1.
 TRIANDE VOIE, Wandre, 181, 182.
 TRIBUNE DE HUY (LA), presse, 193, 194, 194 note 1, 202, note 1, 204 notes 1, 2, 3, 205 note 7, 207, 207 notes 3, 4; 209, 210, 210 note 6, 211, 212 notes 1, 3, 4; v. CAMAUER, FABRY, GORRISSÉN, MOTTARD, THIRIFAYS.
 TRICHET (Trix), lieu-dit à La Motte, 138.
Trihé (â), lieu-dit à Souverain-Wandre, 138, 187; werixhas du, à Wandre, 187.
 TRIOMPHE, chemin du, Wandre, 182.
 TRISEA SUR MEUSE, Wandre, 138.
 TRIXHAY, rue, ruelle du, à Wandre, 5, 7, 14, 29, 32, 34, 36, 38, 48, 56, 63, 64, 66, 74, 76, 82, 88, 88 note 1, 91, 104, 105, 107, 108, 113, 121, 122, 126, 129, 136, 137, 138, 147, 153, 153 note 2, 154, 164, 166, 171, 177, 178, 179, 181, 182; (voie du), 88 note 1, 97.
 TRIXHE (a), lieu-dit à Wandre, 138; (grand), lieu-dit à la MOTTE, 189.
 TRIXHEAL, lieu-dit à Wandre, 138, 146, 153, 181.
 TROIS BONNIERS (aux) lieu-dit à Wandre, 123, 130, 137, 138, 139, 181, 184; les trois bonniers de St Etienne,

lieu-dit à Wandre, 139, 139 note 1; rue des, Wandre, 181.
 TROIS CERISIERS (chemin des) à LA MOTTE, 182.
 TROIS FONTAINES, famille, 20; seigneur de, 179 note 1.
 TROIS JOURNAUX, aux, lieu-dit à Wandre, 139, 184.
 TROIS NOIERS (NOYERS), lieu-dit à Wandre, 62, 139, 188; (bois des), à Wandre, 3; fosse des, à Wandre, 32, 156, 157.
 TROIS NOQUETTES, fosse des, à Grâce-Montegnée, 105.
 TROQUETTE, veine, Wandre, 159.
 TROU, du bois, à Wandre, 140, 189; sentier du trou du curé, Wandre, 165, 182.
 TROUVÉE, ile, Wandre, 80, 139, 139 note 2, 140, 187.
 TROZ BOUNY, lieu-dit à Wandre, 140, 189.
 TRY, au, lieu-dit à LA MOTTE.

U

UNION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE HUTOISE, société à Huy, 209.
 UNION DRAMATIQUE, société à Huy, 214.
 UNION HUTOISE, société à Huy, 208, 210.
Usine (à la vieille), lieu-dit à Wandre, 187.

V

VAHERLISSE (VAUX HERLICE) (al, en la), lieu-dit à Wandre, 5, 39, 50, 51, 59, 59 note 1, 114, 114 note 2, 120, 127, 141, 154, 182, 184.
 VAL DIEU, Abbaye de, 30.
 VALLÉE (alle, cour delle), à Souverain-Wandre, 141, 187.
 VAL-SAINT-LAMBERT, abbaye à Liège, 21, 121, 133.
 VAN DEN BOGAERD, Agnès, veuve François HANXELLER, seigneur gâgiste de HERSTAL, 92 note 1.
 VAN DER MAELÉN, auteur, 89.
 VANDERVELDE, rue, Wandre, 182.
 VANIXHE (le), Wandre, 141.
 VANNERUS, auteur, 43.
 VAU(L)X (en, les), lieu-dit à Wandre, 27, 82, 85, 119, 123, 142, 184.
 VAUTOUR, LE, société à Huy, 215.

- VEAUX (cortil de), lieu-dit à Wandre, 143; (*waide* aux), lieu-dit à Wandre, 71, 143, 187.
- VEINE (grande, dure), Wandre, 159.
- VEINETTE, Wandre, 159.
- VELOCE CLUB HUTOIS, société à Huy, 215; v. son président VINCART Charles, 212.
- Vève, *cou dèl*, lieu-dit à Wandre, 146, 187.
- VICINAL, rue du, à Wandre, 182.
- VIDE BOURSE (en), lieu-dit à Wandre, 30, 53, 147; la combe, à Wandre, 145; la voie de, Wandre, 6; v. ruelle FRÉSART; voir *vûde Bouse*.
- VIELE VENNE, lieu-dit à Wandre, 142, 143.
- VIELSALM, p. LUXEMBOURG, a. BASTOGNE, c. VIELSALM, lieu-dit *les houlpès*, 79.
- VIELVOYE, Hubert, propriétaire braserie de Chefneux, 37.
- VIERGE MARIE (à la), lieu-dit à Lixhe, Loën, 144, lieu-dit à Wandre, 143, 144; enclos de la, à Wandre, 80, 144, 188, v. terre à l'Image; fosse de la, à Montegnée, 144; goulor dit, à Wandre, 99; place de la, à Wandre, 100 note 1.
- VIEUX CHÂTEAU, LE, lieu-dit à Wandre, 95, 143.
- VIEUX SARTS, lieu-dit à Wandre, 144, 188.
- VIGNÉ(s), alle, aux, les, lieu-dit à Wandre, 3, 39, 144, 145, 157, 185; bure delle, Wandre, 157; fosse aux, Wandre, 157; vigne du curé, 53; vigne TILLOU, 53.
- Vile *bûse* (*al, li*), lieu-dit à Wandre, 15, 145, 156.
- vile *vôye* (*li*), Wandre, 85.
- Vile *vôye* (*li*), Wandre, 85, 182.
- VILHE (VILLE) (dessous, *emmy la*), 49, 146, 187.
- VILLAGE, grand chemin du, Wandre, 49.
- VILLERS-LA-BONNE EAU, p. LUXEMBOURG, a. BASTOGNE, c. SIBRET.
- VILLERS L'EVÊQUE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HOLLOGNE-AUX-PIERRES, lieu-dit *rouwale des âgnes*, 161.
- VILLERS-AUX-TOURS, p. LIÈGE, a. HUY, c. NADRIN, 24.
- VINAFFE (LE), lieu-dit à Wandre, 146, 187.
- VINÂVE (ê), lieu-dit à Wandre, 146, 169, 187; rue du, à Wandre, 34, 79, 183.
- VINCART, Charles, président du Véloce club hutois, 212.
- VINCENT, auteur, 22, 45, 60, 62, 110 note 2, 148, 149, 152 note 1.
- VERGES, Bonnier aux 21, lieu-dit à Wandre, 50; *az vingtaine*, lieu-dit à Wandre, 146.
- VIOLETTE, charbonnage, à Wandre, 20; maison de la, à Wandre, 36, 73, 146, 147, 186; maison de la, à Liège, 147.
- VISÉ, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM, 5, 6, 45, 62, 63, 117, 175, 179; cour de, 100; lieux-dits : *al tassenire*, 135; Renier de, châtelain de Logne, 27; rue de, à Wandre, 14, 15, 54, 63, 76, 158, 171, 177, 183.
- VIVEGNIS, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS, 121; abbaye de, 24.
- VIVIER (*vivi*) (*le, li*), lieu-dit à Wandre, 147, 186; fond du, à Wandre, 2; vivier du vieux-château, Wandre, 147, 186.
- VOIE, la large, à Wandre, 28. v. Aisnes, aisance, ânes, *âzi*, baye, bois, boix-teurs, bruyère, chaîneux, chuchu, brassine, *bruwiere*, camus, communes curé, dardinne, deux seigneurs, eau *ête*, gilet, gollè, *guites*, Hongrie, *lâdje vøye*, lisse, male lieu, moulin, *nokète, paire, p'titès guites*, Saive, Tchuchu, tiege, treit, triand(r)e, *vile vøye*.
- VOIRISSEAU (a), Wandre, 147, v. Werisaulx.
- VON WARTBURG, W., auteur, 22.
- VOTTEM, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HERSTAL, 69 note 1; lieu-dit : Biernamont, 32; Urban de Groulle de V. 74.
- VOUÉ, chemin du, Wandre, 161 note 1.
- Voz (*waide*), Rabosée, 147.
- vû de *boûse* (VUIDE BOURSE), lieu-dit à Wandre, 186; combe de, Wandre, 3; voie de, Wandre, 168, 183; v. *rouwale* Frésart.

W

- WACHE, Jardin del, Wandre, 52 note 1.
- WÂDREMONT, lieu-dit à ESNEUX, 149.
- WAGNELÉE, lieu-dit, Crabusart, 51.
- Waide (*Weade*), v. agneaux, agnealx, ailid, *aumay*, balouwe, bauduin, bois, bricrier, brœux, charlier, chat, chevaux, ciskin, clusin, collas, crouwatte geneure, grand mere, grand sire

- hanson, hawotte, hongrie, honlet, houten, jailhier, Jean de Sart, Kipel, Lamoureux, laval, lavaux, le Sage, mathy Renard, namette, oneaux, petry, *Piivre*, Piette, le ruitte, Sage, Sauvage, Tabeur, Sonay, veaux, voz.
- WAIGE, tour delle, lieu-dit à Jupille, 90 note 1.
- WAIMES, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. MALMÉDY, 43.
- WALCOURT, p. NAMUR, a. PHILIPPEVILLE, c. WALCOURT, 23; v. FROMENT.
- WALHORN, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. EUPEN, lieu-dit Raborath, 121.
- WALLON AVANT TOUT, société à Huy, 214.
- WANDJON (Wandion), le petit, Wandre, 95, 120, 187; beür dè, Wandre, 156; famille à Wandre, Arnoul quartier dit le, 120; Ernult le, 120; HONLET, 120; Piron, 120.
- WANDRE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. HERSTAL 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 38, 39, 43, 44, 51, 52, 52 note 1, 53, 54, 58, 59, 60, 62, 63, 64 note 1, 65, 66, 66 note 1, 67, 69, 72, 72 notes 1, 2, 73, 74, 76, 77, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 88 note 1, 90, 90 note 1, 91, 92 note 2, 93, 94 note 1, 95, 96, 97, 97 note 1, 98, 99, 100, 104, 105, 105 note 2, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 130 note 2, 131, 132, 133, 133 note 1, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 149 notes 1, 2, 153, 154, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 170, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179 note 1, 180, 181, 183; bibliographie, v. COLLART, A.; PONCELET, E.; RENARD, J.; La cense de, 73, 147, 149, 186; carbonnage de, 20; cour de justice, 16 note 4, 17 note 1, 18, 19, 49, 150; curé, curé de, 20, 39, 49 note 1, 51, 53, 83, 111, 115, 134, 162, 165 note 1, 169 note 1; v. Arnould, Bastin Arnoldi ou Bernollet, Budin, Grégoire, olivier du Jardin; église de, 50, 51, 103, 111, église Saint-Etienne à, 128; maire de, v. Degrady de Bellaire, 140; paroisse de, 24, 96; Seigneur de, 54, 95 note 1, 169, 169 note 2, v. Godefroid et Henri de Louvain, roi de Prusse, souverain baillly de, 143, v. Renard de Rouvroy; Habitants de: v. Bouxhtay, F., 37 note 2; Darchis Goffin, 54; de Rouvroy, 62; de Rovereur Antoine, 59; Fleron veuve Mathieu, 37 note 2; Gheury Remy, 52; Hardy Jean dit broeu, 37, Leruth, 125; Lacroix mathieu dit Croisette, 51; Malaise Etienne, 63; Malaise Henry, 38; Phayn Watelet, Wandre, 33; Quareme Jehan, 39; Saroleau Tassin de, 64; Tixhon Gerard le, 37; Tixhon Anne le, 37 note 2, 38; Thomas Collard dit Cloeskin, 27, 44; Alexandre del Tour de, 27; Jacqueminet de, 32, 171; lieux-dits : v. : *abôr*, amon Bonfond, aisances, à l'*âmoni*, anchon busson, en auchien, ayeneux, è l'*âzi*, baille, *às balances*, balterie, barterie, bascule, bâterie, la batte, li batte Moray, baye, beau chêne, *bê gravi*, *bê pré*, *bê tchêne*, bea Pré, bea preit, *belle bèvole*, bellehir, beraprè, berapreit, bergoposome, bernalmont, *bi d' l' ouhiène*, *bi dè vi molin*, biez Trappe, bois, bois la Dame, *bwès l' Dame*, boucht, bouxhon, bouwir, brahy, brassinne, *brèssène*, bricterie, brouwir, buisson Piron, bure à pré, cahordé, cate bras, celir, chaine michel, chaineux, chaisne, chaisneal, champs, charnalles, château, chavée, chefneux, chène warsage, chessavoie, chession, *chiersier*, chirvage, choplait, chicotte, clusure, clûzin, collier, comines, communes, conterie, *coplé(s)*, cornu journal, core, corotte, cortils, cortisseau, cossins, *cot'hé*, cou, coulture, coupelleis, cour, coutty, coutures, cowette, cowy, *coyé*, croix, crucifix, cul de four, curé, daverdisse, déluge, denawe, digge, divins prés, *djifontinne*, *djowé*, dieck, digue, dos, dossé, dossins, doya, *doze védjes*, duchy, dupuis, enclos, enclou, espinette, *éwe*, faconry, farse, fasséax, faulté, fauteaux, favarge, fawtay, faxhealle, fenderie, floxhe, foncoy, fontaine, *fontinne*, foris, forier de mache, fortvent, fory, fosse, *fovådje*, frayencal, freu fosse, gait à l'eau, gelhie, goffe, grain, grand bur, grand fossé, grand grain, grand maret, grand sart, grand triexhe, trixhe, grant werixhas, grand péri, grande waide, grand prés, grands sarts, *grands tchèrs*, (Thiers), grape, *gravi*, grente, grinday, *grise*

- pire*, gros renalx, haie, *havéye*, her-saux, heurneaul, hongrie, hossin, *houlpés*, hournay, hurnay, *indjin*, *infer*, jailhyer, jardin, jardomont, Jordonmont, journal doelne, joweau, laiche, *laid tchin*, leche, *lê-djipont*, lenclou, *leû*, lexhe, liche, lieze, lonay, long cortil, long journal, long preit, longue pire, longue rôye, longue waide, lordo(u)mont, lotreng machine, mage, maige, maldenrée, mallieu, mal pahule, mal vaulx, marès, marlier journal, marsalle, matche *mayé*, mcr, mere aelyd, au milieu de Wandre, mini, molin, Motte, moulin, naichin, *nayez chien*, neuf journaux, noisier, nove preit, *nokète*, nordo(u)mont, *noû' vèye*, ordomont, osiers, *pdfisses*, paire à l'eau, *paire è bwès*, *paire Maldhe*, paire Maquet, pake, palais, paradis, parfondine, parmy yslé, passage à l'eau, péri, pelé sart, petit champ de la motte, petit cortil, petis dos, petit journal, petit maret, petit pessot, petit preit, petit wandre, petite champaigne, petite ille, pied de la montagne, pierieu, pierieuse, pindéyes, *pire*, pi-reux, plains preis, ponchealz, pont Bragard, pont de pierreuse, ponton, poteau, preal, preiche, preis, preixhe, preyr, prés, prebstresart, *prièsse vòye*, prusny, *p'tit boneûr*, p'tit wandjon, p'tite île, quarreau, quatre-Bras, gueire, quinze sause, Rabosée, riou, rioul, *rivadge cwêrti*, rivadge Moray, rivadge Pâs, rond bonnier, rondeal, rualles, ruelles, saison entre deux wandre, saison entre Wandre et Cheratte, saison sur preyr, samont, sarts, saulchis, saulx, saulx a barbe, saulx le maire, *sâvadjès mêlèyes*, *sawoulx*, scavea, seizes verges, semme, sergyfontaine, siex journalx meire aelyd, sorgifontaine, sourmont, Sou-verain-Wandre, surgifontaine, targhe *tâte*, tchamps, *tchèm'neû*, *tesni*, tes-sion, teste des dos, thier, thioulx, thoure, tilhou, tilleul, Transval, *treûs âbes*, *treûs djéyis*, trichet, *trihé*, Trisea sur Meuse, Trixhe, *tro de lidjwès*, tro gamin, trois bonniers, trois journalx, trois noiers, troz bouny, troz de bois, try, vâherlisse, vallée, vanixhe, vaulx, vaux de berarpreit, vaz des copleleis, vaux pirotte, *vi tchèsté*, viele venne, vielle usinne, *vierdju Marève*, Vieux cothay, vieux crucifix, vieux sart(s), vigne(s), *vile buse*, vile cour, vilhe, ville, vinaffe, vinâve, vingt une verges, *vivi*, vivier du vieux château, voisrisseau, voz, *vûde bouse*, werdoumont, wèri-kè, werisaulx, werixhas, weffinpreit, xhavée, xhivache, xhossin.
- WANDREBERT, 149.
- WANDRECHAMP (en) lieu-dit à Fexhe-le-haut-clocher, 149.
- WANDREINCHAMP (en), lieu-dit à Roboux, 149.
- WANGENIES, p. HAINAUT, a. CHARLE-ROI, c. GOSSELIES, 149.
- WANGNANTES (les terres), lieu-dit à Wandre, 71, 72, 125.
- WANNE, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. STAVELOT, lieu-dit *coyé*, 46.
- WAROUX, dép. ALLEUR, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. FEXHE-SLINS; seigneur de; v. Johan le Pollen, 95 note 1.
- WARSAGE, p. LIÈGE, a. LIÈGE, c. DALHEM, 150; au chêne W., lieu-dit à Wandre, 42; seigneur de, v. de LHORELLERIE DE FALLOISE, 42, 46, 77, 149, 150, 169 note 1.
- WARZÉE, p. LIÈGE, a. HUY, c. NANDRIN, lieu-dit *frè fosse*, 67.
- WATHELET, sart, à la xhavée, 150.
- WATHI, *li rivadge*, Wandre, 123.
- WAULETEL, de Souverain-Wandre, 70.
- WEALFIN, pré dit, Wandre, 163.
- WEBER, collection d'archives, 20.
- WEFFINPREIT, Wandre, 112, 150, 153, 163, 188.
- WEGNEZ, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. SPA, 149.
- WERDOUMONT, v. è l'ordômont, 150.
- WERICHE (a), lieu-dit à Wandre, 115, 154.
- WÉRICHE (au, le), lieu-dit à Wandre, 4, 56, 68, 116, 150, 152, 167, 168, 169, 176, 183, 185,
- WERISSEAU (au), lieu-dit à Wandre, 136 note 1, 151 note 6, 154, 185; bure de, 69; fosse de; à Wandre, 157; ouvrage de, à Wandre, 63; veine, Wandre, 160.
- WÉRIXMAS (aux, les), lieu-dit à Wandre, 40, 58, 59, 68, 70, 75, 80, 83, 108, 110, 111, 119, 124, 125, 127, 129, 132, 138, 143, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 169, 169 note 1; werixhas dit le chaineux, à Wandre, 40, 154; Werixhas du dossay, Wandre, 185; a grant werixhas, Wandre, 26, 185;

werixhas dit le jardin, lieu-dit à Wandre, 81.
WILHEAME (Jehan) de Souverain-Wandre, 153.
WODÉMONT, dép. Aubin Neufchâteau, 149.
WUIDE BOURSE, Wandre, 180.

X

XHALEN, près, Wandre, 154.
XHAVAR, bonnier, Wandre, 154.
XHAVÉE, LA, lieu-dit à Wandre, 3, 4, 5, 9, 27, 28, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 99, 101, 102, 102 note 2, 103, 106, 111, 115, 116, 116 note 1, 119, 125, 127 note 1, 128, 130, 134, 135, 136, 145, 157, 168, 174, 175, 178, 179, 180 note 1; lieux-dits : sart dit l'arbre baron, 27; bois la Dame, 43; alle bricterie, 28, 37; carmes de la, 20, 98, 140; cortil Melotte, 99; couvent de la, 10, 20, 37, 63, 67, 71, 77, 84, 129, 136 note 3, 143; Gielet del, 98 note 2; Hôpital du St Sépulchre de Jérusalem, 101; Melotte delle, 98, 98 note 2, 99; la montaigne del, 101, 188; *d poteau*, 117; prez aux genestes, 67; ravin de la, 53; sart alle dielle, 56; sart Wathelet, 150; thier de la,

167, 180; waide aux chevaux, 43; werixhas de la 188.
XHÉNEUMONT, Alexandre de, chanoine de la collégiale St Paul à Liège, 95 note 1, 143; Barthélémy de, bailli de Herstal, 95 note 1; cortil Johan de, lieu-dit à Souverain-Wandre, 82.
XHIRVACHE (a, au, le), lieu-dit, Wandre, 76, 153, 154, 155 note 1, 186; pré de, à Wandre, 91.
XHOEFRAIX, dép. de BÉVERCÉ, p. LIÈGE, a. VERVIERS, c. MALMÉDY, 43.
XHORRÉ, veine du grand, à Wandre, 159.
XHOSSIN, sur, lieu-dit à Wandre, 66, 71, 130, 155; v. COSSINS.
XHUFNALLE, lieu-dit à Wandre, 159; fosse delle, Wandre, 160.

Y

YANS, M., auteur, 9 note 1.
YSLF (parmi), lieu-dit à Wandre, 107, 111, 186.

Z

ZOS (li rouwale di), Wandre, 168, 183.
ZUMKIR, A. auteur, 214 note 1.
ZUTPHENNE, habitant de Wandre, 131.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Toponymie de la Commune de Wandre, par Jean RENARD	1-189
Un aspect de la vie sociale : la vie des sociétés à Huy (1848-1914), par Christine JORIS	191-222
Index alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Joseph DECKERS	XIX-LIII

TABLE DES AUTEURS

	Pages
DECKERS (Joseph), Index alphabétique des noms de personnes et de lieux	XIX-LIII
JORIS (Christine), Un aspect de la vie sociale : la vie des sociétés à Huy (1848-1914)	191-222
RENARD (Jean), Toponymie de la Commune de Wandre	1-189

Imprimé en Belgique

19185 -- Imp. VAILLANT-CARMANNE, S. A.

G. Dengis, adm.-dir., 4 place St.-Michel, Liège